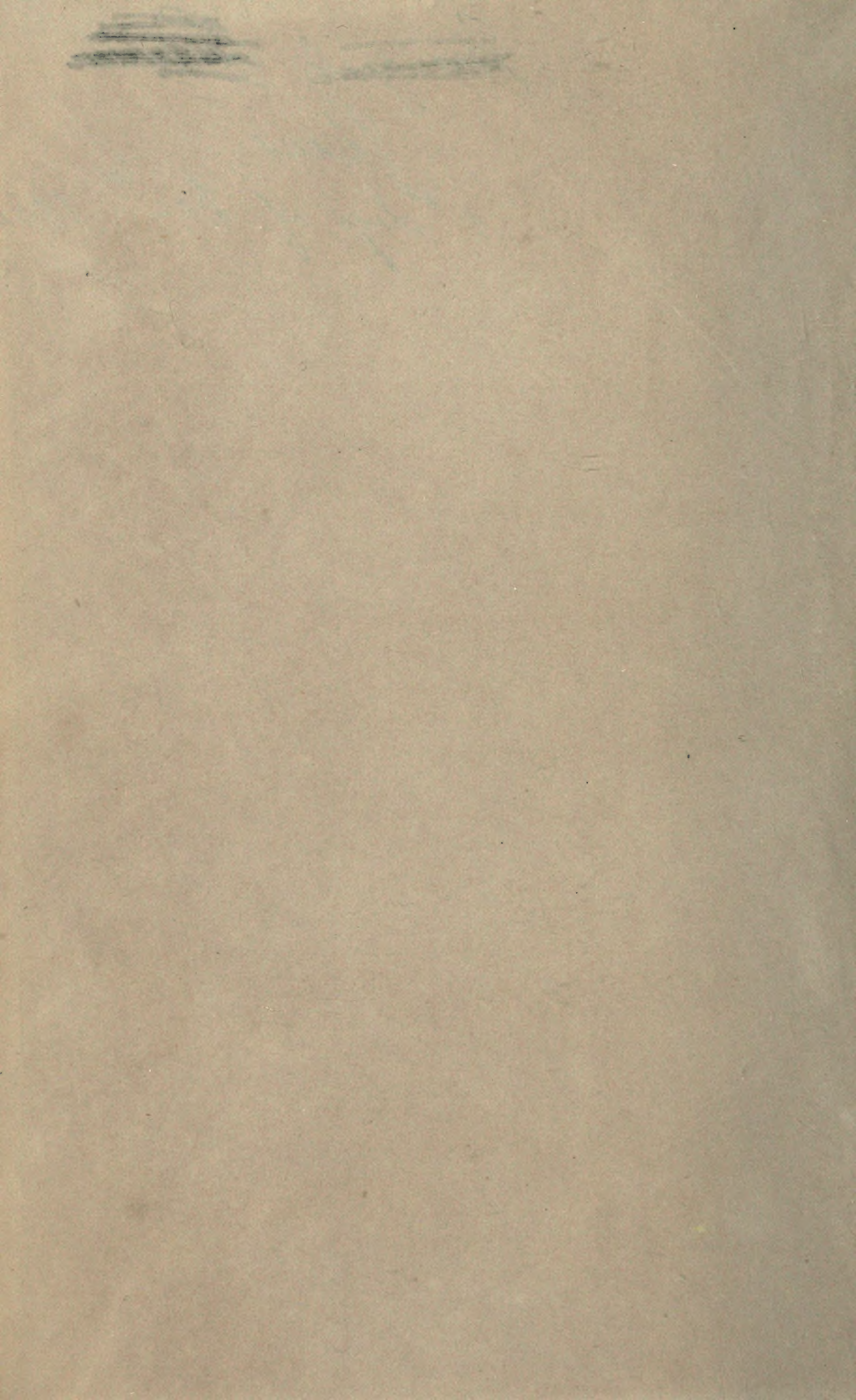

Bookseller
STATIONER, &c.
NOTTING HILL GATE.

[redacted]

Paris

1st days of Decr - 1860



VIE

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

D'APRÈS

LES MANUSCRITS ET AUTEURS CONTEMPORAINS

PAR

M.*, CURÉ DE SAINT-SULPICE**

AUTEUR DE LA VIE DU CARDINAL DE CHEVERUS

TOME SECOND



PARIS

JACQUES LECOFFRE ET CIE, LIBRAIRES

RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29.

1854

VIE

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

LIVRE V

SAINT FRANÇOIS DE SALES FONDE L'ORDRE DE LA VISITATION

CHAPITRE PREMIER

ORIGINE DE L'ORDRE DE LA VISITATION

(Année 1610.)

Pour bien faire connaître l'origine de cet ordre, une des plus pures gloires du saint dont nous écrivons la vie, il faut reprendre les choses de plus haut.

Depuis longtemps le cœur si compatissant de François de Sales souffrait de la douleur de grand nombre d'âmes chrétiennes qui soupiraient après la vie religieuse, la séparation du monde et de ses périls, sans pouvoir réaliser leur pieux désir, parce que dans les unes la faiblesse du tempérament, dans les autres l'âge trop avancé, dans d'autres enfin une

trempe d'âme bonne sans doute, mais peu énergique, ne pouvait s'accommoder du régime austère des communautés alors existantes. Il y avait bien, en effet, à cette époque, des asiles ouverts pour les pécheurs pénitents, pour les cénobites et les solitaires, pour les âmes fortes que l'esprit d'humilité et de mortification attirait à la pratique des austérités corporelles ; mais il n'y en avait point pour les personnes du sexe qui, dans la maturité de l'âge, dans l'état de viduité ou dans la faiblesse d'une santé débile, eussent voulu se séparer du monde, se vouer à Dieu et vivre sous l'obéissance. Pour combler ce vide, le saint évêque désirait, non un ordre où l'on s'engage par des vœux, car il pensait qu'il y en avait assez dans l'Église sans en créer de nouveaux, mais une congrégation de femmes pieuses, soit filles, soit veuves, où, à la place des sens, l'esprit et le cœur subiraient une mortification accessible à tous, où les défauts se réformeraient et les vertus s'acquerraient plus par l'attrait de l'amour que par la rigueur de la pénitence, où l'on s'adonnerait plus à la simplicité qu'à la contemplation, à l'union à Dieu qu'à beaucoup de prières, à la désappropriation qu'à la pauvreté, à la charité qu'à la solitude, à l'obéissance qu'aux observances pénibles, où enfin la sainteté, d'autant plus solide qu'elle serait plus intérieure, ne se révélerait guère au dehors que par la douceur, la condescendance, l'affabilité, la simplicité, toutes vertus sans éclat aux yeux des hommes, mais belles aux regards de Dieu et de ses anges. Là pourraient être reçus les infirmes de toute espèce, les aveugles même, les personnes contrefaites ou d'un âge avancé : « Puisque le Sauveur est mort « pour tous, disait ce pasteur charitable, l'âme de celles qui « sont affligées de quelque infirmité ou difformité ne lui est « pas moins chère que celle des personnes robustes ou jeunes « encore : pourquoi donc leur fermer les portes de la religion « et les empêcher de suivre l'attrait de Dieu s'il leur inspire « la perfection religieuse? L'état religieux est le banquet nuptial « de l'Époux céleste qui veut qu'on y introduise les infirmes, les « boiteux et les aveugles. »

Telles étaient les saintes pensées dont se préoccupait le saint évêque, surtout depuis que le ciel lui avait révélé le dessein de fonder par lui un nouvel ordre, et ménagé à Dijon la connaissance de madame de Chantal, qui devait le seconder dans cette belle œuvre. Quoique séparé de cette âme généreuse, il ne cessait de la préparer aux grandes vues que Dieu avait sur elle, en l'aidant de ses conseils dans les voies parfaites où elle marchait avec un rare courage. Dès son retour de Dijon, il lui adressa une lettre où il lui disait[1] : « Je prie notre bon Dieu de mener à bonne « fin le désir qu'il a mis en vous de la perfection chrétienne, et que « vous devez chérir et nourrir tendrement en votre cœur comme « l'ouvrage du Saint-Esprit et une étincelle de son feu divin... « Ce désir et l'amour de votre viduité sont les deux colonnes « sur lesquelles doit reposer l'édifice de votre bonheur : con- « servez-les avec soin... Tenez-vous fort en la présence de Dieu « dans une sainte liberté d'esprit, une grande confiance en sa « miséricorde, sans scrupule, sans empressement, sans inquié- « tude. Jetez votre cœur dans les plaies de Notre-Seigneur dou- « cement et non pas à force de bras. »

Cette lettre porta dans l'âme de la baronne de Chantal une grande consolation ; mais ce bonheur dura peu. Le désir violent qui la pressait de se ranger entièrement sous la conduite de François, combattu en elle par l'engagement qu'elle avait contracté de ne pas quitter son premier directeur, lui faisait souffrir le martyre. Attirée d'un côté par ce qu'elle soupçonnait être la volonté de Dieu, cette volonté, l'unique objet de son amour, qu'elle voulait suivre à tout prix; retenue de l'autre par la crainte de s'en écarter en se trompant, elle ne savait que devenir. « Ce mot de volonté de Dieu, dit-elle, était comme un « brandon qui enflammait mon âme. » La chose en vint à ce point, qu'une fois le doute sur ce que demandait d'elle cette divine volonté la tint pendant trente-six heures dans un tourment indicible qui ne lui permit ni sommeil ni nourriture.

[1] Lettre LVII[e].

Dans son anxiété, elle consulta le père de Villars, recteur des jésuites à Dijon : cet homme, dont la science égalait la piété, lui assura que Dieu voulait qu'elle se livrât à la conduite de l'évêque de Genève, et que ce véritable homme de Dieu était le guide sous la direction duquel la Providence la destinait à faire de grandes choses. Cette décision la soulagea, comme si on lui eût ôté une montagne de dessus le cœur, et elle ressentit aussitôt une grande paix accompagnée d'une assurance parfaite d'être dans l'ordre de la Providence.

Son premier directeur, étant revenu après une longue absence, ne trouva point mauvais qu'elle eût recours à l'évêque de Genève et qu'elle lui écrivît de temps à temps, mais à la condition de demeurer toujours, comme auparavant, sous sa direction personnelle[1]. Cette condition la replongea dans une perplexité désolante, que ne fit qu'accroître la décision d'un saint religieux de l'ordre des capucins, lequel lui affirma, après avoir beaucoup prié et consulté le Seigneur, que la volonté de Dieu était qu'elle se rangeât sous la conduite de l'évêque de Genève. Elle confia sa peine à son directeur; et celui-ci, pour toute réponse, l'obligea à renouveler le vœu qu'elle avait fait de demeurer sous sa conduite. Elle obéit, mais elle en informa aussitôt le saint évêque, lequel lui répondit, avec sa sagesse accoutumée[2], qu'il était bien d'avis qu'il ne fallait avoir qu'un directeur, mais que l'unité de directeur n'empêchait pas qu'on n'eût confiance dans un autre et qu'on ne prît ses conseils. « Obéissez à votre directeur filialement et librement, lui écri-« vit-il, et servez-vous de moi charitablement et franchement. » Il était loin de désirer la direction de cette âme d'élite, et, avant de rien décider, il voulut prendre du temps pour y réfléchir et consulter Dieu dans la prière. Tant de délais ramenèrent dans l'âme de madame de Chantal tous ses troubles antérieurs ; elle s'en ouvrit une seconde fois au père de Villars, qui

[1] Lettre LVIIIe.
[2] Lettre LIXe.

lui déclara avec fermeté et autorité que, si elle ne se rangeait totalement sous la conduite de l'évêque de Genève, elle résistait au Saint-Esprit. Aussitôt elle transmit cet avis au saint évêque, en le lui présentant comme un oracle du ciel ; et celui-ci lui répondit qu'elle n'avait qu'à se trouver le 24 août à Saint-Claude, où il devait accompagner sa mère, qui avait fait vœu d'y aller en pèlerinage ; et que là, après avoir conféré avec elle, il lui donnerait une solution définitive.

La baronne n'eut garde de manquer au rendez-vous ; elle fut heureuse de connaître madame de Boisy, avec qui la vertu l'eut bientôt unie d'une céleste amitié, mais bien plus heureuse encore de s'ouvrir au saint évêque et de recevoir ses conseils. Elle lui raconta avec clarté, simplicité et candeur tout ce qui s'était passé en elle ; et le saint prélat, après l'avoir écoutée attentivement sans lui donner aucune décision, se retira pour y réfléchir. Il passa la nuit entière en prières, et le lendemain matin il l'alla trouver : « Madame, lui dit-il, j'ai travaillé « toute la nuit à votre affaire, et je crois que c'est la volonté « de Dieu que je me charge de votre conduite spirituelle. » Après ces mots, il demeura quelque temps en silence, et levant ensuite les yeux au ciel : « Il faut enfin vous le déclarer, ajouta-« t-il, puisque telle est la volonté de Dieu ; les vœux qu'on vous « a prescrits ne peuvent que vous ôter la paix de la conscience : « si j'ai tant tardé à vous donner une solution, c'est que je « voulais que la volonté de Dieu me fût bien connue et que sa « main seule fît tout dans cette affaire. » Et, en disant ces paroles, remarque sainte Chantal, il était profondément recueilli, parlait avec une modération réfléchie, semblable à de la lenteur, et paraissait être dans un ravissement. Il reçut ensuite la confession générale de sa nouvelle pénitente, et lui donna ses conseils pour la vie parfaite à laquelle il voulait la former. « Dès votre réveil, lui dit-il, jetez-vous toute en Dieu par quel-« ques saintes pensées : que le passage de la nuit au jour vous « fasse penser au passage du temps à l'éternité où nous verrons « toute lumière dans la lumière de Dieu. Commencez ensuite

« votre journée par la méditation et la sainte messe, vous ap-
« pliquant à ces deux exercices avec grande dévotion, mais
« surtout avec grande liberté et selon l'attrait de la grâce, sans
« vous astreindre à une manière d'oraison contrainte et gênée.
« Après la communion, contemplez Notre-Seigneur assis sur le
« trône de votre cœur et amenez-lui vos sens et vos puissances
« pour ouïr ses ordres et lui promettre fidélité. Tout le long
« du jour faites force oraisons jaculatoires, faites-en surtout
« au son de l'horloge. Chaque jour de la semaine, entrez et
« demeurez par amour dans une des plaies du Sauveur. Si vous
« manquez à quelque chose de ce que je vous prescris, ne vous
« en faites pas scrupule. »

Madame de Chantal, après ces sages avis, qui firent luire dans son âme comme un jour nouveau, lui témoigna le désir qu'elle avait eu souvent d'être religieuse; mais, ennemi de tout parti précipité, le sage directeur lui recommanda de ne penser maintenant qu'à se sanctifier par une dévotion douce envers Dieu, charitable envers le prochain, attentive à n'importuner ni incommoder personne : belle idée de la vraie vertu, qui nous explique un reproche qu'il fit à madame de Chantal! Cette dame se levait de grand matin pour faire sa méditation et obligeait sa femme de chambre à se lever de même pour lui donner de la lumière et l'aider à s'habiller. L'évêque s'en aperçut et l'en blâma, lui disant que puisqu'elle voulait aller chercher Dieu dans l'oraison, elle devait se lever seule pour le mieux trouver, sans donner une peine inutile à celle qui la servait.

Après être demeuré deux jours à Saint-Claude, l'évêque étant reparti pour Annecy, madame de Chantal reprit la route de Dijon; elle revint tout embaumée de la grâce d'une si heureuse entrevue, et ravie d'avoir fait la connaissance de madame de Boisy, qui la conjura de venir la voir au château de Sales. Dès le lendemain de son arrivée à Dijon, elle alla remercier la sainte Vierge dans l'église de Notre-Dame de l'Étang, où, sous les auspices de la Mère de Dieu, elle fit vœu de chasteté perpétuelle et d'obéissance à l'évêque de Genève. De retour à la maison, elle

rédigea l'acte de ce vœu et l'envoya signé de sa propre main à son nouveau guide, en l'informant des tentations qui l'importunaient, tant sur le choix qu'elle venait de faire de son directeur que contre la foi, et lui demandant des règles de conduite relatives à sa position. Le saint évêque, pour la tranquilliser, lui répondit[1] qu'il voyait dans le choix qu'elle avait fait de lui tous les caractères de la volonté de Dieu, et que l'attrait doux, violent et constant qui l'y avait porté, la maturité d'esprit avec laquelle il avait étudié la chose avant d'y consentir, le jugement du père de Villars et les prières continuées pendant plusieurs mois pour obtenir la lumière du ciel, en étaient autant de preuves manifestes. « Ne disputez point avec l'ennemi sur ce sujet, « lui écrivit-il ; dites-lui hardiment que c'est Dieu qui l'a voulu « et qui l'a fait. » De cette première difficulté le saint directeur passe à la seconde, relative aux tentations contre la foi ; et là encore, il lui dit : « Ne disputez point avec l'ennemi, il ne faut « ni lui répondre ni faire semblant de l'entendre, mais faire « diversion par de pieuses affections, à moins que vous n'ai- « miez mieux vous élancer avec force contre lui en poussant ce « cri de guerre : Loin d'ici, Satan ; il est écrit : Tu ne tenteras « point le Seigneur ton Dieu. Ève, voulant disputer avec toi, se « perdit ; je ne l'imiterai pas. Et puis pensez à autre chose. « Comme le démon, ajoute François, n'aime pas qu'on batte la « chair sa complice, cinquante ou soixante coups de discipline « pourraient encore être très-utiles pour le mettre en fuite. Sou- « venez-vous, du reste, de la parole de l'Écriture : Heureux ce- « lui qui souffre tentation : quand l'ennemi crie si fort au « dehors, c'est un signe qu'il n'est pas au dedans. »

Enfin le sage directeur termine sa lettre par les règles de conduite qu'elle lui avait demandées. Il lui trace le temps et la manière de faire tous ses exercices spirituels, approuve le jeûne du vendredi et la discipline deux fois la semaine, lui donne des avis pour l'éducation de ses enfants, pour sa conduite person-

[1] Lettre LXVIIIe.

nelle envers son père et son beau-père, lui recommande d'avoir *une humeur doucement pliable* à tous les contre-temps, un caractère toujours égal, jamais inconstant, ni gêné ni gênant, un cœur libre, affranchi de toute attache même aux consolations et aux exercices spirituels, esclave seulement de la volonté de Dieu et disposé à la suivre en paix dès qu'il la voit, quoi qu'il en coûte. « Il faut tout faire par amour, lui dit-il, et rien par force, « plus aimer l'obéissance que craindre la désobéissance. Je « vous laisse la liberté d'esprit et veux que, s'il advient quelque « occasion juste et charitable de laisser vos exercices, ce vous « soit une espèce d'obéissance et que ce manquement soit sup- « pléé par l'amour[1]. »

La baronne reçut tous ses avis comme des oracles d'en haut et s'appliqua avec une ardeur démesurée à les mettre en pratique, jusque-là que, ne faisant rien aussi parfaitement qu'elle 'eût voulu, elle se désolait de ses imperfections, de ses froideurs, de ses sécheresses, se tourmentait de désirs empressés de mieux faire et était vraiment malheureuse : le saint directeur, informé de son état, lui écrivit aussitôt pour la consoler : « Al- « lez tout doucement votre chemin, lui dit-il[2], car il est bon. « Tant de sécheresses ou de stérilités qu'on voudra, qu'importe, « pourvu que nous aimions Dieu? Il n'aura pas moins agréable « votre bonne volonté, quoique sans sentiment. S'il veut que « nous le servions dans les stérilités, les angoisses et les tenta- « tions, servons-le comme il le veut; un jour viendra, il fera « tout ce que nous voudrons et plus que nous ne saurions « vouloir. Il sait bien ce qu'il fait; il fait tout pour notre bien. « Il donna à David le choix de la peine due à son péché; pour « moi, je n'aurais pas choisi, je l'aurais laissé faire. Plus une « croix est de Dieu, plus nous la devons aimer. J'approuve « néanmoins que vous vous plaigniez à Notre-Seigneur, pourvu « que ce soit avec humilité, amour, et sans désolation ou em-

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy,* p. 57.
[2] Lettre LXXI[e].

« pressement, comme font les petits enfants à leurs mères. »

Malgré des lettres si propres à la consoler, madame de Chantal éprouvait toujours des peines intérieures qui étaient pour elle une sorte de martyre et qui affaiblissaient sa santé avec ses forces. « Au moment, lui écrivait-elle, où je dois atteindre la « paix, un nouveau combat survient, une nouvelle peine me « saisit, et je m'écrie : Mon âme est triste jusqu'à la mort. Je « dis quelquefois : Que ce calice passe ; mais aussitôt que je l'ai « dit, je me reproche ma lâcheté, je sens un grand désir de le « boire jusqu'à la dernière goutte, et je reviens dire à Notre-Sei- « gneur : Mon Dieu, faites-moi cette miséricorde, que ce calice « ne passe point que je ne l'aie bu[1]. »

Touché, mais non surpris de sentiments si généreux, le saint évêque lui écrivit[2] : « Je loue Dieu de votre constance à porter « la croix, à servir Dieu sans goût, sans sentiment et même « avec répugnance ; mais que votre patience ne soit point mêlée « d'inquiétude et d'empressement... Qu'importe que nous al- « lions par les déserts ou par les riantes campagnes, pourvu que « Dieu soit avec nous et que nous allions au paradis ?... Jésus- « Christ, délaissé et triste au jardin des Olives, demande conso- « lation à son Père, il ne l'obtient pas ; et il n'y pense plus, il « ne la cherche plus, il exécute courageusement l'œuvre de « notre rédemption. Faites de même et acquiescez entièrement « à la volonté de Dieu, qu'on ne sert jamais mieux qu'en le « servant comme il le veut. Ce service ne nous plaît pas, mais « il le contente : il n'est pas à notre gré, mais il est au sien. « Quand vous ne penserez plus à votre délivrance, Dieu y pen- « sera ; quand vous ne vous empresserez plus, Dieu accourra à « vous... Il permet les tentations, afin que, par le mépris que « nous en ferons, nous puissions témoigner notre affection aux « choses divines ; et il ne faut pas s'inquiéter pour cela : c'est « le diable qui rôde autour de votre cœur ; laissez-le se mor

[1] De Cambis, t. I, p. 554. — *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 58.
[2] Lettre LXXII[e].

« fondre et tenez toutes les avenues bien fermées : il se lassera « enfin, ou, s'il ne se lasse pas, Dieu lui fera lever le siége. « Tant que la tentation vous déplaira, il n'y a rien à craindre ; « car elle ne vous déplaît que parce que vous ne la voulez pas. »

Ces bonnes paroles ne tranquillisèrent point encore madame de Chantal : elle désira venir en Savoie ouvrir toute son âme à son saint directeur et en recevoir des conseils dont elle espérait un grand fruit. François y consentit et lui donna rendez-vous au château de Sales pour le samedi d'après l'Ascension. Elle vint au jour fixé, lui fit une confession générale, lui rendit un compte exact de toute sa vie ; et, en l'entendant, le saint directeur reconnut tant de lumières divines dans son esprit, tant de grands sentiments de Dieu dans son cœur, qu'il en fut tout ravi de joie. « C'est donc tout de bon, lui « dit-il, que vous voulez servir Jésus-Christ? — Oh! oui, « tout de bon, répondit-elle. — Vous vous consacrez donc « tout entière au pur amour de Dieu? — Tout entière, répli« qua-t-elle, afin qu'il me consume et me transforme toute « en lui. — Est-ce sans réserve que vous vous y consacrez? « — Oui, sans réserve, je m'y consacre. — Méprisez-vous « franchement le monde et ses vanités pour avoir Jésus« Christ et sa grâce? — Je le méprise de toute mon âme et il « m'est en horreur. — Enfin, vous ne voulez donc que Dieu? « — Non, je ne veux que lui pour le temps et pour l'éternité. « Ah! reprit alors François, j'ai eu de hautes pensées sur vous « pendant les trois heures qui ont précédé votre arrivée ici. « Dieu m'a communiqué depuis plusieurs années quelque chose « sur votre avenir ; mais je ne veux pas vous le dire d'ici à un « an. — Mais, ô mon père! lui dit-elle sans s'enquérir de ce « que c'était, ne m'arracherez-vous point au monde et à moi« même? J'ai de si grands désirs d'être affranchie de tout ob« stacle au service de Dieu! — Oui, lui répondit-il, vous quit« terez toutes ces choses ; vous viendrez à moi et je vous ferai « tout abandonner pour Dieu. » Il lui traça ensuite le règlement de vie qu'elle devait suivre pour concilier ensemble trois grands

devoirs qui semblaient peu compatibles, d'un côté, le soin de ses affaires temporelles, de ses enfants et de ses domestiques, de l'autre, la pratique de l'éminente piété à laquelle il la voyait appelée par la grâce, et entre ces deux devoirs celui de rendre sa dévotion aimable à tous sans jamais en incommoder personne[1].

Madame de Chantal demeura dix jours au château de Sales occupée à recueillir ces précieuses leçons ; « et ce peu de jours, « dit-elle, me furent des années de bénédiction. En écoutant mon « saint directeur, je croyais écouter Dieu même ; et toutes ses « paroles passaient de sa bouche dans mon cœur comme des « paroles de Dieu : je voyais en effet en lui comme un rejaillis- « sement de la Divinité, il me semblait sentir près de lui comme « l'impression de la présence de Dieu qui vivait et parlait en « son serviteur, et j'eusse tenu à grand bonheur de quitter tout « le monde pour être dans sa maison la dernière à son service, « afin de nourrir mon âme des paroles de vie qui sortaient de sa « bouche. » Elle avait effectivement tous les conseils de l'homme de Dieu en si grande vénération, qu'elle les écrivait aussitôt après les avoir reçus, et quelquefois même elle le priait de les écrire de sa propre main dans un cahier destiné à les recueillir[2].

Munie de ces saintes instructions, la baronne revint à Monthelon chez son beau-père, et là elle commença une vie toute nouvelle. Elle se réduisit à la plus grande simplicité pour son vêtement et sa nourriture, embrassa les austérités des anachorètes, s'imposa une heure d'oraison le matin, trois quarts d'heure le soir, et, tout le jour, une attention si continue à la présence de Dieu, qu'elle ne le perdait presque point de vue. Ce qu'il y avait de plus remarquable en elle, c'est que sa piété ne nuisait à aucun de ses devoirs et n'était incommode à personne. Elle entrait dans tous les détails du ménage, instruisait et divertissait elle-même ses enfants, faisait le catéchisme à

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 59.
[2] *Idem*, p. 61.

ses domestiques, et n'était jamais triste ni contrainte, mais toujours bonne, douce, complaisante, d'un abord facile pour tout le monde, surtout pour les pauvres et les affligés, et interrompait même sans scrupules ses exercices de piété ou les remettait à un autre temps quand la charité le demandait : ce qui faisait dire à ses domestiques, frappés de son recueillement et de son union à Dieu parmi les plus grands embarras des affaires : « Le premier directeur de madame ne la faisait prier que trois « fois le jour, et nous en étions ennuyés et fatigués; mais l'é- « vêque de Genève la fait prier tout le jour, et cela n'incommode « personne; » tant il est vrai que la dévotion bien entendue fait, pour la vie présente, le bonheur de tout ce qui l'entoure, en même temps qu'elle prépare la personne qui la cultive au bonheur de la vie future[1].

Cependant les tentations contre la foi ne cessaient pas d'importuner madame de Chantal : « Vous pensez trop à vos tenta- « tions, lui écrivit le saint évêque[2], vous les appréhendez trop; « elles ne vous feraient aucun mal si vous n'y réfléchissiez pas. « Vous aimez la foi, vous ne voudriez pas qu'une seule pensée « vous vînt contre elle, et dès qu'il vous en survient une, vous « vous attristez et vous troublez. Croyez-moi, ne craignez point « ces tentations, passez outre; les tentations ne sauraient souil- « ler un cœur qui ne les aime pas. Laissez l'ennemi gronder « et frémir à la porte tant qu'il voudra; pour vous, vivez au « dedans avec Jésus et Marie. Saint Paul a souffert d'horribles « tentations; Dieu ne voulut pas les lui ôter; ce fut par amour. « Que Dieu aussi nous tourne et nous vire à gauche ou à droite « comme il lui plaira, qu'il nous fasse mille maux, nous ne le « quitterons point. Nous trouverons les roses de la charité « parmi les épines des afflictions intérieures et extérieures. Oh! « que j'aime trois petites vertus qui se cueillent dans les vallées « de nos misères, la douceur de cœur, la pauvreté d'esprit, la

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 62.
[2] Lettre LXXXI[e].

« simplicité de vie et les exercices, vils en apparence, de la visite « des malades, du service des pauvres, de la consolation des « affligés ! Nous n'avons pas les bras assez longs pour atteindre « aux cèdres du Liban, contentons-nous de l'hysope des val- « lons[1]. »

Sur ces entrefaites, madame de Chantal se trouva en butte à une épreuve capable de séduire une âme moins forte que la sienne. Un riche seigneur, charmé de toutes ses belles qualités, de sa vertu douce et aimable, de la grâce de son esprit et de la bonté de son cœur, demanda sa main au président Frémiot, en offrant en même temps de marier ses deux fils aux deux filles de madame de Chantal. Ces trois établissements ensemble parurent une bonne fortune au président : il proposa la chose à sa fille et fit agir auprès d'elle tous ses autres parents, également éblouis des grands avantages de cette triple alliance. La pieuse veuve eut donc à combattre tout à la fois et les poursuites du seigneur qui la recherchait, et l'autorité de son père qu'elle aimait si tendrement, et les sollicitations de sa famille, et sa tendresse pour ses enfants : ce fut pour elle un martyre affreux. « Tant que je pouvais, dit-elle, je me tenais serrée à « l'arbre de la croix, de crainte que tant de voix séduisantes « n'endormissent mon cœur en quelque complaisance et con- « descendance vaine. »

François de Sales, informé de la crise où elle se trouvait, s'empressa de l'encourager par sa puissante parole : « Que « sont ces téméraires, lui écrivit-il[2], qui veulent briser cette « blanche colonne de notre sacré tabernacle ? » (Il appelait ainsi le vœu de chasteté et le vœu de tendre toujours à la perfection, qui étaient comme la colonne du tabernacle qu'il voulait élever au Seigneur par l'institut religieux qu'il méditait.) « Ne craignent-ils point les chérubins qui se tiennent deçà et « delà et le couvrent sous l'ombre de leurs ailes ? Peut-être il

[1] Lettre LXXXIIe.
[2] Lettre XCIIe.

« s'est passé un peu de vanité, un peu de complaisance, un « peu de je ne sais quoi : cela n'est rien à un ferme courage. « Nos colonnes sont bien fondées ; un peu de vent ne les aura « pas ébranlées. Mais il faut couper court et trancher net en « ces occasions, ne point amuser les chalands, mais les ren- « voyer ailleurs. Comment ne voient-ils pas que nous avons ôté « l'enseigne ? Notre corps n'est plus nôtre : le grand roi Jésus « l'a choisi pour son siége. »

Madame de Chantal entra si pleinement dans les vues de son saint directeur, qu'il n'eut plus qu'à modérer le désir qui la pressait de quitter le monde, en façonnant son cœur à ne vouloir que ce que Dieu veut, quand il le veut et comme il le veut, sans se laisser jamais aller à un empressement humain. En attendant le moment de la Providence, il continua de la soutenir au milieu des tentations, des désolations et des impuissances par lesquelles le ciel l'éprouvait : « Ne vous tour- « mentez pas, lui écrivait-il [1], de toutes les frayeurs que le « démon vous inspire. N'ayons de crainte que de Dieu et en- « core une crainte amoureuse ; ne laissons point ruiner les « murailles de nos résolutions et vivons en paix. Il faut avoir « un peu de patience à souffrir le bruit de l'ennemi et son tinta- « marre aux oreilles de votre cœur. Soyons joyeux sans disso- « lution, assurés sans arrogance, craignons sans nous troubler ; « soyons soigneux sans nous empresser... Je ne veux point que « vous désiriez d'un désir volontaire cette paix inutile et peut- « être nuisible. Dieu nous donnera la paix quand nous nous « humilierons à doucement vivre en la guerre [2]. Il ne faut « point avoir de ces désirs d'une perfection trop douce qui ne « voudraient que suavités dans les exercices, sans dégoûts, « sans répugnance, sans distraction, sans tentation. Conten- « tez-vous de savoir que l'arbre de vos résolutions est bien « planté, profondément enraciné, sans vouloir que pas une

[1] Lettre CXXIV[e].
[2] Lettre CXXVI[e].

« feuille ne soit agitée par le vent de quelque tentation. Je vous « souhaite un courage fort et non chatouilleux qui ne se soucie « ni du doux ni de l'amer, ni de la lumière ni des ténèbres, « mais qui aime Dieu d'un amour impliable, qui sache donner « comme Marthe une part de son temps aux œuvres extérieures « de charité, et comme Marie une part meilleure encore à la « contemplation, à cet honneur si grand pour un cœur de « s'entretenir seul à seul avec son Dieu [1]. Au service de Dieu il « faut l'aisance des enfants qui servent un père, et non la gêne « inquiète des esclaves qui servent un tyran. »

A ces conseils contre les tentations, le sage directeur ajoute des avis particuliers sur diverses pratiques : il recommande à sa pénitente, comme chose bonne pour les commençants, de se servir de l'imagination dans l'oraison afin de se représenter Jésus-Christ, et de l'entendement afin d'exciter la volonté par des considérations; mais, la volonté une fois excitée, il ne faut plus s'appliquer qu'aux affections pour passer de là aux résolutions et des résolutions à la pratique [2]. Il lui recommande la communion fréquente comme moyen de faire vivre Jésus-Christ en nous, de telle sorte que ce divin hôte de notre âme aime par notre cœur, qu'il parle par notre bouche, que son esprit fasse et dirige tout en nous et que tout notre intérieur approuve, loue, et bénisse sa volonté souveraine toute sainte, toute équitable et toute belle [3]. Il lui recommande également de ménager sa santé et de ne point l'affaiblir par de longues veilles ; « car, après avoir veillé la nuit, on ne vaut rien tout le long du « jour, » de mettre dans ses vêtements une simplicité toujours plus grande, de faire l'école aux petits enfants *pour instiller en leurs tendres âmes* la crainte de Dieu, qui est le commencement de la sagesse, et l'amour qui en est la perfection ; de demeurer calme et courageuse parmi les peines intérieures où « s'exer-

[1] Lettres CXXVII[e], CXXVIII[e], CXLIII[e].
[2] Lettres XCV[e], CI[e], CII[e].
[3] Lettre CXXXIX[e].

« cent, dit-il, mille petites belles vertus, où s'affermissent dans « l'âme l'humilité et la charité, ces vertus mères que suivent « toutes les autres vertus comme les petits poussins suivent « leur mère[1]. »

L'intelligent directeur revient à plusieurs reprises sur deux points principaux : sur l'humilité, qui consiste non-seulement en à ne point s'estimer soi-même, mais encore à accepter volontiers les mépris d'autrui, et sur l'esprit de confiance et de paix qui fait courir avec dilatation de cœur dans les voies de la perfection. « Aimez, lui écrit-il[2], la croix et ses ignominies ; aimez « à vous voir pauvre et chétive en vue des abaissements de « Notre-Seigneur. Soyez-bien aise de n'être rien, puisque votre « abaissement sert d'objet à la bonté de Dieu pour exercer sa « miséricorde. Si Dieu voit que votre cœur se tient joyeusement « dans de bas sentiments de vous-même, il vous fera de gran- « des grâces. Tenez-vous donc joyeusement humble devant « Dieu comme devant le monde : Si on vous estime, moquez- « vous-en joyeusement ; si au contraire on ne tient pas compte « de vous, consolez-vous-en joyeusement et soyez aise de ce « qu'au moins en cela le monde pense vrai...

« Je vous en supplie pour l'amour de Dieu, lui écrit-il en- « core, ne craignez point Dieu : car il ne vous veut faire aucun « mal ; aimez-le fort ; car il vous veut faire beaucoup de bien... « Ne vous efforcez point de vaincre vos tentations : car ces ef- « forts les fortifieraient ; méprisez-les sans raisonner avec elles. « Représentez-vous Jésus crucifié entre vos bras ; et, baisant son « côté ouvert par l'amour, dites cent fois : C'est ici mon espé- « rance, c'est la vive source de mon bonheur : jamais rien ne me « séparera de son amour : je le tiens et ne le lâcherai point. Qu'y « a-t-il sur la terre, ou que prétends-je au ciel, sinon vous, ô mon « Jésus ? Vous êtes le Dieu de mon cœur et mon trésor à jamais. »

Madame de Chantal n'avait eu encore jusque-là aucun rap-

[1] Lettres XCIV^e^, CVII^e^, CVIII^e^, CIX^e^, CXV^e^.

[2] Lettres LXXXIVe et LXXXVIIIe.

port avec le gentilhomme qui avait tué à la chasse le baron de Chantal ; et, se voyant exposée à le rencontrer, elle consulta l'évêque de Genève à ce sujet : « Il n'est pas nécessaire, lui écri-« vit-il[1], que vous en recherchiez le jour et l'occasion ; mais « s'il se présente, je veux que vous portiez à l'entrevue un cœur « doux, gracieux et compatissant. Sans doute, votre cœur se « remuera et se renversera, votre sang bouillonnera ; mais « qu'est-ce que cela? Celui de notre Sauveur en fit bien de « même à la vue de son ami Lazare mort et à l'approche de sa « passion ; mais il leva les yeux au ciel dans ces deux occasions, « dit l'Écriture : c'est cela, ma fille. Dieu nous fait voir en ces « émotions combien nous sommes de chair : ayez de la con-« descendance pour ceux qui voudront vous présenter ce pau-« vre homme, et témoignez que vous aimez la mort même de « votre mari, celle de vos pères, de vos enfants, de vos plus « proches et la vôtre propre, en l'amour et pour l'amour de « notre doux Sauveur. Pratiquons ces basses, mais solides, « saintes et excellentes vertus. »

Pleine de tant de belles instructions, madame de Chantal, retirée à Monthelon chez son beau-père, travaillait avec une ardeur infatigable à sa sanctification et embrassait toutes les bonnes œuvres qui se présentaient, soignant les malades les plus dégoutants, pansant leurs plaies, visitant les pauvres et pourvoyant à tous leurs besoins comme si elle eût été leur servante[2]. Mais tout ce qu'elle faisait ne lui semblait rien, si elle ne se consacrait elle-même à Dieu dans la vie du cloître. « Ne pensez-vous pas, écrivait-elle à son saint directeur[3], que « je quitterai un jour toutes les choses de ce monde pour ne « plus m'occuper que de Dieu dans la retraite? Laissez-moi au « moins cette chère espérance. » L'évêque lui répondit qu'il priait et faisait prier Dieu pour connaître sa volonté à ce sujet, qu'un jour elle quitterait tout, mais qu'il ne savait pas encore

[1] Lettre CIII[e].
[2] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 68 et suiv.
[3] *Id.*, p. 79.

pour quelle destination ; qu'il continuerait de prier et de faire prier, et que pour elle, elle devait s'abandonner avec une résignation absolue à la conduite de la Providence, sans autre désir que d'obéir et d'aimer toujours davantage son Dieu ; que, du reste, avant de rien statuer de définitif, il avait besoin de conférer avec elle ; et pour cela, il lui manda de se trouver à Annecy quatre ou cinq jours avant la Pentecôte. Forcée, par des affaires, de différer son départ, elle marcha à grandes journées et même une grande partie d'une nuit au milieu de la pluie et du plus affreux orage, de manière à arriver sûrement au terme fixé.

Le saint évêque, charmé d'une obéissance si ponctuelle, lui demanda pourquoi elle s'était fatiguée de la sorte. « Je ne croyais « pas, dit-elle, pouvoir me dispenser de la moindre partie de « vos prescriptions. — Il faut, dans telles rencontres, répondit « le saint prélat, interpréter par la douceur de mes intentions « la rigueur de mes paroles. » Écoutons madame de Chantal elle-même raconter cette entrevue : « Je fus trouver ce bien-« heureux prélat, dit-elle, avec la plus grande indifférence qui « me fut possible, sans aucun désir que d'embrasser fidèlement « ce que Dieu m'ordonnerait par son entremise, avec une ferme « confiance que sa décision serait la divine volonté à laquelle « j'avais voué toutes mes affections : jusqu'à la Pentecôte, il « me parla de beaucoup de choses, me fit rendre compte de « tout ce qui s'était passé dans mon âme, sans rien me décla-« rer de ses desseins, mais seulement me disant de bien prier « Dieu et de me remettre sans réserve entre ses bénites mains, « ce que je tâchais de faire entièrement. » Enfin, le lendemain de la Pentecôte, m'adressant la parole avec un visage grave, sérieux et recueilli, il me dit qu'il avait pris son parti sur moi. — « Et moi, répondis-je en tombant à ses genoux, je suis ré-« solue à vous obéir en tout. — Eh bien, dit-il pour m'éprou-« ver, il faut être sœur Clarisse. — Mon père, je suis toute « prête. — Non, vous n'êtes pas assez robuste ; il faut être « sœur hospitalière. — Mon père, tout ce qu'il vous plaira. — « Ce n'est pas encore ce que je veux, il faut être carmélite. —

« Mon père, je suis prête à obéir. — Non, reprit-il, ce n'est « point là ce que Dieu veut de vous, il vous destine à établir un « ordre où présideront la charité et la douceur de Jésus-Christ, « où seront admises les faibles et les infirmes, et qui s'em- « ploiera à soigner les malades et visiter les pauvres. A cette « proposition, je sentis aussitôt une grande correspondance inté- « rieure avec une douce satisfaction et lumière, qui m'assurait « que telle était la volonté de Dieu ; ce que je n'avais pas senti « aux autres propositions, quoique mon âme y fût entièrement « soumise. »

Depuis ce moment, le sage directeur n'hésita plus, et la certitude qu'il avait que ce dessein venait de Dieu le rendit ferme dans sa résolution. Cependant il voyait d'immenses difficultés à l'encontre de l'exécution, un fils unique, trois jeunes filles non encore établies, un père et un beau-père, forts âgés l'un et l'autre, que la seule bienséance défendait d'abandonner, des affaires fort compliquées dont madame de Chantal avait seule le fil et le secret. Comment briser tant de liens, triompher de tant d'obstacles? Puis, vînt-on à bout de ces difficultés, où trouver des ressources pour cette fondation? Pauvre comme il l'était, il avait à peine de quoi subsister ; enfin Annecy, que Dieu lui avait montré comme la source d'où l'institut devait se répandre sur toute la terre par ses divers établissements figurés sous la forme de plusieurs beaux et grands ruisseaux, Annecy où la raison seule disait que la nouvelle vigne devait nécessairement être plantée, afin d'être cultivée, émondée, dirigée, recevoir enfin sa forme propre de la main de son fondateur, Annecy était une ville hors du royaume de France, trop petite pour fournir des sujets et des ressources. Mais tout cela ne déconcertait point sa foi : il voyait dans l'entreprise l'œuvre de Dieu, et il savait que le ciel se joue des obstacles qui s'opposent à ses desseins. Aussi, calme et plein de confiance, il écrivait à madame de Chantal : « Courage, ma fille, je vois à la vérité de grandes difficultés « pour l'exécution, et je n'y vois goutte pour les démêler, mais « je m'assure que la divine Providence fera la chose par des

« moyens inconnus aux créatures... Ne nous désolons pas des « tempêtes qui se présentent. Si Dieu les veut, veuillons-les aussi: « sa Providence saura bien nous faire arriver au port. Le monde « parlera, mais tout cela n'est rien à qui ne voit le monde que « pour le mépriser et le temps que pour atteindre à l'éternité. « Qui fit jamais le bien sans être contrôlé par le monde[1] ? »

En effet, dès la semaine suivante, au moment où personne n'y pensait, un incident, qui semblait purement fortuit, vint ouvrir la première porte à l'exécution. Madame de Chantal étant revenue très-fatiguée de la procession de la Fête-Dieu, plusieurs gentilshommes, parmi lesquels était Bernard de Sales, baron de Thorens, cadet des frères de l'évêque de Genève, se présentèrent pour l'aider à monter dans sa chambre : « Trou- « vez bon, messieurs, dit-elle en donnant la main à Bernard, « que je prenne ce gentilhomme pour mon partage. » Cette parole, dite par pure politesse et sans aucune autre intention, fit croire à madame de Boisy que la baronne avait envie de marier sa fille aînée avec Bernard, jeune homme qui, en effet, était digne de son estime, réunissant à l'intrépidité de l'âme la solidité et les grâces de l'esprit, la douceur et la facilité du commerce; et, en conséquence, elle lui en fit faire la proposition par le saint évêque. « Jamais, raconte madame de Chantal, je « ne me trouvai dans un tel étonnement qu'à cette proposition, « sachant combien les deux grand'pères de ma fille s'opposeraient à sa sortie de France; néanmoins je ne le fis point « paraître et temoignai toutes sortes de gratitude à la bonne « dame de Boisy. » Ainsi eut lieu la première ouverture d'un mariage dont la conclusion devait un jour fixer madame de Chantal à Annecy et amener la naissance de l'ordre de la Visitation.

Huit jours après, la baronne étant repartie pour la Bourgogne en compagnie de la plus jeune sœur de François, qu'elle avait promis à madame de Boisy d'élever avec ses enfants, il lui

[1] Lettres CLVI^e, CXX^e.

écrivit plusieurs lettres pour l'affermir dans sa vocation et lui en inculquer l'esprit et les vertus. « Je sens toujours, lui écri-« vit-il[1], plus ferme en mon âme le choix que j'ai fait pour « vous. Ne laissez donc pas aller votre cœur à d'autres désirs ; et, « bénissant Dieu de l'excellence des autres vocations, arrêtez-« vous humblement à celle-ci plus basse et moins digne, mais « plus propre à votre suffisance et plus digne de votre peti-« tesse... Tenez votre cœur au large ; reposez-le souvent entre « les bras de la Providence. Tenez-le ferme et haut élevé en « Dieu par une entière confiance en cette sainte Providence, « laquelle ne vous a pas donné le dessein de la servir sans vou-« loir vous en donner les moyens[2]. Humiliez-vous bien fort, « mais d'une humilité douce et sans trouble... Si Dieu vous « veut sur la croix, veuillez-le aussi. Mortifions-nous jusqu'au « fin fond et que tout meure en nous pourvu que Dieu y vive. « Soyez indifférente à suivre Dieu, soit parmi les épines, soit « parmi les roses, vous faisant une règle de vouloir et d'aimer « son bon plaisir plus fortement, plus tendrement que quoi « que ce soit au monde[3]... Dites tout simplement : Seigneur, « si vous le voulez, je le veux, et si vous ne le voulez pas, je ne « le veux pas. Point de cette crainte qui ôte à l'âme sa force et « la laisse triste et inquiète. Pensez que vous reposez sur la « poitrine de Notre-Seigneur, entre les bras de sa Providence, « ou au bas de la croix, recevant dans votre cœur quelques « gouttes de ce baume qui distille de toutes parts et recueillant « ces basses herbettes des vertus qui naissent là tout autour. »

Madame de Chantal, tout en occupant son âme de ces saintes pensées, n'avait point oublié, depuis son retour de la Savoie, la proposition que lui avait faite madame de Boisy de marier sa fille aînée avec le baron de Thorens. Le jour où elle eut la douleur de voir expirer entre ses bras mademoiselle de Sales, qu'elle avait emmenée avec elle en Bourgogne pour en faire l'éduca-

[1] Lettres CXXI^e, CXXII^e, CXXIV^e, CXXVI^e, CLV^e, CCXIII^e.
[2] Lettres CXXII^e, CXXVII^e, CXXVIII^e, CXXX^e, CXXXV^e, CLXXXIV^e.
[3] Lettres CXLI^e, CXLIII^e, CXLIV^e.

tion, elle avait fait vœu de conclure ce mariage pour dédommager madame de Boisy d'une perte aussi cruelle : « Me « mettant à genoux, dit-elle, pour prononcer ce vœu, la divine « bonté me consola et me fit voir que c'était le moyen que sa « providence avait choisi pour faciliter ma retraite en Savoie. » En conséquence, elle proposa cette alliance à son père, le président Frémiot. Celui-ci y opposa d'abord beaucoup de difficultés : il aimait tendrement sa petite-fille; et comment s'en séparer jusqu'à l'envoyer hors de France ? Mais ensuite, considérant le grand bonheur que ce serait pour sa maison de s'allier avec celle d'un saint, il se rendit aux désirs de sa fille et voulut en informer lui-même l'évêque de Genève. « Il faut que je vous « confesse, monseigneur, lui écrivit-il, que jamais d'autres « forces que celles que Dieu a données à madame de Chantal « n'eussent su tirer cette petite de dessus mes genoux, d'entre « mes bras et de devant mes yeux. » L'exemple du président détermina le grand-père et les parents du côté paternel de mademoiselle de Chantal à consentir aussi à ce mariage; et dès lors ce ne fut plus qu'une question de temps et d'opportunité.

Mais, au moment où tout se préparait au mieux pour la naissance du nouvel institut, tout sembla s'ébranler et crouler par terre : Henri IV tenta, comme nous l'avons dit ailleurs, d'arracher l'évêque de Genève de la Savoie et de l'attirer en France. Le saint prélat, qui n'avait rien de caché pour madame de Chantal, ne put lui taire la chose, et il est facile de concevoir combien cette nouvelle la déconcerta. « Ne vous troublez point, « lui répondit le saint directeur, rien ne se fera que de par « Dieu. Ce ne serait pas sans répugnance que je changerais de « pays, quoique je ne me sente nullement attaché qu'à quel- « ques âmes d'un lien tout purement spirituel, Dieu merci ; « mais Dieu tiendra tout de sa main, et mon âme n'a de rendez- « vous qu'en sa Providence toute aimable[1]. »

[1] De Cambis, t. II, p. 25.

Ce que craignait tant madame de Chantal n'arriva point ; et elle put obtenir l'agrément de son père et de son beau-père pour venir à Annecy passer le carême de 1609 avec ses deux filles, motivant ce voyage sur la nécessité de conclure le contrat de mariage de l'aînée promise au baron de Thorens. Pendant tout ce saint temps, elle conféra avec l'évêque sur l'établissement prochain de sa congrégation, suivit tous les sermons qu'il prêcha à la cathédrale, assista chaque jour à tout l'office, visita les pauvres et fut pour toute la ville un spectacle d'édification. Le vendredi saint elle renouvela ses vœux en la formule suivante écrite de sa main : « Le jour de la mort de mon Sau-
« veur, l'an 1609, je renouvelle mes vœux avec une nouvelle
« et incomparable affection, voulant pour jamais mourir à moi-
« même et à toutes choses pour vivre en l'obéissance de la di-
« vine volonté à laquelle je me consacre, absolument et sans
« réserve, pour lui obéir en la personne de M. de Genève. Ainsi,
« mon Sauveur m'aide et me reçoive, comme de tout mon cœur
« je me donne à lui. »

La pieuse baronne convint ensuite avec l'évêque de saisir la première occasion favorable pour obtenir le consentement de son père à son entrée en religion ; et, après les fêtes de Pâques, elle revint à Dijon, où elle séjourna quelque temps, épiant le moment de s'ouvrir à M. Frémiot sur le dessein qu'elle méditait. Un jour, c'était le 23 juin, pendant que tout le monde était à voir les feux de joie de la Saint-Jean, s'étant trouvée seule avec son père, elle commença par lui dire combien elle souffrait d'élever ses enfants chez le vieux baron de Chantal, dont la maison était si mal tenue : « Que cela ne vous mette
« point en peine, répondit ce tendre père ; votre fille aînée va
« se marier au baron de Thorens ; vos deux cadettes sont en
« âge d'être mises en pension dans un cloître pour lequel elles
« annoncent de la vocation, et je me charge de votre fils. —
« Oh ! alors, reprit la sainte veuve, ne trouvez pas mauvais
« si, profitant de la liberté que me donne cette heureuse dispo-
« sition, je quitte le monde et vais me renfermer en religion

« où Dieu m'appelle depuis longtemps. » A cette proposition inattendue, le vénérable vieillard, qui était déjà dans sa soixante et onzième année, sent son âme comme bouleversée; il éclate en sanglots et ne peut contenir ses larmes : pour calmer tant de douleur, sa chère fille se hâte de lui dire que la chose n'est encore qu'à l'état de projet, qu'elle la lui communique comme à son bon père pour qui elle ne veut avoir rien de caché, mais qu'elle ne peut cependant lui dissimuler que M. de Genève, avec lequel elle en a conféré, estime que ce dessein vient du ciel. « Je conviens, répondit le vieillard, que M. de Genève a « l'esprit de Dieu, mais je vous prie de ne rien résoudre que je « ne lui aie parlé.—Je vous le promets d'autant plus volontiers, « reprit-elle, que j'aime mieux m'en tenir à ce que vous déci- « derez tous les deux qu'à mes propres sentiments. » La sainte veuve partit ensuite pour Monthelon, où l'évêque de Genève vint quelques mois après bénir le mariage de son frère, le baron de Thorens, avec mademoiselle de Chantal. Le lendemain des noces, le saint prélat, l'archevêque de Bourges et M. Frémiot tinrent conseil sur cette grave affaire; et pendant la conférence, madame de Chantal, prosternée en prières, ne cessa de recommander la chose à Dieu avec d'abondantes larmes. Appelée devant les juges qui allaient prononcer sur tout son avenir, elle leur exposa avec netteté le pieux dessein qu'elle avait conçu, le bel ordre qu'elle avait mis dans les affaires de ses enfants, qui étaient libres de toutes dettes et de tout procès, enfin la possibilité d'élever ses deux cadettes auprès d'elle et même de venir au besoin surveiller personnellement les intérêts de sa famille. A ce langage calme et plein de dignité, ni le père ni le frère ne purent méconnaître l'esprit de Dieu qui était en elle; et quand l'évêque, confirmant ces premières impressions, eut ajouté que le projet n'avait point été conçu à la légère, qu'il l'avait lui-même mûrement étudié pendant plusieurs années, et reconnu manifestement divin, qu'il eût cru s'opposer à la volonté de Dieu en le contrariant, que l'archevêque et le président devaient y faire réflexion et qu'il était dangereux d'en-

traver les desseins qui viennent du ciel, M. Frémiot et l'archevêque son fils ne purent plus résister ; ils rendirent les armes, et le consentement fut donné. Le président se borna à demander que la première maison de l'ordre fût établie à Dijon ; l'archevêque, à Bourges ou à Autun : la sainte veuve répondit à ces propositions que ce devait être à Annecy, soit parce qu'un institut naissant a un besoin journalier des lumières et des conseils du fondateur, soit parce qu'étant plus proche de Thorens elle pourrait voir plus souvent sa fille et la former au gouvernement d'une grande maison. On se soumit à ces raisons ; le départ de madame de Chantal pour Annecy fut fixé à six semaines ou deux mois, et il fut convenu qu'elle emmènerait avec elle ses deux cadettes pour les élever [1]. Le vieux baron de Chantal, qui avait paru jusqu'alors peu apprécier sa belle-fille, n'eut pas plutôt appris ces déterminations, qu'il en jeta les hauts cris ; il pleurait amèrement, et semblait inconsolable ; la sainte baronne se chargea de le calmer et elle y réussit heureusement.

Après avoir mené à si bonne fin le projet qui avait été le but principal de son voyage, François officia le dimanche suivant à Monthelon, donna la communion à une grande partie des habitants et convertit, par un sermon qu'il prononça, un jeune débauché, lequel se fit peu après capucin et mourut en odeur de sainteté. Il reçut ensuite la visite de mademoiselle de Bréchard, jeune personne noble du Nivernois, qui avait quitté l'ordre du Carmel, n'en pouvant, pour cause de santé, supporter les rigueurs : en l'examinant, il trouva en elle une vertu si généreuse, une charité si parfaite, un attrait si puissant à s'associer avec madame de Chantal, qu'il n'hésita pas à prononcer que, dans les desseins de Dieu, elle devait être une des pierres fondamentales de l'établissement projeté ; et il fut dès lors convenu avec elle qu'au premier appel elle se rendrait au lieu qui lui serait indiqué. Il partit ensuite pour Annecy, où il

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 99.

s'occupa à tout préparer pour inaugurer au plutôt le nouvel ordre.

Le saint fondateur crut devoir commencer sous la forme la plus modeste, et par manière d'essai, et dressa en conséquence des constitutions provisoires. « Nous commencerons, dit-il [1], « avec la pauvreté, parce que notre congrégation ne prétendra « s'enrichir que de bonnes œuvres. Voici, pour commencer, « quelle sera la clôture : aucun homme n'entrera dans la mai- « son que dans les cas où la chose est permise pour les mo- « nastères. Les femmes elles-mêmes n'y entreront qu'avec la « permission du supérieur. Les sœurs ne sortiront que pour « le service des malades après l'année du noviciat. Elles chan- « teront le petit office de la sainte Vierge pour avoir en cela « une sainte et divine récréation; et du reste elles vaqueront « à toutes sortes de bons exercices, notamment à celui de la « sainte et cordiale oraison. J'espère que la chose réussira : « ne pouvant pas mieux faire pour le moment, il est bon de « faire cela. »

Le saint évêque s'occupa ensuite de choisir le personnel qui devait servir de fondement à la nouvelle communauté [2]; déjà il avait madame de Chantal, cette âme d'*excellente vertu et de piété,* comme il l'appelait, et mademoiselle de Bréchard, digne compagne d'une si sainte fondatrice. Il leur adjoignit mademoiselle Favre, fille aînée de l'illustre président de ce nom, son ami, laquelle réunissait en sa personne tous les talents de l'esprit, l'aménité et la douceur des manières, les charmes de la conversation et l'agrément de la figure. Elle avait eu d'abord une grande vogue dans le monde; et la grâce avec laquelle elle dansa dans un bal à Chambéry lui avait valu, entre autres fois, les plus vifs applaudissements. Mais, étant alors même rentrée en sa conscience : « Pauvre Favre, se dit-elle, que te revien- « dra-t-il de ces pas mesurés que tu fais avec tant d'attention ?

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy,* p 102 et suiv.
[2] Lettre CCIII[e].

« On dira de toi : Cette demoiselle a bien dansé, et puis, ce sera « tout ; quelle triste récompense ! » Comprenant par cette réflexion la vanité du monde et les regrets amers qu'elle se préparait pour l'heure de la mort, elle avait formé la résolution de quitter le siècle, et s'était placée sous la direction du saint évêque, lorsque Louis de Sales, songeant à se remarier, vint demander sa main au président Favre. Celui-ci, accueillant la demande avec bonheur, s'empressa d'en informer sa fille. Mademoiselle Favre, loin d'y correspondre, pria aussitôt François de la soustraire à une recherche qui l'affligeait et de l'aider à demeurer ferme dans sa pieuse résolution. L'évêque de Genève ne décida pas sans peine le président à sacrifier une alliance qui le flattait ; mais auprès de son saint frère la chose fut plus facile. Un jour qu'il était à table avec lui : « Vous ne savez pas, « mon frère, lui dit-il en souriant, que vous avez un redoutable « rival à qui vous serez obligé de céder votre maîtresse ? — « Comment donc, un rival? répondit Louis ; qui oserait le dis- « puter avec moi ? — C'est un rival, reprit François, devant « lequel, tout brave que vous êtes, vous trembleriez ; c'est « Jésus-Christ votre souverain Maître que mademoiselle Favre « a choisi pour son époux exclusivement à tout autre ; ainsi « n'y pensez plus. — A Dieu ne plaise, répondit le fervent chré- « tien, que je m'oppose à la vocation de mademoiselle Favre et « à la volonté du Seigneur. » Et ayant vu ensuite la demoiselle : « Si vous me quittiez pour un autre homme, lui dit-il, « j'en serais inconsolable ; mais pour Dieu, je renonce à toutes « mes prétentions, et je vous laisse au céleste Époux dont je ne « suis que l'indigne sujet, ne méritant pas d'être son rival. » Libre ainsi de toute poursuite, mademoiselle Favre ne songea plus qu'à devenir la seconde compagne de madame de Chantal.

Le saint fondateur voulut en adjoindre un troisième : c'était mademoiselle Aimée de Blonay, qu'il avait connue et formée à la piété dès la première enfance pendant sa mission du Chablais. Il écrivit donc à M. de Blonay, qu'il appelait du doux nom de frère, pour lui amener sa fille après Pâques, époque à la-

quelle il comptait commencer sa petite congrégation. « Soyez « généreux, dit-il au père[1]; dites vous-même à cette chère fille « qu'il faut qu'elle oublie son peuple et la maison de son père, « car elle s'en souviendra toujours devant Dieu, qui est notre « père commun; c'est singulièrement à elle que s'adressent les « paroles de l'Époux sacré : *Debout*, *hâtez-vous*, *mon aimée*. « Car enfin Aimée, c'est son nom. » M. de Blonay, qui était entré dans l'état ecclésiastique depuis la mort de sa femme, consentit volontiers au départ de sa fille; mais, par un concours de circonstances défavorables, la chose ne s'exécuta que dix-huit mois plus tard.

Il était encore deux saintes âmes, la sœur Fichet et la sœur de Châtel, qui se tenaient prêtes à se rendre au premier signal du pieux fondateur. Mais une autre, quoique de condition obscure, ne l'intéressait pas moins, c'était Anne-Jacqueline Coste, cette vertueuse servante qu'il avait trouvée à l'hôtellerie de l'Écu de France, à Genève, lorsqu'il allait conférer avec Bèze. Touchée des belles dispositions de cette âme d'élite, il l'avait retirée à Annecy, et la dirigeait dans la pratique des plus éminentes vertus, admirant sa piété tranquille au milieu du tracas d'une hôtellerie où il l'avait placée, son recueillement intérieur parmi la dissipation qui l'entourait, sa douceur inaltérable à travers les contradictions, enfin sa fidélité à tout faire par le pur amour de Dieu, qu'elle honorait comme principe et but de toutes ses actions. Aussi il la qualifiait du nom de *sainte*, se recommandait à ses prières, et recevait avec simplicité les observations qu'elle lui faisait avec candeur. Un jour qu'elle lui exprimait le désir d'être sœur converse dans le monastère de religieuses qu'il devait établir : « Eh ! qui vous a dit, reprit-il, « que je dois établir un monastère de religieuses? — Personne, « répondit-elle, mais je ressens continuellement ce mouvement « dans mon cœur, et je vous le dis. » Le saint fondateur cependant n'avait alors communiqué son secret à personne; il en

[1] Lettre CXCIII[e].

conclut que Dieu l'avait révélé à sa servante : en conséquence, il le lui avoua en toute simplicité, et, depuis ce temps, elle ne cessa de se préparer plus spécialement à la retraite, demandant souvent à son saint directeur, non par curiosité, mais par désir ardent de mieux servir Dieu dans un monastère : « Quand « donc viendra madame? » C'était ainsi qu'elle désignait la baronne de Chantal.

Les constitutions et le personnel de la nouvelle communauté étant ainsi préparés, il ne manquait plus qu'un logement. Un grand seigneur avait d'abord fait bâtir, à ce dessein, une petite maison propre à loger douze personnes, avec un oratoire, à la condition d'y ériger un monastère régulier[1]; mais, plusieurs difficultés étant survenues à l'encontre de ce projet, une dame pieuse, jalouse de s'adjoindre à la petite communauté naissante, acheta une maison, dite *la Galerie*, au faubourg de la Perrière, à Annecy, et la mit à la disposition du saint évêque, de sorte qu'au temps marqué tout se trouva prêt, et l'on n'attendait plus, pour commencer, que l'arrivée de la baronne de Chantal. Celle-ci ne fit pas défaut. Elle avait à plaider en recouvrement d'une somme considérable due à feu son mari : plutôt que de différer son départ pour suivre ce procès, elle paya la somme de ses propres deniers, et s'empressa, au jour convenu, de prendre congé du vieux baron de Chantal, son beau-père, ainsi que de toutes les personnes qu'elle connaissait à Monthelon. Ce fut partout une désolation indicible : le baron, aux pieds duquel elle se jeta pour lui demander, avec sa bénédiction, pardon de tout ce en quoi elle aurait pu lui déplaire, l'embrassa avec d'abondantes larmes et lui souhaita tout le bonheur qu'elle méritait ; ses fermiers, ses voisins, les habitants du château, les pauvres surtout, qui avaient eu en elle une ressource toujours sûre, un appui, une mère, étaient inconsolables; ils criaient qu'ils perdaient tout en la perdant, et les sanglots étouffaient leurs voix. Pour elle, forte et courageuse

[1] Lettre CCIIe.

au milieu des larmes de tous les assistants elle leur dit son dernier adieu : « Adieu pour jamais, mes bons sujets ; adieu, mes « bons pauvres, vous serez toujours mes enfants ; craignez bien « Dieu et priez pour moi. Adieu, mes bons domestiques, « adieu, mon cher beau-père, adieu à tous ; » et en disant ces mots, elle embrassa ceux qui se trouvaient près d'elle et partit pour Autun[1].

De là, après avoir visité les lieux chers à sa foi dans cette ville antique illustrée par le sang de tant de martyrs, après avoir porté ses aumônes aux hôpitaux et servi les pauvres, elle se rendit à Dijon, où était toute sa famille. En pensant au sacrifice qu'elle allait y faire de tout ce qu'elle avait de plus cher au monde, elle sentit la nature se soulever en elle et son âme se briser d'avance ; car la grâce n'étouffe pas la nature, elle se contente de la régler, et la sainte veuve avait mis sa vertu non à éteindre en elle la sensibilité, mais à la surmonter pour suivre la voix du devoir. Elle était fille, elle était mère : comme fille, elle ressentait pour un père qui l'avait toujours tendrement aimée tout ce que peut inspirer la piété filiale ; comme mère, elle aimait ses enfants d'un amour indicible, elle les avait toujours élevés sous ses yeux, formés elle-même à la vertu, et ils avaient parfaitement répondu à ses soins. Pour obtenir le courage de se séparer de personnes si chères, elle se munit du pain des forts, alla en pèlerinage à Notre-Dame de l'Étang et à Fontaine, visita les diverses églises de la ville et du voisinage, demandant partout à Dieu l'énergie surnaturelle dont elle avait besoin dans une crise si violente. Le jour du départ arrivé, tous ses proches se rassemblèrent chez le président son père, pour lui dire le dernier adieu. Pas un seul qui ne fondît en larmes : plus désolé que tous les autres, le jeune baron, son fils, âgé d'environ quinze ans, se livrait à la douleur dans le vestibule du cabinet où M. Frémiot, également inconsolable, pleurait la perte imminente de sa fille chérie ; il n'eut pas

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 110.

plutôt aperçu la baronne qui venait dire le dernier adieu à son père, qu'aussitôt il se précipite à son cou tout en pleurs; et, la tenant embrassée, la conjure, au nom de tout ce qu'il y a de plus sacré, de ne pas l'abandonner. Le cœur de cette tendre mère saigne de douleur, et l'on voit ses yeux nager dans les larmes. Néanmoins, supérieure par la grâce à la nature prête à défaillir, elle le console par de bonnes paroles, le caresse, essuie ses pleurs, lui représente que quand Dieu parle il faut obéir; puis, faisant effort pour se détacher de lui, elle se dirige vers le cabinet de son père. Le jeune homme se jette au-devant de ses pas, et va se coucher sur le seuil de la porte de l'appartement par où elle voulait passer : « Eh bien, ma mère, lui dit-il, « si je suis assez faible et assez malheureux pour ne pouvoir « vous retenir, au moins sera-t'il dit que vous aurez foulé aux « pieds votre propre enfant. » Un spectacle si navrant l'arrête; elle hésite, ses larmes coulent en abondance; mais encore ici la grâce l'emporte sur la nature, elle passe par-dessus le corps de son cher fils[1]. Un ecclésiastique qui se trouvait présent ayant poussé un cri d'admiration : « Non, non, monsieur, lui « dit-elle, les larmes d'un fils ne feront jamais brèche à la magnanimité de la mère; mais je vous sais bon gré d'avoir ap« prouvé mon courage. » S'étant ensuite arrêtée quelques instants pour pleurer, elle voit venir à elle son cher père, dont la douleur allait la martyriser encore. Il l'embrasse, la tient longtemps serrée contre son cœur sans pouvoir s'en séparer. Enfin, après un long entretien accompagné de beaucoup de larmes de part et d'autre, elle se jette à ses pieds, le supplie de la bénir et d'avoir soin de son fils qu'elle lui laisse. Alors ce vénérable vieillard, levant au ciel ses mains tremblantes et ses yeux baignés de larmes : « O mon Dieu ! dit-il à haute voix, il ne m'ap« partient pas de trouver à redire à ce que votre providence a « couché dans son décret éternel; j'y acquiesce de tout mon « cœur, et je consacre de mes propres mains sur l'autel de

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 112.

« votre volonté cette fille unique qui m'est aussi chère qu'Isaac « l'était à votre serviteur Abraham. » Puis il lui donne sa bénédiction, la relève, et, l'embrassant de nouveau : « Allez « donc, ma chère fille, lui dit-il, où Dieu vous appelle; je « mourrai content s'il arrive que je ne vous voie plus en ce « monde, de vous savoir dans la maison de Dieu, et j'ai con« fiance que vous soutiendrez par vos prières la vieillesse de « votre père qui vous permet ce départ. — Oui, sans aucun « doute, mon très-cher et très-bon père, répondit la baronne. « — Eh bien, ajouta le président, arrêtons l'un et l'autre le « cours de nos larmes, toutes justes qu'elles sont, pour faire « hommage à la divine volonté et ne pas donner au monde à « penser que notre constance est ébranlée[1]. » Il lui remit ensuite, pour l'évêque de Genève, une lettre dans laquelle on ne sait qu'admirer le plus, ou de la tendresse du père, ou de la foi du chrétien. « Monseigneur[2], dit-il, ce papier devait être « couvert de plus de larmes que de mots, puisque ma fille, en « qui j'espérais trouver la consolation et le repos de ma vieil« lesse, s'en va et me laisse père sans enfant. Toutefois je me « conforme au bon plaisir de Dieu ; et puisqu'il veut avoir ma « fille à son service en ce monde pour la conduire par ce che« min dans la gloire éternelle, j'aime mieux sa volonté, avec « le repos de ma conscience, que mes propres affections... » Messagère de ces belles paroles, la sainte veuve sortit seule du cabinet de son père, et traversant la nombreuse compagnie de parents, d'amis, de domestiques, qui tous, en l'attendant, fondaient en larmes, elle sentit dans son âme comme un nouveau brisement, répandit quelques pleurs, et, se tournant vers eux : « Il faut pardonner ma faiblesse, leur dit-elle d'un visage « serein, je quitte mon père et mon fils pour jamais; mais la « foi doit me consoler, je trouverai Dieu partout. » Elle se mit aussitôt en route, et, dès qu'elle eut dépassé les portes de la

[1] Lettre CXCVIII[e].
[2] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 113.

ville, elle chanta avec mademoiselle de Bréchard, qui l'accompagnait, les versets suivants des psaumes de David : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus. Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum! Concupiscit et deficit anima mea in atria Domini. Anima nostra sicut passer erepta est de laqueo venantium. Laqueus contritus est et nos liberati sumus;* c'est-à-dire : « J'ai tressailli de joie à « la parole qui m'a été dite : Nous irons dans la maison du « Seigneur. O Dieu des armées! que vos tabernacles son « aimables! Mon âme soupire après les parvis du Seigneur; « nous voici délivrés comme l'oiseau qui s'échappe des filets « de l'oiseleur; le filet est brisé, et nous sommes affran- « chis; » et plusieurs fois elle répétait avec bonheur ce dernier verset.

Tout le long du chemin, quelque part que les saintes voyageuses s'arrêtassent vers le soir pour passer la nuit, elles allaient servir et consoler les malades, soit dans les hôpitaux, soit à domicile; et le matin, avant de partir, elles retournaient faire leurs lits et se recommander à leurs prières. Elles firent ainsi pieusement leur route jusque près d'Annecy. L'évêque de Genève, informé de leur arrivée prochaine, alla jusqu'à huit kilomètres à leur rencontre, accompagné de vingt-cinq personnes de l'un et de l'autre sexe, des plus considérables de la ville; et tout le peuple les reçut avec acclamation. La baronne de Chantal passa toute la semaine à Annecy, partie en exercices de piété, partie en conférences spirituelles avec le saint évêque; et, après les fêtes de Pâques, elle alla conduire la baronne sa fille au château de Thorens, où elle resta environ six semaines pour lui apprendre à conduire ses affaires et sa maison, à mettre de l'ordre dans son ménage, et surtout pour l'entourer de personnes capables et dignes de confiance[1].

Elle revint ensuite à Annecy pour la fête de la Pentecôte :

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p 114.

c'était l'époque que le saint évêque avait choisie pour l'ouverture de sa communauté, afin que ses filles, enfermées, disait-il, « comme dans un petit cénacle, reçussent le Saint-Esprit et « fussent enivrées de cette grâce qui fait parler un nouveau « langage et vivre d'une nouvelle vie. » Mais la dame qui avait passé le contrat pour loger la communauté à la maison dite la *Galerie*, au faubourg de la Perrière, avec l'intention de s'y adjoindre elle-même, ayant changé de dessein, l'ouverture de la communauté fut forcément ajournée. Il fallut que François passât lui-même le contrat en son nom, et il le fit avec une grande consolation. « Je suis joyeux, disait-il, maintenant que « j'ai trouvé une ruche pour mes pauvres abeilles, une cage « agréable pour mes petites colombes. » Et il fit aussitôt disposer tous les lieux réguliers nécessaires pour une communauté.

Pendant ce temps-là, la baronne de Chantal, jalouse d'imiter la pauvreté de Jésus-Christ et de donner à son institut un grand exemple de désintéressement, fit un acte qu'admirèrent les personnes de piété et que censurèrent sévèrement les gens du monde : contente d'une pension que lui assurait son frère, l'archevêque de Bourges, elle abandonna tout son bien, et même son douaire, à ses enfants. Cette mesure, à juger humainement des choses, paraissait peu prudente ; la conservation de sa fortune pouvant être tout à la fois utile à ses enfants pour les maintenir dans le respect et l'obéissance, et nécessaire à sa communauté pour fournir à ses premiers besoins ; mais la sainte veuve et l'évêque de Genève, son conseiller, avaient des vues plus hautes que celles de la prudence humaine : ils voulaient faire acte de confiance en Dieu, d'abandon à la Providence ; et le succès fit bien voir que Dieu prend soin de ceux qui se confient en lui ; qu'il sait, quand il lui plaît, enrichir dès ce monde ceux qui quittent tout pour son amour.

Le ciel parut même dès lors récompenser son courage, par la victoire complète qu'il lui fit remporter sur une tentation violente qu'elle subit à cette époque. Il lui vint dans l'esprit que

c'était de sa part une cruauté également odieuse à Dieu et aux hommes d'avoir abandonné un père accablé de vieillesse, des enfants qui avaient besoin de son secours, tant de personnes auxquelles elle était utile; et cette considération, qui amenait comme conséquence la pensée de laisser là son projet de communauté pour retourner en sa famille, la tint pendant trois heures entières dans la plus cruelle angoisse : elle hésitait, elle ne savait presque plus quel parti prendre, lorsque, tombant à genoux, elle dit trois fois : « *Deus in adjutorium meum intende*, mon « Dieu, venez à mon secours, jetez les yeux de votre miséri« corde sur ma misère ; » et ajouta ensuite ces sublimes paroles: « Je m'abandonne, ô mon Dieu ! à votre providence adorable ; « que mes parents, mes enfants et moi, périssions si vous l'avez « ordonné, ce n'est pas ce qui m'importe; mon seul intérêt, « dans le temps et dans l'éternité, est de vous obéir et de ser« vir votre incomparable majesté. » A peine eut-elle prononcé ces mots, qu'elle recouvra sa tranquillité première, accompagnée d'une suavité céleste si parfaite, qu'elle ne put douter que Dieu n'agréât le dessein qu'elle avait formé de tout quitter pour s'attacher à lui seul[1].

Le lendemain de cette rude épreuve, 6 juin, fête tout à la fois de la sainte Trinité et de saint Claude, était le jour fixé pour la cérémonie de la fondation du nouvel institut; ce jour apparut à la pieuse baronne comme le plus beau de sa vie. Après s'être confessée au saint évêque et avoir reçu la communion de sa main, elle visita, en compagnie des demoiselles Favre et de Bréchard, les églises de la ville, alla prendre congé de ses connaissances; et le soir, vers sept heures, sortant toutes les trois de la maison du président Favre où elles logeaient, elles vinrent à l'Évêché demander la bénédiction du saint prélat : celui-ci, contemplant avec bonheur ces trois victimes couronnées de joie et d'allégresse : « Vous êtes bien heureuses, leur « dit-il, vous que le Seigneur a choisies : ayez un très-grand et

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 116.

« très-humble courage : Dieu sera votre Dieu, et, sous son « divin regard, vous marcherez victorieuses sur la tête de vos « ennemis. » Remettant ensuite à madame de Chantal un abrégé des Constitutions, qu'il avait composé pour elles : « Suivez ce chemin, leur dit-il, et faites-le suivre à celles que « le ciel a destinées à marcher sur vos traces. » Après quoi, levant les yeux au ciel, il les bénit « au nom du Dieu tout puis- « sant qui les attirait, au nom du Fils, l'éternelle sagesse, qui « les dirigeait, et du Saint-Esprit, qui les animait de ses amou- « reuses flammes. »

Elles partirent ensuite en formant une espèce de procession : le baron de Thorens conduisait madame de Chantal, sa belle-mère ; Jean-François de Sales, mademoiselle Favre ; et Louis de Sales, mademoiselle de Bréchard. Tout le peuple était dans les rues pour les attendre, et, en les voyant passer, faisait retentir l'air de louanges et de bénédictions. Arrivés à la maison qui allait être le berceau de l'ordre de la Visitation, elles se rendirent d'abord à la chapelle, à l'entrée de laquelle madame de Chantal poussa ce cri de bonheur : « Voici, mes sœurs, le lieu « de nos délices et de notre repos. » Là, tombant à genoux, elles remercièrent Dieu par le chant trois fois répété de *Gloria Patri*, et lui demandèrent l'accomplissement de sa très-sainte volonté dans leur entreprise, avec une parfaite charité entre elles ; puis madame de Chantal embrassa tendrement ses deux compagnes, et celles-ci, la reconnaissant pour leur supérieure, lui promirent obéissance comme à Dieu même dont elle allait leur tenir la place. La nouvelle supérieure leur lut ensuite le règlement de la maison, afin qu'on l'observât immédiatement avec exactitude et amour ; et comme déjà il était tard, elles firent aussitôt leur prière, allèrent quitter avec joie, pour toujours, leurs habits séculiers et prendre leur repos. Jamais les deux compagnes de madame de Chantal n'avaient eu un sommeil si calme et si doux ; il en fut autrement de la supérieure : elle dormit peu, abîmée qu'elle était dans le double sentiment de la présence de Dieu et de la reconnaissance qu'elle lui devait.

Le lendemain, elle alla réveiller ses deux compagnes, les révêtit de l'habit du noviciat; François vint à huit heures célébrer la messe, leur fit une exhortation sur la fidélité à garder les règles de leur nouvel état[1]; et ainsi commença ce bel ordre dont nous verrons le développement au chapitre suivant.

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy,* p. 121 et suiv.

CHAPITRE II

DÉVELOPPEMENT DE L'ORDRE DE LA VISITATION.

Le noviciat des premières religieuses de la Visitation fut tout ce qu'on pouvait attendre des saintes dispositions qui les avaient préparées à la vie du cloître. Tous les matins elles entendaient dans leur chapelle la messe du saint évêque ou de son aumônier, et le reste de la journée était partagé entre la prière, la méditation, les œuvres de piété et de charité. Elles gardaient la retraite la plus rigoureuse, sans jamais sortir du monastère ; et là elles menaient une vie tout angélique. Écoutons sainte Chantal nous en faire elle-même la description.

« Dès le premier jour de notre retraite, dit-elle[1], nous nous « mîmes à pratiquer très-exactement tout ce qui nous était « marqué, et c'étaient dès lors les mêmes pratiques qu'aujour- « d'hui. Nous faisions conscience de la moindre observance, « à ce point que nos deux chères sœurs, ayant goûté sans « la manger une des poires du verger qui étaient tombées par « terre, pour savoir s'il était temps de les cueillir, en eurent un « grand scrupule qu'elles communiquèrent à notre bienheu- « reux père ; et il leur commanda de s'en confesser et de le « dire à la mère, ainsi que tout ce qui leur échapperait contre « l'observance, quelque petite que la chose leur parût. Ce grand « saint nous imprima l'amour d'une si parfaite exactitude et « simplicité, qu'au moindre petit manquement nous avions le

[1] Lettre de sainte Chantal.

« remords de la conscience, et on ne pouvait rien souffrir sur « le cœur, qu'incontinent on ne s'allât jeter aux pieds de la su- « périeure pour s'en accuser avec grand sentiment et humilité. « On ne peut jamais voir plus de candeur, d'innocence, de sainte « joie, que celle qui régnait en ces chères âmes ; et le tout était « accompagné d'une telle confiance en la Providence, qu'elles « s'enfermèrent dans cette petite maison sans aucune provision, « pas même un morceau de pain ni une goutte de vin, ni, je « pense, aucune pensée de prévoyance pour cela. Il n'y avait « qu'une très-petite somme d'argent pour cette entreprise, « toute fondée sur la confiance en Dieu ; ce qui faisait dire à « notre bienheureux père que la divine Providence l'avait faite « comme le monde, de rien du tout. Cette pauvreté était l'une « de nos principales consolations, et je me souviens de la joie « que nous éprouvâmes lorsque, notre bonne sœur tourière « ayant acheté un sac de charbon trois sous, nous allâmes « toutes trois avec nos clefs, selon que la règle l'ordonne, pour « ouvrir le coffre de l'argent, et nous n'y trouvâmes que ces « trois sous. Nous nous réglions en tout selon notre pauvreté, « mais jamais chose quelconque du nécessaire ne nous a man- « qué. Nous jouissions d'une sainte paix dans notre retraite, « favorisées des sacrées instructions que nous donnait notre « bienheureux seigneur et père avec sa suavité et son zèle in- « comparables, si heureuses nous trois avec la bonne sœur « tourière, et dans si grande douceur que notre chère sœur « Favre disait souvent que, si ce n'était la gloire de Dieu, elle « eût voulu que nous eussions passé notre vie sans accroître « notre nombre.

« Vers la fin de juillet, deux sœurs de grande vertu, la « sœur Roget et la sœur de Chastel, vinrent s'adjoindre à nous, « et vers le mois de décembre trois autres nous arrivèrent, de « sorte que nous nous trouvâmes huit dans notre commu- « nauté. Il est impossible de raconter les grâces et faveurs cé- « lestes que notre bon Dieu versait dans ces chères âmes : on « voyait reluire en cette petite communauté une ferveur d'exac-

« titude à l'observance, un recueillement et un esprit d'orai-
« son, une candeur et une innocence enfantines, une suavité,
« douceur et sainte joie dans les conversations, et un si grand
« amour d'union entre elles, que c'était un paradis de délices
« d'être dans cette maison. L'on n'y parlait que de Dieu et des
« moyens de s'avancer en son saint amour; ce qui causait à
« notre saint fondateur des consolations indicibles. Il nous vi-
« sitait souvent, nous confessait tous les quinze jours et faisait
« de petites conférences spirituelles pour nous enseigner la
« vraie perfection, donnant à chacune, selon ses besoins, la
« pratique de quelque vertu particulière. »

Au milieu de ces saints exercices, ces ferventes novices soupiraient, avec une ardeur indicible, après le moment fortuné où elles pourraient faire profession : « Quand viendra, écrivait
« la mère de Chantal au saint évêque, le jour heureux où je
« ferai et referai l'irrévocable offrande de moi-même à mon
« Dieu? Sa bonté m'a remplie d'un sentiment si extraordinaire
« et si puissant de la grâce qu'il y a d'être toute sienne,
« que si ce sentiment dure dans toute sa vigueur, il me consu-
« mera. Jamais je n'eus des désirs si grands et des affections
« si ardentes de la perfection évangélique. Il m'est impossible
« d'exprimer ce que je sens, ni la grandeur de la perfection où
« Dieu nous appelle. Hélas! à mesure que je me résous à être
« bien fidèle à l'amour du Sauveur, il me semble que c'est
« chose impossible de correspondre à toute la grandeur de l'at-
« trait de ce même amour. Oh! que c'est chose pénible en l'a-
« mour que cette barrière de notre impuissance! Mais qu'est-ce
« que je dis? j'abaisse le don de Dieu par mes paroles, et je ne
« saurais exprimer ce sentiment d'amour qui me sollicite en
« pauvreté entière, en humble obéissance et en parfaite pureté[1]. »

Enfin, le temps du noviciat touchant à sa fin pour la baronne de Chantal, mademoiselle Favre et mademoiselle de Bréchard, le saint évêque vint examiner chacune d'elles sur leurs dispo-

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 131.

sitions intérieures ; et, les ayant trouvées non-seulement résolues à continuer le genre de vie dont elles venaient de faire l'essai, mais encore remplies des vertus propres à l'institut qu'il avait en vue, il fixa le jour de leur profession, détermina la matière et la forme de l'habit qu'elles porteraient, voulant que tout y respirât la simplicité et la pauvreté[1]. Dès lors les futures professes songèrent à parer leurs chapelles pour le jour de la cérémonie; mais pour cela il fallait de l'argent, et elles n'en avaient d'autre que quelques pièces de monnaie que leur avait récemment apportées le saint évêque pour subvenir aux besoins des malades, en défendant de les employer à autre chose. Dans leur embarras, la sœur Favre et la sœur de Bréchard demandèrent avec instance à leur supérieure de se servir de cet argent, en alléguant qu'il serait prochainement remplacé par un don qu'avait promis le président Favre, et qu'ainsi les pauvres n'en souffriraient pas. La supérieure se laissa persuader; mais à peine la permission fut-elle accordée et l'argent dépensé, que, tourmentée par la crainte d'avoir désobéi, elle se hâta, dès le soir même, d'écrire au saint évêque pour l'informer de ce qui était arrivé. Celui-ci fut profondément peiné de cet acte de désobéissance, et, dès le lendemain matin, il alla au monastère pour en faire la correction. Dès qu'il parut, madame de Chantal se jeta à ses pieds en lui demandant pardon avec une grande abondance de larmes : « Voilà, ma fille, répondit « le saint fondateur avec un visage grave et majestueux, voilà « la première désobéissance que vous m'ayez faite ; je n'en ai pas « dormi une bonne partie de la nuit et j'en ai ressenti un déplaisir « que je ne saurais vous dépeindre. » A ces mots, la supérieure, profondément désolée d'avoir contristé son saint père, qu'elle révérait comme un ange du ciel, fut sur le point de s'évanouir, et on eut peine à la remettre de sa grande douleur.

Le jour de la profession étant arrivé, le saint évêque, après avoir confessé ses trois chères filles, les entretint du sacrifice

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy*, p. 1

qu'elles allaient faire, avec des paroles toutes célestes, embrasées du feu divin qui le consumait; et, pendant qu'il parlait, on voyait reluire sur son visage une joie sainte mêlée d'une majesté et d'une gravité extraordinaires. S'étant ensuite revêtu de ses habits pontificaux et assis dans la chaire, il prononça un discours solennel où, comparant les trois personnes dont il allait recevoir la profession à ces trois grains de froment qui, portés par hasard en une certaine province et jetés en terre, se multiplièrent de telle sorte qu'en peu d'années tout le pays fut abondant en froment, il dit, comme par esprit de prophétie : « Nous verrons de même, je l'espère, ces trois petites âmes, que « la providence de Dieu a semées ici comme en un petit coin « de la terre, multiplier sans nombre; la divine miséricorde « les bénira d'une grande postérité et sera glorifiée en elles. » La prédication finie, la supérieure et les deux sœurs Favre et de Bréchard firent leur profession avec une ferveur, une joie, qui avait quelque chose de céleste, et qui fit couler les larmes de tous les assistants. Ce fut alors que madame de Chantal, dans le transport de son allégresse et sans préméditation aucune, entonna par trois fois le verset auquel tout le chœur s'associa : *Hæc requies mea in sæculum sæculi : hic habitabo quoniam elegi eam* : « Voici le « lieu de mon repos à jamais, le séjour des délices que mon « cœur a choisi; d'où est venu à la Visitation la coutume de chanter ce verset après toutes les professions. La cérémonie qui se fit alors devint le type de ce qui se fit dans la suite et de ce qui se fait encore aujourd'hui, à cette différence près qu'au lieu des vœux qui se font maintenant on ne fit qu'une simple offrande de soi-même à Dieu : car le premier dessein de François était d'établir, non un ordre religieux, mais un institut où il n'y eût d'autres liens que celui de la charité, qui est le lien de la perfection. « Et certes, ajoute madame de « Chantal en racontant ceci, ce lien nous serrait aussi forte- « ment, par l'intime résolution où nous étions de persévérer « en cette manière de vivre, qu'auraient pu faire tous les « vœux du monde. » Toute la haute société d'Annecy, qui

avait assisté à cette touchante cérémonie, voulut faire les compliments d'usage aux nouvelles religieuses ; mais le saint évêque ne le permit pas : « Retirons-nous, dit-il à la compagnie, laissons ces nouvelles épouses de Jésus-Christ goûter en silence « le don de Dieu. »

Cependant tous n'approuvèrent pas également le nouvel ordre : un certain monde, qui n'entend rien aux œuvres de Dieu, en fit le sujet de ses plaisanteries et le voua au ridicule en face même du saint évêque. Un jour que l'homme de Dieu, parlant à une personne de qualité, lui disait son dessein de faire murer une fenêtre du couvent qui donnait sur la rue : « Vous ferez « bien, monseigneur, lui répondit celle-ci : car on ne voit point « de jour à votre entreprise[1]. » D'autres, se raillant du peu d'austérités extérieures en usage à la Visitation, disaient « que « ces religieuses avaient trouvé le secret d'aller en paradis par « un chemin semé de roses sans épines, d'y entrer par une « autre porte que celle de la croix et avec une autre clef que « celle que le fils de David portait sur ses épaules. » De mauvais plaisants allèrent même jusqu'à appeler le nouvel institut la confrérie de la Descente de la croix, parce que, disaient-ils, les religieuses, en fuyant les souffrances, en avaient descendu Jésus-Christ ; et l'on prophétisait que le jour où viendrait à manquer soit l'évêque, soit madame de Chantal, l'œuvre croulerait par terre et s'en irait en fumée.

Le saint prélat consulta sur tous ces jugements du monde un célèbre jésuite, le père Ignace Armand : « Monseigneur, lui ré- « pondit celui-ci, on dit que vous élevez un hôpital plutôt qu'un « monastère. Mais ainsi est fait le monde, il faut qu'il trouve à « redire en tout. Nous avons des monastères sévères, et le « monde leur reproche une indiscrète rigueur. Par votre Visi- « tation, qui n'est ni trop douce pour les fortes ni trop âpre « pour les faibles, vous élevez des imitatrices de la bénignité du « Verbe humanisé qui ne rejetait personne ; et les enfants du

[1] *Dépos. d'Angélique de la Pesse.*

« monde censurent cela ! têtes vides des maximes du crucifix, « qui ne savent pas ce que coûte à la nature cette parole : mou- « rir à soi pour vivre à Dieu, renoncer à soi-même pour porter « sa croix... On trouve dans votre dessein la pauvreté de Beth- « léem et les raisonnables commodités de Nazareth, la solitude « du désert et la douce conversation de Béthanie ; enfin, l'on « voit dans madame de Chantal la ressemblance du Sauveur « pauvre, doux, bénin, cordial, caché, retiré, priant, conver- « sant, aimant la solitude, servant le prochain, glorifié au Tha- « bor, crucifié au Calvaire. »

Encouragé par ces bonnes paroles, le saint fondateur, au milieu de toutes les critiques, adora en paix et confiance la Providence divine, qui, des plus faibles commencements, fait sortir souvent les plus grandes choses. « Quand la Providence, disait-il, « a fait connaître ses desseins, il faut aller en avant, quoi qu'en « disent les hommes. Les opprobres ne sont point à craindre « là ou il y a profit pour les âmes ; et, quand cet établissement « n'aurait servi qu'à empêcher un péché mortel, je serais con- « tent. Les hommes, ajoutait-il, pensent qu'à ma mort tout « croulera ; mais notre mère, qui ne meurt pas et qui règne à « jamais dans les cieux, est plus puissante pour les soutenir « que tous les hommes ensemble pour les détruire. » La mère dont il voulait parler, c'était la sainte Vierge, laquelle, en effet, les soutint si bien, qu'en moins de soixante ans l'ordre compta cent vingt monastères[1].

Il n'y avait que cinq semaines que le saint évêque avait reçu la profession de ces nouvelles religieuses, lorsque mourut le président Frémiot : ce fut pour lui une immense douleur. Il perdait dans ce magistrat éminent un ami dévoué, et, pour un cœur comme le sien, une telle perte était un déchirement. Il avait de plus à annoncer cette triste nouvelle à la mère de Chantal, et il savait tout ce qu'en souffrirait son cœur filial. Il s'arma de courage pour aller remplir cette douloureuse mis-

[1] *Dép. de Myncet.*

sion, et dès que, par des ménagements délicats, il fut arrivé à lâcher la terrible parole : Votre père n'est plus, « Hélas ! reprit-« elle, comment est-il mort ? — Très-saintement, répondit « François, et entre les bras de son fils l'archevêque de Bour-« ges. — Dieu soit béni, ajouta-t-elle ; » et, rassurée ainsi sur le sort éternel de son bon père, soutenue par la parole comme par la présence vénérée de son saint directeur, elle ne se laissa point abattre par ce rude coup ; elle parut calme et maîtresse de sa douleur. Mais, quand elle fut seule, livrée à elle-même, la sensibilité naturelle reprit bientôt le dessus, la tendre fille pleura amèrement ; puis, la douleur, qui est ingénieuse à se tourmenter, étant venue lui mettre dans l'esprit que sa retraite avait peut-être avancé la mort de son père, que si elle eût différé d'un an sa sortie du monde, elle aurait pu lui rendre les derniers devoirs, toute son âme fut bouleversée, et elle se trouva en proie à un trouble poignant semblable au remords. Dans sa désolation, elle tombe à genoux devant Dieu, prononce un acte d'abandon de toute sa personne à la volonté divine, et à l'instant la paix succède au trouble, la lumière aux tenèbres. Dans une circonstance si douloureuse, François, attentif à ce qu'exigeaient les devoirs de nature et les intérêts de famille, crut nécessaire d'envoyer en Bourgogne madame de Chantal pour aviser aux affaires et à l'éducation du jeune baron de Chantal, dont s'était chargé le président Frémiot : en conséquence, après avoir renouvelé entre les mains du saint fondateur le vœu de pauvreté, après avoir reçu à la profession quatre nouvelles sœurs, les sœurs Roget, du Châtel, Fichet, Milletot, et avoir nommé vice-supérieure pendant son absence la sœur de Bréchard, madame de Chantal partit pour Dijon. Pendant toute la route elle ne changea presque rien à sa vie du cloître : exacte à tous ses exercices, toujours recueillie en Dieu, toujours fidèle à mortifier la curiosité qui dissipe, et en même temps toujours gracieuse, douce, aimable, prévenante, gaie même quand il le fallait ; jamais à charge à personne, jamais chagrine. Son arrivée à Dijon fut comme une fête pour toute la ville, et son

séjour y fut un spectacle de religion : sa modestie et son humilité, sa charité et sa douceur, le rapprochement de ce qu'elle avait été dans le monde avec la vie pauvre qu'elle avait embrassée, parlaient à tous les cœurs plus éloquemment que les plus beaux discours. Là, elle mit ordre à tous les intérêts de sa famille avec une habileté qui prouvait que la piété bien entendue n'ôte rien à l'intelligence des affaires ; elle alla consoler son beau-père et tous les siens ; et, sa mission remplie, elle songea au retour, se regardant dans son pays comme dans une terre étrangère. Ses parents voulurent s'y opposer : les uns, faisant valoir des raisons de conscience, soutenaient qu'elle était obligée comme mère de ne pas abandonner ses enfants et le soin de leurs affaires ; les autres, plus violents, prenant le langage de la colère, prétendaient que c'était un déshonneur pour sa famille de voir une personne de son rang *cachée*, disaient-ils, *sous deux aunes d'étamine* et qu'on devrait mettre son voile en mille pièces. Aux premiers la sainte veuve répondit avec douceur que d'Annecy elle surveillerait les intérêts de ses enfants et qu'elle ferait d'ailleurs le voyage de Bourgogne toutes les fois que la nécessité le demanderait. Aux seconds elle fit en souriant cette ferme réponse : « Qui aime mieux sa couronne « que sa tête ne perdra point l'une sans l'autre, » témoignant par là qu'elle perdrait plutôt la vie que son voile, qu'elle regardait comme sa couronne. Elle partit donc de Monthelon après quatre mois de séjour en Bourgogne ; et, s'étant arrêtée, dès la première journée de son voyage, dans une chapelle qui se trouvait sur la route, pour y assister au saint sacrifice, elle y fut favorisée d'une extase où, voyant le plaisir que Dieu prend dans une âme parfaitement pure, elle eut l'inspiration de s'engager par vœu à faire toujours ce qui lui semblerait le plus parfait. Arrivée à Annecy, elle conféra de ce vœu avec le saint évêque, et, sur son avis favorable, elle le prononça avec une ferveur qui ne peut être comprise que par une âme aussi sainte que la sienne.

Sa communauté, pendant son absence, avait été douloureu-

sement éprouvée par la maladie, et la sœur de Bréchard, comprenant dignement les devoirs de la supériorité, s'était dévouée au soin des infirmes jusqu'à compromettre sa santé par ses travaux excessifs et mériter d'être modérée par ces paroles si bonnes que lui écrivit le saint évêque[1] : « Je vous recommande « de prendre du repos, de laisser du travail aux autres et de « ne pas prétendre à toutes les couronnes. Dans la maladie des « personnes chères, Dieu nous menace souvent sans avoir des- « sein de nous frapper. Il faut, dans tous les tristes événe- « ments, attendre avec confiance un bon succès, non de nos « soins, mais de la bonté de Dieu. » Les religieuses, en effet, étaient revenues peu à peu à la santé : une seule, la sœur du Châtel, avait été désespérée ; mais, le saint évêque étant venu lui administrer l'extrême-onction, elle avait paru tout à coup, pendant la cérémonie, comme sortir d'un profond sommeil, avait regardé avec surprise les assistants et éprouvé un mieux sensible : puis, ce digne père ayant passé toute la nuit suivante en prières pour obtenir sa guérison parfaite, le mieux s'était accru, et la malade, touchant à l'état normal, avait reçu cette lettre du saint évêque : « Courage, ma très-chère fille, courage, « au nom du Seigneur. Tâchez de reprendre vos forces pour « servir de nouveau notre divin Maître, afin que, quand notre « chère mère reviendra, elle nous trouve tous tels qu'elle dé- « sire nous trouver. Si nous vous eussions laissée mourir, son « cœur en aurait été affligé à l'excès. Béni soit Dieu qui nous a « visités dans sa douceur et nous a consolés. »

Madame de Chantal trouva donc à son arrivée toutes ses religieuses dans un état parfait de santé; et en conséquence, elle songea à exécuter le dessein primitif de son institut, qui était de s'employer à la visite des pauvres et des malades. Le premier jour de l'an 1612, elle commença cette visite accompagnée de la sœur Favre; et Annecy étonné vit cette dame de si haut rang pénétrer dans tous les réduits de la misère, marcher dans les

[1] Lettre CCXXXVIe.

rues avec toute la sévérité de la modestie religieuse, sans parler à personne et sans s'arrêter ailleurs que là où la charité l'appelait ; porter de ses propres mains aux malades tout ce dont ils avaient besoin, vivres, remèdes, linges et couvertures ; faire leurs lits, changer leurs linges, panser leurs plaies les plus dégoûtantes. Elle en trouvait couverts de vermine, affligés d'ulcères, couchés dans l'ordure ou étendus par terre, et elle les nettoyait sans donner le moindre indice de répugnance, elle leur portait elle-même la paille pour reposer leurs membres souffrants, rétablissait la propreté là où il n'y avait que misère et puanteur ; et lorsque le malade désirait les sacrements, elle allait avertir le prêtre et décorait la maison pour y recevoir avec décence la sainte Eucharistie. Ces beaux exemples de charité touchèrent les pauvres, leur firent aimer la religion et les gagnèrent à sa pratique : « Ces pauvres gens, raconte madame « de Chantal elle-même, se fondaient d'amour et de reconnais« sance, et nous ravivaient par les vertus qu'ils pratiquaient « dans leur misère, surtout par leur patience et leur résigna« tion au bon plaisir de Dieu, soit pour souffrir, soit pour « mourir : on n'entendait que paroles de bénédiction de ces « pauvres, chères et bénites âmes[1]. » Le peuple, voyant que les nouvelles religieuses avaient choisi la sainte Vierge pour patronne et orné leur autel de son image, les avait d'abord appelées sœurs de Sainte-Marie ; mais, quand il les vit si dévouées à la visite des pauvres et des malades, il ne les nomma plus que les sœurs de la Visitation, nom qu'elles ont toujours gardé depuis, quoique ne remplissant plus le même ministère.

Plus émerveillée que personne de l'héroïque charité de sa digne supérieure, la religieuse qui l'accompagnait se permit un jour de lui en demander l'explication, et elle en reçut cette belle réponse : « Je vous assure, ma chère fille, qu'il « ne m'est jamais venu dans l'esprit que je servisse des créa« tures. J'ai toujours été persuadée qu'en la personne de ces

[1] Lettre de sainte Chantal.

« pauvres malades j'essuyais les plaies de Jésus-Christ meur-
« tri pour nos péchés et couvert de plus d'ulcères que s'il
« eût été atteint d'une lèpre universelle[1]. » Mais au moment où tant de charité faisait bénir le nouvel ordre et lui attirait des sujets, son fondement manqua de crouler. Madame de Chantal, tout en se livrant à tant de travaux pour le service des malades, était malade elle-même et n'était forte dans son infirmité que par l'énergie surnaturelle que lui donnait la grâce divine. Dès son noviciat, elle avait été souffrante, et, sauf de bons intervalles, sujette à des crises si violentes accompagnées d'une complète prostration de forces et de la perte de la parole, que, chaque fois, on avait cru qu'elle allait mourir. Ces accidents redoublèrent si fort au milieu de toutes ses fatigues, qu'on craignit de la perdre. Le saint évêque, qui la regardait comme le soutien de l'ordre, fit aussitôt appeler en consultation les médecins les plus célèbres : mais, loin de guérir ou de soulager le mal, les remèdes prescrits par les docteurs ne servirent qu'à l'augmenter[2]. Alors il s'adressa à un médecin hérétique qui était en grand renom. Le médecin se rendit à l'invitation et étudia l'état de la malade, ne soupçonnant pas sans doute que l'homme apostolique qui le considérait comme beaucoup plus malade lui-même, à raison de ses erreurs, se préoccupait plus vivement encore de sa propre guérison spirituelle : « Ah! disait
« le saint évêque[3], que ne donnerais-je pas pour le salut d'une
« brebis si à plaindre! Vive Dieu! devant lequel je vis et je
« parle, je voudrais donner ma peau, mon sang, ma vie tem-
« porelle pour l'arracher à la mort éternelle. »

Ce nouveau docteur ne réussit pas mieux que ses confrères.
« Je ne vois, dit-il, qu'une cause du mal : madame est malade
« de l'amour de Dieu, et je ne sais point guérir ces maux-là. »
C'était là, en effet, le caractère saillant de son état; l'amour divin l'absorbait tellement, que, s'oubliant elle-même pour ne

[1] De Cambis, t. II, p. 284.
[2] Lettre CCXXI[e].
[3] Lettre CCXXIV[e].

voir que le bon plaisir de Dieu, elle ne demandait rien, ne refusait rien; et, indifférente à vivre ou à mourir selon qu'il plairait à Dieu, elle prenait tous les remèdes qu'on lui présentait sans aucune attention aux effets qu'ils pourraient avoir. « J'ai « bien connu, dit-elle un jour dans un excès d'abandon qui ne « doit pas faire règle, que cette prescription du médecin me « ferait mal; mais je n'y ai pas arrêté ma pensée. Jusqu'à « ce qu'on m'eût commandé de dire ce que je verrais m'être « nuisible, j'eusse eu un grand scrupule de me mêler de moi- « même après m'être donnée à Dieu et à l'obéissance : j'eusse « bien mieux aimé mourir par soumission et abandon que de « vivre par soin de moi. » Son saint directeur la rappelait souvent à cette disposition d'abandon à Dieu : « Mettez votre tête « sous le pied de la croix, lui disait-il, et tenez-vous là hum- « blement pour recevoir les mérites du sang précieux qui en « découle, avec grande confiance en la miséricorde divine. » Lui-même se tenait, au sujet de sa maladie, dans cet état de parfait abandon, attendant en paix, mais non sans une vive anxiété, le cours que prendrait le mal : « Elle est bien malade, « cette bonne mère, écrivait-il[1], et mon esprit beaucoup en « peine sur son état; mais si le souverain architecte de cette « nouvelle congrégation veut arracher du fondement la pre- « mière pierre fondamentale qu'il y a jetée, pour la mettre en « la sainte Jérusalem, il sait bien ce qu'il veut faire du reste « de l'édifice, et dans cette vue je me tiens en paix. »

Cependant le mal empira, et on vint lui annoncer que la malade touchait à sa fin, que les médecins l'avaient abandonnée, et que tout espoir était perdu. Ç'aurait été pour tout autre un coup terrible; il voyait près de lui échapper celle sur laquelle il avait fondé de si grands desseins et conçu de si belles espérances; mais il s'était tellement accoutumé à sacrifier sa propre volonté sur l'autel de la volonté divine, qu'il ne se troubla aucunement; et étant allé pour dire le dernier adieu

[1] Lettre CCXXIVe.

à la chère malade : « Eh bien, ma fille, lui dit-il avec un visage « tranquille et recueilli, ne voulez-vous pas que la volonté de « Dieu soit faite en tout ? — Oui, sans doute, répondit-elle. — « Peut-être que Dieu, ajouta-t-il d'un ton calme et résigné, « veut se contenter de notre essai, comme il se contenta de la « volonté qu'eut Abraham de lui sacrifier son fils. Si c'est son « bon plaisir que nous quittions l'entreprise à moitié chemin, « au moins sa bonté aura vu que nous nous sommes mis de « bonne volonté à l'œuvre qu'il nous avait inspirée : que sa « sainte volonté soit éternellement bénie ! »

De retour à l'évêché, Louis de Sales lui ayant exprimé ses inquiétudes sur le rude échec qu'allait faire subir à la congrégation la mort d'une telle supérieure : « Mon cher frère, lui ré- « pondit-il avec une parfaite sérénité de visage, Dieu est un « maître tout-puissant et infiniment bon ; tout est entre ses « mains, il n'a besoin de personne, et des pierres mêmes il peut « susciter des enfants à Abraham. » Mais Dieu se contenta de l'épreuve et retira la malade, comme autrefois Isaac, des portes de la mort. François, en effet, lui ayant fait prendre une boisson où il avait mis un peu de poudre des reliques de saint Charles Borromée, dans la protection duquel il avait la plus haute confiance, et ayant fait vœu d'aller en pèlerinage à son tombeau s'il guérissait la chère malade, celle-ci n'eut pas plutôt goûté le breuvage qu'elle poussa un grand soupir qu'on crut être le dernier ; puis, ouvrant les yeux, elle dit à François de Sales : « Mon père, je ne mourrai pas ; je sens que je suis guérie et me « porte fort bien, grâce à Dieu et à son saint. » A ces paroles, le saint prélat entonna le *Te Deum*, qu'il récita avec toute la communauté. Dans peu de jours, la malade eut recouvré ses forces et put reprendre le gouvernement de sa congrégation avec ses pratiques de charité et de dévouement [1].

Dirigée par une supérieure si habile et édifiée par tant de vertus, bientôt la communauté s'accrut en nombre autant qu'en

[1] *Mémoires de la mère de Chaugy*, ch. II, p. 167.

ferveur ; et la maison de la Perrière se trouva trop petite pour recevoir les aspirantes qui se présentaient. En conséquence, madame de Chantal acheta dans l'intérieur de la ville et près du lac une autre maison, où, le mardi 30 octobre 1612, elle alla s'établir avec ses religieuses au nombre de seize, huit professes et huit novices. C'était là qu'elle comptait fonder le premier monastère de la Visitation, en achetant plusieurs petites maisons voisines de la sienne; mais cette affaire, qui semblait la plus simple du monde, rencontra les plus grands obstacles ; et la ville, qui devait s'estimer heureuse de posséder des religieuses si secourables au malheur, se montra hostile à leur sainte entreprise. D'un côté, les magistrats et plusieurs particuliers, qui firent entrer dans l'opposition les officiers mêmes du duc de Nemours, prétendirent que l'établissement dont il s'agissait nuirait aux intérêts du quartier en y diminuant la circulation et le commerce ; de l'autre, une maison religieuse, qui était dans le voisinage, s'effraya de la pensée qu'un monastère ne pouvait s'élever à ses côtés sans lui porter préjudice ; et tout le monde, se rangeant sous le drapeau de l'un ou de l'autre de ces chefs d'opposition, se souleva contre le projet. Le saint fondateur et la fervente institutrice ne se laissèrent point déconcerter ; l'évêque en référa au duc de Nemours pour ce qui regardait ses officiers et les magistrats de la ville ; et celui-ci, après avoir entendu les raisons pour et contre, déboutant les plaignants de leurs prétentions, autorisa l'achat. Il fut plus difficile de venir à bout de la maison religieuse; mais enfin, à force de patience et de prudence, de douceur et de sagesse, on triompha de ce second obstacle comme du premier. L'acquisition eut donc lieu; la maison fut appropriée à sa nouvelle destination, et madame de Chantal se vengea d'un de ses principaux persécuteurs en lui prodiguant tous ses soins pendant une longue maladie : « Cet homme, disait-elle à ses « sœurs, mérite que nous ayons grande compassion de lui ; « il est tenté d'aversion contre nous : il faut que nous l'en « guérissions à force de douceur. »

A mesure que la communauté prenait de l'accroissement, le saint fondateur redoublait de soins pour ses saintes filles, leur recommandant de se tenir dans une constante égalité d'âme, tranquillement unies à la divine Providence parmi les contrariétés de la vie et les répugnances de la nature; d'immoler sans cesse leur volonté propre au bon plaisir de Dieu, jusqu'à laisser là un point à faire, une lettre à former, une phrase à achever dès que l'obéissance appelle; de consulter Dieu en tout, comme un enfant consulte son père; de recevoir toutes choses, petites ou grandes, comme venant de sa main paternelle, de rendre doucement et gracieusement au prochain tous les services qu'il désire; enfin de s'abandonner entièrement, pour tout ce qui regarde la santé, aux personnes chargées d'en prendre soin.

De ces avis généraux descendant dans les détails pratiques, il leur recommandait de *jeter dès le matin, à leur réveil, leur âme tout entière dans le sein de Dieu*, et de l'y maintenir tout le reste du jour par la ferveur de leur charité. Il leur assignait, selon la diversité des fêtes et des temps, les sujets de la méditation, premier exercice de chaque jour; il leur en précisait le but, leur apprenant à tout rapporter à la réforme de ses défauts et de ses inclinations naturelles, de manière à ne plus vivre pour soi, mais pour Jésus-Christ; il leur indiquait le moyen d'atteindre cette fin si désirable; c'était la méthode même qu'il expose dans l'*Introduction à la vie dévote*. Il voulait que toutes suivissent cette méthode, et il y tint assujettie, sept années durant, madame de Chantal elle-même. Ce ne fut qu'après une si longue épreuve que, cédant à l'attrait de la grâce qui inspirait cette âme d'élite, il lui permit une oraison plus sublime, par laquelle elle se tenait dans une simple vue de Dieu et de son néant, pleinement abandonnée à la conduite de l'Esprit-Saint, sans chercher à produire un acte plutôt qu'un autre, se reposant doucement en Notre-Seigneur, et le laissant sans empêchement ni résistance faire en elle tout ce qu'il lui plaisait.

De l'oraison le saint docteur passait au sacrifice de la messe,

qu'il représentait aux religieuses comme le soleil des exercices de piété, le cœur de la dévotion, le centre du christianisme; et il leur apprenait à unir leurs hommages à ceux de toute l'Église triomphante et militante, qui dans ce sublime mystère s'associe elle-même à Notre-Seigneur pour glorifier avec lui, en lui et par lui la Trinité sainte. Quand il traitait du saint office, il leur recommandait de recueillir au dedans d'elles-mêmes toutes les puissances de leur âme pour bénir le nom de Dieu, et dire les louanges de son éternelle bonté, qui ne peut être jamais assez louée. En les instruisant sur l'examen de conscience et la confession, il leur disait de se tenir prosternées en esprit aux pieds de Jésus-Christ crucifié; de se représenter par la foi son sang découlant sur elles pour les laver de leurs souillures, et de se retirer ensuite la contrition dans l'âme, le cœur uni à Dieu par un amour tout nouveau. En traitant de la communion, il leur recommandait d'apporter à la table sainte un cœur plein de foi, d'espérance, d'amour, et de se comporter ensuite de telle manière, que tous reconnussent, en les voyant, que Dieu était en elles. Enfin, pour tout l'ensemble de la conduite, il leur expliquait la manière de vivre comme autant d'holocaustes pleinement consacrés à Dieu, lui offrant tous les moments de leur existence, même ceux du sommeil et de la récréation[1], et livrant leur âme tout entière à l'amour divin par de fréquentes aspirations ou élévations de cœur vers le souverain bien : « car, disait-il, ces saints exerci-« ces, lançant et portant nos esprits en Dieu, y portent aussi « toutes nos actions, et les lui rendent agréables. » Pratiques, toutefois, qu'il voulait qu'on rapportât toujours, comme l'oraison, à la réforme du cœur par la correction des défauts et la pratique des vertus. « Il faut, disait-il, que toutes ici se laissent « traiter, corriger et polir, et s'établissent solidement dans « l'humilité, dans la parfaite abnégation de la volonté propre, « dans le détachement de toutes choses. De là on s'élèvera à

[1] Lettre CCLVI[e].

« la pratique des vertus ; et dans le choix on préférera, non les « plus éclatantes, mais les plus humbles, les petites pratiques « de douceur, de patience, de support du prochain, d'applica- « tion à faire plaisir à toutes en toutes choses, sauf le péché ; « enfin la modestie dans le regard, dans la parole, dans le « maintien, de manière à faire dire à ceux qui en seront té- « moins : Voilà de véritables épouses de Jésus-Christ. »

Pour les animer à la pratique de ces vertus, le saint directeur avait certaines maximes favorites qu'il s'attachait à leur inculquer : « Tout tourne à bien, leur disait-il, pour ceux qui « aiment Dieu : nos misères servent à nous rendre humbles ; « nos afflictions, nos traverses et nos persécutions bien sup- « portées nous méritent un accroissement de bonheur sans « fin. Tout est vanité, hors l'éternité. Chaque jour nous appro- « che de cette éternité, et déjà nous y avons presque un de nos « pieds : pourvu qu'elle nous soit heureuse, qu'importe que le « passage, qui ne dure qu'un moment, soit un peu orageux !... « Est-il possible que, sachant que nos souffrances de trois ou « quatre jours produisent d'éternelles consolations, nous ne les « supportions pas de bonne grâce, puisque Dieu est notre « père, père si tendre qu'il veille continuellement sur nous, et « qu'un cheveu ne tombe pas sans lui de notre tête ? Comment « ne sommes-nous pas toujours préoccupés du soin de l'aimer « et de le servir ? » C'était encore une de ses maximes, qu'il faut tenir son cœur dégagé de tout l'être créé, de toute attache aux lieux, aux personnes, aux temps, aux actes même particuliers des vertus, pour s'attacher uniquement à la volonté de Dieu, ne chercher sa consolation, son repos, sa gloire, que dans la croix du Sauveur, au pied de laquelle il faut faire mourir ses humeurs et ses aversions, ses passions et ses inclinations, son imagination et ses sens. « Car, disait-il souvent, il « faut beaucoup souffrir pour Dieu avant de jouir de Dieu [1]. »

Les religieuses de la Visitation recevaient avec respect ces

[1] Entretien VII[e].

beaux enseignements, et s'efforçaient d'y conformer leur conduite. Mais, considérant combien il serait utile de les avoir par écrit pour les méditer souvent, et les transmettre comme un précieux héritage aux religieuses à venir, elles formèrent le pieux projet de recueillir, après chaque entretien de l'homme de Dieu, chacune ce que lui rappellerait sa mémoire; puis, de réunir ces pièces éparses et de recomposer le discours dans son ensemble.

Le succès de ces saintes filles dépassa leur espérance : par un effort de mémoire intelligente vraiment merveilleux, elles reproduisirent exactement la parole de leur père, et donnèrent au monde le beau livre des *Entretiens spirituels* du saint évêque : en lisant cet ouvrage, on croit entendre François lui-même : c'est son style, sa couleur, sa manière; il parle avec la simplicité d'un ami qui converse, la précision et la clarté d'un docteur qui instruit, l'onction d'un saint qui tire tout ce qu'il dit d'un cœur pénétré et n'enseigne que ce qu'il pratique.

Là, il pose à ces saintes filles trois lois de la vie spirituelle, qu'il dit être d'*une utilité nonpareille et propre à donner une grande paix et suavité intérieure, parce qu'elles sont toutes d'amour*. La première est de tout faire pour Dieu, et rien pour soi ; non pas seulement en ce qui regarde le temporel, mais encore en ce qui regarde le spirituel et le progrès de l'âme dans la perfection. « Oh ! que nous serions heureux, dit-il, si nous faisions tout pour Dieu ! car son amour est infini pour l'âme « qui se repose en lui. » La seconde loi est de ne rien rabattre de son exactitude à tous ses devoirs au milieu des privations, des sécheresses et des sacrifices par lesquels il plaît à Dieu de nous faire passer. « Un seul acte fait avec sécheresse d'esprit « vaut mieux, dit-il, que plusieurs faits avec une grande tendreté, parce qu'il se fait avec un amour plus fort, quoique « moins tendre et moins agréable. » La troisième loi est de bénir également Dieu dans les événements fâcheux ou prospères ; et le saint explique sa loi par l'exemple de Job : « Le nom du Seigneur soit béni! disait le saint homme Job : c'était là son canti« que d'amour, qu'il chantait en toute occasion : voyez-le réduit

« à l'extrémité de l'affliction ; qu'est-ce qu'il fait ? Il chante son « cantique de lamentation sur le même air que ses cantiques « de réjouissance. Nous avons reçu, dit-il, les biens de la main « du Seigneur ; pourquoi n'en recevrions-nous pas les maux ? « Que toujours son saint nom soit béni ! Oh ! que cette âme « sainte était grandement chérie de son Dieu ! Puissions-nous « faire de même dans les consolations et les afflictions, chan- « tant toujours le même cantique : Le nom de Dieu soit béni ! « toujours sur l'air d'une continuelle égalité. »

A ces lois générales, le savant maître de la vie spirituelle ajoute des lois particulières pour chaque vertu : par rapport à Dieu, il demande d'abord à ses filles de s'abandonner entièrement avec leurs volontés et leurs affections au bon plaisir divin, pour ne plus vouloir que ce qu'il veut, et se reposer en lui avec confiance et amour. Il faut, selon lui, déposer notre propre volonté entre les mains de Dieu, jusqu'à recevoir avec une parfaite indifférence l'affliction et la consolation, la maladie et la santé, la pauvreté et les richesses, le mépris et l'honneur, l'opprobre et la gloire, et même jusqu'à préférer la privation à la jouissance, la souffrance au plaisir, s'il s'y trouvait un peu plus du bon plaisir de Dieu. « Les saints qui sont au ciel, dit- « il, ont une telle union avec la volonté de Dieu, que s'il y « avait un peu plus du bon plaisir de Dieu à ce qu'ils allassent « en enfer, ils quitteraient à l'instant le paradis pour y aller. « Nous devons de même, en toute occasion, nous laisser con- « duire à la volonté de Dieu, sans nous préoccuper des consé- « quences nuisibles ou favorables qui en découleront, assurés « que nous sommes que rien ne saurait nous être envoyé de ce « cœur paternel, dont il ne nous fasse tirer profit si nous avons « confiance en lui[1]. » Cet abandon de soi-même à Dieu, pour être parfait, doit, selon le saint auteur, avoir pour compagne la simplicité, cette belle vertu qui non-seulement n'envisage que Dieu seul en toutes choses, sans songer à plaire aux

[1] Entretiens IIe, Ve et VIIIe.

créatures, ni s'inquiéter de ce qu'on pourra dire ou penser d'elle; mais qui encore s'occupe *tout bonnement*, dit-il, d'aimer Dieu sans se tourmenter à la recherche des exercices et des moyens de l'aimer, comme si, pour se former à l'amour, il y avait d'autre art ou d'autre secret que d'aimer. Rien de plus suave et de plus délicieux que les considérations de l'auteur sur ce sujet : toute sa belle âme s'y montre dans sa simplicité et sa candeur.

Le docteur de la piété n'est pas moins aimable quand il explique les vertus qui ont rapport au prochain : il veut qu'on aime le prochain plus que soi-même, jusqu'à se priver pour le faire jouir, et le préférer en tout à soi, selon le précepte et l'exemple de Jésus-Christ, qui nous a dit : *Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés;* et qui ensuite s'est sacrifié pour nous. Il faut donc mettre dans tous les rapports beaucoup de cordialité, plus encore de cette douce affabilité également éloignée du trop grand sérieux qui déplaît, et de la familiarité qui détruit le respect; il faut condescendre d'une manière aimable aux volontés et aux désirs d'autrui, mêler à la conversation une joie sainte et modérée, je ne sais quoi de gracieux qui fait plaisir; il faut enfin éviter l'air sombre et mélancolique, comme l'air dissipé et folâtre, supporter les défauts des autres, sans laisser même entrevoir qu'on les aperçoit, et s'abstenir des préférences qui éveillent la jalousie[1]. Il est vrai qu'il se forme en nous, malgré nous, des sentiments d'aversion contre certaines personnes qui ne nous reviennent pas, dont l'esprit, le caractère et les manières nous déplaisent. Mais le saint auteur enseigne à ne tenir aucun compte de ces répugnances, et à n'en pas accueillir les personnes avec moins de bonté, à ne pas leur parler avec moins de grâce, et même à les estimer plus, parce qu'il y a plus de vertu dans celui qui combat une nature défectueuse que dans celui qui jouit sans lutte d'un heureux naturel[2]. A l'égard des supérieurs, il veut une obéissance universelle, aimante, prompte

[1] Entretien IVe.
[2] Entretien XVIe.

et constante. Universelle, la vraie obéissance a un désir insatiable d'être commandée en tout, parce que l'obéissance relève le mérite des plus petites actions, et qu'il n'y a point de vertu là où il n'y a point d'obéissance; elle soumet non-seulement la volonté, mais encore le jugement, approuvant la chose commandée, et l'estimant meilleure que toute autre, parce qu'elle ne connaît point cet orgueil secret qui estime ses manières de voir et les préfère à celles des autres. Aimante, elle se soumet, non par crainte, mais par amour; elle voit Dieu seul dans la personne qui commande, ne discute point les motifs et la sagesse du commandement, ne s'inquiète point du succès, mais se met à l'œuvre; il lui suffit de savoir qu'elle obéit. Prompte, l'obéissance ne remet point au moment suivant; quand on aime, on ne retarde pas. Constante, elle voue sa vie entière à la dépendance, et y met son bonheur [1].

Dans ces belles instructions, le saint évêque n'a garde d'oublier la modestie, vertu propre des religieuses : modestie du maintien, opposée à l'affectation et à la légèreté; modestie du langage, qui ne dit jamais que des choses convenables et les dit d'un ton de voix modéré; modestie du vêtir, qui consiste dans la simplicité jointe à la propreté; modestie de l'intérieur, qui tient toujours dans un état posé et recueilli l'imagination, l'esprit et le cœur [2]. Il ne prémunit pas moins fortement ses chères filles contre les bizarreries et les inconstances qui sont une des plus grandes misères de l'humanité. « Dieu, dit-il, a « donné à l'homme la raison pour le conduire, et cependant « peu d'hommes se laissent conduire par elle ; on suit ses pas- « sions, ses caprices, son humeur changeante : ce qui plaît un « jour déplaît l'autre ; on aime et on hait la même personne, « selon l'humeur du moment ; on est joyeux ou mélancolique, « souvent sans savoir pourquoi... Ce n'est pas là l'esprit chré- « tien : l'inégalité des événements ne doit jamais porter dans

[1] Entretiens xe, xie, xive, xve.
[2] Entretien ixe.

« nos âmes l'inégalité d'humeur ; parmi la variété des acci-
« dents, il faut toujours demeurer invariable, content de *servir*
« *Dieu constamment, courageusement et hardiment, sans dis-*
« *continuation aucune.* C'est dans la paix d'un cœur toujours
« égal que Dieu se montre, de même que, quand le lac est
« bien calme et que les vents n'agitent point ses eaux, le ciel
« en une nuit sereine y est si bien représenté avec les étoiles.
« qu'on en voit autant la beauté en regardant en bas que si on
« regardait en haut [1]. »

Enfin, par-dessus tout, le saint fondateur leur prêche l'humilité, non pas seulement pour chacune en particulier, mais pour leur institut en général : « Les filles de la Visitation, leur « dit-il [2], parleront toujours très-humblement de leur petite « congrégation et lui préféreront toutes les autres quant à « l'honneur et à l'estime : néanmoins elles le préféreront « aussi à tout autre quant à l'amour, témoignant volontiers, « lorsque l'occasion s'en présentera, combien elles vivent agréa- « blement en cet état. Ainsi chacun préfère son pays en amour, « non en estime : ainsi chaque pilote chérit plus le vaisseau « dans lequel il vogue que les autres, quoique plus riches. « Avouons franchement que les autres congrégations sont « meilleures et plus excellentes, mais non pas pourtant plus « aimables ni plus désirables pour nous. »

On conçoit combien des religieuses ainsi formées devaient être saintes et édifiantes. « Parmi ces âmes si pures et si bonnes, « raconte madame de Chantal, il n'y avait d'autre rivalité qu'à « qui serait la dernière dans sa propre estime et la première en « ferveur et en amour. » Et la sainte supérieure, qui tenait ce langage, traçait sans le savoir son propre portrait. Elle s'abaissait avec joie aux plus humbles emplois, servait à son tour d'aide de cuisine et obéissait exactement à celle qui était chargée en chef de cet office.

[1] Entretien IIIe.
[2] Entretien Ier.

Aussi on ne parlait dans toutes les provinces circonvoisines que du nouvel ordre de la Visitation. Plusieurs personnes vinrent depuis Lyon contempler ce qu'on leur disait être la merveille de l'époque. Après avoir vu le saint fondateur, la pieuse institutrice et leurs angéliques élèves, elles se retirèrent en publiant que tout ce qu'on disait de la Visitation était bien au-dessous de la vérité, et que ce serait une bénédiction pour leur ville de posséder une maison d'un ordre si saint.

Attirées par le parfum de tant de vertus, de nouvelles aspirantes demandèrent à faire partie de cette fervente communauté; et bientôt le nombre s'accrut au delà de toute prévoyance. Le saint fondateur eut lui-même la consolation de recevoir une de ces aspirantes qui devint dans la suite une des gloires de l'ordre : c'était mademoiselle Gasparde d'Avèze, d'une haute noblesse de Chambéry. Il l'avait autrefois baptisée ; et le jour même de son baptême, une lumière divine l'avait éclairé sur ses destinées futures Aussi, quand elle se présenta : « Soyez la bienvenue, lui dit-il, je vous attendais depuis long-« temps : dès le jour de votre baptême, Dieu me fit savoir que « vous seriez des nôtres ; j'en prévins dès lors vos parents. Je « disais il y a peu de jours encore à la mère de Chantal qu'une « nouvelle sœur lui arriverait le jour des Rois, et c'était de « vous que je parlais. » Cette jeune personne, d'autant plus surprise de cette ouverture, que, jusqu'alors, loin d'avoir communiqué son dessein à personne, elle avait donné le contraire à croire en suivant les modes et les vanités du siècle, ne put s'empècher d'admirer une manifestation si merveilleuse de la volonté de Dieu sur elle : déjà elle avait cru la reconnaître dans un songe où, voyant sur la ville d'Annecy un grand chemin qui allait aboutir au ciel et dont l'entrée resplendissait de trois étoiles, il lui sembla entendre une voix qui lui disait : « Tu « n'arriveras que par ce chemin en paradis. »

Ces trois étoiles lui avaient paru désigner clairement les mères de Chantal, de Bréchard et Favre, fondatrices de la Visitation; et dès lors, ne pouvant douter que cette voix ne fût

un avertissement du ciel, elle avait songé à s'adjoindre à ces trois religieuses : enfin, cédant à la grâce qui la sollicitait, elle dit adieu au monde, et vint la veille des Rois se fixer au monastère. L'homme de Dieu lui donna l'habit des novices, ainsi qu'à trois autres postulantes; et, pendant toute la cérémonie, il parut tellement ravie en Dieu, que l'expression tout angélique de ses traits demeura jusqu'à la mort gravée dans le souvenir de la nouvelle religieuse et suffit pour ranimer chaque jour sa ferveur[1]. La sage direction du saint évêque et les bons conseils de sa supérieure s'ajoutant à ces divines impressions, elle fit pendant son noviciat les plus rapides progrès dans la vertu ; mais elle jouit peu de temps de la compagnie de madame de Chantal : car celle-ci perdit, bientôt après, le baron de Chantal, son beau-père ; et François, comprenant tout ce qu'elle devait comme mère à ses enfants, seuls héritiers du baron, jugea nécessaire de l'envoyer en Bourgogne mettre ordre aux affaires de la succession.

Elle fit ce voyage comme le premier, avec la même piété, le même recueillement, la même fidélité à sa règle que si elle eût été dans son monastère. La servante du baron, qui l'avait traitée si indignement pendant tant d'années, reprit envers elle ses manières dures et insolentes ; et la sainte supérieure, qui pouvait la renvoyer sur-le-champ, ne répondit à ces mauvais procédés que par des bienfaits, accompagnés de témoignages d'affection et de tendresse. Le baron de Thorens, qui accompagnait sa belle-mère, s'indignait de l'audace de cette servante : « Pour moi, lui dit agréablement la sainte veuve, je « ne vois ici rien de nouveau, rien qui me surprenne ; c'était « bien autre chose du vivant de mon beau-père. » Et, dans l'héroïsme de sa charité, elle faisait manger à sa table cette servante comme si c'eût été son égale. Comme les affaires du défunt étaient dans le plus grand désordre, il lui fallut pendant cinq semaines travailler du matin au soir à débrouiller ce

[1] Année de la Visitation, 5 janvier.

chaos, traiter avec des paysans grossiers qui cherchaient par le mensonge et l'artifice à dissimuler leurs dettes ; et au milieu de tous ces embarras, on ne la vit jamais sortir de sa douce gravité, se troubler ou se passionner : c'était une égalité d'âme et de parole que rien n'altérait. Conformément aux avis de son saint directeur, elle expédiait chaque affaire l'une après l'autre, tout doucement et tout suavement, sans se préoccuper de ce qui avait précédé ou de ce qui devait suivre.

Au retour de son voyage, soit fatigue, soit autre cause, madame de Chantal tomba gravement malade, et l'on craignit encore une fois pour sa vie ; mais le saint évêque, après une fervente prière, lui ayant fait baiser pieusement les reliques de saint Blaise, qui se conservaient dans l'église de Saint-Maurice, elle fut à l'instant même complétement guérie. Sur quoi, une religieuse s'étant permis de dire que ce n'était pas la peine d'aller chercher un saint d'Arménie, et du quatrième siècle, lorsque monseigneur de Genève aurait pu tout seul opérer cette guérison, l'humble prélat fut si peiné de cette réflexion, qu'il en versa des larmes, reprit sévèrement la religieuse devant toute la communauté et lui imposa pour pénitence non-seulement de demander pardon au saint martyr, mais encore de jeûner pendant trois ans la veille de sa fête.

La digne supérieure, rendue à la santé, conduisait ses chères filles dans les voies de la perfection, lorsque au commencement de l'année 1614 le saint évêque, toujours préoccupé des moyens de les sanctifier davantage, leur envoya pour étrennes, sous le nom de *Défi sacré*, deux billets, l'un commun à toutes, l'autre particulier à chacune, contenant les pratiques d'une vertu, une amende à subir pour les manquements à ces pratiques, et l'indication des saints qui avaient excellé en cette vertu. La pratique commune à toutes consistait à faire six retours vers Dieu dans les temps non destinés aux exercices de piété, afin de se conformer à la parole que Dieu dit à Abraham : « Marche devant moi et sois parfait. » L'amende pour chaque manquement était le verset : *Beata viscera Mariæ Virginis quæ porta-*

verunt æterni Patris filium; et les modèles ou protecteurs étaient saint Antoine, saint Bruno et saint François de Paule. Les pratiques particulières à chacun étaient : 1° la préparation et l'attention à tout ce qui regardait l'office divin ; 2° l'entretien intérieur avec les saints pour lesquels on avait quelques prédilections et avec l'ange gardien ; 3° l'application à soi-même, sans se permettre d'observer et de censurer les autres ; 4° la commisération et le silence sur les défauts du prochain. Venaient ensuite l'amende pour chaque manquement et les modèles pour chaque vertu. Ces petits billets, qui paraissent peu de choses en eux-mêmes, portèrent de très-grands fruits et ranimèrent la ferveur de la communauté.

Bientôt d'autres aspirantes demandèrent à faire partie de la bénite maison. Parmi elles se trouvait une personne de qualité qu'un jeune gentilhomme aimait éperdument. Ce seigneur, dans la fureur de sa passion frustrée, se met en tête que la personne n'est entrée au couvent que par l'instigation de l'évêque ; et, en conséquence, il court en grande colère à l'Évêché, vomit contre le saint prélat les plus sanglantes injures. « Monsieur, lui dit François après l'avoir écouté avec calme, « veuillez examiner la chose ; vous verrez que je n'ai pas été le « conseiller de cette dame, mais seulement l'approbateur du « choix qu'elle a fait. » Le jeune homme, emporté par la passion, se met à crier plus fort. « Monsieur, lui dit le saint « évêque, vous m'obligeriez de me dire tout bas toutes les in- « jures qu'il vous plaira ; je vous proteste que je les porterai « toutes aux pieds du crucifix et que personne n'en saura rien. « — Je suis bien aise, répond le jeune homme, que tout le « monde sache le peu d'estime que je fais de vous. — J'en « serais moi-même satisfait, dit l'humble prélat, si mon mépris « tournait à votre louange. — Eh bien ! reprend le jeune fu- « rieux, j'irai cette nuit même briser les portes du couvent, « j'en retirerai la dame et j'y mettrai le feu. — Monsieur, ré- « pliqua François d'un ton ferme, vous en dites trop et vous « n'en ferez rien. Dieu et la justice sauront vous arrêter. » Et

le jeune homme étant sorti sur ces paroles, il envoya ordre à la supérieure de faire coucher la dame dans la chambre la plus éloignée de la rue, de tenir des lampes allumées près des fenêtres et de se confier en Dieu sans aucune crainte. Le gentilhomme tint parole; et, depuis onze heures du soir jusqu'à deux heures du matin, ses gens frappèrent à la porte du monastère, brisèrent les vitres à coups de pierres et vomirent mille insolences. Dès le matin on vint raconter la chose au saint évêque : « Remercions Dieu, dit-il; il n'y a en tout cela qu'un bruit que « le vent emporte; mais, ce que vous ne savez pas, c'est que le « jeune homme est plus en colère contre la dame que contre « moi; il croyait qu'au moins elle aurait mis la tête à la fenêtre « pour le prier de se retirer; et son silence, qu'il a attribué au « mépris, l'a tellement irrité, qu'il m'a fait dire qu'elle était une « orgueilleuse et qu'il n'en voulait plus[1]. »

Cette pénible scène, qu'avait produite la passion de l'amour, la cupidité des richesses la renouvela l'année suivante. Une dame riche étant entrée au monastère, un certain seigneur, son parent, craignant qu'elle ne léguât à cette maison une partie considérable de sa fortune, vint en colère à l'évêché et accabla d'outrages le saint évêque : « Monsieur, dit François avec dou- « ceur, il eût fallu, avant de vous mettre en colère, vous bien « informer de la vérité; vous auriez appris que je suis tout à « fait étranger aux desseins de votre parente, et que je ne l'ai « aucunement conseillée. » Loin d'accepter cette excuse, l'insolent seigneur n'en élève que plus haut la voix et menace de briser les portes du couvent. « Tout beau! monsieur, reprend « François avec fermeté, filez un peu plus doucement; les me- « naces ne valent rien envers personne, et surtout à mon en- « droit. Je suis évêque, et la justice ne souffrira pas vos inso- « lences contre ma personne. » Sur ces mots, le fougueux seigneur se retire, et quelques-uns étant venus dire à François qu'il avait juré de briser les portes de la Visitation : « Non, re-

[1] Année de la Visitation, 26 juin.

« prit-il trois fois avec énergie, non, non, il ne le fera pas! »

Si la passion ameutait ainsi de jeunes seigneurs contre les religieuses de la Visitation, la malignité des langues ne les épargnait pas davantage : on les calomniait indignement; mais le saint prélat, pour soutenir leur courage au milieu de ces épreuves, leur rappelait souvent les grandes pensées de la foi. « Je regrette les péchés des calomniateurs, écrivait-il à madame « de Chantal[1], mais ces injures sont une des plus sûres marques « de l'approbation du ciel, Notre-Seigneur, pour nous faire « entendre ce secret, ayant voulu être calomnié lui-même le « premier, et nous ayant dit que bienheureux sont ceux qui « souffrent persécution pour la justice... Ayons donc confiance « que la miséricorde de Notre-Seigneur achèvera en nous ce « qu'elle a commencé, et donnera à ce peu d'huile de bonne « volonté que nous avons un tel accroissement, que tous nos « vases et ceux de nos voisins s'en rempliront. »

Les faits, du reste, parlaient en faveur de l'ordre de la Visitation et le défendaient mieux que tous les discours. La baronne de Mirabel, frappée des grandes vertus qui brillaient dans ce nouvel institut, l'avait constitué son héritier universel; mais ses parents, mécontents d'être privés d'une fortune sur laquelle ils comptaient, ayant voulu plaider pour faire annuler le testament, François, ami de la paix, renonça aussitôt à cette riche succession, disant qu'il ne voulait pas que les abeilles se battissent avec les fourmis pour les biens de la terre, et qu'il était bien aise d'apprendre à ses filles spirituelles à se détacher de toutes les choses de ce monde, à fonder leurs établissements sur une base meilleure que les biens de la fortune, sur la pauvreté accompagnée de toutes les vertus chrétiennes. A l'apologie des faits, le saint prélat ne dédaigna pas d'ajouter la protection des puissances de la terre. Il pria l'infante Marguerite, fille du duc de Savoie, duchesse de Mantoue, de prendre sous son haut patronage l'institut de la Visitation. Cette proposition

[1] Lettre 329e et 330e.

fut accueillie à la cour avec bonheur : « L'infante est comblée « de joie, écrivait au pieux prélat le duc de Savoie, d'avoir été « choisie pour être la protectrice d'une aussi sainte congré- « gation : nous lui rendrons avec un zèle extraordinaire tous « les services possibles ; nous y sommes portés non-seulement « par l'affection particulière que nous avons pour vous, mais « encore par les vertus qui éclatent dans les dames de votre « ordre, lesquelles, ainsi que nous l'avons appris, édifient « toute cette province. » En conséquence, l'infante déclara par lettres patentes qu'elle transmit au sénat de Savoie, qu'elle prenait pour le présent et l'avenir cette congrégation sous sa protection, et que sa volonté était qu'elle fût favorisée et soutenue dans tous les États de Son Altesse Royale le duc son père.

Jusque-là ces saintes religieuses n'avaient habité que des maisons bâties pour des particuliers, nullement adaptées aux usages d'une communauté régulière, et il était important que la première maison de la Visitation offrît le modèle d'un monastère de cet ordre. Bien des difficultés s'opposaient à l'exécution du projet : il fallait obtenir un terrain appartenant aux Dominicains, faire agréer à ceux-ci en échange un autre terrain appartenant au collége, et faire consentir le collége à recevoir un dédommagement que leur donnerait la Visitation : des négociations si compliquées offraient peu de chances de succès ; mais le saint fondateur ayant réclamé la protection du duc de Savoie, du duc de Nemours et de la duchesse de Mantoue[1], qui déclarèrent aux parties intéressées que cet arrangement leur était fort à cœur, et qu'ils le demandaient comme un bon office, tous s'inclinèrent devant de tels intercesseurs ; les terrains désirés furent concédés. Le 18 septembre, après la messe pontificale, la duchesse de Mantoue posa par procureur la première pierre du monastère ; le saint fondateur la bénit, au milieu des concerts de musique les plus magnifiques, et bientôt l'édifice sortit de terre.

[1] Lettre CCCIX[e].

Un jour, que le saint évêque et madame de Chantal visitaient ensemble ces constructions naissantes, ils surprirent un pauvre malfaisant qui, en vue d'inonder les fondations, travaillait à arracher le bâtardeau que l'humidité du sol avait obligé d'établir. François eut beau lui dire avec douceur de cesser; le malheureux continua sa mauvaise action comme s'il n'avait rien entendu. Alors, madame de Chantal, prenant un ton sévère: « Vous n'avez qu'à venir, lui dit-elle, à la porte du couvent « demander l'aumône, et vous verrez comme on vous la fera ! « — Oui, mon frère, reprit doucement François, venez toutes « les fois que vous voudrez, demander la charité, et on vous la « fera sans jamais y manquer. » Puis, se tournant vers madame de Chantal : « Oui, ma mère, on la lui fera de bon cœur. » Quand ils furent seuls, madame de Chantal se permit de lui reprocher sa trop grande bonté, assurant que telle était la cause des manquements dont on se rendait coupable à son égard ; qu'avec un peu plus de sévérité il ferait respecter son caractère, et que toutes choses iraient mieux. « Ah ! ma mère, « lui répondit-il, voudriez-vous que je perdisse en un instant « le fruit de vingt-quatre années d'efforts sur moi-même? — « Mais, mon père, ajouta-t-elle, votre douceur va jusqu'à « l'excès. — En suivant l'exemple de Notre-Seigneur, reprit « l'homme de Dieu, il n'y a point d'excès à craindre[1]. »

Tout en dirigeant la construction de ce monastère, François s'occupait de l'envoi d'une colonie de ses filles à Lyon, pour y établir une maison de l'ordre, que demandait déjà depuis longtemps l'archevêque, et que toute la ville appelait de ses vœux les plus empressés. En sage directeur qui n'impose que des sacrifices volontaires, François commença par sonder les dispositions des sœurs qu'il destinait à cette fondation, et il reçut de toutes la même réponse; qu'elles ne voulaient qu'obéir; que, résolues à mourir au monde et à elles-mêmes, elles n'entendaient plus vivre que pour Dieu, ni vouloir autre chose

[1] *Recueil de la mère Greffier.*

que ce que Dieu voulait. Assuré de ses filles, il demanda l'agrément de leurs parents[1]; et, le 25 janvier, il fit partir madame de Chantal avec les mères Favre, de Châtel et de Blonay, et quelques-autres qui n'avaient pas encore fait profession. La petite troupe, arrivée à Lyon, descendit dans une maison près des Feuillants qu'on leur avait préparée. L'archevêque, M. de Marquemont, alors député aux Etats généraux, ne put présider à leur installation; mais la cérémonie n'en eut pas moins lieu avec la plus grande solennité le 2 février; et ce jour-là même, quatre aspirantes s'associèrent à la nouvelle communauté et prirent l'habit.

Trois faits remarquables signalèrent cette fondation : le premier, ce fut un sentiment extraordinaire d'amour dont la grâce embrasa le cœur de madame de Chantal au sortir de la communion, et qui, depuis cette époque jusque plusieurs années après, produisit en elle, chaque fois qu'elle communiait comme un violent incendie qu'elle avait peine à supporter. « Alors, dit-elle, j'étais abîmée dans le sentiment de mon vœu, « de faire toujours tout ce que je connaîtrais être le plus par- « fait, et il me semblait qu'à chaque communion ce feu brûlait « et consumait quelque chose de mes imperfections, quoiqu'il « agît fort tranquillement. » Chose plus merveilleuse encore, le directeur de ces saintes filles ayant, pour éprouver leur obéissance, commandé à la mère de Châtel de prendre au milieu d'un brasier une barre de fer rouge, elle le fit à l'instant même sans en éprouver la moindre brûlure. Enfin, troisième merveille, quand on ouvrit les lettres patentes royales, expédiées par erreur pour l'ordre de la *Présentation*, afin de remplacer ce faux titre par le titre véritable de la *Visitation*, le changement se trouva tout fait en magnifiques caractères, sans qu'on pût l'attribuer à aucune main d'homme[2].

Mais ces faveurs du ciel furent bientôt compensées par de

[1] Lettre CCCXIV[e].
[2] De Cambis, t. II, p. 433.

cruelles épreuves. Les parents de madame d'Auxerre, personne pieuse qui s'était associée à la communauté naissante, mus par la crainte que sa fortune ne passât au nouveau monastère, qu'elle soutenait presque seule, firent saisir tous ses biens, en vomissant l'injure contre les religieuses, de sorte que la maison subit tout à la fois la double peine et de la plus extrême indigence et des plus odieuses calomnies. Heureusement, le ciel vint à leur secours : un jour que madame de Chantal n'avait rien pour donner à manger à sa communauté, elle n'eut pas plutôt dit à genoux un *Pater* pour demander à Dieu le pain de chaque jour, qu'un inconnu sonne à la porte du couvent, dépose entre ses mains quatre-vingts écus, sans dire autre chose sinon que celui qui envoie cette aumône la supplie de prier Dieu pour lui. Un autre jour, au moment où, désirant avoir un ciboire d'argent pour le très-saint Sacrement, elle priait Jésus-Christ de prendre soin de lui-même, lui qui prenait tant de soin de ses épouses, un inconnu vint lui apporter un ciboire en vermeil, en énonçant le vœu qu'on s'en servît au plus tôt [1].

François joignit ses consolations à celles de la Providence, et, dans l'espace de cinq semaines, il écrivit à madame de Chantal jusqu'à cinq lettres pour l'encourager et la fortifier au milieu de ses épreuves. Dès le lendemain de son départ, il lui avait adressé une première lettre qu'on devait lui remettre sur la route : « La Providence vous assistera, lui disait-il [2] ; invo-
« quez-la avec confiance en toutes les difficultés : à mesure que
« vous allez, prenez courage et réjouissez-vous de contenter
« Notre-Seigneur, dont le contentement réjouit tout le paradis.
« Faites suavement et joyeusement l'œuvre qu'il vous a confiée.
« Vos anges d'ici tiennent leurs yeux sur vous et sur votre pe-
« tite troupe, et ne vous peuvent abandonner ; les anges de
« France qui vous attendent enverront à votre rencontre leurs
« bénédictions et vous regardent déjà avec amour allant vers

[1] De Cambis, t. II, p. 435.
[2] Lettre cccxv^{e}.

« les lieux qui leur sont confiés, puisque vous n'y allez que « pour seconder leur ministère... O Dieu de mon cœur ! tenez « ma très-chère fille dans votre main; que son ange soit toujours « à sa droite pour la protéger, et que la sainte Vierge la récrée « toujours du regard de ses yeux débonnaires. »

Quatre jours après, il lui écrivait[1] : « J'apprends que vous « êtes malade et un peu étonnée de n'avoir point trouvé les « choses en si bons termes, comme notre désir me le faisait « imaginer. Voilà de vrais signes de la bonté de l'œuvre : l'ac- « cès y est toujours difficile, le progrès un peu moins, et la fin « bienheureuse. Ne laissez point affaiblir votre courage entre « les contradictions : la porte des consolations est difficile, la « suite sert de récompense. Souffrez, adoucissez tout et sup- « portez en silence. Il faut semer en travail, en perplexité, en « angoisse pour recueillir en joie, en consolation, en bonheur. » Et quelques jours après il ajoutait[2] : « Je suis toujours pré- « sent en esprit au milieu de vous et ne cesse de répandre des « souhaits sacrés sur votre personne et sur votre troupe : Sei- « gneur, bénissez de votre main le cœur de ma mère, afin qu'il « soit béni en la plénitude de votre suavité, et devienne comme « une source féconde qui vous produise grand nombre de cœurs « tout dévoués... Dieu veut je ne sais quoi de grand de nous[3]. « Mais observez le précepte des saints, de parler peu ou point « de soi et des choses qui sont nôtres. L'amour de nous-mêmes « nous éblouit souvent; il faut avoir les yeux bien fermés pour « ne pas se tromper à son sujet. » Enfin, dans sa dernière lettre[4], il lui donnait des avis sur sa santé et sur certains points de la discipline religieuse. C'est ainsi que ce tendre père aidait de ses conseils sa chère fille spirituelle, quoiqu'il fût, selon son expression, totalement *embesogné* de la composition du *Traité de l'amour de Dieu*, auquel il travaillait

[1] Lettre CCCXVI[e].
[2] Lettre CCCXVII[e].
[3] Lettre CCCXVIII[e].
[4] Lettre CCCXX[e].

alors : c'est ainsi que, secourable de loin comme de près, il pratiquait ce qu'il dit lui-même, que « les gens du monde se laissent en se laissant, mais que ceux de Dieu, loin de se laisser « jamais, sont toujours unis ensemble en Jésus-Christ [1]. »

[1] Lettre CCCXIX[e].

CHAPITRE III

RÈGLES QUE DONNE FRANÇOIS A LA VISITATION. — PROGRÈS RAPIDES DE L'INSTITUT.

L'évêque de Genève ne laissa la mère de Chantal à Lyon que pendant neuf mois. Au bout de ce temps, il nomma la mère Favre supérieure en sa place et rappela à Annecy la sainte fondatrice. Il désirait avoir constamment au berceau de la congrégation une personne si habile pour y former les novices et leur communiquer l'esprit de Dieu, dont elle était remplie. Il désirait aussi conférer avec elle sur les règles de son institut et tout statuer de concert, d'autant plus que l'archevêque de Lyon, sous la juridiction duquel elle se trouvait alors, avait sur l'ordre des vues toutes différentes du fondateur. M. de Marquemont croyait que, pour établir le nouvel institut sur des fondements solides, il fallait absolument ordonner la clôture, prescrire des vœux solennels, et ériger la congrégation en ordre religieux. « Actuellement, disait-il, on ne peut désirer plus de ferveur ; « mais telle est la faiblesse ou l'inconstance humaine, qu'on « ne peut espérer une persévérance durable dans un état où la « nature souffre et est mal à l'aise ; qu'il y a, au contraire, tout « à craindre que la liberté de sortir n'introduise la dissipation « et le relâchement, peut-être même la licence et le désordre, « et que les vœux simples ne soient pas des liens assez forts pour « arrêter le penchant naturel vers le changement. » François, au contraire, voulait que ses filles ne fussent point assujetties à la clôture, qu'elles sortissent au dehors pour visiter les malades, consoler les affligés, soulager les pauvres, alliant ainsi la vie de

Marthe et de Marie, les œuvres extérieures de charité et le repos de la contemplation. « Mon dessein, disait-il, avait tou-« jours été d'unir ces deux choses par un tempérament si juste, « qu'au lieu de se détruire elles s'aidassent mutuellement, que « l'une soutînt l'autre, et que les sœurs, en travaillant à leur « propre sanctification, procurassent en même temps le soula-« gement et le salut du prochain. Leur prescrire aujourd'hui la « clôture, ce serait détruire une partie essentielle de l'institut, « priver le prochain de secours précieux et de bons exemples, « et priver les sœurs elles-mêmes du mérite des œuvres de « charité, si recommandées dans l'Évangile, si autorisées par « l'exemple de Notre-Seigneur[1]. »

Malgré des raisons si plausibles, l'évêque de Genève ne s'opiniâtra point dans son sentiment : mû uniquement par la vue du bien, il pesa attentivement les raisons pour et contre ; et, préférant à son sentiment celui de l'archevêque, il arrêta que sa congrégation serait érigée en ordre religieux, garderait la clôture et ferait des vœux solennels ; ce qui lui inspira dans la suite ce bon mot aussi plein d'esprit que d'humilité : « On « m'appelle le fondateur de la Visitation ; est-il rien de moins « raisonnable ? J'ai fait ce que je ne voulais pas faire, et j'ai « défait ce que je voulais faire[2]. »

La fondation de Lyon, qui avait amené une modification si notable dans l'institut, fut bientôt suivie d'une autre. Les magistrats de Moulins, émerveillés de ce que la renommée publiait sur les nouvelles religieuses, demandèrent avec instance l'établissement d'une maison de cet ordre dans leur ville ; et l'archevêque de Lyon, appuyant leur demande comme administrateur de l'évêché d'Autun, duquel Moulins dépendait alors, il ne fut pas possible de refuser. En conséquence, le saint évêque envoya pour cette fondation la mère de Bréchard, avec quatre compagnes d'une piété remarquable. Arrivées à Moulins, ces

[1] *Esprit de saint François de Sales,* par M. de Belley, p. XVe, sect. XI.
[2] *Ibid.*, p. VIe, sect. X.

saintes filles ne trouvèrent presque rien de ce qu'on leur avait promis, et les choses les plus nécessaires manquaient dans la maison : mais, loin de se décourager, elles mirent leur confiance en Dieu et édifièrent tellement la ville et la province par leur désintéressement et leur esprit de pauvreté, leur patience, leur douceur et leur modestie, que bientôt vingt novices leur arrivèrent ; ce qui manquait fut donné, et en peu de temps ce monastère devint un des plus beaux et des mieux établis de l'ordre.

François, voyant son ordre s'accroître ainsi et commencer à se répandre, crut que le moment était venu de lui donner des constitutions définitives. Pour bien réussir dans cette œuvre délicate, il sollicita longtemps les lumières du ciel par des prières ferventes ; il étudia les règles et les constitutions de divers ordres, en extrayant de chacune ce qui pouvait convenir à son but, consulta les hommes les plus éminents dans cette partie ; et, après tous ces préparatifs, il se mit à l'œuvre, se proposant de tellement tempérer ces règles, que les plus faibles ne pussent les trouver trop sévères, ni les plus fortes trop douces, et que toutes pussent s'en accommoder, pourvu qu'elles sussent aimer Dieu et le prochain.

Le pieux fondateur établit d'abord les évêques supérieurs immédiats de toutes les maisons de son ordre, « Parce que, « dit-il, si un évêque laisse déchoir la régularité, son succes- « seur relèvera ce qui sera tombé ; Dieu, qui n'abandonnera « jamais son Église, ne pouvant pas permettre qu'une longue « suite de prélats oublie leur devoir en ce point. » Ceci posé, il règle qu'on ne recevra personne dans la congrégation qu'après qu'il aura été constaté que l'aspirante a au moins seize ans ; qu'elle sait bien lire si elle veut être sœur de chœur ; qu'elle a mis en bon ordre ses affaires temporelles, et établi ses enfants, si elle en a, de manière que sa présence ne soit plus nécessaire dans le monde ; qu'elle n'a ni maladie contagieuse ni infirmité qui la rende incapable d'observer la règle et de suivre les exercices de la communauté ; qu'elle a un bon esprit et est

disposée à vivre sous l'obéissance, dans la pratique de la douceur, de l'humilité et de la simplicité. A ces conditions, l'aspirante pourra être reçue, fût-elle veuve, difforme, infirme ou très-avancée en âge : et pour que la maison puisse convenir à toutes, on ne laissera introduire aucune autre austérité corporelle que celles qui sont énoncées dans la règle[1].

Il y aura trois espèces de sœurs : les sœurs de chœur, destinées à chanter ou à réciter l'office ; les associées, qui seront exemptes de l'office, mais prendront à tout le reste la même part que les sœurs de chœur ; et enfin les sœurs domestiques, qui n'auront pas voix au chapitre. Aucune maison de l'ordre, sauf dispense, ne pourra avoir plus de trente-trois membres. La clôture y sera exactement gardée ; et s'il y a lieu d'y introduire quelques étrangers, comme le médecin ou le confesseur pour les malades, le maçon ou le charpentier pour les travaux de leur état, ils seront accompagnés de deux sœurs pendant le jour et de quatre pendant la nuit.

Toutes les sœurs obéiront à la supérieure : elles ne jeûneront ni ne feront aucune austérité sans sa permission, elles lui ouvriront leur cœur avec confiance et se dirigeront par ses avis. Elle les dispensera dans les petites choses, mais réservera les grandes au jugement du supérieur ou de l'évêque. Elle les gouvernera avec douceur, plutôt en priant qu'en commandant ; lira toutes les lettres qu'on écrira ou qu'on recevra, sauf les lettres de direction entre le confesseur et la pénitente ; et le temps de sa charge expiré, elle ira reprendre, dans le dernier rang, la pratique de l'humilité et de l'obéissance.

Les sœurs ne posséderont rien en propre, et changeront chaque année de chambre, de lit, d'habits, de linge, de livres, de chapelets, croix, médailles et autres objets semblables, afin de prévenir ou de corriger toute attache à quoi que ce soit. Tout ce qui est à l'usage des sœurs sera simple ; et il n'y aura de richesses ou de choses précieuses qu'au service de l'autel.

[1] Charl.-Aug., p. 476.

Depuis Pâques jusqu'à la Saint-Michel, le lever sera à cinq heures ; la prière et la méditation se feront de cinq heures et demie à six heures et demie, et seront suivies du chant de prime du petit office de la sainte Vierge, qui sera seul en usage dans la congrégation. A huit heures, tierce et sexte suivies de la messe, puis none suivie de l'examen de conscience. A dix heures le dîner, suivi de la récréation, qui durera jusqu'à midi, moment où toutes les sœurs se présenteront à la supérieure pour savoir d'elle ce qu'elles devront faire jusqu'au soir. A trois heures, vèpres suivies de la conférence spirituelle ; à cinq heures, complies suivies des litanies et d'une demi-heure d'oraison. A six heures, souper suivi de la récréation, pendant laquelle toutes viendront, comme à midi, prendre les ordres de la supérieure pour l'emploi du temps jusqu'au lendemain à midi. A huit heures trois quarts, matines et laudes, suivies de l'examen de conscience et de la lecture des points d'oraison, et à dix heures toutes doivent être couchées. Depuis la Saint-Michel jusqu'à Pâques, le lever sera différé d'une demi-heure, et tous les autres exercices seront retardés dans la même proportion jusqu'à vêpres [1].

Peut-être on trouvera ces exercices bien multipliés ; mais c'est précisément cette multiplicité qui les adoucit : on se fatigue à ce qui dure longtemps ; la variété délasse. Ici chaque moment a son emploi : un enchaînement aimable, une liaison naturelle conduit d'un exercice à un autre ; le suivant naît du précédent, l'un est le fruit et le soulagement de l'autre : l'oraison prépare à l'office, la récréation adoucit le travail, la lecture dispose à l'examen, et ainsi, par une sainte économie du temps, tout s'écoule avec suavité, tous les moments sont mis à profit, la vie la plus remplie est la plus tranquille, la vie la plus sainte est la plus douce : « Tels, dit François de Sales, les comparti-« ments d'un magnifique parterre ; telles les couleurs d'une « belle fleur. On admire la blancheur des lys, la beauté de la

[1] Charl.-Aug., p. 477 et suiv.

« rose, le coloris de l'œillet ; mais néglige-t-on les violettes, les « pensées, les marguerites ? Les plus petites fleurs arrosées du « sang d'un Dieu, sans être si brillantes, n'en sont pas moins « agréables. » Continuons d'écouter le pieux législateur de la Visitation.

Il y aura lecture pendant tous les repas : on gardera partout le silence, hors le temps des récréations ; et, dans ces moments de délassement, on parlera modestement, utilement, saintement, en observant la charité, la douceur et la simplicité. On ne jouera point ; on ne fera aucune œuvre manuelle qui prête à la vanité, et l'on n'aura ni oiseau, ni écureuil, ni aucun animal d'agrément. On abrégera le plus possible les causeries du parloir ; on n'y parlera jamais seule à un étranger, et on se tiendra, en parlant aux hommes, à une certaine distance de la grille et le voile baissé, à moins d'une dispense de la supérieure. Le parloir sera fermé à l'*Angelus* qui se sonne à la chute du jour, et ne s'ouvrira plus, à moins d'une nécessité urgente.

Outre les jeûnes prescrits par l'Église, on jeûnera tous les vendredis depuis la Saint-Michel jusqu'à Pâques, et la veille de la Trinité, de l'Ascension, de la Fête-Dieu, de saint Augustin et de toutes les fêtes de la sainte Vierge.

Les sœurs porteront l'habit et le voile noirs, coucheront seules chacune dans sa chambre, auront un matelas à leur lit et un coussin qui pourra être de plume.

Quatre fois l'an, elles se présenteront à un confesseur extraordinaire : chaque jour il y aura communion par trois d'entre elles successivement ; les jeudis, dimanches et fêtes, il y aura communion générale, et tous les huit jours on portera la communion à celles qui seraient malades.

Tous les samedis il y aura chapitre[1] : une fois le mois il y aura direction auprès de la supérieure, lecture des constitu-

[1] On appelle *chapitre* la réunion d'une communauté religieuse pour reprendre et corriger les manquements de chacun de ses membres.

tions, renouvellement de la profession ; et une fois l'an, le jour de la présentation de la sainte Vierge, toutes renouvelleront leurs vœux et s'offriront à Dieu avec les sentiments de Marie s'offrant au Père éternel dans le temple.

Telle est la substance des constitutions de la Visitation : là on ne voit point d'austérités qui effarouchent la faiblesse humaine : la pénitence y perd ses épines, la solitude son ennui, le silence ses dégoûts, l'obéissance sa contrainte, le travail ses difficultés; et cependant la nature y trouve sa mort par le sacrifice continuel de la volonté propre, et l'obligation d'être toujours occupée, par la désappropriation absolue et l'uniformité constante d'exercices journaliers qui brise l'inconstance naturelle du cœur humain. Mais ce qui relève au plus haut degré le mérite de ces règles, c'est l'esprit de charité et de douceur, d'humilité et de simplicité, de candeur et d'innocence dans lequel le pieux législateur veut qu'on les observe. Il entend qu'on fasse tout par amour, rien par contrainte; que toutes les sœurs ne soient entre elles qu'un cœur et qu'une âme, comme les sœurs d'une même famille ; que leur piété, aussi agréable que solide, soit indulgente et aimable pour les autres autant que sévère pour elles-mêmes ; que toujours prêtes à sacrifier leurs désirs ou leurs répugnances au bien de la charité, elles s'appliquent à plaire en tout au prochain, que la douceur respire dans toute leur personne ; et que leurs paroles, le ton de leur voix, leur air et leurs manières ne soient que comme l'effusion de la suavité dans laquelle leur cœur doit être tout détrempé ; qu'enfin, joignant la politesse des manières à la sévérité du devoir, elles soient modestes dans le regard, réservées dans les paroles, graves dans la contenance, propres dans leurs habits : voilà bien la piété avec ses charmes ; tout devient aimable entre les mains de la vertu.

Chose remarquable, dans ces constitutions le saint fondateur lui-même ne parle point en maître ; il a recours aux formes les plus douces, aux tours les plus insinuants, aux termes les plus mesurés ; il conseille plus qu'il n'exige ; il prie plus qu'il ne

commande; il dirige plus qu'il ne règle; et c'est cela même qui rend sa parole plus forte et plus puissante, à ce point que l'ordre de la Visitation, depuis son origine jusqu'à nos jours, s'est partout soutenu dans sa première ferveur et sa régularité parfaite.

François, après avoir ainsi rédigé ses constitutions, les envoya à Rome pour les soumettre à l'approbation du saint-siége et demander l'érection de sa congrégation en ordre religieux. Déjà il avait écrit à ce sujet au cardinal Bellarmin[1], qui lui avait répondu[2] que la chose offrait de graves difficultés, mais qu'il aiderait de tout son pouvoir à les surmonter. En envoyant ces règles, il écrivit une nouvelle lettre de recommandation[3] à un religieux de sa connaissance, le priant toutefois de procéder doucement et avec circonspection : « Parce que, dit-il, quelques « ecclésiastiques austères et exacts en leur conduite ont témoi-« gné n'être pas satisfaits de ce qu'en cette congrégation il y a « si peu d'austérités. »

Néanmoins, le 23 avril 1618, Paul V lui envoya la bulle qui l'autorisait à ériger en ordre religieux sous la règle de saint Augustin l'institut de la Visitation[4]; et, le 9 octobre suivant, le pieux fondateur remplit cette mission du saint-siége en ajoutant à ces constitutions des règles de détail pour le gouvernement de chaque maison, que nous passerons ici sous silence comme regardant plus les religieuses que le public. Nous remarquerons seulement qu'il ne leur donna à réciter d'autres bréviaire que le petit office de la sainte Vierge : il en avait obtenu de Rome la permission pour dix ans, et il fut d'avis qu'on n'en renouvelât pas la demande au bout de ces dix années. « Mon « solliciteur, dit-il à madame de Chantal[5], m'écrit qu'on a tort « de recourir à Rome pour les choses ès quelles on peut s'en

[1] Lettre CCCLXI[e].
[2] Lettre CCCLXX[e].
[3] Lettre CCCXXII[e].
[4] Lettre CCCCXXXI[e].
[5] Lettre DLXXII[e].

« passer, et des cardinaux l'ont dit aussi : car, disent-ils, il est « des choses qui n'ont pas besoin d'être autorisées, parce « qu'elles sont loisibles, lesquelles, quand on veut les faire au- « toriser, sont examinées diversement ; et le pape est bien aise « que la coutume autorise plusieurs choses qu'il ne veut pas « autoriser lui-même à cause des conséquences. » Toutefois le saint évêque éprouva à ce sujet quelques critiques ; il avait cru devoir modifier le petit office pour les fêtes principales de l'année en y intercalant le chapitre, les versets et l'oraison du jour, à la place du chapitre, des versets et de l'oraison de la sainte Vierge. On trouva à redire à cette disposition, et le pieux fondateur fit cette douce réponse à la censure : « Mon Dieu ! que cette « plainte est délicate ! les pères de l'Oratoire font bien plus, et « en Italie plusieurs évêques ont composé entièrement les offi- « ces des saints de leur église. Mais, pour tout adoucir, il fau- « dra se borner à faire mémoire de la fête à la fin de l'office. »

Rien de gracieux et de pur comme ce qu'il dit en donnant ces constitutions à ses religieuses sur l'esprit qui devait vivifier la lettre de la règle : madame de Chantal appelle ce court entretien l'abrégé de toute la perfection de l'institut : voici quelle en fut l'occasion. Une religieuse lui ayant, dans la candeur de son âme et la simplicité de son langage, adressé cette question : « Monseigneur, si vous étiez religieuse parmi nous, comment « feriez-vous pour être bien parfait ? — Ma chère fille, lui ré- « pondit-il avec un doux sourire, vous demandez ce que je fe- « rais : je ne ferais pas si bien que vous, sans doute ; car je ne « vaux rien ; mais il me semble qu'avec la grâce de Dieu je me « tiendrais si attentif à la pratique des moindres observances, « que je gagnerais par là le cœur de Dieu : je garderais parfai- « tement le silence ; mais, cependant, je parlerais même au « temps du silence quand la charité le demanderait. Je parle- « rais bien doucement et y ferais une attention particulière, « parce que les constitutions l'ordonnent. Je fermerais et « ouvrirais les portes très-doucement, parce que notre mère « le veut et que nous voulons bien faire tout ce qu'elle veut

« qu'on fasse. Je tiendrais les yeux baissés et marcherais « fort modestement : car Dieu et ses anges nous regardent « toujours et aiment extrêmement ceux qui font bien. Si l'on « m'employait à quelque chose, je l'aimerais bien et tâcherais « de faire tout à propos. Si l'on ne m'employait à rien, je ne « me mêlerais de rien que de bien obéir et de bien aimer Notre-Seigneur. Oh! il me semble que je l'aimerais bien de tout « mon cœur, ce bon Dieu, et que j'appliquerais tout mon esprit à cela, ainsi qu'à bien observer les règles. Il faut tout « faire le mieux que nous pouvons : car nous ne nous sommes « faites religieuses que pour cela : mais il ne faut pas nous « étonner de nos fautes : car nous ne pouvons rien sans l'aide « de Dieu. Je serais bien joyeux et je ne m'empresserais jamais ; cela, Dieu merci, je le fais déjà : car jamais je ne m'empresse ; mais je le ferais encore mieux. Je me tiendrais bien « bas et bien petit, je saisirais les humiliations qui se rencontreraient, et si je n'en rencontrais pas, je m'humilierais de « ce que je ne suis pas humilié. Je tâcherais le mieux possible « de me tenir en la présence de Dieu et de faire toutes mes actions pour son amour ; car qu'avons-nous autre chose à faire « en ce monde? Je travaillerais à me quitter moi-même et « laisserais faire de moi tout ce qu'on voudrait. Dieu nous en « fasse la grâce et soit béni. »

Ainsi François de Sales substituait aux austérités corporelles le détachement le plus parfait, l'humilité la plus profonde, l'obéissance fidèle et l'esprit de pauvreté. Dieu bénit visiblement un institut si fortement empreint de l'esprit de l'Évangile ; jusque-là que le saint évêque vit de son vivant fonder treize monastères, et madame de Chantal seule en fonda quatre-vingt-sept. Impossible de méconnaître dans ce grand développement l'action de la Providence, qui non-seulement fournit selon les besoins des sujets éminents et presque autant de supérieures que de religieuses, mais qui encore ménagea merveilleusement les chances de succès. Aussi on attendait son indication avec respect et on la suivait avec amour ; mais jamais on ne

la devançait par l'empressement d'un zèle trop vif et trop humain, soit dans le choix des sujets, soit dans la fondation des établissements. « Peu et bien, disait le saint fondateur ; ayons « patience et nous ferons assez si ce peu que nous ferons est « au gré du grand maître. Il vaut mieux que nos sœurs crois- « sent par les racines des vertus que par les branches des mai- « sons. Elles ne seront pas plus parfaites pour avoir un grand « nombre de monastères. En dispersant, on dissipe [1]. *Multipli- « casti gentem, non magnificasti lætitiam* [2]. »

Pour le choix des sujets, le saint fondateur ne regardait ni à la fortune ni à la santé, mais bien à la douceur et à l'humilité. « Je préfère infiniment, disait-il [3], les douces et les humbles, « quoiqu'elles soient pauvres, aux riches moins humbles et « moins douces. La prudence humaine dit : Bienheureux les « monastères riches ! Mais nous, nous devons dire : Bienheu- « reux les pauvres et souffrir avec amour que la pauvreté soit « mésestimée ! » On discutait un jour en sa présence sur la dot d'une jeune personne qu'on devait recevoir à la profession : madame de Chantal tenait ferme pour que la dot fût entière ; et lui ne disait mot ni pour ni contre : mais, rentré chez lui, il improuva la fermeté de la supérieure par un billet qu'il lui écrivit et qui finissait ainsi : « Ma mère, vous êtes plus juste que « bonne ; il faut être en ces rencontres plus bonne que juste [4]. » Une fille unique, héritière de grands biens, ayant été agréée pour religieuse professe à la suite d'une année de probation, le saint fondateur lui demanda quelle disposition elle voulait faire de ses biens : « Je veux, dit-elle, les donner au monastère. — « Non pas, dit le saint fondateur, nous ne faisons point notre « congrégation pour incommoder les familles ; vous vous bor- « nerez à vous constituer une dot un peu meilleure que les or- « dinaires, puisque vous en avez les moyens : cela suffira. Et

[1] *Esprit de saint François de Sales,* VIII[e] p., sect. XXI.
[2] Isaïe, IX, 3.
[3] Lettre CCLVI[e].
[4] *Recueil de la mère Greffier.*

« que voulez-vous faire du reste? — Je le donnerai à mon « frère. — Et pourquoi pas à votre mère? — Parce qu'elle « m'a donné de graves sujets de mécontentement. — Cela ne « vous dispense pas, ajouta-t-il, d'observer le commandement « de Dieu qui prescrit le respect de ses parents. » Et la chose fut ainsi réglée.

Autant le saint fondateur voulait que sa congrégation fût détachée des biens de la fortune, autant il voulait qu'elle fût indulgente pour les défauts de corps ou d'esprit, pourvu qu'il y eût une vraie vocation. « Je suis l'ami des infirmes, disait-il; « si je les rejetais, où serait en moi la charité chrétienne? et « que deviendraient ces sortes de sujets? Personne n'en veut. « Si on les reçoit avec charité, cet exemple en attirera d'autres « bienfaits et en si grand nombre que les mondains s'en « étonneront[1]. » Le saint évêque avait même comme une prédilection particulière pour les personnes disgraciées de la nature en quelque manière que ce fût; et, comme on lui en demandait la raison : « Bienheureux, répondit-il, ceux qui n'ont « rien d'aimable, puisque l'amour qu'on leur porte est tout en « Dieu! » On lui présenta un jour une personne tout à fait difforme, et ayant reconnu son mérite dans l'examen qu'il en fit : « Recevons-la, dit-il, c'est une belle âme dans un corps « fort laid, c'est un beau diamant mal enchâssé. »

Parmi les aspirantes qui sollicitaient le bonheur d'entrer dans l'institut, figuraient des noms illustres : la mère Angélique Arnaud, abbesse de Port-Royal, voulut à tout prix y être admise; elle pressa l'évêque, elle pressa madame de Chantal; jamais le sage fondateur n'y voulut consentir, donnant pour raison qu'il la trouvait peu propre à obéir[2]; il jugea tout autrement de mademoiselle Lhuillier : c'était une jeune personne, douée de tous les avantages de la nature et de la fortune, à laquelle le monde souriait et qui souriait au monde. Le saint évêque, en

[1] *Dépos. de la mère de Chaugy.*
[2] Lettres DLXXVIII[e] et suiv.

dirigeant sa conscience dans un de ses voyages à Paris, avait étudié sa vocation et reconnu les desseins de Dieu sur elle pour la vie religieuse, mais ne lui en avait rien dit, pour ne pas heurter de front l'attachement qu'elle portait encore au monde dans son cœur. Il s'était borné à lui recommander certains exercices de piété et l'abandon à la volonté divine quelle qu'elle fût, lui promettant de consulter Dieu lorsqu'il serait à Annecy et de lui écrire alors ses pensées. La lettre promise ne se fit pas longtemps attendre : mademoiselle Lhuillier, en la recevant, éprouva un trouble inexprimable, craignant d'y lire son arrêt pour la vie religieuse; et, au lieu de l'ouvrir sur-le-champ, elle la porta, cachetée, devant le saint Sacrement, protestant à Dieu d'exécuter tout ce que le saint prélat lui prescrirait. Le lendemain, après la communion, elle l'ouvrit avec un tremblement extrême; et, chose étrange, à peine y eut-elle lu qu'il lui fallait quitter le monde pour le monastère et entrer à la Visitation, elle se sentit toute changée : la répugnance que lui inspirait le cloître fit place à l'amour de la retraite; malgré l'opposition de ses parents, elle demanda le jour même à entrer au noviciat, et devint une fervente religieuse.

Autant François mettait de zèle à bien choisir les aspirantes, autant il s'appliquait à les former à l'esprit religieux : tant qu'il était à Annecy, tous les quinze jours il les confessait, et trois fois la semaine il venait écouter celles qui désiraient lui ouvrir leur cœur dans des entretiens privés. Madame de Chantal ajoutait aux enseignements du fondateur ses avis et ses instructions propres, lorsqu'il lui vint dans l'esprit un scrupule : c'était la crainte de s'ingérer dans un ministère qui lui attirait des louanges et qui ne convenait pas à sa faible vertu. Elle en écrivit au saint évêque, qui alors était absent, et il lui répondit par la lettre suivante[1] : « On ne doit pas, lui dit-il, s'abstenir « de parler de Dieu quand on le croit utile, n'importe ce qu'en « peuvent penser ou dire ceux qui écoutent. Il ne faut rien

[1] Lettre cccxiiie.

« faire ou rien dire pour être loué, mais aussi ne pas omettre « de faire ou de dire ce qui est bien, crainte d'être loué. Ce « n'est pas être hypocrite de ne pas faire aussi bien que l'on « parle : où en serions-nous? Il faudrait donc que je me tusse, « de peur d'être hypocrite, puisque quand je parle de la per- « fection, je ne pense pas être parfait, de même que je ne pense « pas être Italien quand je parle italien ; mais je pense savoir « le langage de la perfection, parce que je l'ai appris... Il ne « faut pas entortiller son esprit dans des toiles d'araignée, mais « marcher à la bonne foi par le milieu des belles vertus de sim- « plicité et d'humilité, et non par les extrémités de tant de sub- « tilités... la force est plus forte quand elle est tranquille et « qu'elle naît de la raison sans aucun mélange de passion. »

Remise dans la paix par ces sages paroles, madame de Chantal continua à instruire ses novices et ses religieuses; et quand il fallait en détacher quelques-unes de la maison mère pour fonder une nouvelle colonie dans les villes qui les réclamaient, elle allait elle-même commencer l'œuvre et établir ses filles. Ce fut ainsi qu'au mois de mars 1618 elle alla créer l'établissement de Grenoble, où le saint évêque prêchait le Carême, comme nous le dirons plus tard. Au retour de Grenoble, elle partit pour Bourges, où l'appelait l'archevêque son frère; et, pendant six mois, elle travailla, au milieu de toutes les privations de la pauvreté, à la fondation du nouveau monastère, sans jamais vouloir qu'on avertît l'archevêque de l'inexécution des ordres qu'il avait donnés pour les pourvoir du nécessaire, tant elle aimait à souffrir pour Notre-Seigneur. Lorsque le saint évêque fut à Paris, il vint en personne présider à Bourges le chapitre du nouveau monastère; et, voyant la maison solidement établie, il manda à Paris madame de Chantal, pour y créer un établissement semblable. Là, mille obstacles surgirent contre le projet, non-seulement de la part du monde, mais de la part des personnes de religion et de piété : on ne voulait recevoir les nouvelles religieuses qu'à la condition de changer leurs règles et de prendre la direction des maisons de repenties

ou des congrégations qui avaient besoin de réforme. Un religieux, puissant par son influence, vint le signifier formellement à madame de Chantal : « Eh bien ! mon père, lui répondit-elle « avec autant de force que d'humilité, nous nous en retourne- « rons plutôt que de faire brèche à nos règles et à notre in- « stitut : nous ne tenons qu'à faire la volonté de Dieu. Il nous « a fait venir ici : s'il lui plaît que nous nous en retournions, « nous lui rendrons notre obéissance d'aussi bon cœur d'un « côté que de l'autre. » Cette réponse toucha le religieux, qui. dès ce moment, se déclara pour madame de Chantal, publiant partout que l'esprit de Dieu était avec elle. D'autres contradictions s'ajoutèrent à celle-là : « Croiriez-vous, écrivit le saint « évêque à madame de Chantal, que des serviteurs de Dieu m'ont « dit aujourd'hui que la douceur et la piété de notre institut « étaient tellement au goût des esprits français, que vous ôteriez « toute la vogue aux autres maisons religieuses; que, quand « on aurait vu cette madame de Chantal, il n'y aurait plus que « pour elle? Or sus, cela n'est rien. Dieu, qui voit tout et qui « sait que nous ne venons pas à Paris pour nous faire voir, « mais pour montrer à sa bonté plusieurs âmes s'acheminant « purement à son saint service, Dieu, dis-je, nous aidera. » En effet, le 1er mai 1619, la maison commença, très-pauvrement. il est vrai, et très-petitement ; mais quatre mois ne s'étaient pas écoulés que le mérite de madame de Chantal avait attiré sur le nouveau monastère l'intérêt général et facilité l'achat d'un local plus convenable.

Pendant ce temps-là, François, de retour à Annecy, fit partir pour Paris des sœurs destinées à aller, selon les ordres de madame de Chantal, fonder un établissement à Orléans, qui demandait avec instance des religieuses du nouvel institut ; le couvent de Moulins envoya une colonie à Nevers, et le monastère de Lyon une autre colonie à Montferrand, ville d'Auvergne alors fameuse, qui avait ses fortifications et ses consuls, aujourd'hui grand village, totalement déchu de sa première splendeur. Le 20 août 1622, le monastère de Lyon envoya

également cinq religieuses à Belley, pour y fonder une maison que demandait l'évêque avec instance ; enfin madame de Chantal alla elle-même établir un autre monastère à Dijon, et tel fut le dernier établissement qui se fit du vivant de saint François de Sales, dont nous allons maintenant reprendre l'histoire générale, quelques instants suspendue par la nécessité de rassembler dans un seul livre tout ce qui se rattachait à la Visitation.

LIVRE VI

DEPUIS LA FONDATION DE LA VISITATION EN 1610, JUSQU'A LA MORT DU SAINT ÉVÊQUE EN 1622.

CHAPITRE PREMIER

FRANÇOIS CONTINUE SON ÉPISCOPAT DANS L'EXERCICE DU ZÈLE ET DE LA CHARITÉ. SON AVIS DANS LES DISCUSSIONS RELATIVES AU POUVOIR DES PAPES SUR LE TEMPOREL DES ROIS.

(**De 1610 à 1612.**)

Les soins qu'avait donnés François de Sales à l'institut de la Visitation, ne lui avaient rien fait retrancher de ce qu'il devait au bon gouvernement de son diocèse. Plaçant au premier rang de ses sollicitudes la formation du clergé, il eût désiré établir un grand séminaire où les aspirants au sacerdoce pussent se former aux vertus et aux fonctions ecclésiastiques, apprendre la manière de catéchiser et d'instruire, le chant et les cérémonies. Dénué de toutes ressources pour faire face aux frais de cet établissement, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, il renouvela ses instances auprès du saint-siége pour qu'il imposât au clergé une cotisation sur les bénéfices, qui serait employée à une œuvre si nécessaire[1]. Aucun évêque ne pouvait faire entendre une voix plus puissante : car sa vertu était appréciée à Rome comme elle devait l'être : « Vous avez pour évêque un

[1] Lettre CCCLXXII[e].

« vrai saint, disait le souverain pontife à M. de Coëx, envoyé « pour faire approuver la réforme de Talloires, et je l'ai tou« jours estimé tel. Dites-lui de se souvenir de nous dans ses « prières, auxquelles nous avons la plus grande confiance; et « vous, soyez ses imitateurs, suivez exactement ses traces[1]. » Néanmoins Rome vit tant de difficultés dans la mesure proposée, qu'elle s'abstint de rien décider.

Alors, désespérant d'obtenir jamais ce qu'il désirait si vivement, François s'efforça au moins d'encourager le zèle des sciences ecclésiastiques, en prenant part aux thèses publiques de philosophie ou de théologie, qui exercent si utilement l'intelligence, quand, le cours élémentaire fini, on peut se livrer à des études plus profondes. Un jour, qu'il assistait à un de ces exercices, il arriva que le répondant se laissa prendre dans les filets de son argumentateur. C'était au chanoine qui présidait à l'en tirer; mais, peu heureux dans ses efforts, celui-ci allait y être pris lui-même et subir une humiliation pénible pour ses cheveux blancs. Touché de sa position, l'évêque prend aussitôt la parole, et, par une distinction fort spirituelle, résout l'argument d'une manière si lumineuse, qu'il n'y a plus rien à dire. L'argumentateur, mécontent de sa défaite au moment où il comptait sur la victoire, répond avec vivacité et mauvaise humeur que cette distinction est inouïe. « Il se peut faire, reprit « l'évêque en souriant, qu'elle ait été inouïe pour vous jusqu'à « ce jour, mais à l'avenir elle ne le sera plus[2]. » Au sortir de l'exercice, le président étant allé remercier l'évêque d'avoir sauvé l'honneur d'un pauvre vieillard déshabitué des subtilités de l'école : « Vous ne me devez point de remercîments, mon« sieur, répondit François, c'est le devoir des jeunes de soutenir « les vieux, comme ç'a été le devoir des vieux de nous soutenir « dans les faiblesses de nôtre enfance. C'est le train du monde « raisonnable et une des règles de la Providence. »

[1] *Dép. de Myncet.*
[2] Charl.-Aug., p. 417.

Quelque temps après, le saint évêque fit preuve d'un esprit de charité plus admirable encore dans un exercice semblable : invité par le répondant à argumenter lui-même, il poussait son argumentation d'une manière non moins remarquable par la forme que par le fond, lorsque l'un des assistants osa l'interrompre et s'emparer de son objection sous l'insolent prétexte de la faire mieux valoir. Un tel oubli des convenances provoqua de toutes parts un murmure improbateur ; mais le saint évêque, baissant les yeux et gardant le silence, laissa parler l'interrupteur jusqu'à ce qu'il le vit embarrassé, incapable de se tirer avec honneur du mauvais pas où il s'était mis. Alors, reprenant l'argument, il tâcha de couvrir, autant que la chose était possible, l'ignominie bien méritée de cet homme mal-appris.

Non content d'encourager les études dans le clergé, François cherchait encore à y attirer les sujets éminents capables de faire honneur à l'Eglise. De ce nombre était, au premier rang, son frère Louis de Sales : le duc de Nemours l'avait, depuis peu, nommé chevalier du conseil de Génevois, dignité la plus élevée pour un homme d'épée, et il en remplissait les fonctions à la satisfaction universelle du prince, des magistrats et de la noblesse. Mais le saint évêque désirait que ses grands talents et ses rares vertus fussent employés à quelque chose de plus relevé et de plus utile, c'est-à-dire au ministère ecclésiastique. En conséquence, il lui proposa d'être son coadjuteur, en lui faisant ressortir le bien qui résulterait de leurs travaux mis en commun : « Quand je prêcherai à nos peuples, lui dit-il, vous « écrirez ; quand j'écrirai, vous prêcherez ; quand vous visiterez, « je résiderai, et quand je visiterai, vous résiderez. » Toutes ces raisons furent impuissantes devant l'humilité du pieux laïque, qui se reconnaissait indigne du simple sacerdoce, et à plus forte raison de la dignité épiscopale.

Affligé de ne pouvoir donner à l'Église un bon prêtre de plus, l'homme de Dieu eut encore la douleur d'en perdre un, qui était son meilleur ami, après avoir été longtemps son précepteur. M. Déage, ce maître dévoué qui l'avait suivi partout

comme son ange gardien, mourut vers cette époque. Toujours ce bon prêtre l'avait aimé avec passion, surveillé comme si l'évêque n'eût pas cessé d'être son disciple et repris des moindres imperfections qu'il croyait remarquer en lui; toujours il avait voulu voir son élève parfait en tout, honoré, admiré de tout le monde, sans pouvoir souffrir qu'on se permît à son égard la moindre censure : de son côté, l'évêque, touché de tant de dévouement, l'avait entouré de respect et d'honneur, admis parmi les chanoines de sa cathédrale, reçu dans sa maison et à sa table, ne cessant de veiller avec une attention délicate à ce que rien ne lui manquât en santé ou en maladie[1]. Lorsqu'il le vit atteint du mal qui le précipita au tombeau, il l'assista jusqu'au dernier soupir avec un soin et une assiduité en rapport avec l'amour qu'il lui portait. Après sa mort, il lui fit faire dans la cathédrale les obsèques les plus honorables, officia lui-même, et fit offrir dans tout le diocèse un grand nombre de messes pour le repos d'une âme qui lui était si chère. Ce ne fut pas encore assez pour sa tendresse, tant les saints savent aimer ! Il offrit lui-même plusieurs fois le saint sacrifice pour ce cher défunt : la première fois qu'il le fit, la douleur d'avoir perdu un si bon ami lui arracha force pleurs et soupirs : quand il fut arrivé au *Pater* et qu'il en eut prononcé trois ou quatre paroles, il fut obligé de s'interrompre, suffoqué par les sanglots ; et s'il put continuer ensuite, ce ne fut qu'en versant beaucoup de larmes. Après la messe, étant seul dans sa chambre avec son aumônier qui essayait de le consoler : « Ah ! lui dit-il, cette âme est bien « où elle est ; oh ! qu'elle ne voudrait pas être ici ! elle est entre « les bras et dans le sein de la miséricorde et clémence de Dieu, « elle repose comme un autre saint Jean sur la poitrine aimable « de Jésus-Christ. Voulez-vous savoir ce qui m'a tant fait pleu- « rer quand j'ai commencé à dire *Pater noster*? c'est que je me « suis rappelé que c'était cet homme vraiment bon qui m'avait « appris le premier à dire mon *Pater*[2]. »

[1] *Esprit de saint François de Sales*, Ire part., sect. XXVIII.
[2] *Idem*, V^e part., sect. XXII.

La douleur d'avoir perdu un ami par la mort fut doublée encore par le chagrin d'en perdre un autre que sa position nouvelle forçait à s'éloigner. Antoine Favre, qu'il n'appelait jamais que du nom de frère, fut nommé par le duc de Savoie premier président du sénat de Chambéry, et, en conséquence, obligé de quitter Annecy pour aller résider au poste où l'avait appelé la confiance du prince. Quelque éminente que fût cette dignité, elle ne put compenser la douleur de la séparation ; et ce fut de part et d'autre un vrai brisement de cœur, d'autant plus sensible, que la jalousie irritée de cette élévation suscita des peines amères au nouveau président. Rien de plus édifiant que le rapport qu'en fit celui-ci à son saint ami : « Mon cher frère, lui écrivit-« il, je dis tous les jours à Dieu : *Bonum mihi quia humiliasti* « *me ut discam justificationes tuas*[1]. Mon cœur se réjouit en notre « divin Sauveur, de ce que, par la persécution et le mépris de « ceux du pays, j'ai sujet de rembarrer la vaine gloire que « pourraient m'inspirer les applaudissements que me valent « mes livres et ma réputation. Ailleurs on dit que c'est bien de la « faveur de voir le grand Antoine Favre ; ici on s'estimerait heu-« reux d'être défait de ce malheureux ; et à cela, mon frère, je « me répète après vous dans une parfaite tranquillité : Nous ne « sommes que ce que nous sommes devant Dieu, aux yeux du-« quel ni les louanges des absents ne me haussent, ni les mé-« pris des présents ne m'abaissent : soyons donc indifférents « aux uns et aux autres, marchant devant Dieu en sainteté et en « justice. »

Outre les consolations qu'il puisait dans la religion, le pieux magistrat trouva un dédommagement à sa douleur dans le plaisir qu'il eut de céder au saint prélat son hôtel, le plus grand comme le plus beau d'Annecy, pour lui servir de palais épiscopal et lui être à jamais un gage de son amitié. François, étant allé s'y établir, choisit pour sa chambre privée un cabinet fort

[1] C'est-à-dire : « Ce m'est un bien, Seigneur, que vous m'ayez humilié pour m'enseigner vos justices. » *Ps.* CVIII.

étroit, donnant pour raison qu'après avoir passé la journée dans de grands et magnifiques appartements, comme un personnage important, il fallait qu'il se ressouvînt la nuit, en se voyant réduit entre quatre petites murailles et dans son petit lit, qu'il n'était qu'un pauvre et misérable homme. « Par là, dit-il, « l'évêque de Genève sera à sa place pendant le jour, et François « de Sales à la sienne pendant la nuit[1]. »

Tandis que François avait de lui-même des sentiments si humbles, toutes les bouches redisaient les œuvres de sa charité et de son désintéressement, quelque intention qu'il mît à les dérober aux regards. Un gentilhomme du Chablais étant venu lui exposer qu'un orage avait tellement ravagé ses moissons qu'il n'avait pas de quoi ensemencer ses terres pour l'année suivante, l'homme de Dieu, compatissant à sa peine, fit lui-même ensemencer à ses frais les terres de ce seigneur[2]. Le libraire de Lyon, Pierre Rigaud, qui avait imprimé l'*Introduction à la vie dévote*, ayant retiré de la vente de cet ouvrage un énorme bénéfice, et étant venu lui offrir quatre cents écus d'or en témoignage de sa gratitude, François refusa ce présent, alléguant qu'il ne voulait d'autre récompense de son travail que de savoir qu'il avait été utile aux âmes. De nouvelles instances du libraire n'obtinrent pendant longtemps qu'un nouveau refus ; enfin, les sollicitations étant devenues plus pressantes : « Eh « bien, dit-il, puisque vous le voulez, j'accepte votre argent, « mais soyez assuré que je ne le placerai pas à usure. » Et aussitôt il envoya les quatre cents écus à une pauvre et sainte fille qui désirait grandement entrer en religion, mais ne pouvait exécuter son pieux dessein, faute de pouvoir payer la dot qu'on exigeait[3].

La charité du saint évêque ne fut pas moindre à l'endroit de plusieurs possédés que lui amena vers cette époque un de ses prêtres. Il commença par les examiner avec soin, en découvrit

[1] Année de la Visitation, 4 avril. — Charl.-Aug., p. 417.
[2] Charl.-Aug., p. 416.
[3] *Dép. de François Favre*, qui était présent. — Charl.-Aug., p. 418.

un qui contrefaisait le possédé, sans l'être en effet, ce dont il le reprit sévèrement; et, ayant constaté la possession des autres, il prononça sur eux les exorcismes et eut la consolation de les délivrer[1].

Mais ce qui lui donna plus de bonheur encore, ce fut le retour à la vraie foi d'environ quinze hérétiques de Genève, et surtout de madame de Saint-Sergues, personne de qualité et d'un esprit remarquable, habile dans la controverse, qu'elle étudiait depuis vingt-deux ans, aussi instruite qu'aucun ministre, et d'une si grande autorité dans sa secte qu'on l'appelait l'*archiministresse*. Cette dame étant venue à Annecy voir quelques amies qu'elle avait dans cette ville, on lui proposa d'aller saluer l'évêque, dont la réputation était si grande. « Dieu m'en « garde, répondit-elle d'un ton méprisant : c'est un mauvais « homme, un enchanteur, un magicien, un sorcier que nous « avons en horreur, à cause de ses fourberies. — Mais au « moins, lui dit-on, consentez à l'entendre prêcher une fois. » Elle s'y résigna ; et, dès qu'elle l'eut vu et entendu, elle sentit décroître ses préjugés, désira même lui être présentée. Le saint évêque l'accueillit avec sa grâce ordinaire, la laissa débiter toutes ses invectives contre la religion catholique avec une chaleur et une violence qui ne connaissaient aucune mesure, sans que lui-même perdît rien de son incomparable douceur ; et quand elle eut cessé de parler, il réfuta tout ce qu'elle venait de dire avec tant de calme, de bonté et de grâce, que, toute hors d'elle-même, elle ne savait qu'admirer davantage, ou la tranquillité de son âme, ou la solidité de sa doctrine. Cependant elle ne se rendit pas ce premier jour ; elle revint discuter plusieurs autres points ; et, enfin s'avouant non-seulement convaincue, mais charmée des beautés de la religion catholique, elle se décida généreusement à se convertir[2]. Ce saint évêque entendit sa confession, et choisit, pour la réconcilier à l'Église et l'admettre

[1] Charl.-Aug., p. 418.
[2] Charl.-Aug., p. 419.

à la sainte table, l'oratoire même de la Visitation. « Comme « j'espère, écrivit-il à madame de Chantal[1], que les anges et « surtout la reine des anges regarderont le spectacle de la der- « nière action de la réduction de cette âme, je désire qu'elle se « fasse autour de votre chère petite troupe, afin que nous soyons « tous regardés avec une joie extraordinaire par ces esprits « célestes, et que nous fassions avec eux le festin d'allégresse « sur cette enfant prodigue revenue à la maison de son père. »

L'abjuration d'une personne de ce mérite rendit furieux les hérétiques de Genève. Ils poursuivirent de leurs insultes et accablèrent d'injures madame de Saint-Sergues, qui non-seulement n'en demeura pas moins fidèle à la foi qu'elle avait embrassée, mais encore mit plus d'énergie à la défendre qu'elle n'en avait mis à soutenir la doctrine de Calvin. Ce bel exemple détermina plusieurs hérétiques à se convertir, entre autres un religieux italien, Nicolas Bartholonio, lequel, abandonnant son cloître, était allé se marier à Genève. Cet apostat, sentant alors se réveiller plus poignant que jamais les remords de sa conscience, alla trouver le saint évêque, que tout le monde regardait comme le père des enfants prodigues ; et celui-ci non-seulement lui obtint l'absolution du saint-siége, mais encore lui procura un bénéfice à l'église cathédrale de Sion[2].

Ces conversions furent suivies d'une autre qui eut bien plus de retentissement encore. François venait de faire paraître une seconde édition de l'*Introduction à la vie dévote;* et l'ouvrage, se répandant de plus en plus, portait dans toutes les âmes la lumière et l'onction de la vraie piété. Un exemplaire étant tombé entre les mains du baron de Monthelon, calviniste de la Lorraine, ce seigneur fut si profondément touché de cette lecture, que, dans le transport de son admiration, il se mit aussitôt en route pour Annecy, voulant à tout prix voir l'auteur d'un livre si incomparable et conférer avec lui sur la religion.

[1] Lettre CCXVI[e].
[2] Charl.-Aug., p. 420.

Arrivé à Annecy, il se présenta à l'évêque, qui le reçut avec sa grâce ordinaire et lui donna tout le temps qu'il voulut. L'importunité du seigneur lorrain fut grande ; mais le résultat fut consolant. Après six semaines de conférence, ce seigneur abjura l'hérésie et fit profession de la foi catholique [1].

Vers cette époque, François apprit une nouvelle qui réjouit sa foi, la nouvelle de l'établissement de l'Oratoire. Dès avant son épiscopat, son zèle pour le bien de l'Église lui avait inspiré un projet semblable ; il avait compris combien serait utile une société de pieux et savants ecclésiastiques, qui offriraient au clergé séculier un modèle de perfection sacerdotale, et seraient comme un séminaire de pasteurs exemplaires. Lors de son voyage à Paris, en 1602, il en avait conféré avec M. de Bérulle qui lui avait offert de le placer lui-même à la tête de l'œuvre : et sa modestie avait décliné une charge dont il croyait M. de Bérulle plus digne et plus capable que personne au monde. Depuis lors, cette idée était demeurée à l'état de projet : dans le vif désir qu'il avait de la voir réalisée, l'homme de Dieu avait demandé au saint-siége la permission de quitter au moins pour un temps son diocèse, afin d'aider à commencer un si grand bien; et le saint-siége, qui sentait la nécessité de la présence d'un tel évêque dans un diocèse comme celui de Genève, n'ayant pas voulu y consentir, il ne put y contribuer que par ses vœux et ses prières : le ciel les entendit ; et, le 11 novembre de cette année 1611, M. de Bérulle commença cette célèbre congrégation qui a rendu de si grands services à l'Église. Le saint évêque en bénit Dieu, auteur de tout bien, et écrivit à cette occasion à la bienheureuse Marie de l'Incarnation : « J'eusse désiré, plus « qu'il ne se peut dire, d'être utile à la sainte congrégation qui « éclòt maintenant sous la direction de M. de Bérulle ; mais je « ne puis en aucune façon, Notre-Seigneur ne m'en trouvant « pas digne. »

[1] *Dép. de Favre.* — Charl.-Aug., p. 421.

François se dédommagea du bien qu'il ne pouvait faire à Paris en se dévouant tout entier au bon gouvernement de son diocèse. Prompt à aller partout où sa présence pouvait être utile, nous le voyons vers cette époque à Gex, où il convertit un gentilhomme hérétique, et en amène plusieurs autres à confesser au moins la beauté de la foi catholique ; à Thonon, où il soutient et développe le grand bien qu'il y avait commencé ; au château de Sales, où il console sa belle-sœur malade, la baronne de Thorens, et relève son courage abattu. Le temps même qu'il mettait à aller d'un lieu à un autre était utilement employé. « J'atteste, dit un compagnon de ses voyages [1], « que tout le long de la route il nous entretenait de Dieu et « des choses du ciel, mais d'une manière si ravissante, qu'on « se rappelait involontairement l'ange Raphaël voyageant avec « le jeune Tobie, et l'on ne pensait pas que l'envoyé céleste « pût mieux parler. Il récitait d'abord l'itinéraire des clercs, « puis le bréviaire, ensuite le chapelet, en disant sur chaque « grain un *Pater* et un *Ave*. Je lui demandai un jour raison « de cette méthode de réciter le chapelet.—Je le fais, me dit-il, « en vue de remercier le Père éternel d'avoir choisi Marie pour « être la Mère du Verbe incarné. De là, il prit occasion de « parler des sublimes prérogatives de la Mère de Dieu, et il « en parla dans un langage si suave, que nos cœurs étaient « ravis et merveilleusement excités à la dévotion envers la « sainte Vierge. La conversation dura jusqu'à notre arrivée à « Annecy ; et là, après m'avoir fait remarquer que saint Fran« çois d'Assise avait été redevable à l'intercession de Marie de « toutes les grâces dont le ciel l'avait comblé, il me dit en « finissant : — Soyons les dignes enfants de la Mère et du Fils, « imitons les vertus de l'un et de l'autre. »

Aussi aurait-on peine à compter tous les miracles par lesquels Dieu se plaisait à manifester la sainteté de son serviteur. Un jour une mère désolée vint à lui, tenant dans ses bras sa

[1] *Dép. de Rendu.*

jeune enfant qu'une fièvre continue, depuis trois mois, mettait en péril de mort. Il bénit la malade en disant : « Dieu vous « guérisse, ma fille. » Et à l'instant elle fut guérie. Un autre jour, étant allé voir un malade à la dernière extrémité, sans connaissance et abandonné des médecins, il dit à sa femme qui fondait en larmes : « Ne pleurez point ; prions Dieu, votre « mari vivra. » Et peu de jours après, le malade était debout, parfaitement rétabli. Encouragé par ces exemples, on lui amena, au moment où il se préparait pour monter à l'autel, un jeune homme paralytique de naissance et tout contrefait : il commença par le confesser ce jour-là ; il le fit communier le lendemain ; le troisième jour, après la messe, il lui imposa les mains sur les épaules, et aussitôt tous ses membres se redressèrent, reprirent si parfaitement leur état normal, que le malade put s'en retourner à pied. Un prêtre de Rumilly, à la suite d'une fièvre ardente, était tombé dans une folie furieuse qui obligeait à le tenir renfermé pieds et mains liés ; trois fois il avait rompu ses chaînes et jeté partout l'épouvante, courant à travers les champs, les bois et les montagnes. Repris pour la quatrième fois et amené dans les prisons de l'Évêché, il se livrait aux excès les plus affreux, lorsque l'évêque, passant devant la fenêtre de la prison, l'appelle à lui, touche sa joue à travers les barreaux comme pour le caresser, lui dit de remercier Dieu de sa guérison, et lui fait à l'heure même ouvrir les portes de son cachot. L'infortuné sort aussitôt plein de raison et de sens, tombe à genoux aux pieds de son libérateur et le bénit de sa santé recouvrée, qui n'éprouva plus depuis aucune altération [1].

Quand le saint évêque n'était pas en voyage, il s'occupait, dans sa ville épiscopale, à tout ce qui pouvait alimenter la piété. Il cherchait les meilleurs prédicateurs pour donner des missions dans son diocèse, prêcher les stations de l'Avent et du Carême, et leur enseignait la manière de prêcher la plus

[1] Charl.-Aug., livre VII. — *Dép. de Favre*, qui était présent.

utile ; il leur recommandait surtout d'éviter toute vanité dans le style, toute affectation dans les gestes ou le langage : « Il « faut, leur disait-il, prêcher Jésus crucifié, mais avec un cœur « plein de zèle et d'amour ; c'est en vain que le prédicateur « parle, si le feu de la charité ne le brûle en dedans [1]. » Il adressait en même temps dans le monde et dans le cloître des lettres dictées par l'esprit de sagesse et de piété : il sollicitait auprès de la reine, Marie de Médicis, la restitution de toutes les églises et de tous les bénéfices du pays de Gex encore occupés par les hérétiques, ainsi que le rétablissement des monastères [2].

Pendant qu'il se livrait à tous ces travaux, un sénateur de Chambéry, se présentant à l'Évêché d'une manière fort incivile, vint lui apporter une lettre du sénat, qui, pour des raisons qu'on ignore, le menaçait, comme déjà il l'avait fait autrefois, de lui retrancher une portion de son temporel. Le saint prélat, insensible à ce qui ne touchait que sa personne, mais s'estimant obligé à faire respecter sa dignité, répondit à ce commissaire avec une noble fermeté, poursuivit avec force et énergie la réparation de l'injure; et, par la puissance de ses raisons autant que par le crédit dont il jouissait à la cour de Turin, il obtint que le sénat lui fît des excuses. Sa dignité ainsi sauvegardée, il se vengea cette fois, comme il l'avait déjà fait à une autre époque, en nommant à un canonicat de sa cathédrale le neveu du sénateur qui lui avait si gravement manqué, et allant prêcher à Chambéry le Carême de cette année 1612 [3]. « Là, raconte « un témoin oculaire [4], il était occupé tout le jour à entendre « les confessions, à conférer en particulier avec ceux qui dési- « raient l'entretenir, à prêcher dans les maisons religieuses, à « la Sainte-Chapelle, aux pénitentes, aux congrégations des « jésuites, de sorte qu'il lui restait à peine quelques moments

[1] *Dép. de Rendu.*
[2] Lettres CCXLVI^e, CCXLVIII^e, CCXLIX^e et CCL^e.
[3] Charl.-Aug., p. 423.
[4] *Dép. de Daunant.*

« pour préparer la prédication plus solennelle qu'il faisait de-« vant le sénat. Néanmoins il suffisait à tout, prêchait à l'apos-« tolique, s'oubliant lui-même et uniquement préoccupé du « salut des âmes. »

Au milieu de tant d'occupations, il trouva cependant le temps d'écrire à Rome pour plusieurs graves affaires. D'abord, à la prière des syndics, il demanda au saint-siége d'ériger en évêché la ville de Chambéry, qui jusqu'alors avait été sous la juridiction de l'évêque de Grenoble[1] ; et il motiva sa demande, premièrement sur l'importance de cette cité, capitale de la Savoie, résidence du sénat et du conseil d'État, et très-fréquentée par les peuples voisins ; en second lieu, sur sa distance de Grenoble, la difficulté des communications entre les deux villes, surtout en hiver, et l'impossibilité même des rapports en toute saison, lorsque la France et la Savoie sont en guerre ; troisièmement, sur l'état de suspicion et les mille entraves qu'a à subir un évêque soumis à deux souverains, souvent jaloux l'un de l'autre [2]. Quelque excellentes que fussent ces raisons, sa demande n'eut pas le succès qu'il désirait ; la France fit opposition à cette mesure, et l'érection du siége n'eut pas lieu.

Une autre affaire ne tenait pas moins au cœur de l'homme de Dieu : c'était la canonisation d'Amédée III, duc de Savoie, né à Thonon en 1435, et mort à Turin à l'âge de trente ans. Déjà plusieurs églises, l'honorant comme bienheureux, tenaient son image exposée à la vénération des fidèles ; et le ciel justifiait ce culte par d'éclatants miracles ; mais le saint prélat, touché des héroïques vertus qui avaient marqué le passage du bienheureux Amédée sur la terre, désirait augmenter sa gloire en obtenant sa canonisation [3]. Il en écrivit au duc régnant et le pressa vivement de poursuivre cette affaire si honorable à sa famille, si chère à toute la Savoie : « Les miracles que Dieu a faits en

[1] Charl.-Aug., p. 425.
[2] Lettre CCLIIe.
[3] Charl.-Aug., p 425.

« faveur de ce grand prince, lui dit-il[1], la profonde estime que « les peuples font de sa sainteté, les historiens qui célèbrent si « hautement son éminente vertu, ce sont là comme autant de « sommations que vous fait ce saint prince de lui faire rendre « les honneurs qui lui sont dus. » Le duc entra dans les pensées du pieux évêque, d'autant plus volontiers qu'ayant déposé tous les soupçons anciens, il l'avait alors en singulière vénération, et venait de lui en donner une preuve en le nommant à l'abbaye de Ripailles, récemment vacante par la mort du titulaire. Appuyé de cette imposante autorité, l'évêque de Genève adressa sa supplique au souverain pontife Paul V : « Cédez à nos in-« stances, très-saint Père, lui dit-il[2]; ne souffrez pas que cette « lampe embrasée du feu divin demeure plus longtemps ca-« chée sous le boisseau ; placez-la sur le chandelier, afin qu'elle « éclaire tous ceux qui sont dans la maison de l'Église ; exaltez « le nom de celui qui a sanctifié le nom de Dieu par le zèle si « actif de sa charité, et qui en a étendu la gloire par une multi-« tude de miracles ; annoncez à toute l'assemblée des fidèles « qui sont sur la terre que le Seigneur a glorifié son saint « dans le ciel pour nous exaucer lorsque nous réclamerons son « secours. La majesté de Dieu, qui en sera glorifiée, vous le de-« mande ; la Jérusalem céleste le désire ; la Jérusalem terrestre « le réclame ; votre propre gloire le veut ; la famille des ducs « de Savoie et toute la Savoie elle-même vous en prient. » Pour mieux assurer le succès de sa pieuse entreprise, le saint prélat écrivit à la congrégation des Rites une autre lettre[3], où il leur représentait que cette canonisation réjouirait les catholiques, qui seraient aises de protester, par leurs hommages envers un nouveau bienheureux, contre la doctrine impie de Calvin sur le culte et l'invocation des saints ; qu'elle confondrait les hérétiques, qui verraient que leurs déclamations contre nos

[1] Lettre CCLI[e].
[2] Lettre CCLIII[e].
[3] Lettre CCLIX[e].

croyances n'ont abouti qu'à les rendre plus vives ; qu'elle provoquerait dans les princes catholiques une noble ardeur à marcher sur les traces d'un saint de leur condition ; qu'enfin elle remplirait d'allégresse et couvrirait de gloire toute l'Église par le nombre et la grandeur des miracles que constaterait l'enquête préalable au décret de canonisation.

Pendant que l'évêque de Genève pressait ainsi la canonisation d'un saint, la réputation de sa propre sainteté s'étendait de plus en plus. Telle était la haute estime qu'on faisait de sa vertu, que les hérétiques eux-mêmes le prenaient pour arbitre de leurs différends. Un hérétique de Genève qui avait un procès avec le comte de Saint-Alban, ayant appris le passage du saint prélat par Bonneville, paroisse du Faucigny, alla l'y trouver et le supplia d'accorder le différend : « Eh ! comment, lui demanda « l'évêque, avez-vous confiance en moi que les Génevois tien- « nent pour leur ennemi ? — C'est, répondit l'hérétique, parce « que je sais que vous êtes un homme de bien, qui ne voulez que « la raison partout. » L'évêque, ayant donc écouté les raisons de part et d'autre, combina si bien les droits de chacun, que les deux parties furent satisfaites de la décision [1]. Deux autres avaient avec ses propres frères un différend pour une valeur de trois mille écus d'or : ils le prirent également pour arbitre, sans craindre l'influence de la parenté ; et son jugement fut accepté comme dicté par l'équité même [2].

En France on ne l'estimait pas moins. Lyon et Paris, avides de le voir et de l'entendre, l'invitèrent successivement à prêcher le Carême de l'année suivante. Il eût vivement désiré se rendre à ces invitations ; mais, le duc de Savoie n'ayant point voulu y donner son agrément, il adressa aux deux villes sa réponse négative : « Vous ne pourrez que beaucoup gagner au « change, écrivit-il aux chanoines de Lyon [3], si on a égard à

[1] *Dép. de Michel Favre.*
[2] *Dép. de Vautier.*
[3] Lettre CCLXe.

« la suffisance, puisqu'en cela je suis inférieur à tous les pré-
« dicateurs qui hantent les bonnes villes et montent ès grandes
« chaires comme la vôtre; mais quant à l'affection de vous
« rendre du service et du contentement, je pense que malaisé-
« ment vous éviterez d'y perdre, puisqu'en vérité j'ai le cœur
« tout plein d'amour et de révérence pour vous et d'ardeur et
« de zèle pour l'avancement de la vraie piété en votre ville. »
— « Dieu sait bien, écrivit-il à son ami Deshayes, qui l'avait
« invité pour Paris [1], que je préparais un cœur tout nouveau,
« plus grand, ce me semble, que le mien ordinaire, pour aller
« là prononcer ses saintes et divines paroles, premièrement
« pour en une si belle et si digne occasion rendre de la gloire
« à sa divine majesté, puis pour contenter celui qui m'appelait
« avec tant de cœur; et je me promettais, par un certain excès
« d'amour, que, prêchant maintenant un peu plus mûrement,
« solidement et apostoliquement que je ne le faisais il y a dix
« ans, vous eussiez aimé mes prédications. »

A cette époque, s'agitait dans l'Europe la grande question des droits du Pape dans les choses temporelles. Elle avait été soulevée, d'un côté, par les écrits que publia Jacques Ier, roi d'Angleterre, pour justifier le serment qu'il exigeait de ses sujets catholiques; de l'autre, par la réfutation qu'en fit paraître le cardinal Bellarmin, d'abord dans un ouvrage intitulé : *De romano Pontifice*, que Sixte V fit mettre à l'index comme restreignant trop le pouvoir du Pape [2]; puis, dans un autre ouvrage intitulé : *Tractatus de potestate summi Pontificis in temporalibus*, qui n'est que la reproduction des principes contenus dans le précédent. Ce savant cardinal, voulant appuyer sur la révélation le droit public du moyen âge, qui constituait le Pape chef de tous les souverains, investi du droit de déposer ceux qui abuseraient de leur autorité [3], enseignait que Jésus-

[1] Lettre CCLXVI^e^.
[2] Après la mort de Sixte V, l'ouvrage fut retiré de l'*index*.
[3] Voyez sur cette question le savant ouvrage de M. Gosselin, *Pouvoir du Pape au moyen âge*.

Christ, en donnant à son vicaire en terre le pouvoir de régir les peuples dans l'ordre spirituel, lui avait indirectement, et par voie de conséquence, donné celui de régler, dans les choses temporelles, tout ce qu'exigerait le plus grand bien de la religion, fallût-il même déposer les souverains, transférer la couronne d'un individu à un autre individu, d'une famille à une autre famille[1]; mais il ne disait pas, ainsi que l'ont enseigné quelques autres théologiens, que Jésus-Christ avait directement donné aux Papes un pouvoir absolu sur le temporel comme sur le spirituel.

Cet écrit, qui déplut à Rome comme trop modéré, déplut encore plus en France comme exagéré, et excita, tant au Parlement que dans l'Université de Paris, le plus violent orage. Richer, syndic de la Faculté, publia contre l'auteur un écrit intitulé : *De ecclesiasticâ et politicâ potestate*, qui fut condamné par le clergé de France comme contenant plusieurs propositions fausses, erronées, scandaleuses, hérétiques, et ensuite proscrit par le saint-siége. D'un autre côté, un conseiller au Parlement de Bourgogne, Bénigne Milletot, croyant devoir prendre en main la cause de Richer, fit paraître son *Traité des délits communs et cas privilégiés, ou de la puissance légitime des juges séculiers sur les personnes ecclésiastiques*; et, comme il était l'ami intime de l'évêque de Genève, il lui en envoya un exemplaire. François, affligé à la lecture de cet écrit, répondit par une lettre[2] où, joignant à l'amour du vrai le talent de le rendre aimable, il dit à son ami toute sa pensée avec les tempéraments propres à la faire goûter : « Mon cœur, dit-il après « un préambule plein de grâce, vous envoie ses pensées avec « un amour qui ne violera point les lois du respect et un respect « qui ne se séparera jamais du devoir de l'amour. Parlons « comme il faut entre les amis parfaits : je vois en votre livre

[1] Bellarmin, *De rom. pontif.*. lib. V, ch. I, V, etc.

[2] Cette lettre se trouve dans les Œuvres complètes de saint François de Sales, t. XI, p. 406, chez Blaise, à Paris. On la trouve aussi dans les Epitres spirituelles du saint, par Vincent de Coursyllis, Lyon, 1634. p. 1003 ; dans les Œuvres du même saint, par Frédéric Léonard, Paris, 1669, p. 1296.

« deux choses, la main de l'artisan et la matière ou le sujet :
« je trouve votre main non-seulement bonne et louable, mais
« exquise et rare. Mais la matière me déplaît, et, s'il faut dire
« le mot que j'ai dans le cœur, me déplaît extrêmement. Je
« hais par inclination naturelle, et, je pense, par inspiration
« céleste, toutes les contentions et disputes qui se font entre
« les catholiques, et dont la fin est inutile; encore plus celles
« dont les effets ne peuvent être que dissensions et différends,
« surtout en ce temps plein d'esprits disposés aux controverses,
« aux médisances, aux censures et à la ruine de la charité.
« Je n'ai pas même trouvé à mon goût certains écrits d'un
« saint et très-excellent prélat[1], dans lesquels il a touché du
« pouvoir indirect du Pape sur les princes; non que j'aie jugé
« s'il a tort ou raison, mais parce qu'en cet âge où nous
« avons tant d'ennemis au dehors, nous ne devons rien émou-
« voir au dedans du corps de l'Église. La pauvre mère-poule,
« qui, comme ses petits poussins nous tient dessous ses ailes,
« a bien assez de peine à nous défendre du milan, sans que
« nous nous entrebecquetions les uns les autres et que nous lui
« donnions des entorses. Enfin, quand les rois et les princes
« auront une mauvaise impression de leur père spirituel,
« comme s'il voulait leur arracher leur autorité, que Dieu,
« souverain père, prince et roi de tous, leur a donné, qu'en
« adviendra-t-il, qu'une très-dangereuse aversion des cœurs?
« et quand ils croiront qu'en agissant contre eux il trahit ses
« devoirs, ne seront-ils pas grandement tentés d'oublier les
« leurs? Je n'ai pas voulu remarquer dans votre ouvrage tout
« plein de choses qui me semblent devoir être extrêmement
« adoucies, et me suis contenté de vous dire ainsi en gros mon
« petit sentiment et, pour parler plus naïvement, mon grand
« sentiment pour ce regard. Maintenant, monsieur, ne direz-
« vous point que je vous parle trop franchement? Voilà pour-
« tant comme je traite avec ceux qui veulent que je contracte

[1] Le cardinal Bellarmin.

« une entière amitié avec eux. Ah! je sais, je crois, je jure par-
« tout que vous aimez l'Église, que vous êtes constamment son
« enfant assuré ; mais le zèle de l'autorité temporelle, que vous
« avez si longuement et si heureusement possédée, vous a
« poussé un peu trop avant. Vive Dieu! monsieur, je vous ché-
« ris avec cela de tout mon cœur.

Non sentire bonos eadem de rebus iisdem
Incolumi licuit semper amicitiâ.

« Je ne sais point user de modération en l'amitié ni presque
« en rien qui en dépende. »

Cette remarquable lettre n'est pas la seule où François se soit expliqué sur ces matières. Une dame demi-savante, qui se mêlait de raisonner sur des questions si peu de sa compétence, le consulta à ce sujet ; et il répondit par une nouvelle lettre où brillent encore mieux son bon sens et son esprit solide, son tendre amour pour l'Église et son dévouement au saint-siége, enfin ce tact parfait qui, sous les dehors de la plus grande simplicité, présente dans toute leur force les arguments moraux de sa thèse, les seuls à la portée de la personne à qui il s'adresse [1].

« Ayez agréable, lui écrit-il, que je vous parle comme le
« grand saint Grégoire à une dame qui voulait obtenir de lui la
« connaissance de ce qu'elle devait devenir ; il lui disait : Vous
« demandez de moi une chose également difficile et inutile ; je
« vous en dis autant par rapport à la question que vous me
« faites : *Quelle est l'autorité du Pape sur le temporel des*
« *royaumes?* Vous demandez de moi une solution également
« difficile et inutile : *difficile*, non pas certes en elle-même ; car,
« au contraire, elle est fort aisée à rencontrer aux esprits qui
« la cherchent par le chemin de la charité, mais difficile en cet
« âge qui redonde en cervelles chaudes, aiguës et contentieuses.

[1] De Cambis, t. II, p. 309. Cette lettre se trouve dans les OEuvres complètes de saint François de Sales, t. XI, p. 401, édition de Blaise, à Paris ; on la trouve aussi dans les Epitres spirituelles, par Vincent de Coursyllis, Lyon, 1634, in-8°, 4e édition, liv. VII, épître XLVII ; dans les OEuvres du même saint, par Frédéric Léonard, Paris, 1669, in-fol., p. 1288.

« Il est mal aisé de dire choses qui n'offensent ceux qui, faisant « les bons valets, soit du Pape, soit des princes, ne veulent pas « que jamais on s'arrête hors des extrémités, ne regardant « point qu'on ne saurait faire pis pour un père que de lui ôter « l'amour de ses enfants, ni pour les enfants que de leur ôter « le respect qu'ils doivent à leur père. Je dis en second lieu « *inutile*, parce que le Pape, par le fait, ne demande rien au- « jourd'hui aux rois et aux princes pour ce regard. Il les aime « tous tendrement, il souhaite la fermeté et la stabilité de leur « couronne; il vit doucement et amiablement avec eux, et ne « fait presque rien dans leurs États, même en ce qui regarde « les choses purement ecclésiastiques, qu'avec leur agrément. « Qu'est-il donc besoin de s'empresser à l'examen de son au- « torité sur les choses temporelles, et par là d'ouvrir la porte « à la dissension et à la discorde?... A quel propos nous ima- « giner des prétentions pour nous porter à des contentions « contre celui que nous devons filialement chérir, honorer et « respecter comme notre vrai père et pasteur spirituel? J'ai « une douleur extrême au cœur que cette dispute de l'autorité « du Pape soit le jouet et le sujet de la parlerie parmi tant de « gens qui, peu capables de la résoudre, au lieu de l'éclaircir, « la troublent; au lieu de la décider, la déchirent; et ce qui est « le pis, en la troublant troublent la paix de plusieurs âmes; « en la déchirant déchirent la très-sainte unanimité des catho- « liques, les détournant d'autant de penser à la conversion des « hérétiques... Contre tous ces vains discours, voici les retran- « chements où vous retirerez votre esprit à l'abri : le Pape est « le souverain pasteur et père spirituel des chrétiens, parce qu'il « est le suprême vicaire de Jésus-Christ en terre; partant, il a « l'ordinaire souveraine autorité spirituelle sur tous les chré- « tiens, empereurs, rois, princes et autres qui lui doivent non- « seulement amour, honneur, révérence et respect, mais aussi « aide, secours et assistance envers et contre tous ceux qui « l'offensent, lui ou l'Église en cette autorité spirituelle et en « l'administration d'icelle. Comme par droit naturel, divin et

« humain, chacun peut employer ses forces et celles de ses alliés
« contre l'injuste agresseur et offenseur, aussi l'Église ou le
« Pape (car c'est tout un) peut employer ses forces et celles des
« princes chrétiens, ses enfants spirituels, pour la juste défense
« des droits de l'Église contre tous ceux qui les voudraient
« violer et détruire. Et d'autant que les chrétiens, princes et
« autres sont alliés au Pape et à l'Église, non d'une simple
« alliance ordinaire, mais de l'alliance la plus puissante en
« obligation, la plus excellente en dignité, qui puisse être :
« comme le Pape et les autres prélats de l'Eglise sont obligés
« de donner leur vie et de subir la mort pour donner la nour-
« riture spirituelle aux rois et royaumes chrétiens, ainsi les
« rois et les royaumes sont tenus de maintenir au péril de leurs
« vies et de leurs États le Pape et l'Église. Obligation inva-
« riable qui s'étend jusqu'à la mort inclusivement ; obligation
« naturelle, divine et humaine, par laquelle le Pape et l'Eglise
« doivent leurs forces spirituelles aux rois et aux royaumes, et
« les rois leurs forces temporelles au Pape et à l'Eglise. Car les
« pères sont aux enfants et les enfants aux pères ; les rois et les
« princes ont bien une souveraineté temporelle ; mais le Pape
« et l'Église n'y prétendent rien : le Pape est très-souverain
« pasteur et père spirituel ; le roi est très-souverain prince et
« seigneur temporel ; l'autorité de l'un n'est point contraire à
« l'autre, mais elles s'entre-portent l'une l'autre. »

Ainsi François de Sales, si ferme pour tout ce que la foi et la charité commandent de dévouement au saint-siége, voulait pour le bien de la paix le silence réciproque des hommes de l'Eglise et de ceux de l'État, sur les questions en dehors de la foi, qu'on ne peut presque jamais traiter sans en faire jaillir la dissension et mille autres inconvénients, vrais volcans d'où sort, si on les remue, le feu de la discorde. Il répétait souvent les paroles de l'Apôtre : *Pacem habete, et Deus pacis et dilectionis erit vobiscum*[1] : « Que la diversité des opinions et des in-

[1] II *Cor.*, XIII, 11.

« térêts n'altère point votre paix, si vous voulez que le Dieu de « paix et d'amour demeure avec vous. » Et, sachant qu'il est en tout temps, à travers le monde, certains esprits superbes, remplis d'eux-mêmes, qui n'aspirent qu'à se faire remarquer en pensant autrement que les autres, qui se font un plaisir de tout bouleverser, pourvu que leur gloire jaillisse du milieu des ruines, il ne redoutait rien tant que de voir soulever des questions à l'aide desquelles ces génies brouillons troubleraient la tranquillité si nécessaire au bien de la religion et de l'Église. C'est ce qu'il développe admirablement dans un mémoire, en date du 2 juin de cette année 1612, adressé au cardinal Scipion Caffarelli Borghèse, mémoire qui nous révèle combien son âme se préoccupait des maux de l'Église, combien il en avait étudié les remèdes, et quels expédients, dignes du plus habile diplomate, sa sagesse avait découverts pour venir à bout de tout pacifier. « Il est évident, écrit-il au cardinal[1], que la « plus grande partie des parlements, des ministres d'État et « des catholiques de France se rangent sur ces questions du « parti qui est le moins favorable, ou, pour mieux dire, le plus « contraire à l'autorité papale, croyant par là faire l'avantage « de l'autorité; et, si les choses vont plus avant, il est à craindre « qu'il ne s'ensuive une perte considérable et une déplorable « division dans ce royaume; d'autant plus que, le roi devant « prendre dans trois ou quatre ans le gouvernement des af- « faires, il sera aisé à ceux de la faction contraire à l'autorité « du saint-siége de le tourner de leur côté; les hommes ayant, « principalement dans le temps où nous nous trouvons, un si « grand penchant pour l'autorité indépendante, inclination qui

[1] Ce mémoire, écrit en italien, fut découvert dans le siècle dernier, par M. Joseph-Louis-Dominique de Cambis, marquis de Villeron, dans un recueil manuscrit de plusieurs pièces fugitives dont il avait fait l'acquisition; et on n'osa pas alors le publier, de peur de provoquer l'animadversion des parlements, qui n'auraient pas admis la loi du silence, tant recommandée par saint François de Sales sur ces matières. (*Voyez* le manuscrit de M. de Cambis, t. II, p. 321.)

« est encore plus forte et plus dominante dans les jeunes gens, « comme étant naturellement hardis et téméraires, quoiqu'on « doive juger que le roi a des sentiments très-bons et très- « orthodoxes. »

En lisant ces paroles, qui n'admirerait la perspicacité de l'évêque de Genève, devinant la lutte entre la royauté et la papauté qui, se préparant sous Louis XIII, éclata sous Louis XIV, au grand détriment de la religion; lutte déplorable, dont le contre-coup a retenti dans les siècles suivants, et afflige parfois encore aujourd'hui les oreilles catholiques ?

« Cette idée de secouer tout joug, continue l'auteur du Mé- « moire, étant un mal très-contagieux, passerait ensuite insen- « siblement d'un royaume à un autre, comme on l'a vu en « choses semblables; d'où il paraît qu'il y a grand danger dans « les circonstances.

« Il ne semble pas que ce soit un remède de faire discuter la « question par de savants théologiens, attendu que plus la dis- « pute sera animée, plus les esprits s'aigriront et la division « grandira : car, outre que les raisons des adversaires flatte- « raient l'oreille des grands, non parce qu'elles seraient vraies, « mais parce qu'elles seraient plus conformes à leur intention, il « ne manquera pas de théologiens qui, pour diverses considé- « rations, prendront parti contre.

« Le moyen le plus efficace serait donc de traiter amiable- « ment avec la reine, pendant qu'elle a encore le gouverne- « ment en main, et avec son conseil, en lui représentant que, « ne s'étant jamais élevé le moindre différend entre Sa Sainteté « et Sa Majesté, et au contraire notre saint-père ayant en toute « occasion montré un cœur vraiment paternel et empressé pour « le bien, la prospérité et la grandeur de cette couronne, on « voit avec douleur que certains esprits inquiets, pointilleux et « ennemis de la sainte union qui règne entre Sa Sainteté et Sa « Majesté, viennent imprudemment mettre en doute si Sa Sain- « teté a pour cette couronne un véritable attachement; qu'en « agitant ces inutiles questions, il se forme dans les esprits faibles

« une défiance fâcheuse de la sincère affection de notre saint « père envers Sa Majesté et son royaume ; qu'en conséquence « on supplie Sa Majesté d'imposer silence à ces téméraires et « séditieuses disputes ; comme Sa Sainteté, de son côté, l'im- « posera à de telles questions partout où il conviendra de le « faire ; d'autant plus que ces contestations, inutiles entre ca- « tholiques, sont très-dangereuses à l'égard des hérétiques qui « font trophée de nos divisions, et que la continuation de la « dispute, au lieu d'éteindre le feu, l'allume toujours plus.

« Il est bien sûr que, dans cette guerre, une pieuse adresse, « une manière de procéder pleine de douceur et de prudence, « opèrent plus qu'un savoir enflammé et un esprit ardent. Ce « qu'on méprise tombe de soi ; ce qu'on combat avec feu ac- « quiert de l'importance. *Spreta exolescunt ; si irascaris,* « *agnita videntur*. La meilleure réponse qu'on puisse faire aux « esprits turbulents, c'est donc le mépris et le silence ; de sorte « qu'il faudrait qu'à présent, en France, tous les prédicateurs « inculquassent, avec douceur et sans agitation, l'unité de « l'Église et la soumission au souverain pasteur, sans disputer « de son autorité sur les princes. A l'égard des personnes qui « parlent mal de l'autorité du Pape, il ne faudrait pas leur ré- « pondre directement, mais indirectement, en se plaignant « qu'ils agissent ainsi sans nécessité et avec une attention ma- « ligne de rendre odieux le saint-siége, qui est rempli de dou- « ceur et d'affection pour la monarchie française ; il faudrait, « en révélant cette mauvaise intention, les rendre odieux eux- « mêmes, comme des perturbateurs du repos public, et faire « entrer doucement dans le discours la nécessité de l'unité ca- « tholique et l'attachement au saint-siége, qui est le nœud de « cette unité.

« Il conviendrait encore d'établir, par le moyen de prélats « prudents et zélés, une bonne intelligence entre la Sorbonne « et les Jésuites, afin que ces deux corps unis ensemble pussent « travailler plus efficacement au champ du Seigneur ; et, pour « amener cette union, il faudrait en faire comprendre l'impor-

« tance à la reine, en lui exposant que si les prélats, la Sorbonne
« et les religieux étaient bien unis, c'en serait fait de l'hérésie
« en dix ans; il faudrait avoir des personnes de confiance qui
« aidassent M. le nonce, et pussent familiariser les uns avec les
« autres; il faudrait recommander la chose aux provinciaux et
« généraux d'ordres; envoyer à l'Université, spécialement à la
« Sorbonne et aux prélats, des brefs pleins de cordialité et de
« démonstration de l'affection paternelle de notre saint-père
« pour ce royaume: mais, avant d'en venir là, il conviendrait
« qu'on eût traité l'affaire, à Paris, avec la reine et son conseil;
« à Rome, avec l'ambassadeur et les cardinaux français, en
« montrant un grand empressement pour la cessation de telles
« disputes : la chose presse. *Serò medicina paratur, cùm mala*
« *per longas invaluere moras.* »

Le cardinal Borghèse montra ce Mémoire au pape Paul V, qui loua la prudence de l'auteur et approuva tous les moyens de conciliation proposés; mais malheureusement on les négligea, et bientôt les disputes recommencèrent.

CHAPITRE II

NOUVELLES CONVERSIONS OPÉRÉES PAR L'ÉVÊQUE DE GENÈVE. PÈLERINAGE DE MILAN. — TRAIT DE DÉSINTÉRESSEMENT. — DÉLIVRANCE DE PLUSIEURS POSSÉDÉS. — TRAVAUX DANS LE PAYS DE GEX.

(**Année 1613.**)

François de Sales, tout en travaillant sans relâche au dehors et au dedans de son diocèse, ne manquait point de dispenser la parole sainte partout où il en trouvait l'occasion. Un jour qu'il prêchait, dans l'église Saint-Dominique, sur la communion spirituelle, et cherchait à embraser ses auditeurs d'un grand désir de s'unir à Jésus-Christ anéanti pour eux dans le sacrement de l'autel, il s'écria dans un saint transport : « Ah ! que « tout le monde meure s'il ne veut vivre en Jésus-Christ et pour « sa gloire! » Et, comme il répétait ce cri plusieurs fois, et chaque fois avec une ferveur nouvelle, un pécheur public, touché de ces accents si apostoliques, se lève tout à coup, demande à haute voix, en se frappant la poitrine, pardon au ciel et à la terre de sa vie scandaleuse, et prie le saint apôtre de le réconcilier avec Dieu. Douze hérétiques, qu'il préparait depuis longtemps en particulier, viennent aussitôt après prononcer leur abjuration entre ses mains ; et, bénissant Dieu de cette double grâce, il emmène à sa table tous les nouveaux convertis. « Jésus-« Christ, leur dit-il, alla au festin avec joie, après avoir con-« verti Matthieu qui était publicain et pécheur public. Allons « aussi dîner joyeusement au nom et à l'exemple de ce Sauveur « adorable. » On se met à table, et la joie de son cœur rayonne sur son visage : « Monseigneur, lui demanda-t-on, qui vous

« fait plus de plaisir, ou du pécheur revenu à la vertu, ou des « douze hérétiques revenus à l'Église? — Je me réjouis, répon- « dit-il, du retour des uns et des autres; mais la conversion « des hérétiques m'est un plus grand sujet de consolation, « parce qu'ils reviennent de plus loin, puisqu'ils n'avaient pas « encore dans le cœur la vraie foi, qui est le commencement « du salut[1]. »

Malgré les consolations dont le ciel couronnait son zèle dans Annecy, François crut que la volonté de Dieu l'appelait à faire un grand voyage hors de son diocèse. Lors de la maladie de madame de Chantal, il s'était engagé par vœu, pour obtenir sa guérison, à faire un pèlerinage au tombeau de saint Charles, à Milan; il voulait, de plus, aller à Turin, d'abord pour recommander au duc de Savoie l'institut de la Visitation et le prier d'en favoriser les établissements qu'on espérait former bientôt; en second lieu, pour obtenir de Son Altesse l'autorisation de confier à des religieux habiles le collége d'Annecy, que les laïques qui le dirigeaient avaient laissé tomber dans une complète décadence; enfin pour prendre la défense d'un grand nombre de gentilshommes accusés injustement de la mort du secrétaire du duc de Nemours, qui venait d'être assassiné dans le bois de Sonnaz, près d'Annecy. Pressé par toutes ces raisons si dignes d'un cœur comme le sien, il partit d'Annecy le 15 avril, accompagné de plusieurs ecclésiastiques et de quelques pieux laïques. Rien de plus édifiant que ce voyage : le saint évêque faisait faire à ses compagnons de route la prière en commun, leur donnait chaque matin les points de méditation, et fréquemment pendant la journée il les animait à la ferveur par les discours les plus touchants. « Durant le chemin, raconte le marquis de « Lullin qui l'accompagnait, ses actions et ses paroles célestes « imprimaient dans mon cœur un sentiment d'estime et de « respect que je ne puis exprimer. Il m'exhortait avec une sua- « vité forte et charmante à la pratique de toutes les vertus

[1] Année de la Visitation, 12 février.

« chrétiennes, me montrant qu'il est plus aisé qu'on ne pense « d'allier les vertus solides avec les emplois militaires; que la « dévotion n'est point sauvage et farouche comme on la repré- « sente; qu'on peut la conserver à la cour comme dans les « cloîtres; qu'elle est l'ornement des plus grands seigneurs; que « de grands rois l'ont pratiquée sur le trône, et de grands capi- « taines au milieu des batailles, témoin David et saint Louis, « Judas Macchabée et ses frères, qui, dans les combats, étaient « des foudres de guerre et des saints devant Dieu; et il m'ex- « posait ensuite avec une suavité divine combien la loi de Dieu « est juste, belle, douce, utile, aimable, facile à observer à « quiconque veut aimer Dieu et se confie en sa bonté pater- « nelle. D'autres fois, il s'attachait à faire ressortir la vanité « du monde, l'inconstance de la fortune, le peu de fond qu'il y « a à faire sur la faveur des grands et sur les grandeurs elles- « mêmes, nous montrant Dieu seul comme le seul fondement « sur lequel on puisse se reposer[1]. »

Arrivé à Turin, le pieux voyageur alla aussitôt offrir ses hommages au duc de Savoie, qui le reçut avec tous les égards que méritaient son caractère et sa vertu. Ses premières paroles furent pour la défense des gentilshommes auxquels on imputait l'assassinat du secrétaire du duc de Nemours; mais, trouvant contre eux des préventions extrêmes, il crut prudent de ne pas insister pour le moment, et passa à la question de ses chères filles de la Visitation : le duc, sur son rapport, en conçut tant d'estime, que, non content d'accorder tout ce que le saint évêque demandait, il en écrivit l'année suivante au sénat de Chambéry pour lui recommander, avec le plus grand intérêt, cet ordre naissant. L'évêque l'entretint ensuite de l'état de décadence où se trouvait le collége d'Annecy, et du refus qu'en faisaient les Jésuites, incapables de suffire à tous les établissements qu'on leur offrait. Le prince lui proposa d'y faire venir les Barnabites, si, après avoir visité les maisons qu'ils dirigeaient à Turin, Verceil et Milan, il

[1] *Dép. du marquis de Lullin.*

les trouvait dignes de sa confiance ; et il promit d'appuyer de tout son pouvoir leur établissement dans le collége[1]; ce qui eut lieu en effet, comme nous le verrons plus bas[2].

Après cette entrevue, François partit pour Milan, où, en allant honorer un saint, il fut reçu comme un saint lui-même. Le 25 avril, jour de son arrivée, le cardinal Frédéric Borromée. cousin et successeur de saint Charles, informé de son approche, alla à sa rencontre, accompagné de don Juan de Mendoza, gouverneur de Milan, et voulut le loger dans son palais. L'humble prélat n'accepta point cette gracieuse invitation. mais demanda à demeurer inconnu comme un pauvre pèlerin, pour satisfaire plus à loisir sa piété devant le tombeau de saint Charles, et remplir ainsi plus parfaitement le but de son voyage[3]. Le lendemain, en effet, revêtu des plus riches ornements que l'archevêque avait mis à sa disposition, il célébra la messe au tombeau du saint cardinal, versant des pleurs d'amour, et révélant par la rougeur de son visage le feu sacré qui était dans son cœur. Le sacrifice achevé, il resta plusieurs heures prosterné devant le corps du saint, lui demandant avec larmes une participation à ses vertus, la grâce de gouverner le diocèse de Genève comme il avait gouverné celui de Milan et la force d'âme nécessaire pour ne pas succomber sous le poids des croix qu'il avait à porter[4].

[1] Charl.-Aug., p. 433.

[2] Les Barnabites furent fondés à Milan en 1530, par trois saints prêtres, Morigia, Ferrari et Zacharie, dans le but de catéchiser, de prêcher, de confesser, d'enseigner la jeunesse, de diriger les séminaires et de faire des missions. On les appela Barnabites, ou à cause de leur dévotion particulière envers saint Barnabé, ou parce qu'ils firent leurs premiers exercices dans une église qui portait le nom de cet apôtre. On les appela aussi clercs réguliers de saint Paul, parce que le prêtre qui les dirigea à leur fondation leur faisait lire assidûment les épîtres de saint Paul. Cette congrégation a eu de tout temps des hommes éminents en science et en piété, comme Alexandre Sauli, l'apôtre de la Corse, et le confesseur de saint Charles, Charles Bascapé, évêque de Novarre, et Augustin Tornice, auteur des Annales sacrées.

[3] Année de la Visitation, 25 avril.

[4] Charl.-Aug., p. 434.

Au retour de l'église, les prêtres qui l'accompagnaient n'eurent rien de plus empressé que de se communiquer les sentiments de leur admiration sur toutes les beautés et les magnificences de la cathédrale; mais, pendant qu'ils parlaient, le saint évêque ne disait mot. Surpris de son silence, ils lui demandèrent son avis. « Je vous avoue, répondit-il, que je n'ai rien vu.
« —Mais au moins, monseigneur, vous avez bien remarqué les
« riches ornements qu'on vous a donnés pour célébrer la messe :
« il est impossible que l'éclat des pierreries qui les recouvraient
« n'ait pas attiré vos regards. — Je n'y ai pas pris garde, répon-
« dit-il, parce que les ornements intérieurs de la sainteté du
« grand cardinal Borromée m'ont tellement occupé, que je n'ai
« pensé ni à la magnificence extérieure de l'église, ni à celle des
« habits sacerdotaux [1]. »

Le saint prélat, après avoir satisfait sa piété, alla offrir ses hommages à l'archevêque et au gouverneur de Milan ; il savait que la politesse fait partie de la religion bien comprise : c'est la charité en action. Il alla visiter ensuite les Barnabites, selon la mission que lui en avait donnée le duc de Savoie; et, le général de ces religieux lui ayant proposé de se loger dans le même appartement où se retirait saint Charles lorsqu'il venait faire chez eux ses exercices spirituels, il accepta avec bonheur une offre qui s'accordait si bien avec sa vénération pour le saint archevêque. Il demeura quelques jours parmi ces bons religieux, les étudia à fond pour s'assurer s'ils convenaient à la direction du collége d'Annecy, et, les ayant trouvés tels qu'il pouvait les désirer, il leur offrit cette direction, qu'ils acceptèrent [2]. Pendant ce temps-là, il ne manqua pas de retourner plusieurs fois au tombeau du cardinal, et y passa même une nuit entière en prières ; après quoi, rappelé à Turin par la fête du saint Suaire qui s'approchait, il se remit en route, visita à Novarre le tombeau de saint Bernard de Menthon ; et, affligé de l'état de délaissement dans

[1] Année de la Visitation, 26 avril.
[2] *Ibidem*, 28 avril.

lequel il le trouva, il recommanda aux chanoines de l'église où se conservait cette précieuse relique de l'entourer de plus d'honneur et de vénération[1]. Arrivé à Turin pour la fête du saint Suaire, il fut désigné par le duc de Savoie pour porter la parole dans cette circonstance solennelle. Il obéit et parut en chaire sans autre costume que le rochet et l'étole : car c'était la discipline de cette époque, qu'un évêque n'avait pas le droit de porter le camail hors de son diocèse, à moins d'y avoir été invité par l'évêque du lieu. Le duc de Savoie, mécontent que l'archevêque de Turin n'eût pas fait cet honneur à un si grand prélat, voulut que, pour réparer cet oubli, l'archevêque envoyât à l'instant même son propre camail au prédicateur par un des ecclésiastiques assistants. François, l'ayant reçu avec respect, se tourna vers l'archevêque et lui dit, en lui faisant un salut profond : « Monseigneur, je ne mérite pas cet honneur, mais je « l'accepte pour vous obéir. » Il baisa ensuite le camail, le revêtit et continua son sermon. Le discours fini, il quitta le camail avant de descendre de chaire, alla le rendre de sa propre main au prélat qui était demeuré en simple rochet, lui dit, en le lui remettant, des paroles si humbles, que celui-ci en fut confus ; et les assistants édifiés s'écrièrent : « Tout prêche en ce « saint évêque, jusqu'aux vêtements[2]. »

Le duc de Savoie, jaloux de l'honorer à son tour, le nomma pour être un des évêques chargés d'exposer le saint Suaire à la vénération du peuple. François remplit avec joie ce pieux ministère; et, pendant qu'il tenait le linge sacré imprégné des larmes et du sang du fils de Dieu, il laissa tomber dessus par

[1] C'est ce saint qui fonda dans les Alpes les deux hôpitaux si renommés et si utiles à l'humanité, dits de son nom le *Grand* et le *Petit Saint-Bernard*. Il était né au château de Menthon, près Annecy, en juin 923, d'une des plus illustres maisons de la Savoie. Il donna d'abord des missions dans les environs d'Aoste en Piémont, et après avoir assuré des secours aux voyageurs par la fondation de ces deux hôpitaux, il évangélisa la Lombardie et mourut à Novarre en l'an 1008. Ses vertus et ses miracles le firent canoniser dès l'année suivante.

[2] Année de la Visitation, 5 mai.

mégarde quelques gouttes de sueur, provenant de la chaleur excessive de l'atmosphère, mêlées aux larmes d'amour qu'il ne pouvait contenir. Le cardinal s'en aperçut, l'en reprit vivement; mais l'accident qui mécontentait si fort le prélat fut, au contraire, pour le saint évêque, le sujet des plus touchantes réflexions et des plus pieux sentiments : « O mon Sauveur! dit-il « au fond de son âme[1], daignez mêler mes indignes sueurs « avec les vôtres, détremper mon sang, ma vie, mes affections « dans les mérites de votre sainte Passion : ce bon cardinal se « fâche; vous n'êtes pas si délicat, vous, mon Sauveur; vous « n'avez répandu de sueur et de sang que pour les mêler avec « les nôtres et leur donner par là le prix de la vie éternelle. « Puissent mes soupirs s'allier aux vôtres, pour qu'ils soient « reçus avec suavité devant le Père éternel! » Après la cérémonie, François eut une dernière audience du duc de Savoie, pour l'entretenir des gentilshommes injustement accusés de l'assassinat du secrétaire du duc de Nemours; il plaida leur cause le mieux qu'il put ; mais il ne put, pour le moment, obtenir que des espérances. Pressé de revenir, pour solenniser à Annecy les fêtes de la Pentecôte, il laissa à M. de Blonay la charge de poursuivre la négociation jusqu'à l'élargissement des accusés[2], et partit sans tarder par la route du mont Cenis.

En traversant ces hautes montagnes, il admirait comment des hommes pouvaient fixer leur séjour dans des lieux si horribles, à travers les glaces et les neiges, les frimas et les tempêtes qui y régnent presque sans relâche; et il prenait de là occasion de bénir la divine Providence : « Si ces hommes, se « disait-il, allaient gagner leur vie dans quelques grandes villes « ou quelques belles campagnes, ils seraient certainement beau- « coup mieux qu'ici; mais que le grand Roi de l'univers est ad- « mirable dans son action sur les âmes! Par une bonté ineffable, « il leur donne des inclinations contraires, afin qu'il se trouve

[1] Lettre CCXCVII[e].
[2] Lettre CCLXXVI[e]. — Charl.-Aug., p. 435

« des hommes pour diriger et servir les passants, lesquels, sans « eux, ne pourraient jamais traverser ces affreuses mon- « tagnes[1]. »

Continuant sa route, François arriva heureusement à Annecy le 25 mai, veille de la Pentecôte ; et, le lendemain, il célébra solennellement la messe dans la cathédrale. Les chanoines, par un artifice qui était dans le goût de l'époque, avaient placé à la voûte de l'église une certaine machine représentant les nues, de laquelle, après la consécration, devait sortir une colombe avec des flammes, pour simuler la descente du Saint-Esprit sur les apôtres : la machine manqua en partie son effet : on ne vit descendre de la nue artificielle aucune langue de feu ; mais la colombe en sortit ; et, épouvantée tout à la fois par la musique et par la multitude du peuple qui remplissait l'église, elle voltigea de toutes parts sans trouver où se réfugier. Enfin, lasse et n'en pouvant plus, elle vint se reposer sur la tête du saint évêque, debout à l'autel ; ce qui émut tous les assistants, émerveillés de voir comment cette colombe remplissait admirablement son rôle en allant se placer sur celui en qui résidait si pleinement l'esprit de Dieu. François la laissa reposer sur sa tête tant qu'elle voulut, sans la chasser ni se remuer, tout absorbé qu'il était dans le désir de recevoir celui qu'elle figurait[2]. Le soir de ce même jour, il prêcha à vêpres, et dit aux assistants qu'il leur apportait la bénédiction du saint archevêque de Milan : « Mais, ajouta-t-il, je dois vous adresser les mêmes pa- « roles que disait saint Antoine à ses disciples après avoir visité « saint Paul : Je viens d'honorer les vestiges de la sainteté d'un « grand serviteur de Dieu, près duquel je ne suis qu'une ombre et « un fantôme d'évêque, indigne de baiser la trace de ses pieds[3]. »

Reprenant aussitôt en main le gouvernement de son diocèse, sans se permettre un jour de repos après ce long voyage, il se

[1] Charl.-Aug., p. 435 et 436.

[2] *Dep. de Rendu, de François Favre* et de plusieurs autres qui ont affirmé le fait comme témoins oculaires. — Charl.-Aug., p. 436.

[3] Année de la Visitation, 25 mai.

trouva, comme auparavant, accablé de travaux qui l'obligeaient à sacrifier jusqu'à la plus chère jouissance pour un esprit comme le sien, celle de l'étude. « Je suis, écrivait-il à un de ses amis[1], « dans un continuel tracas, que la variété des affaires de ce « diocèse me produit incessamment, sans que j'aie un seul jour « auquel je puisse voir mes pauvres livres que j'ai tant aimés « autrefois et que je n'ose plus aimer maintenant pour ne pas « me rendre plus pénible le divorce que j'ai fait avec eux. »

Parmi les personnes dont les visites absorbaient la plus grande partie du temps du saint évêque, se trouvèrent un jour des parents éloignés d'un curé mort naguère dans les montagnes du Faucigny. D'après la jurisprudence d'alors, lorsqu'un curé mourait sans héritiers reconnus par la loi ou institués par testament, ses biens, quels qu'ils fussent, revenaient de droit à l'évêque. Affligés de se voir enlever un héritage sur lequel ils comptaient, ses parents s'étaient adressés d'abord au surintendant de l'Évêché, Georges Rolland, le priant de prendre en considération leur pauvreté et d'engager son maître à se désister de ses droits, moyennant la somme de vingt ducatons ou soixante-dix-neuf francs de notre monnaie[2], qu'ils lui offraient en dédommagement. Le surintendant, regardant une offre si minime comme une impertinence (car l'héritage valait dix fois plus), les avait renvoyés sans vouloir les entendre davantage. Eux, alors, espérant mieux de la charité du maître que de celle du serviteur, vinrent trouver l'évêque ; et, après l'exposé exagéré de leur pauvreté, après le récit du refus que leur avait opposé Georges Rolland, ils lui réitérèrent l'offre de vingt ducatons : François accepta aussitôt un échange si défavorable, leur fit, par acte sous seing privé, abandon de tout l'héritage, et, prenant gaiement les vingt ducatons : « Voilà, leur dit-il, « qui sera bon pour mes pauvres. » Le surintendant n'eut pas plutôt appris le fait, qu'il vint fort courroucé trouver son

[1] Lettre CCLXXXIVe.

[2] Le ducaton valait 3 fr. 45 cent. de notre monnaie.

maître et lui reprocher avec amertume l'embarras où il allait le mettre pour fournir à la dépense de la maison : « Eh ! mon « ami, reprit François avec un aimable sourire, si ce bon prêtre « ne fût pas mort, n'aurions-nous pas eu de quoi vivre ? Mais « consolez-vous, mon cher Rolland, je n'y reviendrai plus. « Quant aux vingt ducatons, les pauvres en sont déjà saisis. » Sur ces entrefaites, un ami étant survenu et lui ayant témoigné sa surprise de voir sortir le surintendant en si mauvaise humeur : « C'est, lui dit François, que j'ai fait une friponnerie à « M. Rolland ; il comptait toucher une somme considérable « de quelques biens tombés en déshérence ; je l'ai touchée sans « qu'il en sût rien, et je l'ai distribuée aux pauvres. Dieu nous « garde d'un plus grand mal[1] ! »

La colère de Rolland fut de courte durée : plusieurs malheureux ayant été amenés à l'Évêché pour être guéris de leur maladie, que l'on croyait généralement être une possession du malin esprit, le saint évêque les regarda tout pensif, sans rien dire. Rolland, surpris de ce silence, le pria de leur parler et de les guérir. « Ah ! dit François en souriant, je suis bien aise « que M. Rolland m'apprenne à faire des miracles. » Puis il leur parla avec sa piété accoutumée, les bénit, et ils furent aussitôt parfaitement sains et calmes. Il en fit de même, peu de jours après, à dix autres infortunés que le démon tourmentait d'une manière horrible : après les avoir confessés et fait communier, il les délivra pleinement par sa seule bénédiction[2].

François resta peu de temps à Annecy ; il en partit pour se rendre au pays de Gex, qui faisait l'objet continuel de ses sollicitudes. Les ministres hérétiques de ces contrées, soutenus par la république de Genève, encouragés par la politique timide de la France à l'endroit de l'hérésie, s'obstinaient à ne point rendre à l'Église les biens qu'ils lui avaient enlevés ; et les

[1] Charl.-Aug., p. 437.
[2] Charl.-Aug., p. 437 et 438.

prêtres qu'on y envoyait pour y rétablir la religion catholique manquaient des choses les plus nécessaires à la vie[1]. Sans se laisser décourager par l'inutilité de ses premières tentatives, François avait, l'année précédente, adressé à Louis XIII une requête sur ce sujet ; mais, le chargé d'affaires de Genève à Paris ayant refusé d'en recevoir communication, et les seigneurs de sa république, qu'il avait informés de la démarche, en ayant écrit à la reine régente, la requête fut mise à néant. Débouté de ce côté-là, il fit agir un de ses amis, M. le Mazuyer, conseiller du roi, et plus tard premier président du parlement de Toulouse, pour obtenir qu'au moins les bénéfices, à mesure qu'ils viendraient à vaquer, fussent dévolus aux curés catholiques par la règle ordinaire du concours et la nomination de l'évêque. Ce digne ami sollicita pour le saint prélat non-seulement la concession du droit qu'il réclamait, mais encore une position meilleure, s'il pouvait l'attirer à Paris. Voilà ce qui explique cette lettre inédite de saint François de Sales, en date du 14 novembre 1612[2]. « Notre pauvre Gex, lui écrit-il. est toujours « presque en même état : ce qu'il y a de plus, ce ne sont que « des dispositions qui promettent un meilleur avenir ; il en faut « louer Dieu : nous ne méritons pas qu'il change subitement « les cœurs, comme il changea l'eau en vin. J'essayerai de faire « que rien ne manque autant que mon pouvoir s'étendra… « Votre bonté a impétré des lettres pour la nomination de nos « prêtres aux bénéfices, mais elles exigent tant de formalités « qu'elles ne pourront guère leur être utiles : car, s'il manque « la moindre chose, il ne manquera pas d'entrepreneurs qui « attaqueront ces pauvres curés pour avoir leurs bénéfices, « viande si friande en ce temps, que les plus incapables en veu- « lent plus avoir. Je vous remercie de vos projets bienveillants « à mon égard ; je ne mériterai jamais cette faveur, si mes dé-

[1] Lettre CCLXXXIVe.

[2] M. le marquis de Cambis dit avoir copié cette lettre sur l'original à Toulouse, chez madame la marquise de Thezan, arrière-petite-fille de M. le Mazuyer, t. II, p. 347.

« sirs de faire le bien ne tiennent lieu de mérite. Dieu, qui de « sa grâce a été jusqu'à présent avec moi en ce chemin ecclé- « siastique par lequel je chemine, m'a donné du pain à manger « et de l'eau à boire et des vêtements pour m'affubler ; c'est « bien assez pour m'obliger à le tenir pour mon Dieu, à lui « dresser des autels à Gex, en France et partout où il lui plaira « employer ma misère pour la gloire de sa miséricorde. Je vous « parle ainsi, monsieur, dans la confiance de l'amitié, non pas « pour faire le refuseur, mais pour vous dire que je ne serai « jamais prétendeur. *Cui quod satis est non est satis, illi nihil* « *satis est.* »

Les bons offices de M. le Mazuyer n'obtinrent que de médiocres résultats ; et François comprit qu'il ne lui restait qu'à faire par lui-même, dans le pays de Gex, tout le bien qu'il pourrait : il y passa donc tout le mois de novembre ; et, à force de zèle et d'industrie, il vint à bout d'y rétablir l'office divin en huit paroisses, Gex et Farges, Peron et Chalex, Ussy et Divonne, Thoiry et Sacconay ; il obligea les curés qu'il y plaça à y résider constamment, sous peine d'être privés d'une partie de leur bénéfice, proportionnelle au temps de leur absence : il pourvut toutes ces églises de ce qui leur était nécessaire, fixa l'heure de la messe et des vêpres, prescrivit le prône et le catéchisme chaque dimanche, le chant d'une antienne à la sainte Vierge chaque samedi, et des prières régulières pour les morts. En même temps il assigna à l'instituteur catholique de Gex un revenu annuel de neuf cents florins, ou quatre cent quatorze francs de notre monnaie[1] ; ordonna à tous les patrons de rétablir les chapelles qui relevaient d'eux, sous peine d'être privés du droit de patronage, nomma le curé de Gex administrateur de tout ce bailliage sous le bon plaisir du roi de France, et défendit aux capucins d'y faire d'autre quête que celle du vin et du froment et d'y rien se permettre d'important sans le consulter[2].

[1] Le florin valait 46 centimes de notre monnaie.

[2] Charl.-Aug., p. 438 et 437.

Au milieu de ces graves occupations, on aime à entendre le saint évêque, non moins attentif à son salut qu'à celui des autres, dire à madame de Chantal[1] : « Parmi tant d'affaires, « je ne sais de quel côté me tourner : mais notre Sauveur me « donne un certain courage nouveau de l'aimer, servir et ho- « norer plus que jamais de tout mon cœur, de toute mon âme « et de tout moi-même ; je dis de tout moi-même, m'étant avis « que jusqu'à présent je n'ai point eu l'ardeur convenable à « tout ce que je dois à cette immense bonté. Il nous faut faire « des efforts pour devenir saints et rendre de grands services à « Dieu et au prochain. Les affaires de la religion qui s'accrois- « sent ici tous les jours me feront rester plus longtemps que « je ne pensais, mais certes très-agréablement, puisque c'est « pour la gloire de Dieu et le service des âmes qu'il a ra- « chetées. »

Le bien que fit François dans ces contrées laissa encore beaucoup à désirer. Par suite de l'obstination des ministres à garder les biens ecclésiastiques, les pasteurs et les églises étaient toujours dans la plus extrême pauvreté. Plusieurs fois le vigilant pasteur porta ses plaintes jusqu'à la cour ; et Louis XIII, encore mineur, appréciant cet état de choses, mais ne pouvant y remédier à l'instant, lui envoya trois cents écus pour pourvoir aux réparations des lieux saints les plus urgentes. L'homme de Dieu se hâta de lui en témoigner sa reconnaissance par une lettre pleine de grâces[2], où, après avoir dit que « les faveurs qui viennent de si haut lieu sont toujours en « grande estime, parce qu'elles sont comme les arrhes de plus « grands bienfaits pour l'avenir, » il lui exprimait l'espoir que « la royale bonté de Sa Majesté regarderait d'un œil pro- « pice la misère profonde où l'hérésie avait réduit ce pauvre « pays. »

Mais il était dans le bailliage de Gex quelque chose de pire

[1] Lettre CCLXXXVIII[e].
[2] Lettre CCCII[e].

que la pauvreté, qui affligeait le cœur du saint évêque : c'était la privation de cette liberté religieuse que les ducs de Savoie laissaient au pays lorsqu'ils en étaient maîtres, et à laquelle la France avait substitué une servitude humiliante sous la main du magistrat séculier. « Quelle abjection, écrivait le saint évê-« que[1], que nous ne puissions faire usage de la puissance spiri-« tuelle que Dieu nous a confiée qu'autant que l'approuve le « magistrat temporel ; que, simples exécuteurs de ses volontés, « il nous faille frapper quand il l'ordonne, cesser quand il le « commande, et que nous soyons ainsi privés de la clef princi-« pale que Notre-Seigneur nous a donnée ! » Ah ! vraiment, notre Église a bien droit de s'écrier comme Jérusalem : *Vide, Domine, et considera quoniam facta sum vilis. Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus, quia vidit gentes ingressas sanctuarium tuum, de quibus præceperas ne intrarent in ecclesiam tuam*[2]. « Voyez, Seigneur, et considérez combien « je suis humiliée. L'ennemi a mis la main sur mes biens les « plus précieux, et l'on a vu les profanes pénétrer dans votre « sanctuaire, malgré la défense que vous leur aviez faite de s'in-« gérer dans l'administration des choses saintes. »

François crut entrevoir une occasion de remédier à de si grands maux dans la tenue prochaine des états généraux du royaume, à laquelle avait consenti Marie de Médicis, par le traité conclu à Sainte-Ménehould, avec le prince de Condé et les princes et seigneurs de son parti. Puis cet espoir parut lui échapper par l'opposition de la reine, qui craignait que cette assemblée ne l'inquiétât sur les actes de sa régence, ne demandât l'éloignement de ses ministres, et n'empêchât le roi, qui allait atteindre sa majorité, de lui laisser la même autorité qu'elle avait eue depuis la mort d'Henri IV. Enfin, Louis XIII ayant été déclaré majeur le second jour d'octobre, ordonna définitivement la tenue des états pour le 10 octobre suivant ; et,

[1] Lettre cccv[e].
[2] *Thren.*, 1, 10.

en conséquence, les états particuliers du duché de Bourgogne s'assemblèrent pour dresser leurs cahiers de remontrances et nommer leurs députés.

M. de Belley fut nommé; et l'évêque de Genève s'empressa aussitôt de lui recommander les intérêts de la partie de son diocèse qui relevait du royaume de France. « Je m'assure, lui « écrivit-il[1], que vous ferez tout ce qui se pourra pour la con- « servation des droits de Dieu et de son Église ; et tandis que « notre Josué sera là, nous tiendrons les mains élevées pour « lui obtenir une spéciale assistance du Saint-Esprit. Nous in- « voquerons les anges protecteurs et les saints évêques qui « nous ont précédés ; nous les prierons d'être auprès de vous « et d'animer vos remontrances. »

François, en effet, pria avec ferveur, parut plus pieux que jamais ; et le ciel sembla en rendre témoignage à son peuple. Le jour de la nativité de la sainte Vierge, lorsque, officiant dans l'église collégiale d'Annecy, il était assis sur son trône, une colombe tout éclatante de blancheur, entrant du dehors par l'ouverture d'une fenêtre, vint se poser sur son épaule, de là sur sa poitrine, sans que personne osât la toucher ni la chasser, parce que tous croyaient y voir le Saint-Esprit qui, sous la forme visible qu'il semble avoir adoptée pour symbole, se reposait sur l'homme de Dieu et lui communiquait sa douceur[2]. A l'office du soir, où il prêcha sur les grandeurs de Marie, il rappela l'aventure de la colombe; mais ce fut pour l'appliquer à la sainte Vierge, à qui Dieu dit dans les saintes Écritures, selon l'interprétation de l'Église : « Vous êtes toute belle, ô ma bien- « aimée ! ô ma colombe ! il n'y a en vous aucune tache. » Et il parla avec tant de ferveur qu'il fit passer dans l'âme des assistants les sentiments pieux qui l'animaient, et l'auditoire fut attendri jusqu'aux larmes.

[1] Lettre cccv[e].
[2] *Dép. du chan. Gard. de Rendu, de Favre* et plusieurs autres.

CHAPITRE III

FRANÇOIS ÉTABLIT LES BARNABITES A ANNECY
ET LES CHARTREUX A RIPAILLES. — IL EST FAVORISÉ DU DON DE PROPHÉTIE.
L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE LE CONVOQUE A LA DIÈTE DE RATISBONNE.
IL VA A LYON VISITER L'ARCHEVÊQUE
ET A SION EN VALAIS ASSISTER AU SACRE DE L'ÉVÊQUE DE CETTE VILLE.
TRAITS REMARQUABLES DE CHARITÉ ET DE FERMETÉ.

(**De 1614 à 1615.**)

Les sollicitudes que donnait l'état du pays de Gex à François de Sales furent un peu adoucies par la consolation qu'il eut d'établir les Barnabites à Annecy : dès le lendemain de la Pentecôte, au retour de son voyage de Milan, il avait proposé aux syndics et aux conseillers de la ville de confier à ces saints religieux la direction du collége, affirmant que leur mérite au-dessus de tout éloge assurerait à l'établissement un brillant avenir, que leur zèle égal à leur mérite rendrait à la ville et à tous ses alentours d'immenses services par l'instruction et la confession des peuples, par la visite et le soulagement des malades, enfin par le dévouement de leur ministère à tous les genres de bonnes œuvres. Les syndics et les conseillers s'en étaient référés pleinement à son avis; le saint évêque en avait aussitôt informé les Barnabites, et ceux-ci avaient envoyé trois des leurs pour prendre possession du collége au nom de leur société : c'étaient dom Juste Guérin, qui fut dans la suite évêque de Genève; le père Simplicien, d'une des plus illustres familles de Milan, aussi distingué par son savoir que par ses vertus, et dom Maurice, qui n'avait pour Annecy qu'une mission passagère, et partit peu à près pour

Paris. Le général des Barnabites, en les envoyant, n'avait point désigné quel serait le supérieur ; et de là résulta un combat de modestie entre les deux premiers religieux, qui se déféraient la supériorité l'un à l'autre. Dom Juste Guérin fut vainqueur ; il obtint d'être économe, et son confrère fut nommé supérieur. Cette édifiante contestation terminée, l'évêque alla lui-même les installer au collége, fit ressortir, dans un discours adapté à la circonstance, l'excellence de l'institut des Barnabites, honoré du suffrage de cinq souverains pontifes, et distingué par tant d'hommes de mérite sortis de son sein. Ce premier discours ne fut que le commencement des témoignages d'intérêt dont il entoura ces religieux : il se plaisait dans leur compagnie, et se disait lui-même Barnabite ; il les invitait souvent à sa table, et allait manger chez eux à certains jours ; souvent aussi il allait officier, prêcher, catéchiser dans leur église. Une fois même, après y avoir exposé à ses auditeurs que saint Paul avait si parfaitement correspondu à la grâce par la sainteté de sa vie, qu'il avait pu dire en vérité : *Je vis*, *non pas moi, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi*, il fut tout à coup comme embrasé des flammes de l'amour divin, et demeura quelque temps en extase[1].

Le père Simplicien, pour répondre à la confiance dont l'honorait François, fit venir au collége des maîtres habiles[2], et sous leur direction cet établissement recouvra son antique splendeur. Les écoliers y affluèrent en grand nombre ; le supérieur fit au clergé des leçons de cas de conscience, que l'évêque lui-même venait entendre lorsqu'il le pouvait[3] ; et ses confrères faisaient chaque dimanche le catéchisme aux fidèles, dans

[1] Charl.-Aug., p. 440 et 441. — De Cambis, t. II, p. 401.

[2] Un des plus célèbres de ces habiles maîtres fut le P. Baranzano, ami du chancelier Bacon, mort à Montargis en 1622, à l'âge de 33 ans. Il a laissé plusieurs ouvrages : 1° *Numma philosophiæ;* 2° *Uranoscopia, seu universa Doctrina de cœlo;* 3° *novæ Opiniones physicæ;* 4° *Campus philosophicus;* 5° *De la Manière de se confesser et de méditer la passion de Notre-Seigneur.*

[3] *Dép. de Moccand.*

quatre églises d'Annecy, avec un grand fruit pour la religion.

Aux travaux de si bons ouvriers évangéliques, le saint évêque crut utile d'ajouter le secours des prières et des exemples d'une communauté de Chartreux qui, par la ferveur de leurs oraisons, ouvrissent sur son diocèse le sein des divines miséricordes, en même temps que, par la sainteté de leur vie, ils prouveraient aux peuples à quelle hauteur de vertu l'homme soutenu par la foi et l'amour est capable de s'élever. Déjà il avait proposé au duc de Savoie de leur donner l'abbaye de Filly ; mais, le prince lui ayant destiné à lui-même l'abbaye de Ripailles, il pensa qu'il serait bien venu à la solliciter pour ces religieux. Il le fit ; le duc y consentit, et les Chartreux s'établirent à Ripailles, d'où leur influence se fit bientôt sentir dans tous les environs, au grand profit de la religion et des âmes[1].

Toutefois, quelque saints que fussent ces religieux, les peuples du diocèse de Genève vénéraient encore davantage leur évêque : ils le vénéraient comme un prophète éclairé de lumières surnaturelles ; et chaque jour, pour ainsi dire, venait les confirmer dans cette pensée.

Le châtelain de Choisy, près Annecy, avait un ennemi déclaré qui, plusieurs fois, avait juré de le tuer; et craignant qu'il n'exécutât son funeste dessein, il vint raconter à François ses appréhensions. « N'ayez point peur, mon enfant, lui dit « l'homme de Dieu, ayez confiance dans le Seigneur : si l'on « tire sur vous, je vous réponds que l'arquebuse ne prendra « pas feu et que vous échapperez sain et sauf. » Ce fut en effet ce qui arriva peu de jours après. Vers ce même temps, la ville d'Annecy manquait de grain et ne savait où en prendre ; on se voyait à la veille d'une grande famine, et tout le monde était dans l'anxiété : l'évêque alors réunit tout son peuple à l'église, et d'un ton d'assurance que pouvait seul inspirer l'esprit prophétique : « Mes enfants, leur dit-il du haut de la chaire, « espérez, confiez-vous en Dieu, et le nécessaire vous sera donné,

[1] Lettre CCXCVIII[e].

« pourvu que vous observiez ses commandements; n'ayez point « peur, je vous promets de sa part que non-seulement vous ne « périrez pas de la famine, mais que vous ne souffrirez pas « même de la pauvreté. » Et l'abondance qui survint inopinément vérifia à la lettre la prédiction. Un habitant d'Annecy lui ayant un jour présenté son enfant de six à sept ans, qui avait un excellent tempérament et jouissait d'une bonne santé, le saint évêque, après lui avoir pris la main et touché la joue par manière de caresse, lui dit : « Pauvre enfant, vous ne passerez « pas dix-sept ans. » Et la chose en effet arriva ainsi[1].

Sur ces entrefaites, il reçut une lettre de l'empereur d'Allemagne, Mathias Ier, qui le convoquait comme prince du saint empire à la diète de Ratisbonne pour le 1er février de l'année suivante, 1615. Ce prince voulait profiter des embarras que suscitaient à Achmet 1er, empereur des Turcs, la guerre de Perse et les dissensions civiles de ses États, pour reconquérir la partie de la Hongrie dont s'étaient emparés ces fiers musulmans, alors si redoutés ; et comme il avait besoin pour cette expédition du concours des princes de l'empire, et que la révolte de Genève contre son évêque ne pouvait lui faire méconnaître en François de Sales ce titre toujours porté par ses prédécesseurs, il lui adressa, ainsi qu'aux autres princes, une lettre de convocation. Le messager, selon l'ancien usage, et pour protester contre l'expulsion inique de l'évêque, avait ordre de se rendre à Genève, de mettre pied à terre devant le palais épiscopal, de frapper à la porte, de demander à parler à l'évêque de la part de Sa Majesté impériale, et, sur la réponse qu'on lui ferait, de prendre acte de son message et d'aller porter la lettre à Annecy. Ce messager accomplit sa mission avec exactitude, et l'évêque répondit peu après à l'empereur[2] qu'il serait flatté de pouvoir se rendre à son invitation ; mais que l'état où l'avaient réduit les hérétiques ne lui laissait d'autre moyen que la prière pour venir en aide à Sa

[1] Charl.-Aug., p. 442 et 443.

[2] Lettre CCCXIIe.

Majesté. Il renonça donc au voyage proposé, et il en fit un autre qui revenait mieux à son cœur.

M. de Marquemont, dès son avénement au siége de Lyon, l'avait invité, par lettre [1], à lier avec lui une sainte amitié sur le modèle des anciens évêques, qui, par des rapports fréquents et intimes, par une communication réciproque de pensées et de vues avec leurs voisins, s'entr'aidaient à supporter la charge pastorale et à en remplir parfaitement tous les devoirs. Il lui avait même annoncé sa visite prochaine comme à son ancien dans l'épiscopat; mais François estima que le dernier des évêques de Savoie (c'était ainsi qu'il s'appelait) ne devait pas se laisser prévenir par le premier des évêques de France; et en conséquence il se mit en route pour Lyon. L'archevêque n'eut pas plutôt appris l'approche du saint prélat, qu'il s'empressa d'aller au-devant de lui avec sa voiture assez loin hors des murs, accompagné des principaux de la ville; et il le reçut avec tous les témoignages de la vénération, l'appelant publiquement *l'honneur et la couronne des évêques*. Toute la ville s'associa à cette démonstration; et François, pendant son séjour en cette grande cité, prouva combien il en était digne. Il prêcha le jour de Saint-Pierre dans la cathédrale; les jours suivants, il conféra longuement avec l'archevêque de l'établissement d'une maison de la Visitation, que ce grand prélat désirait fonder dans sa ville; il accueillit les personnes pieuses qui désiraient l'entretenir; et au bout de huit jours, voyant qu'il ne lui restait plus rien à faire pour la gloire de Dieu, il reprit la route d'Annecy, emportant l'estime de tous et la tendre amitié de l'archevêque, avec la consolation d'avoir tout disposé pour la fondation d'une colonie de son institut; ce qu'il exécuta en effet sept mois plus tard, quand tous les préparatifs furent entièrement terminés, comme nous l'avons dit ailleurs.

Peu après son retour de Lyon, le 1er décembre, François se remit en voyage; il partit pour Sion, capitale du Valais, afin d'y

[1] Lettre CCCLXIIe.

assister à la consécration du nouvel évêque que le saint-siége venait d'y nommer. Il avait été en rapport d'amitié et en commerce de lettres avec le prédécesseur, Adrien de Ricdmartin, prélat très-zélé qui avait introduit les Capucins à Saint-Maurice, les Jésuites dans le Haut-Valais, et défendu d'envoyer les enfants aux écoles protestantes. Dès qu'il avait appris la nomination d'Hildebrand Josse à ce siége, il s'était empressé de lui adresser une de ces lettres qui, partant du cœur de celui qui les écrit, vont droit au cœur de celui qui les reçoit : « Nous « n'avons pas plutôt appris, lui disait-il, votre promotion et « vos qualités éminentes, que la tristesse que nous ressentions « de la mort de votre prédécesseur s'est changée en joie et nos « chants de douleur en chants d'allégresse : nous avons rendu « à Dieu nos actions de grâces de ce qu'il n'avait pas permis « *que sa lampe fût éteinte en Jérusalem* et avait remplacé le « père par le fils pour l'établir sur la ville de Sion. J'augure de « vos bonnes lettres et du désir extrême que j'ai d'y corres- « pondre, que mon amitié avec l'évêque de Sion, qui semblait « avoir cessé pour toujours, va revivre plus forte que jamais. « Pour moi, j'ai l'honneur de vous assurer que je suis prêt à « vous rendre non-seulement tous les services fraternels qui « dépendent de notre commun ministère, mais encore tous « ceux que vous pourriez attendre d'un très-fidèle et très- « humble serviteur, étant, plus qu'aucun homme du monde, « dévoué à votre personne et à vos intérêts. Ce sera toujours « pour moi une chose très-agréable de me trouver dans le cas « de rendre quelque service à Votre Seigneurie illustrissime et « révérendissime ; et en cela je ne ferai que suivre l'intention « de Notre-Seigneur, lequel n'a permis que nous fussions si « voisins qu'afin que nous supportassions mutuellement les « fardeaux l'un de l'autre ; je remplirai un devoir de reconnais- « sance, eu égard à la bienveillance que vous m'avez témoignée, « et je satisferai un besoin de mon cœur, ne pouvant me dis- « penser d'obliger en toutes manières un prélat qui a toujours « eu une souveraine affection, un attachement constant et in-

« violable pour l'Église catholique. Si donc Votre Seigneurie « a besoin de moi, ou pour sa consécration, ou pour quelque « autre chose que ce soit, elle en peut disposer absolument. « En attendant, je ne cesserai de conjurer notre divin Maître « et Sauveur qu'il *vous envoie de son sanctuaire* un puissant « *secours*, pour conduire sûrement au port si désiré de la bien-« heureuse éternité votre vaisseau qu'agitent les plus horribles « tempêtes[1]. »

L'évêque de Sion, heureux d'avoir à son sacre, pour évêque assistant, un prélat aussi vénéré, ne manqua pas de l'inviter; et François, prompt à obéir à l'invitation, se mit en route pour la capitale du Valais, éloignée d'Annecy d'environ quatre-vingts kilomètres. Les chanoines et les principaux habitants de Sion, informés de sa venue, accoururent à sa rencontre jusqu'à Morges, petite ville du canton de Vaud, le complimentèrent par l'organe du doyen du Chapitre, auquel il répondit avec autant de modestie que d'éloquence et lui firent cortége jusqu'à Sion. Là, on lui fit la réception la plus honorable; et le jour du sacre il monta en chaire, revêtu de la chape et de la mitre, prononça sur la dignité épiscopale un discours tout à la fois noble et simple, énergique pour le fond et pour la forme, qui inspira aux nombreux hérétiques que la curiosité avait amenés le mépris du langage affecté de leurs ministres. Ce premier discours en fit désirer d'autres; et le saint évêque, se prêtant volontiers aux vœux de ses auditeurs, fit une suite d'entretiens sur les caractères auxquels se reconnaît la véritable Église, surtout sur la nécessité de la succession non interrompue des pasteurs et d'une autorité qui enseigne le savant comme l'ignorant. « A ces caractères, dit-il, l'esprit le plus grossier peut discerner « la vraie Église sans aucune discussion doctrinale ni théolo-« gique. L'Église romaine est la seule des sociétés chrétiennes « qui ait une méthode courte et facile pour instruire les peuples « des vérités évangéliques, la méthode de la discussion et du

[1] Lettres CCXCII et CCXCIII.

« raisonnement ne pouvant convenir au peuple ni à presque « personne, puisqu'elle jette le plus souvent les savants et les « beaux esprits dans des travers et des excès dignes de pitié. « L'Église, dont la doctrine est faite pour toutes sortes d'esprits « et est un objet de foi et de soumission plutôt que de science « et de disputes, n'a d'autre méthode que celle de l'autorité « enseignant à tous ce qu'il faut croire; et rien n'est plus selon « la raison que de croire à Dieu, de croire à l'Église, de croire « à l'autorité la plus grande, la plus respectable comme la plus « respectée de tout temps par les plus grands génies et les plus « savants hommes. » Ces principes éclatants de vérité, embellis encore par la douceur et la vertu de l'orateur, confirmèrent les catholiques dans la foi et ébranlèrent plusieurs hérétiques; d'autant plus que c'étaient là pour eux des vérités tout à fait neuves, les lois civiles ne permettant pas de traiter en chaire aucun sujet de controverse. Aussi, lorsqu'il sortait en ville, tous se mettaient aux portes pour le voir ; tous le proclamaient un saint, et les mères s'empressaient de lui faire bénir leurs petits enfants[1]. Ces instructions terminées, le saint évêque partit de Sion et s'en revint à Annecy.

Peu de jours après son retour, il se promenait seul dans sa galerie, lorsqu'un pauvre, presque nu, pénètre près de lui et lui demande quelque vieil habit pour le garantir du froid, qui était extrême. Ému à ce spectacle, il fit ce qu'il avait déjà fait en 1609; il passa dans une chambre voisine, quitta ses habits de dessous et les lui donna. Son domestique, s'en étant aperçu, ne put contenir son mécontentement : « Mon ami, lui dit le saint « évêque, ne vous fâchez pas ; cet habit était plus au pauvre « qu'à moi, puisqu'il en avait un plus grand besoin[2]. » Un autre jour, un pauvre s'étant présenté dans un état semblable de nudité, il commanda à ce même domestique de lui donner

[1] *Dép. du sieur de Charmoisy et de François Favre*, qui l'accompagnaient.

[2] *Dép. de Bonien.*

un de ses habits de dessous : le domestique obéit; mais le pauvre, ayant trouvé cet habit trop rapiécé : « Eh! monseigneur, s'é-« cria-t-il, considérez ce que l'on me donne. — Voyez, dit le « charitable prélat au domestique, s'il n'y en aurait pas un « autre meilleur. — C'est le meilleur de tout ce que vous avez, « reprit celui-ci. — Hélas! mon ami, dit alors l'évêque, je n'ai « rien de meilleur, ayez la bonté de vous en contenter[1]. »

Ce détachement dont il faisait preuve à l'égard du pauvre, il le montra également envers son souverain. Le duc de Savoie, pressé alors par le besoin d'argent qu'entraînaient les guerres continuelles dans lesquelles il se jetait pour étendre sa domination, avait envoyé à tous les évêques de ses États un bref du Pape l'autorisant à lever des impôts sur tous les biens ecclésiastiques, proportionnellement aux revenus des bénéfices. Le saint évêque, en conséquence, fit assembler tous les bénéficiers de son diocèse et les exhorta à répondre aux vœux réunis du prince et du souverain pontife : mais, trouvant en eux des dispositions peu favorables à sa demande, il joignit aux paroles la prédication de l'exemple en s'imposant lui-même pour une somme qui dépassait incomparablement la proportion de ses revenus. Ce langage d'exemple fut plus éloquent que tous les discours ; et de tous les assistants il ne s'en trouva pas un seul qui n'eût honte de son refus et ne votât sans se plaindre les subsides demandés.

Autant François savait se prêter aux besoins du prochain, autant il savait se roidir et se montrer ferme quand il le fallait. Des ennemis secrets de sa maison prévinrent par d'odieuses calomnies l'esprit du duc de Nemours contre lui et contre ses deux frères Bernard et Janus de Sales. Des préventions le prince passa jusqu'à l'aigreur et de l'aigreur jusqu'à l'indignation : enfin les choses en vinrent à ce point, que l'évêque crut devoir, en attendant l'occasion de se justifier, se retirer avec ses deux frères au château de Sales. Mais, au carême, ramené à Annecy

[1] *Dép. de Baytay.*

par le sentiment du devoir, et trouvant alors les esprits plus envenimés que jamais, il crut que le temps de se taire était passé. En conséquence, il écrivit au duc de Nemours une lettre digne des Basile et des Ambroise, où se révèle la fermeté d'un apôtre, la sainte liberté d'un évêque[1].

« Les Papes et les princes, lui dit-il, ont des cours de justice « où ils renvoient les accusations afin qu'on les examine à fond, « et que par l'audition des parties et des témoins on puisse dis- « cerner de quel côté est la vérité ou le mensonge : c'est là une « marche qu'ils sont tenus de suivre sous peine de damnation « éternelle ; autrement il n'y aurait plus de justice sur la terre. « Vous avez reçu des accusations contre mes frères, vous avez « bien fait de les entendre ; mais si vous les avez crues, vous « me pardonnerez, à moi qui suis non-seulement votre fidèle « serviteur, mais votre affectionné quoique indigne pasteur, de « vous dire que vous avez offensé Dieu et que vous êtes obligé « de vous en repentir, lors même que les accusations seraient « véritables : car nulle parole contre le prochain ne doit être « crue avant d'être prouvée, et elle ne peut être prouvée que « par l'examen et l'audition des parties. Quiconque vous parle « autrement, monseigneur, trahit votre âme. Quelque dignes « de foi que soient les accusateurs, toujours faut-il que les accu- « sés soient admis à se défendre : les hommes les plus dignes « de croyance peuvent se tromper ou être portés par quelques « motifs humains à tromper.

Cette lettre écrite, le saint évêque, toujours prudent et craignant de mêler à la fermeté épiscopale l'inspiration du mécontentement, crut devoir, avant de l'envoyer, en adresser un double à son ami le président Favre pour lui demander son avis. « L'irritation du prince, dit-il dans la lettre d'envoi[2], m'est « insupportable, à moi qui lui suis si dévoué et qui ai autrefois « si délicieusement goûté sa bonté. Tant de gens tuent, assas-

[1] Lettre CCCXXII[e].
[2] Lettre CCCXXI[e].

« sinent, et trouvent un refuge dans sa clémence , mes frères « ne font de mal à personne et sont accablés de ses rigueurs. « On nous demande quel mal on nous fait ; mais nous ravir la « bonne grâce de nos princes, c'est nous ravir le plus précieux « de tous les biens. Le duc croit tous les rapports qu'on lui fait, « et il s'en indigne. On fait un crime de m'aimer.... Mais tai- « sons-nous.... un jour viendra que m'aimer ne sera plus un « reproche pour personne. » Le président approuva la lettre, et elle fut envoyée. Peu à peu l'orage se calma, la lumière se fit dans l'esprit du prince, qui finit par rendre ses bonnes grâces à une famille si dévouée.

La fermeté épiscopale du saint évêque ne fut pas moins remarquable dans un différend qu'il eut avec les habitants de Seyssel. Cette paroisse était dans l'usage de payer la dîme au chapitre de Genève, lorsqu'un jour ses habitants se mirent en tête de la remplacer par trente gerbes de blé et soixante charges de vin, qui n'en étaient qu'une représentation bien inégale. François, affligé de cette injustice qui blessait les droits de son chapitre déjà pauvre jusqu'à manquer du nécessaire, essaya toutes les voies de la douceur et de la conciliation pour ramener à la raison ces gens égarés par la cupidité. Ce fut en pure perte ; plus il leur parla d'accommodement, plus ils s'opiniâtrèrent. Il fit des ordonnances, il porta des censures ; ils n'en tinrent aucun compte. Il leur envoya un de ses prêtres les plus recommandables par le talent et la vertu, M. Roges, vicaire général et official du diocèse ; les femmes, « ce sexe facile à « s'émouvoir, » observe le saint évêque, s'ameutèrent contre l'envoyé, voulurent le jeter dans le Rhône, et ce bon prêtre n'échappa qu'avec peine à leur fureur. Voyant alors tous ses efforts inutiles, François crut devoir recourir à l'autorité séculière pour soumettre par la force ces esprits indociles et rebelles. « Je m'affligerais, écrivit-il à ce sujet au président du par- « lement de Bourgogne[1], si cette violence n'était réprimée, car

[1] Lettre CCCXXIII[e].

« elle croîtrait tous les jours davantage; et je m'affligerai en-
« core si on la réprime; car ces rebelles sont mes diocésains
« et mes enfants spirituels. Toutefois je pense qu'il faut sévir,
« parce que les enfants auxquels les remontrances sont inuti-
« les ont besoin d'être châtiés pour se corriger, et il vaut mieux
« que je pleure sur leur affliction temporelle que sur leur perte
« éternelle. Cette insolence est trop publique pour être dissi-
« mulée, trop fâcheuse pour être impunie, trop dangereuse
« pour n'être pas réprimée : m'en remettant néanmoins à votre
« prudence, je vous supplie de faire en sorte que mon Église
« conserve ses droits et que ces gens-là fassent leur devoir. »

François n'avait pas moins à souffrir de l'injustice des hommes dans la collation des bénéfices. Un gentilhomme, fier de sa haute noblesse, étant venu un jour lui demander une cure vacante pour un ecclésiastique qu'il protégeait, il lui répondit qu'il s'était imposé la loi de ne donner les bénéfices qu'au concours, et que si son candidat l'emportait, il serait heureux de l'y nommer. Irrité de cette réponse, ce seigneur, d'un caractère brusque, laisse éclater toute sa colère contre le saint évêque, l'accuse de duplicité et d'hypocrisie et le menace de faire porter à ses proches ou à lui-même le poids de sa vengeance. A ces paroles outrageantes, l'homme de Dieu se contente d'opposer de loin en loin quelques paroles gracieuses pour essayer d'adoucir tant de fureur. Le gentilhomme, loin de se calmer, se moque de ces suaves paroles qu'il appelle des flatteries mielleuses, bonnes tout au plus à endormir les femmes et les enfants. « Eh « bien, dit François, je vais examiner devant vous-même votre « protégé. » Celui-ci, qui sentait son incapacité, n'y voulut jamais consentir. « Quoi donc ! dit le saint évêque au gentil- « homme, voulez-vous que, les yeux bandés, je confie la charge « des âmes qui sont sous ma conduite ? voyez s'il y a de la jus- « tice dans ce procédé. » Le seigneur, après avoir continué de vomir un torrent d'injures, s'étant enfin retiré, un prêtre présent à la scène demanda au saint évêque comment il avait pu supporter avec tant de calme tant d'indignité. « Ce n'était pas

« lui qui parlait, répondit-il, c'était la passion ; Dieu a vu de « toute éternité que j'aurais cet affront à souffrir, et il a voulu « que je le souffrisse patiemment : ne fallait-il pas que je busse « amoureusement le calice qui me vient de la main d'un si bon « père ? O que ce calice enivrant m'est agréable, venant d'une « telle main, que j'ai appris à adorer dès mon enfance[1] ! — « Mais, ajouta l'ecclésiastique, avez-vous été tout à fait sans sen- « timent ? — J'ai fait diversion, répondit François, je me suis « occupé à penser aux bonnes qualités de ce gentilhomme, et « j'espère que, quand sa mauvaise humeur sera passée, quand « ces brouillards se seront dissipés, la clarté du jour reviendra « et il me reverra avec sérénité. » Ce fut en effet ce qui arriva. Le gentilhomme conçut un tel regret de sa faute, qu'il vint les larmes aux yeux en demander pardon à l'évêque, et ne cessa jusqu'à la mort de l'entourer de son estime et de son affection[2],

La même cause reproduisit, vers le même temps, une scène semblable avec des circonstances plus pénibles encore. Un commandeur de l'ordre de Malte, distingué par ses services militaires, après avoir fait ordonner prêtre un de ses domestiques dans un autre diocèse, s'avisa de demander pour lui, à l'évêque de Genève, une cure vacante. François, ferme observateur des règles canoniques, soumit au concours le protégé comme tous les autres candidats, et le concours ayant révélé en lui une absence déplorable de science et de vertu, il pourvut de la cure un autre sujet que les examinateurs avaient estimé plus capable. A cette nouvelle, le commandeur furieux se rend à l'évêché, éclate en reproches et en insultes jusqu'à prendre violemment le saint prélat par la barbe, en lui disant d'un ton de colère : « Si tu n'étais pas « évêque, je t'apprendrais à me respecter ; mais si tu n'as « aucun égard pour ma qualité, tu devrais au moins respecter

[1] *Calicem quem dedit mihi pater, non bibam illum?* (*Joan.*, XVIII, 11.) *Calix meus inebrians quam præclarus est!* (*Ps.* XXII, 5.)

[2] *Esprit de saint François de Sales*, XIV[e] part., sect. XXVII.

« la croix que je porte. — Monsieur, reprit l'évêque avec un « doux et modeste sourire, comment ne serais-je pas plein « d'égards et de respect pour la croix, puisque je la porte aussi « bien que vous, et que j'ai composé un livre pour sa défense? « Je suis prêt à faire pour elle tout ce que me permet ma con- « science. »

Le commandeur, après quelques instances faites d'un ton colère, voyant qu'il n'obtenait rien, prit le parti de se retirer. L'évêque, toujours poli malgré les insultes, voulut l'accompagner jusqu'à la porte de l'évêché : « Je te le permettrais, dit le « furieux, si tu me portais l'honneur que tu me dois; mais « puisque tu fais si peu d'état de moi, je ne veux point de tes « compliments. » Un religieux étant entré, aussitôt après cette scène, dans la chambre du saint évêque et lui ayant demandé ce qu'il avait éprouvé au milieu de cet assaut de mépris et d'outrages dont le bruit avait retenti au dehors : Je vous « assure, lui répondit-il, que je n'en ai pas été ému le moins « du monde; Dieu a transporté mon esprit ailleurs, et je n'ai « pas pris garde à tout ce qu'il disait. Occupé d'autres choses, « je n'ai rien perdu de ma tranquillité ; » *et factus sum sicut « homo non audiens et non habens in ore suo redargutiones*; « Je me suis considéré comme un homme qui n'a ni oreilles « pour entendre ni langue pour répondre[1]. » Cependant la nuit ayant porté conseil dans l'âme du commandeur, il réfléchit sur sa conduite et sur celle du saint, comprit son tort, vint demander pardon; et, depuis ce temps-là, il eut l'homme de Dieu en vénération singulière[2].

Toutes les vertus dont François donnait chaque jour tant de beaux exemples inspirèrent au prédicateur de la station du carême, à Annecy, un éloge enthousiaste du saint prélat dans son discours de clôture : « Que vous êtes heureux, s'écria-t-il, « habitants d'Annecy, qui jouissez de la présence d'un si saint

[1] *Ps.* XXXVII, 15.
[2] Charl.-Aug., p. 455. — Philibert de Bonneville.

« évêque ! Soyez les imitateurs de ses vertus, car c'est un saint ; « oui, je le répète, votre évêque est un saint, et on peut lui ap- « pliquer ce que la reine de Saba disait à Salomon : Bienheu- « reux ceux qui sont toujours auprès de vous et entendent votre « sagesse. » A ces mots, François, baissant les yeux, rougit de confusion, et tout le reste du jour il parut triste. Le prédicateur lui ayant demandé, vers le soir, la raison de sa tristesse, qu'il ne comprenait pas : « Je m'afflige, mon père, répon- « dit-il, de ce qu'ayant si bien prêché pendant tout le carême, « vous avez tout gâté aujourd'hui par vos louanges et vos adu- « lations. Hélas ! si vous connaissiez ma misère, vous auriez « tenu un tout autre langage[1] ! » Précisément à cette époque les louanges que le saint évêque ne voulait pas entendre étaient redites par toutes les bouches plus hautement que jamais. La disette de grains étant devenue extrême en l'année 1615, il acheta pour les pauvres honteux une quantité considérable de froment, fit distribuer deux jours par semaine d'abondantes aumônes à tous les indigents qui se présentèrent à sa porte, sans préjudice de ce qu'il donnait tous les autres jours, dont presque chacun était marqué par quelque acte de charité héroïque.

[1] Année de la Visitation, 21 avril.

CHAPITRE IV

FRANÇOIS ÉTABLIT LES BARNABITES A THONON ET NOMME GRAND VICAIRE SON FRÈRE JEAN-FRANÇOIS.
IL REÇOIT LA VISITE DE L'ARCHEVÊQUE DE LYON ET EST CALOMNIÉ DE NOUVEAU AUPRÈS DU DUC DE SAVOIE. — NOUVEAUX TRAITS DE SA CHARITÉ.

(**De 1615 à 1616.**)

François, comprenant l'action des grandes villes sur les peuples d'alentour qui s'y rassemblent souvent pour leurs affaires ou leurs plaisirs, cherchait à réunir dans Thonon, capitale du Chablais, et si longtemps centre de l'hérésie, tous les secours de la religion. Déjà il y avait établi la *Sainte-Maison*, destinée à trois corps d'ouvriers évangéliques : le premier était une congrégation de sept prêtres pieux et instruits, chargés des fonctions curiales et de l'office divin propre aux chapitres ; le second était une communauté de capucins qui devaient donner des missions continuelles dans toute la contrée : le troisième devait être une société de prêtres voués à l'éducation de la jeunesse. Pour l'exécution de cette dernière mesure, la seule qui restât à consommer, François fit choix des Barnabites, qu'il voyait tous les jours à l'œuvre avec tant de succès dans Annecy. Il en conféra avec dom Guérin; et ce religieux, moyennant la concession de certains droits et bénéfices, s'engagea au nom de son ordre à tenir le collége, à donner des leçons au petit séminaire, à enseigner, si on le jugeait à propos, la philosophie et la théologie, à faire les saints offices dans l'église de Saint-Augustin, et à confesser, à prêcher, à catéchiser partout où besoin serait. Ces conventions ainsi réglées et signées de part et d'autre, l'évêque envoya dom Guérin les porter lui-même à la cour

de Turin ; et le duc, non content de les approuver, chargea son ambassadeur à Rome de les faire ratifier par une bulle du souverain pontife. Cette bulle ne se fit pas longtemps attendre ; et, dès le mois de septembre, l'évêque alla à Thonon établir dom Guérin en possession du nouveau collége et de l'église Saint-Augustin. Là, le mérite des nouveaux venus parut bientôt avec éclat ; et il en rejaillit un grand lustre pour la ville, un grand profit pour tout le Chablais, et de précieux avantages pour les religieux eux-mêmes, qui recrutèrent d'excellents sujets dans cette maison, d'où ils se répandirent plus tard par toute la France. Ces succès éveillèrent la jalousie de certains personnages, et la jalousie suscita la calomnie ; mais ces discours mensongers, loin d'obscurcir la vertu des Barnabites, ne firent que la rendre plus éclatante. Le Pape, au tribunal duquel les dénonciateurs avaient porté leurs griefs, renvoya l'affaire au nonce de Turin; celui-ci à dom Guérin lui-même, dont il connaissait la candeur et la probité ; et les éclaircissements de ce digne supérieur ayant mis la vérité dans tout son jour, le Pape, pour les mettre à couvert des traits de l'envie, les prit sous sa protection, en même temps que François, sûr de leur innocence, les recommandait au haut patronage du duc de Savoie et du cardinal de ce nom [1], et confiait à leur zèle apostolique les populations diverses du Chablais.

Le saint évêque, pendant son séjour à Thonon, apprit que quelques difficultés allaient surgir dans le concours qui se préparait à Annecy pour la collation des cures : il en écrivit à son frère, Jean-François, chanoine de la cathédrale : « Cette « affaire dit-il [2], donnera lieu à la clabauderie, en laquelle il « faut demeurer grave et tranquille, ne répliquant rien, sinon « qu'on a suivi la pluralité des voix... Il est expédient qu'on « assure bien la pension du pénitencier, de manière qu'il n'ait « rien à démêler avec le curé : car l'esprit humain est si fâ-

[1] Lettres CCCLV

[2] Lettre trouvée au noviciat des jésuites de Toulouse, par M. de Cambis.

« cheux, en tout ce qui touche l'intérêt, que malaisément « pourra-t-on autrement procurer au pénitencier ce petit en- « tretien. » Comme la peste était alors Genève, où elle faisait de grands ravages, et que deux personnes en étaient mortes dans les environs de Thonon, l'évêque rassure ensuite son frère à ce sujet : « Ne soyez nullement en peine pour moi, lui dit-il ; « il n'y a aucun danger dans tout le Chablais, et, quand même « le mal prendrait accroissement, je suis sage et me garderai « du péril, Dieu aidant. Toutefois, à mon retour, je m'arrêterai « quelques jours dans une maison séparée hors la ville, si l'au- « torité civile le désire, pour ne donner sujet d'appréhension « à personne et témoigner le respect qu'on doit à la santé du « pays. »

Peu de jours après cette lettre, François, ayant appris la mort de son grand-vicaire, qu'un état maladif lui faisait prévoir depuis longtemps, écrivit une seconde fois à son frère afin de lui annoncer le choix qu'il avait fait de lui pour cette dignité. « Après plusieurs considérations, lui dit-il [1], j'ai résolu de « vous appeler à cette charge : un seul motif vous suffira pour « l'accepter et à tout le monde pour l'approuver ; c'est que de « cette charge dépend en grande partie, non-seulement le bien « du diocèse, mais mon honneur, et que votre parenté vous « pressera plus que tout autre d'en avoir soin et jalousie. « L'essentiel dans cet emploi, c'est la vigilance à ce que les « autres fassent bien leur devoir. Faites pour moi jusqu'à mon « retour comme si vous étiez déjà établi. »

Ce retour ne tarda pas : François rentra à Annecy le 20 septembre pour y conférer avec madame de Chantal sur les règles de la Visitation, et préparer une réception brillante au cardinal de Marquemont, qui devait, au retour des états généraux, lui rendre la visite qu'il en avait reçue. Le cardinal n'arriva que le 30 octobre et fut accueilli avec tous les honneurs dus à son mérite autant qu'à sa dignité. L'évêque le fit officier pontifica-

[1] Lettre CCCXXXVII[e].

lement et prêcher à la cathédrale le jour de la Toussaint. Les jours suivants, il lui fit visiter le collége des Barnabites et prendre part à tous les actes publics de l'administration épiscopale qu'il désirait voir pour s'édifier et s'instruire. Une cure se trouvait alors vacante et un concours était ouvert pour la donner au plus digne. Un gentilhomme ecclésiastique, fier de sa noblesse, se présente et offre en guise de mérite des lettres du duc de Savoie et d'autres princes qui le recommandaient. Appuyé de ces hautes protections, il méprisait tous ses concurrents et s'indignait au moindre doute qu'on pût lui en préférer un autre. L'évêque, qui n'était pas homme à faire plier le devoir devant la faveur, l'interroge sur le premier évangile où le hasard le fait tomber à l'ouverture du missel : c'était l'évangile des enfants de Zébédée, dont Jésus-Christ corrige l'ambition par cette sévère parole : Vous ne savez pas ce que vous demandez : *Nescitis quid petatis*.

François propose au gentilhomme de traduire; l'ignare concurrent n'y comprend pas un mot, et néanmoins, sans être déconcerté par les éclats de rire de toute l'assemblée, il réclame d'un ton hautain le bénéfice comme chose qui lui est due. « Monsieur, dit alors François avec une modération pleine de « douceur, permettez-moi de vous expliquer les paroles que « vous n'entendez point : *Nescitis quid petatis*, vous ne savez « pas ce que vous demandez. Impossible à vous, avec le peu de « science dont nous venons d'acquérir la preuve, de vous ac- « quitter de la charge des âmes; impossible donc à moi de « vous la confier : je ne suis pas le maître des bénéfices, je « n'en suis que le dispensateur, obligé de les donner au plus « digne[1]. » Conformément à ce principe, le saint évêque, séance tenante, déclara pourvu du bénéfice l'ecclésiastique qui dans le concours avait fait preuve de plus de talent.

Piqué de cette humiliation, le gentilhomme se laisse emporter par la colère et menace d'aller trouver le duc de Savoie, pour

[1] Charl.-Aug., p. 464.

lui faire connaître le peu de cas qu'on a fait de sa recommandation. « En voilà assez, monsieur, reprit François ; c'est la « passion qui parle en ce moment : une autre fois, ce sera la « raison. » François, en effet, estimait trop le prince pour penser qu'il voulût la promotion d'un sujet aussi notoirement incapable. Néanmoins le gentilhomme ne s'en tint pas là : le dimanche suivant, en plein office, il eut l'impudence d'aller présenter à l'évêque, assis dans sa chaire pontificale, un libelle diffamatoire rempli des injures les plus grossières. Le saint prélat, loin de s'en émouvoir, ne songeait pas même à demander justice de l'insulte, lorsque le Chapitre, ayant pris l'affaire en main, voulut procéder rigoureusement contre le coupable et le faire châtier d'une manière exemplaire. Déjà la sentence était écrite et sur le point d'être prononcée : l'évêque l'apprend, accourt, demande grâce et l'obtient. Il fait mieux encore, il entreprend de se venger à la manière des saints : il sollicite et obtient pour l'insolent gentilhomme, à la cour du duc de Savoie, une place très-honorable, en rapport avec sa condition et sa naissance ; de sorte qu'il passa en proverbe dans toute la Savoie qu'il suffisait d'offenser l'évêque de Genève pour en recevoir des bienfaits[1].

Témoin de tant de vertus, le cardinal de Marquemont ne put contenir son admiration ; il publiait partout que l'évêque de Genève était un saint, il l'appelait du nom de père, il aimait à se regarder, tout primat des Gaules qu'il était, comme son enfant spirituel, son humble disciple ; et ce sentiment était si profond dans son âme, qu'un jour, lisant la signature de l'homme de Dieu au bas d'une lettre testimoniale d'un religieux d'Annecy, il la baisa plusieurs fois avec respect, en s'écriant : « O le grand « serviteur de Dieu ! ô l'homme saint et parfait ! prélat envoyé « du ciel et que j'ai vu faire des actes héroïques de charité et « de justice ! Ah ! plût à Dieu que tous les évêques de France

[1] *Dép. de Favre,* qui était présent. — Année de la Visitation, 31 octobre.

« eussent quelque petite portion de la grâce qu'il possède en « plénitude; c'est vraiment un pasteur accompli, et nous de- « vons tous aspirer à retracer en nous ses vertus[1]. »

Les deux prélats conférèrent longtemps ensemble de matières ecclésiastiques, et le cardinal, après quelques jours accordés à l'amitié, repartit pour aller faire la visite de son diocèse. Mais, à peine avait-il quitté Annecy, que la malignité, prêtant à cette entrevue toute spirituelle des desseins politiques hostiles au duc de Savoie, fit entendre à la cour de Turin que les deux évêques avaient concerté ensemble quelques projets dans les intérêts du roi de France. Le duc, accueillant ce soupçon injurieux, chargea le marquis de Lans, gouverneur de la Savoie, d'examiner le fait; celui-ci aussitôt délégua un exprès au saint évêque pour l'informer du mécontentement du prince et lui demander compte du voyage de l'archevêque et de ses longues entrevues avec lui[2].

L'évêque, plus qu'étonné d'un si étrange soupçon, répondit aussitôt au gouverneur[3], en prenant Dieu et les anges à témoin de la vérité de ses paroles, que le cardinal n'avait voulu que lui rendre la visite qu'il avait reçue; que, sans y mettre de mystère, comme font ceux qui ont des intentions hostiles, il était venu, au grand jour, accompagné de huit hommes à cheval; que depuis son arrivée il n'avait été question entre eux que de choses purement spirituelles, qu'il en donnait pour garant son honneur et sa conscience. « Si Votre Excellence me le permet, « ajoutait-il en terminant, je lui dirai avec liberté que j'ai été « élevé et que j'ai vieilli dans une solide fidélité envers mon « prince, et que ma profession et toutes les considérations hu- « maines m'y attachent étroitement. Je suis essentiellement « Savoisien, moi et tous les miens, et je ne saurai jamais être « autre chose. Je ne conçois pas comment je puis donner om-

[1] *Dép. de Rendu.*
[2] Année de la Visitation, 15 novembre. — Charl.-Aug., p. 462.
[3] Lettre CCCXLII[e].

« brage, après avoir vécu toujours fidèle et dévoué comme je « l'ai fait. »

Après cette lettre, le saint évêque, fort du témoignage de sa conscience, s'abandonnant pleinement à la Providence, continua en paix ses travaux ordinaires; mais ce ne fut pas sans de nouvelles tribulations. Il en fallait continuellement à cette âme d'élite pour la perfectionner dans la vertu et la rendre plus semblable à Jésus-Christ. Il y avait à Annecy un avocat nommé Pillet, qui refusait de reconnaître les redevances auxquelles il était tenu envers l'Église de Genève : l'évêque, s'estimant obligé à maintenir les droits de son Église, le contraignit par les voies judiciaires à reconnaître ces redevances. L'avocat, furieux d'avoir eu le dessous, se prit d'une haine si violente contre l'évêque, qu'il saisissait toutes les occasions d'en dire du mal; il vomissait contre lui mille injures, il le décriait dans toutes les compagnies, il semblait avoir pris à tâche de noircir une réputation si pure. L'homme de Dieu, informé du fait, n'en conçut pour le diffamateur qu'un intérêt plus tendre; et un jour, l'ayant rencontré dans la rue : « Monsieur, lui dit-il avec bonté en le « prenant par la main, je sais que vous me voulez du mal et « que vous cherchez par tous les moyens à me perdre de répu- « tation; ne vous excusez point, je suis sûr du fait; mais je « veux aussi que vous sachiez que, quand vous m'arracheriez « un œil, je vous regarderais encore de l'autre avec affection. » Le malheureux, surpris et confus, demeura sans mot dire, mais cependant ne se laissa point toucher par ces bonnes paroles; et sa haine, au contraire, ne fit que croître avec le temps. Quelques mois après, il porta l'impudence jusqu'à couvrir de boue et d'ordures les lettres monitoriales affichées à la porte de la cathédrale, jusqu'à tirer même, pendant la nuit, des coups de pistolet contre les fenêtres de l'Évêché; et, pour dernier attentat, il blessa d'un coup d'épée le vicaire général d'Annecy. Madame de Chantal, effrayée du danger auquel une haine si acharnée exposait son saint directeur, le conjura de laisser au moins agir ceux qui voulaient poursuivre le coupable.

« Laissez-moi faire, lui répondit-il, nous nous vengerons, vous « et moi : cet homme a trois filles, nous en recevrons une gra- « tuitement dans notre monastère. » Ce qui, en effet, s'accomplit.

Cependant le sénat de Chambéry, informé de méfaits si noirs, fit mettre en prison le coupable et commença son procès, dont l'issue infaillible et prochaine devait être une condamnation à mort. Le saint évêque, alarmé du coup qui menaçait son ennemi, se hâte d'écrire au duc de Savoie, demande et obtient sa grâce, et va lui-même en porter la nouvelle au prisonnier. Le misérable, insensible à de si généreux procédés, ne laisse échapper de ses lèvres ni un mot de repentir pour sa faute, ni une parole de reconnaissance pour sa grâce. L'homme de Dieu se jette à ses genoux et lui demande pardon de ce en quoi il aurait pu l'offenser sans le savoir. Le pécheur endurci n'en est pas plus touché ; il n'a qu'un accueil insultant pour son bienfaiteur ; et, chose incroyable, il persévéra dans sa haine jusqu'à la fin malheureuse qui termina sa vie et qu'on regarda comme un châtiment de la justice divine, pour l'outrage gratuit fait à un saint[1].

François éprouva encore une autre persécution de la part d'un gentilhomme sans mœurs, qui s'était fait son ennemi sans qu'il lui en eût donné aucun sujet. Cet homme, qui se piquait de bel esprit, répandit dans le monde une satire sanglante contre l'évêque de Genève. Cet écrit impie n'excita dans le public que le mépris qu'il méritait, et n'altéra pas un instant dans François le calme de son âme. Dépité d'un insuccès si complet, ce gentilhomme inventa un autre genre d'outrage. Quoiqu'on fût alors au plus fort de l'hiver et que la terre fût toute couverte de neige, il rassembla pendant plusieurs nuits de suite devant la porte de l'évêché ses domestiques, avec quelques mauvais sujets de la ville et une nombreuse meute de chiens. Là il leur

[1] *Dép. du chan. Gard, de Favre, de Langin et de la mère Greffier.* — Charl.-Aug., p. 486.

donna l'ordre de faire le plus de tapage possible, les uns en jouant du cor de chasse, les autres en tirant force coups de pistolet, tous en poussant les cris usités à la chasse, en animant les chiens à aboyer, et leur pinçant même les oreilles pour les faire crier plus fort ; de telle sorte qu'il n'y eût pas pour l'évêque un seul moment de repos possible pendant toute la nuit[1]. L'évêque en effet ne pouvait dormir ; mais alors il se levait, et, prosterné à deux genoux aux pieds de son crucifix, il priait pour ces insolents perturbateurs en disant avec JésusChrist : « Mon « père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » Les gens du voisinage, moins patients que leur évêque, informèrent la justice et la pressèrent d'empêcher ce tapage nocturne, qui ne leur permettait pas de fermer l'œil de toute la nuit. Mais tel était le crédit de ce seigneur, qu'il sut arrêter toute poursuite, et réduire à l'impuissance l'action de la justice. Alors les serviteurs de l'évêché, sentant leur patience poussée à bout, voulurent se faire justice eux-mêmes et sortir en armes contre les impertinents. « Gardez-vous-en bien, leur répondit François « avec son incomparable mansuétude ; hélas ! ils sont plus à « plaindre que nous : au moins nous sommes ici chaudement « et à couvert, et eux doivent être transis de froid.— Mais ce « sont des misérables, répliqua-t-on. — Hélas ! dit l'humble « évêque, si la grâce ne nous assistait, nous pourrions faire pire « encore. Dieu soit béni de ce que je ne voudrais pas en faire « autant[2]. »

Enhardis par l'impunité, ces malheureux se mirent à jeter des pierres contre les fenêtres; et le saint évêque, voyant tomber les pierres à ses côtés, répéta tranquillement ce mot de saint Étienne lapidé : « Seigneur, ne leur imputez pas ce péché.» Enfin ils en vinrent jusqu'à cet excès de couvrir de boue et d'ordure toute la grande porte de l'évêché, et ils paraissaient décidés à continuer longtemps encore ce manége, lorsque l'évê-

[1] Charl.-Aug., p. 468.
[2] *Dép. de Raffy.*

que, ayant par hasard rencontré pendant le jour le gentilhomme auteur de tout le mal, se jeta à son cou comme si c'eût été son meilleur ami, et l'embrassa de la manière la plus cordiale, accompagnée des paroles les plus bienveillantes. Cet homme ne put tenir contre tant de charité; et, tout confus, il demanda pardon : il fit mieux encore : touché de la beauté de la religion qui faisait chérir ainsi son ennemi, il se convertit entièrement, proclamant que la douceur de son évêque avait été plus puissante sur son âme que les sermons de cent prédicateurs[1]. Ce seigneur, avant sa conversion, avait fait partager sa haine pour l'homme de Dieu à un de ses frères, marquis de qualité. Cette haine fut aux yeux du saint évêque un titre particulier à son affection ; et en effet un seigneur fort puissant, en querelle avec ce marquis, étant venu à Annecy en compagnie de douze cavaliers pour terminer la dispute par les armes, François l'arrêta au moment où il passait devant l'évêché pour aller sur le terrain, le dissuada de se battre, et le mit en rapport avec son ennemi. Les deux combattants, touchés de la médiation du saint évêque, le prirent pour arbitre ; il régla le différend, rapprocha les cœurs divisés, et ces seigneurs, qui avaient juré la mort l'un de l'autre, se séparèrent amis[2].

Ces beaux triomphes de la charité se renouvelèrent d'une manière plus douce encore pour son cœur au sein de sa propre famille : un gentilhomme auquel il tenait par alliance, s'estimant offensé d'une action que François avait faite sans le moindre soupçon qu'elle pût lui déplaire, vint en plein jour dans la cour de l'évêché, avec une meute de chiens, des cornets et des trompettes, faire un vacarme incroyable; et de là, étant monté dans la chambre de l'évêque, il vomit contre lui les injures les plus blessantes. A tant de fureur, François, n'opposant qu'un silence plein de douceur à la suite de quelques mots de civilité et de courtoisie, le gentilhomme, plus furieux encore, redouble

[1] *Dép. de Daunant*, témoin de toute la scène. — Charl.-Aug., p. 469.
[2] Charl.-Aug., p. 470.

ses outrages, jusqu'à ce qu'enfin, fatigué de parler seul, il se retire la menace et l'injure à la bouche. « Monseigneur, demanda alors à François le père de Coëx, qui avait vu toute la « scène, comment avez-vous fait pour ne pas vous mettre en « colère ? n'auriez-vous pas dû réprimer tant d'insolence par « quelques paroles fermes et sévères ? — Mon père, répondit « François, j'ai fait un pacte avec ma langue, c'est qu'elle se « taira tant que mon cœur sera ému, et ne répliquera jamais à « aucune parole capable de me provoquer à la colère : et véritablement il ne fallait pas aigrir davantage ce pauvre homme « en essayant de lui faire comprendre son tort. A la réflexion, « il deviendra plus sage et se repentira de sa faute. » En effet, quelques jours après, le coupable revint les larmes aux yeux demander pardon, et remercier le saint évêque dont la douceur l'avait préservé d'une plus grande faute, confessant que, dans le transport de rage où il était, il aurait tué à coups de poignard celui qui aurait voulu raisonner avec lui [1].

La charité, dans l'évêque de Genève, n'était pas seulement patiente, elle était encore généreuse et prodigue : un curé de son diocèse étant venu un jour lui exposer sa détresse, il voulut à tout prix lui faire l'aumône, et cependant sa bourse était vide. Comment faire? Il va à sa chapelle, prend deux grands chandeliers d'argent qui étaient sur l'autel et les donne à cet ecclésiastique pauvre, en lui disant de les vendre pour en tirer de quoi vivre. Celui-ci, touché jusqu'aux larmes, baise les mains de son bienfaiteur et va vendre les chandeliers à Genève. Rolland, l'économe de la maison, voyant le lendemain matin la chapelle dégarnie, soupçonna ce qui était arrivé et voulut racheter ces objets. « Non, dit François, ce rachat ne pourrait se « faire qu'au préjudice des pauvres ; nous nous passerons de « chandeliers [2]. » Le saint évêque ne s'en tint pas là ; informé

[1] Charl.-Aug., p. 485.
[2] *Dép. de Chambet.*

que l'église de ce bon curé était dans un état de délabrement déplorable, il en fit blanchir le chœur de ses propres deniers, il fit faire de belles et grandes fenêtres avec des ferrures et des treillis, et donna un fort beau tableau en payant les frais de cadre, de pose et autres agencements nécessaires pour qu'il produisît un bon effet[1].

Un père de famille, avocat à Annecy, réduit par divers malheurs à une extrême détresse, ne pouvait plus fournir aux frais de l'éducation de son fils, qui étudiait en théologie à Paris. François, instruit de sa position, lui envoie aussitôt la somme d'argent dont il avait besoin. La joie de cet homme est au comble; mais bientôt succède une cruelle inquiétude : comment faire passer cet argent à Paris ? Ne se perdra-t-il point en chemin? Le saint prélat apprend encore les angoisses du pauvre père; il le fait venir, se charge de la commission en assumant sur lui la responsabilité de tous les périls, et accompagne l'envoi d'une lettre bienveillante au jeune homme pour l'exhorter à la piété et à l'étude. L'avocat, touché de tant de bonté, crut devoir, par reconnaissance, faire des visites fréquentes à son bienfaiteur. Mais, malencontreusement pour l'évêque, le visiteur ne connaissait guère la discrétion : plusieurs fois il porta l'importunité jusqu'à rester quatre à cinq heures de suite sans avoir autre chose à dire que des bagatelles insignifiantes; et, chose admirable, le saint prélat, malgré ses grandes occupations, l'accueillait toujours de la meilleure grâce sans jamais laisser entrevoir aucun ennui[2].

Cette patience de la charité, dans le saint évêque, ne fut pas moins merveilleuse à l'égard d'un seigneur venu des confins les plus reculés de la Normandie pour conférer avec lui sur les scrupules qui travaillaient sa conscience, et les doutes, en matière de foi, qui tourmentaient son esprit. Ce seigneur avait cherché dans toute la Normandie et à Paris un docteur qui

[1] *Dép de Chambet et de Donyer.* — Charl.-Aug., p. 471.
[2] Charl.-Aug., p. 470.

éclairât ses difficultés, dissipât ses ténèbres, rendît la paix à son âme troublée; et, n'en trouvant point à son gré, il s'était décidé à faire le voyage d'Annecy. Il se présente à l'évêché; on annonce à François, qui était à table pour le dîner, qu'un étranger le demande : le saint évêque se lève aussitôt, accueille ce seigneur avec bonté et l'introduit dans sa chambre. Celui-ci alors entame le long chapitre de ses scrupules, de ses difficultés et de ses doutes. François répond à tout avec netteté et patience : à mesure qu'il résout une question, d'autres semblent renaître; enfin la conférence se prolonge jusqu'à l'heure du souper. M. de Sainte-Catherine va avertir François que c'est le moment de se mettre à table. Une heure se passe; d'autres messagers viennent à la charge, et expriment à leur évêque la crainte que le défaut de nourriture ne le fasse succomber à la fatigue. *Nonne anima plùs est quam esca*[1]*?* leur répond-il. *Meus cibus est ut faciam voluntatem patris mei*[2]. « Ne vaut-il « pas mieux sauver une âme que de manger? Ma nourriture « est de faire le bon plaisir de mon Père. Une autre fois nous « aurons le temps de manger et de boire, j'ai en ce moment « une autre faim à satisfaire, une autre soif à étancher : « c'est la faim et la soif du salut et de la consolation d'une âme; « que personne ne vienne donc plus me déranger. » Et il continua la conférence jusqu'à ce que ce seigneur fût pleinement satisfait et que la douce lumière de la paix brillât de tout son éclat là où étaient le trouble et les tenèbres. Enfin, après dix heures de séance, l'étranger se retira. Content et fondant en larmes de bonheur, il dit à M. de Sainte-Catherine, qui le reconduisait : « Oh! que vous êtes heureux de jouir d'un pasteur « si saint et d'un directeur si habile! J'étais perdu, et ses bons « conseils m'ont ramené à la vie. Personne en France n'avait « pu rendre la paix à mon âme; béni soit Dieu qui m'a con- « duit près de votre saint évêque! On m'en avait dit des choses

[1] Matth., VI, 2.
[2] Joan., IV, 34.

« merveilleuses ; mais tout ce qu'on m'a dit n'est pas l'ombre « de ce que j'ai vu. Il y a entre la renommée et la réalité toute « la différence qui sépare un tableau d'avec l'homme qu'il re- « présente[1]. »

[1] *Dép. de Bonard et de Myncet.*

CHAPITRE V

BELLE CONDUITE DE FRANÇOIS DE SALES DANS LA GUERRE DU PIÉMONT. IL FAIT PARAÎTRE SON TRAITÉ DE L'AMOUR DE DIEU, PRÊCHE DEUX AVENTS ET DEUX CARÊMES A GRENOBLE, PERD LE BARON ET LA BARONNE DE THORENS, AINSI QUE DEUX DE SES MEILLEURS AMIS, ET CONVERTIT UN PÉCHEUR DÉSESPÉRÉ. — LETTRES A PAUL V ET A LOUIS XIII.

(De 1616 à 1618.)

Si les souffrances des particuliers affligeaient si fort l'âme sensible de l'évêque de Genève, comme nous l'avons vu souvent dans cette histoire, les calamités publiques pesaient bien autrement sur son cœur ; et ce ne fut pas sans une douleur profonde qu'il vit le duc de Savoie, aidé par la France, déclarer la guerre au duc de Mantoue, soutenu par l'Espagne, pour lui enlever le duché de Montferrat, sur lequel il prétendait avoir des droits[1]. Ce rassemblement de troupes indigènes et étrangères, portant avec elles non-seulement le fléau de la guerre, mais encore la dissolution des mœurs, faisait le sujet continuel de ses gémissements devant Dieu et devant les hommes. Non content de lever les mains au ciel et de prier tous les jours en son particulier, il ordonna des prières publiques, avec exposition du saint Sacrement par tout son diocèse, et invita tout son peuple à apaiser, par une vie meilleure, la colère du ciel qui déchaîne les fléaux sur la terre pour en punir les habitants coupables. Cette guerre, commencée par l'ambition, se compliqua encore d'une manière terrible par la vengeance

[1] Charl.-Aug., p. 470.

et la rébellion. Le duc de Nemours, mécontent du duc de Savoie, qui, en lui faisant espérer la main d'une de ses filles, l'avait empêché d'épouser Anne de Lorraine, fille du duc d'Aumale, et avait ensuite manqué à sa parole, se laissa gagner par les Espagnols qui le poussaient à la révolte, le pressaient de s'emparer de l'autorité suprême dans tout le duché de Genève, et lui promettaient tous les secours nécessaires en hommes et en argent [1]. En conséquence, il se fit plusieurs mouvements de troupes dans ce but : grand nombre de huguenots se joignirent aux rebelles, et on tenta le siége d'Annecy. Toute la ville était dans la consternation : seul, l'évêque possédait son âme dans la paix, et rassurait son peuple en lui promettant que cette levée de boucliers s'en irait en fumée. Ces bonnes paroles ne pouvaient calmer la frayeur générale : « S'ils viennent à forcer « la ville, lui dit-on, vous serez le premier sur qui tomberont les hérétiques ; ils pilleront votre évêché et vous feront « sentir toute leur fureur : cachez-vous donc et mettez en sûreté tout ce que vous avez de plus précieux. — Non, mes « enfants, leur répondit-il avec une parfaite sérénité de visage, « je ne me cacherai point et ne me séparerai point de vous : je « ne pense pas qu'on me veuille plus de mal qu'aux autres, et, « s'il le faut, je souffrirai avec vous. Je serai toujours à mon « devoir, Dieu aidant : si l'on sonne vêpres, j'y irai ; si j'ai des « dépêches à faire, je les ferai ; si l'on prend la ville d'assaut « et qu'on me veuille mal, je suis entre les mains de la divine « Providence. Du reste, ajouta-t-il pour relever le moral de « son peuple abattu, ayez confiance, il ne vous sera fait aucun « mal, je le garantis. » En effet, au bout de trois jours, les ennemis levèrent le siége [2], et bientôt le prince de Piémont se rendit en diligence à Annecy avec des troupes nombreuses pour prévenir une nouvelle attaque.

Il descendit à l'évêché, et François, toujours occupé des

[1] Charl.-Aug., p. 472.
[2] Charl.-Aug., p. 472 et 473.

choses de son ministère, profita de l'occasion pour lui présenter, sur la réforme des communautés religieuses des deux sexes, un mémoire où brillent également sa sagesse et son zèle : la licence des guerres avait introduit dans beaucoup de ces communautés le relâchement et le désordre, et, plusieurs de ceux ou celles qui les habitaient étant liés par la parenté avec les seigneurs du pays, l'autorité ecclésiastique ne pouvait les faire rentrer dans le devoir sans soulever des oppositions puissantes. Pour remédier à un mal si difficile à guérir, le sage réformateur, convaincu que ce ne serait pas trop de la plus haute autorité qui fût dans l'Église, proposa au prince de solliciter, par son ambassadeur auprès du saint-siége, la nomination d'une commission chargée de délibérer sur les moyens à prendre et revêtue des pouvoirs nécessaires pour les mettre à exécution. Cette commission aviserait : 1° à séparer entièrement des monastères les abbés et prieurs commandataires, en fixant les revenus auxquels ils pourraient prétendre, de telle sorte qu'il n'y eût plus désormais de querelles scandaleuses à ce sujet ; et à laisser une liberté parfaite soit aux supérieurs pour le gouvernement et la réforme de leur maison, soit aux communautés pour le changement triennal de leurs supérieurs par l'élection ; 2° à retirer de la campagne certaines communautés peu nombreuses et à les transporter dans les villes où, étant en plus grand nombre et réunies selon les besoins, elles pourraient mieux observer leurs règles et faire un service régulier ; 3° à éliminer de certains monastères les religieux qui ne voudraient pas se soumettre à la réforme et à les remplacer par d'autres plus édifiants ; 4° à faire observer, spécialement dans les monastères de religieuses, les règlements tracés par le concile de Trente [1]. Le prince agréa fort ce projet et promit d'employer tout son crédit à le faire réussir.

Ce n'était pas que François ne comprît bien que la vraie réforme ne se fait point par l'autorité qui commande, mais par le

[1] *Opusc.*, p. 440. — Charl.-Aug., p. 473 et suiv.

changement du cœur qui se détermine à aimer Dieu et à le servir avec dévouement. Dans cette vue, il avait entrepris, en 1614, d'écrire un *Traité de l'amour de Dieu*, qu'il méditait dès lors depuis longtemps; et il avait consacré à cette composition tous les loisirs qu'il avait pu se ménager pendant le jour ou se créer le matin et le soir aux dépens de son sommeil. Pendant ce travail, il sentait si profondément ce qu'il écrivait, que des larmes d'amour coulaient malgré lui sur le papier, et que souvent même il était obligé de s'interrompre pour pleurer plus abondamment. Le 25 mars, au retour des vêpres, lorsqu'il se préparait à écrire, en méditant à genoux, devant son prie-Dieu, sur la grandeur de l'amour qui avait porté le Verbe éternel à s'unir avec la nature humaine dans le mystère de l'incarnation, il vit en esprit l'infinie bonté avec laquelle le fils de Dieu était passé du sein du Père dans celui de la Vierge ; et telle fut la suavité céleste qui accompagna cette vue, qu'il en tomba en défaillance. Son cœur, voulant payer de retour un si grand amour, s'excitait à aimer le plus qu'il lui était possible : il eût voulu avoir tout l'amour du ciel dans sa poitrine; et l'esprit de Dieu, qui est tout charité, répondant à ses vœux, se communiqua à lui avec une abondance que manifestèrent au dehors des signes sensibles. Comme autrefois Dieu figura la descente du Saint-Esprit sur les apôtres par des langues de feu, il fit tomber sur le saint évêque un globe enflammé, lequel, se partageant en plusieurs petites flammes, l'environna de toutes parts sans endommager aucun de ses vêtements, et rendit son visage tout resplendissant comme un astre, pendant que son cœur était intérieurement consumé d'amour [1]. Le phénomène venait de disparaître, lorsque entra Louis de Sales, qui avait coutume de venir tous les soirs, avant le souper, s'entretenir quelques moments avec lui. En voyant son visage comme tout en feu, il s'effraya, le croyant malade, et voulut appeler les domestiques.

[1] *Dép. du chan. Gard, de François Favre* et de plusieurs autres. — *Esprit de saint François de Sales*, p. Ve, sect. XXIV.

« Non, mon frère, dit le saint évêque, n'appelez personne ; je « ne suis point malade ; je vous raconterai ce que c'est, pourvu « que vous me promettiez de n'en rien dire à personne ; car « c'est le secret du Seigneur. » Alors il lui raconta en tremblant encore de tous ses membres ce qui était arrivé ; puis continua sa méditation, aimant mieux laisser son cœur goûter à loisir les douceurs de l'amour divin que de prendre le repas dont l'heure était venue. En mémoire de cette faveur céleste la chambre demeura, jusque bien longtemps après sa mort, en vénération comme un lieu saint ; et lui-même écrivit, sur un livre qu'il portait toujours avec lui, ces paroles : *Die vigesima quinta Martis, hodie servum suum Franciscum misericorditer visitare dignatus est Dominus ;* c'est-à-dire : « Aujourd'hui, 25 mars, le « Seigneur a daigné, dans sa miséricorde, visiter son serviteur « François. » De ce jour data, dans l'âme de Louis de Sales, un sentiment tout particulier de vénération pour son saint frère ; et il ne le vit plus qu'avec une religion profonde comme un homme en qui habitait l'Esprit-Saint. Quand il obtenait la communication de ses écrits sur l'amour de Dieu, il ne les lisait qu'à genoux, après s'être préparé à cette lecture par l'oraison, souvent même par la sainte communion ; et il en retirait un si grand fruit, qu'au sortir de là il paraissait tout enflammé lui-même de l'amour divin.

Cependant il tardait à François d'avoir fini son travail : « Je fais ce que je puis pour le livre [1], écrivait-il à madame de « Chantal ; ce m'est un martyre bien grand de ne pouvoir ga- « gner le temps requis. » A mesure qu'il composait, il communiquait son manuscrit à M. de Sainte-Catherine, chanoine de la cathédrale, à quelques autres ecclésiastiques distingués par leur mérite, et surtout à son frère Louis, les conjurant de lui faire leurs observations, de changer, d'effacer ou d'ajouter, comme ils l'entendraient. Quelquefois aussi, il en lisait des chapitres à ceux qui venaient le voir, pour les édifier ; et

[1] Lettre CCCXXIV^e^.

M. Fabre de la Valbonne a raconté qu'ayant été atteint d'une mélancolie profonde, il en avait été complétement guéri par deux ou trois chapitres dont le saint évêque lui avait fait lecture.

Enfin, dans les premiers mois de 1616, il put livrer son manuscrit à la presse; et le dernier jour de juillet l'impression en « fut achevée, quoique assez peu heureusement : car, dit l'au« teur avec son humble naïveté, le libraire a laissé couler plu« sieurs fautes en cette œuvre, et moi plusieurs imperfections : « s'il se trouve des besognes parfaites dans ce monde, elles ne « doivent pas être cherchées en ma boutique. » Ce livre fit partout une sensation profonde : le général des chartreux, qui, après avoir lu l'*Introduction à la vie dévote*, avait conseillé à l'auteur de ne plus écrire pour ne pas déchoir du haut point où il s'était élevé, lui écrivit, après avoir lu ce traité, de ne plus cesser d'écrire : les jésuites et la Sorbonne proclamèrent que, par cet ouvrage, l'auteur s'était placé au rang des Augustin et des Jérôme, des Ambroise et des Grégoire. Jacques, roi d'Angleterre, qui avait tant loué, tout hérétique qu'il était, l'*Introduction à la vie dévote*, célébra en termes bien plus magnifiques encore le mérite de ce nouveau livre. Dans son admiration, il défia les évêques anglicans de rien écrire de semblable, et de savoir parler, comme l'évêque de Genève, le langage du ciel sur la terre : « Oh ! que je voudrais, s'écria-t-il, « voir l'auteur de cet écrit angélique ! ce doit être un grand « personnage. » On rapporta au saint évêque cette parole ; et, loin d'y chercher une satisfaction pour sa vanité, son cœur, que l'amour de Dieu absorbait tout entier, ne fit qu'exhaler ce cri de zèle apostolique : « Oh ! qui me donnera des ailes comme « à la colombe, et je volerai vers ce roi dans cette belle île, « autrefois la terre des saints, aujourd'hui le domaine de l'er« reur ! Ah ! vive Dieu ! si mon prince me le permet, je m'en « irai à cette nouvelle Ninive, je parlerai à ce roi et lui prêche« rai la vérité au péril de ma vie [1] ; » sentiments qui, du reste,

[1] M. de Maupas, p. 332.

n'étaient point passagers en lui : car jamais les noms des Anselme, des Thomas, des Édouard et de tant d'autres saints personnages que l'Angleterre a produits ne lui venaient dans la pensée, qu'il ne poussât des soupirs pour sa conversion.

Quoique le roi d'Angleterre appréciât si fort le *Traité de l'amour de Dieu*, tous ne l'apprécièrent pas de même ; et deux critiques furent dirigées contre cet ouvrage. La première le déclarait trop théologique et trop métaphysique pour être à la portée du commun des lecteurs : l'auteur, du reste, en convenait lui-même dans sa préface : « Si je n'avais écrit, dit-il, que « pour les personnes qui ne goûtent que la pratique du saint « amour, j'aurais pu retrancher les quatre premiers livres et « quelques chapitres des livres suivants. » La seconde critique portait sur certaines comparaisons et expressions trop libres employées par l'auteur, surtout aux chapitres IX et X du premier livre[1]. Son âme angélique voyait de trop haut l'amour profane pour soupçonner seulement les fâcheuses impressions que pourraient produire sur des âmes terrestres les comparaisons qu'il en tire en vue de faire comprendre l'amour surnaturel de Dieu.

Mais, à ces deux critiques près, que nous croyons plus largement applicables encore aujourd'hui qu'alors, parce qu'à un siècle moins instruit dans les choses divines il faut un discours moins élevé ; à une époque plus corrompue, disposée à penser le mal plus facilement, il faut un langage plus chaste, on peut dire que le *Traité de l'amour de Dieu* est un vrai chef-d'œuvre. L'auteur commence par des réflexions préliminaires dans lesquelles il démontre que la volonté gouverne toutes nos puissances et toutes nos passions, que l'amour de Dieu ne peut exister dans une âme qu'à la condition d'y dominer tout autre amour, voulant *être roi ou rien*, *ne pouvant vivre s'il ne règne*, *ni régner si ce n'est souverainement*, et que Dieu, étant l'infinie bonté, le cœur humain a une inclination naturelle à l'aimer par-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, p. III[e], sect. XIV.

dessus tout, sans cependant pouvoir le faire qu'à l'aide de la grâce.

Après ces notions, qui occupent tout le premier livre, l'auteur entre dans son sujet ; et, se faisant l'historien de l'amour divin, il en raconte la naissance, les progrès et la décadence. Les principes générateurs de cet amour sont les perfections infinies de Dieu considérées en elles-mêmes, les bienfaits de sa main libérale, dont les principaux sont la création, la conservation et la rédemption ; les inspirations de la grâce qui nous pressent d'aimer, tout en nous laissant la liberté de n'aimer pas ; la foi, l'espérance, le souvenir de nos fautes, et les doux attraits de Jésus-Christ. L'amour formé dans le cœur par ces principes est, jusqu'au dernier soupir, susceptible de s'accroître par toutes les bonnes œuvres, même les moindres, par l'action de Dieu toujours présent au fond du cœur qui aime ; et là, le docte historien de l'amour divin révèle l'excellence du don de persévérance, le bonheur de mourir dans la charité ; après quoi, suivant l'amour jusque dans le ciel, il le montre béatifiant tous les saints par la claire vue de Dieu le Père, du Verbe engendré et de l'Esprit-Saint, amour substantiel qui unit le Père et le Fils. Mais malheureusement, dans cette vie, l'amour ne suit pas toujours cette voie de progrès ; quelquefois l'homme quitte Dieu pour s'attacher aux créatures : les objets sensibles le séduisent et l'entraînent ; et lorsque tout devrait le porter à Dieu, tout sert quelquefois à l'en détourner. C'est pourquoi l'historien de l'amour divin en raconte la décadence et le refroidissement ; triste fruit de l'inconstance de notre volonté, de notre faiblesse dans les tentations, de notre misère profonde qui ne peut aimer qu'autant que Dieu nous fait aimer.

Ici finit l'histoire de l'amour divin avec le quatrième livre. Les cinq livres suivants sont consacrés à décrire les exercices ou la pratique de cet amour. Le premier exercice, c'est la complaisance ou la condoléance, la complaisance par laquelle l'âme se réjouit de voir le Dieu qu'elle aime, si beau, si parfait, si aimable ; la condoléance, par laquelle elle compatit aux souffrances de Jésus-Christ dans sa Passion et s'afflige de l'outrage

que le péché fait à Dieu. Le second exercice, c'est la bienveillance qui désire que Dieu soit connu, aimé et servi par toute créature, qui soupire après le ciel pour l'aimer sans interruption et le voir aimé par tous les cœurs, qui s'unit avec transport aux louanges que Dieu se donne à lui-même. De là, le pieux auteur passe au troisième exercice de l'amour, qui est l'oraison; il en parcourt les divers degrés, la méditation, la contemplation ou le repos en Dieu, les ravissements et les extases, avec les langueurs, les transports et les blessures de l'amour; et il ajoute pour dernier exercice l'union de notre volonté à celle de Dieu par l'obéissance à ses commandements, à ses conseils, à ses inspirations, et par l'indifférence à tout ce que voudra son bon plaisir, quel qu'il soit. L'auteur n'est nulle part plus admirable que dans ce dernier point, qui fait le sujet du huitième et neuvième livre. Là on voit l'amour à son apogée, voulant tout ce que veut le Dieu qu'il aime et ne voulant rien autre chose, content de s'immoler pour que Dieu soit tout en lui. Après ces suaves et belles considérations, l'auteur, dans les trois derniers livres, étudie le commandement de l'amour divin, en fait voir l'excellence, les effets, les caractères, et donne des avis pour y faire progrès.

Telle est l'analyse rapide de ce beau Traité, fruit de vingt-quatre années de prédications, selon l'expression de l'auteur lui-même, et de si profondes études, qu'il est quatorze lignes de ce livre, qui, disait-il à M. de Belley, lui avaient coûté la lecture de plus de douze cents pages in-folio[1]. Il y traite les questions de la théologie les plus épineuses et les plus obscures, la grâce efficace, la prédestination, le commencement de la foi; mais ces épines, il les convertit en fleurs par la netteté de ses explications revêtues du style le plus gracieux; ces obscurités, il les éclaircit par les lumières d'une saine théologie, par la lucidité de ses aperçus, l'exactitude et la précision de sa doctrine. Il ôte aux questions scolastiques toute leur sécheresse

[1] *Esprit de saint François de Sales*, p. IIIe, sect. xv.

par son humeur aimable qui brille partout ; il sème l'agrément dans tout ce qu'il dit, par son imagination fleurie, qui personnifie jusqu'aux objets les plus spirituels, par ses comparaisons et ses traits d'histoire empruntés le plus souvent à la Bible et appliqués avec autant de justesse que de grâce, mais surtout par le sentiment de la plus tendre piété, qui anime, vivifie tout, et fait de ce livre plutôt une production de son cœur qu'un travail de son esprit. Chose remarquable : cette composition. toute figurée et fleurie qu'elle est, est pourtant très-simple ; la fécondité du génie et de l'imagination de l'auteur ne l'écarte jamais du naturel ; les ornements viennent sous sa plume sans être appelés ; c'est l'éloquence naïve, l'aimable simplicité d'un cœur qui ne dit que ce qu'il sent, qui se peint sans le vouloir, qui trouve dans les sujets les plus usés des beautés inconnues. mais si naturelles qu'on est surpris de ne pas les avoir aperçues le premier. Tel est le *Traité de l'amour de Dieu*. L'auteur, en le composant, avait développé beaucoup plus longuement son sujet ; mais, en le livrant à l'impression, il en retrancha plus de la moitié[1] ; bel exemple donné aux auteurs qui, idolâtres de leurs écrits, ne savent pas se borner à ce qu'il faut et faire le sacrifice du reste.

Cependant tout ce que publiait la renommée sur l'évêque de Genève fit concevoir au parlement du Dauphiné le désir d'entendre son éloquente parole ; et on l'invita à venir prêcher à Grenoble l'Avent de 1616 et le Carême de 1617. Après avoir pris l'agrément du duc de Savoie, il accéda à l'invitation ; et au jour convenu il se rendit à Grenoble, accompagné de deux conseillers que le parlement lui avait députés pour lui faire honneur. Pendant toute cette station, il vécut en apôtre, se gagna tous les cœurs par sa douceur, sa politesse et ses exemples ; et afin de mettre à profit le respect et la confiance qu'on lui témoignait, il ne ménagea ni son repos, ni ses forces, se dévoua tout entier à régénérer cette ville, prêchant tous les jours, entendant

[1] *Esprit de saint François de Sales*, p. IIIe, sect. XV.

en confession ou écoutant dans des conférences particulières tous ceux qui voulaient avoir recours à lui, visitant et animant à la ferveur toutes les communautés religieuses. Comme le temps de l'Avent est destiné à honorer le mystère du Verbe incarné dans le sein de Marie, il prit pour matière de ses prédications les paroles de l'ange qui était venu annoncer à Marie ce grand mystère, et l'*Ave Maria* suffit à toute la station. Chaque jour il en commentait quelques paroles avec un cœur embrasé du désir de faire connaître et aimer Jésus et Marie, et l'on ne peut dire les succès heureux qu'obtinrent ces instructions[1].

Le maréchal de Lesdiguières, qui commandait alors en chef dans le Dauphiné, ne put résister, quoique calviniste, à la curiosité d'aller entendre un prédicateur dont tout le monde parlait avec tant d'enthousiasme. Après l'avoir entendu, il voulut l'entendre encore, et fut des plus assidus à ses sermons. Ébranlé par la grâce, il désira avoir avec le saint apôtre une conférence particulière : la mission de François, en cette circonstance, était délicate; car il s'agissait bien plus d'amener le maréchal à la vertu par la rupture d'une liaison coupable avec une femme enlevée à son mari, que de le gagner à la vérité par la force du raisonnement; mais le saint apôtre y mit tant de tact et de prudence, de ménagements et de hardiesse, qu'il dit sans blesser tout ce qu'il fallait dire; et, lorsqu'en se retirant, après quatre heures de conférence, il demanda pardon des paroles capables de déplaire qui auraient pu lui échapper contre son intention : « Non, « monseigneur, répondit le maréchal, vous n'avez rien dit qui « ne soit bien ; j'y réfléchirai et pèserai le tout avec la maturité « que demande une affaire si grave. » Le maréchal depuis ce temps-là demeura lié avec François, l'invita souvent à sa table, alla souvent le visiter, et n'en parla, en toute circonstance, qu'avec les plus grands éloges, proclamant qu'il méritait d'être aimé, estimé et admiré de tout le monde[2].

[1] *Dép. de Baytay.*
[2] Charl.-Aug., p. 494.

Cette conduite du maréchal alarma les ministres, d'autant plus que beaucoup de gens de leur parti allaient entendre les sermons du saint évêque et en sortaient pleins de vénération pour le prédicateur et sa doctrine. Ils résolurent donc d'aller lui faire des remontrances sur une manière d'agir si nuisible à leur parti. Le maréchal, informé de ce dessein, leur fit dire que, s'ils venaient le visiter comme amis ou pour l'entretenir de quelque affaire, il les recevrait volontiers; mais que, s'ils se permettaient de lui faire des remontrances, ils pouvaient se tenir assurés qu'étant entrés par la porte ils sortiraient par la fenêtre. Ne pouvant donc parler eux-mêmes, ils firent parler en leur place un des principaux seigneurs de la province : « Dites à ces messieurs, répondit le maréchal, que j'ai assez « d'âge pour savoir ce que j'ai à faire. Ils sont trop petits com- « pagnons et trop jeunes pour apprendre à un homme de mon « âge et de ma qualité comment il faut vivre. Je sais comment « on doit traiter les évêques : c'est bien autre chose que nos « ministres, qui ont tout au plus le rang de curés, puisqu'ils « ont rejeté la dignité épiscopale, quoique si bien fondée dans « l'Écriture; et je crois qu'ils ne sont pas à s'en repentir. « Quand je verrai les princes souverains, les fils et frères de « rois se faire ministres, comme j'en vois qui se tiennent ho- « norés d'être évêques, archevêques et cardinaux, je verrai « quel honneur je dois rendre aux ministres[1]. » Malheureusement le maréchal partit le 19 décembre pour aller au secours du duc de Savoie attaqué par les Espagnols, ne revint qu'à la fin d'avril, et encore ce ne fut que pour se remettre en campagne peu après et n'en revenir qu'au mois de septembre 1617, de sorte qu'il interrompit ses rapports avec le saint évêque, qui l'eût fait rentrer prochainement au bercail de la vraie Eglise.

La station de l'Avent finie, François revint aussitôt à Annecy; et, entre les œuvres remarquables qu'il fit alors, l'his-

[1] Année de la Visitation, 4 décembre.

toire en signale trois principales : la première fut la guérison subite du prieur de Talloires, le père Claude de Coëx. Ce bon religieux, atteint d'une fièvre maligne et pestilentielle, était en danger de mort : François vient le voir, fait une prière sur lui, et le moribond est aussitôt rendu à la santé. Dans une de ses visites aux malades, le saint évêque en trouva un sans connaissance et déjà à l'agonie; toute la famille était en larmes : touché de cette désolation profonde, il fait sur le malade un signe de croix, le bénit, annonce son rétablissement prochain; et s'en va aux vêpres de la cathédrale. A peine les vêpres étaient-elles finies, que le malade en effet éprouva un mieux notable, qui fut bientôt suivi d'une santé parfaite [1]. Quelques jours après, le saint prélat, prêchant dans l'église Saint-Dominique, aperçoit parmi ses auditeurs un gentilhomme calviniste des plus obstinés; il quitte aussitôt le sujet qu'il avait commencé, et passe à une démonstration de la vérité de la religion catholique. Le gentilhomme écoute avec avidité, se sent convaincu, persuadé; et, renonçant aussitôt à ses erreurs, il prend la résolution de rentrer dans le sein de l'Église; ce qu'il fit en effet peu après [2].

De cette victoire de la foi, le saint prédicateur s'en alla à d'autres conquêtes, et retourna à Grenoble pour la station du Carême qu'il avait promise. La connaissance plus parfaite qu'il avait acquise de son auditoire dans l'Avent précédent, lui fit penser qu'il serait utile de traiter la controverse; et, dès le mercredi des Cendres, il annonça son dessein à ses auditeurs : « Me voilà, leur dit-il, dans la chaire de la vérité, je n'y suis « que pour la dire entièrement, et je la dirai sans crainte ; « rien au monde ne m'en empêchera : que plutôt ma langue « s'attache à mon palais, qu'elle se sèche et demeure immobile « dans ma bouche. » Ces paroles animées du feu de l'Esprit-Saint, qui était en lui, disposèrent les calvinistes comme les

[1] De Cambis, t. II, p. 558.
[2] *Ibid.*, p. 559.

catholiques à assister exactement à ses sermons ; et il en résulta plusieurs conversions remarquables [1]. Une des premières fut celle d'un apostat, nommé Claude Boucard. Ce malheureux, autrefois professeur de philosophie et de théologie, religieux et prêtre, était passé au calvinisme contre sa conscience, sans autre motif que celui de satisfaire ses passions par le mariage. Touché ensuite par la grâce, et repentant de sa faute, il avait, comme nous l'avons dit plus haut, abjuré l'erreur neuf ans auparavant entre les mains du saint prélat ; puis, cédant au sentiment charnel qui le rappelait vers la femme avec qui il avait vécu, il était retourné à ses anciens égarements. Enfin, ne pouvant plus tenir aux remords qui le bourrelaient, il vint à Grenoble, où il savait que prêchait l'évêque de Genève; et, après l'avoir entendu en versant beaucoup de larmes, il alla se jeter une seconde fois à ses pieds et solliciter sa rentrée au bercail. François se laissa toucher, reçut sa seconde abjuration, lui assura une pension annuelle de trois cent cinquante florins [2], et eut du moins cette fois la consolation de le voir persévérer dans le bon chemin, jusque-là que, trois ans après, le nouveau converti dédia à son bienfaiteur un excellent ouvrage qu'il fit paraître, et où il déclare que sa félicité en terre serait de jouir toujours de la présence d'un si saint prélat pour se former sur l'exemple de ses vertus [3].

La conversion du ministre Barbier, un des plus savants de la secte, n'eut pas moins de retentissement que celle de Claude Boucard [4]. Frappé de la solidité des raisonnements de l'évêque de Genève, et ne trouvant point dans le calvinisme la satisfaction de son esprit ni ces convictions profondes qui reposent l'âme dans l'espoir d'un bonheur éternel, il abjura publiquement l'hérésie et en reçut l'absolution de la main du saint

[1] Charl.-Aug., p. 488

[2] C'est-à-dire cent quarante et un francs de notre monnaie; le florin valant quarante-six centimes.

[3] *Dép. du chan. Gard.* — Charl.-Aug., p. 489.

[4] Charl.-Aug., p. 494.

prélat ; après quoi, voulant rendre compte de sa conduite au public, il écrivit plusieurs ouvrages remarquables contre la doctrine de Calvin. D'autres hérétiques imitèrent l'exemple du ministre ; on courait en foule aux sermons de l'apôtre, attiré moins encore par la réputation de son éloquence que par sa sainteté éclatante qui frappait tous les yeux, quelque soin qu'il prît de la cacher ; et on n'en sortait jamais sans sentir les impressions de la grâce que Dieu avait comme attachée à ses discours. Deux gentilshommes de la première noblesse, l'ayant un jour entendu prêcher sur ces paroles de l'Ecclésiaste : *Vanité des vanités et tout est vanité*, furent si touchés de l'onction pleine de force avec laquelle il fit ressortir la prééminence des richesses spirituelles sur tous les biens du monde, qu'ils se convertirent entièrement et menèrent jusqu'à la mort une vie très-édifiante.

Tel était l'intérêt qu'inspiraient les discours de François, que, pour n'en rien perdre, plusieurs les transcrivaient pendant qu'il les prononçait, et les plus savants mêmes ne pouvaient contenir leur admiration. « Quel homme est celui-là, s'écriait « l'un d'eux devant tout le peuple, qui expose avec tant de « clarté les points les plus difficiles de la théologie, et fait com- « prendre aux plus humbles esprits les choses les plus abstrai- « tes ? — Ce n'est pas merveille, disait un autre, s'il fait tant de « fruit : car il joint la sainteté à la doctrine, entendant fort bien « tout ce qu'il dit et le pratiquant mieux encore[1]. »

Le saint évêque prêchait ainsi tous les jours, et à peine trouvait-il le temps de préparer ses prédications : car on venait de toutes parts le consulter comme l'oracle du Saint-Esprit ; et à quelque heure qu'on l'abordât, quelque occupé qu'il fût, il recevait tout le monde avec une grâce parfaite, semblant toujours n'avoir autre chose à faire qu'à écouter ceux qui voulaient lui parler et ne laissant jamais entrevoir qu'ils lui fussent importuns. Il confessait tous ceux qui se présentaient, rendait les

[1] Charl.-Aug., p. 493.

visites qu'il croyait utiles, et allait dans les monastères prêcher la perfection religieuse.

Un ministère si actif et si fécond jeta la désolation parmi les ministres de l'erreur: et l'un d'eux imagina, pour empêcher les siens d'aller entendre le sermon, de faire sa prédication à la même heure : le seul résultat qu'il obtint de cette mesure fut la désertion de son auditoire. Alors, ne se possédant plus de fureur, il fit courir par toute la ville le bruit qu'il voulait avoir une conférence publique avec l'évêque. Celui-ci en fut ravi ; et un de ses amis étant venu lui dire que ce ministre était d'une insolence incroyable et qu'il y avait péril pour la dignité épiscopale à s'exposer à ses avanies : « Tant mieux, reprit François ; « voilà justement ce qu'il nous faut. — Mais il vous traitera « indignement. — Tant mieux encore, c'est ce que je demande. « Oh ! que de gloire Dieu tirera de ma confusion ! — Mais il ne « convient pas d'exposer votre caractère à l'opprobre. — Jésus-« Christ en a souffert bien d'autres. J'espère que Dieu me fera « la grâce d'endurer plus d'injures qu'il ne m'en saurait dire, et « si nous sommes bravement humilié, Dieu sera magnifiquement « exalté[1]. Vous verrez des conversions à tas; c'est la pratique de « Dieu de tirer son honneur de notre ignominie. » Malheureusement cette conférence n'eut point lieu ; elle fut empêchée par les calvinistes, qu'effrayait la supériorité de l'athlète catholique; et toutes les bravades du ministre s'en allèrent en fumée[2].

Après avoir ainsi travaillé à la sanctification des autres, François, pour satisfaire sa dévotion particulière, alla chez les Pères minimes, le second jour d'avril, vénérer le manteau de saint François de Paule, qui se conservait dans ce monastère. Pendant qu'il était en prière devant la sainte relique, le peuple, avide de la voir du plus près possible, s'approcha en foule et se pressa autour de lui, les uns marchant sur ses habits et sur ses jambes, les autres s'appuyant sur ses épaules, le poussant, le

[1] Année de la Visitation, 17 février.

[2] *Esprit de saint François de Sales.*

heurtant de la manière la plus indiscrète ; et telle fut, au milieu de tout ce tumulte, sa patience, sa paix, son union à Dieu, qu'il ne dit pas un mot, ne fit pas un mouvement, un geste pour arrêter cette irruption populaire : uniquement occupé de ce qu'il faisait, il continua son oraison dans une attitude de respect profond, aussi immobile qu'une statue, et reçut ensuite de la main d'un des religieux le grand cordon de l'ordre avec des lettres d'affiliation. Au sortir de l'église, les religieux voulurent lui faire des excuses de ce qui était arrivé : « Ne faut-il pas, « répondit-il, que chacun contente sa dévotion ? Je puis vous « assurer que je n'ai pas beaucoup pris garde à ceux qui étaient « autour de moi ; je n'ai pensé qu'à saint François de Paule, « qui me donnait lui-même spirituellement son lien et sa filia- « tion, et m'obligeait par des liens intérieurs et extérieurs « à considérer tous les minimes comme des frères[1]. Depuis ce temps-là, en effet, il fut fidèle à dire aux religieux minimes, toutes les fois qu'il les rencontra, qu'il était leur frère et vraiment minime en tout.

Le saint évêque ayant terminé sa station, repartit promptement pour Annecy, où il arriva dès la troisième fête de Pâques ; et là, interrogé pourquoi il avait quitté si promptement, sans prendre un moment de repos, une ville où il était si honoré et si estimé : « C'est, répondit-il, que ces grandes villes et ces « grands honneurs ne sont pas mon élément ; j'y suis, comme « une statue hors de sa niche, un embarras et un obstacle. » Il aimait en effet sa petite ville d'Annecy, et surtout sa chambre, par-dessus les plus grandes cités et tous les palais des rois[2]. C'était dans cette chère solitude qu'il priait sans cesse pour la paix des États, la concorde des princes chrétiens et le bien de toute l'Église. C'était là que, s'unissant à Dieu, il jouissait d'un avant-goût du paradis et s'animait à la ferveur par l'exemple

[1] Année de la Visitation, 2 avril. — *Dép. de Baytay.* — Charl.-Aug., p. 496.
[2] Charl.-Aug., p. 496.

de tant de saintes communautés auxquelles il était agrégé : c'était enfin à Annecy ou aux environs qu'étaient les trois églises chères à son cœur, l'église Saint-Dominique, l'église de la Visitation et l'église de Thorens, comme il nous l'apprend dans un dialogue d'une simplicité charmante avec le Père Blanc, dominicain. Le saint évêque avait prêché merveilleusement sur la foi dans l'église de Saint-Dominique. « Monseigneur, lui dit le « Père Blanc au sortir de l'église, jamais je n'avais ouï si bien « parler de notre sainte foi. — Mon ami, répondit l'évêque, « c'est que je me suis souvenu qu'en votre église j'ai été con- « firmé dans la foi, et cela m'a mis en verve. — Monseigneur, « lui dit le religieux, vous êtes toujours plein de bonté pour « notre église. — Père Blanc, répliqua l'évêque, vous ne m'en « devez point de reconnaissance : je ne fais que mon devoir et « suivre mon inclination quand je favorise votre église : j'aime « vraiment toutes les églises de mon diocèse, mais j'en aime « trois par-dessus toutes les autres : celle de Thorens, où j'ai été « baptisé et plus tard sacré évêque ; la vôtre, où j'ai été con- « firmé ; et celle de la Visitation, où je serai enterré. — Quoi ! « monseigneur, s'écria le Père Blanc tombant à genoux, vou- « driez-vous nous priver de votre corps et faire ce tort à notre « église, qui depuis tant d'années possède les tombeaux de vos « ancêtres nos bienfaiteurs ? — Vraiment, dit le saint prélat « en souriant, j'ai trop parlé en vous disant cela ; néanmoins « je veux bien que chacun sache que ni en la vie ni en la mort « je ne suis ni ne veux être de ce monde : il sera bien qu'après « ma mort mon chétif corps soit caché en un coin de la pauvre « petite église de la Visitation ; je l'ai consacrée, et nos sœurs « seront soigneuses de prier Dieu pour moi[1]. »

Sa première affaire à son arrivée à Annecy fut d'écrire au pape Paul V en faveur du sieur de Prilly, gentilhomme du pays de Vaux. Ce seigneur, converti par lui en 1608, avait été obligé par les hérétiques de s'expatrier et de se séparer de sa femme

[1] *Dép. de la mère de Chaugy.*— Année de la Visitation, 4 août.

et de ses enfants obstinés dans l'erreur. Dans une situation si critique, il vint trouver le saint évêque, et lui dire le dessein où il était de se réfugier à Rome. François, non content de l'accueillir avec toute la charité qui était dans son cœur et de lui donner toutes les consolations de la religion, voulut encore le recommander au souverain pontife par la lettre suivante : « Très-saint Père[1], quoique le siége apostolique suffise, par l'é-« clat de sa majesté, pour attirer à Rome tous les chrétiens de « l'univers, Votre Sainteté a je ne sais quels attraits qui, comme « l'aimant, y attirent suavement les cœurs de ceux qui, par la « grâce de Dieu, sont passés des ténèbres de l'erreur sous votre « autorité paternelle. De ce nombre est l'illustre pèlerin qui a « l'honneur de se présenter à vous. Il m'a demandé une lettre « de recommandation où je rendisse témoignage de sa foi et de « sa religion ; et je la lui accorde avec bonheur : ne pas le faire, « ce serait manquer à mon devoir, ce serait refuser de rendre « justice à la vertu. En effet, très-saint Père, cet excellent sei-« gneur s'est rendu d'autant plus recommandable, qu'étant « d'une haute extraction il a eu le courage de renoncer au « rang et aux dignités auxquelles sa naissance l'autorisait à « prétendre, et de ternir sa réputation parmi les siens, aimant « mieux vivre inconnu dans la maison de Dieu que d'habiter « parmi les pécheurs. Témoin depuis neuf ans de la constance « de sa foi et de sa piété, je le recommande très-humblement à « votre béatitude. »

Le doux repos dont jouissait le saint évêque dans son cher Annecy ne tarda pas à être mélangé de la plus cruelle amertume. Il avait, dans les armées du duc de Savoie, son frère, le baron de Thorens, qui en était un des plus braves officiers ; et une fièvre pestilentielle l'enleva en quelques jours[2]. On ne saurait dire la douleur de François à cette nouvelle. Dans le premier moment, il ne put retenir ses larmes et les laissa cou-

[1] Lettre CCCLXXIIIe.
[2] Charl.-Aug , p. 497.

ler abondamment ; mais bientôt, levant les yeux et les mains au ciel, il s'unit à la volonté de Dieu par les belles paroles de nos saints livres : « Oui, Père éternel, je le veux de tout mon « cœur, puisqu'il vous a plu que cela fût ainsi : *Ita*, *Pater*, « *quoniam sic fuit placitum ante te*[1]. Je me soumets sans mur- « mure et sans plainte, parce que c'est vous qui avez porté ce « coup : *Obmutui et non aperui os meum*, *quoniam tu fecisti.* « Que le nom de Dieu soit béni ! ses arrêts sont incompréhen- « sibles et ses voies nous sont cachées. *Sit nomen Dei benedic- « tum*[2]. *Incomprehensibilia sunt judicia ejus et investigabiles « viæ ejus*[3]. » Pour comprendre l'héroïsme de cette résigna- tion, il faut lire les lettres qu'il écrivit à ce sujet : « J'ai beau- « coup pleuré, mandait-il à une de ses sœurs[4] ; car j'aimais « tendrement ce frère et n'ai pu m'empêcher de ressentir vive- « ment la douleur qu'inspire la nature ; mais maintenant que « je sais combien pieusement il est mort entre les bras des re- « ligieux barnabites, je suis tout consolé, et je me dis : Dieu « soit à jamais béni de l'avoir recueilli au sein des élus et retiré « d'une vocation où il y a de si grands périls de se perdre. Tout « ce que Dieu fait est bien... C'est comme un songe pour moi, « écrivait-il à un autre parent[5], de penser que ce pauvre frère « est mort, presque aussitôt arrivé à Turin. Au milieu des an- « goisses que ce malheur me cause, je m'écrie : Puisque Dieu « l'a voulu, il faut que ce soit le mieux ! que son nom soit béni, « et ses décrets adorés à jamais ! »

Mais il était encore un autre sujet d'affliction pour le cœur du saint évêque : c'était la douleur profonde qu'allaient éprouver madame de Chantal et la baronne de Thorens quand elles apprendraient cette lamentable nouvelle. Il crut devoir aller lui-même la leur annoncer, et il le fit deux heures seulement après

[1] Matth., XI, 26.
[2] *Ps.* LXXI.
[3] *Rom.*, XI, 33.
[4] Lettre CCCLXXX^e^.
[5] Lettre CCCLXXXII^e^.

l'avoir apprise, de crainte d'être prévenu par quelque langue indiscrète. Pour remplir cette pénible mission, il commença par rappeler à la baronne le pieux dessein qu'elle et son mari avaient conçu d'entrer en religion à la mort l'un de l'autre; il ajouta ensuite avec une voix entrecoupée de sanglots et pleine de larmes: « Ce qui n'était qu'une simple proposition au départ de votre mari « est maintenant un ferme propos. Il a trouvé ce que son cœur « désire; il ne tiendra qu'à vous, maintenant, d'exécuter votre « religieux dessein. — Ah! mon père, mon père! s'écrie à ces « mots la baronne, je vous comprends, mon mari est mort! » Et elle tombe évanouie; puis, revenant à elle-même : « O Dieu! « dit-elle, je suis donc désormais toute à vous seul! » Cependant, madame de Chantal étant accourue au bruit : « Ah! ma « mère, s'écrie la baronne dès qu'elle l'aperçoit, voilà Monsei- « gneur qui me dit que M. de Thorens est mort. » Et, à cette parole, la mère tombe évanouie à son tour. Qu'on juge de l'angoisse du saint évêque en présence de deux personnes si chères, abîmées dans la douleur jusqu'à en perdre connaissance. Quand elles eurent repris leurs sens, il leur parla de la résignation chrétienne avec tant de force et d'onction, qu'il tarit pour quelque temps leurs larmes; mais bientôt la nature reprit le dessus, surtout dans la jeune baronne. Désormais elle ne se regarda plus que comme la veuve désolée que décrit saint Paul, dont toute l'occupation est de gémir, de pleurer et de prier. Sa conversation, autrefois si gaie et si enjouée, fit place à un morne silence; une pâleur mortelle couvrit son visage, et dans sa douleur, tantôt elle s'écriait : « O mon cher époux, la dou- « ceur de ma vie! tu n'es plus; je ne pourrai donc plus ni te « voir, ni t'entendre, ni te dire mes peines, ni te consoler dans « les tiennes! » Tantôt, levant au ciel ses mains tremblantes et ses yeux noyés dans les larmes : « Seigneur, disait-elle, je puis « à présent vous servir sans partage, je ne tiens plus au monde « que par cette petite créature que vous avez formée dans mon « sein; donnez-lui la naissance et le baptême, puis disposez de « la mère et de l'enfant selon votre sainte volonté. »

Ce spectacle navrait le saint évêque, et cependant ce n'était encore là que le commencement de ses angoisses. Quelque effort que fît la baronne pour vaincre sa douleur, elle en fut enfin accablée; et, cinq mois après, elle fut surprise d'un accouchement avant terme, accompagné d'un long évanouissement pendant lequel l'enfant fut baptisé et mourut une heure après. Revenue à la connaissance, elle exige qu'on lui montre ce cher enfant. Hélas! on n'avait à lui présenter qu'un cadavre; elle le prend dans ses bras, le couvre de ses baisers, de ses larmes, et tombe en convulsion : bientôt les douleurs deviennent des plus intenses; les médecins n'ont plus d'espoir. François, informé de l'accident, accourt à la chambre; il n'y trouve que trouble et confusion, accablement et désespoir; la mourante l'aperçoit : « Mon père, s'écrie-t-elle, il faut mourir! — Je le sais, ma « chère fille, lui répond le saint prélat; mais est-ce de moi que « vous voulez parler? — Non, certes, il faut que vous viviez « pour la gloire de Dieu et la sanctification des âmes : mais « moi je vais mourir : j'ai fait à Dieu le sacrifice de ma vie, je « ne demande qu'à mourir dans son amour. » L'évêque lui propose alors les derniers sacrements; elle les reçoit avec une ferveur d'ange; puis, dans toute la plénitude de sa raison, elle fait son testament, institue l'évêque de Genève héritier universel des biens provenant du baron de Thorens, et partage sa dot entre la Visitation, d'une part, et son frère et sa sœur, de l'autre. Ses affaires temporelles ainsi réglées : « Mon père, dit-elle, il « ne me reste plus maintenant qu'un désir, celui de mourir « religieuse de la Visitation. » Le saint évêque acquiesce à ses vœux, la reçoit d'abord novice, puis professe, en présence de toute la communauté. Contente alors, et sans autre désir que celui du ciel, elle ne vécut plus pour la terre. Depuis ce moment jusqu'à son dernier soupir, ce ne furent que saints discours, que paroles embrasées d'amour divin, qu'aspirations ferventes, soit de la part du saint évêque qui l'exhortait, soit de la part de la mourante, qui attendait avec joie sa sortie de ce monde. Enfin elle mourut de la mort des saints, en pro-

nonçant avec des élancements d'amour les noms de Jésus et de Marie[1].

François fit effort sur lui-même pour rendre les derniers devoirs à la chère défunte ; et, ce ministère rempli, il commanda qu'on lui tînt des chevaux prêts pour se mettre en route. Ses gens crurent d'abord qu'il voulait aller se reposer au château de Sales, qui n'était distant que de douze kilomètres ; et quand ils apprirent qu'il partait pour Belley, ils ne purent s'empêcher de lui témoigner leur étonnement de ce qu'il délaissait seule dans une affliction si extrême madame de Chantal. « Ah ! leur dit-il, vous faites tort à mon cœur de l'estimer plus « affligée que moi : je connais la force de son âme et la fai« blesse de la mienne : comment lui apporterais-je de la conso« lation, moi qui en ai plus besoin qu'elle ? Ne trouvez pas « mauvais que j'aille la chercher là où je pense la rencontrer. » Il alla donc à Belley épancher son âme attristée dans le cœur de son ami, et il se consola en lui racontant la sainte vie et la mort plus sainte encore de la baronne, qu'il lui dépeignit comme un ange plutôt que comme une créature mortelle[2].

Après avoir reposé quelques jours son âme malade dans le sein de l'amitié, François revint à Annecy, et adressa deux lettres au souverain pontife : la première était pour les religieuses de Sainte-Claire. Ces pieuses filles, conformément à leurs règles, ne possédaient rien et ne pouvaient vivre que d'aumônes. Mais le pays, épuisé par une guerre de trente ans et par les ravages des hérétiques, ne pouvait plus suffire à les nourrir, de sorte qu'elles languissaient dans une pauvreté extrême, qui, jointe à leurs austérités et à leurs veilles, engendrait des maladies et menaçait leur existence. Dirigées par les frères mineurs, elles n'étaient point sous la juridiction du saint évêque ; mais il suffisait qu'elles fussent dans le malheur pour exciter tout son intérêt : « Je ne me soucie pas de l'autorité,

[1] *Mémoires de Darie*, par M. Camus.
[2] *Esprit de Saint François de Sales*, p. IIe, sect. XXXII.

« disait-il, je ne veux que la dilection et la charité des âmes : « Dieu me fait la grâce de me plaire avec tous ceux qui l'ai- « ment. » Touché de leur détresse, il les visitait souvent, leur faisait beaucoup d'aumônes, choisissait même leur église pour conférer les saints ordres, afin que le luminaire leur restât, et, comprenant combien tout ce qu'il pouvait leur faire était encore au-dessous de leurs besoins, il écrivit au pape Paul V[1] pour le supplier de les autoriser à posséder des biens en commun, afin que, affranchies des soucis de l'extrême indigence, elles pussent servir Dieu avec un cœur libre et une sainte allégresse. Il écrivit en même temps au cardinal Bellarmin[2] pour le prier d'appuyer sa demande. Cependant il ne paraît pas que cette démarche ait eu de succès, puisque, quelques années après, on vit encore ces religieuses quêter à Annecy et aux environs.

La seconde lettre que François écrivit à Paul V fut une réponse à la lettre par laquelle ce souverain pontife lui demandait son avis sur Juvénal Ancina, mort évêque de Saluces, que l'on pensait à béatifier. Cette réponse a ceci de remarquable, que le saint évêque, en peignant son ami, l'évêque de Saluces, s'est peint lui-même, sans s'en douter, trait pour trait : « J'ad- « mirais en lui, dit-il[3], l'alliance merveilleuse d'une science « profonde avec une humilité plus profonde encore, de la gra- « vité dans ses manières et dans son langage avec une grâce « et une modestie parfaites, de la dévotion avec une politesse « exquise. Jamais on n'a vu en lui la moindre trace d'amour de « soi ; et, d'un autre côté, il aimait cordialement tous les reli- « gieux, tous les ecclésiastiques et les laïques, sans avoir de pré- « vention contre personne. Il ne connaissait pas les mots glacés « de *mien* et de *tien*, et ne voyait en toutes choses que Jésus- « Christ et la plus grande gloire de Dieu. Sa charité pour secou-

[1] Lettre CCCXCIII^e.
[2] Lettre CCCXCIV^e.
[3] Lettre CCCCI^e.

« rir le prochain n'avait d'égale que sa prudence pour diriger « ses bonnes œuvres et sa sagesse pour les exécuter. Sur la « chaire épiscopale, sa vertu a rayonné bien mieux encore et a « fait de lui une lampe ardente et luisante qui, placée sur le « chandelier, a éclairé tous ceux qui sont dans la maison de « Dieu. On ne peut dire l'amour et la vénération que lui por- « tait son peuple ; tant sa noble affabilité et son admirable « bonté lui conciliaient les cœurs de tous. »

Sur ces entrefaites, la ville de Grenoble, avide d'entendre une seconde fois la puissante parole qui l'avait tant édifiée, invita le saint évêque à venir prêcher l'avent prochain avec le carême de l'année suivante ; et cette prière était accompagnée de la permission du duc de Savoie, que le maréchal de Lesdiguières, au retour de ses brillants exploits dans la guerre du Piémont. avait facilement obtenue du prince. Deux considérations auraient pu faire hésiter tout autre à accepter cette invitation : premièrement, plusieurs regardaient comme une imprudence d'aller prêcher pendant deux années consécutives les stations de l'Avent et du Carême dans une ville telle que Grenoble, et disaient qu'il allait nécessairement se répéter, et, par ses redites, prêter le flanc aux railleries des hérétiques. Secondement, madame de Chantal était atteinte d'une grave maladie qui mettait ses jours en péril ; et comment la quitter dans cet état ? Mais ni l'une ni l'autre de ces considérations ne put arrêter l'homme de Dieu. Il répondit à la première : « Ceux « qui m'accusent d'imprudence ont quelque raison ; je connais « qu'ils sont hommes, parce qu'ils raisonnent humainement. « Si je voulais me prêcher moi-même, j'aurais sujet de craindre ; « mais, ne voulant que Jésus et sa gloire, j'espère faire voir à « tout le monde que notre Dieu est un fonds inépuisable [1]. Il répondit de même, à la seconde considération, que le bien public devait l'emporter sur le bien privé, la gloire de Dieu sur toutes les affections du cœur, et il partit, non cependant

[1] Année de la Visitation, 27 février.

sans de grandes inquiétudes. Ces peines l'accompagnèrent les premiers jours de sa station : « Je suis en peine de notre mère, « que je laissai en danger il y a dix ou douze jours, écrivait-il le « 4 décembre[1]. Pensez si, étant demeuré depuis la veille de « Saint-André sans savoir de ses nouvelles, je dois être peiné. » Enfin, le 8 décembre, jour de la Conception de la sainte Vierge, il apprit que la malade entrait en convalescence, et il lui dit sa joie par ces riantes paroles qu'il lui écrivit[2] : « Je suis allé « tout gai comme un petit oiseau dans ma chaire, où j'ai « chanté plus joyeusement qu'à l'ordinaire les louanges de ce « grand Dieu qui a racheté ma vie de la mort et me couronnera « dans sa miséricorde. Dieu soit à jamais béni qui nous con- « sole dans nos tribulations ! »

Dégagé de cette cruelle inquiétude, il se livra tout entier aux travaux de sa station, et eut les mêmes succès que l'année précédente. Les ministres calvinistes, jaloux du bien qu'il faisait, cherchèrent à le trouver en défaut soit dans sa doctrine, soit dans sa conduite ; ils n'y purent rien trouver à reprendre. Alors ils eurent recours aux injures et au mépris. Le saint évêque y répondit, selon les conseils évangéliques, en rendant le bien pour le mal, les bénédictions pour les malédictions ; et il termina ainsi heureusement sa station : après quoi il repartit promptement pour Annecy.

Arrivé dans sa ville, il écrivit deux lettres au roi de France : la première, pour lui demander de remplacer par des officiers catholiques les officiers hérétiques qui commandaient au pays de Gex ; et, comme les bons exemples sont plus propres que les bons discours à ramener les hérétiques, il ajouta la prière d'être autorisé à y établir des religieux réformés, surtout des pères de l'Oratoire, « qui sont, dit-il, bons à toutes sortes de « services spirituels et peuvent plus aisément lier des rapports « avec les hérétiques. » Sa seconde lettre fut relative aux

[1] Lettre CCCCIIIe.
[2] Lettre CCCCVe.

Carmes. Ces religieux avaient demandé à Louis XIII à revenir prendre possession de leur ancien couvent, situé à Gex, dont il restait encore quelques débris et quelques biens. Le roi, avant de répondre, consulta l'évêque de Genève, qui approuva ce rétablissement, mais à certaines conditions[1].

Au milieu de ces sollicitudes, son âme, qu'avait déjà éprouvée si cruellement peu auparavant la mort du baron et de la baronne de Thorens, reçut à la fois deux de ces coups les plus terribles qui puissent atteindre un cœur sensible. Il perdit deux de ses intimes amis : le premier était dom Simplicien, directeur du collége d'Annecy, qui réunissait à une piété éminente une science profonde : respecté et aimé des écoliers, vénéré de toute la ville comme un saint, remarquable dans la chaire par sa manière d'instruire, assidu au confessionnal où il jouissait de la confiance générale, il paraissait encore un ange à l'autel et vivait d'une vie de dévouement qui le fit succomber avant l'âge. Le second fut M. de Coëx, surnommé M. de Sainte-Catherine, pour le distinguer de son frère le prieur de Talloires : chanoine de la cathédrale, grand pénitencier, ecclésiastique accompli, d'une piété sincère et bien entendue, il était en particulier pour François plus qu'un ami ; c'était son confesseur, son œil et son bras droit par ses lumières et son zèle, et le pieux évêque lui portait tout l'intérêt que la charité et la reconnaissance mettent dans le cœur des saints. Dès qu'il le vit malade, il pria de toute son âme pour la conservation d'une vie à laquelle se rattachaient de si grands intérêts. Mais Dieu, au lieu d'exaucer sa prière, lui révéla que l'arrêt de mort porté sans appel allait s'exécuter[2]. Alors, s'armant de toute sa résignation pour acquiescer à la volonté divine, il ne songea plus qu'à encourager et préparer ce digne ami au sacrifice de sa vie : étant venu le visiter, il rencontra, à son entrée dans la maison, le frère du malade, M. de Coëx, prieur de Talloires, qui fondait en pleurs :

[1] Lettre ccccx[e].
[2] Charl -Aug., p. 509.

« J'ai beaucoup prié, lui dit-il, pour la santé de notre cher « frère, et Dieu m'a révélé qu'il le voulait retirer de ce monde. « Il est le Seigneur et le maître, il faut se soumettre ; les « souffrances qu'il endure lui tiendront lieu du purgatoire. » Il suggéra ensuite au malade les sentiments pieux qui convenaient à sa position ; après quoi il se retira, en recommandant de l'appeler quand la mort serait proche. Arrivé chez lui, il demanda à Louis de Sales, son frère, ce que pensaient les médecins ; et, sur sa réponse qu'ils conservaient encore quelque espoir de le sauver : « Non, dit-il, il mourra, j'en sais quelque « chose. » Pendant ce temps-là, le prieur de Talloires, toujours en larmes au chevet de son frère bien-aimé, eut la consolation de recevoir de sa bouche ces belles paroles, d'autant plus remarquables, qu'elles exprimaient le sentiment d'un saint et d'un saint mourant : « Mon frère, lui dit-il, essuyez vos larmes « et ne vous affligez point tant de ma mort ; je vous ai recom- « mandé à Monseigneur, il m'a promis de vous tenir lieu de « frère ; gardez-vous de jamais rien entreprendre sans son « conseil : c'est un grand saint, un Jean-Baptiste en pureté, « un Borromée en humilité ; je suis heureux de vous le dire « au moment de quitter ce monde pour aller au ciel : je ne de- « vais pas emporter ce secret dans la tombe. » Peu après, le mal empirant, on manda François selon son désir ; il prenait alors son repas ; il l'interrompt et il accourt : « Courage, mon « frère, lui dit-il, nous mourrons, mais nous mourrons bien ; « dites du fond du cœur : Vive Jésus que j'aime, Jésus en qui « j'espère, Jésus dont les mérites et la sainte Passion font toute « ma confiance. Voilà que l'éternité est proche, vous allez voir « le Seigneur notre Dieu en la terre des vivants. » A ces mots, le malade lève les yeux au ciel, prononce dix à douze fois : *Vive Jésus !* perd la parole et entre en agonie. Le saint évêque alors tombe à genoux avec tous les assistants, récite les litanies avec la recommandation de l'âme ; et, comme l'agonie, durant longtemps, tenait le malade dans de cruelles angoisses, il tire d'un reliquaire d'argent un bois qui avait été trempé dans le sang

de saint Charles Borromée, le plonge dans l'eau et lui fait boire quelques gouttes de cette eau qu'il avait bénite. Au même moment les angoisses cessent, la sérénité reparaît sur le visage du moribond, et, quelques instants après, il s'endort doucement dans le Seigneur [1]. François le bénit pour la dernière fois, lui ferma les yeux et soulagea sa douleur par d'abondantes larmes ; ainsi aiment les saints. Le prélat affligé, après avoir réclamé le chapelet du défunt comme souvenir et comme relique, se consola en déposant sa peine dans le cœur de madame de Chantal : « Dieu qui nous l'avait donné pour son service, lui écrivait-il [2], « nous l'a ôté pour sa gloire. Son saint nom soit béni. Dieu ré- « parera cette perte et nous suscitera des ouvriers en place de « ces deux qu'il lui a plu de retirer de sa vigne pour les faire « asseoir à sa table. »

Du lit de mort de son ami, le saint évêque fut appelé auprès d'un moribond bien différent : c'était un pécheur public qui, après avoir donné dans de grands écarts, se voyant près d'aller rendre compte de sa vie désordonnée au souverain juge, était plongé dans un affreux désespoir. Il rebutait tous les prêtres et voulait mourir sans confession. François n'eut pas plutôt appris l'état de ce malheureux, qu'il accourt, lui parle avec douceur des divines miséricordes, le force par ses manières bonnes et cordiales à se dire en lui-même : « Si un homme peut être si « bon, qu'est donc Dieu ? » Et aussitôt son cœur s'ouvre à la confiance, son courage se relève, il demande publiquement pardon de ses fautes, les confesse avec les sentiments de la plus vive contrition, reçoit pieusement les derniers sacrements et meurt peu après dans la paix du Seigneur.

Le Carême alors approchait, et il fallut que le saint évêque se rendît à Grenoble pour y prêcher la seconde station qu'il avait promise. Tout Grenoble accourut avec une ardeur nouvelle pour l'entendre, et l'écouta avec une admiration toujours croissante.

[1] *Dép. de Myncet.*
[2] Lettre CCCCXIV[e]. — Charl.-Aug., p. 510.

On sentait que l'esprit de Dieu parlait par sa bouche, et ses discours étaient moins un effort de l'esprit humain qu'une de ces productions de l'âme purifiée par la piété, qui instruisent et qui touchent, qui éclairent et qui embrasent. Aussi produisit-il des fruits admirables. Les pécheurs se convertirent, les justes devinrent meilleurs, et la piété s'accrut dans toute la ville. Le maréchal de Lesdiguières, assidu à l'écouter en public et fidèle à l'entretenir en particulier, s'affermit dans la disposition d'embrasser la religion catholique ; ce qu'il fit en effet quand il fut connétable. Enfin, tout le monde jugeant de la sainteté des filles par celle du père, voulut avoir dans la ville un monastère de la Visitation. Il y consentit, et manda madame de Chantal avec quelques autres religieuses pour faire cette fondation. Elle arriva la veille du dimanche des Rameaux, trouva la maison provisoire qu'on avait louée pourvue de toutes les choses nécessaires, et le lendemain on fit avec grande pompe la cérémonie de l'établissement du premier monastère de Grenoble. Le lundi saint, elle choisit, de concert avec l'évêque, pour bâtir le monastère définitif, un lieu élevé et de difficile accès au milieu des rochers, comme offrant tout à la fois un air plus pur, un moyen de s'étendre à meilleur marché, et plus de facilité à ses religieuses pour mener une vie solitaire et séparée du monde ; elle reçut ensuite quelques novices, et, après avoir organisé la nouvelle communauté, elle s'en retourna à Annecy. Pour le saint évêque, il désira, avant son retour, visiter la grande Chartreuse, qui n'est qu'à douze kilomètres de Grenoble [1].

Dom Bruno d'Affringues, ce grand homme dont nous avons eu déjà occasion de parler, général de l'ordre, le reçut avec un accueil digne de sa piété, le conduisit dans la chambre des hôtes la plus convenable, et après s'être entretenu avec lui de saints discours, il le pria de l'excuser s'il ne pouvait lui tenir compagnie plus longtemps, parce qu'il devait se disposer à aller la nuit aux matines. L'évêque demeura très-édifié de cette

[1] *Esprit de saint François de Sales*, p. IIIe, sect. XXXII.

exactitude; mais comme ce saint religieux se retirait, il rencontra le procureur de la maison qui lui demanda où il avait laissé monseigneur de Genève : « Je l'ai laissé dans sa chambre, « dit-il, pour aller dans ma cellule me disposer aux matines.— « Vraiment, lui dit le procureur, vous entendez fort mal les « cérémonies : vous aurez toujours assez de loisir pour chanter « les louanges de Dieu ; les matines ne vous manqueront pas « d'autres fois, et nous n'avons pas souvent dans ce désert des « prélats du mérite de M. de Genève. Quelle honte pour la « maison que vous l'abandonniez ainsi seul ! — Mon enfant, « reprit le général, je crois que vous avez raison et que j'ai mal « fait. » Et à l'instant étant retourné vers le saint évêque, il lui dit avec une candeur et une ingénuité admirables : « Monsei- « gneur, j'ai rencontré, en m'en allant, un de nos pères, qui « m'a dit que j'avais fait une impertinence de vous avoir laissé « seul; je l'ai cru et m'en suis revenu tout droit vous demander « pardon, en vous priant d'excuser ma sottise ; car je vous as- « sure que *ignorans feci*, je n'ai pas compris la faute que je « faisais. »

François, admirant tant de candeur, plus que s'il eût vu un miracle, demeura quelques jours dans cet asile de la perfection religieuse, en étudia les vertus et les règles, et s'en revint à Annecy, embaumé du parfum de piété qu'on respire en ce saint lieu.

CHAPITRE VI

FRANÇOIS LAISSE FAIRE SON PORTRAIT. — SA LETTRE A LESSIUS. IL VA A PARIS POUR ACCOMPAGNER LE PRINCE DE PIÉMONT. — IL Y VIT EN APOTRE ET FAIT GRAND NOMBRE DE CONVERSIONS.

(Année 1618 et 1619.)

Plusieurs fois on avait demandé au saint évêque de Genève de consentir à laisser tirer son portrait, et jamais son humilité n'avait voulu s'y prêter. Un peintre plus adroit trouva le moyen de triompher de ses répugnances. « Monseigneur, lui dit-il, « vous faites beaucoup offenser Dieu. — Comment cela ? dit le « saint. — En refusant de vous laisser peindre, vous êtes cause « que beaucoup commettent des péchés de murmure. — S'il en « est ainsi, dit le saint, je consens qu'on prenne l'image de « cet homme de terre, pourvu qu'on demande à Dieu que je « forme en moi l'image du Père céleste. » Il accorda donc une séance, mais fort courte ; d'où il résulta que l'artiste ne put, faute de temps, saisir que très-imparfaitement la ressemblance. Celui-ci néanmoins tira plusieurs copies du portrait et en vendit quelques-uns, mais en petit nombre, parce qu'on n'y retrouvait pas les traits de l'original. Affligé de ce peu de succès, et sentant lui-même le premier l'imperfection de son œuvre, il retourna trouver le saint : « Monseigneur, lui dit-il, je viens vous « conjurer, au nom de la charité et de la vérité, de m'accorder « une nouvelle séance ; au nom de la charité, car ce sera me « mettre le pain à la bouche ; au nom de la vérité, car les ache- « teurs me font jurer que le portrait est fait d'après nature ; et « c'est là, Monseigneur, un mensonge que vous seul pouvez

« faire cesser ; car je vous aime tant, que quand je ne vous vois « pas, je vous fais toujours plus beau que vous n'êtes. — Je ne « sais, répondit François en souriant, si votre raison est plus « ingénieuse qu'ingénue ; mais, quoi qu'il en soit, il ne faut « pas pour cette fois que je sois opiniâtre. » Il s'assit donc et posa pendant deux heures. « O Monseigneur ! dit le peintre en « finissant, que vous m'avez fait une grande aumône ! — Et « vous, reprit François, que vous m'avez causé une grande mor- « tification ! Mais je vous pardonne, à condition que vous n'y « reviendrez plus[1]. »

Quelque temps après, informé que le saint évêque avait laissé tirer son portrait, un de ses amis s'empressa de le lui demander. « Voilà, lui écrivit-il en le lui envoyant[2], voilà l'image de « cet homme terrestre, tant je suis hors d'état de pouvoir rien « refuser à vos désirs. On me dit que je n'ai jamais été bien « peint, et je crois que cela importe peu : je l'ai empruntée « pour vous la donner, car je n'en ai point à moi. Ah ! si celle « de mon Créateur était en son lustre dans mon esprit, que vous « la verriez de bon cœur ! *O Jesu, tuo lumine, tuo redemptos « sanguine, sana, refove, perfice, tibi conformes effice. « Amen.* »

Ainsi François se prêtait aux désirs du prochain : cet homme si bon ne savait rien refuser de ce qu'il pouvait accorder sans blesser la vertu ; et même toujours il acquiesçait à la première demande. Un jour qu'il avait officié et prêché chez les cordeliers d'Annecy, pour célébrer la fête de saint Bonaventure, les capucins, qui célébraient aussi cette fête, vinrent à cinq heures du soir se plaindre à lui, de ce qu'ayant donné tout le jour aux cordeliers, il n'avait point honoré leur église de sa présence. « Vous avez raison, leur répondit-il, mais il est encore temps. » Et aussitôt, prenant son rochet et son camail, il va donner le salut du saint Sacrement et prêcher chez ces bons pères. Quand,

[1] Année de la Visitation, 15 juin.
[2] Lettre DCXXV. *Esprit de saint François de Sales*, p. XVIII[e], sect. XXXII.

après la cérémonie, ils lui demandèrent pardon du surcroît de fatigue qu'ils lui avaient causé : « Je suis, leur répondit-il, de « l'ordre de Saint-François, sans distinction des différents mem- « bres de sa famille, et j'y tiens par un double lien, celui du « baptême, où j'ai reçu le nom de François-Bonaventure, et « celui de mon affiliation à votre saint ordre[1]. »

Ami de tous les corps religieux, François reçut en même temps avec bonheur une lettre d'un célèbre jésuite, le père Léonard Lessius[2], lequel lui exprimait sa tendre vénération et son dévouement sans bornes. Il ne tarda pas à y répondre par une lettre latine devenue fameuse. Comme l'auteur y déclare qu'il partage le sentiment des Jésuites sur la prédestination et la grâce, les théologiens du sentiment opposé, voyant avec peine dans le camp de leurs adversaires une autorité si vénérable, ont voulu longtemps contester l'authenticité de cette lettre ; mais aujourd'hui, que le fait est démontré, nous ne nous arrêterons pas à en redire les preuves, qui intéresseraient peu le lecteur ; et nous nous bornerons à la traduction du texte : « Depuis longtemps, dit l'évêque à « Lessius[3], je suis pénétré d'estime et d'amitié pour vous, non- « seulement parce que j'honore tout ce qui vient de votre Com- « pagnie, mais encore parce que je connais et ai pu apprécier par « moi-même toute l'éminence de votre mérite. J'ai lu votre si utile « Traité *de la Justice et du Droit*, où vous résolvez toutes les « questions d'une manière supérieure à vos devanciers ; j'ai lu « votre bel ouvrage sur le *Choix de la véritable Religion*, où

[1] Année de la Visitation, 14 juillet.

[2] Lessius, professeur de théologie à Louvain, pendant vingt ans, de 1585 à 1605, fit soutenir des thèses publiques opposées aux sentiments des thomistes. Les Universités de Louvain et de Douai censurèrent trente-quatre de ses propositions ; le saint-siége cassa la censure, et déclara saine la doctrine de l'auteur. Ce religieux éminent, savant en théologie, en droit, en mathématiques, en médecine, en histoire, comme le prouvent ses nombreux écrits, n'était pas moins remarquable par sa sainteté, comme le démontrent les informations prises aussitôt après sa mort sur sa vie et ses vertus dans la prévoyance de sa béatification, et dont le manuscrit se conserve dans la bibliothèque de l'archevêché de Malines.

[3] Lettre CCCCXXXVI[e].

« il semble que vous n'avez fait que prêter votre main à l'ange « du grand conseil qui vous inspirait ; j'ai lu votre Traité de la « prédestination, où vous enseignez que Dieu ne prédestine les « hommes à la gloire que conséquemment à la prévision de « leurs mérites; doctrine sur laquelle j'ai été bien aise de vous « trouver de mon avis, et qui m'a toujours semblé la plus con- « forme à la miséricorde et à la grâce de Dieu, la plus vraisem- « blable et la plus propre à allumer dans nos cœurs le feu de « l'amour divin, ainsi que je l'ai insinué dans mon petit livre « de l'*Amour de Dieu*[1]. Prévenu de la sorte en votre faveur, « j'ai eu une joie toute particulière d'apprendre que vous avez « pour moi une amitié réciproque; et, pour m'en assurer la « continuation, je ferai avec empressement ce que je saurai pou- « voir vous être agréable. »

Depuis longtemps les marguilliers de Saint-André-des-Arts, à Paris, pressaient l'évêque de Genève de venir prêcher dans leur église les stations de l'Avent et du Carême ; et le saint prélat, qui aimait tant la France, désirait vivement se rendre à cette invitation ; mais toujours le duc de Savoie y mettait obstacle, ne voulant pas laisser s'éloigner de ses États un prélat dont les services étaient si précieux au pays. Enfin, la Providence lui offrit l'occasion de satisfaire les désirs de ceux qui désiraient tant l'entendre. Son Altesse ayant projeté de marier le prince de Piémont son fils avec Christine de France, sœur du roi, fille d'Henri IV, et résolu d'envoyer pour négocier cette affaire le prince cardinal de Savoie, il fallut composer à ce dernier un brillant cortége des personnages les plus honorables de ses États. Parmi ceux-ci figurait au premier rang l'évêque de Genève ; et le duc de Savoie obéit à l'opinion publique en l'appelant à faire partie de cette ambassade. L'évêque se mit donc en route pour Paris avec toute la suite du prince cardinal. Rien de plus édifiant que l'histoire de ce voyage raconté par un des seigneurs qui en faisaient partie : « Il ne nous entretenait, dit-

[1] Liv. II, c. XII, et liv. IV, c. VII.

« il, que de choses saintes et de pratiques de vertu, mais d'une « manière si délicieuse, qu'il intéressait tout le monde et que « personne n'en éprouvait d'ennui. Il me souvient, entre autres « choses, qu'il nous disait que, quoique la vertu se montre sous « une forme austère dans les anachorètes, elle doit se montrer « sous un visage doux et aimable dans la cour des princes ; que « personne n'est plus obligé à être vertueux que les grands, « puisque Notre-Seigneur a voulu naître d'un sang royal ; qu'on « doit être humble à proportion qu'on est plus élevé ; que la « magnanimité est bien différente de la vanité, et l'humilité de « la pusillanimité ; qu'il n'est rien de plus magnanime que « l'humilité, et de plus lâche, de plus indigne d'un grand « cœur, que la vanité ou l'orgueil ; témoin tant de pieux per- « sonnages qui ont été à la fois et très-humbles et très-magna- « nimes. Puis, il nous parlait de la gloire des saints, du bon- « heur de l'éternité, de l'aveuglement des hommes qui s'at- « tachent à des biens passagers et négligent les biens éternels. « seuls dignes d'une âme immortelle : il nous représentait le « bonheur d'avoir en Dieu un père digne de toute notre con- « fiance filiale comme de tout notre amour. Plutôt mourir, di- « sait-il, que d'aimer autre chose que Dieu ; plutôt tout perdre « que de perdre l'espérance de l'aimer éternellement ; et il dé- « veloppait toutes ces belles vérités d'une manière si gracieuse, « qu'on avait un plaisir indicible à l'entendre. »

Arrivé à Paris, il vint loger rue de Tournon, à l'hôtel du maréchal d'Ancre, avec le premier président Favre ; et dès le lendemain on vint l'inviter à prêcher pour le onze novembre, fête de saint Martin, dans l'église des prêtres de l'Oratoire. Selon sa coutume, il acquiesça à l'invitation qui lui était faite. A cette nouvelle, tout Paris s'émut ; le roi et les deux reines, plusieurs évêques et les savants de la capitale, toutes les classes de la société enfin, voulurent entendre un prédicateur de si grande renommée ; et le jour du sermon, la foule dans l'église fut si compacte, que l'orateur lui-même, arrivant après les autres, ne put entrer que par une fenêtre à l'aide d'une échelle qu'on

lui fit passer. Chacun, dans cette circonstance solennelle, attendait un discours digne d'un si grand auditoire, digne surtout du beau génie qui avait produit l'*Introduction à la vie dévote* et le *Traité de l'amour de Dieu ;* mais le saint evêque, au lieu d'écouter les inspirations de l'amour-propre, qui eût été fier de paraître en si belle occasion, crut qu'il valait mieux s'humilier sur le plus grand théâtre du monde, et se borna à raconter simplement la vie de saint Martin. Pendant qu'il en faisait le récit, il entendait des personnes dire à demi-voix : « Voyez un « peu ce montagnard, comme il parle bassement ! C'était bien « la peine de venir de si loin pour nous dire ce qu'il dit et exer- « cer la patience de tout le monde ! » Et en entendant ces critiques, l'humble prélat se réjouissait d'être méprisé des hommes, content de plaire à Dieu seul. Le monde blâma ce discours; et le saint évêque répondit pour toute justification qu'on ne pouvait attendre d'un arbre de montagne autre chose que des fruits sauvages. Il fit part du fait à saint Vincent de Paul, et cet homme de Dieu, jugeant la chose autrement que le monde, en fut édifié. « Voilà, dit-il à ses frères en leur ci- « tant ce trait d'humilité, voilà comme les saints répriment « la nature qui aime l'éclat et la réputation : voilà comment « nous devons faire nous-mêmes, préférant les emplois bas « aux apparents, l'abjection à ce qui pourrait nous faire « honneur. »

Si le premier sermon eut peu de succès, le prédicateur y suppléa par la sainteté de sa vie et de ses exemples : il y avait en sa personne et en toutes ses manières une certaine majesté douce qui révélait un homme tout céleste, et faisait dire que si on voulait avoir une idée de Jésus-Christ conversant sur la terre, il n'y avait qu'à voir l'évêque de Genève, sa mansuétude, sa prudence, son humilité et toutes ses vertus. Quand il marchait par les rues, on le regardait avec vénération, on s'estimait heureux de pouvoir toucher son vêtement comme s'il en fût sorti une vertu divine, et l'on vénérait comme des reliques tout ce qui avait été à son usage, jusqu'à ses cheveux, qu'on tâchait de

se procurer par celui qui lui faisait la tonsure[1]. Aussi, quand il reparut en chaire pour prêcher l'Avent à Saint-André-des-Arts, la foule fut si grande, que les cardinaux, les évêques et les princes avaient peine à y trouver place ; et plus il prêcha, plus on témoigna d'avidité pour l'entendre. « Jamais, disait-on, les « apôtres n'avaient prêché plus saintement ni plus apostolique- « ment. » Pour lui, il ne pouvait concevoir cette vogue qu'avaient ses sermons. « N'êtes-vous pas étonné, disait-il à un de ses « amis, de voir tous ces bons Parisiens venir m'entendre, moi « qui ai la langue si épaisse, les conceptions si basses, les ser- « mons si plats? — Pensez-vous, lui répondit ce digne ami, « que ce soient les belles paroles qu'ils cherchent en vous ? Il « leur suffit de vous voir en chaire, votre cœur parle par vos « yeux et votre bouche ; ils ne vous verraient faire qu'une courte « prière, ils seraient contents. Vos paroles communes, embra- « sées du feu de la charité, percent les cœurs et les attendrissent. « Il y a dans vos discours je ne sais quoi d'extraordinaire ; tout « porte coup. Un autre en dirait trois fois plus, qu'on n'y ferait « pas d'attention. Vous avez une certaine rhétorique d'Annecy, « ou plutôt du paradis, qui produit des effets admirables[2]. »

Cette grande vogue alla croissant pendant toute la station ; et à la fin les marguilliers de Saint-André, ne sachant comment exprimer leur reconnaissance, voulurent lui faire hommage d'un service magnifique en vaisselle d'argent ; mais, à leur grand regret, ils ne purent rien lui faire accepter. Cette station terminée, les prédications de l'homme de Dieu ne discontinuèrent point ; on l'invita à prêcher de toutes parts, et toujours on reçut de lui une réponse bienveillante. Un jour un des siens, l'entendant promettre un sermon pour un jour de fête, lui fit remarquer qu'il s'était déjà engagé pour ce jour-là dans une autre église. « Laissez faire, répondit-il, Dieu nous fera la grâce « de multiplier notre pain ; il est riche en miséricorde sur ceux

[1] Charl.-Aug., p. 522 et 523.

[2] Le P. Binet, dans son ouvrage : *Quel est le meilleur Gouvernement, le doux ou le sévère ?* p. 193.

« qui l'invoquent. — Mais votre santé en souffrira. — Si Dieu « fortifie l'esprit pour lui donner de quoi parler, il ne délais- « sera pas le corps par lequel se distribue sa parole. Et puis ne « sommes-nous pas par état la lumière du monde ? On a tort « de se plaindre qu'un flambeau se consume en éclairant les « autres. — Mais Dieu ne défend pas d'avoir soin de sa santé. « — Non, mais il défend la défiance de sa bonté ; et si on me « demandait un troisième sermon pour le même jour, j'aurais « moins de peine à le faire qu'à le refuser. Ne faut-il pas se fon- « dre corps et âme pour ce cher prochain que Notre-Seigneur a « aimé jusqu'à mourir d'amour pour lui[1] ? » Suivant ce principe, il lui arriva de promettre jusqu'à trois et quatre sermons pour le même jour ; et, ses amis lui en faisant reproche comme d'une indiscrétion : « Que voulez-vous, leur répondit-il, j'ai un « cœur qui ne sait rien refuser. J'ai plutôt fait un sermon que « de dire nenni[2]. Si j'entrais dans vos vues, il faudrait m'établir « un vicaire pour refuser ; car jamais je n'aurais le courage de « le faire moi-même. La parole que j'annonce m'apprend que « nous devons donner à tous ceux qui nous demandent, et que « la vraie charité, sans égard à ses propres intérêts, n'envisage « que ceux de Dieu et du prochain. Qu'est-ce que le peu que nous « faisons près des sentiments de Moyse et de saint Paul, dont « l'un désirait être effacé du livre de vie et l'autre être anathème « pour ses frères[3] ? » Le jour des Rois, il prêcha dans l'église Saint-Mathurin sur la beauté de l'Église naissante, montra, d'un côté dans le mystère de la fête un mystère de vocation et d'offrande, de lumière et d'amour ; de l'autre, dans chaque communion comme une nouvelle épiphanie, puisque après avoir reçu Jésus-Christ, nous devons lui faire hommage ainsi qu'à notre roi, et renouveler le serment de notre fidélité[4].

[1] *Esprit de saint François de Sales*, p. XIV[e], sect. XXX. — Année de la Visitation, 9 juillet.

[2] *Vie du Saint*, par la mère de Chaugy.

[3] *Esprit de saint François de Sales*, p. IV[e], sect. XXXIV.

[4] Année de la Visitation, 6 janvier.

Huit jours après, prêchant dans l'église Sainte-Madeleine, il prit pour texte ces paroles : « Jésus a été obéissant jusqu'à la « mort de la croix. » Sur quoi, un hérétique qui se trouvait présent étant venu lui dire d'un air magistral que le texte de son discours était inopportun : « Monsieur, répondit-il en sou-« riant, ce texte était très-opportun pour vous, puisque vous « désobéissez à l'Église. » Le calviniste, touché de la réponse, se fit instruire et abjura ses erreurs.

Le 17 janvier, il prononça le panégyrique de saint Antoine, où il fit ressortir combien nous serions inexcusables de ne pas nous sauver, nous, vivant parmi les chrétiens et avec tant de moyens de salut, lorsque ce patriarche de la solitude a pu devenir un saint parmi des légions de démons acharnés à sa perte.

Le 20 janvier, il prècha encore le panégyrique de saint Sébastien; et là, parlant de l'écriteau attaché par ordre de l'empereur sur la poitrine du glorieux martyr, pour faire connaître qu'il était chrétien, il montra comment nous devions tous porter le nom de Jésus gravé dans nos cœurs.

Le Carême arrivé, il reprit ses sermons de la station à Saint-André-des-Arts : après le Carême, il continua encore de prècher partout où on l'invita; de sorte qu'on fit le calcul, à son départ, que, pendant l'année qu'il avait passé à Paris, il était monté en chaire jusqu'à trois cent soixante-cinq fois, et cela sans jamais lasser son auditoire[1] : car, au contraire, plus il prêchait, plus on était avide de l'entendre. La foule le suivait partout où il devait parler, jusque-là que, prié de prononcer à la maison professe des jésuites le panégyrique de saint Louis, il fut obligé, vu l'affluence du peuple, de passer par une des fenètres du chœur pour arriver à la chaire[2], comme il avait fait quelques mois auparavant le jour de Saint-Martin.

Dans ces instructions si multipliées, le saint prédicateur ne

[1] Charl.-Aug., p. 522.
[2] Charl.-Aug., p. 524.

négligeait pas l'éloquence, mais il s'occupait beaucoup plus de donner à ses auditeurs une doctrine claire et solide : s'oubliant lui-même, il ne pensait qu'à la conversion des âmes; plein de douceur partout ailleurs, il paraissait là plein de zèle, s'animant d'une sainte colère contre le monde et ses passions, rappelant les pécheurs à la vertu, recommandant aux justes la pratique des conseils évangéliques, surtout la communion et la dévotion au saint Sacrement, qu'il appelait la fontaine de toutes les grâces, l'arsenal où nous devons prendre les armes défensives et offensives pour combattre les ennemis du salut[1].

Toutefois, quels que fussent les discours de l'évêque de Genève, le saint emploi qu'il faisait de son temps prêchait plus éloquemment encore. Lorsqu'il n'était pas en chaire, il s'occupait de prières ou de saintes œuvres; il confessait toutes les personnes qui désiraient lui ouvrir leur cœur, et elles étaient nombreuses ; il officiait pontificalement ou allait dire la messe partout où on l'invitait; dès qu'on savait le lieu, on faisait foule pour le consulter sur les affaires les plus difficiles, sur les cas de conscience qui inquiétaient, sur les voies de la perfection où l'on voulait marcher, et toujours on se retirait d'auprès de lui content et meilleur. Une vie si bien remplie édifiait toute la capitale, gagnait les cœurs à Dieu et faisait de nombreuses conversions, même parmi ceux qui ne pouvaient l'entendre.

Le gouverneur de la Fère, en Picardie, calviniste obstiné, étant tombé dangereusement malade à Paris, consentit, sur les instances de ses amis catholiques, à conférer de la religion avec un prélat d'une si haute réputation de science et de vertu[2]. Le saint évêque, informé de la chose, s'empressa d'accourir au chevet du malade. Accueilli d'abord par des paroles brusques, il n'y opposa que des manières et des paroles pleines de douceur, et aborda peu à peu la controverse avec cet art d'insinuation qui lui était propre. Le malade écouta tout avec

[1] *Dép. du seigneur de Charmoisy.*
[2] Charl.-Aug., p. 519.

grande attention et sans aucun indice de déplaisir : « Monsieur, dit-il ensuite, je ne suis pas en état de discuter, mais « revenez dans huit jours, je conférerai de tout avec le ministre « Dumoulin, je le ferai venir ici avec vous, et tous deux vous « discuterez ces matières en ma présence. » Cette réponse remplit de joie le cœur du saint prélat, et il promit d'être exact au rendez-vous. Le malade mande aussitôt le ministre, lui rapporte la doctrine et les raisons de l'évêque, et le prie d'accepter la discussion en sa présence. Le ministre refuse; le malade insiste, lui disant qu'il répondra de son âme au jour du jugement ; les instances sont inutiles, Dumoulin ne veut pas se mesurer avec l'évêque de Genève. Au bout des huit jours, l'évêque revient, selon sa parole : « Ah ! monsieur, lui dit le malade en « pleurant, que je suis heureux de vous revoir ! Voilà cinquante « ans que les ministres me trompent : si Dumoulin avait jugé « sa cause bonne, il n'aurait pas refusé de la soutenir devant « vous. Un tel refus m'éclaire, je suis prêt à abjurer le calvi« nisme, que son ministre ne sait pas soutenir. Veuillez, de « grâce, m'instruire de la religion catholique. »

Le saint évêque, alors, levant les yeux et les mains au ciel pour adorer l'éternelle providence de Dieu, commença l'instruction de son malade, le réconcilia à l'Église, lui obtint, par ses prières, le rétablissement de sa santé ; et le nouveau converti, plein de zèle pour la foi qu'il venait d'embrasser, convertit toute sa famille, qui était fort nombreuse[1]. Cette conquête ne fut que le prélude de beaucoup d'autres victoires.

Un gentilhomme calviniste qui se trouvait chez madame de Montigny, sa parente, au moment où François alla la visiter, lui ayant déclaré qu'il se ferait soudain catholique si on lui prouvait l'existence du purgatoire, l'évêque ouvrit aussitôt la Bible, qu'il faisait toujours porter avec lui par son valet de chambre, lui montra, par l'exemple de David[2], qu'après le

[1] Année de la Visitation, 13 février.
[2] II *Reg.*, 11.

péché pardonné il reste une peine temporelle à subir ; par la première épître de saint Jean[1], qu'il est des péchés qui ne sont pas mortels ; et de ces deux faits il inféra l'existence d'un lieu d'expiation pour ceux qui meurent sans avoir subi cette peine temporelle ou expié ces péchés véniels. Il apporta le texte si clair du IIe livre des Machabées : « C'est une sainte et salutaire « pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de « leurs péchés. » Et il prouva l'authenticité de ce livre. Citant ensuite la parole de Notre-Seigneur : *Le péché contre le Saint-Esprit ne sera remis ni en ce monde ni en l'autre*, il en conclut qu'il est des péchés qui seront pardonnés dans l'autre monde ; et ces péchés, quels sont-ils, sinon ceux qu'on expie en purgatoire ? Il développa le texte de saint Paul : *Celui qui mêle un peu de vanité à sa prédication sera sauvé comme à travers le feu ;* et passant de là aux sentiments des Pères et des conciles, à l'autorité et à la coutume de l'Église, à la raison même qui nous dit que, puisqu'il en est qui à la mort ne sont ni assez saints pour entrer de suite au ciel, ni assez mauvais pour être jetés en enfer, il doit y avoir, pendant la durée des temps d'épreuve, un lieu mitoyen entre l'un et l'autre, il laissa le gentilhomme pleinement convaincu de l'existence du purgatoire, et peu de jours après il reçut son abjuration [2].

Un autre calviniste demi-savant voulut, vers le même temps, par pure curiosité, entrer en controverse avec le saint évêque et le presser de ses objections pour savoir jusqu'où allait sa science dont on parlait tant : il fut pris dans les filets de l'homme de Dieu et se convertit.

Un autre, descendu de l'hérésie jusqu'à l'athéisme par une conséquence qui est rigoureuse pour tout esprit logique, ayant eu occasion de le rencontrer, lui demanda d'un ton railleur s'il y avait un Dieu et qu'est-ce que c'était que la foi [3]. L'évêque

[1] I *Joan.*, 5.
[2] Charl.-Aug., p. 520.
[3] Charl.-Aug., p. 521.

alors, s'inspirant d'un zèle apostolique, accompagné de la plus aimable douceur, reprit patiemment la chaîne des vérités religieuses depuis le premier anneau jusqu'au dernier, conduisit cet esprit dévoyé des principes aux conséquences, le forçant d'admettre d'abord une cause première spirituelle, infiniment parfaite, avec l'obligation de l'honorer, de l'aimer et de la servir; puis la mission divine de Jésus-Christ et de son Église chargée de conserver intact le dépôt des vérités révélées, avec le devoir de nous soumettre à ses enseignéments; enfin la beauté et l'excellence de ces enseignements mêmes; et telles furent la force et l'onction avec lesquelles il exposa tout ce bel ordre de doctrine, que l'athée, ouvrant à la fois son esprit et son cœur à la vérité démontrée, fondit en larmes sur son égarement, se confessa, communia et mena depuis une vie exemplaire [1].

Quelques jours après ce retour si consolant, on vint avertir le saint évêque qu'il y avait dans les prisons un malheureux condamné à mort qui, dans l'exaspération du désespoir, refusait les sacrements et dévouait d'avance son âme à tous les démons. Il accourt sur-le-champ, descend dans le cachot, embrasse le coupable, le console, pleure avec lui et le presse d'avoir confiance dans les miséricordes divines, d'accepter la mort en expiation de ses fautes et de s'y préparer par la confession: « C'est inutile, dit le malheureux; je suis destiné à « l'enfer et je serai bientôt la proie du diable. — Mais, mon « enfant, n'aimeriez-vous pas mieux être la proie du bon Dieu « et la victime de la croix de Jésus-Christ? — Sans doute, mais « Dieu n'a que faire d'un misérable comme moi. — Mais c'est « pour les hommes comme vous, réplique l'évêque, que le « Père éternel a envoyé son Fils au monde; c'est pour des « hommes pires que vous, tels que ses bourreaux et le traître « Judas, que Jésus-Christ a versé son sang. — M'assurez-vous, « dit le criminel, que je puis sans effronterie recourir à la mi-

[1] *Dép. de François Favre*, qui était présent.

« séricorde de Dieu ? — Ce serait au contraire une grande « effronterie de ne pas penser que cette miséricorde, étant in- « finie, peut pardonner tous les péchés possibles. — Mais Dieu « est juste, il me damnera. — Dieu est miséricordieux, il vous « sauvera si vous lui demandez pardon avec un cœur contrit « et humilié. » Touché de ces bonnes paroles, le criminel se confesse, se résigne, et fait la mort la plus édifiante en redisant souvent : « O Jésus ! je m'abandonne à vous, je me confie « en vous[1] ! »

Non-seulement l'évêque de Genève allait visiter ceux auxquels il pouvait être utile ; mais tout le temps qu'il passait dans sa chambre il était accessible à tous, aux indiscrets même et aux importuns, comme à ses meilleurs amis ; il recevait cette foule avec une sainte joie et une merveilleuse affabilité, sans jamais laisser s'élever sur son front aucun de ces nuages que forment la fatigue et l'ennui, entendant parler des petites choses comme s'il eût ignoré les grandes, et des grandes comme s'il ne se fût jamais occupé des petites, écoutant avec plaisir et engageant à répondre avec confiance, s'accommodant à tous et ne se préférant à personne, laissant chacun faire paraître son esprit sans jamais se prévaloir de la supériorité du sien.

Un jour un hérétique, étant venu le trouver dans sa chambre, lui demanda sans autre préambule si c'était lui qu'on nommait l'évêque de Genève. « Oui, monsieur, répondit-il, on m'appelle « ainsi. — Je voudrais bien savoir de vous, qu'on tient pour « un homme apostolique, si les apôtres allaient en carrosse. « — Certainement, monsieur, quand l'occasion s'en présentait. « — Je voudrais bien que vous me fissiez voir cela dans l'É- « criture. — Lisez le huitième chapitre des Actes des Apôtres, « vous y verrez que le diacre saint Philippe monta dans le car- « rosse de l'eunuque de la reine d'Éthiopie. — Mais, dit l'autre, « ce carrosse n'était pas à lui ; il était à l'eunuque, et ce n'était pas

[1] *Esprit de saint François de Sales*, p. IIIe, sect. XL. — Charl.-Aug., p. 521.

« un carrosse doré, brodé, si riche que le roi n'en a pas de plus « beaux, traîné par les plus magnifiques chevaux, conduits par « les cochers les mieux vêtus ; c'est là ce qui me scandalise en « vous, qui faites le saint et qu'on tient pour tel : vraiment, « voilà de beaux saints qui vont en paradis bien à leur aise ! « — Hélas ! monsieur, reprit l'évêque, ceux de Genève qui re- « tiennent le bien de mon évêché m'ont coupé l'herbe si courte, « que tout ce que je puis faire, c'est de vivre pauvrement et pe- « titement de ce qui me reste. Je n'eus jamais de carrosse à « moi, ni de moyen d'en avoir ; celui dont je me sers appartient « à Sa Majesté, qui fait honneur des voitures de la cour à ceux « qui, comme moi, accompagnent le prince de Savoie. — Vous « êtes donc pauvre ? reprend l'interlocuteur. — Je ne me plains « point de ma pauvreté ; je puis vivre, à la rigueur, et quand « j'en sentirais les incommodités, j'aurais tort de me plaindre « d'une position que Jésus-Christ a choisie pour son partage, « vivant et mourant entre les bras de la pauvreté. » Le protestant se retira satisfait de cette entrevue, plein d'estime et d'affection pour le saint évêque[1].

La même douceur édifia un ancien militaire du Palatinat, Philippe Jacob, qui l'aborda un jour sur ce ton brusque[2] : « Je voudrais bien savoir, monsieur, ce que vous faites ici. « — Je suis ici, répondit le saint évêque avec calme, par ordre « de mon prince et pour un bien public. — Mais vos brebis, « qui en prend soin pendant que vous êtes absent ? — Avant « mon départ, je les ai confiés à des prêtres doctes et zélés, « qui les paîtront jusqu'à mon retour. — La résidence des « évêques n'est-elle pas de droit divin ? — Je l'estime ainsi, ré- « pondit l'évêque. — Et les évêques d'aujourd'hui sont-ils « évêques comme ceux de la primitive Église ? — Oui, sans « doute, reprit-il ; ils ont le même pouvoir et la même dignité. — « Mais peuvent-ils faire des miracles comme saint Pierre ? —

[1] *Esprit de saint François de Sales*, p. Ire, sect. XXVI.
[2] Charl.-Aug., p. 523.

« Encore qu'ils ne seraient que l'ombre de saint Pierre : l'ombre « de saint Pierre faisait des miracles. » La dispute ainsi engagée se prolongea pendant deux heures, au bout desquelles cet homme, ravi des réponses de l'évêque, lui dit en se retirant : « Monseigneur, calviniste de naissance, j'ai embrassé « naguère la foi romaine; les difficultés que je viens de vous « proposer m'étaient restées dans l'esprit. Si vous ne me les « eussiez résolues avec autant de clarté et de douceur, je re- « tournais dès demain à la religion protestante. Je bénis Dieu « qui m'a aimé jusqu'à me faire la grâce de vous rencontrer. » Ce ne fut pas la dernière fois que cet homme eut à bénir Dieu de larencontre de François : car, ayant ensuite fait le voyage d'Italie et en étant revenu avec sa femme dans la plus extrême pauvreté, il vint retrouver à Genève l'homme de Dieu, qui paya pendant six semaines sa dépense à l'hôtel où il était logé, et lui donna à son départ une somme d'argent considérable.

Parmi les personnes qui venaient visiter le saint prélat, on se doute bien que les dames ne firent pas défaut. Un jour, au sortir d'un sermon, elles l'environnèrent : chacune avait une difficulté à lui proposer ; et, impatientes d'attendre leur tour, elles parlaient toutes à la fois : « Mesdames, leur dit l'évêque « en souriant, je répondrai à toutes vos questions, pourvu « qu'il vous plaise de répondre à la mienne : supposons une as- « semblée où tout le monde parle et où personne n'écoute; « qu'est-ce qu'on y dit? » Toutes comprirent, se turent, et s'en allèrent, se réservant chacune de parler au saint évêque seule à seu l[1].

Des hommes éminents en vertu vinrent aussi, mais avec plus de discrétion, visiter l'évêque de Genève et lier avec lui une sainte amitié. Un des plus remarquables fut André Duval, doyen de la Faculté de théologie de Paris et supérieur général des Carmélites de France. Il voulut se confesser au saint prélat, qui, à son tour, se confessa à ce grand serviteur de Dieu; tous

[1] *Esprit de saint François de Sales*, p. IIIe, sect. XIII.

deux se donnèrent mutuellement des avis spirituels pour leur conduite, et chacun d'eux dit de l'autre : « Je ne suis pas digne « de dénouer la courroie de ses souliers. » Ils se concertaient ensemble pour gagner et instruire les hérétiques ; et quand l'œuvre était consommée, l'un en attribuait toujours le mérite à l'autre : c'était là le seul point où ils ne fussent pas d'accord ; belles disputes des saints qui s'humilient pour exalter leurs frères, selon la remarque que faisait saint Vincent de Paul en racontant ce fait à sa communauté[1].

Comme M. Duval, le père Suffren, de la compagnie de Jésus, confesseur de Louis XIII et de Marie de Médicis, et M. Bourdoise, fondateur de la communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, eurent une large part dans l'intimité de François. Le premier était un homme de prière et d'étude ; et le saint évêque en tira parti en l'engageant à composer pour les fidèles une sorte de *Bréviaire spirituel*, où ils trouveraient pour chaque saison de l'année, chaque mois, chaque semaine, chaque jour, des pratiques propres à les sanctifier ; et de là nous est venue l'*Année chrétienne*, excellent livre qui n'a d'autre défaut que la vieillesse du style. Le second était moins un homme de cabinet qu'un homme d'action : c'était un réformateur ardent du clergé, dévoré de zèle pour la discipline ecclésiastique, qui ne pouvait souffrir dans le prêtre tout ce qui n'était pas parfaitement régulier, et qui combattait, sans beaucoup de ménagement, le désordre partout où il l'apercevait. Curieux de faire la connaissance d'un si saint évêque, qui réalisait dans sa personne l'idéal de la perfection sacerdotale, et se flattant d'en tirer un grand profit pour sa sanctification et le bien du clergé, il lui écrivit une longue lettre qu'il porta lui-même, où il faisait ressortir le peu de fruit que produiraient ses prédications, tant que le clergé et le peuple ne seraient pas mieux instruits et

[1] M. Duval a laissé une théologie, un traité *de Suprema romani pontificis in Ecclesiam potestate*, et autres ouvrages. Il mourut le 9 septembre 1638, âgé de soixante-quatorze ans.

mieux réglés. L'évêque, après avoir lu cette lettre deux fois avec grande attention, conféra une heure entière sur son contenu avec le père Bourdoise; et celui-ci insista plus fortement encore sur la nécessité de réformer le clergé. « C'est une chose « étrange, dit-il, que personne n'y pense. » Alors, en effet, il n'y avait pas de séminaire pour former les jeunes clercs à la science et aux vertus ecclésiastiques; on entrait dans le sacerdoce sans en avoir connu, médité, pratiqué les devoirs; et le clergé devait nécessairement se ressentir de ce défaut d'école préparatoire. C'est pourquoi le père Bourdoise, continuant à parler avec cette liberté qui ne craint que Dieu seul : « Je suis surpris, « dit-il, qu'un évêque à qui Dieu a donné de si grands talents, « ne les emploie pas à former de bons prêtres et se livre pres- « que uniquement à la conduite des personnes du sexe. — Je « conviens, répondit le saint évêque sans s'offenser de cette « hardiesse de langage, et je suis même très-persuadé qu'il « n'est rien de plus nécessaire dans l'Eglise que de former de « bons prêtres : mais c'est là un ministère trop haut pour ma « faiblesse, et que je laisse à des mains plus habiles : M. de Bé- « rulle s'en occupe, et il a pour cela plus de capacité et de « loisir que moi, qui suis chargé d'un vaste diocèse. Je laisse « aux orfévres à manier l'or et l'argent; les potiers doivent se « contenter de manier l'argile. J'estime d'ailleurs d'une haute « importance la sanctification des personnes du sexe; solide- « ment vertueuses, elles peuvent de grandes choses dans l'É- « glise, et y répandent le parfum de leur piété; en même temps « que leur sexe faible mérite une grande compassion, leur cou- « rage mérite un grand intérêt. Elles suivaient Notre-Seigneur « dans ses courses évangéliques; elles l'accompagnèrent jus- « qu'au pied de la croix, tandis qu'il ne s'y trouvait qu'un seul « apôtre[1]. »

[1] Telle est la réponse que M. de Belley met dans la bouche du saint évêque (*Esprit de saint François de Sales*, p. X, sect. XIV) : elle nous paraît beaucoup plus probable, plus conforme à l'esprit d'humilité et de charité de saint François de Sales, que celle qui est rapportée par le père Bourdoise. Ce-

Le père Bourdoise, touché de plus en plus de la haute vertu de l'homme de Dieu, l'engagea à venir à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, où se faisaient, chaque semaine, au clergé, des conférences sur les vertus et les obligations des ecclésiastiques; et l'évêque, fidèle au rendez-vous, alla souvent voir le saint prêtre, visita séparément dans leurs chambres les membres de sa communauté, et assista à leurs conférences, où il prenait plaisir à entendre cet homme, plein de l'esprit sacerdotal, parler des devoirs ecclésiastiques. Souvent même il l'invitait à l'accompagner lorsqu'il allait prêcher, et témoignait en toute circonstance la vénération qu'il avait pour lui et pour sa communauté. Le cardinal de Retz s'étant plaint un jour en sa présence que le père Bourdoise faisait beaucoup parler de lui par l'ardeur de son zèle, qui manquait quelquefois de prudence : « Croyez-moi, monseigneur, dit le saint évêque, nous n'avons « pas encore ouï dire que personne ait été damné pour avoir « poursuivi avec trop de zèle le rétablissement de la discipline « ecclésiastique[1]. »

Mais, de tous les prêtres de Paris, saint Vincent de Paul fut celui avec lequel l'évêque de Genève se lia le plus étroitement. Ces deux grandes âmes, qui possédaient éminemment le don

lui-ci lui fait dire qu'après avoir travaillé pendant dix-sept ans à former seulement trois prêtres tels qu'il les souhaitait, il n'avait pu en former qu'un et demi, et qu'il n'avait pensé aux Filles de la Visitation qu'après avoir perdu tout espoir de succès auprès des ecclésiastiques. Cette réponse contient plusieurs faussetés : 1° saint François de Sales pensa aux Filles de la Visitation dès le commencement de son épiscopat, et Dieu lui révéla son institut dès l'année 1603, avant le Carême de Dijon; 2° il travailla toute sa vie à former un bon clergé dans son diocèse, et il eut même le projet de former une congrégation d'ecclésiastiques, auquel il ne renonça que quand il vit naitre celle de M. de Bérulle, à qui même il désira s'associer [a]. Il n'est donc pas vrai qu'il eût perdu tout espoir de former de bons prêtres, et qu'il n'eût pensé aux Filles de la Visitation qu'après dix-sept ans d'efforts inutiles pour le clergé. Cette réponse n'est donc qu'une de ces causticités mordantes si ordinaires au père Bourdoise, un de ces souvenirs infidèles que le rapporteur travestit selon ses propres impressions.

[1] *Vie du P. Bourdoise.*

(a) *Esprit de saint François de Sales*, par M. de Belley, p. VII, sect. XIV.

de discerner les esprits, se furent bientôt connues et comprises et une tendre amitié les unit l'une à l'autre : Vincent de Paul proclamait que la douceur, la majesté, la modestie, tout l'extérieur de l'évêque de Genève lui retraçait, comme dans une vive image, Jésus-Christ conversant parmi les hommes[1]; François de Sales, de son côté, n'appelait Vincent de Paul que le *saint prêtre, le plus digne prêtre qu'il eût connu;* et il célébrait en toute circonstance sa religion, sa prudence, ses talents rares pour conduire les âmes à une haute et solide piété. Aussi, ayant établi à Paris une maison de la Visitation, il ne crut pouvoir confier en de meilleures mains qu'en celles de Vincent la direction de ses chères filles; preuve la plus incontestable de la haute estime qu'il en faisait : car il tenait comme autant de maximes qu'il faut choisir un directeur entre dix mille, qu'il en est moins qu'on ne saurait dire qui soient capables de cet emploi, et que la direction d'une maison religieuse demande beaucoup de vertu jointe à beaucoup de science et d'expérience. Un pareil choix signifiait donc qu'il préférait Vincent de Paul à tant de pasteurs vigilants et sages, à tant de docteurs pleins de science, à tant de directeurs éclairés que renfermait alors la ville de Paris; et la suite révéla la sagesse de cette appréciation.

François se trouva lui-même, vers ce temps-là, chargé de la direction d'une personne devenue depuis tristement célèbre, la mère Angélique Arnaud, abbesse de Port-Royal. Cette religieuse, d'un mérite incontestable, nommée abbesse lorsqu'elle n'avait pas encore onze ans accomplis, avait mis la réforme complète dans sa communauté déchue, rétabli la règle dans plusieurs autres maisons qui en dépendaient, et était venue se fixer pour quelque temps au monastère de Maubuisson, afin d'y remplir la même mission. Le saint évêque, ayant été invité à visiter cette maison, fut frappé des qualités remarquables de la mère Angélique, applaudit à son louable dessein, et y resta plusieurs jours pour l'aider de ses prédications et de ses con-

[1] *Esprit de saint François de Sales,* p. IVe, sect. I.

seils. Ce furent, pour l'abbesse et sa communauté, des jours de salut et de bonheur : elle ne pouvait se lasser d'admirer l'homme de Dieu ; et dans le sentiment de sa vénération elle recueillait respectueusement les restes de sa table pour en faire son propre repas, ne touchait qu'avec religion les plats, le couvert, le couteau dont il s'était servi, et même elle fit, à son départ, conserver comme des reliques le lit, les chaises, le linge et les tapis qui avaient été à son usage[1]. Elle se plaça sous sa direction et pensa même à quitter son titre d'abbesse pour se faire simple religieuse de la Visitation. Le saint évêque n'y voulut jamais consentir, lui disant qu'elle était plus propre à commander qu'à obéir, et qu'elle devait rester dans sa vocation[2]. Ne pouvant suivre l'homme de Dieu, elle voulut au moins, par une correspondance assidue, demeurer sous sa direction tant qu'il vécut ; heureuse si elle eût toujours marché sous sa conduite et ne fût pas tombée, à la mort du saint prélat, entre les mains d'un guide bien différent, l'abbé de Saint-Cyran, lequel la conduisit dans les sentiers de l'erreur et du schisme.

Jalouse de faire partager son bonheur à sa sœur Agnès Arnaud, qui gouvernait Port-Royal pendant son absence, elle obtint du saint évêque la promesse qu'il irait visiter cette dernière abbaye. Il s'y rendit en effet et y prêcha : mais au milieu du sermon les larmes le gagnèrent, et il fut obligé de s'arrêter pendant quelques instants. Après le sermon, l'abbesse lui ayant demandé la cause de ces larmes et de cette interruption, « C'est, « répondit-il, que Dieu m'a fait connaître que votre maison « perdra la foi. Le seul moyen de la conserver, c'est l'obéis- « sance au saint-siége[3].

Tous ces travaux n'étaient encore qu'une partie des occupations de François pendant son séjour à Paris : ici il présidait des thèses de philosophie et de théologie, ou recevait les con-

[1] Charl.-Aug., p. 522.

[2] *Histoire de Port-Royal*, par Racine. — Recueil de la mère Angélique Arnaud sur la vie de sa tante.

[3] Lettre de la sœur Marie Duplessis, religieuse de la Visitation.

sultations, soit des théologiens qui venaient lui demander la solution de leurs difficultés, soit des évêques qui l'écoutaient comme un docteur de l'église, et le respectaient comme leur père[1]. Là il animait à la perfection les communautés religieuses, soulageait les pauvres par des aumônes, les affligés par des consolations, terminait les procès dans les familles, assistait à toutes les assemblées qui avaient pour objet les intérêts de la religion ou la charité du prochain ; et, comme pour se délasser de tant de travaux, il allait dans les hôpitaux exhorter les malades, confesser les mourants, ou dans les maisons particulières relever le courage de ceux qui souffraient. Ayant appris qu'un de ses prêtres qui se trouvait à Paris était attaqué d'une maladie contagieuse, il alla deux fois le visiter et envoya chaque jour demander de ses nouvelles jusqu'à son entier rétablissement[2].

Tant de fatigues amenèrent une grave maladie, et ce fut alors que parut magnifiquement la tendre vénération dont il était l'objet. Des cardinaux et des évêques, des princes et des courtisans, des personnages de toutes les classes, s'empressèrent de le visiter ; et de toutes parts lui arrivèrent des présents de ce qui pouvait être utile à son état maladif[3]. Il revint bientôt à la santé et reprit le travail avec une ardeur toute nouvelle, s'oubliant lui-même pour n'envisager que le bien qu'il pouvait faire. Souvent même il portait cet oubli de soi jusqu'à refuser les soulagements qui lui eussent allégé la fatigue; et il plaisantait gracieusement ses compagnons de voyage, qui s'en plaignaient. Un jour qu'il était allé prêcher au monastère de la Visitation, très-éloigné de son hôtel, il trouva à la porte, quand il voulut s'en revenir, une élégante voiture qu'un riche seigneur, qui avait assisté au sermon, mettait à sa disposition pour le reconduire à son logement ; car la pluie tombait en abondance

[1] Charl.-Aug., p. 524.
[2] *Dép. du prêtre malade lui-même.*
[3] Charl.-Aug., p. 525.

et la boue remplissait les rues ; mais il refusa avec politesse et s'en revint à pied, préférant ce modeste retour à la pompe d'une voiture de grand seigneur. Sur quoi un jeune prêtre de qualité qui l'accompagnait, ayant manifesté par son air et quelques paroles de mauvaise humeur, le mécontentement qu'il éprouvait de marcher ainsi dans la boue, l'évêque, pour lui faire la correction fraternelle, dit aux autres en souriant : « Voyez-vous M. l'abbé ? il a encore un peu de vanité[1]. »

[1] Charl.-Aug., p. 525 et 526.

CHAPITRE VII

FRANÇOIS EST NOMMÉ GRAND AUMÔNIER DE LA PRINCESSE CHRISTINE.
IL REFUSE LES PLUS RICHES BÉNÉFICES.
AUTRES TRAITS DE SON DÉTACHEMENT. — IL EST EN BUTTE A LA CALOMNIE.

(**Année 1619.**)

Les grands travaux auxquels l'évêque de Genève se livrait pour le bien des âmes ne lui firent point négliger la mission d'un autre ordre qu'il avait à remplir à la cour. Il devait contribuer pour sa part à mener à bonne fin le projet de mariage entre le prince de Piémont et Christine de France, sœur du roi. Pour y réussir, il parut à la cour autant qu'il le fallut pour le le succès de la négociation, et disposa favorablement les esprits; mais, quand on en vint à préciser les conditions du contrat, de graves difficultés s'élevèrent entre les plénipotentiaires du duc de Savoie et les ministres de France; plus on discuta, plus on se divisa ; enfin le différend s'envenima à ce point, que les envoyés du duc, perdant tout espoir, songeaient déjà à leur retour en Piémont, lorsque l'évêque de Genève leur dit un jour au sortir de l'autel : « Attendez, Dieu fera tout. » En effet, peu de jours après, le contrat fut conclu aux conditions les plus avantageuses pour le Piémont, le roi s'engageant à donner pour dot à sa sœur quatre cent mille écus, et pour douaire quarante mille livres de rente.

Le prince de Piémont, qui était resté à Turin pour attendre l'issue de la négociation, n'eut pas plutôt appris ce dénoûment, qu'il se mit en route, accourut avec une diligence prodigieuse pour l'époque ; et, moins d'un mois après les conventions ar-

rêtées, la cérémonie du mariage se faisait à Paris par le cardinal de la Rochefoucauld, grand aumônier de France, assisté de l'évêque de Genève. Comme tous attribuaient la conclusion d'une alliance si désirée aux prières et à la prudence de François, le prince de Piémont voulut le présenter à la princesse son épouse, et celle-ci aussitôt le nomma son grand aumônier. Tout le monde applaudit à ce choix et en félicita la princesse : car les courtisans eux-mêmes, qui louent si rarement la piété, ne tarissaient pas sur les louanges de l'évêque de Genève. Ils l'avaient vu paraître à la cour autant que le demandait sa mission, jamais hors de là ; et toujours il s'était montré dans la dignité de sa vertu et de son caractère, aimable sans être flatteur, plein de majesté sans fierté, de sagesse sans artifice, en un mot comme l'image de Dieu sur la terre, selon la parole alors célèbre du grand prieur de France, Alexandre de Vendôme. Seul le saint évêque fut surpris de sa nomination ; il ne pensait à rien moins. « Je n'ai ni directement ni indirectement ambitionné cette « charge, écrivait-il à madame de Chantal[1] ; je ne me sens nulle « sorte d'ambition que de pouvoir employer le reste de mes jours « au service de Notre-Seigneur. » Il avait même une aversion très-prononcée pour la vie de la cour[2] ; il n'aspirait qu'à la résidence dans son diocèse, et, s'il accepta la grande aumônerie, ce fut parce que la grâce avec laquelle la princesse la lui offrit, les vives instances avec lesquelles on le pressa de l'accepter, ne lui permirent pas de la refuser : encore y apposa-t-il deux conditions : la première, que cette charge ne préjudicierait en rien à ses devoirs d'évêque ni à sa résidence à Annecy ; la seconde, qu'il ne toucherait aucun traitement comme aumônier. La princesse, pour mettre le sceau à sa faveur, lui fit cadeau d'un magnifique diamant de cinq cents écus, et en le recevant il fit connaître l'usage auquel il le destinait. « Voilà, madame, dit-il, qui sera « bon pour nos pauvres d'Annecy[3]. »

[1] Lettre CCCCLXXXI^e.

[2] *Esprit de saint François de Sales*, XVIIIe p., sect. II.

[3] Charl.-Aug., p. 524.

Présenté ensuite à la princesse Henriette-Marie de France, autre sœur du roi, et voyant la vive part qu'elle prenait aux fêtes dont la princesse Christine était l'objet, il lui prédit qu'elle aurait un jour une gloire plus solide, et que Dieu la destinait à soutenir son Église. Prédiction que l'événement justifia. Car tout le monde sait que, mariée à Charles Stuart, premier du nom, roi d'Angleterre, cette princesse honora l'église catholique par ses hautes vertus; qu'obligée, en 1644, de repasser en France pour se dérober à la persécution de ses sujets, elle eut tout à la fois la douleur de laisser le roi son époux aux mains es rebelles, qui lui tranchèrent la tête, et le bonheur de relever ses infortunes par une vivacité de foi qui les lui fit placer dans son estime au rang des plus grandes grâces.

Sur ces entrefaites, l'abbaye de Sainte-Geneviève, qui valait quatre mille écus de rente, étant venue à vaquer, les amis du saint évêque vinrent lui représenter que ce riche bénéfice était à sa disposition; que, s'il voulait l'accepter, le roi se ferait un plaisir de l'y nommer, et que, d'un autre côté, cet accroissement de fortune le mettrait à même de faire plus de bien et de mieux soutenir l'honneur de sa dignité. « Non, leur répondit-il, je ne « veux point de cette abbaye, je n'ai besoin de rien. » On eut beau insister, en venir même jusqu'à lui reprocher avec amertume son insouciance; il ne se départit point de sa résolution[1]. Ce refus ne fut que comme le prélude d'un autre plus mémorable.

Le cardinal de Retz, archevêque de Paris, vint lui proposer d'être son coadjuteur avec la future succession de ce grand siége[2] : il désirait vivement assurer au diocèse de Paris un prélat dont il disait en toute occasion qu'il ne croyait point que l'Eglise eût eu ni un plus saint évêque depuis saint Martin et saint Ambroise, ni un plus savant docteur depuis saint Augustin et saint Thomas, ni un plus pieux personnage depuis saint Bernard et saint Ildefonse[3]. François fit ici la même réponse que

[1] Charl.-Aug., p. 526.
[2] *Esprit de saint François de Sales*, IVe p., sect. VI.
[3] *Dép. du marquis de Lullin.*

pour l'abbaye de Sainte-Geneviève. Le cardinal, pour vaincre ses résistances, s'engagea à lui payer une forte pension annuelle jusqu'à ce qu'il fût titulaire, à lui laisser une plénitude entière de pouvoirs pour gouverner le diocèse selon son gré, à faire nommer évêque de Genève son frère Jean-François, à payer les frais des lettres apostoliques et autres dépenses de la cour romaine ; de plus, il fit valoir le grand bien qu'il pourrait faire au milieu d'un peuple qui déjà l'entourait de tant d'amour; il ajouta enfin la vive reconnaissance que lui, archevêque, conserverait à jamais de son acceptation. Tout fut inutile : l'homme de Dieu remercia le cardinal de sa bienveillance, lui exposa qu'attaché, comme il l'était depuis tant d'années, à l'Église de Genève, il voulait d'autant moins s'en séparer, qu'elle était plus pauvre ; que le fardeau de ce diocèse pesait déjà trop sur ses épaules, et que, s'il le quittait, ce serait pour n'en plus prendre un autre ; que d'ailleurs il penchait vers la vieillesse, et en ressentait les incommodités accompagnées de maladies fréquentes. « Le diocèse de Genève, dit-il, est la portion de la vigne que « Dieu m'a appelé à cultiver, je ne peux y renoncer sans expo- « ser mon salut. On ne se donne pas à l'Église pour faire une « grande fortune, mais pour défricher le champ assigné par le « père de famille [1]. » Le cardinal fut donc obligé de se désister, et François demeura avec bonheur dans sa modeste position. « Que mon cœur me fit hier un grand plaisir! disait-il le len- « demain à son ami le président Favre. Non-seulement je n'eus « pas un regard de complaisance pour les grandeurs qu'on « m'offrait, mais je les méprisai, comme si j'eusse été au mo- « ment de la mort, où le monde entier ne semble que fumée. « On me dit, ajouta-t-il, qu'il me serait utile d'être plus riche ; « mais je suis aussi riche qu'aucun évêque de France. Ceux qui « ont davantage dépensent davantage, et au bout de l'an eux « et moi nous sommes égaux [2].

[1] Année de la Visitation, 17 avril.
[2] *Dép. de la mère de Chaugy.* — Charl.-Aug., p. 526 et 525.

Les illusions de la gloire ne l'éblouirent pas plus que l'éclat des richesses. Entouré des applaudissements de tout ce qu'il y avait de plus grand à Paris, honoré de la cour et de toutes les classes de la société, qui le révéraient comme un saint et le proclamaient le plus savant et le plus éloquent prédicateur de son siècle, il se tenait toujours dans l'humilité : plus on l'exaltait, plus il s'abaissait à ses propres yeux et rougissait devant le Seigneur de son néant et de ses misères. L'opinion des hommes n'était à son sens qu'une déplorable vanité, les grandeurs du monde que petitesse, tout ce qui passe qu'illusion, et il gémissait de voir comment des âmes immortelles se laissent séduire par des biens si faux. « O Dieu ! écrivait-il à madame de Chantal[1], « qu'il vaut mieux être pauvre en la maison de Dieu que d'ha- « biter dans le palais des rois ! Je fais ici le noviciat de la cour, « mais jamais je n'y ferai profession... La cour est le rendez- « vous de toutes les délices du monde, l'écho de toutes ses « maximes, double raison pour que je l'abhorre. Grâce à Dieu, « j'ai appris à la cour à être plus simple et moins mondain. Se « pourrait-il faire qu'après avoir considéré la bonté et l'éter- « nité de Dieu nous puissions aimer cette misérable vanité du « monde ?... L'autre jour je prêchai devant la reine ; mais je « ne prêchai ni de meilleur cœur devant ces princes et ces prin- « cesses que dans notre pauvre petite visitation d'Annecy... La « reine m'a comblé de bonté, mais je n'en suis point plus glorieux. « La vue des grandeurs du monde relève dans mon esprit la « grandeur des vertus chrétiennes et me fait estimer davantage « les mépris. Quelle différence entre cette réunion d'intrigants, « car la cour n'est pas autre chose, et la réunion d'âmes reli- « gieuses qui n'ont d'autre prétention que d'aller au ciel. Oh ! « si nous savions en quoi consiste le vrai bien[2] !

Cependant le prince de Piémont songea au retour dans sa patrie, et tous ceux de sa suite durent se préparer à partir avec

[1] Lettre CCCCXCIIe.
[2] Lettre CCCCLXXIVe.

lui. Ce départ fut une vraie douleur pour les amis de l'évêque de Genève : personne toutefois ne le regretta autant que deux dames illustres, d'un mérite plus haut encore que leur position sociale, madame Phelippeaux, comtesse de Ville-Savin, et la présidente de Lamoignon. La première, non moins remarquable par son exactitude à tous les devoirs de la piété que par son zèle pour les intérêts de la religion, le pleura comme le maître de qui elle disait avoir appris à servir Dieu *à la franche gauloise*, c'est-à-dire avec simplicité, rondeur et sans scrupule. La seconde, vraie héroïne de son siècle par son amour pour Dieu, par sa charité envers les pauvres, et son dévouement éclairé pour l'éducation de ses enfants, auxquels elle voulait laisser, comme le plus précieux héritage, l'exemple de ses aumônes, joint à la foi vive des maximes évangéliques, s'affligea de perdre un modèle achevé de perfection qu'elle s'estimait heureuse d'avoir sous les yeux pour s'y rendre conforme ; car elle trouvait dans François de Sales le type de la plus haute sainteté, relevée par des manières si affables et si polies, qu'elle avait coutume de dire que, « quand M. de Genève ne serait pas un « grand saint comme il l'était, ce serait encore l'homme le plus « honnête et le plus civil » qu'elle connût. Aussi, au moment du dernier adieu, elle fondit en larmes avec toute sa famille. L'évêque essaya de se contenir ; mais, la présidente s'étant plainte qu'il les quittait avec indifférence, son cœur s'attendrit, et, selon le conseil de l'Apôtre, il pleura avec ceux qui pleuraient.

S'étant ensuite mis en route, il suivit à Angoulême le prince de Piémont, qui voulait aller y rendre ses hommages à Marie de Médicis, brouillée avec le roi son fils pour des raisons d'État qu'il n'est pas dans notre sujet de rapporter ; et il y fut comblé des bontés de la reine mère, qui se rappela l'avoir connu lors de son premier voyage à Paris, sous le règne d'Henri IV : puis, étant revenu à Amboise, où était toute la cour, il reprit le chemin de la Savoie avec les nouveaux époux et toute leur suite en passant par Bourges, Moulins et Lyon, itinéraire heureux

qui lui donna lieu de visiter toutes les maisons de son ordre fondées dans ces villes.

A son arrivée à Lyon, il reçut la visite de deux gentilshommes réduits à une pauvreté si extrême, qu'ils n'avaient que des haillons pour vêtements; et, quoiqu'il ne lui restât que très-peu d'argent, il leur fit acheter des habits convenables à leur condition[1]. Un autre, attiré par la réputation de sa douceur, touché par la lecture de l'*Introduction à la vie dévote*, vint d'une distance de quatre cent quatre-vingts kilomètres lui demander de le confesser dans un lieu secret où personne ne pût le voir ni le connaître. C'était le soir, après la chute du jour : François, accablé d'affaires, le prie de remettre l'entrevue à un autre moment; l'étranger insiste, et déclare au saint prélat qu'il sera responsable de son âme et de son éternité, s'il ne l'exauce à l'instant même. Les amis de François s'effrayent et soupçonnent dans cette manière de procéder la ruse de quelque hérétique qui en veut à ses jours; mais l'homme de Dieu, qui ne connaît pas la peur, lui assigne pour l'entendre le parloir de la Visitation et s'y rend aussitôt. L'étranger arrive, ferme la porte aux verrous, coupe la corde de la sonnette pour n'être pas dérangé dans l'action qu'il veut faire, prie l'évêque de s'asseoir, tombe à ses genoux, lui fait pendant quatre heures sa confession générale; et, la chose terminée, il sort, monte promptement à cheval et disparaît sans qu'on ait jamais su depuis qui il était[2].

François se rendit de là à Grenoble, où monseigneur de Lacroix, coadjuteur de cette ville, lui réservait l'honneur de bénir la première pierre du monastère de la Visitation, récemment fondé dans cette capitale du Dauphiné; mais telle fut son humilité, qu'il refusa cet honneur et ne voulut être, dans la cérémonie, que l'assistant de l'évêque. On l'invita à prêcher, et, comme il ne refusait jamais la parole de Dieu, il développa, dans un langage touchant, la nécessité de travailler à la con-

[1] *Dép. du chan. Gard.*
[2] *Dép. de Favre.* — Charl.-Aug., p. 528.

struction spirituelle et matérielle des maisons de Dieu, qui sont nos âmes et les églises [1].

Arrivé à Annecy, il prouva à tous qu'il était revenu de la cour plus détaché qu'il n'y était allé : car, ayant trouvé le pays désolé par la famine, il fit distribuer des grains et des aumônes en proportion des besoins, ordonna aux confesseurs de prendre soin des pauvres honteux, et, là où les secours dont il pouvait disposer ne suffiraient pas, de réclamer pour eux les largesses des riches [2]. Son économe lui ayant présenté l'état des revenus de l'évêché pendant l'année de son absence : « Je n'en puis « rien toucher, répondit-il, je ne l'ai pas gagné; » et il en fit faire six chandeliers avec une lampe d'argent pour la cathédrale [3].

Ses officiers ayant, pendant ce même temps, gagné des procès importants contre plusieurs gentilshommes qui voulaient usurper les droits de l'Église, l'économe, dont les ressources étaient fort restreintes, voulait exiger à la rigueur tous les dommages et dépens de la procédure ; jamais le saint prélat ne voulut le souffrir. « Mais, lui disait l'économe, ces dépens « s'élèvent à une somme considérable. — Et comptez-vous « pour un petit gain, reprit-il, de gagner des cœurs que ces « procès ont rendus peut-être mes ennemis? moi, je le compte « pour tout. Je suis père, je dois les traiter comme mes en- « fants. Je veux donc que vous alliez les trouver, et leur dire « de ma part que je les tiens quittes du passé qu'ils me doivent « et des dépens du procès, à la seule condition qu'ils reconnaî- « tront pour l'avenir, comme je les en prie, les droits de l'évêché « constatés par la sentence du sénat. » Il fallut donc que l'économe se mît en route, qu'il allât trouver tous ces gentilshommes, apaiser leurs mécontentements, tirer d'eux l'engagement que demandait l'évêque, et les déclarer quittes pour tout le passé, ce qui demanda quinze jours de négociations et de voyages [4].

[1] Année de la Visitation, 21 octobre.
[2] *Dép de Favre et du chanoine Gard.*
[3] Charl.-Aug., p. 529.
[4] Charl.-Aug., p. 529.

Telle était toujours la noble conduite de François envers ceux qui perdaient quelque procès contre les officiers de l'évêché : ils venaient lui demander la remise des amendes auxquelles ils avaient été condamnés, et il leur en faisait grâce. Un jour que Rolland, son économe, lui représentait que la somme dont il avait fait condonation eût été nécessaire à l'entretien de l'évêché, et que, si cela continuait, il serait obligé de se démettre de l'économat que sa trop grande bonté rendait impossible : « Monsieur Rolland, mon ami, répondit François, « ne vous fâchez pas : si ces gens n'avaient point failli, il eût « bien fallu nous passer de leurs amendes. Ne savez-vous donc « pas que je ne veux point plaider pour m'enrichir, mais seule« ment pour maintenir les droits de l'Église et tenir les infé« rieurs dans le devoir? » Rolland ne se laissa point convaincre par ces raisons, et ne cessait d'éclater en plaintes : « Mais, « reprit son bon maître, comment ne voyez-vous pas que « maintenant que nous avons gagné notre procès pour mainte« nir les droits de l'Église, il faut regagner l'amitié de notre « prochain, que nous perdons pour l'ordinaire en plaidant, « et, s'il était possible, il faudrait plaider pour gagner cette « amitié quand nous ne l'avons pas ; car un père doit se faire « aimer de ses enfants[1]. »

Quoique appauvri par cette largeur de charité pastorale, François trouvait toujours de quoi donner à tous ceux qui étaient dans le besoin. Une pauvre fille qu'il avait autrefois convertie à la religion catholique, et qu'il nourrissait depuis longtemps à ses frais, ne pouvait, faute de dot, trouver un parti pour se marier. Il lui fit don de cinq cents florins, ou deux cent vingt-cinq francs de notre monnaie ; et, par cet acte de générosité, il assura son avenir. Un chevalier de Malte de son diocèse avait été pris par les Turcs, et le frère du captif était inconsolable de n'avoir pas le moyen de payer sa rançon. François l'apprend, va aussitôt lui offrir toute sa vaisselle d'argent, et déjà l'ordre

[1] *Dép. de la mère de Chaugy.*

de la vendre était donné lorsque arriva à Annecy la nouvelle de la mort de l'infortuné prisonnier [1].

Cependant une vertu si noble eut à subir, vers ce temps-là, une terrible tempête. Consulté sur un projet de mariage, il s'était borné à rendre bon témoignage des belles qualités du jeune homme et à recevoir la promesse mutuelle de s'épouser, que les futurs étaient venus faire en sa présence. Ce mariage n'ayant pas été du goût des familles, on s'en prit à lui comme s'il l'eût négocié et conclu. De là des blâmes sévères, des censures mordantes et des invectives furieuses contre l'homme de Dieu. Mais, au milieu de cet orage, loin de perdre un instant son calme et sa sérénité, il fut le premier à consoler le gentilhomme de sa mésaventure par une lettre pleine de bonté [2]. Il écrivit ensuite à ses accusateurs [3], les priant de « trouver bon « qu'il soulageât son âme en se plaignant à eux-mêmes de leurs « plaintes, qui l'affligeaient et l'étonnaient ; » et, cela fait, il se tint en paix : « La Providence, dit-il [4], sait la mesure de répu« tation qui m'est nécessaire pour faire son œuvre, et je n'en « veux ni plus ni moins que ce qu'il lui plaira que j'en aie. Je « ne suis touché ni des censures ni des blâmes qu'on jette « contre moi [5]. Je sais que devant Dieu je suis sans reproche à « ce sujet : je voudrais bien pourtant regagner les bonnes « grâces de ces messieurs en faveur de mon ministère : si je ne « le puis, je ne laisserai pas de marcher à travers la bonne et la « mauvaise réputation ; j'en aurai toujours plus que je n'en « mérite... J'ai remis à la Providence tous ces vents déchaînés, « écrivait-il à madame de Chantal [6] : qu'ils soufflent ou qu'ils « s'apaisent, je veux ce que Dieu veut : le calme et la tempête

[1] *Dép. de Favre*, qui avait reçu l'ordre de vendre cette vaisselle. — Charl.-Aug., p. 543.

[2] Lettre DXVI[e].

[3] Lettre CCCCLXXXIII[e]

[4] Lettre CCCCLXXXI[e].

[5] Lettre CCCCLXXXIV[e].

[6] Lettre CCCCLXXXVI[e].

« me sont choses indifférentes. *Bienheureux vous êtes quand* « *les hommes disent en mentant tout mal contre vous à cause de* « *moi*[1]. Si le monde ne trouvait pas à redire sur nous, nous « ne serions pas serviteurs de Dieu. J'ai recommandé cette « affaire à la sainte Vierge et ai résolu de lui en laisser le soin : « en s'opposant aux vagues, on ne gagne que de l'écume. Ne « soyez pas si tendre sur moi ; il faut bien vouloir que l'on me « censure : si je ne le mérite pas pour un point, je le mérite « pour un autre. Voudrais-je donc être seul au monde exempt « d'opprobres ? Il y a de l'amour-propre à vouloir que tout le « monde nous aime et que tout nous tourne à gloire. »

[1] Matth., v, 11.

CHAPITRE VIII

FRANÇOIS ENVOIE SON FRÈRE A TURIN EN QUALITÉ DE PREMIER AUMÔNIER DE LA PRINCESSE DE PIÉMONT ET PRÊCHE L'AVENT A ANNECY. OUTRAGES QU'ON LUI FAIT. CONSTITUTIONS QU'IL DONNE AUX ERMITES DU MONT VOIRON. GRACES EXTRAORDINAIRES ET MIRACLES. — MÉPRIS DES HONNEURS. — SA DOULEUR EN APPRENANT LA DÉFECTION D'UN DE SES AMIS. VOYAGES A L'ABBAYE DE SIXT, ET SAINTE MORT DE L'ABBÉ.

(Années 1619 et 1620.)

Comme François n'avait accepté la charge de grand aumônier de la princesse de Piémont qu'à la condition qu'il résiderait toujours dans son diocèse, la princesse lui demanda, pour le remplacer avec le titre de premier aumônier, le chanoine Jean-François, son frère et son vicaire général. Le saint évêque, estimant son frère plus propre que lui au séjour de la cour, acquiesça avec joie à cette proposition, et Jean-François partit pour Turin. Il s'y comporta avec une sagesse, une discrétion, qui le fit tellement chérir et estimer de tous, qu'au bout de deux mois de service le duc de Savoie demanda pour lui au Pape la coadjutorerie de Genève, voulant par là tout à la fois récompenser son mérite, soulager son saint frère, et honorer la princesse dont il convenait que le premier aumônier fût évêque [1]. Cette nouvelle réjouit le cœur fraternel de l'évêque de Genève, et il se hâta d'en remercier le duc de Savoie et la princesse de Piémont par des lettres où respire le dévouement le plus entier [2].

[1] Lettre CCCCXCV^e^.
[2] Lettres DXII^e^ et DXIII^e^.

Pendant ce temps-là, toujours occupé du salut de son peuple, le saint évêque expliquait tous les dimanches, dans sa cathédrale, les commandements de Dieu. Il avait commencé ces instructions catéchistiques le premier dimanche de l'Avent et il les continua jusqu'après Pâques, à la satisfaction générale : « Je prêche ici, « écrivait-il à madame de Chantal [1], les commandements de « Dieu qu'ils ont désiré ouïr de moi, et je suis merveilleuse- « ment écouté ; mais aussi je prêche de tout mon cœur ; et ce « cœur, je vous le dirai, Dieu le favorise fort, lui donnant « beaucoup d'amour des maximes du christianisme, à la suite « des clartés qu'il me donne sur leur beauté et sur l'amour que « tous les saints leur portent au ciel, où il m'est avis qu'on « chante avec une joie incomparable : *Bienheureux les pau- « vres d'esprit : car à eux appartient le royaume des cieux* [2].

François excellait encore plus à pratiquer les commandements de Dieu qu'à les expliquer. Un jeune gentilhomme, fatigué du zèle du saint prélat qui reprenait ses désordres, résolut de s'en venger; et, renouvelant le spectacle déjà précédemment donné, il assembla sous les fenêtres de l'évêché plusieurs insolents avec des cors de chasse et une meute de chiens, pour y faire tapage toute la nuit. Les frères de l'évêque, indignés de l'outrage, voulaient sortir les armes à la main contre ces jeunes étourdis et disperser ce rassemblement coupable. François s'y opposa de toute la force de son autorité, alléguant qu'il valait mieux ne pas paraître les entendre, qu'on ne pouvait leur infliger une peine plus sensible que le silence, et que d'ailleurs on les verrait le lendemain frappés de plus de mal qu'on ne pourrait leur en faire. En effet le jeune gentilhomme eut une maladie mortelle, pendant laquelle le saint évêque le visita avec beaucoup de charité; et les compagnons de ses débauches furent tous atteints de fluxions de poitrine ou autres maladies, qui ne permirent pas de méconnaître la main vengeresse de Dieu [3].

[1] Lettre CCCCLXXXVI^e^.
[2] Matth., v, 3.
[3] De Cambis, t. III, p. 78.

En même temps que le saint évêque travaillait, par ses prédications et ses exemples, au salut des habitants d'Annecy, il formait au loin des âmes à la piété par ses lettres et ses écrits. Alors il envoyait à une de ses religieuses, troublée par les calomnies dont elle était l'objet, ces mémorables paroles : « Si « par l'abandon à la conduite de la Providence divine vous vous « établissiez dans l'indifférence, vous seriez en paix ; mais celui « qui ne peut vivre en paix dans ce monde doit au moins y vivre « en patience[1]. » Alors aussi il adressait à la mère Angélique Arnaud, à M. Arnaud père, à madame de Chantal, à l'archevêque de Bourges et à diverses religieuses de la Visitation, ces lettres pieuses où, sous les formes de la plus tendre amitié, il trace d'une main toujours sûre les règles de la perfection ; alors enfin il composa, pour les ermites du mont Voiron, ces belles Constitutions qui firent de lui comme le fondateur d'une nouvelle congrégation.

Ce mont célèbre, qui regarde Genève au levant et Lausanne au couchant, le lac Léman au nord et le Faucigny au midi, avait été autrefois saintement habité par le seigneur de Langin, qui s'y était construit, pour lui et pour un compagnon de sa solitude, un ermitage avec une chapelle, et y avait élevé une statue de la Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras. Après sa mort, de pieux solitaires s'y étaient établis, et n'avaient cessé d'édifier tous les alentours, jusqu'au temps où le calvinisme intolérant était venu les chasser de leur sainte retraite. Les hérétiques avaient alors démoli l'ermitage, renversé la chapelle, précipité du haut de la montagne les pierres de l'un et de l'autre. Après ces exploits faciles, ils avaient essayé d'enlever la statue de la Vierge, ainsi que la cloche qui s'entendait de Genève et de Lausanne ; mais Dieu avait arrêté leur sinistre dessein par un double miracle, rendant la statue immobile malgré tous les efforts qu'ils firent pour la renverser, et dérobant la cloche à leurs recherches sous la neige qui tomba en abondance au mois d'août.

[1] De Cambis, t. III, p. 78.

Plus tard, de saints religieux avaient relevé la chapelle et l'ermitage, et obtenu même de Rome des indulgences pour ceux qui y viendraient en pèlerinage[1]. Les choses en étaient là, lorsqu'un de ces religieux fit la connaissance d'un homme remarquable, Antoine Rigaud, secrétaire du gouverneur de Milan, lequel, après avoir beaucoup voyagé et pris une part active au mouvement des affaires du monde, voulait se renfermer dans quelque retraite pour consacrer le reste de ses jours à se préparer au grand passage de l'éternité. Le religieux lui exposa les douceurs et le calme de sa solitude, où, sans se livrer à de grandes austérités corporelles, on partageait son temps entre l'oraison, le travail et le chant des psaumes. Un tel genre de vie lui sourit : il se résolut à tout quitter pour s'attacher à Jésus-Christ dans cette retraite, et il vint en conséquence demander à l'évêque de Genève la permission de s'adjoindre aux pieux ermites du mont Voiron. Le saint prélat y consentit volontiers[2]; mais, comme jusqu'alors ces ermites n'avaient eu de règles que celles qu'ils s'étaient faites eux-mêmes, il crut devoir, pour régulariser l'établissement, leur donner des constitutions canoniques. Ces constitutions portent le cachet de leur auteur ; on y voit sa modération qui ménage la faiblesse humaine, sa douceur qui tend à rendre la vertu aimable, sa sagesse qui concilie la perfection avec la discrétion[3].

Il fonde l'ermitage sous le titre de la Visitation de Marie, et lui donne pour patrons : 1° les saints qui ont eu part à ce mystère, savoir : la sainte Vierge avec saint Joseph, saint Zacharie avec sainte Élisabeth et saint Jean-Baptiste, le patriarche des ermites ; 2° tous les saints Anges, surtout le chœur des Principautés ; 3° les plus célèbres ermites, saint Paul, saint Antoine et saint Hilarion.

Il assigne pour vêtement aux ermites la soutane blanche avec

[1] Charl.-Aug., p. 532, 533 et suiv.
[2] Charl.-Aug., p. 531.
[3] *Opusc.*, p. 450.

un manteau jusqu'à mi-jambe ; et statue qu'ils porteront la chaussure et le linge de corps.

Il leur prescrit le jeûne pour tout l'Avent, pour tous les vendredis de l'année, pour toutes les veilles de leurs patrons, pour le temps depuis l'Assomption jusqu'à la Nativité de la sainte Vierge ; l'abstinence de chair tous les mercredis ; la discipline le vendredi pendant la récitation du *miserere* et toutes les fois qu'ils auront fait quelque manquement grave.

Tous mangeront au réfectoire commun ; ceux qui savent lire réciteront le grand office, et les autres le rosaire : on sonnera pour les matines à quatre heures du matin, et si l'on peut prévoir qu'il y aura alors beaucoup de confessions à entendre, on les dira la veille à huit heures du soir. On fera une demi-heure de méditation après primes et autant après complies. A six heures du matin commenceront les messes, que les frères serviront tour à tour. Les prêtres célébreront tous les jours, et les ermites non-prêtres communieront tous les dimanches et jours de fête.

On gardera exactement le silence ; et si la charité oblige à parler, on veillera sur sa langue pour ne rien dire qui ne convienne. On accueillera avec beaucoup d'aménité tous les étrangers et on les traitera avec bienveillance.

On gardera fidèlement sa cellule, n'en sortant que par obéissance à la règle, par permission ou nécessité. Quand on sera envoyé dans le monde, on donnera partout bon exemple, et au retour on rendra compte de tout ce qu'on aura fait. Jamais on n'ira faire de quête au dehors, à moins qu'on ne manque du nécessaire pour vivre.

On obéira au supérieur nommé par l'évêque, et si on a des plaintes à faire contre son administration, on en référera à l'évêque.

On n'admettra personne au rang des ermites qu'après une année de probation ; et pour recevoir ou renvoyer un ermite, il faudra le consentement de l'évêque et de tous les frères [1].

[1] Charl.-Aug., p. 539 et suiv.

Ces constitutions, dont nous ne donnons ici que la substance, furent lues et approuvées en plein synode; et les ermites, après s'y être soumis de bon cœur, prononcèrent leurs vœux de religion. L'évêque chargea un de ses chanoines de surveiller l'observation de ces règles, et d'avoir constamment l'œil sur la communauté pour prévenir tout abus. Lui-même, de son côté, exhorta de temps en temps par ses lettres les ermites à se soutenir et à croître dans la perfection de leur état. « La charité « de Jésus-Christ, leur écrivait-il, est douce, pliable, patiente : « Dieu, qui est la charité même, vous veuille tous conserver en « son saint service.... J'aurai de vous tous le soin que vous « pourrez désirer d'un ami et d'un frère fidèle. Demeurez en « paix et reposez-vous sur cette mienne déclaration. Armez- « vous d'humilité, de patience, de douceur, et chantez joyeu- « sement : *Dominus protector vitæ meæ, a quo trepidabo*[1]*?* Le « Seigneur est mon protecteur, que pourrais-je craindre? De- « meurez sous les ailes de Notre-Dame; ne craignez rien, et que « la paix de Jésus-Christ, qui surpasse tout sentiment, garde « vos cœurs et vos esprits[2].

A mesure que François avançait dans la vie, sa sainteté paraissait de plus en plus éclatante. Un jour qu'il se préparait à monter à l'autel, absorbé dans la méditation jusqu'à oublier l'heure ordinaire de sa messe, un de ses aumôniers étant venu l'avertir qu'on l'attendait : « Ah ! s'écria-t-il en se levant avec « allégresse, je vais donc le prendre, ce divin Sauveur, je vais « donc le prendre ! » Et il se revêtit des ornements sacrés en faisant paraître une joie extraordinaire. Interrogé ensuite par son confesseur sur le motif de cette joie : « C'est, répondit-il, « que Dieu m'a donné de grandes lumières sur l'Incarnation et « l'Eucharistie, et m'a inondé d'une telle abondance de grâce, « que la joie intérieure s'est reflétée sur mon extérieur. » Quelques jours après, pendant qu'il prêchait dans sa cathédrale

[1] *Psal.* XXVI, 1.
[2] *Dép. de Raffi.*

sur l'amour de Dieu, il fut tout à coup environné d'une lumière qui rayonnait de toutes parts autour de sa tête, jusque-là qu'on pouvait à peine le discerner[1]; et ce fait a été ensuite déposé, sous la foi du serment, par cinq témoins irrécusables. A Prémery, lorsqu'il revenait de Thonon, où il avait confirmé plus de cinq cents personnes, il guérit un fou furieux en le caressant doucement et lui touchant la tête[2]. Dans le Faucigny, il rendit subitement par sa prière la santé à un malade désespéré des médecins[3]. A Annecy, il guérit, en le bénissant, un malheureux tellement tourmenté de la rage et de la frénésie, qu'il fallait le tenir pieds et poings liés[4]. Il obtint par le saint sacrifice, pour une dame longtemps stérile, la faveur d'avoir un enfant qui héritât du nom et de la fortune du père[5]. Il délivra deux femmes possédées[6], et rendit la santé à une femme malade, par le simple attouchement de son rochet, qu'elle avait baisé au moment où il se retirait de chez elle[7].

Aussi la vénération du public allait-elle toujours croissant; la France enviait à la Savoie un si saint prélat; et Louis XIII cherchait, comme autrefois Henri IV, à l'attirer dans son royaume en lui confiant un poste plus honorable, plus riche et moins laborieux. Madame de Chantal, que saint Vincent de Paul tenait au courant des desseins de la cour, lui en écrivait souvent; et, en réponse, il lui disait les dispositions de son cœur, qui, détaché de tout, ne voulait que la plus grande gloire de Dieu : « Que la providence de Dieu, lui écrivait-il[8], me fasse changer « de séjour ou qu'elle me laisse ici (car cela m'est tout un), ne « sera-ce pas mieux pour moi de n'avoir pas tant de charge,

[1] Charl.-Aug., p. 543.
[2] De Cambis, t. III, p. 89. — Charl.-Aug., 544.
[3] De Cambis, t. III, p. 117. — Charl.-Aug., p. 545.
[4] *Idem*, t. III, p. 98. — Charl.-Aug., p. 545.
[5] De Cambis, t. III, p. 117. — Charl.-Aug., p. 546.
[6] Charl.-Aug., p. 550.
[7] De Cambis, p. 131 et 132. — Charl.-Aug., p. 550.
[8] Lettre DXᶜ.

« afin que je puisse un peu respirer sous la croix de Notre-
« Seigneur et écrire quelque chose pour sa gloire? Cependant
« nous écouterons ce que Dieu ordonnera : je ne veux rien que
« sa plus grande gloire, qui doit prévaloir par-dessus toutes mes
« affections. Je me tâte partout pour voir si la vieillesse ne me
« porte point à l'humeur avare, et je trouve au contraire qu'elle
« m'affranchit de soucis et me fait négliger, de tout mon cœur
« et de toute mon âme, toute chicheté, toute prévoyance mon-
« daine et défiance d'avoir besoin. Plus je vais en avant, plus
« je trouve le monde haïssable, vain, injuste; plus mon âme
« sent le désir très-ardent de n'estimer rien que l'amour de
« Jésus crucifié, et je me sens tellement insensible aux événe-
« ments de ce monde, que rien ne me touche presque. La seule
« gloire de Dieu, manifestée par mon supérieur le Pape, me
« peut ôter de Genève [1]. »

D'un autre côté, le projet de la coadjutorerie de son frère Jean-François, dont le concours lui faisait espérer une vie moins agitée, marchait heureusement; il écrivit en mars à madame de Chantal [2] : « La coadjutorerie s'en va être toute « arrêtée et accomplie avec tant de faveur que rien plus. » Et, au mois de mai, il lui apprenait la nomination officielle du coadjuteur et la demande des bulles adressée à Rome [3] : « Voilà « mon frère évêque, lui mandait-il; cela ne m'enrichit pas, il « est vrai, mais cela m'allége et me donne quelque espérance « de me pouvoir retirer de la presse : cela vaut mieux qu'un « chapeau de cardinal. » C'était là, en effet, sa grande préoccupation : il voulait quitter son évêché pour vivre dans la retraite, laisser tous ses revenus à son frère le coadjuteur, et ne se réserver pour lui que quinze cents francs de rente, prétendant que c'était assez pour se nourrir et se vêtir, et que le surplus serait du superflu qu'il valait mieux ne pas avoir.

[1] Lettre DXIX[e].
[2] Lettre DXI[e].
[3] Lettre DXIX[e].

La joie que lui inspirait l'espérance de sa retraite fut cruellement troublée par une nouvelle qu'il apprit alors : il avait un ami qui lui était cher, et cet ami apostasia la vraie foi, se fit calviniste et passa en Angleterre. Au récit de cette défection, son cœur fut navré[1]; il pleura amèrement un ami perdu : « De ma « vie, écrivait-il, je n'ai eu si fâcheux étonnement. » Il gémit sur la facilité de l'esprit humain à s'égarer quand il se soustrait à l'autorité qui doit le conduire : « O vanité de l'esprit « humain qui se confie en soi-même! ô que les hommes sont « vains quand ils se croient eux-mêmes! Mon ami, qui ne « trouvait pas assez bien prouvée l'autorité du Pape sur les « chrétiens, est allé se ranger sous l'autorité ecclésiastique « d'un roi dont l'Écriture n'a jamais autorisé la puissance que « pour les choses civiles. » Enfin il s'émut sur le sort de l'Angleterre tout entière, comme il s'était ému autrefois en apprenant l'accueil fait par Jacques Ier à son *Traité de l'amour de Dieu.* « J'ai une inclination particulière à cette grande île et à « son roi, écrivait-il, et j'en recommande incessamment la « conversion à la divine Majesté, mais avec confiance que je « serai exaucé ainsi que tant d'âmes qui soupirent pour cet « effet[2]. »

A la peine de cette défection s'ajouta dans l'âme du saint évêque une autre douleur peut-être non moins sensible. Il apprit de fâcheuses nouvelles de l'abbaye de Sixt, où, à force de sollicitudes, il croyait avoir rétabli l'ordre et la paix. Dès l'année 1603, c'est-à-dire quinze ans auparavant, il avait essayé de faire rentrer dans le devoir les religieux de cette maison : en 1604 il avait fait une seconde tentative et imposé des constitutions qui prescrivaient la vie commune et l'obéissance au prieur : nous avons rendu compte de ces deux faits au livre IVe de cette histoire; mais ces constitutions furent si peu observées, que le public, tournant cette réforme en plaisanterie, disait que

[1] Lettres DXLII^e^ et DXLV^e^.
[2] Charl.-Aug., p. 549.

l'évêque n'avait rapporté de ses deux voyages que le froid des montagnes, les glaces et les neiges ; et le débonnaire prélat, qui ne désespérait jamais de la conversion des pécheurs, répondait aux railleurs : « Vous avez beau dire, il y a bonne se-« mence sous cette neige ; le temps de la récolte viendra. Le « laboureur, qui voit ses champs couverts de frimas, attend « avec patience le fruit de son travail ; et moi aussi, je vis dans « cette attente. Quand la neige sera fondue, nous ferons la « moisson. Il faut travailler à l'œuvre de Dieu selon la manière « de Dieu et non selon l'humeur de l'homme : or, Dieu est « patient et miséricordieux, il nous attend à pénitence ; au lieu « que l'homme est prompt et colère et n'a souvent de miséri-« corde que pour lui-même [1]. »

Plein d'espoir, le patient prélat ne cessait donc d'exhorter par ses lettres les religieux de Sixt à l'observation fidèle de leurs règles ; et, en effet, au commencement de janvier 1618, ils s'y déterminèrent et lui en envoyèrent l'engagement exprès signé en chapitre. François, heureux de cette détermination, s'empressa de leur en dire toute sa joie et de ratifier cet acte capitulaire : « Nous approuvons et ratifions cet acte, leur écrivit-il « le 23 janvier [2], et commandons qu'il soit observé. Nous vous « en louons, nous vous aimons de tout notre pouvoir dans les « entrailles de Jésus-Christ, et vous donnons notre bénédiction « paternelle. » Jaloux de profiter de ces belles dispositions, il alla leur faire une troisième visite : là, comme un sage supérieur qui mène peu à peu ses inférieurs à une perfection plus haute, il leur persuada de faire mieux encore et d'accepter des constitutions plus étendues et plus parfaites : « Sachant, dit-il [3], « que les vénérables chanoines, dociles à l'inspiration divine, « veulent rétablir en entier l'ancienne observance régulière dé-« chue et presque éteinte par l'injure des temps, voulant se-

[1] Année de la Visitation, 20 décembre.
[2] Lettre CDXII[e].
[3] *Opusc.*, 444.

« conder par notre autorité un but si louable, nous avons or-
« donné ce qui suit... »

Puis il statue en substance que tout ce qui a été ordonné à la dernière visite sera observé; que, dans un an, tous les chanoines prononceront leurs vœux, regardant l'année présente comme l'année de probation, et que désormais tout novice sera admis à la profession au bout de l'an s'il est reconnu capable, renvoyé s'il est reconnu impropre, éprouvé encore un an s'il est douteux; que les profès seuls porteront le camail, et les novices le surplis; que tous les offices se feront selon les usages de la cathédrale, et que tous les samedis le prieur affichera la liste de ceux qui devront officier, ou faire quelques cérémonies dans la semaine; que les chanoines étudieront la théologie et les livres de piété; que le plus habile d'entre eux fera la classe aux novices et exigera qu'ils apprennent le catéchisme du concile de Trente; que les femmes n'entreront jamais dans l'intérieur du monastère; que la maison entretiendra douze chanoines résidents ou tenus de droit pour résidents, en leur fournissant les vivres, le vêtement et toutes les choses nécessaires à la vie.

Tels furent les sages règlements par lesquels François de Sales assura le bon ordre de la communauté. Un seul religieux fit difficulté de s'y soumettre et s'oublia même jusqu'à menacer son évêque; l'homme de Dieu n'opposa que douceur à l'orage : le religieux rebelle, gagné par cette mansuétude, reconnut sa faute et devint un des plus réguliers.

Pendant le temps que le saint prélat demeura à Sixt, arriva un fait des plus remarquables. Un grand nombre de personnes étant venues du Faucigny, du Chablais et du pays de Gex pour conférer avec l'évêque sur diverses affaires, il fallut que l'abbaye traitât tous ces étrangers, et on compta qu'elle avait donné jusqu'à deux cents repas à des personnages de marque et quarante à ceux d'une condition moindre. Le prélat, affligé des dépenses qu'il occasionnait à la maison, dit aux religieux qu'il prierait Dieu de les dédommager ; et, chose merveilleuse, tel fut l'effet de sa prière, que le monastère ne souffrit aucunement

de ces dépenses. La rivière qui le traverse fournit tant et de si beaux poissons, que de mémoire d'homme on n'avait rien vu de semblable. On ne fit cuire d'autre pain que celui qu'on avait préparé pour les religieux, et il y en eut pour tout le monde : on prit au tonneau autant de vin qu'il en fallut, et le tonneau ne fut pas plus diminué que si les religieux y eussent bu seuls, tous faits qui furent constatés par six chanoines de l'abbaye et déposés, sous la foi du serment, dans le procès pour la béatification du serviteur de Dieu [1]. Déjà précédemment le saint évêque avait fait dans ces contrées quelque chose de semblable : un jour qu'il traversait les montagnes du Faucigny par les grandes chaleurs de l'été, il désira procurer à ses compagnons de voyage quelques rafraîchissements pour étancher la soif brûlante qui les dévorait, et demanda du vin à une hôtellerie qui se rencontra sur sa route. L'hôte lui ayant répondu qu'il n'avait que du vin gâté destiné à faire du ciment, et capable de rendre malades ceux qui en boiraient : « N'importe, dit « l'évêque, faites-moi goûter de ce vin. » L'hôte, après s'être fait prier, en apporte dans un verre : à peine l'homme de Dieu l'a-t-il touché, que, non-seulement le vin qui était dans le verre, mais encore celui qui était dans le tonneau, devient excellent et délicieux. Tous les compagnons de voyage en burent, en emportèrent plusieurs bouteilles, et l'hôte en deux jours vendit le reste à un très-haut prix [2].

Malheureusement le bel ordre qu'avait produit l'observation exacte des constitutions données à l'abbaye de Sixt dura peu : des contestations vives s'élevèrent entre l'abbé et ses religieux ; ces querelles firent disparaître la charité, et avec elle l'ordre et la régularité. François n'en fut pas plutôt informé, qu'il partit sur-le-champ, accompagné de deux célèbres jurisconsultes. Arrivé sur les lieux, il écouta les deux parties avec une patience

[1] *Dép. de Bernard, Jean, Passis, Biard, Moccand et Desfayes.* — Charl.-Aug., p. 516.

[2] Charl.-Aug., p. 512.

et une douceur qui disposèrent tous les cœurs à agréer la sentence qu'il allait prononcer. Il pesa les raisons de part et d'autre, régla le différend avec une sagesse qui satisfit tous les esprits, rapprocha tous les cœurs, et étouffa jusqu'aux moindres germes de discorde. Il fit même plus, il gagna tellement l'estime et l'affection de l'abbé, Jacques de Mouxi, que celui-ci lui fit une confession de plusieurs années en l'accompagnant des plus beaux sentiments de contrition et de ferveur. Le saint évêque s'en revint donc bien consolé ; mais à peine était-il de retour à Annecy, qu'arriva un exprès pour l'informer que l'abbé était tombé gravement malade, et qu'il le conjurait de venir le préparer à la mort. Sur cette nouvelle, il repartit aussitôt, malgré la longueur du chemin qui était de deux journées de marche, et la difficuté de la route à travers les montagnes, les glaces et les neiges; car alors on était vers la fin de novembre.

Dès qu'il fut arrivé, il disposa l'abbé à faire une revue complète de toute sa vie; il employa à l'entendre, pendant trois jours, l'après-midi tout entier jusqu'à la nuit; et le quatrième jour, la confession étant finie, ce bon vieillard, qui n'était que diacre, parce qu'il n'avait jamais voulu recevoir la prêtrise, se fit conduire revêtu du surplis, jusque dans l'église, où il entendit la messe et reçut la communion de la main du saint prélat, avec un visage où rayonnait la paix de la bonne conscience, la joie d'un cœur purifié. Depuis ce moment il parut tout changé; ce fut dans toute sa conduite une ferveur extraordinaire; il ne voulut plus s'occuper que des choses du ciel, et quand on lui parlait des affaires de la maison, il répondait qu'il avait mis son âme et ses biens entre les mains de l'évêque et lui en avait laissé l'entière disposition. Dix-huit jours se passèrent ainsi, au bout desquels il mourut selon la prédiction de François, lequel, en quittant l'abbaye à son précédent voyage, avait dit à l'abbé de Mouxi, neveu du malade, de veiller à ce que toutes les affaires temporelles de son oncle fussent en ordre, parce qu'il ne devait pas vivre au delà de deux lunes; prophétie qui, contrairement à toutes les conjectures de la prévoyance

humaine, se trouva d'une exacte vérité : car on touchait alors à la fin de la lune de novembre, et l'abbé mourut le quatrième jour de décembre[1].

[1] *Dép. de l'abbé de Mouxi, neveu,* qui était présent, *de l'abbé Legay, de Passis, de Desfayes,* etc. — Charl.-Aug., p. 546 et 547.

CHAPITRE IX

FRANÇOIS DE SALES REÇOIT LA VISITE DE L'ÉVÊQUE DE CHALCÉDOINE, SON FRÈRE. — TRAVAUX INCESSANTS DU SAINT ÉVÊQUE. RÉFORME DES BERNARDINES. — TRANSLATION DES RELIQUES DE SAINT GERMAIN.

(**Année 1621.**)

Jean-François de Sales ayant reçu les bulles de Rome qui le nommaient coadjuteur de Genève avec future succession, sous le titre d'évêque de Chalcédoine, se fit sacrer à Turin le 17 janvier 1621, et partit peu de jours après pour se rendre à Annecy. François, voulant faire honneur au caractère épiscopal en la personne du nouvel évêque, alla le recevoir en grande pompe aux portes de la ville, quoique la nuit fût déjà fort avancée; et les jours suivants il lui prodigua tous les témoignages de sa vénération, le fit célébrer pontificalement en sa présence, lui céda partout la première place. On lui représenta qu'il allait trop loin, qu'il s'effaçait trop, lui qui était le premier. « Il faut, « répondit-il en souriant, que mon frère devienne grand et que « je devienne petit : *Oportet illum crescere, me autem minui.* « Il faut qu'il agisse et que je me repose. » Et il répéta la même pensée à l'évêque de Chalcédoine lui-même : « Jamais, lui dit-il, « je n'ai demandé ni fait demander au duc de Savoie la grâce « de vous avoir pour mon bras droit. C'est la seule volonté et « providence de Dieu qui vous a élevé à cette dignité ; j'en re- « mercie la miséricorde divine, parce que j'espère que vous « prendrez l'office de Marthe et que vous me laisserez celui de « Marie[1]. »

[1] Année de la Visitation, 22 avril. — Charl.-Aug., p. 550.

L'évêque de Chalcédoine ne put rester que peu de temps avec son saint frère. Ses fonctions de premier aumônier de la princesse de Piémont le rappelant à la cour, il repartit pour Turin au bout de trois jours, et laissa l'évêque de Genève au milieu de ses immenses travaux. Ici se révèle un fait bien remarquable, c'est que, parmi tant d'occupations diverses, le saint prélat, quoique ayant, selon son expression, *la tête pleine d'affaires et entre plusieurs tintamarres*[1], ne diminuait rien de son union à Dieu et de la perfection de son recueillement. « Que j'ai été « aise ce matin, écrivait-il le 24 août à madame de Chantal[2], « de trouver mon Dieu si grand que je ne pouvais pas seulement « assez imaginer sa grandeur ! Mais, puisque je ne puis l'exal- « ter ni l'agrandir, je veux du moins annoncer partout sa gran- « deur et son immensité. Cachons doucement notre petitesse en « cette grandeur ; et comme un petit poussin tout couvert des « ailes de sa mère demeure en assurance tout chaudement, re- « posons nos cœurs en la douce et amoureuse providence de « Notre-Seigneur, et abritons-nous chaudement sous sa sainte « protection. »

Il y avait, à deux kilomètres d'Annecy, une abbaye, dite de Sainte-Catherine, occupée par des religieuses de l'ordre de Saint-Bernard ; et ces religieuses, à moitié mondaines, vinrent ajouter dans le cœur du saint évêque une nouvelle sollicitude à toutes les autres. Ne trouvant point qu'elles servissent Dieu à son gré, il entreprit de les réformer[3]. Pour cela, il vint visiter plusieurs fois le monastère, y faire des exhortations pleines de force et de douceur, dans lesquelles il s'attachait à faire ressortir d'un côté le désordre et la honte d'une maison religieuse où l'observance régulière n'est plus en vigueur, de l'autre le charme et les délices d'une communauté bien réglée. Plusieurs reli-

[1] Lettre DLV[e].

[2] Lettre DLXXII[e].

[3] Tout ce qui regarde cette réforme, nous l'avons tiré de la vie de la mère de Ballon, fondatrice et première supérieure des Bernardines réformées, par le P. Jean de Grassy, prêtre de l'Oratoire.

gieuses, soutenues par la puissance séculière, demeurèrent rebelles à sa parole éloquente; mais cinq autres plus dociles conçurent un désir ardent de faire ce qu'il demandait, et le conjurèrent de mettre aussitôt la main à la réforme. La difficulté de l'entreprise était grande: car, au jugement du saint évêque, point de réforme possible dans un monastère sans clôture, et dans une campagne point de clôture possible, vu l'éloignement des secours spirituels et temporels. Il fallait donc déplacer le couvent et l'établir en ville; mais pour cela on avait besoin de l'autorisation du saint-siége et de la cour de Turin; et cette double autorisation ne pouvait s'obtenir que par de longues négociations. François écrivit plus de cent lettres à ce sujet; elles furent sans succès. Il fallut donc se résigner à attendre, et se borner provisoirement aux voies d'insinuation, aux exhortations continuelles, afin de diminuer le mal qui existait et de procurer le plus de bien possible.

Mais, l'abbesse et quatre de ses compagnes s'opposant fortement à toute réforme, ses discours produisaient peu de fruit. D'un autre côté, les cinq religieuses qui voulaient la réforme, impatientes de ces longs retards, le pressaient d'en venir au fait et d'agir de sa propre autorité. A leurs instances il répondait qu'il fallait modérer cette ardeur excessive et savoir attendre. « Ce n'est pas là l'affaire d'un jour, leur disait-il. Résignation, « patience, prière; mais, par-dessus tout, soyez douces et hum- « bles de cœur. Désirez peu et faites beaucoup; être patientes et « soumises, c'est l'essence de la vie religieuse... Dieu se sert du « temps pour faire réussir les décrets de sa providence, écri- « vait-il encore à la sœur de Ballon. L'esprit humain aime ses « aises et son propre jugement. Ainsi il ne faut pas trouver « étrange si on reçoit avec contradiction les conceptions d'au- « trui, quelque saintes qu'elles soient. Demeurez en paix, souf- « frez en paix, attendez en paix, et Dieu, qui est le Dieu de « paix, fera réussir sa gloire au milieu de cette guerre. Faites « belle moisson, c'en est la saison. Recueillez les bénédictions « des contradictions; vous profiterez plus ainsi dans un jour

« que vous ne feriez en dix dans une autre saison. Dieu parlera « pour ceux qui se tairont ; il triomphera pour ceux qui endu- « reront, et couronnera la patience par une issue heureuse. »

Deux des religieuses qui s'étaient déclarées pour la réforme, emportées par cette ardeur de l'inexpérience qui gâte les meilleures choses en les précipitant, ne goûtèrent point ce langage de sage modération ; et, dans un mouvement de zèle indiscret, elles se permirent de lui adresser, l'une une lettre de reproches sans aucun ménagement, l'autre une lettre de plaintes qui avait au moins le mérite d'être honnête. A la première, le saint évêque répondit : « Ma fille, je voudrais bien me « courroucer avec vous, mais je ne le puis, parce que je « ne suis pas en humeur de le faire. » A l'autre il adressa seulement ces deux lignes : « Ma chère fille, la réforme se « fera ; et Dieu y fera coopérer les hommes lorsqu'on y « pensera le moins. » Mais, par une fâcheuse méprise, ce billet étant tombé entre les mains de l'abbesse, il fut décidé en chapitre que la porte du couvent serait fermée à l'évêque et que les cinq religieuses qui voulaient la réforme ne pourraient plus lui écrire sans montrer leurs lettres.

Le saint prélat, informé de cette décision, répondit agréablement : « Si on me ferme la porte du monastère, on ne pourra « pas me fermer celle de l'église ; ce sera là que j'irai et que « nous parlerons ensemble. » Et en même temps il fit dire aux cinq religieuses qu'elles pouvaient lui écrire comme auparavant : « Car, ajouta-t-il, j'ai de plus haut que madame l'abbesse « le pouvoir de leur en donner la permission. » C'est qu'en effet, outre le pouvoir que lui donnait son caractère d'évêque, l'abbé général de Cîteaux lui avait délégué toute son autorité sur l'abbaye pour y rétablir la régularité par tous les moyens qu'il jugerait à propos. Il continua donc d'aller instruire les religieuses ; il leur démontrait que leur vocation était sublime, que l'éducation de la jeunesse à laquelle elles s'appliquaient est une œuvre également précieuse pour les jeunes personnes et méritoire pour les institutrices ; que la vie religieuse a pour

but principal de mortifier la volonté avec ses mille désirs, l'amour-propre avec ses mille prétentions ou susceptibilités, d'établir l'âme dans un parfait abandon à la volonté de Dieu, pour tous les événements qu'il plaît à sa providence d'ordonner ou de permettre ; dans une humilité courageuse qui, en même temps qu'elle s'abaisse par la vue de son néant, s'élève par la confiance en Dieu ; dans une douceur inaltérable qui sache n'opposer que le silence aux paroles aigres et offensantes ; dans la pratique de l'oraison, malgré les mépris de celles qui ne la font pas, et l'exercice des vertus malgré les contradictions qu'on y rencontre ; enfin dans l'obéissance à la supérieure et la mort à soi-même. Il ajoutait que, si de tels enseignements sont élevés, il faut se souvenir que, pour qu'une religieuse soit sûrement sauvée, elle doit être toute à Dieu : « car ce roi céleste veut « tout ou rien : il veut régner en souverain sur tout notre être, « il ne veut point des cœurs partagés, des cœurs tièdes. Les « tièdes, s'écriait-il, Dieu ne peut les souffrir, il les rejette de « son cœur ! » Et en disant ces mots, observe la religieuse qui les rapporte, il était tout en feu et paraissait en extase[1]. A ces discours, le saint évêque joignait la prédication de ses exemples, et, entre autres sujets d'édification, on remarqua qu'au lieu de coucher dans l'excellent lit qu'on lui avait préparé, il y faisait reposer son domestique et prenait pour son usage celui de ce dernier. C'était ainsi qu'il préparait les cœurs à la réforme pour des temps meilleurs.

Cependant les cinq religieuses, ennuyées de ne point voir arriver les autorisations légales, lui demandèrent la permission d'aller s'établir en communauté à Rumilly, pour y mener la vie parfaite après laquelle elles soupiraient : il le leur permit, et elles allèrent y commencer leur réforme. Le saint prélat alla, quelque temps après, les visiter : à son arrivée à Rumilly, tout le peuple se rassembla et vint à lui avec une joie inexprimable. « Mes chers enfants, leur dit-il, ce n'est pas pour vous,

[1] *Vie de la mère de Balon.*

« cette fois, que je viens ici ; c'est pour mes bonnes filles de « Saint-Bernard. » Et tout le peuple le conduisit au nouveau monastère. Là, il confessa les religieuses, visita la maison en détail, dit la messe, où toutes communièrent de sa main; et, voyant la chapelle pleine de monde, il prononça un discours où il loua fort leur entreprise, les encouragea avec une merveilleuse ferveur de langage à la poursuivre invariablement ; puis, s'adressant aux assistants, il fit voir quel bonheur c'est pour les villes d'avoir des communautés religieuses, qui sont comme des chœurs d'anges dont les prières font descendre sur les habitants les bénédictions du ciel. Après ce discours public, il entretint les religieuses en particulier, leur recommanda de ne jamais parler qu'avec un grand respect des dames de Sainte-Catherine, de s'appuyer sur la providence de Dieu, qui aurait soin d'elles, et non point sur la faveur des hommes, de ne recevoir au noviciat que des filles pauvres, de peur que le désir de l'argent n'en fît admettre qui ne conviendraient pas, ou au moins d'être très-difficiles pour l'admission des riches, et enfin d'élever un pensionnat tant pour la bonne œuvre de l'éducation chrétienne que pour se procurer à elles-mêmes des moyens de subsistance. « Soyez courageuses, mes filles, leur dit-il en finissant, jusqu'à « manger les murailles au défaut d'autre chose, si cela se peut « dire. Le fondateur des Feuillants ne se nourrit, cinq ans durant, « que de fleurs de genêts et d'herbes sauvages, et n'eut la nuit, « pour s'éclairer, d'autre lumière que celle de la lampe du saint « sacrement... Je ne vous demande qu'une année de courage ; « après, vous serez au-dessus de tout. Pauvres filles, chacun « parle de vous comme il lui plaît ; le monde vous tient pour « des imprudentes ; mais tenez-le lui-même pour un insensé : fiez-« vous à Dieu seul. » Les religieuses lui ayant dit alors d'une commune voix qu'elles comptaient aussi sur lui : « Mes filles, » répliqua-t-il en levant les yeux au ciel, où il pressentait qu'il irait bientôt, « votre père est déjà vieux, il ne saurait guère « plus vivre : il faut mourir. » Après ce discours, il présida à l'élection de la supérieure ; et ainsi commença la réforme, que

le saint-siége approuva plus tard, qui eut bientôt plusieurs maisons et valut à l'évêque de Genève le titre de restaurateur de l'ordre ou plutôt d'instituteur des Bernardines réformées[1].

François revint ensuite à Annecy, et, quelques heures après son arrivée, ses deux frères, étant entrés tout à coup dans sa chambre, le trouvèrent absorbé dans une profonde méditation. Comme ils voulaient en savoir le sujet : « Mes frères, leur dit-« il, laissez-moi un peu tout seul avec mon Dieu; sa divine « Majesté m'a averti de penser sérieusement à une affaire de « la dernière importance. Je vous la communiquerai dans « quelque temps. — C'est sans doute, lui dirent-ils, la compo-« sition d'un nouvel ouvrage? — Rien moins que cela, repartit-« il; vous le saurez une autre fois. » Sur ces paroles, ils le laissèrent jouir du don de Dieu, convaincus qu'il avait reçu un avertissement céleste de sa mort prochaine[2].

Peut-être connaissaient-ils la conversation qu'il avait eue, peu de jours auparavant, avec une de ses chères filles de la Visitation de Belley, la sœur Simplicienne. Cette bonne religieuse, en le voyant arriver au couvent, versa une grande abondance de larmes; et, interrogée par lui sur la cause de sa douleur : « Monseigneur, répondit-elle, c'est que vous mourrez « cette année, à moins que vous ne demandiez à Notre-Seigneur « et à la sainte Vierge que cela ne soit pas. Demandez-le en « grâce, je vous en conjure, — Non, ma fille, je ne le ferai « pas, dit le saint évêque. — Et moi, reprit-elle, je prierai tant, « que je l'obtiendrai : Dieu vous laissera encore pour le bien « de vos filles et de toute l'Église. — Gardez-vous de faire « cette demande, lui dit-il; pourquoi ne voulez-vous que j'aille « me reposer? Je vous laisse notre mère de Chantal, qui vous « suffira; d'ailleurs, il ne faut point se confier aux hommes, qui « sont tous mortels, mais au Dieu vivant, qui seul bénit le tra-« vail et lui donne l'accroissement[3].

[1] *Dép. de Myncet.*
[2] Année de la Visitation, 22 octobre.
[3] La sœur Simplicienne était une de ces âmes humbles et candides aux-

Quoi qu'il en soit, François estima dès lors un devoir pour lui de préparer l'évêque de Chalcédoine à prendre le gouvernement du diocèse, comme s'il devait bientôt le quitter. Ce prélat en effet avait obtenu de la cour de Turin la permission de rejoindre son saint frère pour apprendre à son école les devoirs de l'épiscopat; et en conséquence, tous les jours, à certaines heures, François se renfermait avec lui dans son cabinet; lui exposait en détail l'état du personnel et du matériel des paroisses ou églises du diocèse, le caractère et les mœurs des peuples et des pasteurs, leurs bonnes et mauvaises qualités, les moyens de corriger le mal, d'établir ou de consolider le bien ; puis il lui expliquait les points principaux de la théologie, les passages les plus difficiles de l'Ecriture sainte, la manière de prêcher et d'exhorter avec les règles du gouvernement épiscopal[1]. « Il est temps, « mon cher frère, lui répétait-il souvent, que je vous dise tout « ce que je sais de meilleur; car qui connaît quand la retraite « sonnera? » A la théorie il joignait la pratique, et lui faisait faire en sa présence toutes les fonctions épiscopales. Il le fit même prêcher une fois en habits pontificaux, et, comme tout le monde complimentait le nouvel orateur, François redit au chapitre qui l'environnait le mot de saint Jean : *Illum oportet crescere, me autem minui* : « C'est à lui à paraître, à moi à « m'effacer et à mourir[2]. »

Les deux évêques menaient ensemble la vie commune dans une union parfaite formée et entretenue par la vertu seule : car les caractères étaient tout à fait dissemblables et les tempéraments différents. François était d'un accès facile, d'une bonté et d'une douceur à l'épreuve de tout, toujours prêt à excuser

quelles le ciel révèle plus volontiers ses secrets. La première fois qu'elle se présenta à sainte Chantal, celle-ci lui demanda pourquoi elle voulait être religieuse : « C'est, répondit-elle, que mon oncle m'a toujours dit que je ne suis pas assez fine pour vivre dans le monde, parce que je crois tout ce qu'on me dit, et je fais tout ce qu'on me commande. » *Voyez* sa Vie, par Fardel.

[1] Charl.-Aug., p. 559.

[2] *Ibid.*

et à pardonner les fautes d'autrui. L'évêque de Chalcédoine, au contraire, était austère, sérieux, parlait peu ; il avait de la sévérité et même de l'inflexibilité pour les pécheurs ; mais l'humilité d'un côté, l'amitié de l'autre, la vertu dans tous les deux paralysèrent ces causes de désaccord. Un jour qu'ils se préparaient à dire le bréviaire ensemble, le saint prélat fut appelé pour entendre une confession, et cette confession dura fort longtemps. Ayant ensuite commencé la récitation du bréviaire, ils s'aperçurent, à la fin du premier nocturne, que ce n'était pas là l'office qu'ils auraient dû dire. L'évêque de Chalcédoine, que l'ennui d'une longue attente avait déjà prédisposé à la mauvaise humeur, ne put se contenir ; et, d'un ton fort aigre, rejeta sur son frère la cause de la méprise. François, sans s'offenser de la rudesse du reproche, le pria doucement de ne pas se fâcher, en l'assurant que Dieu, moins difficile à servir que les hommes, serait content du nocturne qu'ils venaient de réciter ; et ils continuèrent leur office sans rien recommencer[1].

Un autre jour, ils étaient au moment de se mettre à table ; une pauvre servante se présente pour parler à l'évêque de Genève ; celui-ci la fait entrer dans une chambre voisine, et l'écoute aussi longtemps qu'elle le veut. L'évêque de Chalcédoine n'y tient pas, et, quand François rentre : « Vraiment, « dit-il d'un ton de mauvaise humeur, vous feriez impatienter « tout le monde. — Mais, répliqua le saint évêque en souriant, « cette personne et moi nous sommes du monde, et pourtant « nous ne nous sommes point impatientés. » Puis, s'étant mis à table et continuant son aimable plaisanterie : « Savez-vous « bien, mon frère, lui dit-il, qu'il y a dans le monde une per- « sonne que vous avez rendue bienheureuse? Devinez qui elle « est. » L'évêque de Chalcédoine en nomme plusieurs. « Ce « n'est pas celle-là, dit François à chaque nom que cite son « frère. — Mais qui donc ? — C'est celle qui eût été votre

[1] Recueil de la mère Greffier.

« femme si vous vous fussiez marié [1]. Voyez-vous, mon cher « frère, ajouta-t-il en reprenant le ton sérieux, nous au- « tres évêques, nous ne devons jamais nous refuser à per- « sonne, si nous voulons faire notre devoir. Il faut que nous « soyons comme ces grands abreuvoirs publics où tout le « monde a droit de puiser, où non-seulement les hommes. « mais les bêtes et les serpents même viennent se désaltérer. »

Vers la fin de novembre, les deux évêques se rendirent à l'abbaye de Talloires pour procéder à la translation des reliques de saint Germain, pieux solitaire qui vivait au onzième siècle, et avait été envoyé de l'abbaye de Flavigny à Talloires pour y rétablir l'observance religieuse. Sa mission remplie, il s'était construit, sur une haute montagne des environs, un ermitage, où, vivant dans les pratiques du jeûne, de l'oraison, du travail des mains, il avait mérité que Dieu, après sa mort, révélât sa sainteté par de nombreux miracles et par la voix publique des peuples. Dans la visite précédente que François avait faite à Talloires, il avait ordonné de réparer l'église de l'ermitage et annoncé que, quand ces réparations seraient terminées, il viendrait lui-même retirer le corps du saint ermite du milieu de la nef où il reposait, pour le placer plus honorablement dans le grand autel. Arrivé sur les lieux, il fit officier solennellement l'évêque de Chalcédoine et bénir par ses mains l'église et l'autel. Pour lui, pendant toute la cérémonie, il demeura près de l'ancienne châsse, qui contenait les reliques du saint, abimé dans une méditation profonde et comme ravi dans une délicieuse extase. « Jamais, sauf une fois, dit-il au père de Coëx, « je n'ai goûté tant de consolations intérieures. » La messe finie, il ouvrit la châsse, montra au peuple les ossements sacrés, y fit toucher plusieurs chapelets qu'on lui présenta, plaça les reliques dans une châsse neuve et bien ornée, garnie en dedans d'une riche étoffe de soie; ensuite, prenant ce précieux fardeau sur ses épaules avec l'évêque de Chalcédoine, il le porta en pro-

[1] Recueil de la mère Greffier.

cession tout autour de l'ermitage, dont il arrosa la terre de ses larmes, et vint placer le saint corps sous l'autel[1]. Alors, ne pouvant plus contenir les sentiments dont son cœur était plein, il monta en chaire et parla pendant deux heures, d'abord de l'honneur qu'on doit aux saints et à leurs reliques, puis en particulier des vertus de saint Germain, qu'il exhorta fortement à imiter[2].

De l'église étant allé à la maison de l'ermitage, il se sentit fortement incliné à venir terminer ses jours dans cette charmante solitude, et ne put s'en taire à ceux qui l'accompagnaient. « Vraiment, dit-il, je choisis ce lieu pour venir y habiter et « prendre un peu de repos. Si Notre-Seigneur l'a pour agréa- « ble, je laisserai le poids du jour et de la chaleur à notre coad- « juteur; et, pendant ce temps-là, avec mon chapelet et ma « plume, je servirai Dieu et l'Eglise. »

Puis, ouvrant une fenêtre du côté du nord, qui donnait sur le lac et la ville d'Annecy, et admirant la beauté du paysage : « Quel site délicieux ! s'écria-t-il. Ici les grandes et belles pen- « sées nous tomberont dru et menu comme les neiges qui y « tombent en hiver. » Après le dîner, il descendit à pied de la montagne. Arrivé à l'église de Talloires, où le peuple réuni l'attendait, il monta de nouveau en chaire, traita du culte des saints, du mode de canonisation ancien et moderne, recommanda spécialement la dévotion au saint anachorète qu'il venait d'honorer; et ces paroles se gravèrent si avant dans les cœurs, que depuis ce temps-là il y a toujours eu un grand concours de peuple à l'église Saint-Germain, surtout le lundi de Pâques, les jours de la Pentecôte et de la Toussaint[3].

[1] Charl.-Aug., p. 551.

[2] *Dép. du chanoine Gard, de Myncet et Darit.* — Année de la Visitation, 13 juillet.

[3] Charl.-Aug., p. 551.

CHAPITRE X

PLAN DE RETRAITE DE FRANÇOIS. — PRESSENTIMENT DE SA MORT PROCHAINE ET SÉVÉRITÉ AVEC LAQUELLE IL SE TRAITE. IL PRÉSIDE LE CHAPITRE DES FEUILLANTS ; SÉJOURNE TROIS MOIS A TURIN ; PERD ET RETROUVE UN ANNEAU PRÉCIEUX. SA DOUCEUR DANS LES HÔTELLERIES. — SON RETOUR A ANNECY.

(**Années 1621 et 1622.**)

Avant de quitter Talloires, François donna ordre au prieur, M. de Coëx, de lui bâtir, près l'ermitage de saint Germain, dans un agréable enclos, cinq ou six cellules, afin de se retirer dans ce saint désert, dès qu'il aurait pu remettre à l'évêque de Chalcédoine la conduite de son diocèse[1]. « Quand nous serons là, « dit-il au prieur, nous servirons Dieu avec le bréviaire, le cha- « pelet et la plume ; nous y jouirons d'un saint loisir pour tra- « cer, à la gloire de Dieu et à l'instruction des âmes, ce que je « roule dans mon esprit depuis plus de trente ans, et dont je « me suis servi dans mes prédications, mes instructions et mé- « ditations particulières ; j'en ai quantité de mémoires, et j'es- « père qu'outre cela Dieu nous inspirera. Oh ! qui me donnera « les ailes de la colombe pour voler en ce sacré désert et res- « pirer un peu sous l'ombre de la croix ? Là j'attendrai le « moment de mon passage à l'éternité : *Expectabo donec veniat « immutatio mea*[2].

Le saint évêque avait en effet de très-vastes plans pour occu-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IVe p., sect. VII. — V^e p., sect. VI. — X^e p., sect. IV.

[2] *Job.*, XIV, 14.

per les loisirs de sa retraite. Il voulait d'abord faire une histoire de Jésus-Christ en quatre livres, dont le premier serait une traduction des quatre évangiles fondus et accordés ensemble selon l'ordre chronologique ; le second serait la démonstration des principaux points de la croyance catholique, par les paroles mêmes de Notre-Seigneur rapportées dans l'Evangile ; le troisième traiterait des vertus chrétiennes et de la perfection évangélique, d'après les enseignements purs de Jésus-Christ ; le quatrième, enfin, serait l'histoire de la primitive Église, de sa constitution et de sa sainteté, d'après les actes des apôtres ; « et, s'il me restait du temps, ajoutait-il, je ferais un travail « analogue sur les épîtres de saint Paul[1]. Tout ceci terminé, il voulait faire un livre sur l'amour du prochain, comme il en avait fait un sur l'amour de Dieu, puis un traité des devoirs d'un curé, dans une suite de lettres pastorales. On lui objecta que c'était bien de l'ouvrage pour son âge déjà avancé, vu surtout le pressentiment qu'il avait de sa fin prochaine. « C'est vrai, « répondit-il; mais, pour occuper l'activité de son esprit, il faut « se proposer plus de travail qu'on n'en saurait faire, comme « si on avait longtemps à vivre, et ne pas tenir à en faire plus « que si on devait mourir le lendemain[2]. »

Au travail de la composition, le saint évêque se proposait d'ajouter l'éducation d'un de ses neveux, qui se destinait à l'état ecclésiastique ; c'était Charles-Auguste de Sales, fils de son frère bien-aimé Louis de Sales. Il l'avait béni autrefois dès le sein de sa mère, et avait prononcé sur lui *des paroles de bon augure*, selon le témoignage de Charles-Auguste lui-même. Plus tard, en voyant ses parents affligés de ce que, par l'imprudence de la nourrice, il était devenu boiteux, il leur avait dit, faisant allusion au patriarche Jacob, qui avait aussi cette difformité, que ce serait son bien-aimé Jacob, et que Dieu réservait à cet enfant, comme au saint patriarche, la bénédiction du ciel et de

[1] Charl.-Aug., p. 556. Dom Jean de Saint-François, p. 540.
[2] Année de la Visitation, 18 juin.

la terre[1]. L'enfant, après la mort de sa mère, s'était fait enseigner l'alphabet par une servante; et, à l'aide de ces notions premières, il s'était formé lui-même à la lecture, en lisant sans relâche l'*Introduction à la vie dévote*, qu'il apprit par cœur presque tout entière à force de la relire. A l'âge de huit ans, il vint en larmes trouver le saint prélat et lui dit : « Je suis « tout honteux de n'être pas digne de vous, mon cher oncle : « car je ne sais rien du tout, et si vous ne prenez soin de moi, « je risque de demeurer ignorant toute ma vie, puisque mon « père est si occupé au dehors, qu'il n'a pas le temps de penser « à moi. » Heureux de trouver dans un âge si tendre un si grand désir d'instruction, le digne oncle le fit placer, de concert avec son père, chez d'excellents maîtres, et l'enfant fit de rapides progrès dans la science comme dans la piété. « Cet en-« fant est né pour de grandes choses, disait souvent le saint « évêque, témoin de ces progrès; et c'est le bon plaisir de Dieu « que cette riche plante soit soigneusement cultivée. Souvenez-« vous, mon cher enfant, lui dit-il à lui-même, que Dieu vous « a choisi pour être un vase de grâce, et que si vous êtes fidèle « à suivre son attrait, il vous emploiera beaucoup à son ser-« vice. »

A l'âge de quatorze ans, le jeune Charles prononça devant une nombreuse assemblée une harangue qui lui valut, de la part de son vénérable oncle, plusieurs beaux présents accompagnés de cet éloge public : « Mon neveu a surpassé mon espérance et devancé son âge. » A quinze ans, il composa un éloge de saint Paul qui engagea François à étudier plus particulièrement la vocation de ce neveu si heureusement né; l'habile maître examina à fond le jeune élève, et en conclut que, s'il répondait aux desseins du ciel sur lui, Dieu le bénirait dans l'état ecclésiastique : il lui conféra même la confirmation et la tonsure, et dit à Louis de Sales : « Si Dieu veut que cet enfant, qui est votre fils par la nature et le « mien par l'amour, vive longtemps, je désire verser dans sa tête

[1] *Genes.*, XXVII, 28.

« tout ce que Dieu m'a fait la grâce de mettre dans la mienne. » Il s'affermit encore dans ce dessein, lorsque, voyant, quelque temps après, le jeune Charles jouer, au collége, dans une tragédie le rôle d'un courtisan converti qui déplore le temps perdu dans les vanités et les folies du siècle, il reconnut clairement que l'acteur parlait du fond de son âme, et qu'en détestant le monde, il ne faisait qu'exprimer ses propres convictions. Aussi lui dit-il, le soir, en le bénissant : « Vous avez bien parlé, ô « mon fils! quand une fois on a eu le bonheur de se donner à « Dieu, ce serait une action bien lâche et bien indigne d'un « homme d'honneur de quitter son service pour quoi que ce « fût. »

Tel était le jeune homme que le saint évêque voulait prendre avec lui à l'ermitage de Saint-Germain ; et en attendant, il le prit près de sa personne au commencement de 1622, pour le former à la science des saints. Le bonheur de ce disciple bien-aimé dura peu, puisque la mort vint sitôt après lui enlever son maître ; mais il en profita néanmoins si bien, que dans la suite il convertit grand nombre d'hérétiques, devint évêque de Genève, et, de concert avec madame de Chantal, écrivit la vie de son saint oncle, la plus parfaite et la plus authentique que nous ayons.

François, après avoir, comme nous l'avons vu, donné des ordres pour sa retraite, prit le chemin du retour, et, traversant le lac d'Annecy, arriva au bourg de Derée, où résidait la baronne de Chevron. Étant allé lui rendre visite, il lui dit tout à coup, après quelques paroles échangées sur la vanité du monde: « Madame, nous nous faisons vieux ; il est temps de penser tout « de bon à la vie future. — Il est vrai, monseigneur, répondit « la pieuse dame, que je suis vieille : âgée de soixante-douze « ans, je ne dois plus penser qu'à mourir ; et ma mort sera « sans inconvénient, car je suis très-inutile en ce monde ; mais « vous, monseigneur, vous êtes nécessaire à l'Église, et Dieu « vous conservera encore de longues années. — Vous êtes dans « l'erreur, madame, reprit le saint évêque, je partirai le pre-

« mier et vous me suivrez. » Ce qui, en effet, se réalisa comme il l'avait prédit[1].

Arrivé à Annecy, il apprit qu'un boulanger de la ville, Bernard Paris, était à l'agonie : il partit aussitôt, alla le bénir en faisant sur lui le signe de la croix ; et, le soir même, le malade fut complétement guéri[2]. Pendant qu'il rendait la santé aux autres, il ne pensait pour lui qu'à se préparer à la mort, qu'il sentait proche ; et, un jour, l'évêque de Chalcédoine lui ayant demandé, en le voyant tout pensif, s'il était triste : « Non, ré« pondit-il, je ne suis nullement triste, mais je suis aux écoutes « pour entendre quand l'heure du départ sonnera... Je vais « faire la revue de ma conscience, écrivait-il peu auparavant à « madame de Chantal[3], pour un renouvellement extraordinaire « auquel Notre-Seigneur m'invite, afin qu'à mesure que ces « années périssables passent, je me prépare aux éternelles. Je « sens mon esprit tendant plus purement que jamais à Dieu et « à l'éternité. O Dieu ! que je serais heureux, si un jour, sor« tant de la sainte communion, je trouvais le cœur de mon « Sauveur établi à la place de mon chétif cœur ! »

Les souffrances avant-courrières de la mort l'avertissaient, en effet, tous les jours de son prochain départ de ce monde : ses jambes enflées, entamées même dans plusieurs endroits et couvertes de plaies, ne le soutenaient qu'avec grande peine, et on ne pouvait se défendre d'un sentiment de compassion en le voyant marcher. Il souffrait aussi de la poitrine : « Je sens ici, « disait-il en y mettant la main, quelque chose qui me dit que « je n'ai plus longtemps à vivre[4]. » Et à ces deux infirmités se joignaient de fréquentes et violentes douleurs de tête, de reins et d'estomac.

Néanmoins il ne changeait rien à ses habitudes et à ses travaux ; il ne retranchait rien des fatigues de son ministère ; et

[1] Charl.-Aug., p. 552.
[2] *Dép. de Favre.*
[3] Lettre CDXCV^e^.
[4] Charl.-Aug., p. 554.

cet état de souffrances ne l'empêcha pas d'aller jusqu'à Thonon, traiter une affaire importante. Quand on le pressait de se ménager : « Ne faudra-t-il pas mourir bientôt? répondait-il; quel- « ques années de plus ou de moins, ce n'est rien. » Au milieu de ses douleurs, c'était toujours la même sérénité de visage, la même amabilité dans tous les rapports, la même rigueur pour son corps, jusque-là qu'il aima mieux souffrir le froid, qui fut extrême au commencement de 1622, que de se laisser faire des habits neufs pour remplacer les vêtements de dessous, qui, étant tout usés, le garantissaient mal de l'âpreté de la saison[1]. Ce dénûment lui plaisait comme un caractère de ressemblance avec Jésus-Christ pauvre, et comme un moyen de secourir un plus grand nombre de malheureux, lesquels étaient alors d'autant plus à plaindre, que la récolte précédente avait été très-mauvaise et que la Savoie était couverte de troupes. C'était enfin dans ce saint évêque une disposition de plus en plus parfaite à se sacrifier tout entier pour son devoir; et, Grégoire XV lui ayant, quelques mois après, donné, par un bref, la mission de présider en son nom au chapitre général des Feuillants, qui devait se tenir à Pignerol, il se disposa à partir aussitôt, n'estimant pas que le respect pour le saint-siége permît le moindre délai dans l'exécution de ses ordres. En vain ses parents et ses amis lui représentèrent que sa santé affaiblie ne lui permettait pas ce voyage, surtout par les chaleurs excessives qui régnaient alors (on était au 22 mai); il se contenta de leur répondre : « Il faut obéir : Dieu ne m'a « pas trouvé digne de mourir pour la foi parmi les hérétiques, « ni pour la charité parmi les pestiférés; ne serais-je pas bien- « heureux si je mourais pour l'obéissance? Je n'ai plus que peu « de temps à vivre, il faut me hâter de bien faire; or, je ne peux « rien faire de mieux que d'obéir[2]. » Il partit donc sans retard, et arriva promptement là où le devoir l'appelait.

L'affaire que la cour de Rome lui confiait était des plus déli-

[1] Charl.-Aug., p. 553.
[2] Année de la Visitation, 22 mai.

cates : les Feuillants ne pouvaient s'entendre sur l'élection d'un général, ainsi que sur plusieurs autres points, et il fallait les mettre tous d'accord. Pour cela, il écouta avec douceur et patience tout ce qu'on avait à lui dire, et donna sur chaque chose des réponses si raisonnables et si solides, accompagnées de tant de bonté et de sagesse, que tous en étaient dans l'admiration[1]; il traitait chacun avec grand honneur et respect, se prêtait aux plus petits détails avec la même bienveillance qu'aux plus graves affaires, et réglait tout avec le même zèle, éclaircissant les sujets de contestations les plus embrouillés, trouvant des remèdes pour les plus désespérés, apaisant toutes les plaintes et satisfaisant tous les esprits d'une manière si remarquable, que l'homme le plus éminent de cet institut[2], parlant de la manière dont il avait rempli sa mission en cette circonstance, disait hautement dans la suite « qu'il y avait fait admirer « tout ensemble et un esprit supérieur, habile à examiner les « plus graves affaires, à les peser mûrement, à les résoudre « sagement, et une bonté d'âme incomparable, et un savoir « profond, et une abondance rare de lumières surnaturelles. » Grâce à cette prudence consommée, à ce grand art de manier les esprits, il triompha de toutes les difficultés ; les Feuillants lui obéirent comme à un envoyé de Dieu; il remit le spirituel et le temporel dans l'ordre le plus parfait et fit élire pour supérieur général dom Jean de Saint-François, l'homme le plus propre à cette position délicate ; de sorte qu'il put écrire à Rome, en rendant compte de sa mission[3] : « Un grand nombre de points, « relatifs au bien de la congrégation, et proposés de toutes « parts, ont été réglés comme il convenait ; et les nominations « du général, des provinciaux, des abbés et des prieurs se sont « faites avec tant de concorde, de paix et de douceur, qu'il ne « se peut rien de plus aimable. On peut vraiment appliquer à

[1] Charl.-Aug., p. 554.
[2] Dom Jean de Saint-François, liv. VI.
[3] Lettres DCIV^e, DCV, DCVI^e, DCVII^e, DCVIII^e, DCIX^e.

« ce chapitre les mots du Psalmiste : Qu'il est bon, qu'il est « doux que ceux qui sont frères vivent ensemble bien unis ! « Celui qui a été fait général par l'unanimité de tous les suf- « frages a éminemment sur tous ses confrères la palme de la « science, de la prudence et de l'esprit ; c'est un homme d'une « très-grande piété, qui non-seulement a illustré et défendu « l'Église par de très-beaux écrits, mais est encore prêt à le « faire quand son loisir le lui permettra. »

Ces heureux résultats avaient coûté cher à l'évêque de Genève : arrivé au chapitre avec de graves infirmités, il s'était rendu plus malade encore par la grande application que demandaient et la tenue des assemblées et les entretiens particuliers avec les religieux ; à ce point, qu'un jour, après avoir longtemps souffert, sans se plaindre, de violentes douleurs pendant la tenue du chapitre, il fut contraint par l'excès du mal de lever la séance et de se retirer. Malgré cela, les jours de dimanches et de fêtes, où il n'y avait pas d'assemblée, au lieu de prendre un repos qui lui eût été si nécessaire, il employait tout son temps aux exercices de la charité pastorale : il prêchait, il confirmait, il confessait tous ceux qui se présentaient ; il conféra même la tonsure et les ordres mineurs ; et, comme le concours des peuples qui voulaient être bénis par lui était prodigieux et les chaleurs excessives, il lui arriva un jour de tomber en défaillance au milieu de l'église. On craignit quelques instants pour sa vie, mais, lorsqu'il eut recouvré ses sens, il dit aux religieux qui l'avaient emporté loin de la foule : « C'est bien « mal à moi d'être un membre délicat sous un chef couronné « d'épines. » Et il voulut retourner à ses fonctions, qu'il continua jusqu'au soir [1].

Le saint évêque, ayant terminé les affaires qui avaient nécessité son voyage de Pignerol, vint à Turin où l'appelaient tous les vœux de la cour. La princesse de Piémont lui avait fait

[1] Année de la Visitation, 17 juin. — Dom Jean de Saint-François, liv. VI. — Charl.-Aug., p. 555.

préparer un logement magnifique et voulait le traiter en tout comme son grand aumônier; mais il la supplia de lui épargner ces honneurs et de trouver bon qu'il demeurât au couvent des pères Feuillants, qu'on appelait le monastère de la *Consolante*. Ceux-ci, à leur grand regret, n'ayant à lui donner qu'une petite cellule de huit à neuf pieds carrés, exposée à toute l'ardeur du soleil du midi qui en rendait alors le séjour extrêmement pénible, le supplièrent d'accepter les beaux logements qu'on lui offrait de toutes parts : « Laissez-moi, leur répondit-il, la con-« solation de vivre quelques jours avec vous comme votre frère, « puisque je le suis en vérité. » C'est qu'en effet, avant de quitter le chapitre de Pignerol, il avait demandé et obtenu d'être affilié à l'ordre, s'estimant heureux d'être par là le fils de saint Bernard et le frère de tous les Feuillants. « Voulez-« vous par vos civilités, ajouta-t-il, me chasser de chez vous et « de la maison de notre père saint Bernard? Je suis ici aux pieds « de la mère de toutes les consolations; où pourrais-je être « mieux[1] ? »

Le saint évêque se fixa donc chez les Feuillants, et là il eut le plaisir d'y vivre en pauvre : car ces religieux n'avaient pas seulement de linge à lui donner. Heureusement qu'on se disputa le bonheur de leur en prêter; et, telle était l'idée qu'ils avaient de leur hôte, qu'ils disaient en rendant ces linges, après qu'ils lui avaient servi : « Gardez-les précieusement, car ils « ont servi à un saint, et un jour on les vénérera comme des « reliques. » Du couvent le saint évêque allait à la cour autant que le demandaient les bienséances; mais, en voyant le monde, il s'en dégoûta plus encore, et répéta ce qu'il avait dit autrefois à Paris, qu'il faisait un noviciat où il ne ferait jamais profession.

Pour lui faciliter l'exercice de sa charge autant que pour honorer son mérite, on lui proposa de laisser à son frère l'évêché d'Annecy et d'accepter l'archevêché de Turin alors vacant;

[1] Année de la Visitation, 19 et 20 juin.

il refusa sans hésiter ; et, comme le marquis de Lullin, son ami, le pressait d'accepter en lui représentant qu'à l'aide de cette position nouvelle il pourrait établir avantageusement ses neveux : « Mes neveux, répondit-il en riant, sont déjà plus riches « et plus grands qu'ils n'étaient il y a quelques années, car « alors ils naquirent tout nus, et maintenant ils possèdent au « moins chacun un vêtement [1]. »

Cependant, soit les incommodités du logement, soit les assujétissements de la cour, soit ses travaux passés et présents, François tomba gravement malade. Cet accident contraria fort sa charité et son zèle ; car il avait appris qu'une grande disette régnait en Savoie, et la pensée que son peuple souffrait sans qu'il pût le soulager le faisait souffrir cruellement lui-même : « Ah ! disait-il, quand je serai de retour à Annecy, je vendrai « ma mitre, ma crosse, mes habits, ma vaisselle et tout ce que « je possède, pour secourir mes pauvres [2]. » D'un autre côté, il avait appris que le maréchal de Lesdiguières avait enfin ouvert les yeux à la lumière que lui-même lui avait présentée si vive et si pure pendant les stations prêchées à Grenoble, et que le 24 juillet de cette année 1622 il avait abjuré le calvinisme entre les mains de l'archevêque d'Embrun. François désirait se rapprocher de cet illustre converti pour le soutenir au besoin dans la voie nouvelle où il venait d'entrer : aussi, dès qu'il fut guéri, il demanda à la princesse la permission de se retirer ; elle y consentit ; et, en témoignage de sa vénération, elle lui fit présent d'un anneau précieux où était enchâssé un diamant de la valeur de trois mille francs [3].

Joyeux de ce riche cadeau dont il destinait le prix au soulagement de ses pauvres, il quitte la cour après y avoir séjourné trois mois, et se met en route pour Annecy. Mais voilà qu'à peine est-il à huit kilomètres de Turin, son domestique, cher-

[1] Année de la Visitation, 14 mai.
[2] Charl.-Aug., p. 558.
[3] Le P Larivière, liv. III.

chant le précieux anneau là où il croyait l'avoir mis et ne le retrouvant plus, vint lui dire tout consterné que le présent de la princesse était perdu : « Dieu soit béni ! » répondit-il sans témoigner ni regret ni émotion, tant son cœur était détaché et soumis à toutes les dispositions de la Providence[1] ! « Dieu soit « béni ! cet anneau était trop précieux pour que je m'en ser« visse ; puis j'aurais pu être tenté de laisser mon cœur s'atta« cher à un si précieux bijou. S'il ne se retrouve pas, c'est que « Dieu aura voulu nous épargner le soin d'employer en au« mônes la somme que nous en aurions tirée[2]. La Providence « le destine peut-être à faire la fortune de quelque pauvre qui « le trouvera et en vivra à son aise le reste de ses jours : dès « lors je dois estimer n'avoir rien perdu. »

Il en arriva cependant autrement : à quelque distance de là, le même domestique vint lui dire qu'il avait retrouvé l'anneau dans les replis de son habit ; cette nouvelle ne l'émut pas plus que la première : uni à la volonté de Dieu dans un détachement parfait, il conserva la même égalité d'âme et de visage. Arrivé à une hôtellerie, il s'aperçut que son aumônier, Michel Favre, se fâchait contre le maître d'hôtel, parce que celui-ci avait transporté les effets du saint voyageur de la chambre qu'on lui avait donnée d'abord dans une autre moins commode ; il ne put souffrir cet accès de mauvaise humeur et l'en reprit doucement : « Quand même, lui dit-il, on nous ferait passer « de cette chambre dans une autre moins commode encore, il « faudrait le supporter avec patience et mansuétude ; car ne « savez-vous pas que Notre-Seigneur a dit : Si quelqu'un vous « enlève votre tunique, donnez-lui encore votre manteau[3] ? »

Après avoir ainsi voyagé à petites journées, à cause des douleurs qui le forçaient souvent à s'arrêter, il arriva à Annecy, où tout son peuple fut heureux de le revoir.

[1] Charl.-Aug., p. 558.
[2] *Dép. de la mère de Chaugy.*
[3] Charl.-Aug., p. 559.

CHAPITRE XI

DÉVOUEMENT DE FRANÇOIS POUR LES PAUVRES. — IL VA A AVIGNON ET REVIENT DE LA A LYON, OU IL MEURT.

(Année 1622.)

Le premier soin de François, à son arrivée à Annecy, fut le soulagement des pauvres. Il commença par leur donner tout ce qu'il possédait d'argent ; et, sa bourse épuisée, il engagea la bague précieuse que lui avait donnée la princesse de Piémont. Des personnes charitables, informées du fait, s'empressèrent de la dégager et la lui firent remettre. Ainsi dégagée, il l'engagea de nouveau, et le même assaut de charité se reproduisit si souvent de part et d'autre, que ce fut comme un proverbe reçu dans la ville que cette bague n'appartenait pas à l'évêque de Genève, mais à tous les gueux d'Annecy.

Pendant que le saint évêque se vouait ainsi tout entier aux besoins des pauvres, il reçut une lettre du duc de Savoie, qui lui mandait de venir le rejoindre à Avignon, où il devait se rendre pour saluer Louis XIII et le complimenter d'avoir réduit à l'obéissance les huguenots du Languedoc. La princesse de Piémont, qui devait être de la partie, avait désiré être accompagnée de son grand aumônier. A cette nouvelle, tous les amis du saint évêque, qui voyaient le mauvais état de sa santé, s'effrayèrent ; et, le conjurant de ne pas entreprendre ce voyage, surtout par un temps si contraire, ils s'offrirent de faire agréer eux-mêmes ses excuses au duc de Savoie. Mais l'homme de Dieu ne voulut point se rendre à cet avis : il voyait la volonté divine dans les ordres de son prince, et il espérait d'ailleurs

obtenir de Louis XIII quelques avantages pour la partie de son diocèse enclavée dans le royaume de France ; ces deux considérations prévalurent sur toute autre : « Il faut aller, dit-il, où « Dieu nous appelle ; nous irons tant que nous pourrons, et « nous nous arrêterons quand la maladie ne nous permettra « plus d'aller[1]. » Cependant il prévoyait clairement qu'il ne reviendrait pas ; et en conséquence il mit à toutes ses affaires un ordre aussi complet que s'il eût été à la veille de sa mort. Le 6 novembre, ayant rassemblé l'évêque de Chalcédoine, ses autres frères et plusieurs de ses amis, il leur dit naïvement que l'heure du départ approchait. Ceux-ci interprétant ces paroles de son départ pour Avignon : « Ce voyage, ajouta-t-il aussitôt, « sera suivi d'un autre ; c'est pourquoi je vous ai convoqués « afin de vous lire mon testament. » A ces mots, tous fondirent en larmes ; le saint évêque essaya de modérer ce premier accès de douleur par quelques paroles de consolation ; puis leur lut son testament, conçu en ces termes[2] : « Nous, François de « Sales, par la grâce de Dieu et du saint-siége apostolique, « évêque et prince de Genève, voulant faire savoir à tous ceux « à qui il appartiendra notre dernière volonté, prions, pre« mièrement, Dieu tout-puissant de recevoir notre âme à « merci, et de lui faire part de l'héritage éternel que notre « Rédempteur nous a acquis par son sang ; secondement, nous « invoquons la glorieuse vierge Marie et tous les saints, pour « qu'ils implorent pour nous en notre vie et en notre mort la « miséricorde de Dieu ; troisièmement, s'il plaît à la Provi« dence divine que la très-sainte, unique et véritable religion « catholique et romaine soit rétablie en la cité de Genève, lors « de mon trépas, nous ordonnons qu'en ce cas notre corps soit « enterré en notre église cathédrale ; que si elle n'y est pas en« core rétablie, nous ordonnons qu'il soit inhumé au milieu de « la nef de l'église de la Visitation d'Annecy que nous avons

[1] Charl.-Aug., p. 560.
[2] Année de la Visitation, 6 novembre. — Charl.-Aug., p. 585.

« consacrée, à moins que nous mourions hors de notre dio-« cèse, auquel cas nous laissons le choix de notre sépulture à « ceux qui pour lors seront à notre suite ; quatrièmement, « approuvant de tout notre cœur les sacrées cérémonies de « l'Eglise, nous ordonnons qu'à notre enterrement treize cierges « seront allumés au haut de notre cercueil, sans autres écus-« sons que ceux du nom de Jésus, pour témoigner que de tout « notre cœur nous embrassons la foi prêchée par les apôtres ; « mais d'ailleurs, détestant les vanités et superfluités que l'es-« prit humain a introduites dans de telles cérémonies, nous dé-« fendons très-expressément toute sorte d'autres luminaires « être employée à nos obsèques, priant nos parents et amis, et « ordonnant à nos héritiers de n'y rien ajouter, et d'exercer « leur piété envers nous, à faire célébrer le très-adorable sacri-« fice de la messe. »

Le lendemain 7 novembre, l'homme de Dieu employa toute la matinée à faire la revue de sa conscience par une confession exacte, et l'après-midi à confier à l'évêque de Chalcédoine tous les papiers importants et les règlements relatifs au bon ordre du diocèse ; après quoi, paraissant tout joyeux : « Vraiment, « dit-il, il me semble, par la grâce de Dieu, que je ne tiens « plus à la terre que du bout du pied ; car l'autre est déjà levé « en l'air pour partir [1]. » Sur ces entrefaites, un gentilhomme français étant venu, pressé par le besoin, lui demander l'aumône, et promettant, après l'avoir reçue, de lui rendre la même somme d'argent : « Hâtez-vous donc vite, reprit-il, au-« trement l'éternelle majesté me la rendra bientôt pour vous ; « car j'espère que dans peu de temps nous serons en état vous « et moi de n'avoir plus besoin de rien. » Et en effet, au bout de deux mois le gentilhomme et l'évêque de Genève n'étaient plus [2].

Le 8 novembre, François reçut les adieux de ses parents et

[1] Année de la Visitation, 7 novembre.
[2] Charl.-Aug., p. 565.

de ses amis, qu'il salua comme ne devant plus les revoir. « Peu importe, leur dit-il, que je meure hors de mon pays, « pourvu que je meure bien. Je m'en vais à Notre-Seigneur, » dit-il à un de ses curés qui était venu lui demander sa bénédiction avant son départ, « nous ne nous verrons plus en ce « monde. — O monseigneur ! dit le curé, quand je considère « votre visage et votre santé, je ne désespère pas de vous revoir « encore. — Oui, monsieur, reprit le saint évêque, vif ou mort « vous me reverrez dans trois mois. » Ce qui se réalisa en effet ; car trois mois après on rapportait ses restes à Annecy[1].

Les chanoines étant venus en corps lui dire adieu, il les embrassa tous avec cette affection très-tendre qu'il avait eue constamment pour eux, leur déclarant qu'il partait pour Avignon et pour l'éternité, qu'il s'en allait pour ne plus revenir : « Ce voyage me coûtera la vie, dit-il au père Anselme, cordelier « de ses intimes amis, et désormais nous ne nous reverrons « plus qu'en paradis ; mais il faut être obéissant comme notre « Maître, jusqu'à la mort de la croix[2]. »

Il était d'autres adieux qui tenaient encore plus au cœur du saint prélat : c'étaient les adieux à ses chères filles de la Visitation[3]. Il alla offrir le saint sacrifice dans leur chapelle avec une magnifique chasuble qu'il tenait de la munificence de l'infante de Savoie, et il la leur laissa comme souvenir : « Car, « leur dit-il, quand les amis se quittent, ils ont coutume de se « faire des présents. » Il leur adressa ensuite des paroles toutes saintes, leur disant qu'il ne lui restait plus que le ciel, et, leur recommandant surtout l'humilité, la simplicité, l'obéissance : « Mes chères filles, leur dit-il encore, ne demandez rien et ne « refusez rien ; soyez toujours disposées à ce que Dieu et l'obéis- « sance voudront de vous. Que votre seul désir soit d'aimer « Dieu, votre seule ambition de le posséder. Adieu, mes filles,

[1] Charl.-Aug., p. 561.
[2] Année de la Visitation, 8 novembre. — Charl.-Aug., p. 561.
[3] *Idem*, 9 novembre.

« jusqu'à l'éternité. — Monseigneur, s'écrièrent les religieuses « toutes en larmes, Dieu vous ramène parmi nous ! — Et s'il « ne lui plaît pas de me ramener, répondit-il, faudra-t-il moins « le bénir ? Son bon plaisir est toujours également aimable. » Le cœur du saint évêque s'attendrit surtout quand il vit, au sortir de la maison, la vertueuse tourière, Anne Jacqueline, Coste, prosternée à ses pieds, le priant avec larmes de la bénir : « Ma « fille, lui dit-il, j'ai fait bien d'autres voyages; je ne vous ai ja- « mais vue pleurer à mon départ. Pourquoi êtes-vous si affligée « aujourd'hui? — Ah! répondit-elle, c'est que le cœur me dit « que ce voyage sera le dernier et que nous ne vous reverrons « plus. — Et à moi, répondit François par un esprit prophé- « tique sur la mort prochaine de la tourière, le cœur me dit « que, si je ne reviens pas, nous nous reverrons plutôt que « vous ne pensez [1]. »

Après avoir ainsi fait ses adieux, François partit le 9 novembre, laissant sa maison et toute la ville dans le deuil et les larmes. L'évêque de Chalcédoine se jeta à ses genoux au moment où il allait monter à cheval, ne pouvant parler que par ses soupirs et ses sanglots, et reçut ainsi le dernier baiser de son saint frère. Les principaux du clergé et de la ville voulurent l'accompagner jusqu'à Seyssel, où il devait s'embarquer sur le Rhône; et, quand on fut arrivé dans cette ville, le moment de mettre le pied dans le bateau étant venu, ce ne furent de leur part que cris et lamentations, chacun regardant ce moment comme celui de la dernière séparation ; car tous croyaient à la véracité des prédictions qu'il avait faites de sa mort prochaine[2]. « Vous « reviendrez, leur dit-il, au-devant de moi dans quelque temps, « ici même où je vous fais mes adieux ; » ce qui se trouva vrai, puisque ce fut là qu'ils vinrent recevoir ses dépouilles mortelles ; et, après avoir remercié ceux qui l'avaient accompagné, il s'embarqua pour descendre à Belley. Comme il faisait un froid

[1] Année de la Visitation, 10 novembre
[2] Charl.-Aug., p. 562.

extrême, qu'accroissaient encore une bise violente et une pluie glaciale, on voulut le plaindre. « Ne savez-vous pas, leur dit-il, « que nous sommes ici-bas en servitude sous les éléments de ce « monde? » Un de ses officiers lui ayant rappelé alors l'affliction profonde de son peuple d'Annecy : « Ne parlons point de « cela, dit-il, parlons bien plutôt du bienheureux pays où nous « nous acheminons ; je partirai pour celui-là promptement. Je « ne ferai pas comme les chevau-légers, car je délogerai sans « tambour et sans trompette. Je serai arrivé avant que l'on ait « su mon départ. Quand vous entendrez dire que je serai ma- « lade, sachez que je serai mort ; » et il continua de s'entretenir ainsi du bonheur de l'éternité et de la vanité de tout ce qui passe[1].

Arrivé à Belley, il dit la messe le jour de Saint-Martin à ses chères filles de la Visitation, les confessa, les communia toutes[2], et repartit aussitôt pour Lyon, où, après avoir dit la messe à la Visitation de Bellecour, et parlé à peine un instant à la supérieure, il fut obligé de se rendre en toute hâte au port pour s'embarquer ; le bateau allait partir. Il se présente pour entrer dans la barque; mais, avant de le recevoir, le batelier, qui ne le connaissait pas, lui demande son passe-port : ceux qui accompagnaient le prélat s'offensent de cette exigence. « Laissez-le « faire, dit le saint évêque, il sait et il fait son métier de bate- « lier ; nous, nous ne savons pas celui de voyageur. » Et, au lieu de se fâcher inutilement, il fit partir son fidèle Rolland pour aller demander un passe-port au gouverneur de Lyon. Pour lui, il demeura sur le port pendant tout le temps, qui fut de plus d'une heure, souffrant un froid rigoureux, un vent glacial, sans donner le moindre signe de mécontentement ou d'impatience. Comme on se plaignait du retard que lui causait cet incident : « Il est vrai, répondit-il, que je suis pressé d'arriver ; mais Dieu « veut que j'attende et que je souffre ce vent et ce froid; il faut

[1] Charl.-Aug., p. 562. — *Dép. de Favre,* qui était présent.
[2] Année de la Visitation, 11 novembre.

« le vouloir aussi. » Et en disant ces mots, son front serein révélait à tous que son âme était calme et son cœur content. Le passe-port étant enfin arrivé, il monte dans la barqne et va se placer tout près du batelier, « car, dit-il, je veux faire amitié à « ce bon homme et lui parler un peu de Notre-Seigneur[1]. »

La barque alors étant partie transporta les voyageurs jusqu'à Valence. Là il visita le monastère de la Visitation, fondé par madame de la Granelle, qui y vivait retirée comme pensionnaire, et, trouvant cette sainte dame fort affligée de ce qu'on ne voulait pas, à raison de son âge de quatre-vingt-quatre ans, la recevoir comme religieuse, il décida son admission, disant qu'il n'était point d'âge indigne d'être consacré au service de Dieu. Il voulut aussi visiter une personne éminente en sainteté, dite la sœur Marie de Valence, et eut une longue conférence avec elle malgré l'heure avancée de la nuit. Les gens de sa suite, qui s'impatientaient d'attendre, ne purent lui en taire leur mécontentement, et l'un même le lui dit avec aigreur. « Monsieur, « répondit-il en souriant, apprenez qu'il fait grand bien à un « pécheur comme moi de parler cœur à cœur à une sainte « épouse de Jésus-Christ, telle que la sœur de Valence. Elle « dira un *Ave Maria* pour vous ; et après que vous aurez bien « dormi cette nuit, vous ne vous souviendrez plus du chagrin « d'aujourd'hui[2]. »

De Valence, on gagna le Bourg-Saint-Andéol; et là, à la descente du bateau, il trouva les consuls de la ville accourus sur la rive avec tout le peuple pour le recevoir comme un ange du ciel. On le conduisit à l'église paroissiale avec tous les honneurs possibles, et malgré son opposition on chanta le *Te Deum*, pour remercier Dieu du bonheur de l'avoir possédé quelques instants[3]. Le lendemain, il entra à Avignon, et s'étant présenté à l'hôtellerie dite de la Pomme-d'Or, sans pouvoir y trouver de

[1] *Dép. de M. Pernet, prêtre,* qui l'accompagnait. — Année de la Visitation, 13 novembre.
[2] *Idem,* 14 novembre.
[3] Charl.-Aug., p. 563.

logement, parce que toutes les places étaient prises, il se fit conduire avec un autre prélat, qui cherchait aussi un logement, l'hôtellerie de la rue de la Croix. Chemin faisant, tandis que l'autre prélat, de mauvaise humeur, ne parlait que de la pluie qui tombait par torrents, et du désagrément de courir à pied d'hôtel en hôtel, le saint évêque, sans paraître seulement apercevoir ces contre-temps, ne cessa de catéchiser le pauvre qui les conduisait jusqu'à l'entrée de l'hôtellerie, où, après l'avoir remercié de sa peine avec beaucoup de bonté, il lui promit de se souvenir le lendemain de lui au saint sacrifice[1].

Impossible d'exprimer la joie que ressentit le peuple d'Avignon en apprenant l'arrivée de l'homme de Dieu. Hommes, femmes et enfants, tous accouraient sur ses pas, l'accompagnaient dans les rues et les places, baisaient le bas de son manteau, demandaient sa bénédiction; et on entendait dire partout sur son passage : « Voilà le saint évêque de Genève, l'apôtre du « Chablais; voilà celui qui a composé l'*Introduction à la vie « dévote* et le *Traité de l'amour de Dieu !* Voilà le grand Fran- « çois de Sales, le fondateur de la Visitation, l'auteur de « tant de miracles ! Quel bonheur de le voir ! Quelle grâce « Dieu nous fait de le posséder[2] ! » Ce concert de louanges et d'acclamations humiliait profondément François ; et, pour s'y soustraire, il résolut de ne sortir que le moins possible. Une fois même, ne pouvant souffrir ces cris publics de louange, il entra chez un libraire comme pour y regarder des livres : « Hélas ! « s'écria-t-il, ce qu'a dit Salomon est bien vrai : Vanité des va- « nités. Si je me croyais, je ferais des actions ridicules pour « détromper ce peuple: mais il faut vivre dans la sincérité chré- « tienne, ne faire ni le fou ni le sage, ne rien faire pour être « loué ou méprisé, mais agir simplement et fidèlement pour « Dieu, notre divin Maître. » D'autres fois, en pareilles rencontres, il disait, les larmes aux yeux : « Ah ! mon Dieu, ce

[1] *Vie de la mère de Balon,* par le P. Grossy, liv. III, c. 3.
[2] Charl.-Aug., p. 563.

« n'est pas à nous, c'est à vous seul que toute gloire appar-
« tient[1]. »

Pendant tout le temps que François demeura à Avignon, il ne s'occupa que de choses saintes. Le lendemain de son arrivée, toute la ville était sur pied pour voir l'entrée triomphale de Louis XIII, revenu victorieux de la prise de Montpellier sur les protestants rebelles, et accompagné des reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche. On se pressait dans les rues et aux fenêtres pour jouir de ce magnifique spectacle, où Avignon avait déployé toutes ses pompes et la cour toutes ses splendeurs. Au milieu de cet entraînement général, le saint évêque, à genoux dans sa chambre, conversait avec le ciel et priait sans accorder seulement un regard au cortége qui passait sous sa fenêtre : on le pria de venir voir au moins un instant une fête si magnifique. « Je vous laisse la place, à vous autres, qui êtes « encore de ce monde, leur dit-il ; pour moi, je n'en suis plus, « je m'en vais à mon Père qui est aux cieux; il faut que je tra- « vaille à son œuvre, pour lui rendre bon compte[2]. »

Constant dans cet esprit de détachement, il n'alla aux fêtes de la cour que le moins qu'il put, n'eut de rapport avec les grands que pour les intérêts de la religion, et ne les reçut chez lui que pour leur parler de Dieu et de leur salut[3]. Il passa la journée du 19 novembre chez les jésuites ; et là, après avoir dit la messe, il prolongea tellement son oraison, qu'on crut qu'il allait y passer toute la matinée, si on ne le suppliait de se rendre aux vœux des religieux, qui voulaient prendre ses conseils sur plusieurs choses. Un père se chargea en effet de l'avertir, et le saint évêque se leva aussitôt en disant : « Voyez-vous, mon « père, l'oraison est ce qui m'est le plus utile et le plus doux ; « par cette communication de cœur, j'apprends chaque fois « quelque chose de bon, pour me l'appliquer à moi-même. »

[1] *Dép. de Rolland*, qui l'accompagnait. — Année de la Visitation, 16 novembre.

[2] Année de la Visitation, 17 novembre.

[3] *Idem*, 18 novembre.

Après le dîner, les pères se partagèrent la grâce de son entretien jusqu'à l'heure où il lui fallut se rendre auprès du prince; et alors, se retirant promptement, il dit au père recteur qui l'accompagnait ces paroles, qui montrent bien dans quelles dispositions saintes il allait à la cour : « Oh! que j'aime mieux une « grande heure d'entretien spirituel avec une bonne âme, que « la vue de toutes les curiosités de la terre! Adieu, mon cher « père, ajouta-t-il avec un profond soupir; nous allons au ciel, « et bientôt toute la terre sera sous nos pieds[1]. »

Les jours suivants, il dit la messe dans diverses communautés, qui offraient un intérêt spécial à sa piété : chez les pères de la Doctrine chrétienne, plein de vénération pour le vénérable César de Bus, leur fondateur, il refusa les ornements noirs que voulait lui donner le sacristain, et demanda des ornements blancs pour dire la messe dans la chapelle, où reposait le corps de l'homme de Dieu, mort quinze ans auparavant. « Je veux « dire la messe des confesseurs, dit-il; le vénérable César de Bus « est un saint; je vais remercier le Seigneur des grâces qu'il lui « a faites.» Au couvent de Sainte-Praxède, il célébra les vertus de sainte Cécile, dont on faisait la fête ce jour-là, et prédit aux sœurs que dans peu elles auraient près d'elles un monastère de ses chères filles de la Visitation. Chez les Célestins, qui conservaient les reliques du bienheureux cardinal Pierre de Luxembourg, il prononça le panégyrique de ce saint personnage, sans autre préparation que l'oraison faite au pied de son tombeau, et il eût voulu rester tout le jour dans l'église. « Laissez-« moi, disait-il à ceux qui l'invitaient à se retirer, laissez-moi « un peu auprès de cet illustre maître. Je n'ai jamais rien lu « qui m'ait donné autant de confusion sur ma vocation ecclé-« siastique que la vie de ce jeune cardinal[2]. » Il alla à Tarascon vénérer les reliques de sainte Marthe, et il eût voulu encore aller jusqu'à la Sainte-Baume pour visiter la pieuse solitude de sainte

[1] Année de la Visitation, 19 novembre.
[2] *Idem*, 24 novembre.

Madeleine ; mais le cardinal de Savoie, qui accompagnait le duc son père, ne voulut pas le lui permettre, lui disant que son cœur était une Sainte-Baume, où il était toujours solitaire, et qu'il fallait à tout moment se tenir prêt à partir avec la cour[1]. »

En effet, le duc de Savoie avait rempli le but de son voyage ; il avait conféré avec le roi dans plusieurs entretiens secrets, et lui avait fait présent, en témoignage de son dévouement, de quatre beaux chevaux, d'une épée et d'un bouclier garnis de diamants et d'autres pierres précieuses ; le roi, de son côté, l'avait accueilli comme un frère et l'avait invité à l'accompagner à Lyon. Les deux cours de France et de Savoie partirent donc le 25 novembre, et François se mit en route à leur suite. Deux gentilshommes calvinistes s'étant trouvés en voyage avec lui, il les accueillit avec son aimable douceur et demeura le plus qu'il put dans leur compagnie pour tâcher de les éclairer et de les toucher. Arrivés au Pont-Saint-Esprit, ces gentilshommes racontèrent ce qu'ils avaient vu et admiré en lui, et bientôt ce ne fut plus qu'un cri parmi tous les calvinistes de la ville : « Si « tous les évêques étaient comme celui-là, disaient-ils à son pas- « sage par les rues, nous serions bientôt tous catholiques, et « c'en serait fait de la religion de Luther et de Calvin[2]. » A quelque distance de là, arrivé pour passer la nuit à une hôtellerie où tous les lits étaient retenus, on voulut faire connaître qui il était ; il le défendit : « Eh ! mon Dieu, dit-il, ne savez- « vous pas que je suis homme de paix? n'ai-je pas assez causé « d'embarras sans en donner de nouveaux? » Et il se retira dans un grenier, se coucha tout vêtu sur la paille, malgré ses incommodités et l'extrême rigueur du froid. Le matin, deux Jésuites, qui avaient reposé dans de bons lits à l'hôtel, apprenant cet incident, s'empressèrent de venir lui dire combien ils étaient affligés qu'on ne les eût pas avertis de son arrivée et de

[1] Année de la Visitation, 23 novembre.
[2] Charl.-Aug., p. 564.

quel cœur ils lui eussent cédé leurs places : « Je ne l'ai pas « voulu, leur répondit-il, et vraiment je suis redevable à cette « circonstance d'une très-bonne nuit ; je n'ai jamais mieux « dormi[1]. »

A son arrivée à Valence, les habitants se précipitèrent sur ses pas en si grande foule, qu'il eut peine à gagner l'hôtellerie où il devait descendre ; et n'y ayant trouvé qu'un lit disponible, il voulut le céder à Georges Rolland, son intendant ; celui-ci, n'ayant pas voulu l'accepter : « Au moins, dit François, vous le « partagerez avec moi. » Et, en conséquence, il fit mettre à terre le matelas, les draps et la couverture pour Rolland, ne réservant pour lui que la paillasse, sur laquelle il coucha tout vêtu. Le lendemain, au départ, même empressement de la multitude qu'à l'arrivée; on semblait ne vouloir point le laisser aller, et on le suivit à une grande distance de la ville[2].

Aussitôt qu'il fut arrivé à Lyon, un grand nombre de hauts personnages se disputèrent l'honneur de le loger ; M. Jacques Olier, intendant de la province, fut des plus empressés à lui offrir la moitié de son hôtel, lequel, étant très-vaste et proche le monastère de la Visitation, réunissait toutes les commodités désirables. Les Jésuites vinrent à leur tour le supplier d'accepter leur maison de Saint-Joseph. Il répondit à tous qu'ayant prévu la difficulté qu'il y aurait à se loger dans une ville où les deux cours de France et de Savoie étaient réunies, il s'était pourvu d'un logement qui ne pouvait lui manquer. On le crut, et alors, dégagé des sollicitations importunes, inspiré par son amour de la pauvreté et de la simplicité, il alla demander à ses chères filles de la Visitation une petite chambre située dans la maison de leur jardinier, et réservée au confesseur du monastère pour les jours où il venait y remplir ses fonctions. Les religieuses lui objectèrent que cette chambre était exposée à tous les vents, qu'on ne pouvait y faire de feu sans être incom-

[1] Année de la Visitation, 26 novembre.
[2] *Idem*, 28 et 29 novembre.

modé par la fumée, et que sa santé y serait compromise; sa réponse fut comme à l'ordinaire, que jamais il n'était mieux que quand il n'était guère bien; que là, étant près d'elles, il serait plus à portée de leur être utile; qu'étant plus éloigné du bruit de la cour, plus humble et plus paisible, il serait plus à même de mener une vie recueillie en Dieu et plus accessible à tous ceux qui voudraient lui parler; que là, enfin, il serait heureux de ne donner d'embarras à personne[1] : « Hélas! dit-il, « j'ai trouvé assez de tracas en cette ville sans en occasionner « davantage. » Il s'établit donc dans cette petite chambre avec bonheur, et quand ses amis voulurent lui en faire des reproches, il leur répondit, comme aux sœurs : « Je suis très-bien en cette « maison pour recevoir les âmes pécheresses que la Provi- « dence m'enverra; je n'y suis pas moins bien pour mon repos, « parce que la petitesse de mon logement m'exempte du tracas « des grandes compagnies[2]. » On voulut qu'au moins, par égard pour l'état de ses jambes, qui étaient très-enflées et très-malades, il ne fît pas de longues courses à pied et qu'il acceptât un carrosse, surtout quand il irait prêcher au loin : « Ah! « vraiment, répondit-il, il ferait beau me voir aller en car- « rosse prêcher la pauvreté évangélique et la pénitence de « saint Jean! » Et jamais il ne voulut aller autrement qu'à pied[3].

Le saint évêque fut à Lyon ce qu'il avait été partout, l'apôtre infatigable, l'homme du ciel pour qui Dieu et les âmes étaient tout, pour qui le monde et ses vanités n'étaient rien. Pendant que tous les habitants couraient sur le passage des rois et des reines, des princes et des princesses, que les fêtes en leur honneur occupaient tous les esprits et remplissaient la ville de bruit et de tumulte, il était occupé chez ses filles de la Visitation, à les entretenir de Dieu et des biens éternels. Il avait tout

[1] Charl.-Aug., p. 564 et 565.
[2] Année de la Visitation, 30 novembre.
[3] Charl.-Aug., p. 565.

fait pour ce cher ordre; il en avait institué treize monastères, savoir à Annecy, Lyon, Moulins, Grenoble, Bourges, Paris, Monferrand, Nevers, Orléans, Valence, Dijon, Saint-Étienne-en-Forez et Belley; il n'avait plus qu'à lui dire ses derniers adieux, lui donner ses derniers conseils, et pour cela il mit à profit tous ses moments libres. « Mon père, lui dirent un jour « ses bonnes filles, écrivez-nous sur ce papier ce que vous dé-« sirez le plus de nous. » Il prit aussitôt la plume et écrivit avec beaucoup d'attention cette seule parole : *Humilité,* estimant qu'elle valait à elle seule toutes les instructions.

Sur ces entrefaites arriva à Lyon madame de Chantal, de retour de la visite de ses monastères de Dijon, de Montferrand et de Saint-Étienne. Ce fut pour elle un bonheur indicible d'entendre une dernière fois son saint directeur. François, en l'abordant, lui dit avec gaieté : « Ma mère, nous avons quelques « heures libres; qui de nous deux commencera à parler? — « Moi, s'il vous plaît, repartit-elle, mon âme a grand besoin « d'être revue par vous. — Eh quoi! ma mère, dit-il, avez-« vous donc encore des désirs empressés? je croyais vous trou-« ver toute angélique. Nous ne parlerons point de vous ici, nous « ne parlerons que de ce qui concerne notre congrégation. « Oh! que j'aime notre petit institut, parce que Dieu y est « beaucoup aimé! » Et là-dessus ils conférèrent ensemble pendant quatre heures sur les divers intérêts de la congrégation. François lui dit que plus il priait, plus Dieu lui faisait connaître que c'était sa volonté que l'institut demeurât sous la conduite du saint-siége et des évêques respectifs, plutôt que sous un général ou une générale : « Voyez-vous, ajouta-t-il, vos filles sont « les filles du clergé, et le clergé a été le premier ordre de la « religion. » Madame de Chantal accéda à ces pensées comme étant inspirées de Dieu, car elle vénérait son bienheureux père comme un saint, et elle ne put s'en taire à lui-même : « Mon « père, lui dit-elle, je ne doute pas que vous ne soyez un jour « canonisé, et j'espère y travailler moi-même. — Ma mère, « reprit François d'un ton fort sérieux, Dieu pourrait bien faire

« ce miracle; mais les personnes qui doivent traiter ma canonisation ne sont pas encore nées[1]. » Madame de Chantal eût bien désiré prolonger son séjour auprès de son saint directeur, mais il ne le lui permit pas : le devoir l'appelait à la visite des monastères de Grenoble et de Belley, et elle partit malgré la rigueur du froid. Comme la mère de Blonay en témoignait sa peine au saint évêque : « Ma fille, lui répondit-il, qui aime « mieux notre mère que moi? je la chéris comme moi-même ; « mais il faut qu'elle accomplisse la volonté de Dieu et qu'elle « aille préparer le lieu de ma demeure. » Paroles que ne comprit pas alors la mère de Blonay, mais dont elle eut l'intelligence quand, à la mort du saint prélat, elle apprit les soins que se donnait madame de Chantal pour lui préparer un tombeau[2].

Le temps que François ne donnait pas à ses filles de la Visitation était pris en grande partie par les visites; il en était accablé : on venait de toutes parts le consulter, comme autrefois saint Antoine au désert. Des grands, des princes même de la cour, venaient dans la pauvre maison du jardinier de la Visitation s'éclairer des lumières de l'homme de Dieu. Entre ces nombreux visiteurs, un des plus assidus fut l'intendant de la justice, M. Jacques Olier, qui lui avait offert sa maison avec tant d'empressement. François eut bientôt discerné son mérite et se lia avec lui d'une étroite amitié. Ce vertueux seigneur avait alors, ainsi que sa digne épouse, des inquiétudes sur la vocation d'un de leurs enfants, appelé Jean-Jacques. Ils l'avaient destiné d'abord à l'état ecclésiastique; mais son caractère violent et emporté, son humeur bouillante, leur faisaient douter qu'il pût être un jour un bon prêtre. On le reprenait sans cesse, on le punissait, on le frappait, et sous les coups son naturel ne faisait qu'empirer et s'aigrir, le mal allait croissant avec l'âge. Dans son inquiétude, madame Olier vint prier le saint évêque d'exa-

[1] *Dep. de la mère de Chaugy.*
[2] Année de la Visitation, 11 décembre.

miner lui-même la vocation de son fils, de consulter Dieu et de la fixer par une réponse qu'elle regarderait comme un oracle du ciel. Sur la promesse qu'il lui fit de s'en occuper devant Dieu, elle lui amena, quelques jours après, ses enfants; et, comme il les accueillait tous avec une tendresse égale, les embrassant l'un après l'autre, et les louant tous également : « Monseigneur, dit « la mère, Jean-Jacques, le plus jeune, n'est pas sage et me « donne beaucoup de peine. — Madame, reprit François, éclairé « sans doute d'une lumière prophétique, qui seule peut expli- « quer cette réponse, il faut pardonner quelque chose à la jeu- « nesse : les humeurs gaies ne sont pas les plus mauvaises; « j'ai consulté Dieu sur la vocation de cet enfant : soyez conso- « lée, le ciel l'a choisi pour la gloire et le bien de son Église. « Dieu, en la personne de ce bon enfant, se prépare un bon « serviteur. N'ayez plus aucun doute, changez vos craintes en « actions de grâces; et si Dieu me laissait encore quelque temps « sur la terre, je vous demanderais de me confier ce cher enfant « pour le former moi-même aux vertus et aux sciences ecclé- « siastiques. »

Les visites si fréquentes que recevait le saint évêque ne lui faisaient cependant négliger aucun devoir. Il était fidèle à rendre ses hommages aux deux cours de France et de Savoie, ainsi qu'aux amis qu'il avait dans l'une et l'autre; et partout il était honoré et vénéré, partout il édifiait, et on recueillait ses paroles comme des oracles. Un jour qu'il s'entretenait avec un Père jésuite sur l'amour de saint François d'Assise pour les souffrances, l'humilité de saint François de Paule et le zèle apostolique de saint François Xavier : « Oui, dit-il avec cette humeur « gaie qui rendait sa conversation si charmante, oui, ou il m'en « coûtera la vie, ou je serai un jour un quatrième saint Fran- « çois. » Il fit une réponse à peu près semblable à un vertueux ecclésiastique, qui disait en sa présence : « Voilà trois saints « François canonisés : saint François d'Assise, saint François « de Paule et saint François Xavier, il ne reste plus que saint « François de Sales. — Oh ! plût à Dieu, s'écria-t-il, que je fusse

« saint[1] ! » Un docteur de Sorbonne, émerveillé d'une longue conférence qu'il avait eue avec lui sur plusieurs points importants, lui ayant dit en se retirant qu'on le tenait partout pour un saint, et qu'il venait lui-même d'en avoir la preuve : « O « monsieur ! lui répondit-il, Dieu vous garde d'une pareille « sainteté ! Vous vous trompez étrangement aussi bien que les « autres : je n'ai qu'une bonne volonté de servir Dieu ; mais « vous pouvez contribuer par vos prières à ce que je sois un « saint[2]. » Une autre fois, il allait rendre visite à la princesse de Soissons ; une dame de la cour l'aborde : « Vraiment, mon- « seigneur, lui dit-elle, si vous étiez vêtu de rouge, on vous « prendrait pour saint Charles. — En vérité, madame, reprit-il, « il sert peu d'être vêtu de rouge ; mais il serait très-désirable « d'être un saint Charles par les œuvres, ne le fût-on pas par « les habits[3]. »

Dans tous ces rapports avec les grands, François n'oubliait point les pauvres. Après qu'il avait donné à ceux-ci tout ce qu'il avait, il demandait pour eux aux seigneurs et aux dames de la cour, et personne ne le refusait ; la vénération qu'inspirait sa sainteté ne le permettait pas. Il allait également annoncer la parole de Dieu partout où on l'invitait ; il prêcha le second dimanche de l'Avent chez les jésuites ; le 10 et le 21 décembre, dans l'église de la Visitation ; et la veille de Noël chez les récollets, pour la plantation d'une croix. Dans cette dernière cérémonie, où il porta la parole sur l'invitation de Marie de Médicis, il souffrit beaucoup du froid et se sentit incommodé[4]. Hélas ! il n'avait plus que trois jours à vivre ; et ces trois jours furent employés à des travaux continuels capables de fatiguer la santé la plus robuste. A minuit, il célébra la messe à la Visitation, donna la communion à toutes les religieuses, et prêcha sur la naissance du Sauveur avec une ferveur séraphique, qui donna à

[1] Charl.-Aug., p. 566.
[2] Charl.-Aug., p. 566.
[3] Année de la Visitation, 10 décembre. — Charl.-Aug , p. 556.
[4] Charl.-Aug., p. 567.

la supérieure, la mère de Blonay, la confiance de lui demander à la sacristie s'il n'avait pas reçu quelque grâce particulière dans cette messe : « Il m'a semblé, lui dit-elle, avoir vu l'archange « Gabriel à votre côté, au moment où vous avez entonné le *Glo-* « *ria in excelsis.* — Ma chère fille, lui répondit-il en la regar- « dant gracieusement, j'ai l'ouïe du cœur fort dure aux inspira- « tions; j'ai besoin que les anges me parlent à l'oreille du corps et « qu'ils frappent mes sens d'une sainte mélodie. » Cette réponse ne satisfaisant pas la supérieure, elle insista, et le saint évêque lui dit : « C'est la vérité que je ne fus jamais plus consolé à l'autel : « le divin Enfant y a été visible et invisible. Pourquoi les anges « n'y auraient-ils pas été ? Mais vous n'en saurez pas davantage, « il y a trop de gens avec nous. » Il laissa là le discours et alla confesser le prince et la princesse de Piémont, leur dit, comme leur aumônier, la messe au point du jour chez les dominicains. et leur distribua la communion. Revenant de là en toute hâte à la Visitation, il trouva l'aumônier qui allait monter à l'autel. Celui-ci voulut se déshabiller pour lui céder la place ; il ne le voulut point permettre, conformément à son principe de ne jamais déranger le prochain et de ne pas se procurer ses aises aux dépens d'autrui. Il dit gracieusement qu'il lui était avantageux d'avoir quelque temps pour se recueillir ; et il entendit à genoux, dans un coin de l'église, les trois messes de l'aumônier, de sorte qu'il ne commença la sienne que vers midi[1]. Après le dîner, où il mangea très-peu, il présida la cérémonie de prise d'habit de deux filles de la Visitation et prêcha sur les paroles de l'épître du jour : *Abnegantes impietatem et sæcularia desideria, sobriè et justè et piè vivamus in hoc sæculo.* « Renon- « çons à l'impiété et aux désirs du siècle pour vivre sobrement, « justement et saintement sur la terre.... » Après quelques moments de repos, il fit une conférence à ses chères filles, donna audience à de nombreux visiteurs, alla ensuite dire adieu à la reine mère, Marie de Médicis, qui partait le lendemain, et ne

[1] Charl.-Aug., p. 568.

put, malgré ses excessives fatigues, quitter la cour que bien avant dans la nuit[1].

Le lendemain, fête de saint Étienne, après avoir dit la messe et donné la communion à ses religieuses, il alla dîner chez un de ses amis, grand vicaire du diocèse et chanoine de Saint-Nizier, traita avec lui plusieurs affaires particulières, et vint à cinq heures du soir faire à ses chères filles son dernier entretien, qui dura environ deux heures. Il leur déclara dès le début qu'il leur parlait pour la dernière fois. « Mes chères filles, leur « dit-il, il faut s'en aller ; je viens goûter pour la dernière fois « la consolation que me donne votre vertu. » Il leur parla ensuite de l'amour divin, leur donna des avis sur la confession et la communion, sur la différence entre le péché véniel, qui ne peut procéder que de la volonté, et l'imperfection qui vient de la fragilité et de la surprise, entre la vertu et le sentiment de la vertu ; et comme il continuait son discours, sans penser à finir, ses domestiques vinrent le chercher avec des flambeaux allumés, l'avertissant qu'il était tard. « Je passerais volontiers toute la « nuit ici sans y penser, dit-il; mais voilà que l'obéissance m'ap- « pelle ; il faut se retirer. — Auparavant, reprit la supérieure, « dites-nous ce que vous désirez qui nous demeure plus profon- « dément gravé dans l'esprit. — Ma chère fille, dit-il, ne désirez « rien, ne refusez rien : ce mot dit tout. Voyez le petit Jésus en « la crèche : il reçoit la pauvreté, la nudité, la compagnie des « animaux, le froid, les injures du temps et tout ce que son « Père permet. Il n'est pas écrit qu'il étendit jamais ses mains « pour demander quelque chose, il se laissait tout à fait au soin « de sa mère. Il ne refusait pas non plus tous les petits soulage- « ments qu'elle lui donnait ; il recevait les services de saint « Joseph, les adorations des rois et des bergers, et le tout avec « une égale indifférence. Ainsi nous ne devons rien désirer, « rien refuser, mais souffrir et recevoir également tout ce que

[1] Charl.-Aug., p. 568. — Larivière, p. 654

[2] Charl.-Aug., p. 569.

« Dieu permettra à notre sujet. — Mais, monseigneur, demandèrent les religieuses, faut-il se chauffer quand on a grand « froid? — Lorsque le feu est fait, répondit-il, on voit bien que « c'est l'intention de l'obéissance qu'on se chauffe, pourvu « qu'on ne le fasse pas avec trop d'empressement. » Et là-dessus il se retira, en leur disant qu'il les emportait toutes dans son cœur[1].

Le jour suivant, fête de saint Jean, il s'aperçut en se levant que sa vue s'affaiblissait fort : « Cela signifie, dit-il aux siens, « qu'il s'en faut aller, et j'en bénis Dieu ; le corps qui s'affaisse « appesantit l'âme. » Il se confessa ensuite, dit la messe avec une ferveur extraordinaire, donna la communion à toute la communauté, et, après avoir confessé la supérieure, il s'entretint quelque temps avec elle. Celle-ci, apercevant une altération dans son regard et dans les traits de son visage, lui demanda s'il se trouvait mal; il répondit seulement que tout tournait à bien à ceux qui aiment Dieu, la bénit en lui disant : « Adieu, ma fille, je vous laisse mon esprit et mon cœur. »

Au sortir de l'église, ayant rencontré le duc de Bellegarde, gouverneur de Bourgogne, et M. de Villeroy, gouverneur de Lyon, il s'entretint longtemps avec eux, la tête nue, par un froid très-vif et d'épais brouillards. De là il alla voir le duc de Nemours, pour le détromper de ses préventions contre ses officiers du duché de Génevois qu'il voulait casser, et il eut la consolation de les faire confirmer tous dans leurs charges. Il passa de là chez le prince de Piémont, devant lequel il demeura encore longtemps la tête nue, et enfin il rentra chez lui harassé de fatigue et n'en pouvant plus[2]. Son domestique lui proposa de prendre ses bottes pour être plus à l'aise dans sa chaussure : « Prenons les bottes, puisque vous le voulez, dit-il; mais nous « n'irons pas loin. » Il dîna ensuite fort légèrement, et, après le repas, il demeura longtemps pensif appuyé sur sa table. Il

[1] Année de la Visitation, 27 décembre. — Charl.-Aug , p. 570.
[2] Charl.-Aug., p. 571.

écrivit ensuite deux lettres, et en avait commencé une troisième, lorsqu'il fut interrompu par les visites de plusieurs religieux de divers ordres, qui, croyant qu'il allait repartir pour Annecy, venaient lui souhaiter un heureux voyage et lui demander sa bénédiction. Parmi eux se trouvait le recteur de la maison de Saint-Joseph, que dirigeaient les jésuites; et comme il réclamait sa bienveillance : « Ne savez-vous pas, lui dit le « saint évêque, que je suis tout de Saint-Joseph? » Témoins de la réception qu'il faisait à tous les visiteurs, ses domestiques remarquèrent que lui, qui avait coutume d'accompagner avec tant de politesse ceux qui venaient le voir, demeurait assis sur sa chaise sans les reconduire ; ils en conclurent qu'il devait être fort mal, et en conséquence ils l'engagèrent à remettre le départ au lendemain [1]. « Vous croyez peut-être que je suis ma-« lade? » leur dit-il. Et quelques instants après, son domestique lui rendant compte d'un sermon où le prédicateur avait recommandé à la reine de bien aimer ses serviteurs : « Et vous, mon « ami, lui dit-il d'une voix maladive, m'aimez-vous bien ? » A quoi ce bon serviteur n'ayant répondu que par ses larmes : « Et moi aussi, ajouta le tendre maître, je vous aime bien ; « mais aimons plus encore Dieu, qui est notre grand Maître. » En disant ces mots, il tomba évanoui ; il était alors deux heures après midi [2] : aussitôt on ouvre les fenêtres pour lui donner de l'air et on le met au lit. Une demi-heure après, survient une apoplexie qui lui ôte tout mouvement et semble l'absorber tout entier. A ce spectacle, tous s'empressent autour de lui pour le soulager ; les médecins accourent, recommandent de prendre tous les moyens pour l'empêcher de s'assoupir, de lui parler, de lui frotter la tête avec des linges chauds, de lui faire prendre des potions amères ; il se laisse faire tout ce qu'on veut ; car alors il avait sa raison parfaite et son jugement sain. Le recteur des jésuites lui suggère des actes de foi, d'espérance,

[1] Larivière. p. 655.
[2] Charl.-Aug., p. 571 et 572.

de charité et de contrition ; et le saint malade les répète pieusement dans les intervalles où il peut parler. A tout ce qu'on lui dit, il ne répond que par des paroles d'édification [1]. « En « quel état vous vois-je ! lui dit un religieux de ses amis. — « Mon père, lui répond-il, j'attends ici la miséricorde de Dieu : « *Expectans expectavi Dominum et intendit mihi.* J'ai at- « tendu constamment le Seigneur et il a abaissé les yeux sur « moi [2]. — Si telle était la volonté de Dieu, reprend le reli- « gieux, ne voudriez-vous pas bien mourir en ce moment ? — « Si Dieu le veut, répond le saint malade avec un doux sourire, je « le veux aussi : cette heure ou une autre, qu'importe ? *Bonum « est sperare in Domino* [3]. *Dominus est; quod bonum est in « oculis suis faciat* [4]. Il fait bon s'abandonner au Seigneur : « il est le maître, qu'il fasse selon son bon plaisir. » Il fit ensuite sa profession de foi, après quoi il ajouta : « Je veux « mourir dans la foi de l'Église catholique, apostolique et ro- « maine, la seule bonne religion ; ainsi je le jure et le pro- « fesse : qu'on m'apporte, ajouta-t-il, le sacrement de l'ex- « trême-onction. — Monseigneur, lui dit le père Maniglier, « jésuite de ses amis, qui était accouru près de lui dès qu'il « avait appris l'accident, dites : *Transeat à me calix iste :* Que « ce calice passe à côté de moi sans que je le boive. — Oh ! « non, répondit-il, il vaut mieux dire : Mon Dieu, que votre « volonté se fasse et non la mienne. — Eh bien, alors, con- « sacrez-vous à la sainte Trinité, dit le Père. — Oh ! de grand « cœur, je voue et consacre à Dieu tout ce qui est en moi, ma « mémoire et mes actions à Dieu le Père, mon entendement et « mes paroles à Dieu le Fils, ma volonté et mes pensées à Dieu « le Saint-Esprit, mon cœur, mon corps, ma langue, mes sens « et toutes mes douleurs à la très-sacrée humanité de Jésus- « Christ, *Qui non dubitavit manibus tradi nocentiam et crucis*

[1] Charl.-Aug., p. 575 et suiv.
[2] *Ps.* XXXIX, 1.
[3] *Ps.* CXVII, 9.
[4] *I Reg.* II, 18.

« *subire tormentum*[1]. » Quelqu'un, pensant qu'il serait utile de lui faire espérer sa guérison, lui dit que bientôt on espérait le voir encore sur son trône de Genève : « Le trône de Genève, « reprit-il, je ne l'ai jamais désiré, mais seulement sa conver- « sion[2]. » Il se confessa ensuite, demanda encore une fois l'extrême-onction ; et le grand vicaire, étant alors survenu, lui proposa d'exposer le saint Sacrement pour lui dans l'église de la Visitation : « Non, répondit-il, je ne le mérite pas. — Mais « ne désirez-vous pas au moins qu'on prie pour vous ? — Ah ! « oui, pour moi pauvre pécheur. — Ne voulez-vous pas invo- « quer la sainte Vierge ? — Ah ! je l'ai priée tous les jours de « ma vie. » Et, en disant ces mots, il tomba dans un assoupissement profond. Le grand vicaire, pour le tirer de cet assoupissement qui lui était très-contraire, imagina de lui demander : « Monseigneur, que pensez-vous de la religion catholique ? ne « seriez-vous point calviniste dans le fond du cœur ? — Oh ! « oh ! s'écria-t-il avec effort, réveillé par l'horreur de l'hérésie. « Dieu m'en garde ! je ne fus jamais hérétique ; ce serait à moi « une trop grande trahison. » Et, en disant ces mots, il fit un grand signe de croix depuis le front jusqu'à la poitrine. « Mais, « lui dit le grand vicaire quelque temps après, ne craignez- « vous point la mort ? les plus grands saints l'ont appré- « hendée, et ils avaient bien raison : *O mors, quàm amara est* « *memoria tua !* O mort, que ton souvenir est amer ! — *Ho-* « *mini pacem habenti in substantiis suis*[3], » répondit-il, signifiant par là que, puisque son cœur n'avait aucune attache ici-bas, la mort n'avait pour lui aucune amertume[4].

Cependant, le mal empirant toujours, vers une heure après minuit on lui donna l'extrême-onction, qu'il avait si ardemment désirée, mais sans lui donner le viatique, à cause de ses

[1] *C'est-à-dire qui n'a point balancé à se livrer aux mains de ses bourreaux et à subir pour nous le supplice de la croix.* Prière de l'Église dans la semaine sainte.

[2] *Dép. du chanoine Gard.* — Charl.-Aug., p. 576.

[3] *Eccli.*, XLIX, 41.

[4] *Esprit de saint François de Sales*, p. V^e, sect. X. — Larivière, p. 657.

fréquents vomissements; et il répondit à toutes les prières avec les plus grands sentiments de piété, ayant recouvré comme par miracle pour ce moment solennel toute sa liberté d'esprit : après la cérémonie, il se fit mettre au bras son chapelet, auquel étaient attachées plusieurs médailles bénites qu'il avait apportées de Rome et de Lorette; et il pria les ecclésiastiques qui veillaient à ses côtés de lui suggérer par intervalles des actes de foi, d'espérance, de charité, de conformité à la volonté de Dieu, de contrition et d'humilité.

Le matin, lorsque parut le jour qui devait être pour lui le dernier, ayant reçu la visite de l'évêque de Damas, il le reconnut et étendit la main pour la lui donner en signe de bienveillance. « Je viens, lui dit l'évêque, vous aider dans le dernier « combat, *frater qui adjuvatur à fratre quasi civitas firma*[1]. « Le frère aidé de son frère est comme une ville forte. — *Et « dominus salvabit utrumque*, répondit-il : le Seigneur sauvera « l'un et l'autre. » Quelque temps après l'évêque ajouta : « *Jacta « super Dominum curam tuam*[2]. — *Et ipse te enutriet*[3], » reprit le malade, et il ajouta ensuite : « Ma nourriture est que je « fasse la volonté de mon père[4]. »

Le duc de Nemours, Henri de Savoie, quoique alité et cruellement tourmenté de la goutte, vint après l'évêque de Damas. Touché de l'état où il voyait le vénérable malade, il se mit à deux genoux devant son lit; et, les larmes aux yeux, il lui demanda sa bénédiction pour lui et pour son fils, le prince de Génevois, que le saint évêque avait baptisé à Paris. On l'interrogea s'il reconnaissait celui qui lui parlait : « Oui, sans doute, « répondit-il, c'est M. le duc de Nemours, je suis son vassal. » Et étendant sa main, quoique bien affaiblie, il le bénit, lui et le jeune prince[5].

[1] *Prov.* XVIII, 19.
[2] Mettez votre confiance dans le Seigneur, *Ps.* LIV, 23.
[3] Et il vous nourrira, *ibid.*
[4] Charl.-Aug., p. 575 et suiv. — Larivière, p. 656 et suiv.
[5] Charl.-Aug., p. 576.

Madame Olier vint aussi avec ses enfants solliciter sa dernière bénédiction, et le saint malade, levant sa main défaillante, les bénit d'un air content et paisible, qui annonçait les grandes espérances qu'il fondait sur Jean-Jacques, le plus jeune, destiné à devenir le père d'une société vouée à la sanctification du clergé.

Vers dix heures, les médecins jugèrent à propos de le saigner, et le père Forrier, l'ancien directeur de sa conscience, qui survint peu après, lui ayant demandé s'il se souvenait de lui : « *Si oblitus fuero tui*, lui dit-il, *oblivioni detur dextera* « *mea*. Plutôt oublier ma main droite que de ne pas me sou- « venir de vous[1]. — Dites à Dieu comme saint Martin, ajouta « le Père : *Domine, si ad huc populo tuo sum necessarius, non* « *recuso laborem*. Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre « peuple, je ne refuse point le travail. — Moi nécessaire ! reprit- « il, non, non ; je suis un serviteur tout à fait inutile : *Servus* « *inutilis, inutilis, inutilis*, » répéta-t-il par trois fois.

Ayant remarqué l'empressement d'un bon frère de la compagnie de Jésus pour le servir dans ses besoins : « Mon cher « frère, lui dit-il, vous prenez pour moi beaucoup de peine ; « que pourrai-je faire pour vous ? — Monseigneur, lui répon- « dit celui-ci, souvenez-vous de moi quand vous serez arrivé « au royaume de Dieu. » Et le saint malade lui fit un signe bienveillant en témoignage de sa promesse. Ayant de même observé les pleurs de ses domestiques, qui sanglotaient tout autour de sa couche : « Mes enfants, leur dit-il, ne pleurez point; « ne faut-il pas que la volonté de Dieu s'accomplisse? » Et, après avoir dit ces mots, il retomba dans l'assoupissement. Quand il reprenait ses sens, c'était pour parler à Dieu, implorer sa miséricorde et se confier en lui. Il avait souvent à la bouche le psaume *Miserere mei, Deus*. « Ayez pitié de moi, mon Dieu ! » Et quelqu'un, l'ayant entendu murmurer tout bas le verset : *Ampliùs lava me, Domine, ab iniquitate mea, et à peccato meo*

[1] *Ps.* CXXXVI, 5.

munda me : « Lavez, Seigneur, de plus en plus mes souillures, « et purifiez-moi de tout péché, » se permit d'ajouter que dans sa conscience il ne restait plus de tache à effacer, qu'il y avait mis bon ordre : « Vous vous trompez, » reprit-il aussitôt. D'autres fois il empruntait ces autres paroles du Psalmiste : « *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum*[1]. *Mise-« ricordias Domini in æternum cantabo*[2]. *Renuit consolari « anima mea, memor fui Dei et delectatus sum*[3]. *Quando veniam « et apparebo*[4]? C'est-à-dire, mon cœur et ma chair ont tres-« sailli dans le Dieu vivant. Je chanterai à jamais les miséri-« cordes du Seigneur. Quand mon âme a été désolée, je me suis « souvenu de Dieu et j'ai été heureux. Oh ! quand irai-je et « paraîtrai-je en sa présence ? » Il aimait aussi à redire les paroles des Cantiques : « *Indica mihi, dilecte mi, ubi pascas et « cubes in meridie*. O mon bien-aimé! montrez-moi le lieu où « vous rassasiez vos agneaux, où vous reposez dans un midi « continuel. » Et, quelqu'un lui ayant dit, pour l'entretenir dans cette pensée du paradis : « *Sanctus, sanctus, sanctus*, » il ajouta : « *Plena est omnis terra gloria ejus*, » et continua le *Te Deum*, ce beau cantique du ciel où il était près d'entrer.

Cependant il retombait toujours dans son assoupissement, et les médecins, pour l'en tirer, lui faisaient souffrir de grandes douleurs, lui arrachaient les cheveux, lui frottaient violemment les jambes et les épaules, jusqu'à les déchirer. Réveillé par la souffrance, il aperçoit l'archevêque d'Embrun qui était venu le visiter ; mais, au lieu de lui parler, il dit ce dont son cœur était plein : « O mon Dieu ! tout mon désir est devant vous, « et mes gémissements vous sont connus : mon Dieu et mon « tout ! mon désir et le désir des collines éternelles ! » Quelqu'un lui suggéra d'unir ses douleurs à celles de Jésus-Christ

[1] *Ps.* LXXXIII, 3.
[2] *Ps.* LXXXVIII, 2.
[3] *Ps.* LXXVI, 4.
[4] *Ps.* XLI, 3.

couronné d'épines : « Ce que je souffre, répondit-il, ne mérite « pas le nom de douleurs en comparaison de celles-là. »

Enfin les médecins, voyant le malade à l'extrémité, voulurent essayer les remèdes extrêmes. On lui avait mis sur la tête un emplâtre de cantharides ; en le lui ôtant, on lui arracha la première peau. Deux fois on lui appliqua le fer chaud sur la nuque du cou, et une fois le bouton de feu sur le haut de la tête, qui en fut brûlée jusqu'à l'os[1] ; et pendant ce long martyre, dont la violence fit couler ses larmes, il ne laissa pas échapper une seule plainte. On lui demanda s'il sentait le mal qu'on lui faisait. « Oui, je le sens, répondit-il doucement, mais faites tout « ce que vous voudrez au malade. » Et son visage ne perdit rien de sa sérénité et de sa mansuétude, et ses lèvres n'articulèrent d'autres paroles que les noms bénis de Jésus et de Marie. Comme l'agneau sous la main de celui qui le tond, il souffrait tout ce qu'on voulait ; il faisait tout ce qu'on lui prescrivait ; et, conformément à sa maxime de ne rien demander, de ne rien refuser, jamais il ne demanda aucun soulagement, jamais il ne refusa aucun remède, quelque violent ou repugnant à la nature qu'il pût être.

Une mort plus prompte parut être le seul résultat de ces cruelles opérations, et depuis ce moment il ne laissa plus échapper que quelques paroles. Le grand vicaire lui demanda où il voulait être enterré ; il ne répondit rien. Une sœur, pour lui faire plaisir, lui dit faussement que son frère l'évêque de Chalcédoine était arrivé. « Ma sœur, lui dit-il, il ne faut jamais « mentir. » On lui demanda s'il ne regrettait point de quitter ses chères filles de la Visitation, et s'il n'était pas inquiet pour son institut naissant : « *Qui cœpit opus, ipse perficiet, perfi-« ciet, perficiet*[2], » répéta-t-il jusqu'à trois fois, c'est-à-dire : « Celui qui a commencé l'œuvre, l'achèvera. On lui demanda s'il ne craignait pas d'être vaincu dans le dernier combat con-

[1] Charl.-Aug., p. 577.
[2] *Philip.*, I, 6.

tre le démon : « *Oculi mei semper ad Dominum*, répondit-il, *quo-*
« *niam ipse evellet de laqueo pedes meos*[1] : Mes yeux sont fixés
« sur le Seigneur, c'est lui qui me sauvera du péril. — Mais,
« lui dit-on, il s'en trouva un parmi les apôtres qui fut infidèle.
« — *Expectans expectavi Dominum*, répliqua-t-il, *et exaudivit*
« *preces meas, et eduxit me de lacu miseriæ et de luto fæcis*[2].
« J'attends mon secours du Seigneur, il exaucera ma prière, il
« me délivrera de l'abîme. » Et après ces mots, il ajouta. « *Qui*
« *cœpit, ipse perficiet.* »

S'étant ensuite tourné vers un des siens, et lui ayant serré la main : « *Advesperascit et inclinata est jam dies*[3], » lui dit-il, « Il se fait tard et le jour est déjà bien abaissé. » Puis, ayant prononcé le nom de Jésus, il perdit la parole, et l'on ne s'aperçut plus qu'il vivait encore qu'au mouvement de ses lèvres et à celui de ses yeux, qu'il levait au ciel à chaque aspiration pieuse qu'on lui suggérait. Enfin, voyant qu'il allait expirer, tous les assistants se mirent à genoux, récitèrent les prières de la recommandation de l'âme, et, au moment où l'on disait pour la troisième fois l'invocation *Omnes sancti innocentes, orate pro eo*, parce que ce jour-là était la fête des saints innocents, il rendit son âme pure et innocente à Dieu, avec le même calme, la même tranquillité qui avait présidé à toute sa vie, à huit heures du soir, dans sa cinquante-sixième année, et la vingtième de son épiscopat[4].

La nouvelle de cette mort fut aussitôt transmise, par une intervention surnaturelle, à Louis de Sales, frère du défunt, qui était alors à son château de la Thuile ; à Charles-Auguste, son neveu, qui était dangereusement malade, et fut subitement guéri par l'apparition de son saint oncle ; à la vénérable Anne Jacqueline Coste, cette tourière de la Visitation dont il estimait tant

[1] *Ps.* XXIV, 15.
[2] *Ps.* XXXIX, 3.
[3] Luc. XXIV, 29.
[4] Charl.-Aug., p. 578.

la vertu ; à M. de Coëx, prieur de Talloires, qui était si fort dans son intimité[1]. Mais surtout elle fut bientôt répandue dans toute la ville de Lyon, et dès lors un cri unanime et spontané proclama la sainteté du défunt : les fidèles vinrent en foule honorer son corps et lui faire toucher leurs chapelets et autres objets de dévotion. L'intendant de la justice, M. Jacques Olier, ordonna de l'ouvrir et de l'embaumer, et ceux qui firent cette opération constatèrent que son corps était vierge comme celui d'un petit enfant ; ils lui trouvèrent un cœur grand et large, sain et entier, le foie brûlé, un des poumons comme percé d'un coup d'épée, le ventricule droit du cerveau plein de sang caillé, et le gauche rempli d'eau, ce qui s'accorde avec la paralysie du bras et du côté gauche ; mais, ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est qu'on trouva son fiel durci, desséché, et partagé en trois cents petites pierres attachées les unes aux autres en forme de chapelet, dorées ou émaillées de diverses couleurs, les unes rondes, les autres triangulaires, et d'autres à huit faces, phénomène singulier que les médecins attribuèrent à la violence continuelle qu'il s'était faite pour surmonter la colère à laquelle il était naturellement enclin[2].

Tout le sang que fit couler l'opération fut recueilli dans des linges et des mouchoirs par la piété des fidèles comme de précieuses reliques qui opérèrent en effet plusieurs guérisons merveilleuses. On alla même jusqu'à racler la table et le plancher où en étaient tombées quelques gouttes, et ramasser religieusement tout ce qui avait servi au saint malade. Son cœur fut donné au monastère de la Visitation, et renfermé d'abord dans un reliquaire d'argent, puis dans un magnifique reliquaire d'or, présent de Louis XIII, qui témoigna ainsi sa reconnaissance pour la guérison qu'il avait obtenue par l'application de ce saint cœur ; une des plus grosses pierres de son fiel fut donnée à

[1] *Vie de François de Sales*, par le P. de Larivière, écrite en 1624, liv. IV. — Charl.-Aug., p. 581.
[2] Charl.-Aug., p. 579. — Larivière, p. 664.

Marie de Médicis, une autre à Anne d'Autriche, deux autres aux princes de Savoie Charles-Emmanuel et Victor-Amédée, un de ses anneaux à Madame Royale de Savoie; et tous ces objets furent reçus avec grand respect et magnifiquement enchâssés[1]; enfin, tout le reste de ce qui avait appartenu à l'homme de Dieu fut distribué entre les princes, les grands et les religieux, et chacun fut jaloux d'avoir quelques reliques d'un si saint prélat.

Le 30 décembre, on lui rendit les devoirs funèbres dans l'église de la Visitation, et le supérieur des Feuillants prononça son panégyrique, qui fut suivi des acclamations de tout le peuple, proclamant que c'était vraiment un saint, et l'appelant les uns un Ambroise, un Irénée, les autres un Grégoire, un Augustin. Le lendemain, Rolland et les autres membres du cortége épiscopal se préparaient à partir pour Annecy avec le corps de leur saint prélat; déjà même ils l'avaient placé sur le brancard, que devaient porter deux mulets loués à cet effet, lorsque M. Olier vint faire opposition au départ, désirant conserver à la ville de Lyon un si riche dépôt. Rolland, sans se laisser déconcerter, part aussitôt pour Annecy et va chercher le testament qui lui donnait le droit de l'emporter. Il trouve toute la ville dans les larmes, comme si chacun avait perdu un père; il leur fait connaître l'opposition qu'il éprouve, et leur lit l'article du testament par lequel le saint évêque laissait le choix du lieu de sa sépulture à ceux de sa suite en cas qu'il mourût hors de son diocèse. Forts de cette pièce, les magistrats d'Annecy écrivirent au prince de Piémont, celui-ci au roi de France, alléguant que, puisque la Savoie avait eu l'honneur de donner au monde et à l'Église cet insigne personnage, c'était à elle à être la gardienne et la dépositaire de ses dépouilles mortelles; que d'ailleurs sa dernière volonté laissait le choix du lieu de sa sépulture aux gens de sa suite, et que ceux-ci avaient fait choix d'Annecy. Le roi se rendit à des raisons si puissantes; et, sur son ordre, les

[1] *Dép. de la mère de Chaugy.*

chanoines d'Annecy purent emporter le corps de leur saint prélat. Il fut réglé qu'on le leur livrerait à la Croix-Rousse, et les chanoines de Saint-Nizier voulurent l'y porter eux-mêmes sur leurs épaules depuis la place Bellecour, où il était déposé. Le saint dépôt partit de Lyon le 18 janvier 1623; et, tout le long de la route, ce fut comme une procession continuelle de fidèles qui venaient de tous les lieux circonvoisins vénérer le saint évêque et faire toucher à sa bière des chapelets et des médailles. Arrivé à Annecy, on fit les funérailles les plus magnifiques qu'il fut possible, après lesquelles on déposa le corps dans l'église de la Visitation [1]. Ce fut là que les rois et les princes, les hommes de toutes les classes et de toutes les conditions, vinrent le vénérer jusqu'aux jours malheureux de la Révolution française, où il fallut le dérober à l'impiété, dévastatrice aveugle de tout ce qu était saint et sacré. La paix rendue au monde, les pieuses filles de la Visitation se bâtirent un nouveau monastère, une nouvelle église; le corps du saint évêque y fut placé dans un magnifique tombeau adossé au mur du fond du sanctuaire, et de nombreux pèlerinages y attestent encore chaque jour la vénération des peuples pour l'homme de Dieu qui passa sur la terre en faisant tant de bien.

[1] Larivière, p. 668.

LIVRE VII

PORTRAIT DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

Quelque intérêt que nous ait offert jusqu'à présent l'histoire de l'évêque de Genève, il est cependant vrai de dire que la partie peut-être la plus utile de cette belle vie nous reste encore à traiter. Outre les faits qui se rattachent à une époque particulière, et dont nous avons fait le récit en suivant pas à pas le saint évêque depuis le berceau jusqu'à la tombe, il est un autre ordre de faits qui n'appartiennent à aucune époque proprement dite, parce que, constituant l'état habituel de l'homme, ils appartiennent également à toutes les époques. Les faits historiques de la vie d'un saint ont une date fixe ; mais le fait moral de ses belles qualités ou de ses vertus n'en a point ; on ne peut pas dire : Ces vertus sont de telle année. Il faut donc les raconter à part ; et telle est la vaste carrière qui nous reste à parcourir : carrière du plus haut intérêt ; car les faits historiques que nous avons exposés ne sont que comme les émanations des belles qualités ou des vertus que nous avons à décrire ; et si les ruisseaux sont gracieux et limpides, s'ils rafraîchissent délicieusement le voyageur qui en approche ses lèvres desséchées, combien plus belles et plus bienfaisantes seront les sources elles-mêmes !

Pour dessiner ce beau tableau, nous tracerons d'abord les

qualités naturelles de François de Sales, qui sont comme le fond sur lequel la grâce a travaillé. Puis, après avoir exposé les moyens par lesquels il s'est élevé à la sainteté, nous raconterons ce qu'il a été par rapport à Dieu, au prochain et à lui-même. Par rapport à Dieu, quelle vivacité de foi, quelle fermeté d'espérance, quelle ardeur d'amour! quelle conformité à la volonté divine, quelle religion profonde, quelle dévotion envers Jésus-Christ et les saints! Par rapport au prochain, quelle charité, quelle douceur, quel zèle, quelle prudence mêlée à une simplicité ravissante dans la conduite des âmes et des affaires! et si on le considère en lui-même, quelle humilité, quel esprit de pauvreté, quelle mortification, quelle patience, quelle égalité d'âme!

Ce tableau terminé, il nous sera doux de voir tant de vertus couronnées par la vénération universelle, par les miracles qui suivirent sa mort, et enfin par le jugement de l'Église, qui l'a placé sur ses autels. Tels sont les sujets pleins d'intérêt que nous traiterons dans ce septième livre : nous y ferons parler souvent ou le saint lui-même, ou sainte Chantal, l'âme qui l'a le mieux connu ; et le lecteur n'aura qu'à gagner à ces citations, bien préférables à tout ce que nous pourrions dire : car les paroles des saints portent avec elles une grâce particulière, et sont l'expression la plus pure du vrai et du beau surnaturel.

CHAPITRE PREMIER

QUALITÉS NATURELLES DE FRANÇOIS DE SALES.

François de Sales était d'une constitution saine et d'une taille avantageuse : il avait la tête forte et bien développée, chauve dans la partie supérieure, mais garnie, dans sa seconde moitié, de beaux cheveux blond-châtain, le front haut et large, les yeux bleus, recouverts de sourcils élevés et bien recourbés, les joues vermeilles et à couleurs vives, la bouche ronde, la physionomie douce et agréable, les traits du visage d'une finesse remarquable et le teint d'une délicatesse exquise. Sa voix était grave, sa parole tardive, sa démarche un peu lente [1], mais toujours ses manières douces et insinuantes, ses formes polies et agréables, son front serein, son air ouvert, son sourire modeste. Un témoin oculaire [2] a résumé en ces termes le portrait du saint évêque : « Toute sa composition ex-« térieure, dit-il, était si belle et si charmante, sa contenance « si grave et si douce tout à la fois, que mes yeux ne pouvaient « se rassasier de le voir, et que je ne puis imaginer un port « plus magnifique. »

Sous cet extérieur si remarquable, on admirait une âme plus remarquable encore, dans laquelle la nature semblait avoir rassemblé tous ses dons : jugement exquis, bon sens rare, esprit facile et fécond, génie simple et naïf, ennemi de cette parure recherchée qui détruit les vraies beautés de la nature, imagina-

[1] Charl.-Aug., *versùs finem*.
[2] *Dép. de Biord.*

tion riche et brillante, goût d'ordre qui ne négligeait pas plus les petites choses que les grandes, et ne remettait jamais au lendemain, ni n'anticipait la veille ce qui devait se faire le jour présent; caractère vif, mais bon, aimant, et en même temps si ferme que jamais rien ne pouvait le déconcerter; cœur tendre enfin, sensible et ardent, mais qui, en s'attachant à Dieu, devint le foyer des plus grands, des plus purs et des plus héroïques sentiments; car la grâce ne change pas le fond du cœur et du caractère, elle le sanctifie; elle ne détruit pas la tendresse et la sensibilité, elle l'applique à ce qui est bien.

Doué de la politesse de l'esprit comme de la politesse des manières, habile dans cette science du monde qui rend avec grâce à chacun ce qui lui est dû, et mesure selon les personnes et les circonstances les divers degrés de respect ou d'amitié, il était toujours affable et civil comme il le fallait, officieux par affection, complaisant sans bassesse, poli sans affectation, modeste sans austérité, gai avec bienséance. Il possédait au plus haut degré le génie de la conversation, savait la rendre tout à la fois aimable, amusante et instructive, l'animant sans vouloir y briller, y disant des choses fines et délicates sans les rechercher. Le son de sa voix, la grâce de son langage également simple et noble, la gaieté douce et spirituelle dont il assaisonnait tous ses discours, mettaient dans son entretien un charme qui captivait l'estime, l'amitié, la confiance, et faisait dire de lui que jamais la vertu ne s'était montrée sous des traits plus aimables, plus propres à gagner les cœurs [1].

Tant de belles qualités s'alliaient en lui à une instruction profonde et variée. Versé dans l'antiquité profane et sacrée, il était familier avec les écrits des philosophes tels qu'Aristote et Platon, Épictète et Senèque, comme avec les ouvrages des historiens grecs et latins; et les uns et les autres venaient à propos sous sa plume ou dans sa bouche confirmer par quelque trait instructif ce qu'il avait à établir. Il connaissait la rhétorique et

[1] De Cambis, *passim.*

la littérature; il possédait même tout ce qu'on savait en son temps de sciences naturelles; et si parfois sa physique est en défaut, c'est à son époque plutôt qu'à lui qu'il faut s'en prendre.

Mais ce qu'il possédait éminemment mieux, c'était l'ensemble des sciences ecclésiastiques, si vastes dans leur étendue, si hautes et si fermes dans leur doctrine, la science de l'Écriture sainte, qu'il cite presque à chaque page de ses écrits, et qu'il commente avec autant de délicatesse que de piété; l'histoire de l'Église, qu'il emploie si à propos à la défense de nos dogmes et à l'édification des âmes; les ouvrages des Pères, dont il rapporte tant de beaux passages; enfin, par-dessus tout, parce qu'elle est le résumé de tout, la théologie dogmatique et morale. Fort dans la science du dogme, il résolvait avec une facilité merveilleuse et une clarté étonnante, non-seulement toutes les objections des hérétiques, dont aucun n'osait se mesurer avec lui, mais encore les questions les plus hautes et les plus ardues, telles que les questions de la grâce, qui sous sa plume ou dans sa bouche semblaient perdre toute leur obscurité, au témoignage d'un de ses historiens [1]. Non moins habile dans la science de la morale, il résolvait aisément tous les cas de conscience, appuyant toutes ses décisions sur la *Somme* de saint Thomas, dont il s'était rendu la doctrine si familière, qu'il y trouvait à l'instant les principes de solution dont il avait besoin selon les diverses circonstances. Toute la cour romaine l'admira dans l'examen public qui précéda son sacre : Les cardinaux du Péron et de Bérulle, le docteur Duval et les autres docteurs de Sorbonne l'appelèrent le plus savant théologien de son siècle; et le général des Feuillants, don Jean de Saint-François, homme éminent en savoir comme en piété, après avoir répété le même éloge dans les mêmes termes, ajoute qu'il excellait « dans toutes les parties de la théologie, » qu'il avait « une « connaissance exacte du droit canonique avec une intelli« gence si consommée des saintes Écritures, que son esprit

[1] P. Philibert de Bonneville.

« semblait transformé en elles, et qu'il en expliquait avec « une admirable clarté les passages les plus obscurs et les plus « difficiles. Enfin, dit le même historien, c'était un esprit « transcendant par la parfaite bonté de son sens naturel, par « la profondeur de son savoir acquis, autant que par l'abon- « dance des clartés et des lumières surnaturelles dont son âme « était remplie [1]. » A de tels témoignages il ne nous reste plus qu'à ajouter que, lors du procès de sa canonisation, on fit un examen attentif de ses écrits; et la conclusion fut une déclaration solennelle qu'ils étaient dignes d'être rangés parmi les écrits des Pères de l'Église.

Toutes ces sciences étaient relevées en François de Sales par deux magnifiques talents, le talent d'écrivain et le talent d'orateur, l'un et l'autre si importants pour communiquer aux autres les riches trésors de doctrine qui étaient en lui. Il a été le premier à tirer notre vieille langue française de ses langes, et l'a fait parler avec une aisance et une grâce, une simplicité noble et pure, dont n'avaient pas approché Montaigne et Malherbe qui vécurent peu avant lui, et que n'égalèrent pas Balzac et Voiture qui lui furent postérieurs. Du sein de ses montagnes, du milieu d'une population inculte et illettrée, parmi les pénibles travaux d'un ministère suffisant pour absorber un homme tout entier, sans modèle, sans autre guide que la finesse de son goût et l'instinct secret des convenances, il s'est élevé jusqu'à être un des pères de la langue française et mériter d'être placé par l'Académie au premier rang parmi les écrivains de son siècle. Son imagination riche et brillante parsème tout ce qu'il écrit des plus riantes images, des fleurs les plus gracieuses empruntées à toute la nature, au ciel, à la terre et à tout ce qu'ils contiennent. Lors même qu'il ne songe qu'à parler bonnement et à se rendre utile, son esprit délicat revêt toutes ses paroles d'une finesse exquise; et son cœur sensible, se faisant jour à travers l'expression, l'anime, la colore, la trans-

[1] Dom Jean de Saint-François, liv. III, p. 230 et suiv.

forme et lui donne je ne sais quelle séve de jeunesse qu'elle n'avait pas par elle-même, tout en lui laissant ce ton de dignité qui convenait au caractère de l'écrivain.

Un auteur célèbre a dit : « Le style, c'est l'homme. » Jamais peut-être cette parole ne se vérifia mieux qu'en François de Sales : la beauté et la justesse de ses pensées vous revèlent son jugement si parfait ; la candeur avec laquelle il les exprime vous décèle ce fond aimable de droiture et de bonté qui était en lui : ses figures fortes et hardies, sans cesser d'être naturelles, son langage poli et énergique, sa parole qui coule toujours avec douceur et majesté, élégance et chaleur, vous font voir l'homme du premier ordre qui, habile dans l'art de persuader, sait, en vous charmant, vous amener à ses fins, l'esprit supérieur qui, sans jamais nuire à la solidité, brille de son éclat propre et de sa valeur intrinsèque ; toute sa manière enfin vous manifeste son cœur tendre, expansif, bon et généreux.

Ces observations, applicables à presque tous ses écrits, conviennent d'une manière plus spéciale encore à ses lettres, qu'on a recueillies au nombre d'environ neuf cents. C'est là que le mérite de François, comme écrivain, brille de l'éclat le plus pur ; là le style simple, naturel, facile, gracieux, se plie à toutes les pensées comme à tous les sentiments, insinuant et suave pour pénétrer dans les cœurs, délicat et précis pour exprimer les passions et les mouvements de l'âme, abondant et coloré pour peindre les récits ; là tous les sujets, depuis les plus humbles jusqu'à la description des béatitudes éternelles, sont traités avec le genre de charme qui leur convient : l'écrivain y raconte et son histoire et son siècle ; il y épanche son cœur tout entier ; et nulle part la langue française n'a parlé un plus délicieux langage.

L'auteur qui écrivait si bien n'excellait pas moins dans l'art de prêcher. Il est vrai qu'il avait l'action peu vive, la parole lente, tardive et même un peu pesante : écoutons-le parler lui-même de ce défaut. Un jour, l'évêque de Belley ayant voulu imiter en chaire l'action et la prononciation de son illustre ami,

François lui en fit un reproche. « Vous voulez donc contrefaire « l'évêque de Genève en prêchant ? lui dit-il, — Mais, reprit « M. Camus, est-ce un si mauvais exemple ? ne prêche-t-il pas « mieux que moi ? — Oh Dieu ! répliqua le saint évêque, si « les naturels pouvaient s'échanger, que ne donnerais-je pas « de retour pour le vôtre ! Je fais ce que je puis pour m'ébran-« ler, je me pique pour me hâter, et plus je me presse, moins « j'avance. J'ai de la peine à trouver mes mots, plus encore à « les prononcer. Je suis plus lourd qu'une souche, je ne puis « ni m'émouvoir ni émouvoir les autres ; enfin je sue beaucoup « et n'avance guère. Vous, vous allez à pleines voiles, et moi à « la rame ; vous volez, et je rampe, ou je me traîne comme une « tortue. Vous avez plus de feu au bout du doigt que je n'en « ai en tout mon corps ; et maintenant l'on dit que vous pesez « vos paroles, que vous comptez vos périodes, que vous traî-« nez l'aile, que vous languissez et faites languir vos audi-« teurs [1]. »

Mais la lenteur qu'on ne supportait pas dans l'évêque de Belley paraissait un mérite dans l'évêque de Genève : on savait gré à sa prononciation lente et même un peu pesante de laisser à l'auditeur plus de loisir pour goûter la beauté de sa doctrine, la noblesse et la facilité de son expression, l'onction de ses paroles, le naturel de son ton, de ses gestes toujours appropriés à ce qu'il disait, de toute sa contenance enfin qui était celle d'un homme profondément pénétré. choses qu'on appréciait d'autant plus, qu'on les trouvait moins dans les autres prédicateurs. Alors, selon le genre reçu à cette époque, la prédication n'était guère qu'un chaos informe de sèche théologie, de philosophie abstraite, de citations profanes grecques et latines, de fatras savant et de pathétique ampoulé : François, au contraire, avait le bon sens de s'en tenir à cette éloquence simple et naturelle, grave et modeste qui est le langage vrai de l'onction et de la douce persuasion. S'il combattait le vice, ce n'était point en l'atta-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, p. Ire, sect. XXIII.

quant par des invectives, mais bien en le montrant tel qu'il est, difforme et méprisable, en lui opposant la vertu et la présentant toujours à l'intelligence comme souverainement raisonnable, au cœur comme infiniment aimable. Or il ne pouvait se faire qu'un tel langage ne ravît les peuples qui, au milieu même de la dépravation du goût, conservent toujours l'instinct du beau.

Les sermons imprimés de l'évêque de Genève laissent sans doute beaucoup à désirer; mais la faute n'en est pas au prédicateur : nous n'avons guère que le sermon pour l'Assomption qui soit écrit de sa main; les autres ou ont été recueillis par les auditeurs, qui les ont arrangés à leur façon, ou ne sont que des canevas tracés par le saint évêque et remplis par les éditeurs. « On n'y trouve plus, dit un de ses historiens [1], ni « son esprit, ni son éminente doctrine, ni les grâces de son « éloquence, ni les puissants attraits de sa piété : ce qui faisait « autrefois couler des larmes, excitait l'admiration de tous les « auditeurs, provoquait le concours des plus grands hommes « de France, de Savoie, de Piémont et d'Italie, et rendait tou- « jours les églises trop petites, n'a que peu d'attrait aujour- « d'hui pour les lecteurs. » Ce jugement de M. de Maupas est peut-être un peu sévère, et, quoique nous n'ayons guère que des débris de l'éloquence de François, ce sont encore de beaux restes dont chacun suffit pour faire apprécier ce qu'était le sermon dans son entier.

[1] M. de Maupas, préface.

CHAPITRE II

DES MOYENS PAR LESQUELS FRANÇOIS DE SALES S'ÉLEVA A LA SAINTETÉ[1].

Dans le chapitre précédent, nous n'avons considéré François de Sales que comme homme; nous avons vu en lui l'homme aimable, instruit et plein de talent : maintenant nous avons à l'étudier comme saint, et c'est là un autre point de vue bien autrement intéressant pour le cœur et pour l'esprit. Mais, comme, avant d'arriver sur une haute montagne, il faut gravir les sentiers qui y conduisent, ainsi, avant d'entrer dans le récit des différentes vertus qui ont constitué la haute sainteté de l'évêque de Genève, il est essentiel de le suivre dans les voies par lesquelles il s'est élevé à une si sublime perfection. Sa rare intelligence comprit de bonne heure que, la légèreté de l'esprit, si peu porté aux choses spirituelles, si facile à s'en distraire, et la mauvaise tendance du cœur, si incliné vers la créature préférablement au Créateur, formant les deux principaux obstacles à la vertu, il fallait leur opposer la réflexion et la prière : la réflexion, qui fixe l'esprit et qui l'éclaire; la prière, qui détache l'âme des choses créées, l'unit à Dieu et attire la grâce, cette souveraine réformatrice des cœurs.

En conséquence, le premier moyen qu'il employa, ce fut la fidélité à l'oraison, exercice tout à la fois de réflexion et de prière; il estimait par-dessus tout cet exercice : « L'oraison, disait-il[2], « mettant notre entendement en la clarté et lumière divine, il « n'y a rien qui purge tant notre entendement de ses ignorances, « et notre volonté de ses affections dépravées. C'est l'eau de bé-

[1] *Dép. de sainte Chantal,* art. XXXIII.
[2] Introduction à la Vie dévote, p. IIe, c. I.

« nédiction qui, par son arrosement, fait reverdir et fleurir les « plantes de nos bons désirs, lave nos âmes de leurs imperfec- « tions et désaltère nos cœurs de leurs passions. » Aussi chaque matin il y consacrait au moins une heure; chaque soir il accompagnait la récitation du chapelet de la méditation des mystères, de manière à la faire durer aussi une heure; et, outre cela, tous les moments du jour qu'il pouvait dérober aux affaires, il les donnait à la méditation, sans compter les heures de la nuit qu'il prenait sur son sommeil pour se livrer à ce saint exercice, le plus noble comme le plus utile qui puisse occuper l'homme sur la terre.

Il procédait, dans ses oraisons, avec la même simplicité que dans tout le reste de ses actions : il y conversait avec Notre-Seigneur familièrement et simplement, comme un enfant avec son père, et ne s'inquiétait pas des aridités qu'il y éprouvait. « Quand Notre-Seigneur, disait-il, me donne de bons senti- « ments, je les reçois en simplicité avec une très-profonde ré- « vérence mêlée de confiance, me tenant très-humble, très- « petit et très-abaissé devant lui, comme un enfant d'amour. « Quand il ne m'en donne pas, je n'y pense pas et ne prends « point garde si je suis en consolation ou en désolation. » Il fut un temps, en effet, où il était privé de tout goût sensible, Dieu répandant ses clartés sur la partie intellectuelle de son âme, sans que la partie sensible ou inférieure y eût aucune part; mais, pour l'ordinaire, son visage, enflammé et comme tout radieux au sortir de cet exercice, témoignait les grandes suavités intérieures qu'il y avait goûtées. Un jour, les prêtres de l'évêché passant devant sa chambre, dont il avait laissé par mégarde la porte ouverte, l'aperçurent debout, les bras étendus vers le ciel et comme suspendu en extase. Confus d'avoir été découvert, il courut aussitôt vers eux et leur dit : « Mes frères, si vous avez vu quelque chose de moi, je vous « conjure de n'en rien dire[1]. »

[1] *Dép. de Lesmontex.*

Pour démontrer, du reste, combien il était avancé dans cet exercice, il suffirait de rappeler la manière si délicate et si parfaite dont il a décrit dans ses ouvrages tous les divers degrés de l'oraison et de la contemplation. On n'est si grand maître en ces choses qu'autant qu'on les a expérimentées. Il suivait dans son oraison la méthode ordinaire, et quoique deux ou trois fois, s'étant mis en la présence de Dieu sans préparation, il se fût trouvé, selon son expression, « extrêmement bien au-« près de sa majesté avec une seule et très-simple affection « d'amour, » il n'osait en faire une pratique ordinaire : « J'aime, « dit-il avec son incomparable candeur, le train des saints de-« vanciers et des simples; je ne pense pas tant savoir que je « ne sois aise, et extrêmement aise, d'être aidé, de me démettre « de mon sentiment et de suivre ceux qui doivent en savoir plus « que moi[1]. » Quelquefois, vers la fin de sa vie, ses grandes occupations ne lui laissaient pas le loisir de donner une heure entière à l'oraison; alors il y suppléait par un plus grand recueillement pendant tout le jour, et une union continuelle à Dieu, qui lui permit de dire à sainte Chantal, lorsque celle-ci lui demandait s'il avait pu faire son oraison le matin : « Non, « répondit-il, mais je fais ce qui la vaut. »

En effet, l'exercice de la présence de Dieu était le second moyen qu'il employait pour s'élever à la sainteté, objet de tous ses vœux[2]. Convaincu que la dissipation, s'il la laissait entrer dans son âme, aurait bientôt dispersé et rendu inutile la bonne semence qu'y auraient déposée les réflexions et les prières de l'oraison du matin, il s'était fait au dedans de lui comme un temple, une solitude intérieure qu'il appelait le *sanctuaire de Dieu*, où rien n'entrait que l'âme seule avec Dieu. Là les nouvelles qui dissipent et préoccupent avaient si peu d'accès, qu'il disait à un de ses amis : « Je ne m'occupe ni ne

[1] Lettre CXCVI[e].
[2] *Esprit de saint François de Sales*, VII[e] part., sect. II. — XIII[e] part., ect. III. — XI[e] part., sect. XII.

« parle jamais des affaires du monde que par manière de dis« traction involontaire[1]; » là, s'il était seul, il goûtait Dieu tout à son aise; s'il était accablé d'affaires, entouré de personnes qui voulaient lui parler, il se tenait encore uni à Dieu par de fréquentes élévations d'esprit et de cœur. Jamais, dit un historien[2], ses occupations extérieures, qui étaient continuelles, ne lui causaient la moindre dissipation. Son maintien seul faisait voir que, pendant qu'il s'entretenait avec les hommes, il conversait avec les anges, qu'il respectait la présence de Dieu, et que la charité qui l'obligeait à se répandre ne lui ôtait rien de l'attention intérieure qu'eût apportée la piété la plus austère, sans toutefois que ce recueillement eût rien de sombre ni de triste : c'était toujours sur son visage une gaieté douce et modérée, qui donnait à ses entretiens un charme infini. « Lorsque « j'avais le bonheur d'entrer dans sa chambre, auprès de son « oratoire, dit un témoin dans le procès de sa canonisation, je « le trouvais toujours tellement attentif à Dieu et aux choses cé« lestes, qu'il semblait qu'aucune affaire ne pût l'en distraire[3]. « — J'ai mangé souvent à sa table, dit un autre, j'ai conversé « souvent avec lui, et je proteste n'avoir jamais entendu sortir « de sa bouche aucune parole qui ne fût de Dieu ou qui n'ex« citât à l'amour avec une suavité nonpareille[4]. » Sainte Chantal lui demanda un jour s'il était longtemps sans penser à Dieu : « Quelquefois presque un quart d'heure, » répondit-il.

Chaque matin, à l'oraison, il entrait dans ce saint recueillement; et, après cela, son oraison allait se répandant tout le jour sur le cours de ses actions, « de même, disait-il, que l'huile « répandue sur une table va toujours se dilatant. » Rien au monde ne le tirait ensuite de cette douce union avec son Dieu, jusque-là qu'il écrivait un jour : « Ma chambre est remplie de

[1] *Dép. du marquis de Lullin.*
[2] M. de Cambis, t. I, p. 401.
[3] *Dép. de Dumartray.*
[4] *Dép. du chan. Gard, de Marrignier et de Daunant.*

« gens qui me tirent chacun de son côté, mais pourtant mon « cœur est solitaire[1]. » De là venait que souvent, au sortir des affaires et des conversations les plus propres à dissiper l'âme, commençant à prier sans aucune préparation, il se sentait tout à coup saisi de la présence de Dieu et recueilli en lui; tant il pratiquait exactement ce qu'il enseigne dans son *Introduction*: « La solitude intérieure, dit-il, ne peut être empêchée par la « multitude de ceux qui sont autour de nous; car ils ne sont « pas autour de notre cœur, mais de notre corps, si bien que « notre cœur peut toujours demeurer seul en présence de Dieu « seul. » C'était là son paradis en terre : « Oh! qu'heureuse, « s'écriait-il, est l'âme qui, dans la tranquillité de son cœur, « conserve amoureusement le sacré sentiment de la présence de « Dieu! car son union avec la divine bonté détrempera tout « son esprit de l'infinie suavité... Et pourquoi l'âme recueillie « en Dieu s'inquiéterait-elle? ajoute-t-il; n'a-t-elle pas tout « sujet de demeurer en repos? car, que chercherait-elle, puis- « qu'elle a trouvé celui qu'elle cherchait? Il ne lui reste qu'à « dire : J'ai trouvé celui que mon cœur aime et ne le quitterai « point. »

Il avait coutume de dire que la plupart des fautes qu'on commet viennent de ce qu'on ne se tient pas assez en présence de Dieu[2]; et, en conséquence, pour se perfectionner dans ce saint exercice, qu'il appelait le gardien de la pureté et de l'innocence[3], il avait recours à plusieurs saintes industries. Quand il était seul dans sa chambre, il chantait doucement, comme par mode de récréation spirituelle, des psaumes, des hymnes et des cantiques, appropriés aux temps et aux mystères que l'Église célébrait, « et il le faisait, dit un témoin, d'un « ton si modeste et si religieux, qu'on voyait bien qu'il avait « l'esprit et le cœur remplis des sentiments exprimés par les

[1] Lettre DCCCLIV[e].
[2] Le P. Larivière, liv. IV, c. XLV, 12[e] maxime.
[3] *Dép. de Michel Favre.*

« paroles. » S'il étudiait, il adorait la vérité cachée sous l'écorce des lettres, et son étude était une oraison qui le recueillait. S'il conversait, il tirait de tous les sujets de la conversation des réflexions propres à porter à la vertu et à l'amour de Dieu [1]. S'il voyait de belles campagnes : « Nous sommes le champ du « Seigneur, disait-il, nous devons le cultiver et y semer le grain « de sa parole. » En voyant une église : « Nous sommes les « temples vivants du Saint-Esprit, nous devons les orner de « vertus. » A la vue d'un arbre en fleurs : « Ce ne sont pas « seulement des fleurs, mais des fruits, que Dieu nous demande. » De belles peintures lui rappelaient que l'âme est l'image de Dieu et doit se rendre semblable à lui ; des jardins, que notre âme, si nous la parons des fruits des vertus, sera pour Dieu un jardin de délices. A la vue d'une fontaine, il soupirait : « Ah ! « quand boirons nous à longs traits dans les sources du Sau- « veur ! « En voyant des fleuves : « Quand irons-nous à Dieu « comme ces eaux vont à la mer ? » Un agneau lui représentait la douceur de Jésus-Christ qui s'appelle l'agneau de Dieu. Dans les pauvres il voyait les membres chéris du Sauveur ; dans les prêtres, ses ministres ; et ainsi toute la nature lui servait comme d'échelons pour s'élever à Dieu et s'unir à celui qui était l'unique amour de son cœur [2].

Cependant cette vie d'oraison et de recueillement ne suffisait point au grand désir qu'il avait de sa perfection. Craignant que le tumulte du monde et la multitude de ses occupations ne vinssent à épancher trop son âme au dehors et à occasionner quelque déchet à sa vertu, chaque année il consacrait dix jours à une retraite spirituelle, *afin*, disait-il, *de rasseoir* sa *pauvre âme tempêtée par les affaires*. C'était ordinairement entre Pâques et la Pentecôte ; et, le plus souvent, il faisait une seconde retraite à une autre époque [3].

[1] *Dép. de Paul Bérard.*

[2] *Esprit de saint François de Sales,* IVe, p. sect. XXVI. — XVIe part., sect. XXXI.

[3] *Dép. du chan. Gard et de François Favre.*

Tels sont les trois moyens par lesquels François de Sales s'éleva à une si haute perfection ; tels sont, si je puis ainsi dire, les principes générateurs de sa sainteté : nous allons maintenant raconter ses vertus en détail ; et, avec un peu de réflexion, il sera facile de les voir naître de ces principes, comme le ruisseau naît de sa source, le rayon de son foyer, la plante de sa racine.

CHAPITRE III

SA FOI.

L'union intime de François de Sales avec Dieu, telle qu'elle nous a apparu au chapitre précédent, peut nous donner la mesure de la vivacité de sa foi. Éclairé de lumières surnaturelles par ce contact habituel avec la Divinité, si je puis ainsi dire, il mettait sa gloire à abaisser son esprit et son cœur devant la véracité de Dieu nous révélant ce que nous devons croire, et devant l'autorité de l'Église, interprète de la révélation divine. Loin que cette soumission de sa raison eût pour lui quelque chose de pénible, ce lui était au contraire un bonheur incomparable de n'être point abandonné aux versatilités et aux ténèbres de son propre esprit, et d'être dirigé dans sa croyance par l'autorité infaillible de l'Église. « Je sens en moi, disait-il à sainte Chantal[1], de si « vifs transports d'amour pour la foi, que toute ma vie j'ai dé- « siré de mourir pour elle ; et c'est ce qui m'a conduit diverses « fois dans Genève au milieu des hérétiques qui en voulaient à « ma vie. » Aussi, ni la lecture des livres enfantés par l'hérésie, qu'il étudia pour les réfuter, ni la fréquentation des hérétiques, parmi lesquels il vécut pour les convertir, ne put porter aucune atteinte à sa foi ; et il voyait en cela un bienfait du ciel dont il se plaisait à le remercier avec un cœur tout pénétré de reconnaissance. « Quelles actions de grâce ne dois-je pas à Dieu, « disait-il, de ce que mon faible et jeune esprit a pu parcourir « les livres les plus empestés des hérétiques sans ressentir la

[1] *Dép. de la mère de Chaugy.*

« moindre impression de leur mal. O Dieu! quand je pense à « ce bienfait, je tremble d'horreur de mon ingratitude [1]. » « Re- « merciez, dit-il ailleurs [2], la souveraine clarté de Dieu, qui ré- « pand si miséricordieusement ses rayons dans mon cœur, qu'à « mesure que je vis parmi ceux qui en sont privés, je vois plus « distinctement sa grandeur et sa désirable suavité. » Sa foi, en effet, semblait aller toujours croissant. « Il suffisait de le fré- « quenter, dit sainte Chantal, pour reconnaître que Dieu lui « avait communiqué le don de la foi dans une perfection émi- « nente, et donné sur nos mystères, sur le sens des Écritures et « la vraie doctrine de l'Église, des connaissances tout à fait ex- « traordinaires : l'Esprit-Saint avait répandu au centre de son « âme une lumière si claire, qu'il voyait les vérités de la foi « d'une simple vue, avec une certitude, un goût et une suavité « incomparables qui lui causaient des ardeurs intérieures, des « extases, des ravissements de volonté, et faisaient acquiescer « délicieusement son esprit et son cœur aux belles vérités qui « lui étaient montrées. » Écoutons-le parler lui-même à ce su- jet : « O Dieu! écrivait-il, mon âme ne trouve rien de difficile à « croire parmi les effets du divin amour [3] : la beauté de notre « sainte foi me paraît si ravissante, que j'en meurs d'amour, et « m'est avis que je dois serrer le don précieux que Dieu m'en « a fait dans un cœur tout parfumé de dévotion [4].... Lorsque « notre esprit, élevé au-dessus de la lumière naturelle, com- « mence à voir les vérités sublimes de la foi, ô Seigneur! quelle « allégresse ! L'âme se fond de plaisir en entendant la parole « de son céleste époux, qu'elle trouve plus suave que le miel de « toutes les sciences humaines, ou en voyant sa face, non, il est « vrai, au plein jour de la gloire, mais dans la faible clarté du point « du jour... Oh! quelles délices donne à l'âme la sainte lumière « de la foi, qui montre avec une certitude incomparable, non-

[1] Lettre CLXXXIV[e].
[2] Lettre CCLXXXVIII[e]. — *Dép. de sainte Chantal*, art. 24.
[3] *Traité de l'amour de Dieu*, liv. VII, c. XII.
[4] Lettre CCLXXXVIII[e].

« seulement l'origine et la destination des créatures, mais la « naissance du Verbe divin, qui, avec le Père et le Saint-Esprit, « est un seul Dieu très-adorable et béni dans les siècles des siè- « cles ! Le docte Platon ne sut jamais ceci, l'éloquent Démos- « thènes l'a ignoré. *Hoc doctus Plato nescivit, hoc Demosthe-* « *nes eloquens ignoravit*[1]. Ces heureux pèlerins d'Emmaüs di- « saient en entendant les paroles de la foi : Notre cœur n'était- « il pas tout ardent tandis qu'il nous parlait en chemin ? Or, si « les vérités divines procurent de si grandes suavités lorsqu'elles « ne sont encore proposées que dans la lumière obscure de la « foi, ô Dieu ! que sera-ce quand nous les contemplerons dans « la clarté du midi de la gloire ? La reine de Saba s'écriait, « après avoir entendu les paroles de sagesse qui sortaient de la « bouche de Salomon, que ce qu'on lui avait dit de cette sa- « gesse n'était pas la moitié de ce que l'expérience lui en fai- « sait connaître ; mais quand, arrivés en la céleste Jérusalem, « le roi de gloire nous manifestera avec une clarté incompré- « hensible les merveilles de la souveraine vérité, et que nous « verrons à nu ce que nous avons cru ici-bas, oh ! alors, quels « ravissements, quelles extases, quelle admiration, quel « amour, quelles douceurs ! Non, jamais, dirons-nous dans « l'excès de nos transports, nous n'aurions pensé voir des véri- « tés si délectables[2]. » A la vue d'une telle foi, on conçoit ce que nous rapportent les témoins qui ont déposé dans le procès de sa canonisation. « Il avait, disent-ils, une grâce spéciale « pour expliquer et faire entendre les plus hauts mystères ; il « les développait avec tant de facilité et de grâce, que les plus « simples comprenaient aisément[3] ; il excellait à ramener à la « foi les âmes égarées, à affermir les esprits chancelants, à con- « soler et calmer les personnes tentées sur la profondeur de nos « mystères[4]. Où l'entendement, leur disait-il, rencontre plus

[1] S. Hieron., II, ad Paulin., col. 570, ed. Bened., t. IV.
[2] *Traité de l'amour de Dieu*, liv. III, c. IX.
[3] *Dép. de Passis.*
[4] *Dép. de la mère de Chaugy.*

« d'obscurité, la foi a plus de lustre. » Mais en général il enseignait que, dans les tentations contre la foi, il faut vaincre en fuyant plutôt qu'en combattant e t raisonnant, qu'il faut imiter ceux qui défendent une place assiégée, et qui, voyant les ennemis attaquer un poste ou donner l'escalade d'un côté, font une sortie par une autre porte et prennent l'ennemi à dos ; qu'ainsi, quand la tentation contre la foi assiége l'entendement et veu emporter la raison, il faut, au lieu de s'amuser à disputer et à raisonner, sortir par la porte de la volonté et faire une bonne charge, s'élançant de vive force, par de saintes affections et de très-humbles soumissions de notre volonté à l'autorité de la sainte Église, disant, par exemple : « Vive Jésus en qui je « crois, vive la sainte Église à qui j'adhère ! O mère des enfants « de Dieu ! jamais je ne me séparerai de vous, je veux mourir « en votre sein[1]. »

Pour affermir la foi, le saint évêque disait qu'il ne connaissait rien de mieux que de marcher à sa lumière et de vivre de sa vie. C'était une de ses maximes, raconte M. de Belley, qu'il faut marcher devant Dieu selon l'esprit de foi et non selon le sens humain, c'est-à-dire, emprunter à la foi la règle de ses actions, de ses paroles et de ses désirs, se laisser constamment guider par elle, comme les Israélites dans le désert suivaient la colonne qui les précédait, et retracer en toute sa conduite les maximes de l'Évangile, les exemples de Jésus-Christ et des saints. Il ne voulait point qu'on se portât à une chose parce qu'on y a du goût, ou qu'on s'en abstînt parce qu'on y a du dégoût ; c'était ce qu'il appelait vivre selon la chair et les sens, et non selon la foi. « Une personne, disait-il, est bien douce, bien agréable ; « elle m'aime et me rend service ; la chérir uniquement pour « cela, c'est aimer selon la chair et les sens : car les animaux, « qui n'ont pour guide que la chair et les sens, aiment leurs « bienfaiteurs et ceux qui les traitent avec douceur et affection. « Mais une personne est rude, âpre, incivile ; je l'aborde, je lui

[1] *Dép. du seigneur de Charmoisy.* — Lettre LXVIII[e].

« témoigne de l'affection, je lui rends service, non que j'y aie « du plaisir, mais parce que cela est selon le bon plaisir de « Dieu; c'est là agir en esprit de foi. Je suis triste, et à cause « de cela je ne veux pas parler ; les perroquets font ainsi. Je « suis triste ; mais, puisque la charité veut que je parle, je le « ferai ; c'est là vivre de la foi. Je suis méprisé, et je m'en fâche, « les paons et les singes font ainsi. Je suis méprisé et je m'en « réjouis ; c'est là imiter les apôtres. Vivre donc de la foi, c'est « faire les actions, dire les paroles, avoir les pensées que l'es-« prit de foi requiert de nous. L'âme, appuyée sur l'esprit de « foi, s'encourage parmi les difficultés, parce qu'elle sait que « Dieu aime, supporte et secourt les misérables qui espèrent en « lui ; elle s'attache à Dieu et dit souvent que tout ce qui n'est « pas Dieu n'est rien, que ce qui n'est pas pour l'éternité n'est « que vanité[1]. »

[1] *Dép. de Janus.*

CHAPITRE IV

SON ESPÉRANCE.

L'espérance chrétienne a deux parties distinctes : d'un côté, elle aspire à la possession de Dieu dans le ciel et compte sur le secours d'en haut pour parvenir à ce bonheur ; de l'autre, elle se repose en la providence de Dieu avec un abandon filial au milieu de tous les événements de la vie. Sous le premier rapport, c'est l'espérance chrétienne dans le sens strict du mot ; sous le second rapport, c'est l'espérance dans un sens plus large, ou la confiance en Dieu. Or François de Sales, loin d'avoir fait défaut à l'espérance sous aucun de ces deux rapports, y a merveilleusement excellé.

Ne regardant cette terre que comme un lieu d'exil, il aspirait de toute son âme vers les biens de la vie future, et aimait à redire souvent les paroles du prophète : « Oh ! que la durée de « mon exil se prolonge ! Mon âme languit loin de ma patrie. » *Heu! quia incolatus meus prolongatus est! Multùm incola fuit anima mea*[1] *!* Un jour qu'il redisait ces tendres soupirs devant l'évêque de Belley[2], celui-ci, s'imaginant qu'il faisait allusion à son éloignement de Genève, lui répondit par ces autres paroles des juifs bannis de Jérusalem : « Nous nous sommes assis sur « les bords du fleuve de Babylone, et là nous avons pleuré en « nous souvenant de Sion. » *Super flumina Babylonis illic sedimus, et flevimus cum recordaremur Sion*[3]. « Ah ! répliqua-t-il,

[1] *Ps.* CXIX, 5.
[2] *Esprit de saint François de Sales*, p. IIe, sect. III.
[3] *Ps.* CXXXVI, 1.

« ce n'est pas cet exil qui me touche : ne suis-je pas encore « trop bien dans notre cité de refuge, le cher Annecy? Je parle « de l'exil de cette vie. Tant que nous sommes ici-bas, ne « sommes-nous pas exilés de Dieu et de notre patrie? Malheu- « reux que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort?

« — Vous n'avez pas raison, reprit l'évêque de Belley, de « vous déplaire en cette vie, où tout vous sourit : je ne vois « que fêtes pour vous; vos ennemis vous respectent, et les en- « nemis mêmes de la religion vous honorent; vous êtes les déli- « ces de tous ceux qui vous fréquentent. —Tout cela, dit le saint « évêque, est bien peu de chose, et il y faut peu compter. Ceux « qui chantèrent hosanna au fils de David crièrent, trois jours « après : Crucifiez-le! *Crucifige!* D'ailleurs, rien ne m'est plus « cher que mon âme, et, quand on m'offrirait de vivre aussi « longtemps que j'ai déjà vécu, avec tous les contentements et « toutes les prospérités qui se peuvent désirer en cette vie, « qu'est-ce que tout ce qui passe en regard de l'éternité?... « Oh! que l'éternité est désirable, écrivait-il à sainte Chantal [1], « au prix des misérables vicissitudes d'ici-bas!... Tous les « jours mon âme s'échauffe dans l'amour et l'estime des choses « éternelles... Laissons couler le temps avec lequel nous nous « écoulons petit à petit pour être transformés en la gloire des « enfants de Dieu... Que l'éternité est incomparablement plus « aimable, puisque sa durée est sans fin, ses jours sans nuits, « et ses contentements invariables [2]!

« Oh! si une fois nous avions notre cœur bien pénétré de la « sainte et bienheureuse éternité, écrivait-il à une mère dont « l'enfant était en danger [3], allez, dirions-nous à tous nos amis, « allez, chers amis, en cet être suprême, à l'heure que le roi « de l'éternité vous a marquée; nous y irons aussi après vous, « et, puisque le temps ne nous est donné que pour cela et que le

[1] Lettre DCCCLIV[e].
[2] Lettre DCCCLV[e].
[3] Lettre DCCVII[e].

« monde ne se peuple que pour peupler le ciel. nous ferons « tout ce que nous pourrons pour nous en rendre dignes... « Oui, vraiment, disait-il un autre jour[1], les passages de nos « amis à une vie meilleure sont très-aimables, puisqu'ils se « font pour peupler le ciel et agrandir la gloire de notre roi ; « un jour nous irons les rejoindre, et, en attendant, apprenons « soigneusement le cantique du saint amour, afin que nous le « chantions plus parfaitement dans l'éternité. Bienheureux « ceux qui ne mettent point leur confiance dans la vie présente « et ne l'estiment que comme une planche pour passer à la vie « céleste, dans laquelle seule il faut placer nos espérances.

« Nous devons, ajoutait-il[2], imiter les alcyons, qui, au dire « de quelques-uns, font leur nid au milieu des mers, en agen- « çant si bien l'équilibre que le mouvement des vagues ne les « peut submerger, en unissant si bien toutes les parties infé- « rieures que l'eau ne les peut pénétrer et qui ne laissent qu'une « ouverture vers le ciel pour aspirer et respirer. Oh ! que je vou- « drais que nos cœurs soient de la sorte bien fermés au monde. « bien calfeutrés de toutes parts, afin que les choses de la terre « ne les puissent submerger ! Que je désire qu'il ne s'y trouve « aucune ouverture que du côté du ciel pour aspirer et respirer « Notre-Seigneur ! Oh ! quand nous rendra-t-il tels que, quoique « environnés du monde et de la chair, nous ne vivions pourtant « que de l'esprit; que, quoique entourés des vanités du monde, « nous visions cependant toujours au ciel ; que, quoique vivant « parmi les hommes, nous ne cessions de louer Dieu avec les « anges ? Quand sera-ce que toutes nos espérances seront uni- « quement pour le paradis ? Quand le divin amour nous con- « sumera-t-il pour nous faire mourir entièrement à nous- « mêmes et vivre entièrement à Dieu ? »

En même temps que le saint évêque aspirait si ardemment à la possession de Dieu dans le ciel. il confessait du fond de

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. 25.
[2] Lettre CLXII^e^.

son cœur qu'à ne considérer que sa misère il ne mériterait que l'enfer ; mais, plein d'une humble confiance en la miséricorde de Dieu et les mérites de Jésus-Christ, il espérait fermement partager un jour le bonheur des élus[1] : « Et que ferait Notre-« Seigneur de sa vie éternelle, disait-il, s'il ne la donnait aux « pauvres, petites et chétives créatures comme nous, qui ne « voulons espérer qu'en sa souveraine bonté ? Vive Dieu ! j'ai « cette confiance bien ferme au fond du cœur que nous vivrons « éternellement avec Dieu ; nous serons un jour tous ensemble « au ciel ; il faut prendre courage, nous irons bientôt là-haut... « O mon Dieu ! que je trouve de consolation dans l'assurance « que j'ai que mon cœur sera éternellement abîmé dans l'amour « du cœur de Jésus ! Que la Providence nous conduise où il « lui plaira, qu'importe ? nous arriverons à ce port[2]. »

Un gentilhomme que la crainte de la mort et des jugements de Dieu avait jeté dans une profonde tristesse le consultait un jour : « Hélas ! lui répondit-il, que c'est un étrange tourment « que celui-là ! mon âme, qui l'a enduré six semaines durant, « est bien capable de compatir à ceux qui en sont affligés ; mais « il faut que je vous parle cœur à cœur et que je vous dise que « quiconque a un vrai désir de servir Notre-Seigneur et de fuir « le péché ne doit nullement se tourmenter de la pensée de « la mort et du jugement. S'il faut craindre l'une et l'autre, « ce ne doit pas être de cette crainte qui abat et déprime la vi-« gueur de l'âme, mais d'une crainte mêlée de confiance et par « cela douce. Dieu nous aidera, pourvu que nous l'en priions. « Puisque vous désirez être tout à Dieu, espérez en lui : qui « espère en lui ne sera point confondu. »

Plein de ces sentiments, il disait un jour à M. de Belley, dans son langage simple et naïf, qu'il fallait mourir entre deux oreillers, l'un de l'humble confession que nous ne méritons que l'enfer, l'autre d'une entière confiance que Dieu, dans sa misé-

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. 25.
[2] *Ibid.*

ricorde, nous donnera son paradis. Et une autre fois que sainte Chantal était malade à l'extrémité, « Mettez votre tête, lui dit-« il, au pied de la croix, et tenez-vous là humblement et pleine « de confiance pour recevoir les mérites du sang qui en dé-« coule. » C'était cette ferme espérance du ciel qui l'encourageait parmi les peines cuisantes et les travaux immenses de son épiscopat. « La grandeur de nos espérances en la vie éternelle, « disait-il, doit nous rendre presque inconsidérables tous les « événements de cette vie temporelle; » et il aimait à redire souvent et à inculquer aux autres ces deux vers, dont le sens vaut mieux que la poésie :

A cause des biens que j'attends,
Les travaux me sont passe-temps.

Sa confiance en Dieu parmi tous les événements au milieu desquels il se trouva n'était pas moins admirable. Frappé de cette considération que Dieu était pour nous un tendre père qui fait tout concourir au bien de ceux qui l'aiment, que, Notre-Seigneur ayant envoyé les apôtres sans argent et sans provisions, rien cependant ne leur avait manqué, et que tous les événements, grands ou petits, partent de la main paternelle de la Providence, sans laquelle un cheveu ne tombe pas de notre tête, il se reposait en Dieu avec plus de confiance que ne fit jamais enfant dans le sein de sa mère. « Notre-Seigneur, disait-« il, m'a appris cette leçon dès ma jeunesse, et, si j'étais à re-« naître, je voudrais me laisser gouverner jusque dans les « moindres choses par cette divine Providence, avec une sim-« plicité d'enfant et un profond mépris de toute prudence hu-« maine... Ce m'est une grande jouissance, ajoutait-il, de « marcher les yeux fermés sous la conduite de la Providence. « Ses desseins sont impénétrables, mais toujours doux et suaves « à ceux qui se confient en elle. Laissons-la donc conduire notre « âme qui est sa barque, elle nous fera surgir à bon port. Heu-« reux ceux qui se confient en Celui qui peut comme Dieu et veut

« comme père nous donner tout ce qui nous est bon : malheu-
« reux, au contraire, ceux qui mettent leur confiance dans la « créature : celle-ci promet tout, donne peu, et fait payer bien « cher le peu qu'elle donne. »

Conformément à ces maximes, il écrivait à une de ses filles de la Visitation [1] : « Demeurez en paix entre les bras si doux « de la divine Providence. L'enfant ne périra jamais qui se « tient ferme entre les bras d'un père tout-puissant ; je ne dis « pas seulement parmi la douceur et la paix des prospérités, ce « que chacun sait faire, mais parmi les orages et les tempêtes, « ce qui est le propre des enfants de Dieu. » Un jour qu'il était contrarié dans un projet qui lui tenait fort à cœur, il écrivit à sainte Chantal : « La Providence l'a ainsi disposé, et vous savez « quelle fidélité mon cœur lui a vouée : je la laisse régler et gou- « verner toutes choses comme il lui plaît, sans m'embarrasser « de mes affections. » « J'attends une grande tempête, » écrivait-il dans une autre circonstance à la même confidente de ses pensées [2], « mais je l'attends joyeusement. Je regarde la provi- « dence de Dieu, j'espère que cet orage sera pour sa plus grande « gloire et pour mon repos, et cette attente me remplit de con- « solation. Que le ciel s'arme contre moi, que la terre et les « éléments se mutinent, que toutes les créatures me déclarent « la guerre, je ne crains rien. Il me suffit de savoir que je suis « avec Dieu et que Dieu est en moi. » Un jour qu'il passait sur le lac de Genève dans une petite embarcation peu solide, il éprouvait une jouissance ineffable à voir sa vie si pleinement entre les mains de la Providence, qu'il n'était séparé de la mort que par une planche de trois doigts [3] ; et, quand on lui demandait comment il avait pu s'élever à cette égalité d'âme qui était si admirable en lui, « Lorsqu'on a sa confiance en « Dieu, répondait-il, sans jamais se séparer d'un objet si égal

[1] Lettre DCCVII[e].
[2] *Dép. de sainte Chantal*, art. 28, p. 70.
[3] Lettre LXXVIII[e]. — *Esprit de saint François de Sales*, p. XV[e], sect. XVI.

« et si constant, on ne peut jamais varier ; cette confiance est « le pôle immobile sur lequel roulent tous mes désirs et tous « mes mouvements[1]... — Comment, lui demandait-on un « jour, vous êtes-vous exposé tant de fois entre les mains des « hérétiques? — Ce n'est point, répondit-il, par hardiesse ni « simplicité d'esprit, mais simplicité de confiance en la Provi-« dence céleste. Ne faut-il pas laisser notre vie et tout ce que « nous sommes à la pure disposition de cette adorable Provi-« dence? car enfin nous ne sommes plus à nous-mêmes, mais « à celui qui, pour nous rendre siens, a voulu d'une manière « si amoureuse être entièrement nôtre[2]. »

Plein de cette ferme confiance, avait-il à entreprendre quelque affaire qu'il croyait dans l'ordre de Dieu, il commençait par la placer sous la conduite de la Providence ; et, cela fait, il se tenait calme et assuré du succès. Lorsqu'il ne trouvait point d'appui à ses desseins, ou qu'il prévoyait selon la prudence humaine de l'impossibilité dans l'exécution, loin de concevoir quelque sollicitude ou d'être ébranlé dans sa confiance, il n'en était alors que plus ferme et plus content. « Je ne vois point « de jour à l'établissement de notre institut, disait-il un jour « à sainte Chantal[3], mais je suis sûr que Dieu le fera réussir, » comme en effet la chose arriva peu après. Cette confiance ne l'empêchait pas cependant d'agir de son côté : Hardi et intrépide parce qu'il espérait, il poursuivait l'entreprise par tous les moyens sans jamais se décourager ; et sa maxime était que, quand Notre-Seigneur nous commet une affaire, il faut la poursuivre jusqu'au bout, en dépit de toutes les difficultés, et ne jamais l'abandonner.

Etait-il en butte à des tentations terribles, car Dieu, pour perfectionner sa vertu, voulut qu'il y fût exposé, sa confiance le rendait plein de courage. « Je suis fort tourmenté, écrivait-il

[1] *Dép. de Janus.*
[2] *Dép. de Michel Favre.*
[3] *Dép. de sainte Chantal*, art. XXVIII.

« un jour à sainte Chantal ; il me semble que je n'ai nulle force « pour résister, et que, si l'occasion se présentait, je succom- « berais ; mais plus je me sens faible, plus je mets ma con- « fiance en Dieu, et je tiens pour certain qu'en présence de « l'occasion Dieu me revêtirait de sa force et que je dévorerais « mes ennemis comme des agnelets. [1] »

Sa prière tardait-elle quelquefois à être exaucée, il ne se décourageait point. « La Providence ne diffère son secours, « disait-il, que pour provoquer notre confiance. Si notre Père « céleste ne nous accorde pas toujours ce que nous deman- « dons, c'est pour nous retenir auprès de lui et nous donner « sujet de le presser par une amoureuse violence, ainsi qu'il le « fit bien voir à ces deux pèlerins d'Emmaüs, avec lesquels il « ne s'arrêta que sur la fin du jour et quand ils le forcèrent... »

Enfin, dirigeait-il des âmes éprouvées, il leur prêchait la confiance avec un accent propre à la leur inspirer. « Viennent « l'orage et la tempête, écrivait-il à l'une d'elles, vous ne pé- « rirez pas, vous êtes avec Jésus. Si la peur vous saisit, criez « fort : O Sauveur ! sauvez-moi. Il vous tendra la main, ser- « rez-la bien et allez joyeusement, sans philosopher sur votre « mal. Tant que saint Pierre a confiance, la tempête ne peut « le faire enfoncer : dès qu'il craint, il enfonce. La peur est « un plus grand mal que le mal même. Il ne faut pas vouloir « qu'aucune feuille de votre arbre soit agitée, mais il doit vous « suffire qu'il demeure profondément enraciné. Si vous faites « des chutes, prosternez-vous devant Dieu pour lui dire en es- « prit de confiance et d'humilité : Miséricorde, Seigneur, car « je suis infirme. Relevez-vous ensuite en paix et renouez le fil « de votre amour pour continuer votre ouvrage. Vous avez des « imperfections, mais il faut se résigner à être un homme et « non pas un ange, mépriser les tentations, aller en avant sans « y faire attention, et bannir toute défiance par la pensée que « Dieu est plus miséricordieux que nous ne sommes misérables.

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. 28, p. 72.

« Souffrez sans trouble la privation des goûts sensibles; un « seul acte fait avec sécheresse valant mieux que plusieurs faits « avec une grande tendresse, pourvu qu'il soit fait avec un « amour plus fort, quoique moins agréable. Enfin, faites de « tout vous-même un abandon paisible à la Providence au mi-« lieu des accidents de la vie et en présence même de la mort. « Dieu vous a gardé jusqu'à présent, tenez-vous à la main de « sa providence, et il vous assistera; et, là où vous ne pourrez « marcher, il vous portera. Ne pensez pas à ce qui vous arri-« vera demain : car le Père éternel qui a eu soin de vous au-« jourd'hui en aura soin demain et toujours. Ou il ne vous « donnera pas de mal, ou, s'il vous en donne, il vous donnera « un courage invincible pour le supporter. Si vous êtes en butte « aux assauts des tentations, ne désirez pas d'en être affranchi. « Il est bon que nous les éprouvions, afin d'avoir l'occasion de « les combattre et de remporter des victoires. Cela sert à pra-« tiquer les plus excellentes vertus et à les établir solidement « dans l'âme. »

CHAPITRE V

SON AMOUR POUR DIEU.

Il est un amour renfermé dans l'espérance, dit saint François deSales[1]; et cet amour est bon parce qu'il nous unit à Dieu ; mais il est imparfait parce qu'alors il se mélange avec l'amour de notre propre intérêt : si nous aimons Dieu , c'est qu'il est bon envers nous et veut nous rendre heureux. Ce n'est point là l'amour parfait ou la vraie charité : l'amour parfait s'élève au-dessus de tout intérêt propre ; par lui, nous aimons Dieu, non pas en vue du bien qu'il nous a fait ou qu'il nous réserve, mais parce qu'il est en lui-même l'infinie perfection digne par elle seule de ravir tous les cœurs, la bonté souveraine, la beauté incomparable qui ne peut jamais être assez aimée, quand même nous n'en aurions reçu aucun bien et que nous n'aurions à en attendre aucune récompense ; nous aimons Dieu parce qu'il est Dieu. Voilà l'amour pur, la parfaite charité, dont saint François de Sales nous offre un magnifique modèle.

La preuve qu'il a ainsi aimé Dieu, se trouve d'abord dans son attention délicate à observer non-seulement les préceptes, mais les conseils évangéliques, et à fuir jusqu'aux apparences du péché, « de même, disait-il avec son gracieux « langage, que la colombe des cantiques qui, faisant son « séjour sur le bord des eaux pour y voir de loin l'ombre « des oiseaux de proie, s'envole et se cache dans sa retraite

[1] *Traité de l'amour de Dieu*, liv. II, c. XVII.

« à la première vue de cette ombre[1]. » « Ce n'est pas, dit « sainte Chantal, qu'il ne commît quelque imperfection ; « mais quand cela lui arrivait, c'était par faiblesse ou pure « surprise ; et jamais il n'en eût laissé une seule s'attacher « à son cœur, pour petite qu'elle fût. Tout était si rangé, si « calme, et la lumière de Dieu si claire en cette bienheureuse « âme, plus pure que le soleil, plus blanche que la neige, qu'il « voyait jusqu'aux moindres atomes de ses mouvements ; et « jamais il ne souffrait volontairement en lui ce qu'il y voyait « de moins parfait ; son amour ne le lui permettait pas : car, « disait-il, il faut lier toutes nos affections et passions, toutes « nos inclinations et aversions avec la chaîne d'or du saint « amour[2], et si je connaissais dans mon cœur la moindre fibre « qui ne fût pas toute détrempée de l'amour de mon Dieu, je « l'arracherais à l'instant ! Ah ! qu'on m'arrache le cœur si je « ne dois pas l'employer tout entier à aimer[3]. » C'était une de ses maximes que le vrai signe de l'amour divin, c'est d'aimer également Dieu en toutes choses, puisque ce souverain bien étant toujours égal à lui-même, l'inégalité de notre amour ne peut venir que de la considération de quelque chose qui n'est pas lui[4]. « Si nous n'aimions que Dieu, disait-il, la pauvreté et les « richesses, la santé et la maladie, la vie et la mort, toutes les « vicissitudes de ce monde nous seraient indifférentes, parce que « nous les verrions toutes en Dieu qui les ordonne ou les permet « avec une infinie sagesse. »

Mais le saint prélat ne se bornait pas à fermer l'entrée de son cœur à tout ce qui n'était pas l'amour de Dieu ; il pratiquait encore excellemment ce qu'il a écrit dans son *Introduction à la vie dévote*[5]. « Ceux qui aiment Dieu, dit-il, ne peu-

[1] *Dép. du chan. Gard.*

[2] *Dép. de Rannaud.*

[3] *Dép. de sainte Chantal*, art. 26. — *Esprit de saint François de Sales*, X^e^ p., sect. XVI.

[4] *Esprit de saint François de Sales*, IIIe part. sect. XXX. — VIIe part., sect. I.

[5] IIe part., c. XIII.

« vent cesser de penser à lui, de respirer pour lui, d'aspirer à « lui, de parler de lui ; et ils voudraient, s'il était possible, « graver sur toutes les poitrines le saint et sacré nom de Jésus. » La nuit, quand il se réveillait, on l'entendait souvent pousser des élans d'amour et s'écrier : « Ah ! mon Dieu, quand serez-« vous connu ? Quand sera-ce qu'on vous aimera comme vous « le méritez ? » Et le matin, à son lever, il protestait à Dieu qu'il ne voulait rien autre chose dans cette journée que l'aimer et faire son bon plaisir. Pendant tout le jour qui suivait, il ne vivait que d'amour. « Certes, disait-il, il faut ou aimer ou « mourir ; ou plutôt mourir pour aimer, c'est-à-dire mourir à « tout autre amour que celui de Jésus, ne plus vivre que pour « celui qui est mort pour nous faire vivre éternellement entre « les bras de sa bonté [1]. »

Tout ce qu'il avait à faire, il le faisait non pour éviter l'enfer ou gagner le ciel, mais par pur amour [2]. Son cœur en était si rempli, que ce sentiment semblait absorber tous les autres. S'il aimait Dieu, la crainte des châtiments réservés à ceux qui n'aiment pas n'y avait aucune part ; et s'il le craignait, c'était uniquement par amour, comme l'ami qui craint de déplaire à son ami ; observant en cela sa maxime, qu'aimer par crainte c'est mettre du fiel dans la nourriture, du vinaigre dans le breuvage ; mais que craindre par amour, c'est mettre du sucre dans l'absinthe [3]. Par là toute sa vie était comme un exercice continuel d'amour, selon cette autre maxime, qu'il avait souvent à la bouche, que tout ce qui se fait par amour est amour ; que le travail, la fatigue et la mort même ne sont qu'amour quand on les subit par amour. Pour peu qu'on l'observât, c'était là un fait facile à reconnaître. Quand il parlait en public, son visage, ses gestes, ses paroles, qui s'enflammaient, révélaient à tous le feu sacré qui brûlait dans son cœur ; quand il parlait en parti-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, X[e] p., sect. XXXI.
[2] *Ibid.*, XIV[e] p., sect. XXXV et VII.
[3] *Ibid.*, XV[e] p., sect. XIII. — Fin du *Traité de l'amour de Dieu*.

culier, on se sentait comme embaumé de la céleste suavité de l'amour divin, dans lequel il était comme tout transformé, à ce point qu'on ne pouvait ni se défendre d'éprouver quelque chose des flammes qui le consumaient, ni se rassasier de le voir ou de l'entendre : c'était une jouissance toujours nouvelle.

Cet amour dominait si parfaitement en lui toute autre affection, que rien au monde ne pouvait lui donner de contentement que Dieu seul, auquel il se tenait uni constamment, purement et sans mélange d'aucune autre vue, et que même un jour il eut le courage de dire à une personne qui lui était très-chère : « Voyez-vous, si Dieu me commandait de vous sa- « crifier, comme il commanda à Abraham de lui sacrifier « Isaac, je le ferais à l'instant [1]. » Un autre jour, il fit une réponse à peu près semblable à une religieuse qui le priait de lui donner place dans son souvenir et son amitié : « Je vous « aime tendrement, lui dit-il ; mais si Dieu m'ordonnait d'aller « vous noyer, je le ferais résolûment et promptement [2]. » Mais voici qui révèle mieux encore la force de son amour : Souvent on l'a entendu exprimer le désir de mourir martyr pour l'amour de Dieu, non pas comme ces martyrs à qui le ciel ôte le sentiment de leurs souffrances, mais en ressentant toutes les douleurs des plus affreux tourments, afin de mieux prouver à Dieu son amour. Il allait plus loin encore : « Ah ! vraiment, « disait-il, m'est avis que le paradis serait parmi toutes les « peines de l'enfer si l'amour de Dieu y pouvait être, et les « tourments des damnés me paraîtraient désirables si les flam- « mes qui les consument étaient un feu d'amour divin [3]. Tout « me semble peu ou rien, hors l'amour de notre grand Dieu, « et j'estime même un vrai rien tous les contentements célestes « au prix de l'amour de mon Dieu. »

Cependant il gémissait de ne pas encore l'aimer assez :

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. XXVI.

[2] De Cambis, t. I, p. 422.

[3] *Esprit de saint François de Sales*, VIIe p., sect. XVI. — Lettre DCCCLXIII^e. — *Dép. de sainte Chantal*, art. XXVI.

« Vous ne sauriez imaginer, écrivait-il à une personne, le « sentiment que j'ai du désir d'aimer toujours plus. Et pour- « quoi vivons-nous, si ce n'est pour aimer cette souveraine « bonté? Hélas! quand sera-ce que le divin amour nous consu- « mera pour nous faire entièrement mourir à nous-mêmes et « entièrement vivre à lui seul [1]? O amour éternel! mon âme « vous veut, vous choisit pour son partage... O mon Dieu! « s'écrie-t-il ailleurs, quel bonheur et quelle gloire de vous « être uni par les chaînes de l'amour, de brûler d'un même « feu d'amour et dans une même fournaise avec vous! O de « quel amour ne devons-nous pas être embrasés à la vue des « flammes qui sont en vous! Hélas! quand serons-nous unis à « Dieu de l'union parfaite? Quand aurons-nous des cœurs tout « embrasés de son amour? Oh! que j'ai de désir que nous soyons « bien anéantis en nous-mêmes pour vivre tout à Dieu! Qu'est- « ce que je demande à Dieu, sinon le pur et saint amour de « mon Sauveur? Oh! qu'il nous faut désirer cet amour et aimer « ce désir [2]! »

Dans l'ardeur de son amour, le saint évêque avait souvent à la bouche cette maxime : « A qui Dieu est tout, le monde n'est « rien, » maxime conforme au mot de saint François d'Assise : *Mon Dieu et mon tout*, et à celui de sainte Thérèse : *Tout ce qui n'est pas Dieu ou pour Dieu ne m'est rien;* et, en développant ces paroles, qu'il aimait à commenter, il avait coutume de dire : « Rien ne peut satisfaire en ce monde celui qui ne se « contente pas de Dieu : *Cui quod satis est satis non est, huic « unquam satis nihil est*. Qui a l'amour de Dieu n'a plus ni « crainte, ni désir, ni espérance, ni courage, ni joie que pour « Dieu, et tous ses mouvements sont confondus en ce seul « amour céleste [3]. Pour moi, disait-il, je ne veux plus rien être « à personne, ni que personne me soit rien, sinon en lui et pour

[1] Lettre LXXXIXe.
[2] Fin du *Traité de l'amour de Dieu*.
[3] *Traité de l'amour de Dieu*, liv. XII, c. XX.

« lui seul [1]. Vive Dieu! il me semble que tout ne m'est plus « rien qu'en Dieu, en lequel et pour lequel j'aime plus tendre- « ment les âmes. » Et véritablement il était insensible à tout ce qui ne regardait que la terre; rien ne le touchait que Dieu ou ce qui était selon Dieu : « Notre maître, disaient ses domes- « tiques, ne s'anime que pour Dieu; il ne s'embarrasse pas de « ce qu'on lui sert à table, si les mets sont froids ou chauds, « insipides ou agréables au goût; mais il ne peut souffrir la « moindre offense de Dieu. »

Enfin, dit sainte Chantal, si on veut bien connaître l'amour dont le saint a brûlé pour Dieu, il n'y a qu'à lire les douze livres de son *Traité de l'amour de Dieu* ; il s'y est dépeint naïvement lui-même ; et tout cet admirable ouvrage n'est que l'histoire fidèle de son cœur et de sa vie [2]. Impossible de lire surtout le chapitre XXII du livre IIe, les chapitres III, VI, VII et IX du livre X^e, le chapitre XIV du livre XIe, et le chapitre XIII du livre XIIe, sans sentir que l'auteur était tout feu et tout amour pour son Dieu. C'est dans ce beau traité que, son cœur se livrant à l'amour que les théologiens appellent l'amour de complaisance, il s'écrie . « Que vous êtes beau, mon bien-aimé! que « béni soit à jamais mon Dieu de ce qu'il est si bon ! que je « meure ou que je vive, je suis trop heureux de savoir que mon « Dieu est riche en tous biens et sa bonté infinie [3]. » C'est là que, présentant d'autres motifs d'aimer, il raconte l'amour de reconnaissance dont le pénètrent les bienfaits de Dieu, la création, la rédemption, la justification : « Ah! dit-il, comment « peut-on avoir un cœur et ne pas aimer une si infinie bonté? » C'est là enfin qu'il expose l'amour de bienveillance qui est dû à Dieu [4], c'est-à-dire le désir immense que doit ressentir tout cœur chrétien de le voir connu, aimé et servi, et la peine que

[1] *Dép. de Desfayes. — Esprit de saint François de Sales*, X^e part., sect. XXXII et XXXIII.

[2] *Dép. de sainte Chantal*, art. XXVI.

[3] *Esprit de saint François de Sales*, XIVe p., sect I.

[4] *Idem*, XIVe p., sect. II.

doit nous causer l'offense de ce père infiniment bon ; amour de bienveillance, fondé sur ce principe, que l'amour ne peut souffrir de voir offenser celui qu'il aime. Nous ne suivrons pas le saint auteur dans le développement qu'il donne de cet amour ; il nous suffira de dire que sa vie entière en est un développement bien autrement magnifique ; car, s'il s'est livré à tant de prédications et de confessions, s'il a ramené dans la bonne voie tant d'hérétiques et de pécheurs, s'il a réformé tant de monastères, s'il a institué l'ordre de la Visitation, s'il a voué sa vie tout entière à des travaux continuels, ce n'a été que pour détruire le règne du péché et répandre l'amour de Dieu dans les cœurs. S'il a écrit tant de lettres de piété, s'il a composé tant de beaux ouvrages, et en particulier son *Traité de l'amour de Dieu*, ce n'a été que parce que, ne pouvant pas prêcher l'amour autant qu'il le désirait, il a pensé que ses livres remplaceraient sa voix et iraient dire à tous les pays comme à tous les siècles ce grand commandement de la loi : « Aimez Dieu de tout votre esprit, de tout votre cœur, de toute « votre âme et de toutes vos forces : » tant était gravée dans le cœur du saint prélat la parole que rapporte de lui la mère de Chaugy dans sa déposition, que, « si on aime, il faut travailler « à faire aimer Dieu et à servir le prochain ; que la charité est « la mère du zèle et dit toujours au céleste Époux comme Ra- « chel à Jacob : Donnez-moi des enfants, ou je mourrai. »

Pour exciter tous les cœurs à aimer, il ne cessait de redire que la perfection chrétienne consiste dans l'amour : « Chacun, disait- « il, se fait une perfection à sa mode : les uns la mettent dans « l'austérité de la vie, d'autres en l'aumône, d'autres en la « fréquentation des sacrements ; pour moi, je ne connais « d'autre perfection que d'aimer Dieu de tout son cœur et son « prochain comme soi-même : toutes les autres pratiques ne « sont que des moyens d'arriver à la charité, mais ne sont pas « la charité, qui seule fait la perfection. » Et quand on lui demandait comment faire pour parvenir à aimer Dieu de tout son cœur et son prochain comme soi-même : « Il faut, répondait-

« il, aimer Dieu de tout son cœur et son prochain comme soi-« même : je ne sais point de plus grande finesse pour parvenir « à aimer que d'aimer, comme on apprend à étudier en étu-« diant, à parler en parlant, à travailler en travaillant. Que les « apprentis commencent ; à force d'aimer, ils deviendront maî-« tres ; et que les plus avancés avancent toujours et ne pensent « jamais être arrivés au terme : car la charité de cette vie peut « toujours être augmentée [1]. »

[1] *Esprit de saint François de Sales,* Ire part., sect. XXIX et XXX.

CHAPITRE VI

SA CONFORMITÉ A LA VOLONTÉ DE DIEU[1].

L'acte d'amour le plus excellent que puisse produire une âme chrétienne, comme le degré de perfection le plus haut où elle puisse s'élever, c'est, selon saint François de Sales, l'union parfaite de sa volonté à celle de Dieu, cette union qui fait qu'on ne désire rien autre chose ici-bas que Dieu seul et son bon plaisir, qu'on veut tout ce qu'il veut et comme il le veut, et qu'on est toujours disposé à aller paisiblement et gaiement partout où il nous appelle, à accepter tout ce qu'il nous envoie et à faire tout ce qu'il nous demande; et telle est bien la vie du saint évêque de Genève. Toujours résigné et uni au bon plaisir de Dieu par un amour mêlé d'une sainte confiance, toujours soumis d'avance à tous les effets de la divine providence, il menait toutes les affaires avec un calme et un repos parfait de son âme, sans se troubler ni s'empresser, sans s'inquiéter du succès, comme sans être ému d'aucun accident contraire[2].

Employer son temps à une chose ou à une autre, être en santé ou en maladie, être loué ou être blâmé, tout lui était égal, parce qu'en tout il voyait le bon plaisir de Dieu. « Ne « regardez nullement à la substance des choses que vous faites, « disait-il, mais à l'honneur qu'elles ont, quelques chétives « qu'elles soient, d'être voulues de Dieu, d'être dans l'ordre

[1] *Esprit de saint François de Sales*, X^e^ p., sect. XXX. — XIVe p., sect. IX. — IIIe p., sect. XLII. — XVIIe p., sect. XVII. — VIIe p., sect. XVII et XVI. — XVe p., sect. XXXI. — *Dép. de sainte Chantal*, art. XXXIX.

[2] *Dép. de Moccaud.*

« de sa providence et disposées par sa sagesse. La pureté de « cœur consiste à estimer toutes choses au poids du sanctuaire, « qui n'est autre que la volonté de Dieu : n'aimez donc rien « trop ardemment, pas même les vertus, que l'on perd quel- « quefois en passant les bornes de la modération [1]. »

Une année il se proposait de prêcher une station de carême, lorsqu'il fut saisi d'une fièvre continue : ce contre-temps, loin de lui arracher un seul mot de regret ou de plainte, ne put pas même lui faire perdre un instant de sa sérénité : « Si Dieu, « dit-il, ne veut pas que je le serve en prêchant, mais en souf- « frant, que sa volonté soit faite. » On lui parlait un jour du dessein qu'avaient les hérétiques de le chasser de son évêché : « Eh bien, dit-il avec calme, je serai plus libre pour servir Dieu « et les âmes. — Mais, ajouta-t-on, ils vous mettront en pri- « son. — Eh bien, reprit-il, j'aurai plus de loisir pour prier « Dieu et écrire quelque chose à sa gloire. Cela ne me fera au- « cune peine. Que la volonté de Dieu soit faite. » Aussi était-ce sa maxime chérie, qu'il ne faut « rien désirer, rien demander, « rien refuser, » mais être entièrement indifférent entre les mains de Dieu pour la santé ou la maladie, la vie ou la mort, la bonne ou la mauvaise fortune, la variété des positions, des lieux ou des occupations. « Quand on est en conversation, « disait-il [2], il faut s'y plaire parce que Dieu nous y veut, et « quand on est seul, il faut se plaire dans la solitude par la « même raison. » Il ne voulait pas même qu'on tînt à certaines manières de servir Dieu plutôt qu'à d'autres ; il voulait qu'on s'abandonnât en tout et pour tout au bon plaisir divin, pour en dépendre absolument et sans aucune réserve : « Non, di- « sait-il, quoi qu'il me puisse arriver, rien ne me fera départir « de la ferme résolution où je suis d'acquiescer pleinement à « tout ce que Dieu voudra faire de moi et de tout ce qui m'ap- « partient. Je veux confondre ma volonté en celle de Dieu, ou

[1] Lettre LXXVII[e].
[2] *Esprit de saint François de Sales*, II[e] p., sect XXV.

« plutôt je veux laisser Notre-Seigneur vouloir en moi et pour « moi tout son bon plaisir, et je dépose tout soin de moi-même « entre ses mains. »

Quoi de plus charmant que ce qu'il écrit sur ce sujet à sainte Chantal? « Demeurer simplement, dit-il[1], là où Dieu « nous met, et comme il nous y met, ainsi qu'une statue dans « sa niche, avec le sentiment que nous sommes à Dieu et qu'il « est notre tout : voilà ce que nous devons aimer. Si une statue, « dans sa niche, pouvait parler et qu'on lui demandât : Pour- « quoi es-tu là? — Parce que, dirait-elle, mon maître m'y a « mise. — Pourquoi ne te remues-tu point? — Parce qu'il veut « que j'y demeure immobile. — Que te revient-il d'être ainsi? « — Ce n'est pas pour moi que j'y suis, c'est pour obéir à la « volonté de mon maître. — Mais tu ne le vois pas! — Non, « mais il me voit et prend plaisir à ce que je sois où il m'a « mise. — Mais ne voudrais-tu pas bien te mouvoir pour aller « plus près de lui? — Non, à moins qu'il ne me le commandât. « — Ne désires-tu donc rien? — Non, car le bon plaisir de mon « maître est l'unique contentement de mon cœur. » Telle était, en effet, l'âme du saint évêque de Genève; plaire à Dieu était toute l'ambition de son cœur, sa seule prétention en ce monde, l'unique but de ses actions, de ses paroles et de ses pensées. « Oh! combien de fois, rapporte sainte Chantal, ne l'ai-je pas entendu dire, avec un sentiment tout extatique, ces mots du Psalmiste : « O Seigneur! qu'y a-t-il pour moi dans le ciel et que « désiré-je sur la terre sinon vous, ma portion et mon héritage « pour l'éternité? » et cet autre mot de l'Apôtre : « Seigneur, « que voulez-vous que je fasse?... Notre centre, disait-il en- « core, c'est la volonté de Dieu; Dieu veut que je fasse ceci « maintenant, Dieu veut cela de moi, que me faut-il de plus? « tandis que je fais cette action, je ne suis pas obligé d'en faire « une autre. »

Aussi n'approuvait-il pas cet empressement de voir exaucer

[1] Lettre cxc^e.

ses prières au gré de sa volonté : « C'est, disait-il, vouloir accommoder la volonté de Dieu à la nôtre; tandis qu'au contraire nous devons soumettre notre volonté au bon plaisir de « Dieu. » Il approuvait encore moins ces lamentations qu'on faisait quelquefois en sa présence sur les calamités qui survenaient : « Laissons tout cela, disait-il, à la Providence, Dieu sait « mieux que nous ce qui nous convient ; et pourvu que nous observions ses commandements, tout nous tournera à bien[1]... « Il faut, ajoutait-il, avoir une continuelle et inviolable égalité « de cœur parmi la si grande inégalité des événements ; et quoique toutes choses varient diversement autour de nous, il « nous faut demeurer constamment immobiles, le regard fixé « sur Dieu seul. Que tout se renverse sens dessus dessous, je « ne dis pas seulement autour de nous, mais en nous ; que notre « âme soit triste ou joyeuse, en douceur ou en amertume, en « paix ou en trouble, en clarté ou en ténèbres, en tentations ou « en repos, en goût ou en dégoût ; que le soleil la brûle ou que « la rosée la rafraîchisse, il faut que toujours notre volonté regarde au bon plaisir de Dieu, son unique et souverain bien. »

Lorsqu'il assistait un mourant, il ne lui recommandait rien plus que l'acquiescement de sa propre volonté à la volonté de Dieu : « O Dieu! lui faisait-il dire, que votre volonté soit faite « et non la mienne; qu'il en soit de moi, ô Père céleste ! comme « cela vous semblera bon. » Et il en donnait pour raison que mourir dans le sein de la divine volonté, c'est s'endormir, comme saint Jean, sur la poitrine de Jésus-Christ, et que Dieu ne peut pas perdre une âme qui meurt dans l'union de sa volonté à la volonté divine.

Le neuvième livre de son *Traité de l'amour de Dieu* n'est autre chose que la description d'une âme parfaitement unie à ce bon plaisir divin, et on sent, en le lisant, que sa plume n'a fait que copier son cœur : « O Dieu! s'écrie-t-il, que votre volonté soit faite, non-seulement en l'exécution de vos com-

[1] *Dép. de Bonard.*

« mandements, conseils et inspirations, auxquels nous devons « obéir, mais aussi en la souffrance des afflictions qui nous « arrivent ; que votre volonté fasse, par nous, pour nous, en « nous et de nous, tout ce qui lui plaira[1]... Le cœur vraiment « aimant, continue-t-il, aime le bon plaisir divin non-seulement dans les consolations, mais aussi dans les afflictions : « il l'aime même plus dans les croix, les peines et les travaux, « parce que la principale vertu de l'amour est de faire souffrir « l'amant pour l'objet aimé[2]... Et comment ne supporterait-on « pas amoureusement les adversités, puisqu'elles procèdent de « la même main du Seigneur, également aimable lorsqu'elle distribue les afflictions comme quand elle donne la consolation[3]?» C'est dans ce même livre neuvième qu'après avoir montré les travaux de la vie, les afflictions et la mort même se convertissant, par la douce miséricorde de Dieu, en échelons pour monter au ciel, en moyens pour croître en grâce, en mérites pour obtenir de nouveaux degrés de gloire, en expiations pour effacer nos péchés, tellement détrempées et aromatisées de la suavité de la clémence divine, que leur amertume est très-aimable, il s'écrie : « Ouvrons donc les bras de notre volonté; embrassons la croix très-amoureusement, acquiesçant à la très-sainte volonté de Dieu, et lui chantant l'hymne « d'éternel acquiescement : Votre volonté soit faite en la terre « comme au ciel... Sans doute les peines elles-mêmes ne peuvent « être aimées ; mais, envisagées en la volonté divine qui les ordonne, elles sont infiniment aimables, elles sont toutes d'or « et plus précieuses qu'on ne saurait dire... Que notre volonté « soit donc indifférente à tout ce que Dieu veut et se place entre « ses mains comme une boule de cire disposée à prendre toutes « les impressions de son bon plaisir, sans choix, sans préférence de quoi que ce soit, sans autre amour que celui de la

[1] Liv. IX, c. I.
[2] Ch. II.
[3] Ch. IV.

« volonté divine, aimant non les choses que Dieu veut, mais la « volonté de Dieu qui les veut, se laissant conduire par cette divine « volonté comme par un lien très-aimable pour aller avec bon-« heur partout où voudra le divin bon plaisir jusqu'à préférer, « si la chose était possible, l'enfer avec la volonté de Dieu, au « paradis sans cette divine volonté... Indifférence, ajoute-t-il, « qui doit s'étendre à tout : aux choses naturelles, comme la « santé ou la maladie, la beauté ou la laideur, la force ou la « faiblesse ; aux choses de la vie civile, comme les honneurs, « les rangs, les richesses ; aux choses de la vie spirituelle, comme « les sécheresses ou les consolations, les goûts ou les aridités ; « enfin à tous les événements, et à l'action comme à la souf-« france. O que bienheureuses sont de telles âmes, hardies et « fortes à poursuivre les entreprises que Dieu leur inspire, non « moins promptes à les quitter quand Dieu le veut ainsi, et « toujours aussi douces dans les revers que dans les succès ! »

Grâce à cette conformité si parfaite de sa volonté avec la volonté de Dieu, les plus grandes afflictions trouvaient le saint évêque inébranlable ; les croix mêmes lui devenaient très-aimables, les choses les plus amères lui semblaient très-douces ; et recevant toutes les contradictions non-seulement sans mélancolie, abattement ou tristesse, mais avec aisance et joie, il pouvait écrire à sainte Chantal, à l'occasion d'une affliction sensible qu'il avait éprouvée : « Oh ! que c'est une bonne chose « de ne vivre qu'en Dieu, de ne travailler qu'en Dieu, de ne se « réjouir qu'en Dieu ! je ressens dans ma peine une douceur « cent fois plus suave qu'à l'ordinaire. » Enfin son abandon au bon plaisir de Dieu allait jusqu'à ce degré de perfection, qu'il se sentait disposé à souffrir avec une entière tranquillité d'âme les supplices et la mort même, si Dieu permettait qu'il y fût injustement condamné, et cette condamnation n'offrait à sa pensée qu'un point de vue qui lui fît peine : c'était le scandale qui en résulterait si on le croyait coupable

Qu'on ne pense pas, néanmoins, que cette conformité à la volonté divine allât jusqu'à le rendre insensible : son cœur si

tendre ressentait vivement la peine, mais se soumettait : « Je « pleure en de telles occasions, écrivait-il à une personne affligée « de la mort d'un des siens, et mon cœur, qui est de pierre « pour les choses célestes, fond en larmes pour de tels sujets ; « mais, Dieu soit loué ! c'est toujours avec tranquillité que je « pleure, toujours avec un grand sentiment d'amoureuse di- « lection envers la providence de Dieu : car, depuis que Notre- « Seigneur a aimé la mort et l'a donnée pour objet à notre « amour, je ne puis vouloir mal à la mort de m'enlever mes « sœurs ou toute autre personne, pourvu qu'elles meurent dans « l'amour de la mort sacrée du Sauveur [1]. Je tiens pour si peu « de chose cette vie fragile, que jamais je ne me tourne vers « Dieu avec plus de sentiments d'amour que quand il m'a « frappé ou qu'il a permis que je sois frappé [2]. »

Le saint évêque trouvait donc bon que dans la perte des siens on donnât quelque chose à la sensibilité naturelle, mais à la condition de ne rien diminuer de la conformité à la volonté de Dieu. « Je n'ai garde de vous dire : Ne pleurez pas, » écrivait-il à une personne qui pleurait la mort d'une sœur chérie [3]; « non, car il est bien juste que vous pleuriez un peu en témoi- « gnage de la sincère affection que vous lui portiez, à l'exem- « ple de notre cher Maître, qui pleura un peu sur son ami « Lazare. Mais ne pleurez pas beaucoup, comme font ceux qui, « tout entiers à cette misérable vie, ne se ressouviennent pas « que nous allons à l'éternité, où, si nous vivons bien en ce « monde, nous nous réunirons un jour à nos chers défunts pour « ne jamais les quitter. Nous ne saurions empêcher notre pau- « vre cœur de ressentir la perte de ceux qui étaient ici-bas nos « aimables compagnons ; mais il ne faut pourtant pas démentir « la solennelle résolution que nous avons faite de tenir notre « volonté inséparablement unie à celle de Dieu, ni cesser de

[1] Lettre DCCCXXXVIII^e.
[2] Lettre DCCCXXXIX^e.
[3] Lettre DCCLX^e.

« dire à la divine Providence : Oui, vous êtes bénie ; car tout « ce qui vous plaît est bon [1]. Cette imaginaire insensibilité de « ceux qui ne veulent pas qu'on soit homme m'a toujours « semblé une chimère ; mais aussi, après qu'on a payé le tribut « à la partie inférieure de notre âme, il faut rendre le devoir « à la supérieure, où siége, comme dans son trône, l'esprit de « foi qui doit nous consoler dans nos afflictions et par nos af- « flictions mêmes : Bienheureux ceux qui se réjouissent d'être « affligés et qui convertissent l'absinthe en miel [2].

[1] Lettre CLXXIX[e].
[2] Lettre DCCLX[e].

CHAPITRE VII

SA RELIGION[1].

La religion est une vertu qui, procédant d'un vif sentiment des grandeurs divines, nous porte à respecter profondément Dieu et toutes les choses ou personnes sacrées en vue de Dieu. Animé de cet esprit, saint François de Sales ne prononçait jamais le nom de Dieu ou celui de Jésus-Christ qu'avec une profonde vénération ; et il reprenait quiconque, en parlant ou en écrivant, mêlait au discours ce nom sacré comme un mot indifférent ou par enjouement et sans raison suffisante. C'était une de ses maximes, qu'il fallait toujours traiter Dieu en Dieu, c'est-à-dire avec un souverain respect ; et fidèle à ce principe, il se tenait toujours et partout, seul comme en compagnie, dans une attitude digne et modeste, par honneur pour la présence de Dieu, ce qui lui faisait dire qu'il était à son aise et sans contrainte devant les princes et les rois, parce qu'il était accoutumé à être en présence d'une plus haute majesté qui le tenait partout en respect. Par le même principe, il ne parlait de l'action de Dieu dans l'univers qu'avec un langage qui témoignait la vénération profonde dont il était pénétré, jusque-là qu'on ne l'a jamais entendu dire : Il fait trop chaud, il fait trop froid, ou autres paroles semblables, et qu'il reprenait ceux qui se permettaient ces réflexions, parce qu'elles lui semblaient une improbation du gouvernement de la Providence[2].

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. XXXVIII.
[2] *Idem*, art. XXVIII.

S'il était à l'église ou s'il faisait quelque prière, ses yeux modestement baissés, son maintien profondément religieux et la splendeur de son visage, sur lequel la vivacité de sa foi et de son amour faisait rejaillir comme une lumière divine, révélaient à tous les regards plutôt un ange qu'un homme mortel. A l'oraison, on le voyait humilié et comme anéanti devant la majesté de Dieu. Dans la récitation du bréviaire, il était le plus souvent à genoux, parfois debout, jamais assis, quelque las ou affaibli qu'il pût être par les travaux ou les maladies : il allait à l'église, autant qu'il le pouvait, remplir ce grand ministère de la prière publique; mais en quelque endroit qu'il y vaquât, c'était toujours dans une attitude de respect, de dévotion et d'humilité, sans tourner les yeux ou la tête [1].

Il n'y avait pas jusqu'à un signe de croix qu'il ne fît avec un profond respect ; et il recommandait à tous d'agir de même, blâmant fort ceux qui le faisaient légèrement et sans attention. Il avait même imaginé les plus gracieuses comparaisons pour exciter la piété des fidèles dans cet acte religieux : « Regardez « votre cœur, leur disait-il, comme un jardin où vous plantez « l'arbre sacré de la croix ; ou, si vous l'aimez mieux, consi- « dérez-le comme une forteresse où vous arborez l'étendard du « grand Roi, et que vous ne devez rendre qu'à celui de qui est « est l'étendard, ou comme un cabinet que vous fermez avec « la clef de la croix, et que vous ne devez ouvrir qu'à celui à « qui la clef appartient [2]. »

Mais c'était surtout à l'autel et dans les diverses fonctions du service divin que la religion du saint évêque était plus admirable. Il faisait toutes les cérémonies avec tant de recueillement, de douceur et de sérénité, tant de gravité et de décence, qu'on ne pouvait le regarder sans admirer dans quel respect profondément religieux son âme était abîmée devant Dieu [3]. Dans les processions où il assistait, sa modestie angélique

[1] *Dép. d'Angélique Pesse, de Marrignier et de Pussis.*
[2] *Dép. de sainte Chantal*, art. XXVIII.
[3] *Idem.*, art. XXVIII.

frappait tous les spectateurs et leur inspirait la piété. Lorsqu'il offrait le saint sacrifice, il était plus remarquable encore : alors telle était son attention, que, selon la confidence qu'il fit à sainte Chantal, il n'y éprouvait aucune distraction : image fidèle de Jésus-Christ, suprême sacrificateur, il avait tant de majesté comme prêtre et tant d'humilité comme victime, que c'était un spectacle ravissant de le voir à l'autel : il y tenait les yeux modestement baissés; il prononçait toutes les paroles d'une voix médiocre et douce, grave et posée, sans jamais se presser, quelque affaire qu'il eût : il prenait grand soin de ne pas manquer la moindre cérémonie [1], et il fit même avertir un illustre prélat qui en omettait une peu considérable : « Car, « dit-il, dans un si haut ministère il faut s'assujettir à tout ce « qui est prescrit. » C'était surtout à la consécration et à la communion que se manifestait davantage la religion qui le pénétrait : alors il paraissait comme tout transformé en Dieu; l'on voyait sur son visage une candeur si pacifique, qu'il n'était personne qui n'en fût touché; et plusieurs, pour l'avoir vu communier, furent tellement saisis de vénération, que le sentiment leur en demeura vivant au fond de l'âme jusqu'à la mort. « Je « l'ai vu plusieurs fois, dit un témoin du procès de sa canoni- « sation [2], offrir le saint sacrifice avec une telle religion, que « dans mon admiration je ne pouvais m'appliquer à autre chose « qu'à le voir et à l'entendre. Je le contemplais alors, dit un « autre témoin [3], comme un homme tout à fait extraordinaire; « et sa très-dévote et très-modeste contenance inspirait de la « piété même aux plus indévots. »

Le sentiment de la religion était si vif en lui, qu'il se confessait tous les jours avant de monter à l'autel [4]; et, non moins zélé pour la décence extérieure que pour la pureté intérieure, il ne pouvait supporter les moindres irrévérences dans le lieu saint;

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. XXXIII, p. 118.
[2] *Dép. de Dumon.*
[3] *Dép. de Moccand.*
[4] *Dép. du chan. Gard et de Favre.*

il les reprenait, tantôt à l'instant même par un signe qui imposait silence ou commandait un maintien plus modeste, tantôt par un avis paternel donné à la sacristie ou hors de l'église, quelquefois même en public, si la faute était publique : sa douceur ne pouvait se taire devant l'offense de Dieu.

Il prêchait un jour à Paris dans l'église des Minimes : l'exorde fini, il s'aperçut que le saint sacrement était encore exposé ; il se tait et demeure debout dans un profond recueillement : après quelque temps, comme personne ne devinait la cause de son silence : « Eh ! de grâce, s'écria-t-il, si l'on veut « que je prêche assis et que je me couvre, que mon maître soit « couvert avant moi. » Ce qu'il dit d'un ton si pieux, que plusieurs en furent touchés jusqu'aux larmes, et tous en furent édifiés [1].

La religion du saint évêque ne se bornait pas à Dieu seul : elle s'étendait encore à toutes les choses ou personnes qui portent un caractère sacré. Ainsi il vénérait profondément la sainte Écriture et mettait au nombre des grâces les plus précieuses que le ciel lui eût départies, celle d'en avoir reçu une intelligence particulière [2]. Il vénérait également la parole de Dieu prêchée, assistait aux sermons autant qu'il le pouvait, sans s'en dispenser jamais que pour cause grave, disant qu'il n'y avait rien de bon en lui, sinon qu'il aimait fort à entendre la divine parole. Il y était très-attentif, et fixait le prédicateur sans jamais tourner la tête ni se laisser aller au sommeil [3]. Après le sermon, il ne souffrait point qu'on censurât la parole de Dieu, et disait qu'on devait l'honorer, sous quelque forme qu'elle eût été présentée ; ce qui n'empêchait pas que dans l'occasion il ne donnât aux prédicateurs des avis et des encouragements. « Peu importe, disait-il que l'eau d'une fontaine coule « par un canal de bois, de fer ou de plomb, pourvu que le

[1] Année de la Visitation, 2 avril.

[2] *Dép. de sainte Chantal*, art. XXVIII.

[3] *Dép. de Michel Favre. — Esprit de saint François de Sales*, IX[e] p., sect. XIV. — XV[e] p., sect. XXIX.

« jardin soit bien arrosé. De même, peu importent les qualités « du prédicateur qui arrose, pourvu que nos âmes soient dé« trempées de la divine parole comme d'une rosée céleste qui « fasse germer le Sauveur dans le jardin de nos cœurs. »

Après la parole de Dieu, les religieux étaient l'objet de sa tendre vénération. Il les honorait comme la portion la plus chère de son troupeau, la gloire de l'Église, l'élite des âmes parfaites. Il se plaisait à s'entretenir avec eux de Dieu et des choses célestes, et avait pour principe de respecter tous les priviléges que le Pape leur accordait. Les Barnabites et les Feuillants, les Minimes, les Capucins et les Chartreux lui ayant donné des lettres d'affiliation par lesquelles il était admis en participation de leurs mérites, il s'en estima très-heureux, et reçut ce témoignage d'affection avec joie et reconnaissance. Un religieux ayant voulu l'appeler son fils, il ne le permit pas, et voulut qu'il l'appelât son frère. Il bâtit jusqu'à dix monastères pendant son épiscopat, et rendit à tous les religieux tous les services qui furent en son pouvoir. Il évitait charitablement les témoignages d'intérêt qui eussent pu paraître de la partialité, mais cependant il estimait davantage ceux qui se rendaient plus utiles. Il faisait un cas tout spécial des religieux de la compagnie de Jésus; et quand il apprit qu'Henri IV les avait rappelés en France, il s'empressa d'en témoigner sa joie à son ami Deshayes : « Je me suis extrêmement réjoui, lui écrivit-il, « du bon succès de l'affaire des Pères jésuites. »

Ce respect pour les religieux ne nuisait en rien à ce qu'il devait à ses prêtres. Il traitait ceux-ci comme des égaux et des frères, sans jamais laisser entrevoir à leur égard le moindre air de supériorité et de grandeur [1] : il ne permettait pas qu'ils demeurassent devant lui la tête découverte; et quand il s'asseyait, il les faisait asseoir. Il exigeait que tous les gens de sa maison leur portassent un respect particulier [2], et ne permettait pas

[1] *Dép. de Moccand, Marrignier*, etc.
[2] *Dép. de sainte Chantal*, art. XXVIII.

qu'aucuns prêtres, pas même ses aumôniers, lui rendissent de ces services qui sont dans les attributions des domestiques. « Je vois, disait-il, qu'on regarde dans les prêtres leur condi-« tion ou extraction temporelle ; cela me fait mal au cœur : on « ne doit voir en eux que leur caractère digne du respect des « anges. » Et, une personne qui lui parlait d'un ecclésiastique l'ayant appelé le petit prêtre, il blâma fortement cette manière de parler comme peu respectueuse pour le caractère sacerdotal. On ne saurait dire surtout l'estime qu'il faisait des bons curés. On l'a vu, au moment de partir d'Annecy pour un voyage, différer son départ pour aller à trente-six kilomètres de là visiter un de ses curés dont on venait de lui apprendre la maladie [1] ; et quand la mort lui en enlevait quelqu'un, la peine qu'il ressentait de cette perte révélait en lui l'affection du père le plus aimant [2]. Quant aux cardinaux, évêques et autres dignitaires de l'Eglise, il les avait tous en singulière vénération à raison de leur caractère ; il n'en parlait jamais qu'avec grand respect, et leur rendait tous les honneurs qui convenaient à leur dignité [3]. S'il voyageait dans leur diocèse, il leur obéissait comme le plus humble de leurs diocésains. Un jour qu'il faisait à la Visitation de Bourges un entretien spirituel, on vint l'avertir que l'archevêque le demandait. Il interrompit à l'instant son discours et partit pour l'archevêché ; et, comme les sœurs lui représentaient qu'il aurait bien pu différer d'un quart d'heure et terminer son exhortation : « Non, mes chères filles, leur répon-« dit-il, je suis sur la terre d'autrui, il faut que j'obéisse [4]. » Toutefois rien n'égalait sa religion pour le souverain pontife, en qui il vénérait le vicaire de Jésus-Christ, un autre saint Pierre, revêtu de la plénitude du pouvoir apostolique. Il prenait ses avis ou ses ordres pour toutes les affaires graves, ne voyageait point hors de la Savoie sans sa permission ; et, par obéis-

[1] *Dép. de Vautier.*
[2] *Dép. de Moccand.*
[3] *Dép de l'abbé de Mouxi.*
[4] Année de la Visitation, 26 septembre

sance au serment que prêtent les évêques le jour de leur sacre, il lui envoyait exactement tous les cinq ans l'état de son diocèse.

Chose remarquable, sa religion lui inspirait une déférence particulière, même pour les personnes mariées, par respect pour le sacrement de mariage qu'elles avaient reçu. Un marchand de Paris de sa connaissance étant venu à Annecy, il voulut qu'il logeât chez lui ; et chaque soir, après le souper, il l'accompagnait jusqu'à sa chambre. Cet homme, confus de tant d'honneur, l'ayant supplié plusieurs fois avec instance de s'en abstenir : « Monsieur, lui dit le saint évêque, êtes-vous « marié ? — Non, monseigneur, et je ne le fus jamais. — Oh ! « bien, répliqua-t-il, puisque nous sommes tous deux garçons, « j'agirai désormais plus familièrement avec vous. » Et on sut ensuite que c'était le respect du sacrement de mariage qui l'avait porté à traiter ainsi cet étranger.

CHAPITRE VIII

SA DÉVOTION ENVERS JÉSUS-CHRIST ET LES SAINTS.

« Vive Jésus que j'aime ! » C'était là comme le cri habituel de son cœur blessé au vif par l'amour du Sauveur des hommes : il avait ce mot souvent à la bouche, et sa plume prenait plaisir à l'écrire dans ses lettres. « Oui, disait-il, il faut tout de bon « transporter nos cœurs dans le cœur de ce roi immortel des « siècles, et ne vivre que pour lui. Oh ! que je voudrais mourir « pour l'amour de mon Sauveur ! » Il s'excitait à aimer toujours davantage par le souvenir des mystères de Jésus-Christ, qu'il tenait habituellement présents à son esprit et à son cœur, comme l'objet le plus cher de sa dévotion. Les jours où l'Église les honore lui étaient précieux et excitaient toutes les effusions de sa piété : il y officiait toujours pontificalement avec une humble majesté et un grand recueillement, et il s'efforçait d'attirer en lui les grâces et les vertus du mystère qu'on célébrait.

Aux saintes fêtes de Noël, le mystère de la crèche le pénétrait des plus pieux sentiments : « Le grand petit enfant de Bethléem, « disait-il [1], soit à jamais les délices et l'amour de notre cœur ! « Ah ! comme il est beau ! J'aime cent fois mieux ce cher petit « enfant dans la crèche que voir tous les rois en leur trône. « Mon Dieu [2] ! Que ce mystère fait naître dans nos cœurs de « saintes affections, surtout d'abnégation des biens, des hon-

[1] Lettre DCCCXLVII[e].
[2] Lettre DCCCXLIX[e].

« neurs et des plaisirs de ce monde! Je ne trouve point de « mystère qui mêle si suavement la tendreté avec l'austérité, « l'amour avec la rigueur, la douceur avec la sévérité. Sainte « Paule aime mieux vivre pauvre à Bethléem que riche à Rome; « je le conçois : c'est que là il lui semblait entendre jour et « nuit le cher enfant de Bethléem qui l'incitait au mépris des « grandeurs du monde et l'appelait à l'amour de l'abjection. « Qu'est-ce, en effet, que le Sauveur ne nous dit pas en se tai-« sant? Son cœur pantelant d'amour devrait bien enflammer « le nôtre... Votre nom, mande-t-il à une religieuse[1], est écrit « dans le fond de ce divin cœur qui palpite là sur la paille par « la passion affectueuse qu'il a de votre avancement : il ne « jette pas un seul soupir auquel vous n'ayez part... Demeu-« rons aux pieds de ce Sauveur, disant avec l'épouse des Can-« tiques : J'ai trouvé celui que mon cœur aime, je le tiens et « ne veux point m'en séparer... L'enfant de la crèche ne dit « mot, et son cœur plein de ferveur pour les nôtres ne se mani-« feste que par des plaintes, des larmes et de douces œillades[2] : « mais que ce silence me dit de grandes choses! Il m'apprend « à faire la vraie oraison mentale, il m'enseigne la ferveur « amoureuse d'un cœur plein de douces pensées, de saintes « affections, et qui a peur d'en perdre la suavité s'il les pro-« nonce. »

Ainsi le saint prélat parlait du mystère de Noël; il n'est pas moins touchant lorsqu'il parle du nom de Jésus : « Je n'ai, « écrivait-il le premier jour de l'an, que le temps de vous écrire « le grand mot de notre salut, Jésus. Prononcez-le du fond du « cœur, ce nom sacré : il répandra en toutes les puissances de « votre âme un baume délicieux. Que nous serions heureux « de n'avoir en l'entendement que Jésus, en la mémoire que « Jésus, en la volonté que Jésus, en l'imagination que Jésus! « Essayons-en et prononçons-le souvent de notre mieux. Plaise

[1] Lettre DCCCL[e].
[2] Lettre DCCCLI[e].

« à ce divin enfant de tremper nos cœurs dans son sang et les « parfumer de son saint nom, afin que les bons désirs que « nous avons conçus en soient tout empourprés et tout odo- « rants[1] ! Baisons mille fois les pieds de ce Sauveur et disons « lui : Mon cœur, ô mon Dieu ! vous appelle, mon regard vous « désire, je soupire après votre visage ; c'est-à-dire, tenons unis « à Jésus-Christ nos yeux pour le considérer, notre bouche « pour le louer, et que tout notre être n'aspire qu'à lui être « agréable[2]. »

Sa dévotion à la Passion du Sauveur dépassait encore tout ce que nous venons de dire : tous les ans, la nuit du jeudi au vendredi saint, il se joignait à la procession des pénitents de la Sainte-Croix : revêtu de son habit, il marchait pieds nus dans les rues, se considérant comme la victime expiatoire qui devait s'immoler pour le salut du peuple ; et au retour, pour honorer les souffrances du Sauveur, il s'infligeait une rude discipline[3]. Il aimait à contempler l'image du saint suaire où était l'empreinte du corps et des plaies du Sauveur : il l'avait dans son Bréviaire, dans sa chambre et son cabinet d'étude, dans sa chapelle et son oratoire, dans son salon de réception et sa galerie ; et quand on lui demandait la raison de son attrait pour cette image : « Ah ! disait-il, c'est que c'est le portrait des « souffrances de Jésus-Christ tracé par son propre sang, et « que rien n'est plus propre à nourrir la piété, à ranimer la « ferveur[4]. » Souvent il méditait les divers mystères de la Passion et invitait les autres à faire de même, alléguant les fruits immenses et nombreux que l'âme recueille de cette méditation[5] : « O Dieu ! s'écriait-il, si ce divin Sauveur a tant fait « pour nous, que ne ferons-nous pas pour lui ? S'il a donné sa

[1] Lettre DCCCLVIII[e].

[2] Lettre DCCCLIX[e].

[3] Année de la Visitation, 18 mars. — *Dép. de Michel Favre.*

[4] *Esprit de saint François de Sales*, part. IV[e], sect. XXIX, et part. V[e], sect. XXIII.

[5] *Opusc.*, p. 374.

« vie pour nous, pourquoi ne consumerons-nous pas la nôtre à « son service et pour son amour ? Oh ! qu'à jamais le jour de « sa très-sainte Passion soit le jour chéri de notre cœur ! O « amour ! que tu es douloureux ! ô douleur ! que tu es amou- « reuse [1] ! » C'était une de ses maximes, qu'il n'y avait point de plus pressant aiguillon pour nous faire avancer dans l'amour que la considération des souffrances et de la mort du Fils de Dieu [2]. Il appelait ce mystère le plus doux et le plus violent de tous les motifs de piété : « Le mont du Calvaire, disait-il [3], est « la vraie école de l'amour... c'est là que les âmes fidèles vien- « nent puiser dans les plaies du lion de la tribu de Juda le « miel de l'amour... et dans le ciel, après le motif de la bonté « divine considérée en elle-même, celui de la mort du Sauveur « sera le plus puissant pour ravir d'amour les esprits bien- « heureux... Tout amour qui ne prend pas son origine dans « la Passion du Sauveur est frivole et dangereux. L'autre « jour en l'oraison, écrivait-il à sainte Chantal [4], considé- « rant le côté ouvert de Notre-Seigneur et voyant son cœur, « il m'était avis que nos cœurs étaient là tout à l'entour de « lui, qui lui faisaient hommage comme au souverain roi des « cœurs. »

Toute la vie du saint évêque correspondait à ces pieux sentiments. Il cherchait en toute occasion à inculquer aux fidèles la dévotion aux plaies du Sauveur ; il composa plusieurs sermons sur ce sujet, il en parle dans plusieurs chapitres du *Traité de l'amour de Dieu* ; il y a consacré un chapitre dans l'*Introduction à la vie dévote ;* enfin, il fit paraître une *Méditation sur Jésus en croix*, où il expose ce que Jésus souffre dans son corps et dans son âme, de quelle manière il le souffre, pourquoi il le souffre ; et de ces considérations, présentées de la manière la plus touchante, il déduit des affections pieuses et des résolutions

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. 26.
[2] *Esprit de saint François de Sales*, p. VIIIe, sect. XII.
[3] *Traité de l'amour de Dieu*, dernier chapitre.
[4] Lettre CLXV^e.

utiles à la réforme de la vie[1]. Toujours il portait sur son cœur l'*Histoire de la Passion*, écrite de sa propre main, la regardant comme un bouclier contre les tentations et un stimulant continuel à aimer toujours davantage Jésus souffrant. Il avait une affection spéciale pour la tableau de sainte Madeleine au pied de la croix ; il l'appelait la bibliothèque de ses pensées, et il aimait à se placer en esprit à la place de cette illustre pénitente, qui, en échange de ses larmes, avait reçu le sang de Jésus-Christ pour purifier toutes ses souillures.

Le crucifix était, selon lui, le vrai livre du chrétien : « J'en « appelle à vous tous, s'écrie-t-il dans l'enthousiasme de son « amour, illustres docteurs de l'Église, dévot saint Bernard : où « avez-vous puisé votre si suave doctrine, sinon en ce livre ? Et « vous, pieux Augustin, qui nourrissiez votre âme dans les « plaies du Sauveur, *pascor à vulnere* ; et vous, séraphique « François d'Assise, qui avez extrait du *Livre de la Croix* tant « de touchantes instructions ; et vous, angélique saint Thomas, « qui n'avez rien écrit qu'après avoir pris conseil de Jésus cru- « cifié ; et vous, docteur séraphique saint Bonaventure, qui « semblez n'avoir eu, en écrivant vos pieux opuscules, d'au- « tre papier que la croix, d'autre plume que la lance, d'autre « encre que le sang de notre Sauveur Jésus-Christ ? Oh ! quel feu « vous embrasait lorsque votre cœur poussait ce cri d'amour : « Qu'il fait bon avec Jésus crucifié ! Je veux y faire trois tentes, « l'une en ses mains, l'autre en ses pieds, et la troisième dans « la plaie de son côté, où je veux me reposer et veiller, lire et « parler, prier et tout faire[2]...

« Oh ! s'écrie-t-il ailleurs[3], si Notre-Seigneur nous a aimés « jusqu'à la mort de la croix, que nous reste-t-il à faire, sinon « que nous mourions aussi d'amour pour lui, ou si nous ne « pouvons mourir pour lui, que du moins nous ne vivions que

[1] *Opusc.*, p. 480.
[2] Sermon pour l'invention de la sainte Croix.
[3] Sermon pour le vendredi saint.

« pour lui ? Certes, si nous ne l'aimons pas, si nous ne vivons « pas pour lui seul, nous sommes des ingrats et des perfides. O « Seigneur ! disait saint Augustin, est-il possible que l'homme « sache que vous êtes mort pour lui et qu'il ne vive pas pour « vous ? Quoi ! mon Dieu, disait en sanglotant saint François « d'Assise, vous êtes mort d'amour pour nous, et personne ne « vous aime ! »

Pour obvier à ce grand mal, le saint évêque recommandait[1] de porter toujours la croix sur soi, de la baiser souvent avec amour, de la regarder avec respect et tendresse, en lui disant : « O Jésus, le bien-aimé de mon âme ! souffrez que je vous serre « sur mon sein comme un bouquet de myrrhe : je vous pro- « mets que ma bouche, qui est heureuse de baiser votre sainte « croix, s'abstiendra désormais de médisances, de murmure, « de toute parole qui pourrait vous déplaire ; que mes yeux, qui « voient couler votre sang et vos larmes pour mes péchés, ne « regarderont plus les vanités du monde, ni rien de ce qui ex- « pose à vous offenser ; que mes oreilles, qui écoutent avec tant « de consolation les sept paroles prononcées par vous sur la « croix, ne prendront plus plaisir aux vaines louanges, aux « conversations inutiles, aux paroles qui blessent le prochain ; « que mon esprit, après avoir étudié avec tant de goût le mys- « tère de la croix, ne s'ouvrira plus aux pensées et imaginations « vaines ou mauvaises ; que ma volonté, soumise aux lois de la « croix et à l'amour de Jésus crucifié, n'aura plus que charité « pour mes frères ; qu'enfin rien n'entrera dans mon cœur ou « n'en sortira qu'avec la permission de la sainte croix, dont je « tracerai sur moi, avec vénération, le signe sacré à mon cou- « cher et à mon lever, et parmi toutes les angoisses de la vie. »

Ce que le saint prélat enseignait si bien aux autres, il le pratiquait bien mieux encore. « Quand le vent, écrivait-il à sainte « Chantal[2], s'enferme dedans nos vallées, entre nos montagnes,

[1] Entretien XXII[e], de l'exaltation de la sainte Croix, p. 392.
[2] Lettre DCXLII[e].

« il ternit les petites fleurs et déracine les grands arbres. Ainsi, « moi qui suis logé un peu bien haut en cette charge d'évêque, « j'en reçois plus d'incommodités.... Mais, au pied de la croix « sacrée de Notre-Seigneur, la pluie qui tombe de toutes parts « abat ce vent. Quand j'y suis, ô Dieu ! que mon cœur est en « paix, et que cette rosée rouge et vermeille lui donne de sua- « vité ! Soyez donc toujours dans le côté percé de notre Sauveur, « dit-il à sainte Chantal, je veux essayer d'y être souvent avec « vous... Que ce Seigneur est bon ! que son cœur est aimable ! « Demeurons là en ce saint asile ; que ce cœur vive toujours « dans nos cœurs, et que ce sang bouillonne toujours dans « les veines de nos âmes ! »

Quelque admirables que soient ces sentiments envers la Passion du Sauveur, la dévotion du saint évêque pour la divine Eucharistie n'était pas moindre, si même elle n'était encore plus tendre et plus touchante. Il allait aux bénédictions du saint Sacrement, partout où il savait qu'elles devaient avoir lieu ; et là, devant le mystère d'amour exposé à ses adorations, il se tenait, avec un souverain respect, toujours à genoux, dans une contenance si modeste, une humilité si profonde et une attention si parfaite, que tout le monde en était édifié. Il était immobile comme une statue, s'interdisait tout regard, tout crachement, l'usage même de la calotte, et aimait mieux souffrir les piqûres des moucherons ou insectes, qu'on a vu plusieurs fois ensanglanter sa tête chauve, que de faire pour les chasser un mouvement de la main qui s'accordait mal avec la religion profonde dont il était pénétré.

« Quand il portait le saint Sacrement aux processions, il « était alors, dit sainte Chantal[1], comme un chérubin lumineux, « portant contre sa poitrine le Dieu d'amour, sans presque « remuer les yeux : son cœur, alors, ressentait des ardeurs « inexplicables, et son visage, recueilli et absorbé dans cette « grande action, inspirait de la dévotion à tous ceux qui l'ob-

[1] *Dép. de sainte Chantal.*

« servaient. J'ai porté ce matin mon Sauveur en procession, « écrivait-il un jour ; il m'a, par sa grâce, donné mille saintes « pensées, au milieu desquelles j'ai eu peine à retenir mes lar- « mes ; je me comparais au grand prêtre de l'ancienne loi, qui « portait sur sa poitrine un riche pectoral orné de douze pierres « précieuses, où étaient gravés les noms des douze tribus. Mais « que je trouvais mon pectoral plus riche ! Car, voyez-vous, je « tenais ce divin Sacrement bien serré contre ma poitrine, et « m'était avis que les noms des enfants d'Israël y étaient tous « marqués. Oh ! que j'eusse voulu que mon cœur se fût ouvert « pour recevoir mon Sauveur ! mais, hélas ! je n'avais pas pour « le fendre le couteau qu'il fallait ; car il ne se fend que par « l'amour. »

Une autre fois, qu'il avait porté le saint Sacrement par une chaleur extraordinaire, et avec une extrême fatigue qui fit craindre pour sa santé, on lui demanda comment il se trouvait : « Un peu las de corps, répondit-il, mais de cœur et d'es- « prit, oh ! que je suis bien ! Et comment pourrait-il en être au- « trement, après avoir porté sur ma poitrine, et tout près de « mon cœur, un si divin remède ? Ah ! si j'eusse eu mon cœur « bien abaissé par l'humilité, j'eusse attiré en moi ce divin Sau- « veur, qui aime tant cette vertu qu'il s'élance partout où il la « voit. Mon Dieu, que j'ai été attendri quand j'ai entendu chanter « les paroles du psaume : *Les passereaux ont un asile, et la « tourterelle un nid où elle met ses poussins*. O reine du ciel ! « me suis-je dit alors, ô Marie, chaste tourterelle ! votre pous- « sin a donc pour nid ma poitrine ! Et comme j'ai été ému de « cette parole des Cantiques : *Mon bien-aimé est tout à moi et « je suis tout à lui ; il demeure sur mon sein ;* et de cette « autre, que Jésus semblait m'adresser : *Mets-moi comme un « cachet sur ton cœur !* C'était bien là, en effet, que je le « tenais. »

On conçoit quel devait être le zèle d'un évêque si pieux pour monter à l'autel, pour y porter son Dieu dans ses mains, l'y contempler de ses yeux et le recevoir dans son cœur. Il célébrait

chaque jour la sainte messe, même en voyage[1], et il disait qu'il eût été mal à l'aise tout le jour s'il l'eût omis une seule fois[2]. Pour mieux faire cette grande action, il s'était tracé par écrit une méthode qui a été heureusement conservée ; en voici l'analyse : Il commence par les actes d'adoration et d'amour, de contrition, de satisfaction et d'offrande; de là il passe à la méditation de deux mystères de Notre-Seigneur, avant et après la messe, accompagnée de considérations et d'affections propres à chacun de ces mystères ; puis viennent le neuvième chapitre du quatrième livre de l'*Imitation*, la prière de Grégoire XIII, *Ego volo missam celebrare*, etc.... et diverses prières à Jésus-Christ, à la sainte Vierge, aux anges et aux saints. Après cette préparation, le saint auteur esquisse les sentiments pieux qui devront l'occuper à chaque partie du sacrifice; puis il trace la méthode d'actions de grâces, qu'il fait suivre de diverses formules de prières, et expose la manière d'honorer alors Notre-Seigneur, comme père, avocat, maître, juge, médecin, pasteur, et rémunérateur des élus[3].

Jaloux de faire aimer la sainte Eucharistie autant qu'il l'aimait lui-même, il composa encore à l'usage des fidèles : 1° divers avis et exercices pour bien entendre la sainte messe[4]; 2° des exhortations touchantes à la communion fréquente, accompagnées des principes qui doivent servir de règle en cette matière[5]; 3° divers exercices très-pieux, avant et après la communion, avec un recueil de prières et d'hymnes traduits pour servir de préparation et d'actions de grâces[6]. Il ne se peut rien de plus sage ni de plus pieux : c'est là que de son cœur on voit jaillir des élans d'amour, d'admiration et de reconnaissance pour le plus aimable de tous les mystères.

[1] *Dép. d'Angélique Pesse.*
[2] *Dép. de Moccand.*
[3] *Opusc.*, p. 324.
[4] *Opusc.*, p. 475, 501, 503.
[5] *Idem*, p. 370, 583, 636.
[6] *Idem.*, p. 206 à 248, p. 590, 599, 604 et suiv.

De cette dévotion si tendre à Jésus-Christ découlait, comme le ruisseau de sa source, comme la conséquence de son principe, la dévotion à Marie; et c'était en effet sa pensée que l'amour de la mère est inséparable de l'amour du fils; que c'est manquer à celui-ci de ne pas honorer celle-là; que plus on aime Jésus-Christ, plus on doit aimer celle qui nous l'a donné, celle qu'il a lui-même tant aimée, et dont la gloire est la sienne propre, puisqu'elle tire de lui toutes ses grandeurs; qu'enfin Marie, par son titre de mère de Jésus-Christ, notre souverain Père, est notre grand'mère[1], et que, comme Dieu est venu à nous par elle, il désire que par elle aussi nous allions à lui[2]. Conséquemment à ces pensées, le saint évêque avait pour Marie une dévotion toute particulière, un amour tendre, une confiance filiale[3] : « Toutes les fois, disait-il, que j'entre dans un « lieu consacré à cette auguste reine, je sens, par un tiraille- « ment de cœur, que je suis chez ma mère; car je suis bien le « fils de celle qui est le refuge des pécheurs[4]. »

Dès ses premières années, cette dévotion avait fait les délices de son cœur; il était entré dès lors dans les confréries ou congrégations érigées en son honneur et avait fait vœu de réciter le chapelet tous les jours de sa vie; pratique qu'il observa avec tant de piété qu'il y employait une heure entière, accompagnant cette récitation de la méditation des mystères du rosaire, et avec tant d'exactitude que, lorsque ses affaires lui en ôtaient le loisir pendant le jour, il portait son chapelet au bras pour se souvenir de le réciter avant de se coucher : le soir, quelque avancée que fût la nuit, quelque fatigué qu'il fût lui-même, il ne retranchait rien de la prière vouée à Marie; et lorsqu'il était malade à ne pouvoir parler, il se la faisait réciter par un des siens et en accompagnait mentalement la récitation. Enfin, il portait toujours son chapelet suspendu à sa ceinture pour ne

[1] *Introduction à la vie dévote*, Ire part., c. XVI.
[2] *Dép. du marquis de Lullin.*
[3] *Esprit de saint François de Sales*, p. IVe, sect. XXX et XXXI.
[4] Année de la Visitation, 27 août.

jamais perdre de vue qu'il était tout entier à Marie. Lorsqu'il entendait sonner l'*Angelus*, il se découvrait et le récitait à genoux, en quelque endroit qu'il se trouvât [1]. Lorsqu'il disputait contre les hérétiques, il se recommandait toujours à la sainte Vierge avec une confiance entière, par les paroles que lui adresse l'Eglise : *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo.* Il réclamait de même son secours dans toutes les difficultés, et prêchait à tous cette salutaire pratique.

« Je trouve, disait-il, tout mon secours dans le saint Sacre-« ment et dans la Mère de Dieu, de laquelle j'ai toujours reçu « des assistances très-particulières et toutes miraculeuses : Oh! « que je sens bien, ajoutait-il [2], quel bonheur c'est d'être en-« fant, quoique indigne, d'une si glorieuse mère! Entreprenons « de grandes choses sous sa protection ; et, si nous sommes « tendres dans son amour, elle nous obtiendra ce que nous dé-« sirerons. » De là ses visites à Notre-Dame-des-Grès, lorsqu'il étudiait à Paris ; et, plus tard, ses pèlerinages à Lorette, à Notre-Dame-de-la-Compassion de Thonon, à divers autres sanctuaires de Marie; et la grande joie qu'il éprouvait de rencontrer dans la visite de son diocèse beaucoup d'églises dédiées à cette sainte Mère de Dieu. Un jour que, pour essayer de gravir une colline fort escarpée sur laquelle était située une église de la sainte Vierge, il s'était mis les pieds tout en sang, ses gens voulurent l'arrêter et le faire renoncer à une course aussi pénible : « Il est vrai, leur répondit-il, que je suis très-fatigué ; « mais si c'est pour moi un sujet de honte de n'être pas assez « accoutumé à la fatigue pour le service de Dieu, ce m'est un « sujet de joie d'avoir répandu mon sang au service de la Mère « de Dieu [3]. »

Tel était le dévouement du saint évêque à Marie, qu'il en parlait dans toutes ses prédications, dans toutes ses conférences,

[1] *Dép. de Baytay.*
[2] *Dép. de sainte Chantal*, art. XXXIII, p. 119.
[3] Année de la Visitation, 3 août.

partout où il en pouvait trouver l'occasion[1] : il prêchait à toutes ses fêtes ; et la ferveur, l'allégresse, l'abondance de sa parole, témoignaient de ses sentiments intérieurs : « Vous savez, écri-« vait-il à sainte Chantal[2], que notre glorieuse reine me donne « toujours une assistance particulière quand je parle de sa di-« vine maternité : je la supplie de mettre la main dans le pré-« cieux côté de son Fils pour y prendre ses plus chères grâces « et nous les donner avec abondance. »

Sa tendre dévotion à Marie lui inspira la pensée de dédier à cette Reine du ciel son *Traité de l'Amour de Dieu*, et on ne peut lire cette épître dédicatoire sans admirer les saintes ardeurs de son cœur envers elle : « Très-sainte mère de Dieu, lui « dit-il, la plus aimable, la plus aimante et la plus aimée de « toutes les créatures, prosterné sur ma face devant vos pieds, « je vous dédie et consacre ce petit ouvrage d'amour à l'im-« mense grandeur de votre dilection. O Jésus ! à qui puis-je « mieux dédier les paroles de votre amour, qu'au cœur très-ai-« mable de la bien-aimée de votre âme ? » Chaque mois il assistait régulièrement à la procession de la confrérie du Rosaire, dont il était membre, tenant le chapelet à la main, avec un extérieur profondément recueilli. Chaque année, le jour de la Présentation, il renouvelait le vœu de virginité qu'il avait fait, étant encore au collége, sous les auspices de Marie, et la résolution de n'être plus qu'à Dieu et à l'Église[3]. Le jour de l'Immaculée Conception, jour cher à sa piété entre toutes les fêtes de la sainte Vierge, fut converti par son zèle en fête d'obligation pour tout son diocèse : il avait choisi cette fête pour le jour de son sacre ; et, lorsqu'il n'était encore que sous-diacre, il avait institué, sous le vocable de l'Immaculée Conception, une confrérie de pénitents. Enfin, la plus grande partie de sa vie épiscopale fut employée à fonder sur la terre un ordre qui chantât tous les jours les louanges de cette souveraine Reine, savoir l'ordre de la Visi-

[1] *Dép. de François Favre.*
[2] *Dép. de sainte Chantal*, art. XXXIII, p. 119.
[3] *Dép. du chan. Gard.*

tation, chargé de réciter chaque jour l'office de la sainte Vierge.

Après Marie, saint Joseph occupait la première place dans les affections du saint évêque. La veille de sa fête, il jeûnait au pain et à l'eau ; le jour, il célébrait une messe solennelle où il invitait les musiciens d'Annecy ; il prêchait à l'office du soir et s'étendait avec délices sur l'éloge du saint, qu'il appelait le glorieux père de notre Sauveur et de notre amour, son premier adorateur après Marie, l'époux de la Reine du monde[1], le modèle le plus accompli de la fermeté chrétienne parmi les accidents de la vie et de l'obéissance due à Dieu et à l'Église[2], le type de la virginité, de l'humilité et de la constance[3] : « O Dieu, « disait-il, qu'il fallait que ce saint fût bon et droit de cœur, « puisqu'il lui a été donné de posséder la Mère et le Fils ! avec « ces deux trésors, il pouvait faire envie aux anges et défier le « ciel, tout ensemble, d'avoir plus de bien que lui : car qu'y « a-t-il, entre les anges, de comparable à la Reine des anges, « et qu'y a-t-il en Dieu plus que Dieu[3] ? » Enfin il voulut que ce grand saint fût le patron de l'institut de la Visitation et le protecteur particulier du monastère d'Annecy.

Il avait aussi une dévotion spéciale pour les anges gardiens ; il relève bien haut, dans son troisième entretien, l'estime que nous devons faire de leur assistance, et il avait en particulier pour le sien un grand respect mêlé d'une tendresse égale, se fondant sur cette pensée qui réjouissait sa piété, que cet ange privilégié accompagnait l'archange Gabriel dans le mystère de l'annonciation, qu'il avait chanté dans les cieux *Gloria in excelsis* la nuit de Noël, tenu compagnie à Notre-Seigneur dans la crèche et au désert. Lorsqu'il entra dans le Chablais, il salua l'ange de la province ; lorsqu'il conférait avec les hérétiques, il saluait leur bon ange et se recommandait à eux ; quand il prêchait, il faisait une longue pause après l'*Ave Maria*, prome-

[1] Année de la Visitation, 19 mars.
[2] Entretien III[e].
[3] Panégyrique de saint Joseph.
[4] Lettre CXLIV[e]

nant ses regards sur tous les points de l'auditoire; et un de ses chanoines lui en ayant un jour demandé la raison : « Je salue, « lui répondit-il, l'ange de chacun de mes auditeurs, et le prie « de préparer le cœur de ceux dont il a la garde : j'ai reçu de « très-grandes faveurs par cette pratique[1]. » Enfin, lorsqu'il rétablit les ermites du mont Voiron, il leur prescrivit la récitation journalière des litanies des saints anges, et les mit sous la protection du chœur des principautés[2].

Quant aux saints que l'Église honore de son culte, il vénérait entre eux, d'une manière particulière, ceux qui avaient le plus travaillé, ou le plus souffert pour Dieu et pour l'Église, comme saint Pierre, les deux saints Jean, saint Louis, saint Thomas d'Aquin, saint Bernard, saint Charles, dont il avait arrosé le tombeau de ses larmes en le suppliant de lui enseigner à gouverner le diocèse de Genève comme il avait gouverné celui de Milan : par la même raison, il chérissait saint Ignace, pour lequel, disait-il, il avait conçu une tendre inclination pendant ses études à Paris, à Padoue, et plus spécialement à Rome, en visitant son sépulcre; saint François Xavier, qu'il appelait le grand modèle des missionnaires; saint François de Paule, dont il portait ostensiblement le grand cordon, qu'il avait reçu à Grenoble des mains du père de Billy, et dont il recommandait l'invocation aux femmes chrétiennes affligées de stérilité : « On « invoque ce saint, vierge et ermite austère, pour avoir des « enfants, disait-il; je crois que c'est parce qu'il a beaucoup « aimé la simplicité, la petitesse et les petits : son intercession « obtient ordinairement des enfants à ceux qui lui sont dévots, « quand ils les demandent dans l'esprit du saint pour la gloire « de Dieu, le salut des âmes et le bien des familles. » Par la même raison encore, il aimait beaucoup saint Dominique, ce père de tant d'apôtres, apôtre lui-même; saint Sébastien, patron de la chapelle du château de Sales[3]; sainte Thérèse, qui

[1] *Dép. de François de la Pesse.*
[2] *Dép. de François Favre.*
[3] Année de la Visitation, 20 janvier. Comme l'écriteau où était inscrit le

avait renouvelé dans le monde la dévotion à saint Joseph, dont on parlait si peu avant elle; le bon larron et la Madeleine, modèles l'un et l'autre de la parfaite pénitence; sainte Blandine, dont il visitait la prison et les reliques toutes les fois qu'il passait à Lyon : « Parce que, disait-il, elle avait été sa protectrice « dans la mission du Chablais, et son cœur avait été encouragé « par la générosité de cette servante de Jésus-Christ[1]. » Enfin sainte Apollonie, dont il avait éprouvé le pouvoir auprès de Dieu, un jour qu'il souffrait cruellement du mal de dents. Sainte Chantal lui ayant alors envoyé un linge qui avait touché les reliques de la sainte, en lui demandant de l'appliquer sur sa joue malade pendant que la communauté serait en prière pour sa guérison : « Voilà votre remède, lui écrivit-il peu d'instants « après en lui renvoyant le linge, il a été souverain... Je dois « confesser à la gloire de Jésus-Christ et de sa sainte épouse « Apollonie, que je ne croyais pas pouvoir dire la messe au« jourd'hui à cause de l'enflure prodigieuse de ma joue, mais « que, m'étant appuyé sur mon prie-Dieu et ayant posé la re« lique sur ma joue, j'ai dit : Mon Dieu! qu'il me soit fait « comme mes filles le désirent, si c'est votre volonté; et tout « aussitôt mon mal a cessé, ma joue a été désenflée. Oh! que « Dieu est admirable dans ses saints! il a voulu que le mal me « soit arrivé pour faire honorer son épouse Apollonie et nous « donner une preuve sensible de la communion des saints[2]; » Enfin, parmi les saints chers au cœur de l'évêque de Genève, nous devons mentionner encore les deux saints Antoine, l'un patriarche des solitaires, l'autre la gloire de Padoue : « J'ai « choisi le premier, disait-il, pour être un des gardiens de mon « petit désert intérieur où je demeure solitaire en Dieu. Au « milieu du monde et des affaires qui m'environnent, pourquoi

nom de chrétien, et qui était placé sur la poitrine de saint Sébastien, le désignait aux flèches des bourreaux ; ainsi; disait le saint prélat, la croix qui brille sur la poitrine des évêques les désigne à l'univers pour les serviteurs de J. C., en butte aux contradictions du monde.

[1] Année de la Visitation, 2 juin.

[2] Année de la Visitation, 9 février.

« serais-je distrait par les hommes, puisque ce saint ermite « n'était pas distrait de ses oraisons par des légions de dé- « mons! » Il n'aimait pas moins saint Antoine de Padoue, dont les prédications apostoliques ont converti tant d'âmes, et il réprimandait les censeurs qui improuvaient l'usage populaire de s'adresser à lui pour retrouver les choses perdues : « Dieu, « disait-il, a fait voir que tel est son bon plaisir, puisqu'il a cent « fois opéré des miracles par ce saint : pourquoi ne pas croire « à l'évidence des faits?... Vraiment, monsieur, dit-il un jour à « un de ces critiques indiscrets, j'ai envie que nous fassions « ensemble un vœu à ce saint pour recouvrer ce que nous per- « dons tous les jours, vous la simplicité chrétienne, et moi « l'humilité dont je néglige la pratique[1]. »

Cette dévotion de François de Sales à quelques saints particuliers ne nuisait en rien à ce qu'il devait aux saints en général ; il les révérait tous, sachant que Dieu se plaît à voir honorer ceux qui l'ont le mieux servi; et il s'édifiait de la variété de leurs vertus. Comme je lui disais un jour, raconte un des employés de sa maison[2], que la sainteté d'un saint ne ressemblait pas à celle d'un autre : « Non, sans doute, répondit-il, il y a autant de sor- « tes de sainteté que de saints ; et les saints ne se ressemblent « que par le soin qu'ils ont eu tous de tendre à la même fin. » De là ce zèle pieux qui le portait à aller dire la messe dans les églises le jour qu'on y célébrait la fête patronale, à y prêcher, à assister aux offices et prières qui se faisaient en l'honneur du saint patron ; de là aussi ce grand respect qu'il portait à toutes les reliques des saints. Nous avons vu avec quelle dévotion il vénéra à Grenoble le manteau de saint François de Paule, sur le mont Voiron les reliques de saint Germain ; et il traitait de même toutes les autres reliques, vénérant en elles les temples qu'avait occupés le Saint-Esprit et les arches où avait reposé souvent la sainte eucharistie.

[1] Année de la Visitation, 13 juin.

[2] *Dép. de Michel Favre.*

CHAPITRE IX

SA CHARITÉ ENVERS LE PROCHAIN.

Pour comprendre la charité de François de Sales, il faut se souvenir que ce n'était point chez lui un amour humain provenant d'un cœur bon et sensible, mais bien une charité toute surnaturelle dans son principe et dans son objet ; dans son principe, parce qu'elle procédait de l'amour même qu'il avait pour Dieu, l'amour divin, selon sa doctrine, ne commandant pas seulement l'amour du prochain, mais le produisant au fond du cœur, comme sa ressemblance et son image[1] ; dans son objet. parce que c'était Dieu lui-même et Jésus-Christ son fils qu'il envisageait et aimait en tous les hommes[2]. « Il me semble, disait-« il[3], que je n'aime rien du tout que Dieu et toutes les âmes pour « Dieu, et que tout ce qui n'est point Dieu ou pour Dieu ne « m'est rien. Oh ! quand verrons-nous le prochain en la poitrine « du Sauveur ? Qui le regarde hors de là, court risque de ne « l'aimer ni purement, ni constamment, ni également. Mais là. « qui ne l'aimerait ? qui ne le supporterait ? qui ne souffrirait « ses imperfections ? qui le trouverait de mauvaise grâce ou « ennuyeux, lorsqu'on le voit dans cette poitrine sacrée si aimé « et si aimable, que le Dieu sauveur meurt d'amour pour lui[4]. « Le corail, ajoutait-il, tant qu'il est dans la mer, est un ar-

[1] *Traité de l'amour de Dieu*, liv. X, c. 11.
[2] *Ibid.*, c. 12.
[3] *Dép. de sainte Chantal*, art. 27.
[4] *Esprit de saint François de Sales*, part. X[e], sect. XXXIII. — part. IX[e], sect. V

« brisseau verdâtre et sans beauté ; dès qu'il en est tiré et ex-
« posé au soleil, il charme par son vermeil et son lustre : de
« même, tant que l'amour du prochain se limite dans la nature,
« il n'a ni bonté ni beauté. Dès qu'il est exposé au soleil de
« l'amour de Dieu et sanctifié par son esprit, qui est charité,
« il se montre en sa perfection, secourable au prochain par
« paroles, par œuvres, et par exemples, pourvoyant à tous ses
« besoins autant qu'il peut, se réjouissant de son bonheur, sur-
« tout de son progrès spirituel, lui désirant les biens de la
« grâce et les lui procurant avec grande affection, mais sans
« inquiétude d'esprit ou indignation dans les événements con-
« traires. »

Plein de ces beaux principes, il aimait le prochain au delà de tout ce qu'on peut dire. « Je ne pense pas, dit un témoin de « sa vie habituelle[1], qu'il se puisse jamais trouver au monde un « homme qui ait une plus parfaite charité à l'endroit de son « prochain. Servir et secourir le prochain, tant spirituellement « que corporellement, c'était là son exercice continuel. Les « peines, les travaux, les incommodités, les périls les plus « grands ne lui étaient rien, pourvu qu'il fût utile et secoura- « ble à ses frères en Jésus-Christ. Il a plu à Dieu, disait-il, de « faire ainsi mon cœur ; je le veux tant aimer, ce cher pro- « chain, je le veux tant aimer ! Oh ! quand sera-ce que nous se- « rons tout détrempés en douceur et en charité envers le pro- « chain ? Je lui ai donné toute ma personne, mes moyens, mes « affections, afin qu'il s'en serve selon ses besoins[2]. » C'était en effet le principe du saint évêque, qu'il ne fallait jamais refuser aux autres le service ou la consolation qu'on pouvait leur rendre, comme par le fait jamais on ne l'a vu manquer de faire au prochain tout le bien qu'il pouvait lui faire, quoi qu'il dût lui en coûter ; et, quand en le voyant se consumer de fatigues, on lui représentait que ce dévouement épuiserait ses forces et

[1] *Dép. de Passis.*
[2] *Dép. de sainte Chantal*, art. 27.

sa vie : « Dix ans de vie de plus ou de moins ne sont rien, » répondait-il ; et il continuait ses travaux excessifs, qui, au jugement d'un grand nombre, abrégèrent ses jours [1].

Les premiers sur lesquels le saint évèque épanchait sa charité, c'étaient ses amis. Toutes ses belles qualités lui en avaient fait un grand nombre ; et lui, de son côté, était le meilleur ami qui pùt se rencontrer ; ami sincère et vrai, ennemi de toute duplicité, plus encore de toute flatterie ; ami généreux, qui, mettant son plaisir à faire plaisir aux autres, n'était jamais plus content que quand il avait pu rendre service, et cherchait toujours à faire des heureux, au risque de faire des ingrats ; ami fidèle, toujours égal dans son amitié ; ami discret, incapable de laisser échapper un secret par légèreté, mais surtout ami tendre, compatissant et identifiant toute son âme, si je puis ainsi dire, avec celle de ses amis. Écoutons-le parler lui-même : « Je « suis par tout le reste de mon àme, dit-il, faible et pauvre ; « mais j'ai l'affection fort tenante et presque immuable à l'en« droit de ceux qui me donnent le bonheur de leur amitié [2]. « Quiconque me provoque en la contention d'amitié, il faut « qu'il soit bien ferme ; car je ne l'épargne point [3]. Il n'y a « personne au monde qui ait le cœur plus tendre et plus affec« tionné pour ses amis que moi, ni qui éprouve des sentiments « plus vifs de leur séparation [4]. Je prendrai toujours part à « tous les événements agréables ou désagréables qui vous tou« cheront, écrivait-il à son ami Deshayes, lequel par un senti« ment chrétien avait pardonné une grave injure, mais je me « réjouis de celui-ci qui a donné lieu au pardon que vous avez « accordé à celui qui, sans sujet, avait pratiqué la déloyauté à « votre endroit : c'est en cela que gît le plus grand effort de « l'âme ; c'est là ce qui attire le plus la faveur du ciel [5]. »

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. 27.
[2] Lettre LXIe.
[3] Lettre LXIIIe.
[4] Lettre CCCDXXXIX^e.
[5] Lettre L^e.

Le saint évêque avait grâce pour tenir ce langage à son ami ; car quoiqu'il fût si bon, il eut cependant lui-même grand nombre d'ennemis, qui souvent l'outragèrent, comme nous l'avons vu dans le cours de son histoire ; et il ne s'en vengea jamais qu'en leur faisant tout le bien possible, de sorte que c'était une chose notoire qu'il suffisait de lui avoir fait quelque peine pour éprouver aussitôt les effets de sa bonté, ou de l'avoir outragé pour recevoir ses faveurs [1].

« Je ne sais, disait-il [2], comment j'ai le cœur fait ; mais j'ai « un tel plaisir, je ressens une suavité si délicieuse et si parti« culière à aimer mes ennemis, que si Dieu m'avait défendu « de les aimer, j'aurais bien de la peine à lui obéir. Il y a bien « quelque petit combat, mais enfin il en faut venir à cette pa« role de David : *Fâchez-vous, mais ne péchez pas*. Oh ! non ; « car pourquoi ne supporterions-nous pas ceux que Dieu même « supporte, ayant devant les yeux le grand exemple de Jésus« Christ priant en croix pour ses ennemis. Certes, ils ne nous « ont pas crucifiés ni persécutés jusqu'à la mort. Oh ! qui ne « l'aimerait, ce cher ennemi pour qui Jésus-Christ a prié, pour « qui il est mort ? car il ne priait pas seulement pour ceux qui « le crucifiaient, mais encore pour ceux qui nous persécutent « et qui le persécutent en nous, selon ce qu'il dit à saint « Paul : Pourquoi me persécutes-tu? Cela s'entend, en ses « membres. »

Des religieux lui ayant un jour manqué jusqu'à en venir aux violences et aux voies de fait, il les en reprit avec la fermeté que son devoir exigeait, mais sans aucun emportement ; et le lendemain, le supérieur de la maison étant venu lui demander une faveur signalée, il la lui accorda avec sa bonté accoutumée. « Comment ! lui dit un des siens, vous les traitez « ainsi après ce qu'ils vous ont fait ! — Si ce Père m'eût de« mandé un de mes bras, répondit-il, je le lui aurais donné. »

[1] *Dép. de Lesmontex. — Dép. de sainte Chantal*, art. 34.
[2] *Esprit de saint François de Sales*, Ire p., sect. XXXII.

Une fois il reçut deux lettres : l'une était très-piquante et propre à le blesser au vif : « Je ne répondrai pas, dit-il, mais je prierai « Dieu de parler au cœur de cet homme et de lui faire con« naître sa volonté ; » l'autre lettre lui apprenait qu'un certain gentilhomme parlait de lui indignement en plusieurs compagnies : « Que conclure de là, dit-il, sinon qu'il faut que je prie « beaucoup pour lui ? » Il y avait deux ans qu'une personne le poursuivait de paroles dédaigneuses et méprisantes, lui et son cher ordre de la Visitation, lorsque, ayant occasion de parler dans une de ses lettres de cet homme qui s'était fait gratuitement son ennemi, il écrivit ces paroles : « Je l'aime incroya« blement ! Oh ! que je lui souhaite de bien ! » Et quelque temps après, ayant appris sa mort, il en témoigna une vive douleur comme s'il eût perdu un ami. Quelques mois plus tard, on lui parla encore de cet ennemi : « Ah ! dit-il, je prie « tous les jours Dieu pour lui quand je suis au saint autel. »

Ainsi, amis et ennemis, tous trouvaient auprès du saint évêque l'accueil le plus gracieux. La charité qui surabondait dans son cœur semblait s'épancher dans tous ses entretiens comme sur tous ses traits et toutes ses manières. Un front toujours serein, un air toujours riant, toujours ouvert, une repartie vive et prompte, une douceur inexprimable faisaient admirer en lui tout ce que la vertu a d'aimable. Pliable aux volontés des autres en tout ce qui était permis, il vivait avec tous dans une entente parfaite : « J'ai plutôt fait, disait-il, de condescendre au vouloir « d'autrui que d'amener les autres à faire ce que je veux. » Quelquefois il était assiégé jusque par vingt ou trente importuns qui voulaient lui parler au moment où d'autres occupations graves l'absorbaient dans sa chambre ; il quittait tout pour les entendre, et ne cessait point qu'il ne les eût tous pleinement satisfaits. Il se prêtait à chacun de la meilleure grâce, et ne laissait jamais entrevoir le moindre signe d'ennui, d'impatience ou de fatigue, sauf une seule fois où, après avoir été ainsi occupé sans relâche à donner audience depuis le grand matin jusqu'à deux heures de l'après midi, il s'écria : « Je n'en puis

« plus, » et congédia les visiteurs par impossibilité de continuer à les entendre.

Comme c'étaient surtout les femmes qui, abusant de la facilité avec laquelle on l'approchait, se pressaient en foule pour le consulter, M. Déage, cet ancien précepteur auquel l'humble prélat avait laissé la liberté de le reprendre comme s'il eût été encore son disciple, se permit de lui en faire des reproches sévères. « Cette affluence de femmes à l'évêché, lui dit-il, est in-« convenante, et je crains que les mauvaises langues n'en abu-« sent pour attaquer votre réputation, qui me tient plus au « cœur que la mienne. — Monsieur, répondit le saint évêque, « Dieu, qui est charité, m'a attaché à un emploi de charité où « je me dois à tous, surtout aux faibles et aux infirmes. Notre-« Seigneur sait qu'en tout cela je ne regarde que son amour. « Tant que je me tiendrai fortement attaché à lui, il ne per-« mettra pas que je tombe et me soutiendra de sa main puis-« sante. Un roseau en la main de Jésus-Christ devient une « colonne du temple [1]. » Un autre censeur se permit à son tour de le blâmer à ce sujet, ajoutant qu'il ne concevait pas « pour-« quoi les femmes allaient tant après lui qui ne leur disait pas « grand'chose. — Eh ! reprit gaiement le saint prélat, appelez-« vous donc rien de leur laisser tout dire ? Elles ont plus besoin « qu'on ait des oreilles pour les entendre qu'une langue pour « leur parler. Elles en disent assez pour elles et pour moi ; et « c'est probablement cette facilité à les écouter qui fait qu'elles « s'empressent autour de ma personne : car rien ne plaît tant « à un grand parleur qu'un patient auditeur [2]. »

Après avoir reçu les personnes qui se présentaient, le charitable pasteur allait voir lui-même ceux ou celles que la maladie empêchait de venir à lui ; et c'était alors qu'éclatait mieux encore la tendresse de sa charité : on eût dit une mère au chevet de son enfant malade ; il les exhortait, non par de

[1] *Esprit de saint François de Sales*, Iʳᵉ p., sect. XXVIII.
[2] *Ibid.*, VIIᵉ p., sect. IV.

longs discours qui les eussent fatigués, mais par quelques courtes aspirations qu'il leur laissait le loisir de goûter, leur disant, par exemple : « Mon Dieu, que votre volonté soit faite et non « la mienne. Dieu, mon père, je remets entre vos mains « mon âme, ma santé et ma vie; je m'abandonne à vous; je « vous aime et me repens de ne vous avoir pas toujours aimé. » Il les rassurait dans leurs inquiétudes, il les consolait dans leurs afflictions. Ayant un jour rencontré une malade qui se désolait des peines que sa maladie donnait à ses enfants, « moi, « au contraire, lui dit-il, je ne suis jamais si content dans « mes maladies que quand je vois les miens se donner beau- « coup de peine autour de moi : car je me dis alors : S'ils font « tout cela pour Dieu, comme j'aime à penser qu'ils le font, « que de mérites ils amassent ! quelle belle récompense pour « le ciel ! et dans cette vue, ils me semblent plus dignes d'envie « que de pitié [1]. »

Cette immense charité du saint évêque ne distinguait point entre les petits et les grands, les pauvres et les riches. Les hommes du peuple, les paysans, les gens rustiques, grossiers et malpropres, tous étaient les bienvenus auprès de lui [2]. Ils lui disaient avec confiance leurs petites affaires, et lui, sans laisser soupçonner qu'on abusait de sa bonté, écoutait avec bénignité tout ce qu'on avait à lui dire, quelque insipide ou ennuyeux que fût le discours, et répondait à tout avec tant de douceur, qu'ils s'en retournaient heureux [3]. Il ne pouvait souffrir qu'ils attendissent à sa chancellerie, quand leurs affaires les y appelaient : lui-même allait leur faire expédier promptement les pièces qu'ils sollicitaient, ou leur envoyait un des siens, s'il ne pouvait aller en personne [4].

Quelquefois il parlait leur patois pour les intéresser davantage, paraissait se plaire beaucoup avec eux, et ne craignait

[1] *Dép. de Montrottier.*
[2] *Dép. de sainte Chantal*, art. XLIX.
[3] *Dép. de sainte Chantal*, art. XXVII.
[4] *Dép. de Legay.*

pas de consumer ainsi en choses de peu d'importance un temps qui lui était si précieux pour ses autres travaux. « Ces petites « gens, disait-il [1], ont besoin d'être écoutés et aidés dans leurs « affaires autant que les grands dans les leurs : Si une chose « de rien trouble une âme, il ne faut pas laisser pour cela de « la consoler. Les petites affaires en sont de grandes pour les « pauvres, et d'ailleurs ce n'est pas une petite affaire que de « consoler une âme que Jésus-Christ a rachetée de son sang. » Souvent ses serviteurs s'impatientaient de ce qu'il donnait si libre accès à toutes sortes de gens, même à des personnes de la condition la plus vile, aux brocanteurs et aux charlatans : « Où est donc votre charité, leur répondait-il doucement ? Pour « moi, je le veux tant aimer, ce cher prochain ! je ne me refu- « serai jamais à personne, à quelque heure que ce soit. »

Un jour, dit sainte Chantal, je lui reprochais le long entretien qu'il avait eu avec une personne de peu d'esprit et de considération ; il me répondit : « Je suis redevable à tous : *sapien-* « *tibus et insipientibus debitor sum.* » Une autre fois je le blâmais d'avoir parlé si longtemps avec une personne pauvre d'une chose futile que j'appelais une sottise. « Ce que vous ap- « pelez sottise, me dit-il, est grave pour ces pauvres gens. » L'évêque de Belley raconte de même qu'un jour il attendit longtemps avec plusieurs personnes le saint prélat, qui écoutait une pauvre femme aveugle et mendiante, et qu'à la fin de l'entretien, il lui témoigna son étonnement de la longueur de la conversation qu'il avait eue avec elle : « Ah ! dit le saint « évêque, cette aveugle voit plus clair dans les choses de Dieu « que plusieurs qui ont de bons yeux, et j'ai plaisir à l'entre- « tenir [1]. » Il se complaisait, en effet, à converser avec les âmes simples ; et son cœur, à l'aise dans leur compagnie, se dilatait délicieusement. Il affectionnait surtout les petits enfants, leur parlait avec bonté, et les bénissait avec un doux sourire.

Une de ses plus douces jouissances était d'entendre les pau-

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. XXVII.

vres l'appeler du nom de père. Un jour, raconte l'évêque de Belley[1], que je voyageais avec lui sur le lac de Genève, les bateliers l'appelaient : *Mon père,* et lui parlaient familièrement. « Voyez-vous, me dit-il, ces gens m'appellent leur père, et c'est « la vérité qu'ils m'aiment comme leur père. Oh! qu'ils me font « plus de plaisir, en m'appelant ainsi, que les faiseurs de com- « pliments qui me donnent le titre de monseigneur! » Pour se montrer vraiment père à l'égard des pauvres gens des villes et des campagnes, il recevait d'un air plein de bonté tous les petits présents qu'ils lui faisaient en reconnaissance des fonctions de son ministère : l'un lui présentait une poignée de noix ou de châtaignes; l'autre, des pommes, des œufs ou de petits fromages ; d'autres, des sous ou même des liards pour leur dire une messe ; et ce qu'on lui donnait en argent, il le distribuait aux pauvres au sortir de l'église; ce qu'on lui donnait en comestibles, il l'emportait dans ses poches ou dans son rochet pour le manger à table, citant à cette occasion les paroles du psaume : *Labores manuum tuarum quià manducabis, beatus es et benè tibi erit*[2]. — *« Vous serez heureux de manger le fruit de votre travail. »*

On conçoit facilement combien une âme si bonne devait être charitable envers les pauvres qui étaient dans le besoin. Le lundi et le jeudi de chaque semaine, il faisait, à la porte de son évêché, une aumône générale plus ou moins forte, selon la rigueur des temps et des saisons, et distribuait à chacun du pain, du potage, des légumes ou des vêtements. Les autres jours il faisait l'aumône individuelle à tous ceux qui se présentaient, sans jamais refuser personne ; et s'il n'avait pas d'argent sous la main, tantôt il empruntait plutôt que de laisser le pauvre se retirer les mains vides, tantôt il donnait son linge, ses habits, sa chaussure[3]. Une fois il donna jusqu'aux souliers qu'il avait

[1] *Esprit de saint François de Sales*, p. IVe, sect. XIV.
[2] *Ps.* CXXVII, 2.
[3] *Dép. de sainte Chantal*, art. XXVII.

aux pieds ; une autre fois il livra les burettes d'argent de sa chapelle, et quand l'économe voulut lui en faire des reproches : « Les burettes de verre, lui répondit-il en souriant, sont bien « préférables : avec elles il est impossible de se méprendre sur « l'eau et le vin du sacrifice. » Un jour, par un grand froid d'hiver, un pauvre mal vêtu vint lui parler de quelque affaire. François, le voyant trembler de tous ses membres faute de vêtements pour le défendre des rigueurs de la saison, ne put tenir à ce spectacle : il passe dans sa chambre, cherche quelque habit à lui donner, il n'en trouve point : le valet de chambre, qui connaissait la charité de son maître, avait tout mis sous la clef. Alors il quitte la camisole toute neuve qu'il porte sous sa soutane, la donne à ce pauvre, en lui recommandant le secret, et souffre du froid tout le reste du jour, jusqu'à ce que le domestique, ayant découvert la chose au moment du coucher, lui en ait donné une autre [1]. Enfin, le jeudi saint de chaque année, il donnait à dîner à douze pauvres, et leur distribuait une somme considérable, après leur avoir lavé les pieds avec un maintien humble et pieux qui édifiait tous les assistants, et les leur avoir baisés avec tendresse [2].

Tous les religieux qui, passant par Annecy, n'y avaient pas de maison de leur ordre, ainsi que tous les ecclésiastiques qui se présentaient, étaient reçus à l'évêché. Le saint prélat veillait à ce que rien ne leur manquât, et ajoutait à ces bons offices une affection cordiale et fraternelle qui les touchait beaucoup plus encore que le bienfait de l'hospitalité [3]. Tous les nouveaux convertis qui venaient de Genève ou d'autres lieux se réfugier à Annecy, recevaient aussi une part de ses largesses en rapport avec leur besoins. Si leur position le demandait, il payait leur pension en ville ou les gardait chez lui ; quelquefois même il

[1] *Dép. de Legay du chanoine Gard et de Claude Girod*, celui-là même qui avait reçu la camisole et la garda respectueusement toute sa vie comme une relique.

[2] *Dép. d'Angélique de la Pesse. — Dép. de sainte Chantal*, art. XXVII.

[3] *Dép. de Rendu. — Dép. de sainte Chantal*, art. XXVII.

payait pour les garçons l'apprentissage de quelque métier, plaçait les filles en service chez des dames vertueuses, ou leur fournissait la dot nécessaire soit pour entrer au couvent, soit pour se marier. Les pauvres honteux n'étaient point oubliés dans les sollicitudes du charitable évêque : il en avait une liste exacte, s'informait avec discrétion de tous leurs besoins, leur faisait parvenir ses aumônes de manière à ménager leur délicatesse; « et l'on ne saurait dire, raconte un témoin oculaire[1], « combien il en soulageait ainsi. »

Quant aux pauvres que l'infirmité empêchait de venir chercher leur aumône, il allait lui-même la leur porter jusque dans les réduits les plus obscurs et les plus hideux, jusque dans les granges et les étables : tantôt il leur donnait des secours d'argent, tantôt il leur faisait porter de la viande s'ils en pouvaient manger, il la leur coupait lui-même par morceaux sur l'assiette pour leur en éviter la peine[2], et leur rendait de ses propres mains les plus humbles services. Un jour qu'on voulait le détourner d'approcher d'un pauvre vieillard à cause de la mauvaise odeur qu'exhalaient ses infirmités : « Laissez « faire, dit-il; les mauvaises odeurs des pauvres sont pour moi « des roses. » Il visitait de même une ou deux fois la semaine les prisons et les hôpitaux ; soulageait, consolait tous ceux qui souffraient, et les amenait par de douces insinuations à se confesser et à communier[3].

Lorsqu'il s'absentait, il faisait continuer ses aumônes comme s'il eût été à Annecy; et, outre ces largesses de sa charité, il pourvoyait encore à toutes les nécessités des monastères, à tous les besoins des maisons où l'on recevait des indigents, et veillait avec une sollicitude paternelle à ce que personne autour de lui ne manquât du nécessaire. Par une charité en dehors des règles communes et que nous n'oserions proposer pour modèle, il distribuait,

[1] *Dép. de Bonard. — Dép. de sainte Chantal,* art. XLIX.
[2] *Dép. de la sœur Flory.*
[3] *Dép. de Favre et de Baytay. — Dép. de sainte Chantal,* art. XXVII.

même dans le saint tribunal, à ses pénitents pauvres, une aumône proportionnée à leurs besoins, et leur disait de réclamer par cette voie, si elle leur convenait mieux, son assistance dans leur détresse. Si c'étaient des pauvres qui refusassent de se confesser, il ne laissait pas pour cela de les assister : souvent même il donnait de grosses aumônes aux femmes débauchées, sur leur seule promesse de sortir du désordre ; et quand, infidèles à leur parole, elles continuaient la même vie, il ne cessait pas de leur faire du bien. « C'est temps et argent per« dus, lui disait-on. — Hélas, répondait-il, la misère humaine « est si grande ! il faut toujours en avoir pitié et ne jamais dés« espérer de la conversion de personne[1]. »

Quelquefois, au lieu de demander à titre d'aumône, on lui demandait à titre de prêt, et il y acquiesçait de bonne grâce, non qu'il comptât beaucoup sur la restitution, mais parce que ce mode de don était moins humiliant. Un jour, un homme de condition médiocre ayant reçu de lui douze écus à ce dernier titre, voulut lui en faire un billet : « Cela n'est pas nécessaire, « dit François ; je me fie à votre parole ; d'ailleurs, la somme « n'est pas si grande que sa perte doive me causer un grave « dommage. Ne vous gênez pas pour me la rendre ; je vous as« sure que je ne vous la redemanderai jamais. » L'emprunteur, trop fier pour paraître recevoir une aumône, répondit qu'il rendrait cette somme dans un mois et qu'il ne l'accepterait pas sans en faire un billet. François le laissa faire ; et cet homme étant revenu au bout d'un an demander à emprunter dix écus sans parler des douze qu'il devait, François lui remit son billet en disant : « Vous ne me demandez que dix écus à emprunter ; « en voilà douze que je vous donne de bon cœur. » Un autre lui en ayant demandé vingt, et voulant aussi en faire le billet, le saint évêque, qui n'avait pas toujours de telles sommes à sa disposition et ne voulait pas cependant renvoyer cet importun mécontent, alla chercher dix écus, et lui dit : « J'ai trouvé un

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. XXVII.

« expédient qui nous fera gagner aujourd'hui à chacun dix « écus, si vous voulez me croire. — Que faut-il faire, monsei- « gneur ? dit aussitôt l'emprunteur. — Rien de plus facile, « dit François ; nous n'avons, vous et moi, qu'à ouvrir « la main ; tenez, voilà dix écus que je vous donne en pur don « au lieu de vous en prêter vingt ; vous gagnerez ainsi ces dix « écus, et moi je regarderai les dix autres comme gagnés si « vous m'exemptez de vous les prêter. » Cet homme trouva l'expédient parfait, et s'en retourna ravi de la bonté de son charitable pasteur [1].

On se demande comment, avec un revenu très-minime, il a été possible de faire face à tant d'œuvres de miséricorde, sans nuire à l'entretien de la maison épiscopale, que le saint prélat tenait toujours sur un pied honorable et digne de sa position : c'est là un mystère que les contemporains n'ont pu expliquer et qui leur a semblé tenir du miracle ; c'est là du moins une preuve frappante de tout le bien que peut faire la charité avec des ressources médiocres, quand elle est elle-même l'économe de la maison. Rolland, ce fidèle serviteur du saint évêque, qui avait en mains le maniement de tous les revenus, ne s'accommodait pas de cette doctrine, et souvent il faisait difficulté de donner de l'argent pour les aumônes ; mais toujours François l'y obligeait, affirmant qu'il ne fallait pas se mettre en peine, pourvu que les années pussent se joindre l'une à l'autre, que Dieu pourvoirait à tout et ne permettrait pas qu'on vînt à manquer du nécessaire pour avoir fait la charité à ses serviteurs [2] ; et l'expérience prouva qu'il avait raison.

Toutefois, quelque touchante que fût la charité de François de Sales à l'égard des besoins du prochain, elle était bien plus admirable encore à l'égard de ses défauts : « Il faut, disait-il, « que les hommes aient patience les uns avec les autres, et les « plus braves sont ceux qui supportent le mieux les défauts d'au-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IIIe p., sect. VI et VII.
[2] *Dép. de Michel Favre.*

« trui... C'est une grande partie de notre perfection de nous « supporter les uns les autres dans nos imperfections, et « l'amour du prochain ne peut mieux s'exercer qu'en ce sup- « port[1]. Il est aisé d'aimer ceux qui sont d'un caractère agréable « et complaisant ; mais aimer ceux qui ont des travers, une « humeur fâcheuse et chagrine, c'est la vraie pierre de touche « de la charité. » Aussi le saint évêque insistait fortement, dans ses entretiens comme dans ses écrits, sur certaines vertus qu'il disait n'être point assez estimées, savoir la cordialité, la patience, l'affabilité, la bonté, le support des défauts d'autrui, et il estimait une illusion de s'imaginer qu'on peut faire de grandes choses pour le prochain lorsqu'on ne sait pas supporter les humeurs agrestes, les incivilités et surtout les importunités de certaines gens qui, pour des choses de rien, viennent vous déranger hors de propos et à contre-temps[2].

Fidèle à ces principes, François supportait les défauts de tous, s'accommodait à l'humeur de chacun, conversait volontiers avec les gens les plus grossiers et les plus vils, sans jamais en dédaigner un seul, quelque pauvre et misérable qu'il fût. Enfin il souffrait tout de tout le monde sans jamais rien faire souffrir à personne[3], et recommandait à tous de faire de même. Un jour que, pour obéir au médecin, il se promenait dans le jardin d'une maison religieuse qu'il avait établie à Annecy en grande partie à ses frais, il entendit un religieux hypocondriaque murmurer de ce que l'évêque venait le déranger dans ses rêveries; il sortit aussitôt du jardin sans se plaindre et alla se promener en pleine campagne. Un autre jour, dit M. de Belley[4], je me plaignais de quelques gentilshommes de la campagne qui, étant pauvres comme Job, prenaient des tons de prince et de grand seigneur et vantaient sans cesse leur noblesse et les

[1] Lettre CCCXLIII^e. — *Esprit de saint François de Sales,* XVIIe part., sect. XXII. — XVIIIe part., sect. XLVII.

[2] *Esprit de saint François de Sales,* IIe part., sect. XXV.

[3] *Dép. de Passis.*

[4] *Esprit de saint François de Sales,* Ire p., sect. VIII.

hauts faits de leurs ancêtres : « Et pourquoi voulez-vous, me « répondit-il gracieusement, que ces pauvres gens soient dou- « blement pauvres? Ils se consolent de leur pauvreté en pen- « sant qu'ils sont riches d'honneur : c'est une faiblesse d'esprit « qu'il faut supporter. » Une dame de qualité, dont la conduite dans le monde avait été peu chrétienne, étant venue demander à sainte Chantal à se retirer à la Visitation, celle-ci consulta le saint prélat : « Ne me demandez pas conseil pour cela, lui « dit-il, je suis partial pour la charité. »

En effet, il semblait avoir une tendresse particulière pour les personnes qui avaient quelque défaut d'esprit, de cœur ou de corps. Une novice ayant été refusée à la Visitation parce qu'on jugeait sa rusticité incompatible avec les vertus nécessaires pour vivre en communauté, il en fut tout attristé : « Eh ! quoi « donc ! ma mère, dit-il à sainte Chantal, a-t-on plus d'égard « à des imperfections de nature qu'à la bonne volonté d'une « âme qui a le courage de tout faire pour corriger ses dé- « fauts et remplir les devoirs de sa vocation ? Ma mère, « ajouta-t-il, combien a-t-elle de voix ? Celle-ci lui en ayant « dit le nombre :—C'est plus de la moitié, reprit-il ; dites à nos « sœurs que la novice est reçue, et que sans faute je viendrai « tel jour recevoir ses vœux [1]. »

Une autre fois, il se présenta deux filles pour être religieuses, mais à la condition qu'elles porteraient toujours, l'une des pendants d'oreilles, l'autre une bague de verre au doigt. Madame Chantal et toute la communauté voulaient les refuser ; mais le saint, leur trouvant d'ailleurs une vraie vocation, les reçut par sa propre autorité, disant qu'il fallait supporter le prochain jusque dans ses niaiseries ; et bientôt les nouvelles religieuses, réfléchissant d'elles-mêmes sur leur vanité, rejetèrent ce futile ornement, honteuses devant Dieu et devant les hommes d'une prétention si ridicule [2].

[1] Recueil de la mère Greffier, p. 21.
[2] *Idem*, p. 17.

A cette indulgence pour les défauts du prochain, correspondait une égale aversion pour la médisance qui les censure et les publie : « Si on ôtait du monde la médisance, disait-il, on « retrancherait la plus grande partie des péchés [1]. » Aussi ne pouvait-il souffrir qu'on parlât défavorablement de qui que ce fût ; et, quand on se permettait un tel langage en sa présence, il cherchait à excuser le mal qu'on rapportait, ou s'il ne le pouvait, parce que la faute était évidente, tantôt il s'écriait en levant les yeux au ciel : « Oh ! que la misère humaine est grande ! « *Sciant gentes quoniam homines sunt.* Que les tentations sont « quelquefois violentes ! Que le cœur humain a des moments « fâcheux ! » Tantôt il disait : « Hélas ! sans la grâce qui nous « a préservés ou soutenus, nous eussions peut-être fait pire et « nous serions déjà en enfer [2] ! Qui sait s'ils ne se convertiront « point et ne seront pas un jour de grands saints ! Les plus « grands pécheurs deviennent quelquefois les saints les plus « illustres, témoin David et saint Augustin. »

Un jour, raconte l'évêque de Belley, on parlait devant lui d'une personne qui avait fait une faute très-scandaleuse ; comme on s'élevait fort contre ce scandale : « Oh ! misère humaine ! misère humaine ! » s'écria-t-il. Comme on continuait à parler : « Oh ! que nous sommes environnés d'in« firmités ! » ajouta-t-il. Comme on continuait encore : « Et « que pouvons-nous de nous-mêmes faire autre chose que « des chutes ? s'écria-t-il. Hélas ! nous ferions peut-être pire « si Dieu ne nous tenait par la main. » Enfin, voyant que ces réflexions ne faisaient point taire les mauvaises langues, il leur ferma la bouche par ces paroles que l'événement prouva être prophétiques : « Eh bien, cette faute sera l'occasion de son « salut, elle la sentira vivement et la réparera par une vie « sainte [3]. C'est merveille, s'écria-t-il une autre fois dans un

[1] *Esprit de saint François de Sales*, XIIe part., sect. XIV.
[2] *Idem*, IIIe part., sect. XXII.
[3] *Idem*, XIIe part., sect. XII., et Ire part., sect. X.

« cas semblable [1], qu'on ait tant de charité pour la chasteté « jusqu'à prendre sa défense quand elle est blessée, et qu'on « ait si peu la chasteté de la charité, c'est-à-dire la pureté, l'in- « tégrité de cette vertu qui est cependant la mère, la reine, « l'âme de toutes les autres. » Et, développant ensuite cette « double pensée, il écarta ainsi la médisance qui blessait ses oreilles. Il ne fut pas moins ingénieux à faire taire un autre censeur qui dénigrait le savoir d'un prêtre tout en louant sa vertu : « Il est vrai, dit-il, que la science et la piété sont les « deux yeux d'un bon ecclésiastique; mais comme on ne laisse « pas de recevoir aux ordres ceux qui n'ont qu'un œil, surtout « s'ils ont celui du canon, ainsi un prêtre qui a l'œil du canon, « c'est-à-dire la vie exemplaire et canonique, peut être un bon « religieux. S'il n'a pas le talent qui brille dans la chaire, il « suffit qu'il puisse exhorter et reprendre. Dieu fit instruire « Balaam par sa monture. »

Les railleries sur le prochain ne contristaient pas moins que les médisances le cœur si bon du saint évêque. Quand il les entendait, il en témoignait son déplaisir par la tristesse de son visage, et détournait la conversation, ou s'il ne le pouvait, il ne craignait pas de dire aux railleurs : « Qui vous a donné « le droit de vous égayer aux dépens du prochain ? Voudriez- « vous qu'on vous mît ainsi sur le tapis et qu'on fît l'anatomie « de tous vos défauts ? S'amuser à rechercher les défauts d'au- « trui, c'est signe qu'on ne s'occupe guère des siens. » Un jour, une demoiselle s'étant permis de tourner en ridicule les défauts naturels et les traits peu gracieux d'une autre, le saint lui dit avec bonté : « C'est Dieu qui nous a faits, nous ne nous sommes « pas faits nous-mêmes, et les œuvres de Dieu sont parfaites. » A ce mot, la demoiselle éclate de rire en disant qu'elle ne trouve nullement cette personne parfaite. « Mademoiselle, ré- « pliqua-t-il, son âme est plus droite, plus belle et meilleure « que la vôtre [2]. »

[1] *Esprit de saint François de Sales,* Ire part., sect. XXIV.
[2] *Idem,* XIIe part , sect. XI.

Enfin, telle était la charité du prélat pour les défauts du prochain, qu'il défendait même la pensée défavorable sur le salut de ceux qui, après avoir mal vécu, meurent sans témoigner leur repentir : « Ne les condamnons pas, disait-il ; nos conjec« tures pourraient nous tromper : la persévérance finale ne se « décide pas d'après le mérite ; Dieu s'est réservé le secret de « ceux à qui il la donne. » Et, pour confirmer cette vérité, il racontait ce qu'il avait entendu dire à un prédicateur sur la mort de Luther. « Qui sait, disait celui-ci, si à l'heure de la « mort Dieu ne l'aura pas touché de sa grâce efficace ? Il est « vrai que s'il n'est pas damné, il l'aura échappé aussi belle « que fit jamais homme du monde, et il doit une belle chan« delle au bon Dieu : mais enfin nous devons avoir de grands « sentiments de la bonté de Dieu, lequel est infiniment riche « en miséricorde sur ceux qui l'invoquent. Jésus-Christ offrit « sa paix, son amour et le salut à son traître disciple : pour« quoi n'aurait-il pas pu offrir la même grâce à ce misérable « hérésiarque ? » Et de là le charitable prélat concluait qu'il ne fallait jamais désespérer du salut de personne ni déshonorer la mémoire des morts [1].

Autant le saint évêque avait en aversion la médisance, autant il haïssait les procès, comme la ruine de la charité parmi les hommes [2] : « Jamais, disait-il, Notre-Seigneur ne plaida, quoi« qu'on lui fît mille torts. Je ne blâme point ceux qui plaident, « pourvu que ce soit justement ; mais je dis, mais j'écris, et, « s'il était besoin, j'écrirais avec mon sang que, quiconque « veut être parfait et enfant de Jésus crucifié, doit pratiquer « cette doctrine : Fuyez les procès. Que le monde frémisse, que « la prudence de la chair se dépite. Cette parole de Jésus-Christ « doit être préférée : A qui te veut ôter ta tunique en juge« ment, donne encore ton manteau [3]. » Un jour, informé

[1] *Esprit de saint François de Sales,* IIIe part., c. XXVI et XXVII.
[2] *Idem,* VIIe part. sect. XXVIII. — Lettre DXXVIe.
[3] Lettre DCCLXIVe.

qu'un père et un fils plaidaient l'un contre l'autre pour une affaire d'intérêt, il les fit venir : « Eh bien, leur dit-il, de com- « bien s'agit-il entre vous ? Voilà mes chandeliers d'argent, « prenez-les et ne vous disputez plus. » Le charitable pasteur employait une grande partie de ses journées à entendre ceux qui avaient des procès ou des querelles et qui l'en établissaient arbitre : quelquefois même il y employait des journées entières jusqu'à être obligé de prendre sur la nuit pour son office et ses autres exercices spirituels. Il écoutait paisiblement ce qu'avaient à lui dire les parties, leurs avocats ou leurs procureurs, sans se plaindre jamais d'être dérangé dans ses affaires, sans témoigner d'ennui ni plus d'affection aux uns qu'aux autres et avec un esprit recueilli en Dieu : « Car, disait-il, il faut traiter les « affaires de la terre les yeux attachés au ciel. » Puis il prononçait selon sa conscience et renvoyait tout le monde content. C'est ce qu'il raconte lui-même dans une de ses lettres : « J'ai « été occupé à faire des accommodements[1], dit-il ; mon logis a « été tout plein de plaideurs ; mais je les ai si bien arrangés à « leur commune satisfaction, qu'ils s'en sont retournés en paix « et en repos. »

La charité de François de Sales ne se bornait pas aux vivants, elle suivait les morts jusqu'au delà de la tombe, et n'était pas moins tendre pour eux que pendant leur vie : « Hélas ! « disait-il[2], nous ne nous souvenons pas assez de nos chers tré- « passés ; leur mémoire semble périr avec le son des cloches, et « nous oublions que l'amitié qui peut finir, même par la mort, « ne fut jamais véritable ; *l'amicizia che può finire, non fù mai* « *vera*, l'Écriture elle-même nous enseignant que le vrai amour « est plus fort que la mort[3]. Dire du mal des morts est une « inhumanité comparable à celle des bêtes féroces qui déter- « rent les corps pour les dévorer ; en dire du bien pour s'exci-

[1] Lettre CXV[e].
[2] *Esprit de saint François de Sales*, II[e] p., sect. XV.
[3] Cant., VIII, 6.

« ter à les imiter est chose louable; mais les soulager est chose « bien meilleure encore, car c'est là visiter les malades, c'est « donner à boire à ceux qui ont soif de la vision de Dieu; c'est « nourrir les affamés; c'est racheter les prisonniers, vêtir ceux « qui sont nus, et procurer l'hospitalité dans la Jérusalem « céleste; c'est consoler les affligés, éclairer les ignorants, faire « enfin toutes les œuvres de miséricorde en une seule[1]. »

[1] *Esprit de saint François de Sales*, XI[e] part., sect. XVI.

CHAPITRE X

SA DOUCEUR [1]

La douceur résume en quelque sorte toute la vie de saint François de Sales : c'est cette vertu qui a fait, depuis son enfance jusqu'à son dernier soupir, son caractère distinctif. S'il a fait de si grandes choses, c'est par l'empire de sa douceur; s'il a converti tant de pécheurs et d'hérétiques, élevé à la perfection tant d'âmes justes, consolé tant de cœurs affligés, c'est par l'onction de sa douceur ; si enfin les livres qu'il a composés ont fait et font encore tous les jours tant de fruit dans l'Église, c'est parce que la douceur s'y montre à toutes les pages et semble elle-même en avoir écrit toutes les lignes.

Cependant la douceur n'était point née avec lui, si je puis ainsi parler. Il était naturellement vif, impatient, colère, et il nous apprend lui-même qu'étant évêque, il laissa une fois son caractère s'échapper. « Il ne faut jamais, dit-il, dans sa lettre « sur la prédication[2], témoigner de colère en prêchant, comme « je fis le jour de Notre-Dame, quand on sonna avant que « j'eusse achevé. Ce fut une faute sans doute avec plusieurs « autres. » Un autre jour, qu'il avait été gravement insulté sans opposer un seul mot à toutes ces injures, son frère, lui ayant demandé s'il n'avait ressenti en lui-même aucun mouvement d'indignation : « Ah ! répondit-il, je sentais la colère bouillon- « ner dans mon cerveau, comme l'eau dans un vase sur le feu[3]. »

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. XXXII, p. 107.
[2] Lettre LXII[e].
[3] Année de la Visitation, 2 septembre.

Mais, à force d'examens de conscience, continués pendant vingt-deux ans entiers, à force de vigilance, de combats et de victoires sur lui-même, à force, comme il le disait, « de prendre « sa colère au collet, de la gourmander et de la fouler sous les « pieds, » il vint à bout de maîtriser son humeur, jusqu'à être vraiment comme Moïse, le plus doux des hommes de son temps, et à pouvoir dire, en apprenant que quelqu'un l'accusait de s'être mis en colère : « Je suis un chétif homme, sujet à pas- « sion ; mais, par la grâce de Dieu, depuis que je suis berger, « je n'ai jamais dit parole passionnée de colère à mes bre- « bis[1]. »

Ce n'était point chez lui cette fausse douceur, dont la politesse mondaine fait tous les frais, au prix de quelques paroles et manières gracieuses, mais bien cette douceur vraie et naïve qui part du cœur, et est comme la fleur de la charité; cette douceur qui est bonne parce qu'elle aime, qui remplit l'âme de tendresse, d'indulgence et de miséricorde, et de là répand sur tout l'extérieur une grâce simple et sans fard, un air de cordialité sagement tempéré, fruit d'une affection toute sainte[2]. Ce n'était pas non plus cette réserve timide et embarrassée, qui ne se fâche point, parce qu'elle n'ose ; encore moins cette apathique indifférence qui ne s'émeut de rien, parce qu'elle ne sent rien ; qui ne hait rien, parce qu'elle n'aime rien, qui cède toujours parce que tout lui est égal : c'était une douceur pleine d'âme et de sentiment, noble, digne et majestueuse, qui saisissait tous ceux qui en étaient témoins d'un esprit religieux où le respect et l'amour avaient une part égale. « J'ai connu, « dit M. de Belley, des personnes de qualité, habituées à con- « verser avec les princes et les princesses, qui m'ont avoué « qu'elles se composaient avec plus d'attention devant le saint « évêque que devant les plus hautes dignités de la terre, tant « sa douceur était pleine de majesté. »

[1] Année de la Visitation, 17 mai. — Lettre CCCLXXIX[e].

[2] *Esprit de saint François de Sales*, XII[e] part., sect. VIII. — XI[e] part., sect XXXII. — X[e] part., sect. IX.

Cette vertu en lui se produisait au dehors par une bénignité de visage, une affabilité de manières, une suavité de langage, qui rendait agréable tout ce qu'il faisait et disait : « Je ne pense « pas, dit sainte Chantal, qu'on puisse exprimer par des paro- « les cette exquise douceur que Dieu avait répandue en son « âme, en son visage, ses yeux et ses paroles... On ne voit ja- « mais M. de Genève, disait le baron de Cusy, qu'avec un vi- « sage si doux et si suave, qu'il répand la dévotion dans le « cœur. » Et un autre témoin [1] ajoute : « Il me semble que « toute la mansuétude qui peut être en un homme, était ras- « semblée en lui : jamais je ne pouvais me rassasier de le voir « et de l'entendre, tant il était doux et agréable, ne faisant ja- « mais une action, ni ne proférant une parole qui ne fût dé- « trempée dans la douceur de Notre-Seigneur. » De là ce cri du cœur de saint Vincent de Paul : « Oh ! mon Dieu, si monsei- « gneur de Genève est si bon, qu'il faut donc que vous le soyez « vous-même ! »

Il est des personnes fort douces dans le commerce ordinaire de la vie, mais qui, mises à l'épreuve de la controverse et de la dispute, se démentent et laissent voir l'homme avec ses vivacités. Il n'en était point ainsi de notre saint. Dans ses disputes comme dans ses écrits contre les hérétiques, il observait toujours la modération, la politesse, les ménagements que prescrivent la science des égards et les règles de la charité; toujours, enfin, cette douceur de langage qui dispose le cœur à recevoir la vérité. Il pensait que celui qui se fâche rend sa cause suspecte ; que si la lumière, lors même qu'une main délicate la présente, blesse souvent les yeux malades de l'hérétique, elle l'aveugle infailliblement si une main imprudente la lui jette au visage sans aucun égard ; qu'enfin, l'orgueil étant le propre caractère de l'hérésie, la moindre dureté qui échappe aigrit, rend furieux, et fait manquer la conversion [2].

[1] *Dép. de Lesmontex.*
[2] *Dép. de Favre.*

Cet ange de douceur voulait surtout que tous ceux qui venaient à l'évêché y fussent accueillis avec bienveillance, sans distinction de personnes ; ses domestiques avaient l'ordre de ne jamais les renvoyer, à moins que des affaires indispensables ne rendissent la réception tout à fait impossible ; et, dans ce cas, de les congédier d'une manière si bonne et si cordiale, qu'ils fussent encouragés à revenir. Introduits auprès de lui, il les recevait tous avec grâce, les écoutait avec patience comme s'il n'eût eu autre chose à faire, et répandait tant de suavité dans les cœurs, qu'on estimait une bonne fortune l'occasion de revenir lui parler. Si c'étaient des personnes de qualité, il leur rendait les plus grands honneurs et les nommait par les titres qui les flattaient le plus. « Car, disait-il, comme il n'y a per-« sonne qui se soucie moins des honneurs que moi, il n'y a « personne qui en veuille rendre davantage aux autres. » Un jour même il lui arriva de traiter avec grande distinction le simple valet d'un gentilhomme; et, comme on lui en faisait la remarque : « C'est, répondit-il, que je ne sais guère discerner « le monde ; je ne considère qu'une chose, savoir : que tous « portent le caractère de chrétien. »

Attirés par tant de bonté, les visiteurs semblaient se multiplier chaque jour et se pressaient en foule autour de lui ; et lui, sans se sentir importuné, gardait sa douceur et sa paix. « Ce « sont, disait-il, des enfants qui courent au sein de leur père : « jamais une poule ne se fâche quand ses poussins se jettent tous « à la fois sous ses ailes : elle étend, au contraire, le plus qu'elle « peut ses ailes maternelles pour les couvrir tous ; et mon cœur « aussi me semble se dilater à mesure que le nombre de mes « chers enfants s'accroît autour de moi. »

Parmi cette foule se rencontraient souvent de grands pécheurs, quelquefois même des apostats, qui venaient, encouragés par sa bonté, se jeter entre ses bras; et c'étaient ceux-là qu'il accueillait d'un meilleur cœur, conformément à sa maxime, qu'il faut être plein d'indignation contre le mal, pour ne jamais se le permettre, mais plein de douceur et de commiséra-

tion pour le prochain qui l'a commis. Il les serrait contre son cœur avec une tendresse maternelle. « Venez, mes chers en- « fants, leur disait-il, venez, que je vous embrasse, et que je « vous mette dans mon cœur. Dieu et moi nous vous assiste- « rons, ayez confiance. »

Parfois, quelques-uns de ses amis se scandalisaient de ce procédé et lui en faisaient des reproches : « Ah ! leur répondait- « il, il vaut mieux avoir à rendre compte de trop de douceur « que de trop de sévérité[1]. Dieu n'est-il pas tout amour ? Dieu « le Père est le Père des miséricordes ; Dieu le Fils se nomme « un agneau, et Dieu le Saint-Esprit se montre sous la forme « d'une colombe, qui est la douceur même. S'il y avait quelque « chose de meilleur que la bénignité, Jésus-Christ nous l'aurait « dit ; et cependant il ne nous donne que deux leçons à ap- « prendre de lui : la mansuétude et l'humilité de cœur. Me « voulez-vous donc empêcher d'apprendre la leçon que Dieu « m'a donnée, et êtes-vous plus savants que Dieu ? — Mais, lui « disait-on, ce sont des apostats, des hommes perdus, indignes « de vos caresses. » A ces mots, son cœur se serrait de douleur ; il s'écriait en levant les yeux au ciel : « Hélas ! il n'y a donc « que Dieu et moi à aimer ces pauvres pécheurs ! On veut que « je les traite durement, parce qu'ils sont pécheurs, comme s'ils « n'étaient pas, par là même, plus dignes de compassion et de « tendresse. On veut que j'oublie que ce sont mes brebis, que « je refuse mes larmes à ceux auxquels Jésus-Christ a donné « tout son sang ; et à qui donc ferais-je miséricorde, sinon « aux pécheurs ? Non, je n'ai point le cœur assez dur pour traiter « avec rigueur mes enfants et mes chères entrailles. Un jour « viendra, peut-être, qu'ils se changeront en agneaux et seront « plus saints que tous tant que nous sommes : si on eût « repoussé Saul, on n'aurait point eu saint Paul. Dieu veut me « les envoyer pour les guérir, voulez-vous que je refuse Dieu ? « Je sais bien que je suis leur évêque, mais j'aime mieux leur

[1] *Esprit de saint François de Sales*, XIV[e] p., sect. XXXII.

« montrer que je suis mère. Que celui qui aime la rigueur « s'éloigne de moi, car je n'en veux point avoir. »

Tant de bonté déterminait les pécheurs a déposer le fardeau de leur conscience dans le sein de l'homme de Dieu; et c'était alors que son cœur se fondait plus encore en douceur : il les pressait par de douces insinuations de tout lui dire; et, quand la confession était finie, il les consolait et les encourageait. Un jour, qu'il parlait ainsi avec une grande effusion de tendresse à un pénitent qui venait de lui faire l'humiliant aveu de tous les désordres de sa jeunesse : « C'est sans doute par compas- « sion que vous me parlez de la sorte, lui dit celui-ci; mais, « dans le fond de votre âme, vous devez bien me mépriser. — « Je serais bien coupable, reprit le saint évêque, si, après une « si bonne confession, je vous tenais encore pour pécheur : je « vous vois, au contraire, plus blanc que la neige, semblable « à Naaman au sortir du Jourdain. Je vous aime comme mon « fils, parce que mon ministère vient de vous faire renaître à « la grâce, et je vous estime autant que je vous aime, parce que « d'un vase d'ignominie que vous étiez, vous êtes devenu un « vase d'honneur et de sainteté. Oh ! que votre cœur m'est cher, « maintenant qu'il aime Dieu tout de bon[1]. »

Interpellé à peu près de la même manière par une pénitente qui lui avait fait l'aveu d'une vie fort licencieuse : « Je vous re- « garde maintenant comme une sainte, lui dit-il. — Mais, reprit « celle-ci, votre conscience vous dit le contraire. — Non, ré- « pliqua-t-il, je vous parle selon ma conscience : avant votre « confession je savais sur votre compte bien des choses fâcheuses « qui se débitaient par le monde; je m'en affligeais tant à « cause de l'offense de Dieu que dans l'intérêt de votre répu- « tation, que je ne savais comment défendre; mais maintenant « j'ai de quoi répondre à tout ce qu'on pourra dire contre vous. « — Mais, mon père, le passé demeure toujours véritable. — « Nullement; si les hommes vous jugent comme le pharisien

[1] *Esprit de saint François de Sales*, X[e] p., sect. XI.

« jugeait sainte Madeleine après sa conversion, vous aurez « Jésus-Christ et votre conscience pour défenseurs. — Mais en« fin, vous-même, mon père, que pensez-vous du passé? — « Rien, je vous assure; car comment voulez-vous que ma pen« sée s'arrête sur ce qui n'est plus rien devant Dieu? Commen « faire pour ne penser à rien, sinon ne point penser du tout? « Je ne penserai qu'à louer le Seigneur et à célébrer la fête de « votre conversion. Oui, je la veux célébrer, cette chère fête, « avec les anges du ciel qui se réjouissent du changement de « votre cœur. » Et, comme en disant ces choses il avait le visage baigné de larmes : « Vous pleurez sans doute sur l'abo« mination de ma vie? lui dit la pénitente. — Oh! non, reprit « le saint prélat, je pleure de joie de votre résurrection à la vi « de la grâce[1]. »

Aussi doux dans le cours de la vie qu'au tribunal de la miséricorde, jamais François ne faisait de commandement, même à ceux qui étaient sous son obéissance, que par forme de prière et d'insinuation; jamais il ne reprenait personne que par manière de douces remontrances, ou un silence plus significatif que les paroles[2]. Un jour qu'on lui reprochait de n'avoir pas réprimandé assez sévèrement un jeune homme qui avait outragé et même frappé sa mère, et qu'on lui avait amené pour qu'il lui fît sentir la grandeur de sa faute : « Que voulez-vous, ré« pondit-il, j'ai fait ce que j'ai pu pour m'armer d'une colère « qui ne péchât point; et, à vous dire vrai, j'ai craint de perdre « en un quart d'heure le peu de douceur que je travaille à « amasser, depuis vingt-deux ans, goutte à goutte comme la « rosée, dans le vase de mon pauvre cœur : une abeille reste « plusieurs mois à faire un peu de miel qu'un homme avale en « une bouchée; et puis, que sert de parler à qui n'entend « point? Ce jeune homme n'était pas capable de profiter de mes « remontrances : car la mauvaise disposition de son cœur lui

[1] *Esprit de saint François de Sales*, III[e] p., sect. XXVIII.
[2] *Idem*, VII[e] part., sect. XI. — X[e] part., sect. III. — XV[e] p., sect. XIII.

« avait ôté sa raison et le jugement; une correction amère ne « lui eût servi de rien et m'eût fait grand tort à moi-même, qui « aurais fait comme ceux qui se noient en voulant sauver les « autres[1]. »

Cette douceur donnait au saint évêque un tel empire sur les cœurs, que, sauf certaines natures exceptionnelles, comme le fils dénaturé dont nous venons de parler, il en faisait tout ce qu'il voulait : rien ne pouvait lui résister. Comme il condescendait volontiers aux désirs de chacun, tous aussi, en retour, se rendaient à ses désirs et s'estimaient heureux de pouvoir lui plaire. Un jour deux hommes se disputaient devant lui avec une violence extrême : il les regarde avec bonté l'un après l'autre, accompagnant ce regard de quelques paroles de paix ; et c'en fut assez pour les calmer : vaincus par sa douceur, ils s'embrassèrent l'un l'autre. « J'avoue ingénument, dit M. de Belley[2], que j'avais « tant de plaisir à faire quelque chose qui lui fût agréable, que, « quand il me témoignait être content de ce que j'avais fait, je « donnais de la tête dans les étoiles... et j'ai connu des per- « sonnes qui frémissaient à son abord, non dans la crainte de lui « déplaire, car personne ne lui déplaisait, quelque désagréable « que l'on fût, mais dans la crainte de ne pas lui plaire assez. »

Aussi recommandait-il constamment la douceur dans le gouvernement des hommes : « L'esprit humain est ainsi fait, « disait-il, il se cabre contre la rigueur : tout par douceur, rien « par force; la rudesse perd tout, aigrit les cœurs, engendre « la haine; et le bien qu'elle fait, elle le fait de si mauvaise « grâce qu'on ne lui en sait pas gré. La douceur, au contraire, « manie le cœur de l'homme à volonté et le façonne selon ses « desseins[3]. » De là ce proverbe, qu'il avait souvent à la bouche: « Jamais sucre ne gâte de sauces; mais on les gâte souvent par « trop de sel. » Et cet autre : « Aux bonnes salades il faut plus

[1] *Esprit de saint François de Sales*, Ire part., sect. XXV.
[2] *Idem*, XIVe p., sect. XXIII.
[3] *Idem*, VIIe part., sect. XI. — Xe part., sect. III.

« d'huile que de vinaigre. » De là aussi ces paroles qui lui étaient familières : « Bienheureux les cœurs pliables, ils ne se « rompront pas[1]. Bienheureux les hommes doux, ils posséde« ront la terre, c'est-à-dire qu'ils seront les maîtres des cœurs, « et toutes les volontés seront entre leurs mains. »

Le théâtre le plus ordinaire de sa douceur, c'était la prison de l'Évêché, où, selon la discipline de cette époque, on renfermait les ecclésiastiques qui donnaient quelque scandale. Lorsqu'ils pouvaient parvenir à lui parler, ils obtenaient presque toujours leur grâce : son cœur si bon ne pouvait résister à leurs instances ; mais, le plus souvent, ce n'était qu'après les avoir convertis par l'ascendant de sa douceur. Un d'entre eux ayant demandé avec larmes une audience du saint évêque, les officiers de la prison refusèrent d'abord d'accéder à sa prière, estimant que sa faute méritait une punition exemplaire ; mais enfin, cédant à ses instances, ils le présentent à François : aussitôt le coupable se jette à ses pieds, crie miséricorde et promet de changer de vie : « Ah ! c'est moi, reprend le saint évêque tom« bant à genoux à son tour devant le prisonnier, c'est moi qui « vous conjure, par la miséricorde de Jésus-Christ, d'avoir pitié « de moi, de tout le clergé de ce diocèse, de l'Église, de la re« ligion, que vous compromettez par votre conduite, de vous« même et de votre âme, que vous perdez pour une éternité ; je « vous le demande par tout ce qu'il y a de plus sacré au ciel et « en la terre, par le sang de Jésus-Christ que vous foulez aux « pieds, par l'amour du Sauveur que vous crucifiez de nouveau, « par l'esprit de grâce auquel vous faites outrage, réconciliez« vous avec Dieu par une sincère pénitence. » Ces douces remontrances touchèrent si fort le coupable, que dès lors il changea de vie, et devint un modèle.

Un autre, lui ayant également fait demander audience, les officiers ne voulurent point y consentir : « Eh bien ! leur dit le

[1] *Esprit de saint François de Sales,* IIIe p., sect. XXIII. — XIIe p., sect. VII et VIII.

« saint évêque, si vous lui défendez de paraître devant moi, « vous ne me défendrez pas de paraître devant lui : vous ne « voulez pas qu'il sorte de prison, j'irai l'y trouver. » Il y va en effet, et, voyant ce pauvre homme à ses pieds, il le relève, le serre dans ses bras, le baise affectueusement tout en larmes, et, se tournant vers les officiers : « Vous ne voyez donc pas, leur « dit-il, que Dieu a pardonné à cet homme ; et si Dieu le jus- « tifie, qui le condamnera? Ce ne sera pas moi... Allez, mon « frère, dit-il au coupable, allez en paix, et ne péchez plus : je « reconnais que vous êtes vraiment repentant. — Il vous trompe, « dirent les officiers, c'est un hypocrite. — S'il me trompe, dit « le saint prélat, il se fait plus de tort qu'à moi ; mais je le crois « franchement converti, et je consens à être caution pour lui. « — Monseigneur, dit le prisonnier tout en pleurs, qu'on m'im- « pose telle pénitence qu'on voudra, je suis prêt à tout, aucune « pénitence n'égalera ma douleur d'avoir péché, et je me démets « librement de mon bénéfice, si vous le jugez à propos. — J'en « serais bien fâché, reprit François, d'autant que j'espère que « le clocher qui, en tombant, a écrasé l'église par son scandale, « l'ornera désormais, étant remis sur pied. » La prédiction du saint évêque se trouva véritable, et il conclut de là cette mémorable parole : « qu'on fait des pénitents par la douceur et des « hypocrites par la sévérité. »

Rien d'aimable comme les conseils qu'il donnait, sur ce sujet, à M. de Belley : « Soyez toujours le plus doux que vous « pourrez, lui disait-il ; et souvenez-vous que l'on prend plus « de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec cent barils de « vinaigre... S'il faut tomber dans quelque extrémité, que ce soit « dans celle de la douceur. — Mais, disait l'évêque de Belley, « quand les hommes ne répondent à votre douceur que par les « murmures, les calomnies et les censures, le moyen d'être doux? « — Soyez encore doux, répondait l'évêque de Genève. Voyez « donc le Fils de Dieu : à combien de contradictions et de mur- « mures n'a-t-il pas été en butte? Tout saint qu'il était, on l'a « regardé comme un imposteur, un séditieux, un Samaritain, un

« possédé du démon; on a souvent pris des pierres pour le lapider. « Il n'a cependant pas maudit ceux qui le maudissaient; il a « rendu bénédiction pour malédiction, possédant son âme dans « la patience. — Mais, ajoutait M. Camus, quand ce sont des « personnes consacrées à Dieu qu'un faux zèle anime contre « nous, n'y a-t-il pas lieu de se fâcher? — Non, répondait le saint « prélat : ces personnes sont sans doute dans leur tort; mais « ne savez-vous pas que les mouches qui font le miel sont celles « dont l'aiguillon est le plus piquant? Il faut espérer qu'un jour « elles reconnaîtront leur erreur, et alors elles vous aimeront « plus que jamais... Je ne trouve en ceci qu'une chose à votre « désavantage, c'est que vous vous en plaigniez, lorsqu'il fau- « drait n'en parler qu'à Dieu en priant pour elles[1]. — Mais, « mon père, lui dis-je (nous laissons parler M. de Belley), ce « n'est que dans votre sein et à l'oreille de votre cœur que je « confie mes peines : à qui aura recours un enfant, sinon à son « bon père? — Vraiment, répondit François, vous avez raison « de dire que vous êtes un enfant; mais cela ne convient pas à « celui à qui Dieu a donné le rang de père dans son Eglise; il « vous faut dire comme le Prophète : *Je me suis tu et n'ai « point ouvert la bouche, parce que c'est vous, Seigneur, qui « avez fait cela*, c'est-à-dire qui l'avez permis. — Mon père, lui « répliquai-je, vous êtes devenu bien rude et bien sévère à mon « égard : où sont vos anciennes bontés? — Je vous traite, me « répondit-il, comme je me traiterais moi-même en pareil cas. « Rappelez-vous la béatitude promise à ceux qui souffrent per- « sécution pour la justice, et soyez plus courageux à l'avenir, « cachant sous un silence profond de pareilles faveurs, quand « Dieu vous les enverra, sans laisser éventer ce parfum, et ren- « dant grâce au Père céleste qui daigne vous donner une petite « parcelle de la croix de son Fils[2]. »

Cette douceur, que François recommandait si fort en toute

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IIIe p., sect. VIII. — Xe p., sect. XXVIII.
[2] *Idem*, XIe p., sect. I.

circonstance, il la pratiquait dans sa vie intime, même à l'égard de ses domestiques; jamais il ne leur disait une parole d'humeur; s'il les reprenait lorsqu'ils faisaient des fautes, la correction était assaisonnée de tant de douceur, « qu'il y entrait toujours, dit « M. de Belley, beaucoup plus d'huile que de vinaigre[1]; » et s'il leur demandait quelque chose pour son service, c'était toujours avec des paroles douces et agréables[2]. Un jour, un grand seigneur l'étant venu voir, et la conversation s'étant prolongée après la chute du jour, sans que le domestique songeât ni à porter de la lumière à son maître, ni à éclairer l'Évêché, François, après avoir reconduit le seigneur dans l'obscurité, dit pour toute correction au domestique chargé d'éclairer : « Savez-vous, mon « cher ami, que deux bouts de chandelle nous eussent valu ce « soir dix écus d'honneur[3]? » Une autre fois, deux de ses domestiques, s'amusant à jouer aux cartes au lieu de faire leur ouvrage, il sortit doucement de sa chambre, jeta au feu d'un coup de balai les cartes qui étaient sur la table et s'en retourna sans rien dire[4]. Lorsqu'ils faisaient bien leur devoir, il les encourageait et leur témoignait par de douces paroles et un air aimable qu'il était content d'eux, qu'ils avaient toute sa confiance, qu'il aspirait à les rendre heureux, qu'il les tenait enfin pour ses enfants ou ses chers amis, et, lorsqu'ils tombaient malades, il avait pour eux les soins d'une mère. C'était ainsi qu'il voulait que les maîtres traitassent tous leurs domestiques; il ne pouvait voir sans douleur la conduite contraire et ses fâcheuses conséquences. « Je lui objectai contre ces principes, dit M. de « Belley, le proverbe si connu : La familiarité engendre le mé- « pris. — Oui, me dit-il, la familiarité grossière est répréhen- « sible, mais jamais la familiarité civile, cordiale, honnête et « vertueuse : car, comme elle procède de l'amour, elle engendre « l'amour véritable, qui n'est jamais sans estime et par consé-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, p. V[e], sect. XXVII.
[2] *Dép. de Dumon.*
[3] *Dép. de Ratelier.*
[4] *Dép. de Michel Favre.*

« quent sans respect... Il n'y a personne qu'on respecte davan-
« tage et que l'on craigne tant d'offenser que celui qu'on aime « cordialement. Il faut se souvenir toujours que nos domes-« tiques sont notre prochain et de pauvres frères que la charité « nous oblige d'aimer comme nous-mêmes. Aimons-les donc « comme nous-mêmes, ces chers prochains qui nous sont si « proches, qui vivent avec nous sous un même toit et d'un « même bien, et traitons-les comme nous voudrions être traités « si nous étions à leur place et dans leur condition[1]. »

Aussi les domestiques l'aimaient-ils comme on aime un père ; et rien de touchant comme les dépositions qu'ils firent sur lui dans le procès de sa béatification : « Je ne peux m'empêcher « de pleurer de tendresse et de dévotion, dit l'un d'eux, Fran-« çois Favre, toutes les fois que je pense à mon bon maître, à « tant de saintes actions que je lui ai vu faire pendant sa vie ; « et ma seule consolation, depuis sa mort, est de m'entretenir « en sa pensée ou d'en entretenir ceux qui me fréquentent, et « de le prier tous les jours de ne pas oublier devant Dieu son « pauvre serviteur. »

Les traits de l'affection réciproque du maître et des domestiques sont si nombreux, que nous sommes obligés de nous borner à quelques-uns. Un soir, un de ses domestiques, qui était porté à des excès dans le boire et avait déjà reçu du saint évêque plusieurs réprimandes à ce sujet, étant sorti pour satisfaire son malheureux penchant, ne revint que fort tard à l'évêché : il frappe à la porte, et personne ne répond ; tout le monde était endormi. François, qui seul veillait, se lève et va ouvrir, et trouvant ce pauvre homme si ivre, qu'il avait peine à marcher, il le prend par le bras, le fait entrer, le conduit jusqu'auprès de son lit, le déshabille, le déchausse, le couche et se retire, après avoir rangé ses couvertures, comme ferait une mère pour son fils. Le lendemain, le domestique se souvenant de ce qu'il avait fait la veille, était tout confus et n'osait se montrer devant son

[1] *Esprit de saint François de Sales*, p. V^e^, sect. XXVII.

maître; mais François, l'ayant rencontré seul : « Eh bien, mon « cher ami, lui dit-il, vous étiez bien malade hier soir! » A ces mots, le pauvre garçon tombe à genoux et demande pardon avec larmes. Le saint évêque, touché de son repentir, lui fait une paternelle, mais sérieuse remontrance sur le danger où il s'était mis de perdre son âme pour l'éternité, et le condamne à mettre une certaine quantité d'eau dans son vin pendant un temps déterminé. Le coupable accepta la pénitence, et y fut si fidèle, non-seulement pendant ce temps, mais tout le reste de sa vie, qu'il ne retomba plus jamais dans aucun excès[1].

Un autre domestique désirant se marier et étant allé la nuit, pour cacher la chose à son maître, faire la demande de la personne qu'il désirait épouser, François, informé du fait, se plaignit doucement à lui de cette manière d'agir peu franche, et lui offrit de l'aider dans son dessein. Cet homme, touché de tant de bonté, lui répondit qu'il était trop heureux de demeurer avec un si bon maître et qu'il aimait mieux renoncer au mariage que de s'en séparer : « Non, dit François, cette personne « vous convient, le mariage vous sera avantageux, je lèverai « tous les obstacles qui s'y opposeront, et il se fera. » Ce fut en effet ce qui eut lieu peu de temps après[2].

Le saint évêque se conduisit à peu près de la même manière envers François Favre, un de ses domestiques : celui-ci, ayant conçu le désir de se marier avec une jeune veuve riche et vertueuse, nommée madame Clavel, se mit un jour en tête de lui écrire pour demander sa main, s'imaginant qu'il s'expliquerait mieux dans une lettre que dans un entretien; mais pendant qu'il était occupé à écrire, voilà que son maître entre dans sa chambre : aussitôt il jette sa plume d'un côté, son encrier de l'autre et cache son papier sous la table. Le saint évêque, sans rien dire d'abord, fait deux ou trois tours dans la chambre, puis, regardant le jeune homme : « François, lui dit-il, quand

[1] *Dép. de la sœur Greffier.*
[2] *Esprit de saint François de Sales,* p. V^e, sect. XXVII.

« je suis entré, vous écriviez. » Le pauvre homme, confus, ne sut que répondre : « Qu'écriviez-vous donc? » ajouta son maître. Et, voyant qu'il ne s'expliquait point : « Est-ce que je ne suis « pas assez de vos amis, lui dit-il, pour que vous me fassiez « cette confidence ? » Le garçon s'étant enfin expliqué, le saint évêque lit sa lettre : « Vous n'y entendez rien, » lui dit-il. Et aussitôt il s'assied et écrit lui-même une lettre parfaitement tournée à laquelle il ne manquait que la signature : « Tenez, « dit-il à Favre, copiez cette lettre, envoyez-la, et vous verrez « que tout ira bien. » Favre obéit, et quelques jours après, la veuve, flattée de la grâce avec laquelle cet homme demandait sa main, étant venue consulter le saint prélat, il lui conseilla le mariage, l'assurant que le ciel le bénirait, ce qui en effet se trouva vrai [1].

Mais, s'il se prêtait de si bonne grâce à l'établissement de ses serviteurs quand il les y croyait appelés, il ne mettait pas moins de bonté à les en détourner quand il ne jugeait pas que ce fût leur intérêt. Ainsi, un jeune homme, de très-bonne mine, fort aimable et non moins vertueux, qu'il avait à son service, étant venu un jour lui dire qu'il était recherché et demandé en mariage par plusieurs partis avantageux : « Mon cher enfant, lui « répondit-il, j'aime votre âme comme la mienne propre, il n'y « a sorte de biens que je ne vous désire et que je ne voulusse « vous procurer si je le pouvais. Je crois que vous n'en doutez « pas. Or il me semble que vous êtes encore trop jeune pour « vous marier et que c'est avec plus d'âge et de jugement qu'il « faut entrer en ménage. Pensez-y bien ; car, quand on est em- « barqué, il n'est plus temps de s'en repentir. Le mariage est un « ordre où il faut faire la profession avant le noviciat ; et s'il y « avait un an d'épreuve, comme pour la profession dans les « monastères, il y aurait peu de profès. Au reste, pourquoi « voulez-vous me quitter ? Je suis vieux, je mourrai bientôt, et « alors vous pourrez vous établir comme il vous plaira. Je vous

[1] *Esprit de saint François de Sales. — Dép. de la sœur Greffier.*

« laisserai à mon frère, qui aura soin de vous procurer un sort « aussi avantageux que les partis qui se présentent. » Et, en disant ces mots, le saint évêque avait les larmes aux yeux ; ce qui émut tellement le jeune homme, qu'il se jeta à ses pieds, en lui protestant qu'il le servirait jusqu'à la mort. « Non, mon « enfant, ajouta le saint prélat, je ne veux point le sacrifice de « votre liberté ; mais je vous donne un conseil d'ami, tel que je « le donnerais à mon frère, s'il était en votre place [1]. » Enfin telle était la bonté de François envers ses domestiques, qu'il portait la déférence jusqu'à obéir à son valet de chambre pour se coucher et se lever, s'habiller et se déshabiller, comme s'il eût été son serviteur. Quelquefois, obligé de veiller bien avant dans la nuit pour écrire des lettres ou faire divers travaux de sa charge, il l'invitait à aller se coucher : « Et vous me prenez « donc pour un dormeur et un paresseux? » répondait le valet mécontent. Et alors ce bon maître se hâtait de finir son ouvrage pour ne pas faire attendre trop longtemps son domestique. Une fois, pendant l'été, s'étant réveillé de grand matin pour un travail important qu'il avait à faire, il appela le valet de chambre pour l'aider à s'habiller ; et, sans attendre la réponse, il s'habilla tout seul et se mit à prier, à étudier et à écrire. Le jour venu, le valet de chambre éveillé court chez son maître, qu'il trouve occupé à travailler : « Qui donc vous a « habillé ? lui demanda-t-il brusquement. — C'est moi-même, « répondit François ; est-ce que je ne suis pas assez grand et « assez fort pour cela ? — Vous coûtait-il tant de m'appeler? « répliqua le domestique en grondant. — Je vous assure, re- « prit le bon maître, que je vous ai appelé plusieurs fois : je « suis même allé à votre lit, et je vous ai trouvé dormant si « profondément et de si bon cœur, que je n'ai pas voulu vous « éveiller. — Vous avez bonne grâce, répliqua le domestique, « de vous moquer ainsi de moi. — Oh ! mon ami, reprit le bon « évêque, je ne l'ai pas dit par moquerie, mais par pure ré-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, p. Ire, sect. XIX

« création. Soyez tranquille pour l'avenir; je vous promets « qu'une autre fois, puisque vous le voulez, je ne m'habillerai « plus sans vous : je vous éveillerai et vous ferai lever[1]. »

Mais ce fut surtout à l'égard de Martin, pauvre sourd-muet attaché à sa maison, qu'éclata d'une manière touchante toute la bonté de cet excellent maître à l'endroit de ses domestiques. Il l'avait rencontré à la Roche, en y prêchant le carême, en 1605, et l'avait préparé lui-même à la communion pascale. De retour à Annecy, il lui avait continué ses leçons avec tant de succès, que cet homme en était venu à connaître non-seulement nos mystères et les règles de la morale, mais encore la manière de les rendre, et d'exprimer, par des signes, jusqu'aux pensées bonnes ou mauvaises de l'esprit, jusqu'aux consentements parfaits ou imparfaits de la volonté, avec la différence du péché mortel au péché véniel. C'est ce que nous atteste un auteur contemporain[2]. « Je me souviens, dit-il, qu'un lundi ou « mardi gras, le soir après souper, le saint évêque fit venir « Martin dans sa chambre, où nous étions avec une honorable « compagnie, et lui dit de prêcher. Le sourd-muet aussitôt s'as« sit dans son fauteuil, fit le signe de la croix, et se mit à haran« guer, en poussant avec force de sa poitrine des sons inarticulés. « Il y avait plaisir à lui voir contrefaire le larcin, l'homicide, la « gourmandise, l'orgueil, la vanité des dames, ainsi que les au« tres vices. Pour en faire ressortir la gravité, il levait les yeux « au ciel, il étendait les bras; et, pour montrer que ces vices « conduisaient en enfer, il se tournait vers le feu et faisait des « gestes comme s'il eût voulu y plonger les amateurs du siècle. « Tous les soirs, continue le même auteur, ce pauvre sourd-muet « examinait sa conscience avant de se coucher; il honorait, en les « saluant, les tableaux de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge « et des saints, et prenait de l'eau bénite avec grand respect. « Tous les jours il entendait dévotement la messe, et avait une

[1] *Esprit de saint François de Sales*, p. Ire, sect. XVIII.
[2] Le P. Larivière, p. 392.

« religion profonde au saint Sacrement de l'autel. » Quand il voulait se confesser, il allait chercher le saint évêque dans sa chambre, le menait dans son cabinet ou à la chapelle, en faisait sortir ceux qui s'y trouvaient, fermait soigneusement toutes les portes et les fenêtres, examinait de tous côtés si on ne pouvait point l'apercevoir ; et alors, tombant à genoux, il découvrait, par signes, tout ce qu'il avait fait de répréhensible, pleurait amèrement, se frappait la poitrine ; et le pieux confesseur, l'embrassant avec tendresse, mêlant ses larmes aux siennes, l'exhortait aussi par signes à mieux vivre et à avoir confiance. De temps en temps il l'admettait à la communion, et alors on le voyait s'approcher de la table sainte avec un respect et une dévotion qui édifiaient tous les assistants. Un jour, M. Favre de Valbonne, admirant ce prodige d'intelligence, qu'il attribuait aux prières du saint évêque, interrogea celui-ci pourquoi il n'avait pas demandé à Dieu, en faveur de ce pauvre, la parole et l'ouïe qu'il en aurait obtenues aussi facilement. « Je vous avoue, mon frère, répondit « François, que je n'ai jamais eu inclination à demander à Dieu « ce miracle, parce qu'il m'est très-utile de garder ce bon « homme tel qu'il est, et d'avoir à faire à son égard une petite « pratique de charité journalière et domestique[1]. »

Rien en effet de si touchant que l'amitié tendre et délicate du saint évêque avec ce pauvre sourd-muet. A table, il prenait plaisir à lui donner quelques bons morceaux au bout de sa fourchette ; il recommandait aux autres domestiques de l'entourer de tous leurs soins ; et, lorsqu'il apprenait qu'ils lui avaient fait quelque peine : « Qu'a-t-on fait à ce pauvre homme ? « demandait-il aussitôt ; allez, tâchez de l'apaiser. » Et lui-même venait souvent en personne le flatter, le caresser, comme eût fait une tendre mère pour consoler son enfant affligé. De son côté, Martin aimait son bon maître au delà de ce qu'on peut dire. Lorsqu'il le voyait rentrer du dehors à l'Évêché, il courait aussitôt à sa rencontre et lui témoignait par mille si-

[1] *Dép. de M. Favre.*

gnes la joie qu'il éprouvait de son retour. Cette affection ne fit que croître avec les années, tellement qu'à la mort du saint évêque ce bon et fidèle serviteur faillit mourir de chagrin. Éperdu, hors de lui, il ne voulait entendre aucune parole de consolation, et jamais enfant ne pleura aussi amèrement un père ou une mère[1].

Mais ce n'était pas seulement envers ses semblables que François se montrait si doux et si bon ; sa bonté s'étendait même jusqu'aux animaux. Jamais il ne leur faisait aucun mal, et il empêchait, autant qu'il le pouvait, qu'on leur en fît, disant que la pitié pour les animaux fait partie d'un bon naturel, que celui qui est doux envers eux l'est à plus forte raison envers les hommes ; qu'au contraire, faire du mal aux bêtes, quelles qu'elles soient, pour son seul plaisir et sans raison suffisante, c'est l'indice d'un mauvais cœur. « Lorsqu'il était chez moi, dit « M. de Belley[2], j'avais un chevreuil qui paissait dans mon ver- « ger : un seigneur de distinction étant venu nous visiter, suivi « de tout son attirail de chasse, voulut faire poursuivre cet ani- « mal par ses chiens. Beaucoup de monde s'assembla pour ce « spectacle ; mais l'homme de Dieu, après avoir essayé vaine- « ment de l'empêcher, ne voulut point y venir. Enfin les cors « sonnent, les chiens s'élancent avec grands cris à la pour- « suite du chevreuil. La pauvre bête, comme si elle eût connu « celui qui aurait voulu être son libérateur, s'enfuit au pied de « la fenêtre d'où le saint évêque regardait avec douleur, et fit « des bonds contre la muraille comme pour aller à lui. Fran- « çois, touché jusqu'aux larmes, demanda grâce, mais en vain ; « le pauvre animal fut bientôt aux abois. Quand on le lui ap- « porta mort, il détourna la vue, et, quand on le servit sur la « table : Hélas ! dit-il, le plaisir que vous avez pris à poursuivre « cette pauvre bête me rappelle le plaisir que prennent les

[1] Le P. Larivière, p. 398. — Charl.-Aug., p. 329.

[2] *Esprit de saint François de Sales*, IIe part., sect. XXXIV. — XIVe part., sect. XXXIII.

« démons à poursuivre les âmes, pour les précipiter dans le « péché, et de là dans la mort éternelle. »

Chose remarquable, autant François était doux envers tout ce qui l'approchait, autant il voulait qu'on fût doux envers soi-même[1], non pas sans doute de cette douceur molle qui caresse et ménage ses défauts, mais de cette douceur humble qui prend en pitié ses propres misères, ne se fâche point contre soi par un dépit d'amour-propre, mais s'encourage avec calme et force à se corriger. « Quand il nous arrive de faire une faute, dit-il, il « faut corriger notre cœur doucement et tranquillement, sans « nous courroucer et nous troubler. Mon cœur, mon ami, de-« vons-nous lui dire, au nom de Dieu prends courage, repre-« nons notre marche, prenons garde à nous et tenons le regard « élevé vers notre Dieu et notre refuge[2]. Quand il nous arrive « de tomber, dit-il ailleurs, prosternons notre cœur devant Dieu « pour lui dire, en esprit de confiance et d'humilité : Seigneur, « miséricorde, car je suis infirme. Relevons-nous en paix, re-« nouons le fil de nos affections et continuons notre ouvrage. Il « faut souffrir notre propre imperfection pour avoir la perfec-« tion, prendre patience avec ses imperfections en travaillant à « les corriger, recommencer tous les jours et ne croire jamais « avoir assez fait[3]. »

[1] *Introduction à la Vie dévote*,, IIIe p., c. IX.
[2] Lettre DCCC^e.
[3] Lettre CLXXVII^e. — *Esprit de saint François de Sales*, XVIIe part., sect. XIX. — XVIIIe part., sect. XX et XXI.

CHAPITRE XI

SON ZÈLE[1]

Nous sommes habitués à regarder la douceur comme la vertu dominante et caractéristique de François de Sales ; et si son nom est demeuré dans l'Église suave comme un délicieux parfum, c'est que, dans l'appréciation commune, ce nom s'identifie avec la douceur même. Sainte Chantal, toutefois, jugeait autrement son bienheureux père. Quelque haute idée qu'elle eût de sa douceur, elle estimait qu'il y avait encore en lui une vertu plus dominante, savoir, le zèle du salut des âmes. Tel était en effet le zèle de cet homme apostolique, qu'il ne pouvait penser, sans brisement de cœur, au malheur des pécheurs qui se damnent, ou au danger des âmes qui se relâchent dans le chemin de la vertu ; il en versait des larmes amères, il en gémissait le jour et la nuit ; et, si les autres affaires venaient distraire ailleurs son esprit, on l'entendait, dès que la pensée lui en revenait, soupirer comme un homme dont on touche la plaie. « Oh ! Seigneur, disait-il, faites que ces aveugles voient, « dites une parole et ils seront guéris ; convertissez-les, et ils « seront convertis. » A l'époque du carnaval, il écrivait à sainte Chantal : « Me voici en mon triste temps ; tout misérable et « détestable que je suis, j'ai le cœur abîmé dans la douleur, en « voyant que tant d'âmes se relâchent. Ces deux derniers di- « manches nos communions se sont diminuées de moitié, et « cela pour suivre la vanité. Oh ! que cette désertion m'est

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. XLIV, p. 169. — Art. XLVII, p. 187.

« sensible[1] ! » La première fois qu'il célébra pontificalement dans sa cathédrale la fête patronale de saint Pierre-aux-liens, il ne put retenir ses larmes ; et, après l'office, il se retira dans la chapelle de saint Pierre pour y pleurer à son gré. Son frère, Louis de Sales, lui ayant demandé la cause de sa douleur : « Hélas ! dit-il, je vois mon église de Genève dans les liens de « l'hérésie et du péché ; et, au lieu d'avoir un ange pour rom« pre ses liens, elle n'a que moi, votre frère, misérable pécheur. « Oui, disait-il à sainte Chantal dans une autre circonstance, « les liens de saint Pierre, auxquels mon église est dédiée, en« chaînent étroitement mon cœur et le pressent de leurs étrein« tes, lorsque je vois que la divine Providence a permis que mon « diocèse fût le siége de l'hérésie[2]. » Jamais on ne chantait au chœur ou il ne récitait dans son office le psaume des Israélites exilés à Babylone, *Super flumina Babylonis*, que les larmes ne lui vinssent aux yeux, au souvenir de sa chère Genève, dont il se voyait banni, non pas qu'il en désirât les richesses, mais parce qu'il s'affligeait de voir tant d'âmes se perdre. « *Da mihi « animas*, disait-il, *cœtera tolle tibi*. Donnez-moi les âmes, je « ne tiens à aucune autre chose. »

D'un autre côté, la joie de son cœur était incomparable quand il voyait les âmes se convertir et se donner entièrement à Dieu, comme il le raconte lui-même dans une lettre qu'il écrivait à sainte Chantal, au sortir d'une mission où il avait confessé sans relâche le jour et la nuit. « J'estime ces jours au poids de l'or, « lui disait-il. Oh ! que j'ai été consolé de la conversion d'un « grand nombre d'âmes ! J'ai moissonné dans des larmes, par« tie de joie, partie d'amour, au milieu de tous mes chers péni« tents. O Sauveur de mon âme ! quelle joie de voir, entre « autres, un gentilhomme de vingt ans, brave comme le jour, « vaillant comme l'épée, revenu à la religion catholique, accu« ser si saintement tous ses péchés, qu'on voyait clairement

[1] Lettre DCXLIII[e].
[2] Année de la Visitation, 1[er] août

« l'action de la grâce et ses ressorts secrets, relevés et admira-
« bles, pour le ramener dans la voie du salut ! J'en étais hors « de moi, et que de baisers de paix je lui donnai[1] ! »

Aussi toute la vie de cet homme apostolique fut une immolation continuelle de soi au bien des âmes, jusque-là qu'il laissait le service qui regardait immédiatement Dieu, pour se porter là où l'appelait le service du prochain, et qu'il disait souvent que son bonheur serait de mourir pour convertir les âmes, ou d'être envoyé par le Pape aux Indes, au Japon, à Nicopolis, dont il avait porté le titre comme coadjuteur, pour y prêcher la foi au péril de sa vie[2]. « Ne craignez point de m'importuner, « écrivait-il à un abbé[3], j'ai sacrifié ma vie et mon âme à Dieu « et à son Eglise : qu'importe que je m'incommode, pourvu que « j'accommode quelque chose au salut des âmes ! La charité n'a « point de peine qui ne soit bien-aimée : *Ubi amatur, non la-* « *boratur, vel si laboratur, labor amatur.* »

La joie suprême en ce monde, à son avis, était de gagner une âme à Dieu. « J'aimerais mieux, disait-il, quitter les mitres et « les crosses, quand j'en aurais mille, que le soin des pécheurs. » Quelquefois, dans ses voyages, il descendait de cheval, pour consoler et confesser, au milieu des champs, les pauvres gens qui désiraient lui dire leurs peines[4] ; et quand ses compagnons de voyage s'en plaignaient : « Je suis évêque pour les pécheurs, « leur répondait-il, pasteur pour les brebis malades, médecin « pour les infirmes. » Un jour, ayant rencontré sur sa route un pauvre étendu par terre, il s'approche de lui, reconnaît avec douleur qu'il est blessé à mort, mais que son âme est encore plus malade : car ce malheureux, au lieu de songer à l'éternité, où il était près d'entrer, ne faisait que maudire son ennemi, jurer qu'il se vengerait et dénoncerait l'attentat au juge criminel. « Mon ami, lui dit le saint évêque, vous avez plus besoin

[1] Lettre cii[e].
[2] *Dép. de Langin.*
[3] Lettre ccxxi[e].
[4] *Dép. de Mocquet.*

« d'un prêtre et d'un médecin que du juge criminel ; je me « charge de faire venir le médecin; mais, en attendant, je vous « en conjure, mettez ordre à votre conscience. » Et aussitôt, se mettant par terre à l'oreille de l'infortuné, il entend sa confession, lui fait déposer toute pensée de vengeance, et ramène dans son âme, avec le bonheur de l'innocence recouvrée, le calme de la résignation.

Par le même principe de zèle, il aimait à assister les criminels condamnés à mort pour les aider à bien mourir : après avoir entendu leur confession, il retournait souvent les voir pour les préparer au dernier passage, et leur suggérait par intervalles des actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition, de résignation à la volonté de Dieu, d'abandon à sa miséricorde : « C'est, leur disait-il, en baisant amoureusement le « pied de la justice de Dieu qu'on arrive sûrement entre les « bras de sa miséricorde ; il est certain que ceux qui espèrent « en sa bonté ne seront point confondus. » Et ces douces paroles remplissaient leur cœur de tant de confiance, qu'on en a vu souvent aller à la mort avec joie et contentement, en disant, comme saint Augustin : « Il vaut mieux mourir en aimant Dieu « que de vivre en l'offensant. »

C'est à ce grand zèle que l'Église dut le retour de soixante-douze mille hérétiques, vingt-cinq mille dans le Chablais ou les provinces voisines, et les quarante-sept mille autres dans les différents lieux où il porta ses pas[1]. De là cette immense correspondance avec des âmes dispersées en diverses provinces pour les diriger dans les voies de la perfection ; de là cette ardeur pour la sanctification de ses prêtres, qu'il regardait comme la première condition de la réforme des peuples ; de là tant de synodes et de constitutions, tant d'exhortations pressantes à l'observation exacte des canons, tant de moyens de toute espèce qui firent du clergé de son diocèse le clergé le plus régulier et le plus exemplaire de l'Église ; de là, pour ce qui le regardait

[1] *Dép. de Langin.*

lui-même, ces travaux continuels et ce dévouement incessant au plus grand bien des âmes : « Une multitude de personnes « accourt à moi, écrivait-il à sainte Chantal, pour savoir com« ment il faut servir Dieu. Secourez-moi par vos prières ; car, « pour l'ardeur, je l'ai plus grande que jamais. Mais, voyez« vous, tant d'enfants se jettent entre mes bras, que j'en per« drais la force si l'amour de Dieu ne me ravigorait. » De là tant d'excellents écrits pour évangéliser ceux que sa parole ne pouvait atteindre ; de là tant de courses apostoliques, tant de visites pastorales à travers les montagnes et les rochers; de là son assiduité infatigable à prêcher partout où il allait, soit au dedans, soit au dehors de son diocèse.

Depuis son entrée dans l'état ecclésiastique jusqu'à sa dernière maladie, il eut pour principe de ne jamais refuser aucune invitation d'annoncer la divine parole[1]. Presque chaque année, il prêchait en quelque paroisse les stations de l'avent et du carême, et dans ces stations il prêchait à peu près tous les jours. Quand il séjournait à Annecy, il était peu de dimanches et de fêtes où il ne prêchât en quelque église, sans compter les occasions qui se présentaient sur semaine ; et, quand il sortait d'Annecy, quelque part qu'il allât, au loin comme au proche, il évangélisait les peuples avides de l'entendre ; ce qui lui fit dire peu avant sa mort qu'il avait prêché dans sa vie plus de quatre mille sermons[2].

Dans toutes ces prédications, un seul sentiment le conduisait en chaire, le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, zèle si épuré de toute vue humaine, qu'il prêchait aussi volontiers à la campagne qu'à la ville, devant les pauvres que devant les riches, comme nous avons pu souvent le remarquer dans le cours de cette histoire. N'y eût-il même que quelques personnes dans l'auditoire, il portait la parole avec la même ardeur qu'au milieu des assemblées les plus nombreuses : « Je

[1] *Dép. de Favre.*
[2] *Dép. de sainte Chantal*, art. 35, p. 125.

« ne suis jamais si content, disait-il, que quand en montant en « chaire je vois peu de gens devant moi. Une expérience de « trente ans m'a démontré que c'est alors qu'on fait le plus de « bien. J'ai toujours vu la prédication produire de plus grands « fruits dans les petites assemblées que dans les grandes. Aussi, « ajoutait-il, ni un grand auditoire ne m'encourage, ni un « petit ne me décourage : pourvu que quelqu'un soit édifié, « c'est assez.[1] »

Sa manière de prêcher était éloignée de toute prétention : il préparait ses sermons le plus souvent en se promenant et en méditant dans un saint recueillement, qui était pour lui comme un foyer de lumière sur ce qu'il avait à dire. Il venait ensuite parler en chaire d'une manière simple et tout apostolique, uniquement préoccupé du désir d'être utile aux âmes. « J'ai « toujours remarqué, dit un témoin appelé dans le procès de sa « béatification[2], qu'il prêchait apostoliquement, cherchant le « salut des âmes et non l'applaudissement des hommes. Une « fois même, il s'arrêta tout court en chaire, s'apercevant que « sa parole flattait trop les oreilles des auditeurs, qui étaient « près d'applaudir ; et il prit un genre plus simple, plus propre « à faire oublier l'orateur, afin qu'on ne pensât qu'au fond des « choses. » « Il éclaircissait tout ce qu'il disait, raconte un autre « témoin[3], par des paroles si intelligibles, des comparaisons si « frappantes, des expositions si nettes, que les personnes les plus « rustiques comprenaient et racontaient au sortir de l'église, « avec un contentement incomparable, les beaux enseignements « qu'ils avaient reçus de sa bouche. »

Telle était en effet l'idée qu'il avait conçue de la vraie manière d'annoncer la parole de Dieu. Il n'y pouvait souffrir ni la recherche du style et des pensées, ni les fleurs incapables de produire des fruits. « Quoiqu'il soit louable, disait-il, d'em- « ployer les vases des Égyptiens à la décoration et au service

[1] *Esprit de saint François de Sales,* p. IIe, sect. XXXVIII.
[2] *Dép. de l'abbé de Mouxi.*
[3] *Dép. de Passis.*

« du tabernacle, il faut que ce soit sobrement. L'interpréta-« tion de l'Évangile doit être conforme à sa simplicité, et il faut « bien se garder de farder la parole de Dieu. La marque à la-« quelle on reconnaît un bon prédicateur, ajoutait-il, ce n'est « pas quand on s'écrie : Oh ! qu'il a bien parlé ! qu'il a dit de « belles choses ! mais c'est quand on se dit en se frappant la « poitrine : Oh ! que je vivrai mieux désormais ! oh ! que la péni-« tence est nécessaire, que la vertu est belle, le péché haïs-« sable, la croix aimable ! Ce sermon nous sera reproché au « jour du jugement si nous n'en faisons pas bon usage : c'est « enfin lorsque, sans tant de discours, l'amendement de la vie « rend témoignage au sermon [1]. »

Aussi, quand il entendait parler de quelque prédicateur célèbre : « Combien de ses auditeurs se sont convertis, » demandait-il ? et d'après cela il asseyait son jugement. Un jour qu'un prédicateur de grand renom avait prêché en sa présence et que tout le monde criait merveille, il prit à part quelques-uns des admirateurs : « Eh bien, leur dit-il, quel fruit avez-vous retiré « du sermon ? » L'un fit des exclamations sur le mérite de l'orateur sans y mêler une réflexion utile ; l'autre, plus ingénu, répondit franchement : « Si je l'avais compris, il n'aurait rien « dit que d'ordinaire et de commun ; son mérite, c'est d'avoir « dit des choses si hautes et si sublimes, qu'elles surpassent « notre portée. » Et de là le saint concluait combien les ministres de l'Évangile devaient s'attacher, non à briller, mais à instruire et à édifier.

Pour lui, il ne montait jamais en chaire que sous l'impression de cette pensée ; et, dès qu'il y paraissait, le feu vif et pénétrant de ses regards où se lisait le zèle qui le brûlait au dedans, la bonté peinte dans tous ses traits, le son tendre et touchant de sa voix pleine de compassion pour les misères de l'homme, l'onction avec laquelle il racontait les divines misé-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, p. XV[e], sect. IX. — P. III[e], sect. III et IV. — P. XIV[e], sect. XXII. — P. XIII[e], sect. XIII.

ricordes, les espérances de la vie future, les joies de la bonne conscience ; les salutaires terreurs des jugements de Dieu et de la rigueur de ses vengeances, qu'il mêlait à son discours avec un sage tempérament, allaient jusqu'au fond des âmes les plus obstinées remuer la fibre du repentir ou rallumer dans les tièdes le feu sacré. Il semblait en le voyant, dit un témoin[1], voir un séraphin embrasé de l'amour de Dieu, et le feu qui accompagnait ses paroles montrait que son cœur était une fournaise d'amour. Lorsqu'il prêchait devant les hérétiques, il ne cherchait point à les confondre, mais à les persuader, et établissait la vraie doctrine sans paraître attaquer de front l'hérésie : « Car, disait-il, quand ils voient qu'on les attaque, ils se tien« nent en garde ; et l'orgueil qui craint d'avoir le dessous s'opi« niâtre à proportion qu'on lui prouve qu'il a tort. » Pour prévenir cet inconvénient, il ne traitait la controverse qu'en la déguisant, présentait la vérité dans sa simplicité naïve avec ses grâces et ses attraits si propres à lui gagner les cœurs droits ; et, tout en ne paraissant que développer sa thèse, il exposait le principe de solution qui renversait l'objection sans paraître même en parler. De là il passait aux mouvements tendres et pieux qui naissaient du sujet, et c'était en cette partie de son discours qu'il plaçait tout son espoir : « Car, disait-il, depuis « trente-trois ans que je prêche, j'ai remarqué que c'est en « prenant les hommes par le cœur qu'on les convertit, que les « discours moraux traités avec piété et zèle sont autant de « charbons ardents qu'on jette au visage des protestants qui « vous écoutent, qu'ils en demeurent édifiés et deviennent plus « dociles et plus traitables dans l'éclaircissement privé qu'on « leur donne des points sur lesquels ils diffèrent d'avec nous. »

Enfin, à toutes ces conditions de la bonne prédication, le saint apôtre en ajoutait une autre qu'il recommandait à tous les prédicateurs, c'était la brièveté. « Croyez-moi, leur disait-il[2],

[1] *Dép. de Janus.*
[2] *Esprit de saint François de Sales*, p. IIe, sect. XXXVII

« c'est par expérience et une longue expérience que je vous dis « ceci : Plus vous direz, moins l'on retiendra. Moins vous direz, « plus on profitera. A force de charger la mémoire des audi- « teurs, on la démolit ; on éteint la lampe quand on y met trop « d'huile, et on suffoque les plantes en les arrosant outre me- « sure. Quand un discours est trop long, la fin fait oublier le « milieu, et le milieu le commencement. Les médiocres prédi- « cateurs sont recevables, pourvu qu'ils soient courts, et les ex- « cellents sont à charge quand ils sont trop longs. » Peu et bon, c'était sa maxime ; et il l'appuyait sur l'exemple des Pères, dont les homélies sont courtes, mais pleines de choses et de doctrine.

Quand les discours si remarquables dont nous venons de raconter la méthode n'obtenaient pas la conversion, le sain apôtre ordinairement consommait l'œuvre en particulier dans des conférences paisibles et amicales : là il laissait avec beaucoup de patience les hérétiques ou les incrédules dire à leur aise tout ce qu'ils avaient à objecter contre la religion ; et, quand son tour de parler était venu, au lieu de perdre le temps à disputer, il leur exposait nettement et simplement la vraie doctrine sur le point en question, sans aucun mot qui sentît la controverse, faisant ressortir d'un côté les beautés de la foi catholique bien entendue, et de l'autre la perfidie des ministres qui l'avaient défigurée ; et l'expérience lui avait appris que c'était là le meilleur moyen de convertir les hérétiques.

Autant François avait de zèle pour le ministère de la chaire, autant il en avait pour le tribunal de la pénitence[1] : convaincu que de toutes les fonctions du ministère ecclésiastique celle-ci est la plus utile aux âmes, il y donnait tout le temps que ses autres devoirs lui laissaient libre. Tous les dimanches et fêtes où il ne devait pas officier, il célébrait la messe de très-grand matin pour entrer plus tôt au confessionnal, et il y restait tant qu'il se présentait des pénitents à entendre[2]. Les autres jours,

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. XLII, p. 160.
[2] *Dép. de Legay.*

à toute heure on le trouvait prêt à recevoir quiconque réclamait son ministère. Un jour il était revêtu de ses ornements pour dire la messe, déjà même il se rendait à l'autel, lorsqu'une pauvre femme l'arrête en chemin et lui demande à se confesser; il revient sur ses pas, dépose ses ornements et entend la confession. Mille fois, au moment où il allait se mettre à table, des personnes l'appelaient au tribunal; il laissait là son repas avec tous ses gens, qui se plaignaient, et se rendait au désir des pénitents. D'autres fois, il se trouvait occupé à confesser au moment que sonnait l'heure du dîner, chose qui lui arrivait surtout dans ses visites pastorales, où il recevait la confession de tous ceux qui se présentaient; on allait l'avertir que l'heure du repas était passée : « J'y vais, » répondait-il avec douceur; et bientôt, entraîné par son zèle, il oubliait ce qu'on venait de lui dire, confessait jusqu'à ce qu'il n'y eût plus personne[1]. Il lui est même arrivé plusieurs fois d'aller jusqu'à des distances de deux ou trois journées de marche entendre des malades qui désiraient se confesser à lui[2].

Il ne savait pas ce que c'était que faire acception de personnes : une multitude de pénitents de toute condition venaient à lui; il les recevait tous avec un égal amour et une même douceur, sauf les plus pauvres et les plus rebutants, qu'il accueillait avec plus de tendresse, « parce que, disait-il, c'était à « leur endroit que la charité était plus pure et plus vraie. » Il n'y avait pas jusqu'aux petits enfants auxquels il ne prodiguât son ministère, et il le faisait d'une manière si bonne et si maternelle, qu'ils prenaient plaisir à y revenir si souvent. Tous ces travaux le faisaient triompher d'aise, « parce que, disait-il, les « confesseurs doivent être comme les vendangeurs et les mois- « sonneurs, qui ne sont jamais plus contents que quand ils ont « plus de travail. Quel bonheur et quel honneur tout à la fois, « ajoutait-il, que Dieu daigne se servir de notre ministère pour

[1] *Dép. de Daunant.*
[2] *Dép. du chan. Gard.*

« retirer du péché tant de pauvres âmes et les ramener à la vie « de la grâce! Nous devons être au milieu de nos travaux « comme la mère qui éprouve les douleurs de l'enfantement, « et que la joie d'avoir mis un enfant au monde console de « toutes ses souffrances. »

Quand il voyait que les pénitents avaient peine à se confesser, par crainte, par honte, ou ignorance, il les aidait doucement à s'expliquer, et tâchait par tous les moyens d'ouvrir leur cœur à la confiance : « Ne suis-je pas votre père? leur di- « sait-il; pourquoi craindriez-vous? Dieu n'attend que votre « aveu pour vous pardonner. Je tiens la place de Dieu; pour- « quoi auriez-vous honte de moi, qui, à cela près, suis un pé- « cheur? Eussiez-vous fait tous les maux du monde, je ne m'en « fâcherais pas. » Puis il leur donnait tout le loisir qu'ils désiraient pour bien s'expliquer, sans les presser comme un homme qui aurait hâte d'en finir. S'il les voyait encore hésitants et peu hardis à tout lui dire, il les encourageait par de bonnes et douces paroles. S'il les voyait peu contrits et mal disposés, il en ressentait une douleur si vive, qu'il pleurait le premier les fautes qu'on lui accusait, et forçait par là le pénitent à les pleurer lui-même. Un jour un pécheur se présenta à son tribunal en racontant ses désordres avec un ton et un langage qui annonçaient l'absence, non-seulement de tout repentir, mais encore de toute pudeur et de toute décence. Le saint confesseur, à ce récit, éclate en soupirs et en sanglots : « Qu'avez- « vous donc? demanda le pénitent; vous trouvez-vous mal? « — Non, je me porte bien, grâces à Dieu ; mais c'est vous qui « vous portez mal. — Moi, je me porte à merveille. — Eh bien « alors, continuez, dit le saint évêque. » Le coupable alors de poursuivre sur le même ton sa déplorable histoire, et le saint confesseur de pleurer avec plus d'abondance. « Mais enfin, « demande le pénitent, pourquoi donc pleurez-vous? — Je « pleure, dit François, de ce que vous ne pleurez pas. » A ce mot, tout honteux de lui-même et tout changé : « Oh! misé- « rable que je suis! s'écrie le coupable; les autres confesseurs

« font pleurer quelquefois leurs pénitents, et moi je fais pleurer « mon confesseur ! Mes péchés arrachent des larmes à l'inno- « cent, et moi je ne les pleure pas ! » Cette considération l'affecte à tel point, qu'il est près de s'évanouir : François alors le console, l'encourage, trouve en lui des dispositions si parfaites, qu'il croit pouvoir l'absoudre ; et, depuis ce moment jusqu'à la mort, cet homme fut un modèle de ferveur dans le service de Dieu. Rien n'était touchant comme les effusions de cœur du saint prélat, quand il avait pu ainsi amener un pénitent à une conversion sincère. « Oh ! que votre âme m'est chère ! « disait-il ; qu'elle est belle maintenant ! les anges se réjouis- « sent et font une fête à votre sujet. Je vous en félicite avec « eux ; mais il faut pourtant bien promettre à Notre-Seigneur « et à moi que vous ne retomberez plus. » Ainsi tous se retiraient d'auprès de lui avec une volonté ferme de mener une vie meilleure, comme avec l'intention de venir souvent retrouver un si bon père ; et l'on ne saurait dire le bien immense qui fut le fruit de son zèle pour la direction des âmes.

CHAPITRE XII

SA PRUDENCE ET SA SIMPLICITÉ.

Nous joignons ensemble ces deux vertus, à cause des rapports intimes qui les unissent : car, si la prudence nous enseigne à penser, à dire et à faire ce qu'il faut, dans le temps et de la manière qu'il le faut ; la simplicité la seconde en dirigeant toutes les puissances de l'âme uniquement vers le devoir, sans se laisser distraire par ce qu'on pourra dire ou penser autour d'elle. L'évêque de Genève posséda à un haut degré ces deux vertus : il fut d'abord remarquable par sa prudence, jamais on ne le vit rien faire à la légère ou avec cet empressement qui se trouble en se précipitant et étouffe la réflexion : toujours, avant d'agir ou de parler, il réfléchissait sur ce qu'il allait faire ou dire ; et, toutes les fois qu'il le pouvait, il demandait conseil pour ajouter la sagesse des autres à sa propre sagesse ; surtout il priait en raison de l'importance de la chose, attendant beaucoup plus de la lumière de Dieu que de son propre esprit, et jamais il n'en venait au fait que quand, à l'aide de ces divers moyens, il avait vu clairement ce qui était le plus sage. Alors il agissait, mais posément, étudiant et saisissant les circonstances favorables, recherchant et prenant toujours des moyens dictés par la droiture, inspirés par la charité. Aussi discret dans le langage que dans l'action, jamais on ne lui a entendu dire une parole mal à propos ; jamais il n'a laissé échapper un secret, et il mesurait si bien toutes ses expressions, qu'elles rendaient parfaitement tout ce qu'il voulait dire, ni plus ni moins[1].

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. 28.

De là ce tact si parfait dont il fit preuve en traitant avec les autorités civiles de France et de Savoie, et qui lui valut, non-seulement de vivre toujours en bonne intelligence avec elles, mais encore d'en être estimé et honoré. De là cette habileté dans le gouvernement de son diocèse, qu'il administra avec un succès égal en temps de guerre comme en temps de paix, maniant si sagement tous les esprits, conduisant si bien toutes choses, qu'il conserva toujours les immunités de l'Église et les bonnes grâces des princes opposés entre eux. De là cette haute intelligence dans la conduite des affaires : si c'était un mal à empêcher, il n'écoutait point l'ardeur d'un zèle irréfléchi qui, en se précipitant, recule le succès, disait-il, plutôt que de l'avancer; il prenait le temps de peser mûrement devant Dieu les meilleurs moyens à employer, et était attentif à ne rien compromettre par une parole ou une démarche imprudente; il choisissait avec grand soin le moment et la manière d'agir ou de parler, afin, disait-il encore, « de ne pas faire de fautes en s'opposant aux « fautes[1]. » Et c'était ainsi que son zèle infatigable dans son activité, parce que la charité l'animait, n'était pas moins modéré dans ses effets parce que la prudence le réglait. Si c'était une difficulté pratique à résoudre, il l'étudiait avec la patience de la réflexion et lui donnait toujours une solution aussi judicieuse que solide, remarque un de ses historiens qui avait vécu avec lui[2]. Aussi on le consultait de toutes parts comme un oracle de prudence; dans les affaires importantes on voulait avoir son avis[3], et on l'établissait juge des différends. Plusieurs fois on a vu des gentilshommes sur le terrain, prêts à vider leur querelle par un duel; l'évêque survenait et conciliait le différend au contentement des deux parties : c'est ce dont furent témoins les villes de Seyssel, de Saint-Rambert, et beaucoup d'autres lieux où sa présence prévint les plus grands malheurs[4]. Une

[1] *Dép. de Baytay. — Dép. de sainte Chantal*, art 28.
[2] Dom Jean de Saint-François.
[3] *Dép. de Baytay et de Pesse.*
[4] *Dép. de Michel Favre.*

autre fois, quelqu'un alla le consulter sur ce qu'il y avait à faire pour ramener au bien des personnes de haute condition qui donnaient du scandale : « Commencez, lui dit-il, par leur faire « deux ou trois visites de politesse, sans rien dire de votre des- « sein, et tâchez de vous insinuer dans leurs bonnes grâces. « Quand vous y aurez réussi, faites tomber insensiblement la « conversation sur la beauté de la vertu, la laideur du vice ; « puis amenez-les moi. » On les lui amenait en effet, et là, avec une prudence merveilleuse, il les décidait à rompre les liens qui les retenaient loin du devoir et de la vertu[1]. Aussi un témoin de sa vie habituelle nous dit-il : « J'ai toujours admiré « la grandeur et l'excellence de sa prudence, qui faisait con- « verger toutes ses œuvres vers la plus grande gloire de Dieu, « le salut des âmes, l'exaltation de la foi et le bon gouverne- « ment de son diocèse ; c'était, continue-t-il, une prudence qui « prenait sa source dans l'esprit de Dieu et usait de moyens « pleins de charité et de bénignité avec une si grande paix in- « térieure et extérieure, que, malgré ses continuelles occupa- « tions, jamais il ne s'empressait ni ne se troublait[2]. »

Mais nulle part la prudence du saint évêque ne ressortait avec plus d'éclat que dans la direction des âmes : si on avait des doutes ou des scrupules de conscience, il les éclaircissait par une décision aussi ferme que prompte, qui rassurait les âmes les plus troublées : « C'était, dit sainte Chantal, une chose ra- « vissante de l'entendre parler de Dieu et de la perfection ; il « avait des termes si précis et si intelligibles, qu'il faisait com- « prendre avec une grande facilité les choses les plus délicates « et les plus relevées de la vie spirituelle ; Dieu lui avait donné « cette lumière pour la conduite des âmes, qu'il gouvernait « avec une prudence toute céleste. » Il pénétrait le fond des cœurs, voyait clairement leur état ainsi que le principe qui les faisait agir, et leur traçait leur règle de conduite. Il discernait

[1] *Dép. du seigneur de Charmoisy.*
[2] *Dép. du docteur Marrignier.*

avec netteté ce qui était péché et ce qui ne l'était pas, ce qu'on devait interdire et ce qui pouvait se tolérer, et faisait trouver à tous dans leur position la sainteté la plus éminente sans rien exiger d'extraordinaire, appropriant la dévotion aux bienséances et aux agréments innocents de chaque état, et leur enseignant une liberté sainte qui ne s'écarte point des limites de la vertu, une sage condescendance qui ne soit jamais aux dépens du devoir, une gaieté chrétienne qui s'unisse aux lois les plus austères de l'Évangile.

Il tenait à ce qu'on rendît la piété aimable, en la montrant au monde toujours douce et affable, toujours prête à faire plaisir; et, vraie image de la bonté de Dieu sur la terre, toujours noble, forte et convenable à son rang. Il insistait surtout sur les devoirs d'état, et voulait qu'on fût bon ami, poli, officieux, complaisant jusqu'à dire des riens dans le récréations, quand c'était utile pour réjouir les autres. C'était ainsi qu'il prévenait le reproche fait à la dévotion d'être bizarre, désagréable, et de mauvaise compagnie; en même temps qu'il le réfutait par sa propre conduite, lui, aussi aimable que pieux, aussi poli que modeste, aussi complaisant qu'exact, aussi ouvert que recueilli, et se faisant également aimer de Dieu et des hommes.

Un jour une dame chrétienne, obligée par sa condition d'être à la cour, lui exposa la crainte qu'elle avait de perdre sa piété sous un ciel si contagieux : « Tant que vous tiendrez bien « ferme en votre âme, lui écrivit-il[1], la résolution d'être toute « à Dieu, le Saint-Esprit suppléera par son assistance à ce que « vous ne pourrez faire. Vous remplacerez vos exercices par de « fréquents et fervents élancements de cœur vers Dieu, et les « sermons par une dévote et attentive lecture des bons livres. « Être sujette et vivre en compagnie vous donnera mille occa- « sions de vous bien mortifier, de rompre votre volonté, ce qui « n'est pas un petit moyen de perfection, si vous l'employez « avec humilité et douceur de cœur. Nulle compagnie, nulle

[1] Lettre CXXXII[e].

« sujétion, ne vous peut empêcher de parler souvent avec « Notre-Seigneur, ses anges et ses saints, ni d'aller souvent par « les rues de la Jérusalem céleste, ni d'écouter les sermons in- « térieurs de Jésus-Christ et de votre bon ange, ni de communier « tous les jours en esprit. Faites tout cela avec gaieté de cœur. »

Dans la conduite des âmes, le saint directeur avait pour premier principe de respecter beaucoup l'action de l'esprit de Dieu dans les cœurs, de les conduire selon l'inspiration ou l'attrait de ce divin esprit, plutôt que selon ses vues particulières : secondement, il ne demandait à ses pénitents, en fait de perfection, ni trop, ni trop tôt, ni trop à la fois, leur apprenant à voler peu à peu vers le ciel comme des colombes, quand ils ne pouvaient s'y élever comme des aigles, à suivre une voie commune quand ils n'étaient pas capables d'une voie plus parfaite. « Vous ne sauriez prendre l'essor de la contemplation, leur « disait-il, mais vous pouvez faire une lecture accompagnée de « quelques réflexions ; votre santé ne peut pas supporter le « jeûne, mais elle peut souffrir la privation d'une friandise ; « vous ne pouvez quitter le monde, mais vous pouvez ne point « participer à son esprit ; l'amour pur vous étonne, aimez au « moins par reconnaissance et par intérêt ; vous ne sentez pas « une contrition bien vive, efforcez-vous de la désirer et de la « demander ; vous ne pouvez faire de grandes aumônes, donnez « au moins un verre d'eau ; vous ne pouvez souffrir des injures « grossières, endurez un petit reproche sans murmure ; être « méprisé, c'est une épreuve supérieure à vos forces, souffrez « une légère froideur ; on ne vous demande pas de sacrifier « votre vie, mais souffrez une légère incommodité, conservez « la patience dans un petit contre-temps. »

C'était encore un de ses principes, que, dans la direction des âmes, il faut s'occuper beaucoup plus du cœur que de l'extérieur : « Ce donjon gagné, disait-il, le reste ne tient plus ; quand « le feu est dans une maison, on jette tous les meubles par les « fenêtres, et de même, quand l'amour de Dieu possède un « cœur, tout ce qui n'est pas Dieu lui semble peu de chose. »

Une dame de grande qualité, qui s'était placée sous sa direction, continuait, tout en se livrant à la piété et aux bonnes œuvres, d'avoir un brillant équipage, une mise toujours élégante, et de fréquenter les cercles de la haute société. Le monde voulut s'en scandaliser; le sage directeur la laissa faire, parce qu'en tout cela elle ne se proposait qu'un but légitime, qui était de plaire à son mari. On se plaignit qu'il lui laissât porter des pendants d'oreilles : « Je ne sais pas même, répondit-il, si elle « a des oreilles, car elle ne se présente au tribunal que la tête « couverte; et d'ailleurs la sainte femme Rébecca, qui la valait « bien, ne perdit rien de sa sainteté pour porter les pendants « d'oreilles que lui donna Éliézer de la part d'Isaac. — Mais, « lui dit-on, elle a fait mettre de ses diamants sur une croix « d'or qu'elle porte, c'est de la vanité. — Ce que vous appelez « vanité, reprit-il, est ce qui m'édifie davantage : je voudrais « que toutes les croix du monde fussent couvertes de diamants « et de pierres précieuses; à quel meilleur usage peut-on em- « ployer ses joyaux, qu'à orner la croix? »

Il faudrait copier toutes ses lettres pour dire toute sa prudence dans la direction des âmes. C'est là qu'on voit avec quelle sainte adresse il approprie ses conseils et son langage à toutes les situations et à tous les caractères. Comme il présente les préceptes de la piété sous des formes diverses, à la portée de chacun, mais d'une manière toujours aimable qui gagne le cœur! comme il met le doigt sur toutes les plaies et y fait couler par sa parole un baume qui les guérit! Comme il ménage la faiblesse humaine sans la flatter! comme il la relève quand elle est abattue, en lui inspirant la confiance et l'amour, l'abandon à Dieu, l'obéissance au guide qui la conduit! comme il l'encourage enfin et l'élève par degrés jusqu'aux plus sublimes vertus!

Aussi tous ceux qui eurent avec lui des rapports de conscience sont-ils unanimes à célébrer sa prudence. « Un jour, « dit un prêtre de son diocèse, il prit la peine de m'instruire « sur la direction des âmes, et il m'en apprit plus en deux heu- « res que je n'en avais appris pendant deux ans dans l'étude

« des cas de conscience[1]. » Le célèbre père Cotton disait qu'il ne se tenait assuré du salut d'une âme conduite par des voies extraordinaires que quand il avait eu l'avis de l'évêque de Genève ; et le père Suffren ajoutait qu'il avait plus appris pour la conduite des âmes en quelques heures d'entretien avec le saint prélat que dans toute sa vie. En effet, au jugement du général des Feuillants, François discernait, avec une délicatesse et une facilité incomparables, les mouvements, les inclinations et tous les états de l'âme, jusque-là que plusieurs de ses pénitents ont assuré qu'il voyait clairement dans leur cœur, comme à travers un cristal. Une personne alla un jour le trouver, tourmentée de la crainte d'être damnée. « Pour sauver votre âme, lui dit-il en « la voyant, vous ne devez point penser à sa perte. » Comme elle demandait de plus amples instructions : « Vous avez plus be« soin de soumission que de raison, » lui ajouta-t-il ; et elle se retira consolée.

Il avait une connaissance si merveilleuse de l'état des personnes qu'il dirigeait, qu'il leur découvrait, tantôt les péchés mortels qu'elles n'osaient avouer, tantôt les secrets les moins apparents de leur intérieur. Un jour, un curé lui parlant sans oser lui dire ce qu'il avait contre lui au fond de l'âme : « Que « vous dit le cœur ? » lui dit-il. Ce prêtre, surpris d'une telle interrogation, tombe à ses genoux et lui demande pardon. — « De grand cœur je vous pardonne, répondit le saint prélat ; « sachez que je suis votre frère et votre ami[2]. » Un autre jour, ayant rencontré dans Annecy une demoiselle dont la sœur pensait à être religieuse : « Ce ne sera pas votre sœur qui sera re« ligieuse, lui dit-il, ce sera vous ; » ce qui en effet se trouva vrai, quoique alors elle n'en eût pas même la pensée[3]. Une autre fois, un gentilhomme qui méditait de sinistres desseins, dont il n'avait parlé à personne, étant allé le visiter, François lui dé-

[1] *Dép. de Dunant.*
[2] *Dép. de Raffi.*
[3] *Dép. de Darrit et de la mère Greffier.*

couvrit tout ce qu'il avait dans l'âme, tout ce qu'il se proposait d'exécuter, et lui parla avec tant de force, qu'il le fit renoncer à ses coupables projets[1]. Enfin, bien des fois on lui amena des gens qui se disaient possédés, et jamais il ne s'y laissa tromper ; il discernait merveilleusement les possédés de ceux qui ne l'étaient pas.

Les femmes, naturellement, désirèrent avoir de fréquents rapports avec un maître si habile dans la piété ; mais, pour traiter avec elles, sa prudence mit sa réputation et sa vertu sous la sauvegarde de trois précautions : la première était de voir ces personnes sans les regarder, c'est-à-dire, de ne fixer jamais un regard curieux sur leur visage, de manière à en discerner les traits, la beauté ou la difformité ; et il fut si fidèle à cette pratique, sans ombre toutefois d'affectation, que les personnes une fois éloignées de sa présence, il n'eût pas pu dire quel était leur visage. Un jour, raconte l'évêque de Belley[2], je lui rapportai qu'on disait qu'une dame de son pays et sa parente était la plus belle femme de la contrée. « Je l'ai déjà ouï dire, répondit-« il. — Mais, répliquai-je, vous savez par vous-même ce qui « en est, vous la voyez souvent. — Il est vrai, dit-il, je l'ai sou-« vent vue, mais jamais regardée. — Comment voir les gens « sans les regarder ? lui dis-je. — C'est, répondit-il, ne les voir « que d'une vue générale, de manière à distinguer une femme « d'un homme, mais ne pas les regarder fixement, d'un regard « arrêté et trop discernant. »

La seconde précaution était d'avoir toujours avec lui un ecclésiastique qui, témoin de sa conduite, pût en rendre compte au besoin et l'avertir lui-même si, dans son maintien ou ses manières, il lui fût arrivé de déroger en quelque chose à cette modestie parfaite, à cette gravité digne et simple, qu'il estimait essentielle à son caractère[3]. Cet ecclésiastique se tenait à dis-

[1] *Dép. de Démortrai.*
[2] *Esprit de saint François de Sales,* VIIe p., sect. XXII.
[3] *Idem,* IIe p., sect. XXVIII.

tance, pour ne gêner en rien la liberté des communications. Pour troisième précaution, il laissait toujours ouverte la porte de l'appartement où il recevait les personnes du sexe.

Ces mesures prises et soutenues par la modestie de tout son extérieur, qui respirait la pureté des anges[1], il ne se préoccupait point de ces craintes qui troublent et qui, entretenant dans l'âme la pensée du mal, deviennent elles-mêmes une tentation. Ne voyant, dans toutes les personnes qu'il recevait, que des âmes à sauver, à consoler ou à soutenir, il y allait bonnement et simplement : car, s'il avait la prudence du serpent, il avait bien plus encore la simplicité de la colombe, qui revenait si bien à son âme droite et candide.

« Oui vraiment, écrivait-il à sainte Chantal[2], les pauvres « petites et blanches colombes sont bien plus agréables que les « serpents ; et, pour joindre les qualités de l'un avec celles de « l'autre, je ne voudrais nullement donner la simplicité de la « colombe au serpent ; car il ne laisserait pas d'être serpent ; « mais je voudrais donner la prudence du serpent à la colombe, « car elle ne laisserait pas d'être belle. Or sus donc, donnons-« nous à cette sainte simplicité, fille de l'innocence et sœur de « la charité. Je ne sais, disait-il encore[3], ce que m'a fait cette « pauvre vertu de prudence. Si je l'aime, ce n'est que par né-« cessité, parce qu'elle est le sel et le flambeau de la vie ; mais « la beauté de la simplicité me ravit, et je donnerais volontiers « cent serpents pour une colombe... Si la dose du serpent et de « la colombe était égale, je ne voudrais pas m'y fier ; le serpent « peut tuer la colombe, mais la colombe ne tuera jamais le « serpent... On me dit que dans un siècle aussi rusé que le « nôtre, il faut de la prudence pour ne pas se laisser surpren-« dre. Je ne blâme point cette maxime ; mais un bon chrétien « aimera toujours mieux être enclume que marteau, volé que

[1] *Dép. de Moccand.*

[2] Lettre CXXVIe.

[3] *Esprit de saint François de Sales*, VIIIe p., sect. XXII. — Xe p., sect. XVIII. — XVIe p., sect. I.

« voleur, meurtri que meurtrier, et martyr que tyran. Crève la « prudence du siècle! Il vaut mieux être bon et simple que rusé « et malicieux. »

Si François de Sales aimait tant la simplicité, c'est qu'il la concevait autrement que ne la conçoit le monde. La simplicité, selon lui, n'était que la candeur du cœur qui va droit à la vérité, droit au devoir, droit à Dieu seul. Or rien ne convenait mieux à la trempe de son âme[1].

Ami de la vérité, il ne pouvait souffrir l'ombre de l'astuce et de la dissimulation, et il avait horreur de tromper le prochain pour l'amener à ses fins même les plus légitimes. Il détestait tout mensonge et toute équivoque, et avait pour principe « que « la fidélité, la rondeur et la sincérité du langage étaient un des « plus beaux ornements de la vie chrétienne[2]. »

« Un jour que le soleil était très-ardent, raconte l'évêque « de Belley[3], j'arrivai chez lui, tout abattu de chaleur; il me « demanda en riant si je voulais qu'on allumât du feu.—Quoi! « lui dis-je, voulez-vous achever de me rôtir? — Ah! dit-il, « c'est que le feu réchauffe ceux qui ont froid et rafraîchit ceux « qui ont trop chaud. » Puis, après un instant de réflexion : « Voyez-vous, ajouta-t-il naïvement, je viens de faire une du- « plicité; car, me souvenant de vous avoir ouï dire que vous « craigniez fort le froid et que vous n'aviez jamais trop chaud, « je voulais rire de l'excès de chaleur que vous avez souffert, et « de ce que vous dites quelquefois qu'il vaut mieux suer que « trembler et que le feu est bon en tout temps. Jugez combien « ma pensée était différente de ma réponse. »

Un autre jour l'évêque de Belley lui témoignait son étonnement de ce que le duc de Savoie ne l'employait pas comme diplomate auprès des cours étrangères, surtout en France, où sa réputation de prudence, de probité et de piété était si grande :

[1] *Esprit de saint François de Sales,* VIe part., sect. XIV. — Xe part. sect. XVIII.

[2] *Idem,* IIe p., sect. XXXV.

[3] *Idem,* VIIIe p., sect. IV.

« Je trouve, au contraire, répondit-il, que le duc de Savoie, en « ne m'employant pas, fait preuve de sagesse et de jugement, « moi à qui les seuls mots de prudence humaine et de politique « donnent de la frayeur. A vous parler franchement, je ne sais « ni mentir, ni dissimuler, ni feindre adroitement, ce qui est le « chef-d'œuvre de la politique et son ressort principal. Je ne « voudrais pas, pour tout l'empire, dire une parole fausse ; je « parle à l'ancienne gauloise, simplement et de bonne foi ; mes « lèvres expriment toujours ma pensée[1]. »

Mais cette âme candide n'allait pas seulement droit à la vérité, sans détour ni dissimulation, sans artifices ni duplicité ; elle allait encore droit au devoir sans aucun respect humain, sans penser si son action plairait ou déplairait aux hommes, sans autre vue enfin que celle du devoir. Ni plus ardent quand son action devait être applaudie, ni plus timide quand elle devait exciter des murmures, il n'avait d'yeux que pour son devoir, et ne faisait aucune attention à tout le reste. « Aussi, « remarque sainte Chantal[2], rien n'était si simple que sa vie ; « point de singularité ; rien de nature à provoquer l'admiration « de ceux qui ne regardent que les dehors. Il se tenait dans le « train commun, mais d'une manière si divine et si céleste, « que rien en sa vie n'était plus admirable que cela même. « Toute la beauté de son âme était au dedans, en la perfection « des vertus que Dieu y avait divinement arrangées ; et le lustre « principal de sa sainteté était en la manière non commune « avec laquelle il faisait les actions les plus communes… »

« Pendant quatorze ans que j'ai été sous sa direction, raconte « M. de Belley[3], et que je me suis étudié à remarquer ses ac- « tions, jusqu'à ses moindres gestes, ses paroles et ses ensei- « gnements, jamais je n'ai rien aperçu en lui qui ressentît tant « soit peu la singularité. »

[1] *Esprit de saint François de Sales,* XIIIe p., sect. xx. — XIIe, p., sect xv.

[2] Lettre de sainte Chantal à dom Jean de Saint-François.

[3] *Esprit de saint François de Sales,* IVe p., sect. I.

Non moins remarquable enfin dans la simplicité avec laquelle il allait en toutes choses droit à Dieu, il faisait tout par amour sans aucun regard sur soi ou sur la créature, sans autre désir que celui de plaire au Dieu qu'il aimait, sans autre prétention en ce monde que celle de lui être agréable : « Voyez, « disait-il, un tout petit enfant, qui ne connaît encore que sa « mère : il n'a qu'un seul amour qui est pour sa mère, une seule « prétention qui est le sein de sa mère; couché sur ce sein « bien-aimé, il ne veut autre chose. Ainsi l'âme qui a la par- « faite simplicité n'a qu'un amour qui est pour Dieu, une « seule prétention qui est de reposer sur la poitrine du Père « céleste, et là, comme un enfant d'amour, faire sa demeure, « laissant entièrement tout le soin de soi-même à son bon « père, sans se mettre en peine de rien, sinon de se tenir en « cette sainte confiance : les désirs mêmes des vertus et des « grâces ne l'inquiètent point, non pas qu'elle néglige ce qu'elle « rencontre en son chemin, mais elle s'y applique sans s'em- « presser à rechercher d'autres moyens de perfection que ceux « qu'elle a sous la main. Elle ne se détourne ni à droite ni à « gauche, pour voir ce qu'on dit, ce qu'on pense ou ce qu'on « fait; elle suit simplement son chemin, fait ce qu'elle juge « devoir faire et n'y pense plus; elle se tient tranquille en la « confiance qu'elle a que Dieu sait son désir, qui est de lui « plaire, et cela lui suffit[1]. » Or, dans ce portrait de la simplicité chrétienne, François s'est peint lui-même trait pour trait, et il serait superflu d'y rien ajouter.

[1] Entretien XII[e].

CHAPITRE XIII

SON HUMILITÉ [1].

L'humilité, selon la doctrine de François de Sales, n'est que le courage de la vérité appliquée à soi-même dans toute sa rigueur et ses conséquences [2]. Quelle est, en effet, la vérité par rapport à l'homme? C'est que de nous-mêmes nous ne sommes rien, puisque tout notre être et toutes nos facultés viennent de Dieu, qui peut nous les retirer à chaque moment ; un léger dérangement dans le cerveau peut faire perdre au plus grand esprit tout son génie, au plus savant toute sa science et jusqu'à sa raison même : la première tentation peut renverser toute notre vertu, le moindre accident peut ternir notre beauté ; c'est que de nous-mêmes nous n'avons rien d'estimable, puisque le péché est la seule chose en nous qui vienne de nous et soit à nous : tout le reste est de Dieu et appartient à Dieu ; c'est enfin que nous sommes par nous seuls incapables de tout bien, même d'une pensée ou d'une parole utile au salut, comme l'enseigne l'apôtre saint Paul.

De ces vérités incontestables il suit, comme conséquence rigoureuse : 1° que nous ne devons point nous estimer nous-mêmes, mais avoir de nous les plus bas sentiments, réservant toute estime et tout amour à Dieu seul, source unique de tout ce qui est bien ; 2° que nous ne devons point rechercher l'es-

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. 30.

[2] *Entretien sur la générosité*, p. 82. — *Esprit de saint François de Sales*, IVe p., sect. XI. — Xe p., sect. XVII.

time et la louange, choses qui appartiennent à Dieu seul ; les vouloir pour nous, ce serait vouloir l'injustice et le mensonge ; 3° que nous devons aimer l'obscurité, les humiliations et les mépris, parce que telle est la condition due au néant et au péché, condition que Jésus-Christ a subie le premier et que nous devons subir à son exemple, c'est-à-dire que de là découle la mort de l'orgueil, la ruine de l'amour-propre, de l'ambition, des prétentions et des susceptibilités qui font tant de mal dans le monde. Écoutons le saint prélat exposer lui-même ces vérités : « L'humilité morale, dit-il, c'est la connaissance de « sa misère et de sa pauvreté ; l'humilité chrétienne, c'est l'a- « mour de cette pauvre et chétive condition, le contentement « de n'être rien et d'être compté pour rien, par respect pour « la vérité et pour les humiliations du Verbe incarné. Les actes « extérieurs d'humilité ne sont pas l'humilité ; mais cependant « ils lui sont très-utiles : ils sont l'écorce de la vertu, ils en « conservent le fruit [1]. » Cette doctrine de saint François de Sales n'est que l'histoire de sa vie.

Plein de cet esprit de modestie qui convient si bien à notre pauvre humanité, il n'avait de lui-même que les sentiments les plus humbles. La grande noblesse de sa maison, ses rares qualités, les dons naturels et surnaturels que Dieu avait mis en lui, sa dignité épiscopale, jointe à tant de doctrine et de science, l'estime et la vénération dont il était entouré, rien ne pouvait enfler son cœur ni en altérer la modestie. « On m'appelle, « dit-il un jour [2] à l'occasion d'une lettre pleine d'éloges qu'un « religieux lui avait adressée, on m'appelle une fleur et un « phénix ; mais, en vérité, je ne suis qu'un homme vil, le plus « vrai néant de tous les néants, la fleur de la misère humaine ; « et je suis affligé que ce bon père n'occupe pas son esprit de « quelque chose de meilleur. On vante le bien que font mes pré- « dications et mes écrits ; mais, hélas ! je suis comme un écuyer

[1] Lettre LXXXIV[e].
[2] *Esprit de saint François de Sales.* — *Dép. de sainte Chantal*, art. 30, p. 93.

« tranchant qui distribue tout aux autres et ne prend rien pour « lui, comme un luth qui est sourd à ses propres sons, comme « l'échelle qui fait monter les autres là où elle ne va pas elle-« même, comme les enseignes, qui invitent le passant à entrer « pour faire bonne chère, tandis qu'elles passent la nuit au « froid et à la pluie. Et puis, quand je suis en chaire, ajoutait-il « en faisant allusion à sa prononciation, qui avait quelque « chose de lent et de pesant, j'ai peine à trouver mes mots, je « suis plus lourd qu'une souche, je sue beaucoup et n'avance « guère, je traîne comme une tortue [1]. »

Aussi, quand les flatteurs venaient l'encenser de leurs éloges, il leur imposait silence. « Messieurs, leur disait-il, François de « Sales est un pauvre homme qui se connaît mieux que vous ne « le connaissez : Dieu sait ce que je suis. » Et un jour qu'on lui rapportait qu'un certain prélat ne cessait de dire du bien de lui : « Ce bon seigneur, répondit-il, me ferait bien plaisir « de me laisser comme je suis ; je me connais, ma conscience « et mon confesseur sont deux témoins irréprochables de mes « misères [2]. » Son humilité se montra plus sévère encore envers M. de Belley, lorsque celui-ci, prêchant devant lui à Annecy, se permit de lui redire l'allusion d'assez mauvais goût qu'avait faite autrefois à son nom de Sales l'évêque de Saluces. « *Sal es*, vous êtes le sel dont toute la masse de ce peuple est « assaisonnée, selon ce que dit le Sauveur à ses apôtres : *Vous « êtes le sel de la terre.* » Cet éloge blessa François au vif, tellement qu'au retour il en reprit sévèrement le prédicateur : « Vous alliez si bien, lui dit-il, vous marchiez si droit ; qu'est-ce « qui vous a fait faire ce faux pas ? vous avez tout gâté, et il ne « faut que ce seul mot pour faire perdre l'effet de tout votre « sermon. Ne savez-vous pas qu'on ne doit louer les hommes « qu'après leur mort ? Je suis vraiment un beau sel, un sel « affadi et gâté qui n'est bon qu'à être jeté et foulé aux pieds.

[1] *Quel est le meilleur gouvernement*, par le P. Binet, p. 189 et suiv.
[2] *Esprit de saint François de Sales.*

« Certes, si vous avez dit cela pour me donner de la confu-« sion, vous avez trouvé le vrai moyen. Épargnez du moins « vos amis [1]. »

« Mon père, lui dit un jour l'évêque de Belley en parlant de « son passage si hardi à travers la ville de Genève en 1610, si « les Génevois vous eussent assommé, votre pis-aller eût été « votre mieux : d'un confesseur ils eussent fait un martyr. — « Et que savez-vous, reprit François, si Dieu m'eût donné la « constance nécessaire pour conquérir une telle couronne ? — « Assurément, mon père, vous aimeriez mieux souffrir mille « fois la mort que de renoncer à la foi ? — Je sais bien ce « j'eusse dû faire ; mais l'aurais-je fait ? Saint Pierre était bien « tout aussi résolu que moi, vous savez néanmoins ce qu'il fit. « Bienheureux qui se défie de sa propre faiblesse et ne se confie « qu'en Dieu : nous pouvons tout quand il nous fortifie ; sans « lui, rien [2]. »

Les humbles sentiments que François avait de lui-même ressortaient encore mieux lorsqu'il voyait l'estime singulière dont tout le monde l'entourait : « Voyez-vous, disait-il un jour « qu'il avait reçu de grands éloges, ces personnes, avec leurs « louanges et leur estime, me feront recueillir à la fin un fruit « bien amer de leur amitié. Quand je serai mort, on ne priera « point pour mon âme, qu'on s'imaginera être allée tout droit « en paradis ; et ce sera cause que je souffrirai longtemps en « purgatoire : voilà tout ce qui me reviendra de cette réputa-« tion [3]. » Chose étonnante ! ce saint évêque craignait parfois un châtiment plus terrible encore que le purgatoire ; il tremblait d'être trouvé digne de l'enfer au tribunal de la justice divine ; et lui, qui avait fait un si digne usage de toute sa vie, écrivait à sainte Chantal : « Hélas ! quand je pense comme j'ai « employé tous les moments de mon existence en ce monde, je

[1] *Esprit de saint François de Sales,* IIe p., sect. XII.
[2] *Idem,* Ire p., sect. XIV.
[3] *Idem,* sect. XIII.

« suis bien en peine si Dieu voudra me donner son éternité « bienheureuse, puisqu'il ne la veut donner qu'à ceux qui au- « ront bien usé du temps [1]. Je frissonne quand je fais réflexion « au fardeau qui pèse sur mes épaules, et ne puis m'étonner « assez que Dieu me l'ait imposé, tandis qu'il y a de toutes « parts tant de sujets plus dignes que moi de cet honneur [2]. »

Toute la conduite de François était en rapport avec des sentiments si humbles. « J'ai pris garde, dit M. Camus, que quand « il recevait quelqu'un, fût-ce les plus petits, il prenait la con- « tenance d'un inférieur devant son supérieur, accueillant, « parlant, écoutant avec la plus humble déférence, quelque « temps qu'on lui fît perdre, quelque importunité qu'il en « éprouvât. Se soumettre aux supérieurs, disait-il, c'est plutôt « justice qu'humilité ; se soumettre aux égaux, c'est amitié, « civilité ou bienséance ; mais se soumettre aux inférieurs, c'est « le fait propre de l'humilité, qui nous dit que, n'étant rien, nous « devons nous mettre sous les pieds de tout le monde. » Par cette même raison, toutes les lettres qu'il écrivait à ses prêtres semblaient plutôt d'un égal et d'un frère que d'un supérieur. « Je n'ai jamais su faire, disait-il, comme plusieurs qui, dès qu'ils « sont élevés en dignité, se veulent faire honorer et ne daignent « pas, quand ils écrivent, mettre au bas de la lettre : Votre « très-humble serviteur, à moins qu'ils ne s'adressent à des « personnes bien au-dessus d'eux. Pour moi, je ne sais guère « discerner le monde ; tous portent l'image du Créateur, et je « me souscris à tous votre très-humble serviteur, excepté quand « j'écris à Pierre ou à François, mes laquais, parce qu'ils pour- « raient croire que je me moque d'eux, si j'employais cette « tournure [3]. »

Un jour, un religieux ayant réclamé ses conseils dans une grande affliction qui lui était survenue : « Bon Dieu ! mon père, « lui écrivit-il, est-ce que moi, qui n'ai pas encore commencé à

[1] Lettre DCCCLIV[e].
[2] *Esprit de saint François de Sales,* VIII[e] p. sect. V.
[3] *Dép. de Biord et de Desfayes.*

« être un bon clerc, je pourrais instruire de saints religieux[1] ? » Il ne s'estimait digne que de l'oubli et du mépris des hommes. Son grand désir eût été de finir ses jours dans un lieu inconnu à toute la terre, afin d'être à jamais oublié[2]. Et dans son testament, comme nous l'avons vu, il demanda d'être enterré, s'il mourait à Annecy, au milieu de l'église de la Visitation, afin d'être foulé sous les pieds de tous les passants, défendant, en même temps, de rien dépenser pour la pompe de la cérémonie et d'allumer plus de douze cierges autour de son cercueil[3].

« J'ai, toute ma vie, disait-il un jour, désiré le plus bas lieu ; « et j'appréhendais tellement d'être évêque, parce qu'on ferait « état de moi, que c'était une peine pour mon cœur de me trou- « ver dans une compagnie où il n'y avait pas de prélat auquel « je me pusse soumettre. Aussi, sans la considération de la vo- « lonté de Dieu, j'eusse mieux aimé porter l'eau bénite, simple « ecclésiastique, pour vaquer plus commodément au salut du « pauvre peuple, que de porter la crosse à la main et la mitre « à la tête[4]. »

Par cet esprit d'humilité, il ne souffrait pas, quand il allait en ville, à Annecy ou ailleurs, que ses domestiques fissent détourner les passants qui se trouvaient sur sa route : « Ils sont « hommes comme nous, » disait-il, et il prenait pour lui le chemin le moins commode. S'il rencontrait des pauvres, il les saluait d'un air de bonté, et se plaisait souvent à s'entretenir avec eux. Si on lui rendait quelques services, il en remerciait, quelque légers qu'ils fussent, avec une effusion de cœur qui démontrait que, dans sa pensée, on ne lui devait rien. Enfin, partout on reconnaissait que dans sa propre estime il se mettait au-dessous de tout le monde, laissant volontiers aux autres les fonctions les plus éclatantes, et choisissant pour lui celles qui étaient les plus obscures, comme de catéchiser les petits

[1] *Dép. de Rendu.*
[2] *Dép. de l'abbé de Mouxi.*
[3] *Dép. de Bonaud.*
[4] De Cambis, t. I, p. 514.

enfants, de les conduire en procession par la ville, de confesser les servantes et les plus humbles femmes, de visiter les pauvres et les malades, d'écouter les doléances des paysans, de les consoler, de concilier leurs différends, quelquefois même de servir de parrain aux enfants des ouvriers et artisans ; et tous ces bas offices il les remplissait avec une grâce et une allégresse nonpareilles ; ce qui produisait un fruit admirable parmi les ecclésiastiques, et attirait au devoir ceux-là mêmes qui y étaient le moins disposés [1].

Cependant cet homme si humble était quelquefois tenté de vanité. Écoutons-le raconter la chose lui-même dans une lettre à sainte Chantal [2] : « L'autre jour, sans y penser, il me tomba « une tentation dans l'esprit, non point de désirer que je ne « fusse pas ecclésiastique, cela eût été trop grossier, mais parce « qu'un peu auparavant, parlant avec des personnes de con- « fiance, j'avais dit que si j'étais encore dans l'indifférence et « que je fusse héritier d'un duché, je choisirais néanmoins l'état « ecclésiastique, il m'arriva un débat dans l'âme, que si, que « non, qui dura quelque temps. Je le voyais, ce me semblait, « là-bas, bien bas, au fin fond de la partie inférieure de l'âme, « ce sentiment d'amour-propre qui s'enflait comme un crapaud. « Je m'en moquai, et ne voulais pas seulement penser si j'y « pensais ; il s'en alla en fumée et je ne le vois plus. O Seigneur! « dit-il ailleurs, sauvez-nous ! Commandez à ces vents de va- « nité, et une grande tranquillité se fera. Quand je suis au pied « de la croix, ô Dieu ! mon âme est en paix ; à peine suis-je « éloigné d'un pas que le vent recommence [3]. »

Mais non-seulement le saint évêque s'élevait par son humilité au-dessus des honneurs et des louanges ; il savait encore, chose bien plus difficile, souffrir avec une paix parfaite le déchaînement des mauvaises langues contre sa personne. Quand on venait lui rapporter le mal que certains esprits critiques débi-

[1] *Dép. de Biord.*
[2] Lettre CXLI^e.
[3] Lettre DCXLII^e.

taient contre lui : « Ne disent-ils que cela ? répondait-il. Oh ! « vraiment ils ne savent pas tout : ils me flattent, ils m'épar- « gnent. Je vois bien qu'ils ont de moi plus de pitié que d'en- « vie, et qu'ils me croient meilleur que je ne suis. Or sus, Dieu « soit béni, il se faut corriger. Si je ne mérite pas d'être repris « pour cela, je le mérite pour autre chose. — Mais enfin, lui « disait-on, ne faut-il pas être bien méchant pour colporter « contre vous des reproches aussi faux ? — C'est un avertisse- « ment qu'on me donne, répliquait-il, afin que je me garde de « les rendre vrais ; l'on me fait une grâce en m'avertissant d'évi- « ter cet écueil. » Et quand il voyait qu'on se déchaînait contre les calomniateurs : « Oh ! disait-il, vous ai-je donc passé pro- « curation de vous irriter pour moi ? Laissez-les dire ; c'est une « croix de paroles que le vent emporte ; il faut être bien délicat « pour ne pouvoir souffrir le bourdonnement d'une mouche. « Qui vous a dit que je sois irrépréhensible ? Peut-être voient- « ils mieux mes défauts que je ne les vois moi-même, et que « ne les voient ceux qui m'aiment. Souvent nous regardons « comme une calomnie la vérité qui ne nous plaît pas. Après « tout, quel tort nous font ceux qui ont mauvaise opinion de « nous ? Ce ne sont pas des adversaires, mais bien des aides qui « s'unissent à nous pour détruire l'amour-propre, notre plus « grand ennemi. Pourquoi donc nous fâcher contre eux[1] ? Une « once de vertu pratiquée parmi les contradictions, les censu- « res et les réprimandes, vaut mieux que dix livres de vertu « pratiquée dans le calme[2]. »

Il avait avec lui son ancien précepteur, M. Déage, qui, par un zèle immodéré pour sa perfection et un reste d'habitude magistrale, le reprenait à tout propos. Si le saint prélat disait quelque mot agréable pour égayer la conversation, M. Déage lui représentait aussitôt que toutes les paroles d'un évêque doivent être graves et sérieuses. S'il prêchait, M. Déage trouvait toujours

[1] *Esprit de saint François de Sales*, XII[e] p., sect. IV.
[2] *Idem*, I[re] p., sect. XXVIII.

quelque chose à blâmer dans le sermon. S'il accueillait d'une manière cordiale ceux qui le visitaient, M. Déage lui citait le proverbe, que la familiarité rend méprisables ceux qui sont élevés en dignité[1]. D'autres fois, ce censeur austère se fâchait de ce que François ne se fâchait pas; il s'offensait de ce que l'homme de Dieu pardonnait les offenses; il lui reprochait sans cesse qu'il était trop bon, que sa bonté gâterait tout, et l'humble évêque souffrait de bonne grâce d'être continuellement repris comme un enfant.

Un jour, une personne irritée contre lui vint le trouver et lui dire franchement qu'elle avait dans le cœur beaucoup d'aversion et de mépris pour sa personne. « Et moi, répondit-il sans lui « demander la raison de son mécontentement, je vous en aime « davantage. — Comment cela ? dit cette personne fort éton« née. — C'est que, pour me parler ainsi, il faut que vous ayez « beaucoup de candeur et de franchise; et j'estime fort cette « qualité. — Mais ce que je vous dis, reprit-elle, ce n'est pas « seulement un sentiment passé, c'est un sentiment que j'ai « encore en ce moment dans le cœur contre vous. — Et moi, « repartit François, ce que je vous dis est aussi un sentiment « que j'ai en ce moment dans le cœur pour vous, et que j'y aurai « toujours, je l'espère de la grâce de Dieu. — La cause de ma « colère, dit la personne, c'est que vous avez appuyé de votre « recommandation ma partie adverse dans un procès de grande « conséquence. — Cela est vrai, dit le saint prélat, et je l'ai fait « parce que j'ai jugé le bon droit de son côté. — C'est pour cela « que je vous en veux, dit la personne; vous deviez vous compor« ter comme père commun et non comme partie; il ne vous « convient pas de favoriser l'un plutôt que l'autre. — Les pères « communs, reprit le saint évêque, examinent, dans les contes« tations de leurs enfants, qui sont ceux qui ont tort ou raison, « et le jugement qui a été rendu vous prouve que le bon droit « était du côté de votre partie adverse. — On m'a fait injustice,

[1] *Esprit de saint François de Sales*, XIe, p., sect. XVIII.

« répliqua-t-elle. — Je vous assure, dit François, que, si j'eusse « été un de vos juges, je vous aurais condamné moi-même. — « Bon moyen que vous prenez là pour guérir mon aversion « pour vous ! — Tant que la passion vous dominera, répon- « dit-il, vous ne verrez pas clair dans votre affaire et vous « vous plaindrez; mais, quand le temps aura remis votre esprit « dans une assiette plus tranquille, vous bénirez Dieu et vos « juges de vous avoir ôté un bien que vous ne pouviez posséder « en conscience; alors votre aversion contre eux et moi cessera. « — *Amen*, reprit l'autre; mais je voudrais savoir si c'est du « fond du cœur que vous m'avez dit que vous m'en aimiez da- « vantage. — Oui, lui dit le saint prélat, car j'aime qu'on dé- « charge franchement ce qui pèse sur le cœur. Ceux qui font « voir leur plaie rendent la cure plus facile. Pour vous, quel- « que aversion que vous ayez actuellement contre moi, il reste « dans le fond de votre cœur un avocat qui plaide secrètement « pour moi et me fera gagner ma cause avec votre amitié, dès « que le feu de la passion sera éteint. — Comme je me trom- « pais ! reprit l'autre : il fut un temps où je vous tenais pour un « saint. — Vous aviez grand tort, reprit l'humble évêque, je « suis bien éloigné de l'être. Il y a quelques-uns de mes amis « qui ont un voile sur les yeux et me croient tel qu'ils désirent « que je sois. Mais vous, qui n'avez plus si bonne opinion, je « vous en aime davantage, d'abord parce que vous êtes de mon « avis, et ensuite parce que l'idée que vous avez de moi m'est « bien plus utile. Ceux qui m'applaudissent m'exposent au « danger de me perdre par la présomption; mais ceux qui « me méprisent font ce que je dois faire, ils me forment à l'hu- « milité en m'inspirant de bas sentiments de moi-même, et me « mettent ainsi dans la voie du salut[1]. »

Bien d'autres fois le saint évêque fut en butte à des blâmes injustes, comme nous l'avons vu dans le cours de cette histoire, et jamais il n'y opposa que douceur ou silence. « Donnez pas-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, VII[e] p., sect. XVIII.

« sage à la colère, disait-il avec l'Apôtre ; les coups de canon « s'amortissent dans la laine et font mal aux corps durs qui « résistent [1] ? Qu'est-ce d'ailleurs que tout ce que les hommes « peuvent dire contre nous, près de ce qu'on a dit contre le « Sauveur mourant sur une croix entre deux larrons et rassa- « sié d'opprobres? En présence d'un si grand exemple, qui « n'aurait honte de se plaindre et plus encore d'avoir du res- « sentiment [2] ? Mais enfin, lui demandait-on un jour, com- « ment devons-nous nous conduire à l'égard des censeurs « injustes ou des calomniateurs? — Premièrement, dit-il, « on peut répondre selon la vérité, pourvu qu'on le fasse « d'une manière douce, paisible, sans paroles d'aigreur, sans « trouble ni émotion. Jésus-Christ, accusé d'être possédé du « démon, répond simplement : Je ne suis point possédé du dé- « mon : *Dæmonium non habeo*. Après cela, si l'on persiste à « vous accuser, il faut vous taire. Le silence est l'eau qui éteint « la calomnie ; la réplique est l'huile de la lampe où elle se fo- « mente [3] ; ou, comme le dit Tacite : Qui la méprise la fait tom- « ber ; qui s'en irrite lui donne de la consistance : *Spreta exo- « lescunt: si irascare, agnita videntur* [4]. Il faut se durcir la peau « du cœur contre ces croix qui ne sont que des paroles ou un « son dont on peut dire : Autant en emporte le vent [5]. Qui est trop « sensible au qu'en dira-t-on n'aura jamais la paix du cœur. »

Les manques d'égards ne troublaient pas plus son humilité que les discours critiques. « Plût à Dieu, disait-il, que je fusse « aussi indifférent à toute autre chose qu'aux mépris qu'on « fait de moi ! » Un jour le secrétaire d'un prince lui écrivit d'une manière peu convenable et peu respectueuse : l'humble prélat opposa à ce manque d'égards une réponse pleine d'humilité et de courtoisie ; et quelqu'un des siens lui ayant repré-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, XII[e] p., sect. VII.
[2] *Idem*, XII[e] p., sect. VII.
[3] *Idem*, XVI[e] p., sect. XXIV. — XVII[e] p., sect. XX.
[4] Annal., IV, 34.
[5] *Esprit de saint François de Sales*, sect. XI. — XVIII[e] p., sect. XXX.

senté qu'il vaudrait mieux parler sur un autre ton à ce malappris : « Non, repartit-il d'un air gracieux ; c'est un gentil es-« prit : cela lui apprendra à mieux écrire désormais. »

Telle était même l'humilité du saint évêque, qu'il désirait paraître aux regards du monde non pas humble, mais vil et abject, tel qu'il se croyait être[1]. « Je me suis figuré, raconta-t-il « un jour à un de ses amis, mourir sur un échafaud ou être « brûlé vif en vertu d'une sentence de mort portée injustement « contre moi, et je me suis réjoui de perdre l'honneur avec la « vie par respect pour le bon plaisir de Dieu, s'il voulait le per-« mettre ainsi. » C'était même une de ses maximes, que si le monde ne trouvait pas à redire en nous, nous ne serions pas bons serviteurs de Jésus-Christ. « Bienheureux sont les hum-« bles, disait-il, parce qu'ils arriveront sûrement au port : c'est « là la béatitude qui me plaît le plus, et je voudrais qu'au der-« nier jour, ma justice, s'il s'en trouve une en moi, fût cachée « à tout le monde et connue de Dieu seul. »

De là vient que jamais on ne lui a entendu dire un mot à son avantage ; jamais on ne l'a vu se préférer à personne : il avait, au contraire, une adresse merveilleuse pour couvrir le bien qui était en lui et cacher ce qui pouvait le faire estimer, afin que Dieu seul fût dans le secret de ses mérites. Aussi ne se serait-il jamais permis la moindre action ou la moindre parole en vue de paraître vertueux. « Il faisait tout, dit sainte Chantal, pour « remplir son devoir, sans autre point de mire que la volonté « de Dieu[2]. » Et dans la pratique des vertus il préférait aux vertus plus éclatantes qui sont, selon son beau langage, attachées au haut de la croix de manière qu'on les voie et qu'on les admire, celles qui naissent au pied de la croix, et ne paraissent point aux yeux des hommes, comme l'humilité, la douceur, le support cordial du prochain, la condescendance aux inclinations d'autrui, la modestie, la simplicité « Celles-là,

[1] *Dép. de la mère de Chaugy.*
[2] *Dép. de sainte Chantal.*

« disait-il, sont les plus odoriférantes et les plus arrosées du « sang du Sauveur ; elles mortifient et sanctifient le cœur plus « efficacement que les cilices, les disciplines et autres mortifi- « cations extérieures qui font passer pour un saint[1]. »

Par ce principe il estimait qu'il ne fallait jamais parler de soi ni en bien ni en mal, mais chercher par le silence à se faire oublier[2] ; et quand on venait lui dire du mal de soi, il avait pour pratique de vous prendre au mot et même d'enchérir encore, afin de corriger cet amour-propre déguisé qui ne parle mal de soi que pour en faire bien penser. Une religieuse élevée à la supériorité lui ayant parlé de son incapacité pour cette place : « Vous avez bien raison, lui dit-il : celles qui vous ont « nommée n'ignoraient pas votre incapacité, la petitesse de votre « esprit, la faiblesse de votre jugement, tous vos défauts si pa- « tents ; mais Dieu a permis votre élévation pour vous presser « de vous corriger : il faut y travailler avec zèle, mais aussi « avec confiance en la puissance de la grâce. » La même chose arriva à M. de Belley : ce prélat lui ayant dit combien il se sentait loin de la sainteté que demande l'épiscopat : « Ce que vous « dites est bien vrai, répondit le saint prélat, et je le crois plus « que vous. Je vous regarde comme un homme sauvé du nau- « frage ou sortant d'un incendie dont la fumée vous a tout ba- « sané le visage ; mais, après tout, il faut rehausser votre cou- « rage vers la perfection, mettant votre confiance en Dieu, qui « se plaît à élever sa puissance sur notre infirmité et sa force « sur notre faiblesse. »

François, cependant, répondait autrement quand on lui faisait de ces aveux qui coûtent beaucoup à l'amour-propre et ne peuvent venir que d'une franche humilité. Alors il était ravi et félicitait avec une grande effusion de tendresse celui qui avait le courage de parler ainsi. M. de Belley l'éprouva lui-même d'une

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IIIe part., sect. XXI. — VIIe part., sect. XXIII. — XVIIIe p., sect. XXV et LI. — XIe p., sect. XXVIII.

[2] *Idem*, Ire p., sect. XIII. — IIe p., sect. XXX. — XVIe p., sect. XXXV. — Xe p., sect. XIX. — XIVe p., sect. XXIX.

manière remarquable. François ayant eu occasion de parler de son peu de mémoire : « Oh ! dit M. de Belley, vous n'avez « point à vous plaindre; la mémoire et le jugement se trouvent « rarement dans un même homme à un degré éminent : vous « avez le jugement qui est la meilleure part ; moi, j'ai la mé- « moire; mais que je vous céderais de grand cœur une partie de « ma mémoire pour avoir un peu de votre jugement ! car ce « dernier me fait bien défaut. » A ce mot, François ravi se jeta à son cou et, l'embrassant, lui dit avec un aimable sourire : « Oh ! que vous me faites plaisir ! Je n'ai jamais connu qu'un « autre homme qui m'ait dit comme vous qu'il n'avait guère de « jugement : c'est là une pièce dont ceux qui en manquent da- « vantage se croient ordinairement les mieux pourvus. On « trouve assez de personnes qui se plaignent de leur mauvaise « mémoire ou des passions de leur cœur; mais personne ne veut « reconnaître avoir peu de jugement : chacun repousse ce repro- « che comme une infamie. Ne vous inquiétez point, ajouta-t-il ; « le jugement croîtra en vous avec l'âge ; c'est un des fruits de « l'expérience et de la vieillesse. Il n'en est pas de même de la « mémoire ; plus on avance en âge et moins on en a : c'est pour- « quoi je n'espère pas que la mienne devienne meilleure ; mais « pourvu que j'en aie assez pour me souvenir de Dieu, cela me « suffit : *Memor fui Dei et delectatus sum*[1]. »

Du reste, l'humilité de François n'avait rien de triste et de sombre, elle était pleine d'amabilité et de grâce : « L'abaisse- « ment ou le mépris de soi, disait-il, doit être pratiqué douce- « ment, paisiblement, constamment, et non-seulement suave- « ment, mais avec allégresse et gaieté de cœur[2]. » Elle était encore plus éloignée du découragement qu'inspire à certaines âmes la vue de leurs misères : ceux qui se dépitent de se voir imparfaits ressemblaient, selon lui, à ceux qui se meurtrissent le visage par le chagrin de n'être pas assez beaux, et qui aug-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, Ire p., sect. XXXIV.
[2] Lettre CCCCXLIXe.

mentent leur difformité au lieu de la guérir [1]. « Ayez patience « avec tout le monde, écrivait-il à une dame [2], et principalement « avec vous-même ; je veux dire : Ne vous troublez point dans « vos imperfections, et travaillez toujours avec courage à vous « en relever ; recommencez tous les jours, sans croire jamais « avoir assez fait ; il n'y a point de meilleur moyen pour bien « achever la vie spirituelle. Comment reprendrons-nous les « autres avec un esprit de douceur, si nous nous reprenons « nous-mêmes avec dépit, chagrin et aigreur ? Comment nous « corrigerons-nous nous-mêmes, si nous n'avons l'esprit tran- « quille et en repos ? Enfin, l'humilité demande que nous nous « croyions encore bien loin de la perfection, et qu'en cette vue « nous recommmencions chaque jour. »

Si l'humilité de François de Sales était éloignée du découragement, elle l'était plus encore des sentiments du philosophe qui foulait aux pieds l'orgueil de Platon par un orgueil plus grand. Un jour qu'on citait devant lui comme des axiomes ces quatre paroles : *Spernere mundum, spernere nullum, spernere sese, spernere sperni* : « J'ai, reprit-il, quelque chose à redire « sur tous ces mépris : 1° *spernere mundum*, cela est vrai si « l'on veut parler des faux biens ou des jugements du monde ; « cela est faux si on l'entend des personnes ; 2° *spernere nul-* « *lum*, dit trop peu ; il faut estimer et respecter chacun comme « l'image de Dieu, et même comme valant mieux que nous ; « 3° *spernere sese*, cela est vrai si on entend ce qui, en nous, « est de nous ; cela est faux si on entend ce qui, en nous, est de « Dieu, car il faut l'estimer et le respecter ; 4° *spernere sperni*, « est mauvais et sent l'orgueil : il faut estimer le mépris comme « chose qui nous est due, être content qu'on pense de nous « comme nous, qu'on nous aide à nous compter pour rien et « ne voir dans les opprobres que des dons de Dieu, dignes de « notre amour et de notre reconnaissance [3]. »

[1] *Esprit de saint François de Sales,* XVII[e] p., sect. IX.
[2] Lettre CLXXVII[e].
[3] *Esprit de saint François de Sales,* XII[e] p., sect. XIII.

CHAPITRE XIV

SON ESPRIT DE PAUVRETÉ.

« Je n'ai jamais connu, dit sainte Chantal, une âme aussi « désintéressée et aussi complétement vide de toute affection « aux choses de la terre, que notre bienheureux père. » Un jour, deux personnes l'ayant prié de s'intéresser en leur faveur auprès du duc de Savoie pour obtenir quelque grâce, et lui ayant promis une bonne récompense s'il réussissait : « Vous « ne me connaissez pas, leur repartit-il avec douceur ; je suis « homme sans intérêt et ne fais jamais rien pour de l'argent, « mais soyez certain que je m'emploierai avec plus d'affection « pour votre affaire que si c'était pour moi. » Une autre personne lui ayant souhaité, dans une lettre, beaucoup de prospérité et de grandeur temporelles : « Bon Dieu ! lui répondit-il, « que me souhaitez-vous là ? de la grandeur et de la prospérité ! « par la grâce divine, je n'en attends et n'en désire d'autres, en « ce misérable monde, que celles que le Fils de Dieu a eues « dans la crèche de Bethléem... Quiconque a son cœur au ciel « ne se met point en peine des choses de la terre. » On lui disait un jour que le monde se moquait de ceux qui n'aspiraient pas à se faire une position aisée et brillante : « Et moi, répon- « dit-il, je me moque de ces niaiseries-là. L'une de mes plus « grandes consolations, c'est de m'imaginer n'avoir rien et de « penser que, quand je mourrai, je n'aurai rien... Mon plus « grand désir, c'est de manquer de quelque chose du néces- « saire, pour imiter Jésus-Christ, le roi des pauvres, et je ne « me trouve jamais mieux que quand je suis moins bien...

« Il faut vivre en ce monde, disait-il à un de ses prêtres, comme « si nous avions l'esprit au ciel et le corps au tombeau[1]. La « sagesse du monde dit : Bienheureuses les maisons qui sont « riches! Mais Notre-Seigneur a dit : Bienheureux sont les « pauvres! La vraie béatitude, en cette vie, est de se contenter « de ce qui suffit : rien ne suffira jamais à celui à qui le suffi- « sant ne suffit pas[2]. » Aussi disait-il souvent ce mot d'un auteur italien : *Povero si, ma contento* : Je suis pauvre, mais je suis content. « Car, qui n'aimerait, ajoutait-il, la pauvreté que « Notre-Seigneur a tant aimée, et dont il a fait la fidèle com- « pagne de toute sa vie? » Quand on semblait le plaindre du peu de revenu de son évêché : « Et qu'avaient donc les Apôtres? « répondait-il. Eux, qui étaient de bien plus grands évêques « que nous, n'en avaient pas autant; et combien d'honnêtes « gens qui ont moins que moi!... Mon évêché, disait-il encore, « me vaut autant que l'archevêché de Tolède : car il me vaut « le paradis ou l'enfer, aussi bien que celui de Tolède à son ar- « chevêque, selon que l'un et l'autre nous nous comporterons « en notre charge. Je m'estime même aussi riche qu'aucun « évêque de France, parce que mes revenus suffisent à mes be- « soins[3]. C'est un grand revenu que d'avoir ce qui suffit, lors- « qu'on y joint la piété qui nous apprend à nous en contenter. « Quand on a plus, on dépense davantage ; on a un plus grand « train, plus de domestiques qui vous ruinent, et souvent on « n'a pas plus de reste que moi; quelquefois même on s'endette, « et j'estime une grande richesse de ne rien devoir. Quand on « a peu, on a moins à donner, moins de soins pour dépenser, « moins de soucis pour conserver ou distribuer, et moins de « comptes à rendre à Dieu. Pour être content de ce peu, il n'y a « qu'à considérer ceux qui sont plus pauvres que nous : car « nous ne sommes pauvres que comparativement. Si nous ne

[1] *Dép. de l'abbé Legay.*
[2] Lettre DLXXI[e].
[3] *Dép. de Pernet.*

« voulons que le nécessaire, nous ne serons presque jamais « pauvres; si nous voulons tout ce que la passion demande, « nous ne serons jamais riches : le secret, pour nous enrichir « en peu de temps et à peu de frais, c'est donc de modérer nos « désirs, c'est d'imiter les sculpteurs, qui font leur ouvrage par « soustraction, et non les peintres, qui font les leurs par addi- « tion. Pour moi, je connais à peine la pauvreté : Dieu m'a été « si bon qu'il m'a donné ce que désirait le sage, un état mi- « toyen entre les besoins de l'indigence et l'abondance des ri- « chesses; et, content de mon sort, je m'estime riche[1].

Ce fut cet esprit de pauvreté évangélique, cette élévation d'âme au-dessus de tous les biens de ce monde, qui lui inspira et le renoncement à son patrimoine en faveur de ses frères, et ses immenses aumônes, et cette indifférence avec laquelle il vit la saisie de son temporel par le sénat de Chambéry, et ces refus généreux de tout honoraire, soit après la mission du Chablais, dont on voulait au moins rembourser les frais, soit après les stations prêchées à la cour, à Dijon, à Saint-André-des-Arts, et cette résistance à toutes les propositions d'abbayes et de riches bénéfices, qu'on lui fit si souvent.

Sous l'inspiration de ce même esprit, il sut restreindre ses besoins jusquè dans leurs dernières limites. Il n'avait que le nombre indispensable de serviteurs, tous vêtus proprement, mais simplement, sans rien de riche ni de brillant, sans épées ni panaches. Lui-même ne portait jamais d'habits de soie ou de grand prix : ses vêtements de dessus étaient de serge violette, décents et propres dans leur simplicité; ceux de dessous étaient de peau ou faits des restes usés des habits de dessus, et presque toujours rapiécés; sa table était des plus frugales, et en 1603, 1604 et 1620, où il y eut une grande cherté de grains, il fit encore des retranchements sur son ordinaire. Tous ses meubles étaient simples, quoique convenables; tout son évêché, enfin, révélait

[1] *Esprit de saint François de Sales*, XIV[e] p., sect. xxxiv. — VIII[e] part., sect. v. — II[e] p., sect. xxi et xxii. — IV[e] p , sect. xiv.

la demeure du père des pauvres, qui dépensait le moins possible afin de donner en aumônes le plus possible. Il avait près d'Annecy une terre, dépendant de l'Évêché, où il lui eût été agréable d'aller se reposer de temps en temps, s'il y avait eu une maison à son usage : jamais il n'en voulut faire bâtir ; et, un prêtre lui en ayant demandé un jour la raison : « C'est, « répondit-il[1], que j'estime comme une grâce de Dieu d'ha- « biter une maison étrangère partout où je vais. Cela m'est un « bonheur, parce que c'est un trait de ressemblance avec Jé- « sus-Christ, qui naquit dans une étable et n'eut pas, pendant « sa vie, où reposer sa tête. » Malgré tant d'épargne, la quantité de ses aumônes semblait inexplicable avec la tenue de sa maison et la modicité de ses revenus. « Un jour, dit M. de Bel- « ley, que je lui en témoignais ma surprise : C'est Dieu, répon- « dit-il, qui multiplie les cinq pains. — Mais, lui demandai-je, « comment cela se fait-il? — Ce ne serait pas miracle, répli- « qua-t-il, si cela se pouvait dire; et ne sommes-nous pas bien « heureux de vivre ainsi par miracle? Voyez, ajouta-t-il mon- « trant un habit de dessous qu'on lui avait fait avec une vieille « soutane, est-ce que mes gens ne font pas de petits miracles? « D'un vieil habit ils en font un tout neuf. A vous parler fran- « chement, si j'avais davantage, je serais en peine qu'en faire : « je suis heureux de vivre en enfant sans souci ; à chaque jour « suffit son mal. J'use des biens de ce monde comme les chiens « des bords du Nil, qui boivent l'eau du fleuve en courant, de « peur d'être attrapés par les crocodiles. »

Ce vrai pauvre de Jésus-Christ ne maniait guère d'argent que pour le distribuer ; et c'était à peine s'il savait distinguer certaines pièces de monnaie et s'il en connaissait la valeur. Tout passait par les mains de son économe; mais lorsqu'il fallait acheter quelque chose ou payer en voyage sa dépense dans les hôtelleries, il ne souffrait point que celui-ci marchandât et il lui faisait payer toute la somme demandée, à moins que l'excès

[1] *Dép. du chan. Gard.*

du prix ne fût évident et notable. Hors de là, quand on se plaignait des maîtres d'hôtel : « Remarquez, répondait-il, qu'il « faut considérer non-seulement le prix des denrées, mais en-« core les soins, les peines, les veilles, et la bonne volonté de « ceux qui nous reçoivent, choses qui ne peuvent jamais être « assez payées[1]. » Rarement il laissait l'argent reposer oisif entre les mains de l'économe, il lui en demandait presque tous les jours pour les pauvres, les monastères et autres maisons qui vivaient d'aumônes, et ces distributions amenaient parfois la disette à l'Evêché. Un jour l'économe, à bout de toutes ressources, vint se plaindre de n'avoir plus d'argent : « Tant mieux, répondit « François, cela nous rend plus conformes à Jésus-Christ : ce « Sauveur adorable n'avait pas où reposer sa tête, et nous, « nous sommes encore loin de cette extrémité. — Mais, enfin, « où prendre de l'argent ? demanda l'économe. — Mon fils, « répliqua le saint, il faut vivre de ménage. — Ah ! vraiment ! « il est bien temps de ménager, quand il n'y a plus rien. — « Vous ne me comprenez pas ; je veux dire qu'il faut vendre « ou engager quelques pièces de notre ménage, quelques-uns « de nos meubles, pour acheter de quoi nous nourrir. N'est-ce « pas là vivre de ménage[2] ? »

Pour échapper aux reproches de son économe, qu'il ne voulait pas trop contrister, François estimait une bonne fortune l'argent qui lui arrivait à son insu, et il le partageait aussitôt en diverses sommes dont il faisait autant de petits paquets enveloppés avec soin, pour les distribuer aux pauvres ; il donna ainsi un jour jusqu'à quatre cents florins.

Malgré tant de pauvreté, le saint évêque savait être magnifique quand il le fallait et qu'il le jugeait expédient pour l'honneur de son ministère et pour la gloire de Dieu : plusieurs fois il a reçu de grands seigneurs avec tant d'éclat, qu'on s'étonnait comment, avec si peu de biens, il pouvait faire de telles magni-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, VIIIe p., sect. VII.
[2] *Idem*, IIe p., sect. XXII.

ficences. Alors il admettait chez lui, passagèrement, la tapisserie, la vaisselle d'argent et les beaux meubles; mais, au milieu de tout cela, il ne rabattait rien de son esprit de pauvreté, regardant tout ce luxe comme de la boue, et ne faisant pas plus de cas des plats d'argent que s'ils étaient de terre[1]

[1] *Esprit de saint François de Sales,* VIII[e] p., sect. VIII.

CHAPITRE XV

SA MORTIFICATION.

La nécessité de la mortification, pour être vertueux, a été sentie par les païens eux-mêmes, dont un avait pour maxime : Se priver et souffrir : *Abstine et sustine.* Mais la doctrine de l'Évangile et l'onction de la grâce la firent sentir bien autrement au saint évêque de Genève : « Il faut mourir, disait-il, afin que « Dieu vive en nous ; car il est impossible d'arriver à l'union « de notre âme avec Dieu par une autre voie que par la morti- « fication. Ces paroles : *Il faut mourir !* sont dures, mais elles « seront suivies d'une grande douceur, parce qu'on ne meurt « à soi-même qu'afin d'être uni à Dieu par cette mort[1]. Il faut « mourir à tout autre amour pour vivre à celui de Jésus, afin « que nous ne mourions point éternellement[2]. Mon Dieu ! que « je voudrais bien mourir pour mon Sauveur ; mais si je ne puis « mourir pour lui, que je vive au moins pour lui seul[3]. »

Conformant sa conduite à ces convictions, François de Sales commença par mortifier son corps. Comme il l'estimait un esclave qui se révolte quand on le flatte et qu'on condescend à ses désirs, jamais il n'accordait à ses sens la moindre délicatesse ou superfluité. Il se bornait, en tout, au simple nécessaire; c'était pour lui une peine d'aller prendre son repas ; et, si on ne l'en eût pressé, il l'aurait souvent oublié. Il jeûnait fréquemment, et on peut même dire que sa vie était un jeûne continuel,

[1] *Entretien sur la prétention religieuse*, p. 373.
[2] *Traité de l'amour de Dieu*, liv. XII, ch. XIII.
[3] Lettre CCCCXVII[e].

tant il se contentait de peu à chaque repas : même pendant plusieurs années, sauf une légère collation qu'on lui apportait le soir dans sa chambre, il ne fit qu'un repas par jour, trouvant en cela double avantage ; celui de se mortifier et celui de se ménager plus de temps pour sa vaste correspondance et ses immenses travaux[1].

Il ne tenait point, du reste, à cette mortification et aimait mieux la supprimer parfois que d'en faire ostentation. Un jour, un prélat étant venu le visiter à Annecy, il alla, le vendredi soir, dans sa chambre l'avertir que le souper était prêt : « Souper ! « lui répondit son hôte, je ne soupe pas aujourd'hui ; c'est bien « le moins de jeûner une fois par semaine. » François, aussitôt, lui fait porter la collation dans sa chambre et va souper avec ses aumôniers, qui lui racontèrent que ce prélat était si attaché à ses exercices de piété et à ses jeûnes, qu'il n'en rabattait jamais rien, quels que fussent ceux qui vinssent le visiter. Le lendemain, le saint prélat, s'entretenant de ce fait avec l'évêque de Belley : « Voyez-vous, lui dit-il, il ne faut pas être si attaché à « ses pratiques, même les plus pieuses, qu'on ne les interrompe « quelquefois : autrement, sous prétexte de fidélité, il s'y glisse « un très-fin amour-propre : un jeûne de vendredi, interrompu, « en eût caché plusieurs autres ; en pareil cas, on peut renvoyer « le jeûne à un autre jour, ou sinon le remplacer par la con- « descendance, qui est fille de la charité, et doit lui être pré- « férée[2].

François s'abstenait encore de ces jeûnes volontaires quand il voyait que sa santé pouvait en souffrir : « Car, disait-il, il est « dans l'ordre de Dieu que nous traitions nos corps selon leurs « infirmités, que nous les ménagions comme de pauvres ma- « lades, avec charité et patience ; et cet exercice n'est pas le « moins méritoire, parce qu'il mortifie le cœur et le courage. « Si l'accomplissement de nos devoirs nous procure quelque

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IVe p., sect. VIII.
[2] *Dép. de sainte Chantal*, art. 28, p. 76.

« maladie ou abrége nos jours, il faut en bénir Dieu et le souf-« frir de bonne grâce ; mais, à cela près, le respect pour la Pro-« vidence et la charité pour nous-mêmes nous obligent à nous « abstenir des pénitences qui ruinent la santé, parce que, « comme c'est une délicatesse qui ressent trop la femme, d'être « trop tendre sur sa santé, ce serait aussi une fierté qui ressen-« tirait la barbarie, de la mépriser tout à fait... Comme l'esprit « ne peut supporter le corps quand il est trop gras, le corps « ne peut supporter l'esprit quand il est trop maigre : il faut « traiter le corps comme son enfant, le corriger sans l'assom-« mer. »

Un jour, dit M. de Belley, voyant que je jeûnais souvent, il me demanda si le jeûne me fatiguait beaucoup ; je lui répondis que je n'avais presque jamais appétit, et que quand je me mettais à table, c'était presque toujours sans envie de manger. « Ne jeûnez donc guère, me dit-il. — Et pourquoi, mon père? « le jeûne est tant recommandé dans l'Écriture ! — Oui, dit-il, « mais à ceux qui ont meilleur appétit que vous. Faites quel-« que autre bonne œuvre et mortifiez votre corps autrement[1]. » Ce fut conformément à ces maximes qu'averti, quelque temps avant sa mort, par l'affaiblissement de son estomac et la diminution de ses forces, de la nécessité de se relâcher de ses austérités, il se plia à ce qu'exigeait sa santé.

Indifférent, du reste, à toute espèce de nourriture, jamais il n'y trouvait à redire, quelle qu'elle fût, et de quelque manière qu'elle fût apprêtée ; tout était à son goût, soit froid, soit chaud, soit salé, soit insipide ; il mangeait ce qu'on lui présentait, sans faire jamais la moindre remarque, et il recommandait aux autres la même pratique, disant qu'on doit avoir grand respect pour la parole de Notre-Seigneur, *Mangez ce qu'on vous sert ;* que manger indifféremment de tout sans aucun choix est la meilleure mortification ; que par là on a l'avantage de cacher aux hommes son austérité, et que cependant ce n'en est pas une

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IVe p., sect. IX.

petite de s'accommoder de tout et de se refuser ce qu'on désire[1]. Un jour, on lui servit un plat d'œufs pochés nageant dans l'eau : il fit son repas en trempant son pain dans cette eau ; et quand on l'en avertit, il répondit simplement qu'il n'y prenait pas garde et qu'il avait goût pour tout, par respect pour la parole de Notre-Seigneur, *Mangez ce qui vous sera mis devant vous*[2]. « Ne pas prendre ce qu'on vous sert, disait-il, et faire choix des « viandes, c'est montrer un esprit attentif aux plats et aux sau- « ces ; manger ce qui est bon sans s'y complaire, ce qui est « mauvais sans témoigner d'aversion, et se montrer ainsi in- « différent en l'une et en l'autre : voilà la vraie mortification. » Et il pratiquait si bien ce principe, qu'un jour où on lui avait servi, par mégarde, un œuf tout pourri, il le mangea sans en rien dire, et quand on lui témoigna sa peine de la méprise : « Nous en avons si souvent mangé de bons, répondit-il douce- « ment, pourquoi n'en mangerions-nous pas de mauvais, si « Dieu permet qu'ils nous soient présentés[3] ? »

Il ne buvait que peu de vin, encore le mélangeait-il de beaucoup d'eau, et il ne mangeait habituellement que des viandes grossières, donnant pour raison, quand on le lui reprochait, tantôt qu'il aimait à être nourri comme les pauvres, tantôt qu'il avait un estomac rustique qui préférait les viandes grossières[4]. Jamais on ne servait sur sa table de mets recherchés et délicats, à moins qu'il n'y eût des étrangers ; et si, alors, on lui en présentait, ou il les faisait passer discrètement à ceux qui étaient près de lui, ou il les laissait sur son assiette, pour être envoyés à quelques malades qui demandaient ses restes, les uns par besoin, les autres, en plus grand nombre, par un sentiment de dévotion. S'il était en visites pastorales, il défendait aux curés et aux monastères de lui servir rien d'extraordinaire,

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IVe part., sect. XVIII. — XVIe part., sect. XXVII.

[2] *Idem*, sect. XIX. — *Dép. de Daunant.*

[3] *Dép. de la mère de Chaugy.*

[4] *Dép. de sainte Chantal*, art. 28.

disant que, quelque peu qu'on lui donnât, c'était encore trop, et qu'il ne voulait pas qu'on se mît en dépense pour lui[1]. S'il était à la table des riches, il se privait le plus qu'il le pouvait, sans faire paraître sa mortification.

« Un jour, dit M. de Belley, que je lui avais servi à ma table « un morceau fort délicat, je m'aperçus qu'il le mettait adroi- « tement dans un coin de son assiette, pour en manger un plus « grossier. Je vous surprends sur le fait, lui dis-je. Et où est le « précepte : *Mangez ce qu'on vous servira ?* — Vous ne savez « donc pas, me répondit-il, que j'ai un estomac de paysan qui « a besoin de viandes solides ; vos mets délicats ne le soutien- « draient pas.— Mon père, repris-je, ce sont là de vos défaites, « c'est par de telles ruses que vous cachez votre mortification. « — Certes, s'écria-t-il, je n'y entends aucune finesse, et je « vous parle en toute sincérité. Je conviens que mon appétit « trouve plus de goût aux mets délicats ; mais, comme on est à « table pour se nourrir et non pour satisfaire la gourmandise ; « comme on ne doit manger que pour vivre, je prends ce que je « sais me nourrir mieux. Ce serait vivre pour manger que de « choisir sa nourriture d'après le goût des mets et des sauces. « Néanmoins, pour faire honneur à votre bonne chère, si vous « avez patience, je vous donnerai contentement ; et après avoir « jeté les fondements du repas par ces nourritures plus substan- « tielles, je les couvrirai par les délicatesses que vous avez à me « servir[2]. »

Aussi mortifié en tout le reste que dans sa nourriture, il évitait avec grand soin tout ce qui ressentait la sensualité et la recherche ; il prenait simplement les habits que ses domestiques lui donnaient, sans vouloir l'un plutôt que l'autre ; et, lorsqu'il vint à l'abbaye de Sixt, il refusa de se servir des draps fins et délicats qu'on était allé chercher pour lui à deux lieues de distance, et s'en fit donner de grossiers qui étaient à l'usage de

[1] *Dép. de Passis.*
[2] *Esprit de saint François de Sales,* V[e] p., sect. v.

la communauté[1]. Il ne se chauffait presque jamais, et endurait gaiement les plus grands froids, comme les plus grandes chaleurs. Dans ses voyages il bravait la pluie, la neige, les vents, les injures de l'air ; et, arrivé dans les hôtelleries, il souffrait, sans faire jamais aucune plainte, d'être mal logé, mal nourri, et de manquer de beaucoup de choses, répétant gracieusement sa parole chérie : « Je ne suis jamais mieux que quand je ne suis « pas bien. »

Il dormait peu, ne perdait jamais le temps, ne connaissait ni le jeu ni l'ennui. Jamais il ne prenait de récréation que quand la condescendance au plaisir des autres ou aux ordonnances du médecin l'y engageait. Mais alors aussi il était gracieux et aimable pour les autres autant qu'il était sévère pour lui-même. « Quand je lui rendais visite, raconte M. de Belley, il avait soin « de me divertir après le travail de la prédication ; lui-même « me menait promener en bateau sur le beau lac d'Annecy, ou « dans les beaux jardins qui sont sur ses agréables rivages ; et, « quand il me venait voir à Belley, il ne refusait point de sem- « blables divertissements, auxquels je l'invitais ; mais jamais il « ne les demandait ou ne s'y portait de lui-même. » Si quelquefois il allait se promener dans la campagne pour raison de santé, il utilisait sa promenade en conversant avec les paysans qu'il rencontrait, entrant dans leurs cabanes et recevant d'un air content ce que lui offrait leur simplicité hospitalière.

Souvent il prenait la discipline jusqu'au sang[2], estimant que ce n'était pas acheter trop cher à ce prix la chasteté, « cette « vertu noble, disait-il, qui tient nos âmes blanches comme les « lys, pures comme le soleil, qui consacre nos corps, nous « donne la facilité d'être tout à Dieu, et nous permet de dire à « Notre-Seigneur : Mon cœur et ma chair tressaillent de joie « en votre bonté, pour laquelle je renonce à tout autre plaisir. » Mais il avait grand soin de tenir cette mortification secrète,

[1] *Dép. de Zoënos.*
[2] *Dép. de sainte Chantal*, art. 28. p. 77.

choisissant, pour frapper ainsi durement son corps, le temps de la nuit où il croyait n'être pas entendu, et cachant si bien sa discipline pendant le jour, qu'on ne la découvrit qu'après sa mort. Le valet de chambre lui-même n'en eut que le soupçon, fondé sur un reste d'eau rougeâtre et teinte de sang, qu'il trouva au fond de l'aiguière de son maître, qui y avait lavé l'instrument tout sanglant[1].

Cette mortification, tout austère qu'elle paraît, le cédait cependant à une autre qu'il s'était imposée, et qui consistait à tenir constamment tout son extérieur dans une modestie, une décence, une honnêteté si parfaites, que rien ne s'y pouvait ajouter. Jamais dans sa bouche une parole qui ne fût calme et retenue, douce et modeste, dite d'un ton de voix modéré, quoique assez élevé pour être bien entendu ; jamais dans son regard une de ces libertés de voir qui dissipent et promènent en tous sens la curiosité ; jamais dans son attitude une manière d'être ou de faire qui ne fût dans l'ordre, ou qu'on pût dire inspirée par l'amour de ses aises, jusque-là, comme nous l'avons déjà remarqué ailleurs, qu'on l'a vu souffrir les piqûres des mouches et des taons, qui, enfonçant leur aiguillon dans sa tête ou sur son visage, en faisaient sortir le sang, sans qu'il fît un mouvement pour les éloigner[2]. C'était dans tout son port une égalité de maintien sans contrainte et toujours digne, soutenue constamment par la vénération profonde que lui inspirait la présence de Dieu en tous lieux, aussi bien que la sainteté de son caractère épiscopal ; et il n'estimait pas qu'il y eût d'autre moment que le sommeil pour se reposer de la noble fatigue que demande le respect de Dieu et de soi. C'est ce que nous apprend une pieuse curiosité de l'évêque de Belley, laquelle fut sans doute en soi une indiscrétion blâmable, mais qui est devenue par le fait une révélation édifiante.

« Quand il venait me voir en ma résidence, raconte M. Ca-

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IVe p., sect. xx.
[2] *Dép. de Lesmontex. — Dép. de sainte Chantal*, art. 28, p. 78.

« mus[1], je prenais plaisir à le regarder par des trous que j'avais « faits à dessein en certains endroits des portes et du plancher, « pour le considérer seul, retiré dans sa chambre, et voir de « quelle façon il se comportait en l'étude, en la prière, en la « lecture, en la méditation, en s'asseyant, en marchant, en se « couchant, en se levant, en écrivant, bref aux plus menues « contenances dans lesquelles on se licencie souvent quand on « est seul. Néanmoins, je ne l'ai jamais remarqué se dispenser « de la plus exacte loi de la modestie : tel seul qu'en compagnie, « tel en compagnie que seul, il avait une égalité de maintien « corporel semblable à celle de son cœur. Je n'ai jamais aperçu « en lui aucun mouvement extraordinaire des yeux, ni des « mains, ni de la tête ; il était toujours dans son assiette accou- « tumée, par un effet de l'exercice de la présence de Dieu, qu'il « recommandait à toutes les âmes qui étaient sous sa conduite. « Étant seul, il était aussi composé qu'en une grande assem- « blée. S'il faisait quelques prières, vous eussiez dit qu'il était « en la présence des anges et de tous les bienheureux, immo- « bile comme une colonne et dans une contenance toute res- « pectueuse. J'ai même pris garde, le voyant seul, s'il ne croi- « sait pas les jambes, ou s'il ne mettait pas les genoux l'un « sur l'autre, s'il n'appuierait point sa tête de son coude : « jamais ! Toujours une gravité accompagnée d'une telle dou- « ceur, qu'il remplissait ceux qui le regardaient d'amour et de « respect. »

Toutefois, quelque importance que François attachât à la mortification qui atteint le corps, il lui préférait incomparablement celle qui atteint l'âme, c'est-à-dire, la mortification de l'esprit et du jugement, de la volonté et de l'amour-propre ; et il avait coutume de dire qu'une once de celle-ci vaut mieux que plusieurs livres de celle-la[2]. Aussi s'y appliquait-il d'une manière toute spéciale.

[1] *Esprit de saint François de Sales*, IVe p., sect. I.
[2] *Idem*, XVe part., sect X.— XVIIe part., sect. XXIV.— Xe part , sect. I.

Il mortifiait son esprit en lui interdisant toutes les vaines imaginations, toutes les pensées inutiles ou étrangères qui font perdre le temps, dissipent l'âme, dégoûtent du travail et des choses sérieuses, exposent la vertu et deviennent la source de mille distractions dans la prière, comme de mille tentations dans le service de Dieu; et ce que nous avons dit de son recueillement habituel en est une preuve frappante.

Il mortifiait son jugement, en évitant l'entêtement dans ses idées, l'opiniâtreté dans ses sentiments. C'était une chose remarquable, que, dans les discussions qui s'élevaient en sa présence, il ne s'empressait jamais de donner son avis; il laissait parler les autres, et, préférant leur jugement au sien, il ne contestait jamais, à moins qu'il ne s'agît de matières où il devait, comme évêque, se prononcer et parler; car alors il prenait le parti qu'il estimait le meilleur; et, ferme ensuite, inébranlable comme une colonne, il ne savait pas céder.

Il mortifiait sa volonté en se pliant constamment à ce qu'il jugeait être le bon plaisir de Dieu et l'ordre de la Providence, sans tenir aucun compte de ses goûts et de ses répugnances, de ses désirs ou de ses aversions.

« Tous les jours, écrivait-il à sainte Chantal[1], j'apprends à ne « point faire ma volonté et à faire ce que je ne veux pas... Je « désire bien peu de chose, et le peu que je désire je le désire « bien peu, et s'il m'était possible, je n'aurais pas un seul dé- « sir. » C'était en cela que le saint évêque plaçait toute la vertu : « Peu importe au démon, écrivait-il à une de ses pénitentes[2], « que vous déchiriez votre corps, pourvu que vous fassiez votre « propre volonté; il ne craint pas l'austérité, mais l'obéissance; « aucune austérité ne vaut le sacrifice de votre volonté toujours « soumise et continuellement obéissante... Ne désirez donc point « être autre chose que ce que vous êtes : de quoi sert de bâtir « des châteaux en Espagne, puisqu'il vous faut habiter en

[1] Lettre DCCVII[e].
[2] Lettre CCCCXCVIII[e].

« France[1]... pour moi, je ne sais que le refrain du cantique de « l'Agneau ; quelques-uns peuvent le trouver un peu triste ; mais « qu'il est harmonieux et doux aux cœur ? Mon Père, qu'il me « soit fait, non comme je veux, mais comme vous voulez. Oh ! « qu'à jamais nos cœurs soient unis au sien et nos volontés à « son bon plaisir[2] !

Enfin il ne mortifiait pas moins énergiquement cet amour propre qui porte à se rechercher soi-même en toutes choses, et à fuir tout ce qui gêne, à suivre nos inclinations et à reculer devant nos répugnances. Il nous apprend lui-même qu'il avait fait une guerre continuelle à ses inclinations et à son caractère, jusqu'à ce qu'il en fût venu à bout. « Il est, disait-il avec sa « candeur ingénue, deux passions qui m'ont beaucoup coûté à « détruire, savoir : l'amour et la colère. » Il triompha de l'amour en lui donnant le change et l'appliquant tout entier à Dieu ; il triompha de la colère *en tenant son cœur à deux mains*, comme il le disait quelquefois pour contenir l'impétuosité de son humeur[3], et ce fut là ce qui lui valut tant de grâces, conformément à sa parole chérie, que « celui qui mortifie davantage ses « inclinations naturelles attire davantage les inspirations sur- « naturelles[4]. Longtemps, dit sainte Chantal, il eut à lutter « contre ses passions ; mais à force de générosité il les sur- « monta tellement qu'elles lui obéissaient comme des esclaves, et « à la fin il n'en paraissait presque aucune trace. » Dieu avait si bien rangé toutes ses inclinations naturelles selon la raison et la loi de l'Évangile, qu'il ne faisait aucune action qui ne fût accompagnée de quelque vertu chrétienne, et il avait si bien vidé son cœur de toute affection terrestre, qu'il put dire en vérité : « Si je connaissais dans mon cœur la moindre fibre qui « ne fût pas toute détrempée de l'amour de mon Dieu, je l'ar-

[1] Lettre DCCLXXX[e].
[2] *Esprit de saint François de Sales*, XVIII[e] p., sect. VII.
[3] *Idem*, V[e] p., sect. XXIX.
[4] *Idem*, X[e] p., sect. I.

« racherais à l'instaut... Oh! que le monde me déplaît! plus je « le vois, plus je l'ai à contre-cœur; je ne crois pas que j'y « pusse vivre si le service des âmes ne m'y retenait. Que j'es- « time heureux ceux qui l'ont quitté pour se donner entièrement « à Jésus-Christ! »

CHAPITRE XVI

SA PATIENCE [1].

Bien différent des hommes du monde, François de Sales mettait son bonheur dans la souffrance. « Souffrir, disait-il, « est presque le seul bien que nous puissions faire en ce monde ; « car rarement faisons-nous quelque bien que nous n'y mêlions « quelque mal. Et puis Notre-Seigneur n'est jamais si proche « de nous, que lorsque nous souffrons avec patience pour son « amour. Il veille sur nous quand nous nous reposons en paix « sur son sein, et nous fait tirer avantage de nos tribula- « tions... Bienheureux sont les crucifiés [2] ! En ce monde, notre « partage est sur la croix ; en l'autre, il sera dans la gloire. »

On lui parlait un jour d'une personne chargée de beaucoup de croix et d'afflictions : « Oh ! que cette chère âme est heureuse. « répondit-il, d'avoir à souffrir quelque chose pour Notre-Sei- « gneur, qui a choisi la croix pour fondement de son Église, et « favorise tous ceux qui la portent ! Puisque cette personne n'a « plus que peu de temps à vivre, il est bon que ce peu de temps « soit employé à la souffrance... Aimons nos croix, disait-il « aux âmes affligées [3] ; elles sont toutes d'or, vues avec les yeux « de l'amour ; et bien que Notre-Seigneur y soit comme mort « entre les clous et les épines, il s'y trouve un assemblage de « pierres précieuses qui nous composeront une couronne de « gloire si nous portons courageusement celle d'épines... Le

[1] *Dép. de sainte Chantal*, art. 31.
[2] Lettre DCCVII[e].
[3] Lettre DCCCXXV[e].

« temps des afflictions et contradictions est le temps de la belle « moisson, où l'âme recueille les plus riches bénédictions du « ciel; un jour de ce temps est plus profitable que six d'un au- « tre temps. Soyons donc à jamais attachés à la croix et que « cent mille coups de flèches transpercent notre chair, pourvu « que le dard enflammé de l'amour de Dieu ait auparavant pé- « nétré notre cœur ! Que cette divine blessure nous fasse mou- « rir de sa sainte mort qui vaut mieux que mille vies[1] ! En « quoi, disait-il encore[2], témoignerons-nous notre amour à « celui qui a tant souffert pour nous, si ce n'est parmi les « contrariétés, les répugnances et les aversions? Jetons-nous à « travers les épines des difficultés, laissons transpercer notre « cœur à la lance des contradictions, mangeons l'absinthe, bu- « vons le fiel, avalons le vinaigre des amertumes temporelles, « puisque c'est notre doux Sauveur qui le veut. Comme les « flammes se nourrissent entre les épines, l'amour divin s'ac- « croît parmi les tribulations bien mieux que parmi les conten- « tements[3]. »

L'habile maître de la vie spirituelle distinguait trois espèces de croix qu'il estimait incomparablement meilleures que toutes les autres : les premières sont celles qui nous importunent et nous déplaisent davantage par leur continuité : « Les croix qu'on ren- « contre dans la rue, disait-il, sont excellentes; mais celles qu'on « trouve à la maison valent beaucoup mieux, parce qu'elles pèsent « plus: elles valent mieux que les cilices, les disciplines, les jeûnes « et tout ce que l'austérité a inventé. C'est là où paraît la géné- « rosité des enfants de la croix. » Les secondes sont celles qui se présentent d'elles-mêmes. « Voilà, écrivait-il à une personne « chère[4], une quantité de croix que vous n'avez point choisies : « Dieu vous les a données de sa main ; recevez-les, baisez-les, « aimez-les, elles sont toutes parfumées de l'excellence du lieu

[1] Lettre DCXLIV[e].
[2] *Dép. de Biord.*
[3] Lettre CCVIII[e].
[4] Lettre CLIII[e]. — *Dép. de sainte Chantal,* art. 28, p. 79.

« d'où elles viennent. Là où il y a moins de notre choix, disait-« il encore[1], il y a plus de bon plaisir de Dieu. J'aime infini-« ment mieux le mal qui nous vient de notre Père céleste que « celui qui vient de notre propre volonté. » Le saint évêque explique encore mieux sa pensée dans un de ses sermons où il commente la parole de Notre-Seigneur : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il prenne sa croix.* « Prendre sa croix, dit-il[2], « c'est recevoir et souffrir avec une entière soumission toutes « les peines et contradictions, afflictions et mortifications qui « nous arrivent en cette vie, petites ou grandes, conformes ou « contraires à nos goûts sans aucune exception. Nous voudrions « choisir nos croix, en avoir une autre que la nôtre, porter une « croix pesante qui aurait au moins quelque éclat plutôt qu'une « croix légère qui fatigue par sa continuité : illusion. C'est no-« tre croix qu'il faut porter, non pas une autre, et son mérite « n'est pas en sa qualité, mais en la perfection avec laquelle « on la porte. Il y a souvent plus de vertu à ne pas dire une « parole défendue, à ne pas lever les yeux pour un regard cu-« rieux, qu'à porter la haire. La condescendance aux humeurs « d'autrui et le doux mais juste support du prochain, voilà, « disait-il, mes vertus chéries : Oh! que c'est bien plutôt fait de « s'accommoder à autrui que de vouloir plier les autres à nos « humeurs et à nos opinions! »

La troisième sorte de croix plus spécialement chère au cœur de François de Sales, c'était l'injuste persécution. On lui demandait un jour[3] quelle était, entre les huit béatitudes, celle qui lui semblait la plus excellente ; on s'attendait qu'il allait répondre que c'était la seconde : *Heureux les hommes doux* ; mais, contrairement à cette attente, il répondit : « Heureux ceux « qui souffrent persécution pour la justice ; cette béatitude, la « dernière dans son rang, est la première dans mon estime, et

[1] *Esprit de saint François de Sales*, XVIIe p., sect. XXIV. — XVIIIe p., sect. VII.
[2] Sermon pour le jour de saint Blaise.
[3] *Esprit de saint François de Sales*, XVIIIe p., sect. XXXIX.

« je la regarde comme le souverain bonheur de la vie présente. « Ceux qui sont injustement persécutés, ajouta-t-il, portent « mieux la ressemblance du Sauveur et mènent une vie cachée « avec Jésus-Christ en Dieu : ils paraissent méchants et ils sont « bons, morts et ils sont vivants, pauvres et ils sont riches, « fous et ils sont sages, détestés devant les hommes, mais en « bénédiction devant Dieu. »

La vie du saint évêque était de tout point conforme à ces belles doctrines. Toujours on le voyait se prêter de bonne grâce aux importunités de ceux qui voulaient lui parler, sans jamais manifester aucune peine d'être continuellement dérangé au milieu de ses plus graves occupations. Il voyait tous ces contretemps dans la Providence qui les permettait ou les ordonnait, et il les acceptait avec amour sans rien perdre de la sérénité de son âme ni de son visage.

Cet homme si bon eut des ennemis et des persécuteurs qui le contrarièrent, qui censurèrent ses actions les plus saintes, lui adressèrent des reproches acerbes ou des paroles désobligeantes, Dieu, sans doute, le permettant ainsi pour faire éclater la vertu de son serviteur ; et à tous ces assauts il n'opposa que des reparties aussi pleines de foi que d'aménité, qui révélaient en lui une âme vide de tout fiel et de toute aigreur : « Il faut, « disait-il, avoir pitié de la faiblesse humaine. Que deviendrions- « nous si Dieu nous traitait sans pitié ? Les persécutions sont « des parcelles de la croix de Jésus-Christ ; il n'en faut pas « laisser perdre la moindre partie. »

Un jour, un créancier vint lui demander le payement d'une somme considérable dont il s'était fait caution pour un gentilhomme de ses amis qui, étant à l'armée, ne pouvait pas venir payer sa créance : le saint évêque lui remontra avec toute la douceur possible que, la fortune du gentilhomme étant bien supérieure à la créance, il n'y avait aucun péril de perdre ni le capital, ni l'intérêt, et le conjura d'avoir patience jusqu'à son retour. Le créancier ne veut point entendre raison ; il crie, il tempête, il veut être payé à l'instant : « Eh bien, dit François,

« je ne vous demande que le temps de lui écrire et d'avoir sa « réponse, et vous serez payé. — Je ne veux point attendre, « reprit l'autre ; j'entends être payé aujourd'hui même. — « Monsieur, dit le saint évêque avec une incroyable mansué- « tude, auriez-vous bien le courage, au lieu de me nourrir « comme mon ouaille, de m'ôter le pain de la bouche ? Je n'ai « que petitement ce qu'il faut pour mon entretien ; je n'eus « jamais devant moi la somme que vous me demandez. Me « voulez-vous discuter avant le principal débiteur ? Je vous « abandonne tout ce que j'ai, jusqu'à mes meubles, vous pou- « vez les vendre ; je vous demande seulement de m'aimer pour « Dieu et de ne point l'offenser par colère, haine et scandale : « faites ainsi et je serai content. — Eau bénite de cour que « tout cela, » reprend le créancier ; et il tonne, se fâche, vomit mille injures. « Monsieur, dit François avec sérénité, je vais « faire toutes les diligences possibles pour vous satisfaire ; mais « je veux que vous sachiez que, quand vous m'auriez crevé un « œil, je vous regarderais de l'autre aussi affectueusement que « mon meilleur ami. » Le saint évêque écrivit promptement au gentilhomme, qui vint payer sa dette ; et le créancier, confus de sa faute, revint demander pardon à François, qui l'accueillit à bras ouverts, et l'aima depuis avec une tendresse particulière, l'appelant son ami reconquis [1].

D'autres fois le saint prélat aimait mieux opposer aux injures le silence : « Car, disait-il, je ne connais point de meilleur re- « mède parmi les contradictions que de ne point parler, de « n'en faire aucun semblant et de se conserver dans une grande « douceur à l'égard de celui qui nous a blessés. Pour peu qu'on « dise, l'amour-propre en dit toujours trop et laisse échapper « des paroles si mal digérées qu'on a le cœur dans l'amertume « pendant tout le reste du jour. Quand on ne dit mot, qu'on « sourit de bon cœur et qu'on laisse passer le mauvais vent, on

[1] *Esprit de saint François de Sales*, Ire p., sect. VII.

« étonne la colère, on déconcerte l'indiscrétion et on a long-
« temps le cœur en joie [1]. »

La patience du saint évêque fut à l'épreuve des maladies comme à celle des injures. Cet homme, d'une constitution si saine, eut à supporter vers ses dernières années beaucoup d'infirmités corporelles; et, au milieu de ses douleurs, on le vit toujours calme et résigné : jamais un mot de plainte, jamais un air de tristesse ou de contrariété. Écoutons M. de Belley sur ce sujet : « Tous ceux qui l'ont vu malade, dit-il, racontent des « merveilles de sa douceur et de son indifférence dans les souf- « frances. C'était au milieu des douleurs une patience mêlée « de tant d'amour et de douceur qu'on ne l'entendit jamais « former le moindre désir qui ne fût conforme à la volonté de « Dieu : il ne regrettait en aucune façon les services qu'il eût « pu rendre à Dieu et au prochain dans la santé. Il voulait « souffrir parce que tel était le bon plaisir divin. Il sait mieux « que moi, disait-il, ce qu'il me faut. Qu'il fasse ce qui est « agréable à ses yeux. O Dieu ! que votre volonté se fasse et « non pas la mienne. Oui, Père céleste, je le veux, puisqu'il a « été trouvé bon devant vous; oui, Seigneur, je le veux, que « votre loi et votre volonté soient à jamais gravées dans mon « cœur. » A la demande s'il voudrait prendre une médecine, boire quelque potion, être saigné, il répondait : « Faites ce « qu'il vous plaira ; Dieu m'a mis en la disposition des méde- « cins. » Et en conséquence il acceptait tout ce qu'on voulait avec une simplicité d'obéissance incomparable. Si on l'interrogeait, il disait tout simplement son mal, sans l'exagérer par des plaintes excessives, ni le diminuer par dissimulation; estimant le premier une lâcheté, le second une duplicité; et, quoique la partie inférieure de son âme fût sous le pressoir de la douleur, la sérénité de la partie supérieure brillait sur son visage, surtout en ses yeux, au milieu des nuages de la souffrance. Convaincu, comme il l'écrivait à sainte Chantal, qu'en

[1] P. Binet, *Quel est le meilleur Gouvernement*, p. 196.

souffrant on sert Dieu plus parfaitement qu'en agissant, persuadé d'ailleurs que ses souffrances étaient peu de chose auprès de ce qu'il méritait, auprès surtout de ce que Notre-Seigneur avait enduré pour lui, il ne voulait jamais demander sa guérison : « Ja-« mais, disait-il, je n'aurais le courage de prier Notre-Seigneur « de guérir mon mal de tête par le mérite de celui qu'il endura « dans son chef adorable, de guérir mon mal d'yeux par le « mérite de ses yeux souffrants sur la croix, et de me rendre la « santé en considération de ses douleurs, comme s'il n'avait « souffert qu'afin que nous ne souffrissions plus. » Le saint évêque cachait même ses infirmités et les portait debout tant qu'il le pouvait, disant que le lit n'était fait que pour les grosses maladies ; et, lorsque le mal le forçait à garder le lit, il recevait avec un air gracieux et reconnaissant les bons offices de tous ceux qui le servaient, prenait sans répugnance tous les remèdes, toutes les boissons, comme tous les aliments qu'on lui présentait ; et, s'oubliant en quelque sorte lui-même, il ne songeait qu'à Dieu et à ses serviteurs, à Dieu pour se recueillir en lui et dans la méditation des biens éternels, à ses serviteurs pour compatir à la peine que leur donnait le soin de sa personne.

Ce n'était pas qu'il ne sentît en son âme une vive opposition à la souffrance ; mais il la maîtrisait par un effort de vertu, et pratiquait excellemment ce qu'il racontait lui-même d'un autre : c'était une personne très-malade ; il s'approche d'elle, loue sa constance, exagère ses douleurs, admire son courage, son silence, son bon exemple : « Ah ! mon père, reprit-elle, que « dites-vous là ? vous ne voyez pas les révoltes de ma nature, « tout y est en désordre et sens dessus dessous ; si je m'écou-« tais, je crierais et me dépiterais, je murmurerais et maudi-« rais ; mais Dieu bride mes lèvres avec un frein qui fait que je « n'ose me plaindre sous les coups de sa main, que j'ai appris « par sa grâce à aimer et honorer. Je suis comme ce prophète « que l'ange portait par un cheveu ; ma patience ne tient qu'à « un petit filet, et si Dieu ne m'aidait, je serais perdue. — Ah !

« dit le saint prélat, lorsqu'il se fut retiré, voilà la vraie pa-
« tience chrétienne, non-seulement courageuse, mais humble
« et aimante ; et n'allez pas le lui dire, de peur qu'elle n'en con-
« çoive de la vanité qui gâterait en elle toute l'économie de la
« grâce, dont les eaux ne coulent que dans les vallées de l'hu-
« milité. »

CHAPITRE XVII

SON ÉGALITÉ D'AME.

C'était un spectacle merveilleux que l'égalité d'âme dans laquelle se tenait invariablement le saint évêque de Genève; jamais on ne le vit, ni désolé par la contradiction, ni abattu par la tristesse, ni emporté par la joie, ni entraîné par la précipitation. Toujours maître de son cœur et de ses passions, il avait, parmi les affaires les plus fâcheuses comme parmi les plus agréables, toujours le même calme de visage et de manières de sorte qu'on disait de lui qu'il était aussi tranquille et aussi doux, aussi modeste, aussi présent à Dieu et à soi en chacune de ses actions, qu'à l'autel même[1]. Quelles que fussent les peines qui traversèrent sa vie, jamais un instant sa patience ne fut ébranlée, sa sérénité troublée, sa paix altérée : « Ce prélat, « disait le cardinal de Bérulle, a une paix imperturbable. » Et, en effet, tous ses traits, toutes ses paroles, toutes ses façons de faire, ne respiraient que la paix, et rien au monde n'était capable de l'émouvoir ni de le troubler : « Quand l'univers, disait- « il, serait bouleversé sens dessus dessous, il ne faudrait pas se « troubler, parce que l'univers ne vaut pas la paix de l'âme. »

« Le médecin, écrivait-il dans un dérangement de santé qu'il « éprouva[2], m'a ordonné le repos ; j'ordonne aussi volontiers ce « remède, la tranquillité ; en prenant ce repos corporel, j'ai pensé « au repos spirituel que nos cœurs doivent prendre en la volonté « de Dieu... Je vis il y a quelque temps, disait-il gracieusement

[1] *Dép. de Moccand et de la mère de Chaugy.*
[2] Lettre CLX^e^.

« à madame de Chantal[1], une fille qui portait un seau d'eau sur « sa tête, au milieu duquel elle avait mis un morceau de bois : « je voulus savoir pourquoi, et elle me dit que c'était pour arrê- « ter le mouvement de l'eau, de peur qu'elle ne s'épanchât. « Donc, dorénavant, me dis-je, il faut mettre la croix au milieu « de nos cœurs pour arrêter les mouvements de nos affections « par ce bois, afin qu'elles ne s'épanchent pas ailleurs aux in- « quiétudes et aux troubles. » C'était dans cet esprit qu'il disait à sainte Chantal, en parlant du dessein de fonder l'ordre de la Visitation : « S'il ne plaît pas à Dieu que nos projets réussissent, « cela ne me plaît pas non plus, et il ne faut pas pour cela « perdre le sommeil d'une heure. »

Un jour qu'on venait de le traiter indignement, madame de Chantal, présente à la scène, lui demanda ce qu'il avait ressenti dans un moment si pénible à la nature : « Jamais plus de paix, » répondit-il. Un autre jour, voyant un de ses domestiques entrer en vivacité : « Monsieur Michel, lui dit-il en riant, ne vous trou- « blez pas ; une once de paix vaut mieux que cent livres de ri- « chesses[2]. » On le dérangeait à chaque instant dans ses occupations et ses exercices de piété ; les affaires lui tombaient en masse ; des contradictions venaient se mettre au-devant de ses desseins et de ses volontés ; des esprits bizarres et mal faits, incapables d'entendre raison, contestaient avec lui sur les points les plus clairs ; et, au milieu de tous ces contretemps, pas la moindre variation dans ses manières ou le ton de sa voix. Selon que la charité le demandait, il quittait avec calme ses exercices spirituels, ceux-là mêmes qui lui étaient les plus chers : « Parce que, disait-il, il faut s'atta- « cher inviolablement à Dieu seul, mais non point aux moyens « particuliers de le servir. » Il suivait les affaires une à une, s'appliquant à chacune, comme si aucune autre ne l'avait précédée ou ne devait la suivre, et il accueillait toutes les con-

[1] Lettre CLV[e].
[2] *Dép. de Michel Favre.*

traditions avec une suavité incomparable. « Depuis quelque « temps, écrivait-il un jour, je suis tout plein de traverses et de « secrètes contradictions, qui sont survenues à ma tranquillité ; « mais elles me donnent une si douce et si suave paix que rien « plus, et me présagent le prochain établissement de mon âme « en Dieu ; ce qui est l'unique passion de mon cœur[1]. »

Cette égalité d'âme si merveilleuse prenait sa source dans son humilité et sa mortification : son humilité, qui, plaçant sa confiance en Dieu, non point en lui-même, et l'élevant au-dessus de tous les jugements des hommes, de leurs critiques comme de leurs louanges, lui donnait l'âme la plus hardie, la plus généreuse, la plus capable de grands et nobles desseins ; sa mortification, qui, lui apprenant à compter pour rien toutes les considérations de fortune et de bien-être, de parents ou d'amis, de grands ou de puissants, lui faisait embrasser tous les travaux, poursuivre toutes les œuvres utiles avec une assurance et un calme imperturbables, à travers toutes les contradictions et toutes les peines qui se rencontraient, sans que jamais rien pût le faire dévier, dès qu'il s'agissait de remplir un devoir. Aussi, disait-il en parlant de l'égalité d'âme : « Notre premier « mal, c'est que nous nous estimons nous-mêmes : s'il nous « arrive quelque péché ou imperfection, nous voilà étonnés, « troublés, impatients, parce que nous pensions être quelque « chose de bon, de résolu, de solide ; et partant, quand nous « voyons qu'il n'en est rien, que nous avons donné du nez en « terre, nous voilà troublés, offensés de nous être trompés sur « notre compte. Si nous savions qui nous sommes, au lieu de « nous ébahir de nous voir à terre, nous nous étonnerions de « pouvoir demeurer debout un seul jour, une seule heure. Ef- « forcez-vous, disait-il à ce sujet, de faire parfaitement ce que « vous ferez, et, quand ce sera fait, n'y pensez plus ; mais pen- « sez à ce que vous avez à faire, allant simplement dans la voie « de Dieu sans tourmenter votre esprit. Il faut haïr vos défauts,

[1] *Esprit de François de Sales,* Xe p., sect. XXXIV.

« non d'une haine de dépit et de trouble, mais d'une haine « tranquille, les voir avec patience, et les faire servir à vous « abaisser vous-même dans votre propre estime[1]. Regardez vos « fautes, continue-t-il, avec plus de compassion que d'indigna- « tion, plus d'humilité que de sévérité, et tenez votre cœur « plein d'un amour doux, paisible et rassis[6]. »

« Notre second mal, c'est que nous nous aimons nous- « mêmes : si nous n'avons pas des consolations et des goûts « sensibles, nous voilà en tristesse ; si nous rencontrons quel- « ques difficultés dans nos justes desseins, nous voilà em- « pressés à les combattre avec inquiétude, parce que nous « aimons nos consolations, nos aises et nos commodités. Nous « ne voudrions que du sucre au service de Dieu, et nous ne « regardons point Jésus prosterné en terre, suant sang et eau « par l'effet de sa désolation intérieure... Nous refusons de « comprendre que, comme les confitures sèches sont les « meilleures, ce qu'on fait dans la sécheresse est plus méri- « toire devant Dieu que ce qu'on fait dans la consolation... « Ma chère fille, écrivait-il à sainte Chantal[5], Dieu ne veut « pas que vous ayez la jouissance de votre foi, de votre espé- « rance et de votre charité, sinon pour vous en servir dans la « pure nécessité : vous les avez pourtant et en fort bon état ; « mais vous êtes comme un enfant privé par son tuteur du « maniement de tous ses biens. Que nous sommes heureux « d'être ainsi sevrés et tenus de court par ce céleste tuteur ! « C'est à nous à adorer l'aimable Providence en nous jetant « entre ses bras. Non, Seigneur, je ne veux point de la jouis- « sance de ma foi, de mon espérance et de ma charité, sinon « pour vous dire en vérité, quoique sans goût et sans senti- « ment, que je mourrais plutôt que de quitter ma foi, mon « espérance et ma charité. Seigneur, si tel est votre bon plaisir

[1] Lettre CLXVII[e].
[2] Lettre CLVII[e].
[3] Lettre CCLV[e].

« que je n'aie nul plaisir dans la pratique des vertus, j'y ac-
« quiesce de toute ma volonté... Nous arrive-t-il quelque peine?
« ajoute le saint évêque, il faut la recevoir avec une soumis-
« sion calme au bon plaisir de Dieu. Nous arrive-t-il quelque
« sujet de joie ? il faut le recevoir paisiblement et modéré-
« ment, sans pour cela tressaillir. Faut-il fuir le mal ? il faut
« que ce soit paisiblement et sans nous troubler; autrement, en
« fuyant, nous pourrions tomber et donner à l'ennemi le loisir
« de nous tuer. Faut-il faire le bien ? il faut le faire paisible-
« ment ; autrement nous ferions beaucoup de fautes en nous
« empressant. Il faut même ne s'arrêter qu'au bien que Dieu
« veut ; autrement, encore que ce que nous désirons soit bon,
« le désir en serait mauvais, parce qu'il ne serait pas selon la
« volonté de Dieu qui ne veut pas de nous cette sorte de bien,
« mais un autre[1]. »

[1] Lettre CLXVII[e].

CHAPITRE XVIII

DE LA VÉNÉRATION UNIVERSELLE DONT FRANÇOIS DE SALES FUT L'OBJET PENDANT SA VIE ET APRÈS SA MORT.

Les grandes vertus que nous venons de décrire concilièrent à François de Sales la vénération de tous les peuples. La France, l'Italie, l'Allemagne, la Flandre, tous les royaumes d'Europe s'accordaient dans ce même sentiment que chacun exprimait à sa manière. Les uns l'appelaient un docteur de l'Église, les autres un évêque des premiers siècles, tous un saint, un apôtre, un homme de Dieu en qui l'esprit divin habitait [1]. Quand il allait par les rues et les places, on ne le regardait qu'avec admiration, comme un ange de Dieu, et on estimait une grâce digne d'envie la faveur de le voir, de l'approcher et d'être béni par lui. Parmi ceux que la distance des lieux privait de cette grâce, un grand nombre lui écrivaient pour le consulter comme l'oracle du ciel, et l'on respectait dans sa décision la décision de Dieu même. Il n'y avait pas jusqu'aux protestants de Genève et des autres pays qui ne partageassent à son sujet le sentiment universel ; et, malgré les injures dont ils essayèrent plusieurs fois de le flétrir, jamais ils ne purent trouver à redire en lui autre chose, sinon qu'il était papiste, c'est-à-dire catholique.

Plus on l'étudiait de près et dans le détail de sa vie intime, plus on était saisi de cette haute idée de sa sainteté. François Favre, son valet de chambre, conservait avec religion toutes ses dépouilles, ses vieux habits, son linge, ses chapeaux, ses chaus-

[1] *Dép. de François Favre.*

sures ; et, comme on lui demandait ce qu'il en voulait faire : « C'est, répondit-il, que je prévois qu'un jour tout cela sera « des reliques, et, quoiqu'on les ménage, il n'y en aura pas « assez pour tous ceux qui seront empressés d'en avoir [1]. » Sainte Chantal, qui connaissait mieux encore le fond de cet homme angélique, raconte qu'elle l'avait en telle vénération, que, quand elle recevait de ses lettres, elle ne les ouvrait et ne les lisait qu'à genoux ; elle les baisait par respect et en regardait tout le contenu comme provenant de l'esprit de Dieu [2]. « Un « jour, dit-elle, il m'échappa de le qualifier de saint dans une « de mes lettres ; il m'en reprit, me disant que l'Église ne « m'avait point donné le pouvoir de canoniser. Mais, ajoute-« t-elle, tout ce que j'ai connu de cette sainte âme est tout à « fait au-dessus de ce que j'en puis dire, et je n'estime pas « qu'aucune langue humaine puisse raconter tout ce que Dieu « avait mis de vertu dans ce saint prélat... Notre-Seigneur « n'avait rien oublié pour la perfection de cette âme que sa « main puissante et miséricordieuse s'était elle-même formée. « Mon Dieu ! oserais-je le dire, il me semble que ce saint prélat « était une image vivante en laquelle Jésus-Christ s'était peint ; « car véritablement l'économie de cette sainte âme était tout « à fait surnaturelle et divine, et je ne suis pas seule en cette « pensée : quantité de gens m'ont dit que, quand ils voyaient « ce bienheureux, il leur semblait voir Notre-Seigneur en « terre. » Saint Vincent de Paul parlait de François de Sales comme sainte Chantal. M. de Belley raconte [3] qu'il lui dit un jour à Paris, que rien ne lui rappelait tant la manière de vivre de Notre-Seigneur, durant sa vie mortelle, que la contenance angélique du saint évêque de Genève, et qu'on pouvait dire de lui qu'il était non-seulement revêtu, mais tout rempli de Jésus-Christ.

[1] Recueil de la mère Greffier, p. 22.
[2] *Dép. de sainte Chantal*, art. II.
[3] *Esprit de saint François de Sales*, IV[e] part, sect. I.

Après la mort du saint prélat, l'explosion de vénération fut bien plus remarquable encore et plus universelle. Le modeste mausolée élevé à sa mémoire, dans l'église de la Visitation, devint un lieu de pèlerinage où l'on accourut de toutes parts, apportant des offrandes en or et en argent, des lampes, des cœurs et autres symboles de vénération : les fidèles se pressaient pour y prier ; les prêtres y affluaient pour offrir le saint sacrifice près du corps du bienheureux ; et depuis le matin jusqu'à midi, l'autel était constamment occupé. Ses lettres, ses livres, ses habits, tout ce qui avait été à son usage fut recueilli pieusement comme autant de reliques. Son portrait se répandit de toutes parts ; le duc de Savoie lui-même voulut l'avoir dans sa chambre et aimait à le saluer avec un religieux respect. Il n'y eut pas jusqu'aux hérétiques de Genève qui ne rendissent hommage à sa mémoire. Le ministre Turretin dit publiquement qu'il fallait avouer que « M. de Sales aurait été l'homme « le plus parfait et le plus accompli du monde, s'il n'eût été si « affectionné à la religion romaine. » Et l'on sut par le baron de Châteauvieux, qui vivait au milieu des Génevois, qu'ils convenaient que, si leur secte leur permettait d'honorer quelqu'un comme saint, ils auraient moins de répugnance à rendre un culte religieux à cet homme qu'à tout autre dont il soit parlé depuis les apôtres [1].

Au milieu de cette vénération universelle, la France, que François de Sales avait tant aimée, ne resta point en arrière ; la piété de ses fidèles l'invoqua comme un saint, et ses évêques ne furent que les organes du sentiment général lorsque, dans l'assemblée du clergé de 1625, ils adressèrent au pape Urbain VIII une lettre collective pour demander la béatification du serviteur de Dieu : voici cette lettre, beau monument de la piété de l'épiscopat français [2].

[1] *Dép. de seigneur de Charmoisy et de François Favre.*

[2] Collection des procès-verbaux des assemblées générales du clergé de France, t. II ; pièces justificatives, p. 133. — On peut y lire le texte latin ; nous ne donnons ici que la traduction.

TRÈS-SAINT PÈRE,

I. Après avoir baisé les pieds de Votre Sainteté, nous avons l'honneur de lui représenter qu'il a plu à Dieu, il y a quelques années, d'appeler à lui le révérendissime François de Sales, d'heureuse mémoire, évêque de Genève. Il a vécu parmi nous ; et nous avons vu briller en lui toutes les vertus, avec une harmonie si parfaite, qu'elle portait plusieurs personnes à l'imiter, en attirait un grand nombre à la véritable foi, et ravissait tout le monde d'admiration. Enfin, ce généreux athlète, épuisé de travaux, a quitté ce lieu de sueurs et de combat, pour aller (nous en avons la douce confiance) jouir dans le ciel du divin repos, et y recevoir de la main du juste Juge la couronne de gloire.

II. La France, en le perdant, a témoigné par ses regrets combien elle le chérissait, et elle témoigne encore plus, par sa vénération pour lui, la grande opinion qu'elle a de sa sainteté. Tous les Français désirent sa canonisation. Nous unissons aujourd'hui, en qualité de pasteurs, nos prières aux désirs des fidèles, et nous espérons que notre démarche sera bien reçue de Votre Sainteté.

III. Nous savons, très-saint Père, que vous êtes le seul sur la terre qui puissiez permettre d'élever des temples en l'honneur des personnes mortes dans le Seigneur, et nous vous supplions de permettre que nous recourions publiquement à la puissante intercession de celui qui, pendant sa vie, nous a donné tant de charitables secours.

IV. Si nous demandons à Votre Sainteté qu'il lui plaise proposer à la vénération du monde chrétien les vertus de ce grand homme, on ne peut pas dire qu'il y ait de la témérité dans notre demande, ou de la précipitation dans notre culte. C'est notre frère, dont une grande partie de la vie s'est passée sous nos yeux. Nous l'avons vu exceller en piété, en douceur, en sainteté ; les peuples révèrent en lui ces qualités éminentes qui lui gagnaient les cœurs, ou plutôt qui les gagnaient à Jésus-Christ. Le témoignage sincère que nous en rendons à Votre Sainteté est un devoir que la charité nous impose. Pourrions-nous en rejeter l'accomplissement sans sacrilége, ou le différer sans manquer à la piété ?

V. Oui, nous l'avons vu, ce vénérable évêque, aussi petit à ses propres yeux par son humilité, qu'il était grand par sa dignité aux yeux

de l'univers ; nous l'avons vu allier en sa personne une affabilité charmante à un rare savoir, et une admirable modestie à une éloquence sublime ; il ne fallait que le voir pour être porté à la vertu ; il ne fallait que l'entendre pour être embrasé du divin amour.

VI. Toutes les fois qu'il montait en chaire pour annoncer la parole de Dieu (ce qu'il a fait très-souvent et en plusieurs endroits, surtout à Paris), on voyait un concours d'auditeurs si prodigieux, que les plus grandes églises ne pouvaient les contenir, et ils étaient pour la plupart si touchés, qu'ils fondaient en larmes, détestaient les désordres ou la tiédeur de leur vie passée, et y renonçaient sans délai. Tel était l'effet ordinaire de ses sermons. Aussi était-il partout en si grande réputation, qu'on s'empressait de venir des pays les plus éloignés pour l'entendre, et quelquefois même uniquement pour le voir.

VII. Il traita toujours durement son corps, et n'usa jamais de ménagement à son égard, malgré ses souffrances continuelles ; en sorte que, quoiqu'il succombât souvent sous le poids des fatigues, il n'interrompait point pour cela ses laborieuses occupations ; et il était au comble de la joie, quand la multitude de ses saintes œuvres, ne lui laissant pas un moment de repos, lui fournissait sans cesse les occasions de faire une ample moisson de mérites.

VIII. Lorsqu'enfin il eut terminé ses jours à Lyon, et que la nouvelle d'une si grande perte se fut répandue dans toute la France, elle y excita des regrets si vifs et si universels, qu'il n'y eut personne, pour peu que ce fût un cœur sensible à la piété, qui ne gémît, comme s'il eût perdu son propre père, non que l'on fût jaloux du bonheur de l'homme de Dieu, que tous regardaient comme un bienheureux ; mais parce qu'on se voyait privé de celui dont on avait éprouvé, en tant d'occasions, la charité compatissante et secourable, et qu'on ne pouvait point encore implorer publiquement son intercession auprès de Dieu, parce qu'on n'en avait pas obtenu l'autorisation du saint-siége.

IX. C'est cette autorisation, très-saint Père, que tous les peuples demandent avec ardeur, surtout les habitants de Paris, qui ont eu si souvent le bonheur d'entendre ses prédications, d'admirer son éloquence et de ressentir l'onction de ses discours ; et ceux de la ville de Lyon, chez qui se conserve son cœur, aussi frais et aussi vermeil que s'il était encore vivant, sans qu'on puisse y remarquer la moindre tache, la moindre ride, la moindre flétrissure, signe vénérable de la pureté de l'âme et de l'intégrité des mœurs de ce grand homme.

X. Nous espérons, très-saint Père, que vous vous rendrez aux prières de notre assemblée, et aux vœux unanimes de nos peuples, en ne différant pas de le déclarer bienheureux selon la puissance de votre juridiction, qui s'étend jusqu'au ciel, afin que ce qui a été jusqu'ici l'objet d'une opinion universelle, acquière, par votre décision, le degré de certitude nécessaire pour autoriser un culte public.

Donné à Paris, dans l'assemblée générale du clergé, le mardi 19 du mois d'août 1625.

Vos très-humbles et très-dévoués fils, les Cardinaux de la sainte Église romaine, les Archevêques, Évêques et Ecclésiastiques qui composent l'assemblée du clergé de France.

Le clergé de France ne s'en tint pas à cette première demande ; il réitéra ses sollicitations le 11 août 1650, le 12 janvier 1656, le 2 septembre 1660, et le 15 juin 1661, comme en font foi les différentes lettres rapportées dans les procès-verbaux de ses assemblées générales ; tant il avait à cœur la glorification du saint évêque.

CHAPITRE XIX

MIRACLES PAR LESQUELS DIEU RÉVÉLA AU MONDE LA SAINTETÉ DE FRANÇOIS DE SALES.

L'enthousiasme général qui portait tous les cœurs vers l'évêque de Genève n'était pas seulement l'effet de ses hautes vertus; il était produit bien plus encore, et surexcité chaque jour davantage, par les nombreux miracles qui attestaient à tout l'univers l'incontestable sainteté de l'homme de Dieu.

La mère de Chaugy, supérieure de la Visitation, interrogée sur ce point sous la foi du serment, dans le procès de béatification du saint évêque, y fit cette remarquable déposition : « Les « miracles, dit-elle[1], que Dieu a opérés par notre vénérable « fondateur, soit à son tombeau, soit en divers autres lieux, « sont en si grand nombre, que j'ai vu, par les relations fidè- « les de divers pays, qu'il a ressuscité trente-sept morts, guéri « dix-neuf sourds et muets, deux lépreux, vingt aveugles, cent « deux paralytiques, quatorze goutteux, trente-quatre atteints « de maux d'yeux irremédiables, cinquante-deux attaqués d'ul- « cères incurables, cinquante-un estropiés, dix-neuf épilepti- « ques, treize hydropiques et trente-sept frénétiques. Ajoutez à « cela dix personnes délivrées d'un péril éminent de naufrage, « quatre-vingt-sept femmes qui ont fait d'heureuses couches, « après l'avoir invoqué dans un danger manifeste de mort, plus « de six mille personnes guéries de fièvres pestilentielles, et plu- « sieurs bourgs et villages préservés de la peste dans le temps « où ce fléau régnait en Savoie.

[1] *Procès de canonisation*, t. V, p. 823.

« J'ai eu entre les mains les relations de tous ces miracles ; « et je sais qu'il y en a eu, outre ceux-là, un grand nombre « d'autres, mais dont la relation n'a pas été écrite. »

Entre tant de prodiges, nous rapporterons seulement en abrégé les sept miracles que mentionne la bulle de canonisation, en priant le lecteur de se souvenir que, comme le prouvent les actes du procès encore existants, chacun de ces miracles a été constaté par les enquêtes les plus sévères et les plus minutieuses, avec le nom, le lieu, le temps, les témoins, toutes les circonstances des faits, et qu'ainsi la notoriété publique les a constatés à l'époque même où ils ont été allégués solennellement en preuve de la sainteté du serviteur de Dieu.

Le premier de ces miracles fut la résurrection de Jérôme Genin[1]. C'était un enfant de quinze ans, placé par ses parents chez le curé des Ollières, pour y apprendre la langue latine. Mécontent de son maître, qu'il trouvait trop sévère, Genin s'enfuit un matin pour retourner à la maison paternelle. Arrivé sur les bords de la rivière de Fier, ordinairement peu considérable et facile à traverser sur les planches jetées d'une rive à l'autre, mais alors prodigieusement gonflée et débordée, par suite de la fonte des neiges, il hésita quelques instants s'il tenterait un passage aussi périlleux ; enfin, il se met à genoux, fait vœu d'aller, s'il réussit, entendre la messe au tombeau de François de Sales, se relève et s'avance. Arrivé au milieu de la rivière, les ondes qui mugissent l'épouvantent, la tête lui tourne, il tombe sur les planches qui vacillent, et de là dans la rivière. Il crie par trois fois : *Bienheureux François de Sales, sauvez-moi !* renouvelle son vœu et disparaît englouti par les flots. Son frère François, qui l'accompagnait, court tout en pleurs au village d'Arnay, distant d'un kilomètre, et raconte aux habitants l'affreux malheur qui vient d'arriver. Un habile plongeur vient aussitôt avec toute la population du village pour chercher le corps du noyé ; il essaye en plusieurs endroits de la rivière et ne trouve rien.

[1] *Procès de canonisation*, III[e] vol., p. 367 et suiv.

Enfin, à quatre heures de l'après-midi, c'est-à-dire huit heures après l'accident, il trouve le cadavre et l'amène sur le rivage. C'était quelque chose de hideux à voir : ce corps était plein d'eau jusqu'à la gorge, tout meurtri par le choc des pierres contre lesquelles les vagues l'avaient jeté; le visage était noir et livide, la bouche pleine de sang et de sable. On délibéra si on l'enterrerait aussitôt, mais on jugea convenable de remettre la cérémonie au lendemain, pour y inviter le curé des Ollières. Ce curé n'eut pas plutôt appris la triste nouvelle, qu'il accourt dès le soir même. Désolé, à la vue du cadavre qui déjà semblait en putréfaction et répandait une odeur fétide, il se met à genoux et fait vœu de célébrer, pendant neuf jours, la messe près du tombeau de François de Sales, si Dieu, pour la gloire de son serviteur, rappelle cet enfant à la vie. On prie pendant la nuit près du défunt, qui avait été transporté dans une grange voisine; et le lendemain, vers onze heures du matin, on va faire la levée du corps, près duquel on ne restait déjà qu'avec peine, tant il sentait mauvais. Mais, ô prodige ! pendant qu'on chantait le psaume d'usage pour cette cérémonie, l'enfant lève le bras et s'écrie : O bienheureux François de Sales ! Le curé interrompt son chant, s'approche et entend celui qui, depuis vingt-six heures, était mort, lui crier d'une voix forte : *Le bienheureux François de Sales m'a ressuscité!* On apporte aussitôt des vêtements; le mort se lève et se montre à tous plein de vie. Cependant il lui restait encore des douleurs de ses meurtrissures; il alla à Annecy prier au tombeau du saint évêque, et, ses douleurs disparaissant tout à coup, il se trouva dans un état parfait de santé, reprit ses études, et devint dans la suite docteur en théologie.

Le second miracle fut la guérison subite d'un aveugle-né de la paroisse d'Arit, dans les Bauges, nommé Claude Marmot[1]. Au témoignage de trois médecins d'Annecy, cet aveugle n'avait aucun vestige d'œil humain, et à la place de l'organe étaient

[1] *Procès de canonisation*, Ve vol., p. 524 et suiv.

deux petites pellicules, blanches comme la neige, sans aucune apparence de prunelle. On l'apporta au tombeau du serviteur de Dieu, et on y fit, pour sa guérison, une neuvaine de prières. Le neuvième jour, au moment où l'on faisait toucher l'endroit de ses yeux au mausolée, il s'écria tout transporté de joie : *Mon Dieu! je vois, il me semble que je suis en paradis*. Et depuis ce moment, en effet, il fut complétement guéri.

La guérison de Péronne Evraz, de la paroisse de Sallanches, ne fut guère moins remarquable. Paralytique de naissance, elle avait les jambes tellement desséchées, qu'on n'y voyait que les os et la peau, et en même temps si faibles, si flexibles, qu'elles se repliaient à volonté jusque par-dessus les épaules, sans pouvoir, en aucune manière, la soutenir debout. Le père, désolé d'une infirmité que les médecins déclaraient incurable, fit vœu de visiter le tombeau du saint évêque, d'y faire dire une messe et d'y faire brûler un cierge. Il vint donc à Annecy, et au même instant où il accomplissait son vœu, la paralytique, à Sallanches, se levait de son lit en s'écriant qu'elle était entièrement guérie ; et depuis ce temps-là, en effet, elle ne ressentit plus aucune faiblesse dans les jambes.

Comme la précédente, Claude Julliard, de la paroisse de Mieussy, paralytique de naissance[1], n'avait pu, jusqu'à l'âge de dix ans, se soutenir un seul moment sur ses pieds. Sa mère, sur le conseil d'une de ses parentes, l'apporta au tombeau du serviteur de Dieu, pour y demander sa guérison. Dès le second jour de sa visite à ce tombeau vénéré, l'enfant se leva tout d'un coup sur ses jambes, devenues fermes et solides; et la guérison fut si complète, qu'il put faire à pied une grande partie du chemin d'Annecy à Mieussy.

Plus célèbre encore que tout ce que nous avons dit, fut la résurrection de Françoise de la Pesse, fille de François de la Pesse, seigneur de Viallon, conseiller du duc de Savoie. Cette

[1] *Procès de canonisation*, IVe vol., p. 15 et suiv.

enfant, âgée de neuf ans, emportée par le désir d'aller cueillir des fleurs sur l'autre bord de la rivière de Thioux, qui baignait le jardin où elle s'amusait seule, s'était avancée imprudemment sur la planche mal assurée, destinée à servir de moyen de passage. Au milieu de la rivière, grossie par la fonte des neiges, s'étant baissée pour relever son gant tombé à ses pieds, elle avait perdu l'équilibre, et s'était noyée. Sa mère, à cette nouvelle, avait recommandé sa fille au saint évêque de Genève, et lui avait voué un cœur d'or s'il la lui faisait recouvrer. Après des recherches empressées le long de la rivière, on avait reconnu au fond de l'eau son cadavre couché à la renverse, le visage découvert et les jambes enlacées dans les herbes du lit de la rivière. Retirée par un habile nageur à la suite de plusieurs tentatives sans succès, après être demeurée plus de deux heures dans une eau glaciale, les médecins constatèrent, par plusieurs expériences, qu'il n'y avait plus en elle aucun reste de vie, et qu'elle était bien vraiment morte. Malgré cette décision, la pieuse mère ne perdit pas confiance, et, prosternée à deux genoux, elle pria de toute son âme, répétant ce cri de foi : Bienheureux François de Sales, rendez-moi ma fille!

Pendant qu'elle priait ainsi, trois dames de ses amis entrèrent dans la chambre où était le corps de la défunte pour le voir encore une fois avant de l'ensevelir; et, à leur grande surprise, voilà que tout à coup l'enfant ouvre les yeux, joint les mains, s'assied sur son lit, et, fort étonnée d'entendre tout le monde crier au miracle, demande ses habits pour se lever, disant qu'elle avait très-bien dormi. La mère, informée du prodige, accourt, tombe à genoux, renouvelle son vœu d'offrir un cœur d'or au tombeau du saint évêque ; aussitôt les meurtrissures du visage jusqu'alors encore tout enflé et tout livide disparaissent ; l'enfant recouvre sa première beauté avec une fraîcheur de vie et de santé parfaite, qui se conserva si bien qu'elle vécut de longues années, et entra dans l'ordre de la Visitation où elle fut un modèle de piété.

Outre les cinq miracles que nous venons de rapporter, la

commission en constata deux autres du même genre, la guérison subite de deux hommes perclus de naissance : nous en taisons les détails, pour ne pas grossir notre ouvrage par un récit de faits qui n'ajouteraient rien à l'édification du lecteur

CHAPITRE XX

CANONISATION DE FRANÇOIS DE SALES.

Aussitôt après la mort du l'évêque de Genève, madame de Chantal, mieux informée que personne de la sainteté du serviteur de Dieu, témoin d'ailleurs des miracles sans nombre qui s'opéraient chaque jour à son tombeau, entreprit de provoquer des informations juridiques sur la vie et les miracles du bienheureux. Jean-François de Sales, cédant facilement à sa prière, délégua dom Juste Guérin pour cette grave affaire; et le 22 mai 1624, celui-ci, heureux d'une mission qui allait si bien à son cœur, commença, assisté de plusieurs collaborateurs, à procéder aux informations, se transportant avec un zèle infatigable dans tous les lieux qui avaient été le théâtre des vertus et des miracles du saint évêque. Cette enquête révéla tant de prodiges de sainteté, qu'on crut devoir en référer au souverain pontife pour obtenir des commissaires apostoliques qui vinssent sur les lieux constater les faits. Madame de Chantal, pour mieux éclairer le saint-siége sur la sainteté du serviteur de Dieu, engagea le père de la Rivière, religieux de l'ordre des Minimes, à écrire sa vie, et détermina dom Guérin à faire le voyage de Rome pour plaider lui-même la cause qui l'intéressait si fort. Celui-ci, après être resté à Rome toute l'année 1626 pour poursuivre cette affaire, obtint enfin du saint-siége l'introduction de la cause et la nomination de trois commissaires apostoliques pour faire l'enquête officielle. Ce furent l'archevêque de Bourges, l'évêque de Belley et Georges Namus, docteur de Louvain. Ces commissaires commencèrent leurs travaux à Annecy en 1627, et en-

tendirent plus de cinq mille témoins, tant sur les vertus que sur les innombrables miracles de l'homme de Dieu. Le 4 août 1632, après avoir recueilli toutes ces dépositions, ils procédèrent à l'ouverture du tombeau, et trouvèrent le corps sans lésion ni altération, les vêtements intacts et seulement entachés d'une couleur jaunâtre procédant de l'humidité du lieu.

En 1634, dom Guérin retourna à Rome en compagnie de dom Maurice, pour y porter toutes les pièces du procès et en hâter l'examen. Les jansénistes ayant ourdi plusieurs intrigues pour mettre obstacle à la béatification, il crut tous ses efforts inutiles pour le moment, et en repartit le 17 mai 1636, après avoir consigné les pièces du procès dans les archives du Vatican.

En 1644, l'avénement d'Innocent X à la papauté ayant fait concevoir l'espérance de la reprise de la cause, on envoya en 1647 un nouveau procureur qui obtint la tenue de deux congrégations, la préparatoire et la générale; et tout s'arrêta là jusqu'à la mort de ce Pape en 1655 : alors monta sur le trône pontifical, sous le nom d'Alexandre VII, le cardinal Chigy. Ce cardinal, lorsqu'il était encore jeune, avait consulté François de Sales sur son entrée dans l'état ecclésiastique : ce pieux évêque, après avoir dit la messe pour obtenir les lumières du ciel, l'avait assuré que Dieu l'appelait à cet état, et que s'il était fidèle à ne point rechercher les dignités, il posséderait les plus considérables de l'Eglise. « Et moi, monsieur de Sales, dit le jeune « Chigy, je vous assure que, si je suis pape, je vous canoniserai. » En effet, Alexandre VII donna ordre qu'on travaillât à la cause du saint évêque et qu'on y procédât avec la dernière rigueur, afin que tout l'univers sût bien que cette canonisation était une œuvre non de faveur, mais de justice sévère. Le 26 avril 1655, trois décrets furent rendus, et on espérait toucher prochainement au terme, lorsqu'on reconnut un vice essentiel de formes, qui obligea à recommencer tout le procès à nouveaux frais. Et telle fut la fin de la seconde poursuite du procès.

La troisième poursuite, qui aboutit à la béatification du serviteur de Dieu, commença au mois de janvier 1656. Les évê-

ques du Puy, de Belley et de Maurienne, désignés comme commissaires apostoliques, vinrent à Annecy reprendre les informations sur les vertus et les miracles du saint prélat, ouvrirent de nouveau son sépulcre et n'y trouvèrent plus les chairs intactes ; mais en compensation, il s'en exhala de suaves odeurs que les médecins déclarèrent ne pouvoir être que surnaturelles, et qui, se répandant de toutes parts, pénétrèrent tous les assistants d'un saint respect et de la plus tendre dévotion. Pendant qu'à Rome, comme à Annecy, on travaillait avec ardeur à la poursuite de ce procès, qui intéressait si vivement tous les cœurs, un malheureux, pour entraver l'affaire, jeta dans le consistoire un billet diffamatoire portant que le saint évêque n'était pas baptisé. L'imputation était fausse, on le savait ; mais on ne pouvait le prouver, parce que les registres de la paroisse de Thorens avaient été brûlés avec l'église. Heureusement Dieu fit qu'on en trouva deux preuves : la première dans un papier découvert aux archives du château de Sales ; la seconde dans le témoignage d'un paysan de Thorens, attestant avec serment avoir souvent ouï dire à son père qu'il avait eu l'honneur de sonner les cloches au baptême de M. de Sales.

La peste qui survint ralentit la marche du procès. Enfin, en 1658, toutes les informations et pièces de procédure, faites à Annecy, furent envoyées à Rome ; en 1659 le procès fut déclaré valide et en bonnes formes ; dispense fut accordée par le Pape des treize années qui restaient à s'écouler pour compléter les cinquante ans d'usage entre la mort et le décret de béatification. Le 28 décembre 1661, la béatification fut annoncée par un bref pontifical, et célébrée avec pompe onze jours plus tard. Le 2 octobre 1662, Alexandre VII recueillit en consistoire les suffrages des cardinaux, patriarches, archevêques et évêques pour la canonisation ; et enfin le 19 avril 1665, après de nouvelles enquêtes et de nouvelles discussions, le bienheureux François de Sales fut solennellement canonisé par le bref d'Alexandre VII, dont nous donnons ici la traduction.

ALEXANDRE VII, ÉVÊQUE, SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU.

Que ceci soit en perpétuelle mémoire.

Quoique l'Église catholique, semblable à une ville forte défendue par des remparts invincibles et par de vaillants guerriers, ne redoute pas les insultes des puissances infernales, elle est néanmoins principalement soutenue, après les mérites du Rédempteur, par le secours que lui fournit continuellement la sainteté des serviteurs de Dieu. Car, l'homme étant naturellement plus docile à la voix de l'exemple qu'à celle du précepte, on ne saurait dire combien la bonne odeur de leurs vertus produit dans l'Église de merveilleux fruits de salut. C'est pourquoi Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, nous a montré d'une manière ineffable la voie du salut, non-seulement par sa doctrine, mais encore par ses actions, faisant servir à cette fin l'alliance merveilleuse de sa double nature en une seule personne. Avait-il quelque doctrine à enseigner? *Ma doctrine*, disait-il, *n'est pas la mienne, mais celle de mon Père, qui m'a envoyé*. Proposait-il quelque chose à pratiquer? *Je vous ai donné l'exemple*, disait-il, *afin que vous agissiez de la même manière que j'ai agi à votre égard*. C'est pourquoi nos prédécesseurs, dirigés par le Saint-Esprit, ont introduit dans l'Église la louable coutume de placer la sainteté dans un lieu éminent, afin qu'elle ne soit pas comme une lampe cachée sous le boisseau, mais que, semblable à un flambeau placé sur le chandelier, elle jette un vif éclat devant les hommes, et leur représente la lumière auguste qui a dit, en parlant d'elle-même : *Je suis la lumière du monde ; quiconque me suit ne marche point dans les ténèbres*. Ils ont voulu que la sainteté brillât aux yeux des hommes, afin de les attirer de la vénération à l'imitation, et de les diriger et conduire par un chemin frayé aux immortelles délices de la céleste et triomphante Jérusalem. Oui, quoi qu'en puisse dire l'impiété, il serait également contraire aux règles de la bienséance et à celles de la justice de ne pas rendre après leur mort un culte religieux à des hommes qui, par la sainteté de leur vie et par la prédication de l'Évangile, ont bien mérité de la république chrétienne.

A ces causes, et conformément à l'ancienne coutume des Souverains Pontifes, après avoir invoqué le Seigneur, et avoir conféré avec nos vénérables frères, nous avons, par l'inspiration divine, décrété de met-

tre au nombre des noms que l'Église catholique révère, celui de François de Sales, évêque de Genève, célèbre par sa doctrine, admirable par sa sainteté, et qui de nos jours a été l'appui de l'Église et un antidote contre le poison des hérésies.

I. François naquit le 21 du mois d'août de l'an de grâce 1567, au château de Sales, dans le duché de Savoie et le diocèse de Genève; il fut régénéré au même lieu sur les fonts sacrés du baptême. La piété, qui n'était pas moins héréditaire dans sa maison que la noblesse du sang, lui fut inspirée dès le berceau. Dans son enfance, on ne le vit point courir après les frivolités dont s'amuse cet âge ; mais, poussé par l'esprit de piété, et comme pour préluder à la sainteté angélique qui devait éclater en lui, il passait une partie de son temps au milieu des petits autels qu'il avait dressés et ornés. Sa charité le rendait si sensible à la misère des pauvres, que, s'il n'avait pas de quoi les soulager, il fondait en larmes.

II. A mesure qu'il croissait en âge, on voyait croître en lui la piété et la sagesse. Il partageait son temps entre l'étude et la prière, il n'allait point courir dans les places publiques ; mais sa joie était d'aller visiter les temples du Seigneur. Il fuyait les mauvaises compagnies, et ne fréquentait que des personnes de qui il pût recevoir, et à qui il pût communiquer des semences de vertu.

III. Après avoir été fortifié du sacrement de confirmation, il s'appliqua à faire de plus amples provisions de vertu et de doctrine, afin de devenir un instrument plus propre aux vues que la grâce de Dieu pourrait avoir sur lui. Il avait reçu du ciel une âme bonne, il la rendit meilleure en s'appliquant de plus en plus à cultiver son esprit par l'étude des lettres, et à sanctifier son cœur par la pratique des vertus.

IV. Après avoir étudié les belles-lettres dans le collége d'Annecy, il apprit la philosophie et la théologie dans l'université de Paris, où il fit en même temps d'admirables progrès dans la vertu et la sainteté : car il fréquentait la congrégation établie en l'honneur de la Mère de Dieu, dans le collége de la société de Jésus : là tous les huit jours, il nourrissait son âme du pain eucharistique; il suivait avec ferveur tous les exercices de piété, surtout ceux qui avaient pour objet le culte de la sainte Vierge pour laquelle il avait une si grande dévotion, qu'il fit vœu de chasteté perpétuelle au pied de son image, qu'on vénère dans l'église de Saint-Étienne-des-Grès.

V. Fortifié par ce vœu, comme par un remède salutaire, il vint à Padoue prendre des leçons de jurisprudence. Là il eut occasion d'éprouver plus d'une fois les heureux effets de son vœu : il triompha des artifices de quelques condisciples, qui avaient poussé l'effronterie jusqu'à essayer de corrompre sa vertu par les charmes de quelques femmes impudiques. Il opposa à ces malheureuses une résistance invincible, et les mit en fuite en leur crachant au visage.

VI. Le cours de ses études terminé, il se rendit à Rome pour y considérer les vestiges de la piété primitive, qu'il voulait retracer dans sa conduite. C'est là que sa foi et sa religion trouvèrent un théâtre digne d'elles, et qu'il attira du ciel une abondance merveilleuse de grâces du Saint-Esprit pour élever l'édifice de sainteté, commencé dès son enfance, conservé et augmenté dans le feu de la jeunesse.

VII. Ainsi François, vainqueur du monde et de lui-même, retourna dans sa patrie pour y recueillir les fruits des connaissances qu'il avait acquises dans ses études. Ses espérances et celles de ses compatriotes ne furent point vaines. L'évêque Granier, qui gouvernait alors le diocèse de Genève, eut, en le voyant, un pressentiment de l'abondante moisson que son arrivée promettait à cette église ; et, pénétré de joie, il s'écria, par un esprit prophétique, qu'il avait en lui son successeur.

VIII. Un libre et vaste champ s'ouvrit alors au zèle de François, pour travailler, comme il le désirait, au salut des âmes : car quoique, pour obéir à son père, il eût pris la charge d'avocat général, il rejeta la robe de sénateur dès qu'il eut connu qu'on voulait l'engager dans le mariage, auquel il avait renoncé par son vœu ; il entra dans le sacerdoce, après avoir passé successivement par tous les degrés des saints ordres, et il fut élevé à la dignité de prévôt de la grande église d'Annecy. Conformément à la maxime qu'il avait continuellement dans la bouche et dans le cœur : *Tout ce qui n'est pas pour l'éternité n'est que vanité*, il donna tous ses soins à rappeler aux hommes la pensée de l'éternité. Il institua pour cela la confrérie des Pénitents de la Sainte-Croix ; il ramena dans le sein de l'Église des hérétiques d'un grand nom ; et, en outre, armé du glaive de la parole de Dieu, il attaqua, par ordre de l'évêque, l'hérésie de Calvin, qui régnait dans le Chablais et les pays circonvoisins.

IX. Il est impossible d'exprimer avec quelle ardeur, quelle constance,

quelle allégresse, quelle ferme confiance en Dieu, quelle inébranlable charité pour le prochain, il a combattu l'hérésie et soumis ces peuples au joug de la vraie foi.

X. On rapporte que du haut de la forteresse des Allinges, portant ses regards sur les vastes campagnes des environs, et contemplant les déplorables ravages que la religion catholique y avait soufferts de la part de l'hérésie, l'ardeur de son zèle s'enflamma au point qu'il poussa de profonds soupirs, et il ne put avoir de repos qu'il ne se fût rendu à Thonon, capitale de la province. Là, ayant levé l'étendard de la vérité, et se faisant tout à tous, il vint à bout, à force d'instructions et de patience, de relever la religion abattue, et de renverser, comme un autre David, l'impiété dominante.

XI. Mais ce qu'il y eut de plus admirable en lui, c'est qu'il ne désespéra, ni en aucun temps, ni en aucun lieu, des affaires de la religion : toujours infatigable, jamais les obstacles ne l'étonnèrent ; lorsqu'il ne pouvait les vaincre, il trouvait l'art de les éviter ou de les éluder. N'ayant pas la liberté de dire à Thonon la sainte messe, il allait tous les jours au château des Allinges, distant de quatre milles, pour y célébrer le saint sacrifice ; et, pour la même raison, il traversait chaque jour la rivière de la Drance, en rampant avec les pieds et les mains sur une pièce de bois couverte de glace.

XII. En butte aux calomnies, traité partout de perturbateur du repos public, de séducteur des peuples, d'insigne magicien, ni la crainte de l'infamie, ni les embûches qu'on lui dressa, ni les dangers de mort auxquels il fut exposé, ne purent lui faire abandonner, en aucune manière, le rétablissement de la foi catholique, qu'il avait entrepris.

XIII. Jamais il ne prit conseil de la prudence mondaine, ni du respect humain ; mais, se ressouvenant du conseil de l'Évangile, lorsqu'il ne pouvait pas paraître au grand jour et rendre un témoignage public à la foi, il se retirait et semblait disparaître quelques instants, pour reparaître, après un peu de silence, et s'élever plus vivement que jamais contre l'hérésie. Il contenait pour un temps l'impétuosité de son zèle, en se retirant dans des fours, dans de vieilles masures, dans l'horreur des sombres forêts, dans une profonde glacière ; là il se cachait comme dans la tente du Seigneur, pour échapper plus aisément aux embûches des hérétiques en se dérobant à leurs regards.

XIV. De là, retournant au combat avec une sublime magnanimité, en vain avait-il des preuves manifestes qu'on en voulait à sa vie, il s'en

riait, et il refusait les soldats qu'on voulait lui donner pour le défendre, en sorte que le baron d'Hermance, gouverneur du château des Allinges, l'ayant prié de ne sortir du château qu'avec une escorte, il répondit qu'il n'avait besoin que de celle des saints Anges, que la Providence lui avait donnée.

XV. Et comme le même commandant soutenait que les hérétiques devaient être domptés par la force, et lui montrait les pièces d'artillerie et la garnison de la place, en lui offrant de les mettre à sa disposition pour réprimer les hérétiques ou les ramener à de meilleurs sentiments, François fit bien voir la haute estime qu'il avait de la divine parole, en répondant qu'il n'y avait point besoin de machines là où Dieu permettait qu'on pût annoncer sa parole.

XVI. Dieu ne permit pas qu'une si admirable confiance fût trompée ; car des assassins, envoyés pour le perdre, l'ayant enfin trouvé, se jetèrent sur lui l'épée à la main pour le tuer ; mais sa présence et sa douceur les désarmèrent. C'est ainsi que Dieu n'abandonne jamais les défenseurs de la foi, qui s'appuient sur la confiance en la divine Providence.

XVII. C'est pourquoi le serviteur de Dieu, assuré de la protection céleste par d'innombrables expériences, aima mieux poursuivre les intérêts de la Religion que d'exécuter les ordres de son père, qui lui commandait de pourvoir à la sûreté de sa vie, exposée à des embûches continuelles, et de revenir dans sa maison, où il pourrait vaquer au service de Dieu dans la sûreté et le repos.

XVIII. Au contraire, il s'appliqua à la défense de l'Église avec plus de soin et de zèle que jamais ; et, comme on avait mis des obstacles à ce qu'il travaillât à la conversion des hérétiques par le ministère de la prédication, il se mit à les instruire par écrit, et composa plusieurs petits ouvrages de controverse, où il attaquait l'hérésie jusque dans ses derniers retranchements. Il fit tant, qu'il parvint à ériger une paroisse à Thonon, et que peu après il ramena à la lumière de la vérité plusieurs hommes distingués par leur science, dont l'autorité servait d'un grand appui au mensonge, et dont la conversion contribua beaucoup à la propagation de la religion catholique dans ces contrées.

XIX. Au milieu de ces heureux succès, il se tint toujours dans les limites d'une sage prudence, de peur qu'en agissant avec trop de liberté, il ne vînt à ruiner l'œuvre de Dieu. C'est pourquoi, comme il faisait à Thonon les fonctions de curé, et qu'il portait le saint Viatique

aux fidèles dangereusement malades, il ne le faisait pas publiquement, pour prévenir les irrévérences que les hérétiques auraient pu commettre contre cet adorable sacrement ; mais il portait la sainte hostie dans une boîte d'argent suspendue à son cou, marchant d'un pas grave, d'un air vénérable, son chapeau sur la tête, enveloppé de son manteau, et sans saluer personne dans le chemin.

XX. Le bruit de son habileté à ramener les hérétiques engagea Clément VIII, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, à lui ordonner d'entreprendre la conversion du ministre Théodore de Bèze, le plus zélé défenseur du calvinisme, et de conférer seul à seul avec lui, dans l'espérance que le retour de cette brebis au bercail de Jésus-Christ, servirait à en ramener beaucoup d'autres. François s'acquitta admirablement de cette commission. Il alla à Genève au péril de sa vie, et eut plusieurs conférences avec Bèze ; il lui montra si clairement la vérité, qu'il le força de reconnaître ses erreurs. Mais, par un secret jugement de Dieu, il ne put le décider à rentrer dans le sein de l'Église; grâce ineffable dont ses péchés le rendirent indigne.

XXI. En ce temps, une cruelle contagion infecta Thonon et le pays d'alentour : elle moissonnait chaque jour un nombre prodigieux de personnes. François de Sales pourvut aux besoins corporels par ses charités, et aux spirituels par ses instructions, avec tant de bonté, de persévérance et d'industrie, qu'il se fit universellement aimer et admirer ; on ne pouvait comprendre comment il pouvait subvenir à tant de nécessités, surtout ayant refusé des sommes d'argent qui lui avaient été offertes par plusieurs personnes, et en particulier par l'évêque Granier.

XXII. C'est pourquoi l'évêque, poussé par tant de marques de sainteté si peu équivoques, voulut l'avoir pour coadjuteur de sa sollicitude pastorale. Il l'envoya à Rome pour des affaires qui concernaient la foi catholique, et il pria notre prédécesseur Clément VIII de l'honorer de cette dignité. Le Souverain Pontife se fit un plaisir de déférer à cette demande ; il lui fit subir, selon la coutume. un examen, où François donna de telles preuves de sa doctrine, que, s'étant prosterné aux pieds du saint Père, celui-ci le fit relever, l'embrassa et lui adressa ces paroles : *Buvez, mon fils, de l'eau de votre citerne, et de la source vive de votre puits ; que vos eaux coulent au dehors, et qu'elles deviennent des fontaines publiques où tout le monde puisse se désaltérer.*

XXIII. Élevé à cette nouvelle dignité, qui donnait un surcroît d'autorité à son zèle, il se livra tout entier au soin d'augmenter la religion catholique et de diminuer l'hérésie. De retour à Annecy, il fit seul tout à la place de l'évêque absent : il établit un séminaire et fonda à Thonon la sainte maison, où se trouvaient différentes manufactures et un magasin de marchandises, pour détourner les habitants de la ville et des lieux voisins du commerce avec les Genevois ; car il n'ignorait pas combien est dangereux, pour le salut, le commerce avec les impies.

XXIV. La constance du serviteur de Dieu fut mise à de nouvelles épreuves. L'ennemi dont il est parlé dans l'Évangile, le semeur de zizanie, avait excité la guerre entre la France et la Savoie. Les Genevois voulurent profiter de cette conjoncture pour favoriser l'hérésie, sous prétexte de porter du secours à la France ; ils s'emparèrent du Chablais et du bailliage de Ternier, en chassèrent les curés catholiques, et envoyèrent des prédicants de la secte de Calvin dans les bourgs et les châteaux voisins, pour semer partout le poison de l'erreur et arracher le bon grain de la vérité catholique.

XXV. François ne l'eut pas plutôt appris, que, se souvenant de cette parole du roi-prophète : *Quand je verrais des armées entières camper contre moi, mon cœur serait sans crainte ; au plus fort du combat, mon espérance en Dieu sera inébranlable*, il se jeta, avec le courage que la religion inspire, au milieu des camps. On l'arrête, et, suivant l'usage de la guerre, on le conduit au commandant, le sieur de Vitry, capitaine des gardes du corps du roi. Il en fut reçu avec les plus grandes marques d'honneur, et renvoyé avec des ordres royaux qui défendaient de rien innover en matière de religion, et commandaient que, dans tous les endroits où l'on aurait fait des innovations, les choses fussent rétablies sur l'ancien pied.

XXVI. Non content de cette victoire, qui réparait les pertes de la religion, il en remporta une autre qui enrichit la religion des pertes de l'hérésie. Car, comme le pays de Gex était du domaine de la France, il se rendit auprès du roi à Paris, et obtint de lui des lettres-patentes, qui lui permettaient de prêcher en ce pays les vérités catholiques, et il y prêcha avec tant de grâce et d'efficacité, qu'il convertit un grand nombre d'hérétiques.

XXVII. Il avait une éloquence à laquelle il était difficile de résister, et que la sainteté et l'innocence de son cœur lui avaient méritée du

ciel. C'est pourquoi le roi très-chrétien ne crut personne plus propre que François à gagner le cœur de Jacques Ier, roi d'Angleterre, et à le faire plier sous le joug de la vraie foi ; et Paul V, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, le délégua, quelques années après, pour terminer, en qualité d'arbitre, les différends qui étaient survenus entre l'archiduc Albert, l'archiduchesse Claire-Eugénie et le clergé de la Franche-Comté.

XXVIII. Mais, quoique son zèle pour les intérêts de l'Église catholique fût très-ardent, il était cependant retenu et resserré pendant sa coadjutorerie, d'un côté, par l'autorité de son père, qui le rappelait sans cesse à des soins domestiques, de l'autre, par le respect dû à son évêque, sur les fonctions duquel il craignait de paraître vouloir empiéter. La mort de l'un et de l'autre le mit en pleine liberté de suivre les mouvements de sa charité, et d'aller partout où le pousserait sa piété.

XXIX. Jouissant donc de la plénitude de son autorité, il remplit dans toute son étendue les fonctions d'un évêque. On le vit veiller avec grand soin à garantir son troupeau de la dent meurtrière des libertins et des hérétiques habitués à dresser, comme les loups, des embûches aux brebis ; on le vit publier de saintes ordonnances pour établir le bon ordre dans le clergé, faire vivre d'une manière pieuse et édifiante tous ceux qui composaient sa maison, se proposer pour modèle les saints Pères et les plus respectables évêques de l'antiquité, tenir des synodes, rétablir les anciennes lois de la discipline ecclésiastique, ou en faire de nouvelles, surtout travailler sans relâche à conserver la religion catholique dans toute sa pureté, soit en formant les mœurs des catholiques, soit en réfutant les erreurs des hérétiques, soit en ramenant au troupeau de Jésus-Christ les brebis égarées.

XXX. Par là, et surtout pour avoir fait rentrer dans le sein de l'Église deux gentilshommes du pays de Gex, il anima tellement contre lui les ministres calvinistes, que, poussés par la rage et la fureur, ils le firent empoisonner ; mais il n'en mourut point, par un effet de la protection de la sainte Vierge, à laquelle il se recommanda.

XXXI. Un si grand danger, bien loin de refroidir son zèle, ne fit que l'animer plus que jamais à travailler au ministère de la divine parole. Ses prédications firent, à Dijon, à Grenoble, à Paris et en d'autres lieux, de glorieuses conquêtes à la foi catholique ; il convertit entre autres Claude Boucart, professeur public de théologie à Lausanne,

François, duc de Lesdiguières, vice-roi du Dauphiné. Barberi et Jacques Philippe, célèbres ministres de la secte de Calvin.

XXXII. Et pour ne laisser, relativement à ses prédications, aucun sujet de douter de la pureté de ses intentions, il refusa généreusement tout l'argent qui lui fut offert sous le titre d'honoraire, ou de témoignage d'estime, même par des princes, au point que, la duchesse de Longueville l'ayant prié d'accepter une bourse pleine d'or, il lui répondit qu'il voulait donner gratuitement ce qu'il avait reçu gratuitement, et qu'il ne voulait d'autre récompense de la prédication évangélique que le salaire précieux promis par le maître de la vigne aux ouvriers qui la cultivent.

XXXIII. On sait qu'étant grand aumônier de Christine, duchesse de Savoie, il se contenta de porter le titre de cette dignité ; et refusa toujours, avec une grande modestie, la pension qui y est attachée, et que, cette princesse lui ayant fait présent d'un diamant très-précieux, de la valeur de cinq cents écus, il le destina pour les pauvres en disant : *Ceci sera bon pour nos pauvres d'Annecy.*

XXXIV. Mais sa constance devait être mise à de plus fortes épreuves, afin de faire éclater la grandeur de sa foi. Deux choses sont surtout propres à ébranler la foi : ce sont la perte et le gain. Mais en vain le démon fit-il briller l'un et l'autre aux yeux de François. Sa foi, bien loin d'en souffrir le moindre affaiblissement, en reçut un nouveau lustre.

XXXV. Le roi de France lui fit savoir que son intention était qu'il se rendît au pays de Gex pour y conférer avec le baron de Luz, lieutenant royal au duché de Bourgogne, sur les moyens de rétablir en ce pays l'exercice public de la religion catholique. Le Rhône, qu'il fallait traverser pour aller à Gex, était alors si enflé par les pluies, qu'on ne pouvait le passer en bateau sans un danger évident de perdre la vie. Il y avait un pont à Genève, mais il fallait traverser cette ville ; c'est ce que François fit avec intrépidité, sans être muni d'autres armes que la prière, sans quitter ses habits d'évêque, et sans dissimuler son nom.

XXXVI. Après avoir resté une heure à Genève, il arriva heureusement à Gex. Des hommes impies, pour troubler l'affaire de religion qui l'y avait amené, l'accusèrent, à la cour de Savoie, d'avoir entrepris ce voyage pour traiter avec le roi de France, et lui faire transport de ses droits sur la ville de Genève. D'abord on rejeta cette calomnie ; ensuite

elle trouva créance dans l'esprit du sénat, qui, soit pour punir, soit pour intimider l'évêque, donna un arrêt qui déclarait ses biens confisqués au profit du prince.

XXXVII. François, sans s'émouvoir, répondit qu'on se trompait en croyant que cet arrêt lui eût fait tort, qu'il ne l'envisageait que comme un avertissement que Dieu lui donnait d'être tout spirituel, puisqu'il n'aurait plus de temporel. Le sénat, touché de ces paroles, lui demanda pardon, et lui rendit tous ses biens ; car telle est la loi de Dieu, que la foi rende l'homme plus respectable, à proportion de ce qu'il souffre pour elle.

XXXVIII. Si François fut insensible à la crainte des pertes, il ne le fut pas moins aux attraits du gain, quoique cachés sous le spécieux prétexte du bien. Il refusa la dignité de coadjuteur de Paris, qu'on lui offrait en lui alléguant qu'un revenu plus considérable le mettrait au-dessus du besoin. Il donna pour raison de son refus cette parole de l'Ecriture : *Le Seigneur me gouverne, il ne me laisse manquer de rien, c'est lui qui m'a placé dans le lieu de pâturage où je suis.*

XXXIX. Il n'est pas surprenant que François, ayant établi avec tant de solidité le fondement de la foi, ait élevé jusqu'au comble de la perfection un parfait édifice de sainteté, orné de toutes les vertus, et que l'Église n'hésite pas à attribuer, d'un consentement unanime, à un si grand homme les honneurs et les prérogatives des saints.

XL. Il avait un amour tendre et compatissant pour les pauvres, il en portait toujours avec lui un catalogue, et il s'appliquait surtout à soulager les pauvres honteux. Sobre dans sa nourriture, simple dans ses vêtements, il se retranchait sévèrement à lui-même toute superfluité, afin de se tenir dans une sainte économie, et d'avoir plus abondamment de quoi pourvoir à la misère des pauvres ; car le caractère de la véritable charité est de se retrancher à soi-même pour ajouter à ce qu'on donne aux autres.

XLI. Ainsi il envoyait aux pauvres les mets qu'on servait sur sa table ; il se dépouillait de ses habits de dessous, et même de sa chemise, pour les en couvrir ; il mettait en gage sa vaisselle d'argent, ses chandeliers, ses burettes et même son anneau pastoral, pour ne pas laisser les pauvres dans le besoin.

XLII. Pour mettre la chasteté des pauvres filles hors de danger, il leur procurait une dot, la plus considérable qu'il pouvait. Il recevait

chez lui les pèlerins et les religieux avec une cordialité toute fraternelle.

XLIII. Sa main s'ouvrait toujours aux besoins des indigents, avec une telle abondance, que, tout le pays ayant été affligé d'une cruelle famine, il ne renvoya jamais aucun pauvre sans lui faire l'aumône ; il faisait distribuer une certaine quantité de blé à chacune des familles qui étaient dans le besoin. Sa bienfaisance était si grande, qu'ayant trouvé un pauvre sourd-muet destitué de tout secours, non-seulement il lui procura tout ce qui lui était nécessaire pour la vie temporelle, mais il le recueillit dans sa maison, où il se chargea lui-même de son éducation, et il parvint, tant la charité est ingénieuse, à lui faire comprendre, par signes et par gestes, les vérités du salut. Enfin, sa charité a été si ardente, et a su employer si utilement le ministère des autres vertus, qu'on assure qu'il a soumis à la foi catholique jusqu'à soixante et dix mille hérétiques.

XLIV. C'est la même charité qui, de son fonds inépuisable, a produit des livres dont les salutaires instructions ont arrosé de leurs eaux fécondes les cœurs des hommes de toute condition, et ont produit une moisson abondante de vie évangélique.

XLV. C'est de la profonde prudence qui accompagnait cette charité que sont émanées les lois de tant de congrégations qu'il a instituées, savoir : celle du très-saint Sacrement, de l'immaculée Conception de la sainte Vierge, des ermites du mont Voiron, et surtout de l'ordre de la Visitation Sainte-Marie. Cet ordre, qui est sous la règle de Saint-Augustin, a répandu une si vive lumière, que dans l'espace de peu de temps il s'est propagé jusqu'au nombre de plus de cent trente monastères.

XLVI. Enfin, ce sont les aiguillons continuels de la même charité, qui pressaient jour et nuit le cœur de ce zélé pasteur à procurer de toutes ses forces le bien de son diocèse.

XLVII. Il était tout occupé à la visite de son diocèse, et en route pour retourner à Annecy, lorsque, après avoir célébré la sainte messe à Lyon, il fut attaqué d'une violente apoplexie, il reçut les sacrements de l'Église avec la piété et l'humilité la plus édifiante ; il fit sa profession de foi, répéta souvent ces paroles : *Je ne suis qu'un serviteur inutile : que la volonté du Seigneur se fasse et non la mienne ! ô mon Dieu et mon tout !* Le lendemain, fête des saints Innocents, lorsqu'en récitant les litanies on en fut venu en cet endroit : *Saints Innocents*,

priez pour lui, il remit à Dieu son âme innocente, l'an de grâce 1622 et de son âge le cinquante-cinquième.

XLVIII. Or il a plu au Très-Haut, qui est admirable dans ses saints, de glorifier, non-seulement par la vénération et le culte des peuples, un homme d'une si grande sainteté, mais encore par un grand nombre de prodiges et de miracles, en sorte que ce charitable pasteur, si utile aux hommes pendant sa vie, a continué à leur rendre après sa mort d'importants services. Voici quelques-uns de ces miracles qui ont été constatés par des informations publiques, faites par notre autorité et par celle de la sacrée Congrégation, et examinés avec le plus grand soin.

XLIX. Jérôme Genin s'était noyé, et l'on allait porter en terre son cadavre couvert d'un linceul et exhalant déjà une odeur fétide, lorsque tout à coup il ressuscita, remua les bras, et éleva la voix pour publier les louanges de François, assurant qu'au moment de sa résurrection il lui avait apparu, revêtu de ses habits pontificaux, avec un visage éclatant et plein de bonté. Cette résurrection fut accompagnée d'autres circonstances non moins miraculeuses.

L. Claude Marmot, âgé de sept ans, aveugle-né, entièrement privé de l'organe de la vue, étant venu se prosterner au tombeau du serviteur de Dieu, recouvra, après avoir achevé une neuvaine de prières, l'usage de la vue.

LI. Jeanne-Péronne Evraz, âgée de cinq ans, était paralytique; ses jambes et ses cuisses étaient réduites à un tel état de maigreur, qu'on la regardait comme incapable de pouvoir jamais faire aucun mouvement ; mais à l'heure même que son père priait pour elle au tombeau de saint François, elle se trouva tout à coup guérie, et courut à sa mère.

LII. Claude Julliard, âgé de dix ans, était malade d'une paralysie qu'il avait apportée en naissant, et qui lui avait ôté tout usage de ses cuisses et de ses jambes. Sa mère le porta trois fois au tombeau de saint François pour le lui faire baiser. La troisième fois il sentit tout à coup la force et la vigueur animer ses membres, qui jusqu'alors avaient été sans mouvements; il se leva, se tint seul sur ses pieds et marcha avec assurance.

LIII. Françoise de la Pesse était tombée dans une rivière où elle s'était noyée. Non-seulement elle ressuscita, mais par un autre miracle les meurtrissures, les enflures et les autres marques difformes qui avaient été la suite de cet accident disparurent.

LIV. Jacques Gueydin, qui était absolument perclus dès sa naissance, et dont les nerfs étaient contractés, fut tout à coup guéri.

LV. Charles Moteron qui était aussi perclus dès sa naissance, et dont tout le corps ne présentait qu'un aspect difforme et hideux, fut subitement guéri ; il prit la forme humaine dans toute sa perfection, et marcha facilement.

LVI et LVII. C'est pourquoi, pour rendre à une sainteté de vie si éclatante les honneurs qu'elle mérite, et pour répondre aux prières que nous en ont faites nos très-chers fils en Jésus-Christ, Louis, roi très-chrétien de France ; la reine Anne sa mère, veuve ; la reine d'Angleterre, Marie-Henriette ; nos bien-aimés fils, nobles personnes Charles-Emmanuel, duc de Savoie et prince de Piémont ; Christine sa mère, veuve, duchesse de Savoie ; François-Marie, duc de Bavière, et la duchesse Adélaïde son épouse, et encore le clergé de France, les princes et les seigneurs du même royaume, et tout l'ordre des religieuses de la Visitation Sainte-Marie ; après avoir célébré publiquement dans la sainte basilique du prince des apôtres, le 28 décembre 1661, la béatification du même François de Sales, le sacrifice de la messe achevé, nous donnâmes notre consentement à ce qu'on procédât à sa canonisation. Enfin, lorsqu'il n'a plus rien manqué des formalités que requièrent, pour une si sainte cérémonie, les règles des saints Pères, les décrets des sacrés canons, l'ancienne coutume de la sainte Église romaine et les ordonnances des nouveaux décrets, nous avons regardé que c'était un devoir de justice de rendre sur la terre un culte de louange et de vénération publique à celui que Dieu comble d'honneurs dans le ciel.

LVIII et LIX. C'est pourquoi, Nous et les cardinaux de la sainte Église romaine, les patriarches, archevêques et évêques ; nos chers fils prélats de la cour de Rome, nos officiers et les autres personnes de notre suite, le clergé séculier et régulier de la même ville, et une grande affluence de peuple, nous étant tous sollennellement rendus dans la sainte basilique du Vatican, trois demandes nous ont été faites pour le même décret de canonisation, au nom du Roi très-chrétien, par notre fils bien-aimé noble personne Charles, duc de Créquy, son ambassadeur auprès de Nous. Alors ayant imploré les grâces du Saint-Esprit par des hymnes, des litanies et d'autres prières, agissant en l'honneur de la très-sainte et indivisible Trinité, pour l'exaltation de la foi catholique et l'accroissement de la religion chrétienne, en vertu

de l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de celle des bienheureux Apôtres Pierre et Paul, et de la nôtre, après une mûre délibération et de fréquentes prières pour implorer l'assistance divine, d'après le conseil de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, les patriarches, archevêques et évêques qui sont présentement à Rome; nous avons décrété et défini, comme par ces présentes nous décrétons et définissons que le bienheureux François de Sales, évêque de Genève, est saint, et nous l'avons inscrit, comme par ces présentes nous l'inscrivons au catalogue des saints; ordonnant que tous les ans, le 29 janvier, on fasse, dans l'Église universelle, avec piété et dévotion, mémoire de lui comme d'un saint Confesseur Pontife. *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.*

LX. Et par la même autorité, nous avons accordé à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, vraiment contrits et confessés, qui, chaque année, audit jour 29 janvier, visiteront le tombeau où repose son corps, sept ans et autant de quarantaines d'indulgence, leur relâchant miséricordieusement au nom du Seigneur, et en la forme qui est d'usage dans l'Église, pour autant de temps de pénitences qui leur auraient été enjointes, ou auxquelles ils seraient tenus en quelque manière que ce fût.

LXI. Après cela, pour louer et remercier l'infinie bonté et la suprême majesté de Dieu d'avoir voulu se servir de notre ministère pour décerner à saint François de Sales, évêque de Genève, le culte, les éloges et les honneurs que l'Église a coutume de rendre aux saints confesseurs pontifes, nous avons chanté le *Te Deum;* ensuite nous avons récité l'oraison à l'autel de saint Pierre, et nous avons célébré, selon la coutume, une messe solennelle du second dimanche après Pâques, en ajoutant une seconde oraison qui a été la propre de saint François de Sales, avec la secrète et la post-communion du commun des confesseurs pontifes; et nous avons accordé à tous les fidèles présents à la cérémonie la plénière indulgence et rémission de tous leurs péchés.

LXII. Que Dieu, qui est admirable dans ses saints, soit donc béni de ce que nous avons reçu sa miséricorde au milieu de son temple, par le don qu'il a fait à son Église d'un protecteur et d'un intercesseur nouveau auprès de sa divine Majesté pour la tranquillité de la même Église; pour l'accroissement de la foi catholique, pour l'instruction et la conversion des hérétiques qui errent hors de la voie du salut.

LXIII. Au reste, comme il serait difficile que l'original des présentes

pût être porté partout où besoin serait, nous voulons qu'aux copies, même imprimées, revêtues de la signature d'un notaire public, et munies du sceau de quelque personne constituée en dignité, même foi soit partout ajoutée qu'à l'original, s'il était produit ou présenté.

LXIV. Qu'il ne soit donc permis à personne d'enfreindre cet acte de décret, de définition, inscription, ordonnance, statut, concession, largesse et déclaration de notre volonté; que personne ne soit si téméraire que d'oser y contrevenir. Si quelqu'un avait l'audace de se porter à un tel attentat, qu'il sache qu'il encourra l'indignation de Dieu tout-puissant, et de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur, 1665, le 13e jour avant les calendes de mai (19 avril), le onzième de notre pontificat.

Signé sur l'original :

ALEXANDRE, Évêque de l'Église catholique.

Rome célébra cette canonisation avec une magnificence extraordinaire, digne de la haute vénération d'Alexandre VII pour saint Francois de Sales. Annecy et la plupart des villes de France rivalisèrent avec la cité sainte; le nom de saint François de Sales était dans toutes les bouches comme dans toutes les cœurs; et de nombreux miracles, des conversions éclatantes, furent la récompense d'un culte religieux si fervent. Le lecteur voudra sans doute s'associer à cet élan général de nos pères dans la foi, et prier à son tour le saint évêque de Genève. Nous lui offrons, dans cette vue, en terminant notre récit, la plus belle et la plus utile prière qui puisse être adressée à saint François de Sales : c'est un résumé pieux de toute cette histoire, sous une des formes de prières les plus usitées dans l'église, la forme de litanies.

LITANIES

EN L'HONNEUR DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

Seigneur, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, écoutez-nous.
Jésus-Christ, exaucez-nous.
Dieu le Père céleste, ayez pitié de nous.
Dieu le Fils, Rédempteur du monde, ayez pitié de nous.
Dieu le Saint-Esprit, ayez pitié de nous.
Trinité sainte, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous.
Sainte Marie, conçue sans péché, priez pour nous.
Saint François de Sales, qui aimâtes tant Marie, et recouvrâtes au pied de ses autels la paix et l'espérance,
Vous qui fûtes si zélé pour le culte de cette sainte Mère de Dieu,
Vous qui calmâtes par l'onction de la douceur un naturel impatient et colère,
Vous qui étiez disposé à arracher de votre cœur la moindre fibre qui n'eût pas été toute détrempée de l'amour de Dieu,
Vous qui, au milieu des injures, étiez toujours calme, plein de douceur et de bonté,
Vous dont le caractère toujours égal et semblable à lui-même ne s'est jamais démenti,

Priez pour nous.

Vous qui souffrîtes tout de tout le monde, et ne fîtes jamais rien souffrir à personne,
Vous dont l'intérieur était si calme, si recueilli et si uni à Dieu,
Vous dont l'extérieur si bon, si affable, et tout à la fois si grave et si simple, rappelait Jésus-Christ conversant parmi les hommes,
Vous qu'on n'a jamais vu, ni emporté par la joie, ni entraîné par la précipitation, ni abattu par la tristesse, ni désolé par la contradiction,
Vous dont la patience n'a jamais été ébranlée, la sérénité troublée, la paix altérée,
Vous qui aviez pour principe de ne rien désirer, de ne rien demander, de ne rien refuser,

Priez pour nous.

Vous qui voyiez en toute chose le bon plaisir de Dieu et son aimable providence, dans laquelle vous vous reposiez avec plus de confiance que ne fit jamais enfant dans le sein de sa mère,
Vous qui brûliez d'un si ardent amour pour Dieu,
Vous qui aviez pour devise : *Ou mourir ou aimer*, parce que la vie sans amour vous semblait pire que la mort,
Vous à qui rien ne pouvait donner de contentement que Dieu seul et son bon plaisir,
Vous qui vouliez que l'amour de Dieu vous fût aussi habituel que l'*aspirer* et le *respirer*,
Vous qui, parmi les continuelles occupations du dehors, conserviez intérieurement une attention pleine d'amour, de respect et de confiance à la présence de Dieu,
Vous qui aviez tant d'amour pour l'auguste sacrement de nos autels,
Vous qui, dans l'église, paraissiez un ange par votre maintien si pieux et si modeste,
Vous qui regardiez les tabernacles comme un paradis en terre,
Vous dont la vie était une oraison continuelle,
Vous qui, dans vos écrits, avez laissé à l'Église un trésor de sages conseils, où les esprits purs viennent puiser avec joie les saintes douceurs de la dévotion,
Directeur si prudent des âmes,
Docteur si sage de la vraie piété,
Modèle des saints prêtres et des bons pasteurs,

Priez pour nous.

Vous qui aimâtes tant le prochain,
Vous qui envisagiez Dieu dans tous les hommes, et tous les hommes en Dieu,
Vous qui cherchâtes les brebis égarées du Seigneur, à travers les glaces, les rochers, les persécutions et mille périls de mort,
Vous qui étiez si plein de tendresse et de charité pour les pécheurs,
Vous qui pleuriez sur Genève infidèle,
Vous qui, par l'empire de votre douceur, gagnâtes à l'Église plus de soixante-dix mille hérétiques,
Vous qui, après une vie toute d'amour, êtes mort dans l'amour,
Saint François de Sales, le plus doux des hommes,
Saint François de Sales, le plus aimable des saints,

Priez pour nous.

Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous, Seigneur,

Jésus, écoutez-nous; Jésus, exaucez-nous.

℣. Priez pour nous, saint François de Sales,

℟. Afin que nous devenions comme vous doux et humbles de cœur.

ORAISON.

Mon Dieu, qui, pour l'édification des peuples et la gloire de la religion, nous avez présenté dans saint François de Sales le modèle le plus parfait de la vertu véritable, mettez dans nos âmes toute l'onction de sa douceur, toute l'ardeur de sa charité et toute la profondeur de son humilité, afin que nous puissions partager un jour sa gloire dans le ciel et vous aimer avec lui dans tous les siècles.

Ainsi soit-il.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME SECOND

LIVRE V

SAINT FRANÇOIS DE SALES FONDE L'ORDRE DE LA VISITATION

LIVRE VI

DEPUIS LA FONDATION DE LA VISITATION EN 1610, JUSQU'A LA MORT DU SAINT ÉVÊQUE EN 1622

LIVRE VII

PORTRAIT DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES FAITS RAPPORTÉS DANS CETTE HISTOIRE.

Cette table nous a semblé utile : 1° pour offrir au lecteur un moyen de retrouver les faits qu'il voudrait chercher dans cette histoire ; 2° pour rétablir l'ordre chronologique, souvent interverti par la nécessité de grouper les faits analogues, afin de donner plus d'intérêt au récit. — Le chiffre romain indiquera le volume, et le chiffre arabe la page du volume.

1596. Conversion d'une vieille protestante, I, 187.
— Conférence avec le baron d'Avully, I, 188.
— Abjuration de l'avocat Poncet, I, 189.
— Faveurs spirituelles que Dieu accorde au saint apôtre, I, 191.
— Encouragements qu'il reçoit de plusieurs personnes, I, 192.
— Conversion et livre de Sponde, I, 194.
— Il défend un écrit pieux de son ami le sénateur Favre, I, 195.
— Divers modes d'instruction qu'il emploie, I, 195.
— Conversion du baron d'Avully, I, 196.
— Conférence avec le ministre la Faye, à Genève, I, 199.
— Nouveau projet d'assassinat contre le saint apôtre, I, 201.
— Le sénateur Favre lui dédie un de ses ouvrages, I, 202.
— Représentation au duc de Savoie pour le succès de la mission, I, 203.
— Le pape charge François de travailler à la conversion de Bèze, I, 205.
— Il va à Turin dans les intérêts de sa mission, I, 207.
— Son entrevue avec le duc de Savoie, I, 209.
— De retour à Thonon, il célèbre la messe de Noël dans l'église Saint-Hippolyte, I, 215.
— Le sénateur Favre est nommé président du conseil des Genevois, à Annecy, I, 219.

1597. Conversion de trois paroisses, I, 220.
— Cérémonie des cendres le premier jour de carême, I, 222.
— Il fait paraître ses *Considérations sur le symbole*, I, 223.
— Le ministre Viret attaque cet écrit, et est confondu par la réfutation du saint apôtre, I, 224.
— Abjuration du premier syndic de Thonon, I, 225.
— Conversion de la garnison, I, 226.
— Histoire de Jacqueline Coste, I, 229.
— Première conférence avec Théodore de Bèze, I, 230.
— François administre les sacrements à un malade dans Genève même, I, 235.
— Il essaye d'obtenir les mesures qu'il juge les plus utiles au bien de sa mission, I, 236.
— Il établit des curés en plusieurs paroisses, I, 238.
— Il leur fait des conférences, I, 239.
— Traité de la démonomanie, I, 240.
— Autres efforts contre l'hérésie, I, 242.
— Zèle du baron d'Avully, I, 243.
— Seconde conférence avec Bèze, I, 243.
— François apaise la fureur des hérétiques, I, 247.
— Il empêche un duel, I, 248.
— Traitement fait au ministre Galletier par les siens, I, 249.

FIN DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE.

ERRATA

Page 117, dernière ligne de la seconde note, au lieu de *Tornice*, lisez : Tornielli.

Page 130, 3e ligne de la seconde note, au lieu de *numma*, lisez : summa.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.